


THE TRUSTEES OF THE
PUBLIC LIBRARY
LUX
OMNIUM
CIVIUM
OF THE CITY OF
BOSTON
1852 1878

VOYAGE

DE

DÉCOUVERTES

AUX TERRES AUSTRALES.

HISTORIQUE.

Se vend À PARIS,

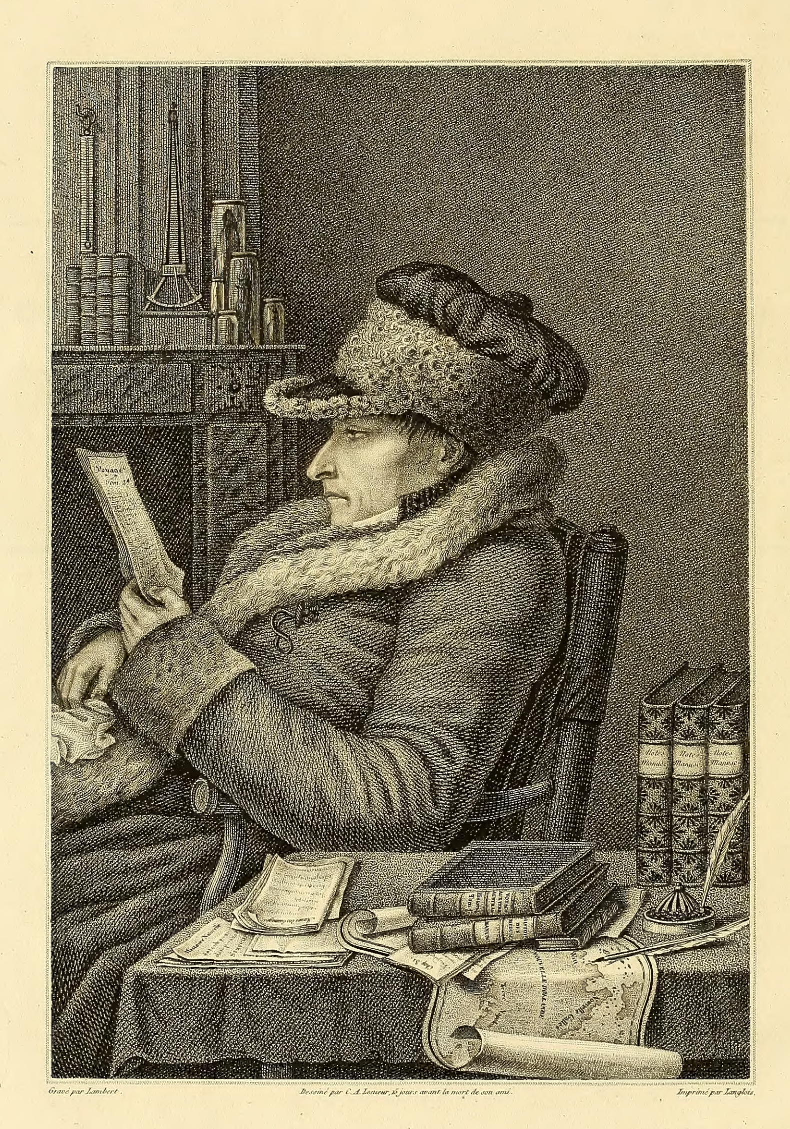
Chez ARTHUS BERTRAND, Libraire, rue Haute-feuille, N.° 23.

La partie

Navigation et Géographie, du même Voyage,

Se vend

Chez DESRAY, Libraire, rue Haute-Feuille, N.° 4.



Gravé par Lambert. *Dessiné par C. A. Lesueur, 15 jours avant la mort de son ami.* *Imprimé par Langlois.*

F.ois PÉRON.

Il s'est desséché comme un arbre chargé des plus beaux fruits qui succombe à l'excès de sa fécondité.

(Voyez l'Éloge à la fin du volume.)

VOYAGE

DE DÉCOUVERTES

AUX TERRES AUSTRALES,

EXÉCUTÉ

SUR LES CORVETTES LE GÉOGRAPHE, LE NATURALISTE,

ET LA GOËLETTE LE CASUARINA,

Pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804;

PUBLIÉ

PAR ORDRE DE SON EXCELLENCE LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE L'INTÉRIEUR.

HISTORIQUE : TOME SECOND.

RÉDIGÉ EN PARTIE PAR FEU F. PÉRON,

ET CONTINUÉ

Par M. LOUIS FREYCINET, Capitaine de frégate, Chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, Correspondant de l'Académie royale des Sciences de Paris, de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rochefort, de la Société philomatique, &c.; Commandant du *Casuarina* pendant l'expédition.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1816.

PRÉFACE.

PÉRON a pu se dispenser de mettre une préface en tête du I.er volume de cet ouvrage; mais je me trouve dans la nécessité de présenter ici au lecteur diverses considérations, pour justifier PÉRON lui-même des reproches qui lui ont été adressés, et pour expliquer les motifs de la marche que j'ai suivie en terminant cette relation.

La mort de cet intéressant voyageur, aussi affligeante pour les amis des sciences qu'elle le fut pour les siens propres, vint interrompre, en 1810, la publication de l'*Histoire du Voyage aux Terres Australes*, ouvrage qui avoit coûté beaucoup de peine à l'auteur, et dont une partie fut écrite sur son lit de mort, avec un courage dont il y a peu d'exemples.

En mourant, PÉRON légua ses manuscrits à son ami le plus intime, au fidèle compagnon de ses travaux et de ses recherches sur l'histoire naturelle, au bon et modeste M. LESUEUR.

Ce dernier et moi nous eûmes toujours, depuis la perte

de notre ami commun, le desir de voir nommer un continuateur de son ouvrage, qui mît en ordre et publiât des matériaux précieux, impatiemment attendus du public; mais les démarches réitérées que nous fîmes à cet égard, demeurèrent long-temps sans succès. J'étois alors occupé, par ordre du Ministre de la marine, de la rédaction de la partie Géographique et Nautique de notre voyage.

Lorsque ce travail fut achevé, le Ministre de l'intérieur me chargea de finir le second volume de la relation, commencé par PÉRON. Ce n'est point un sentiment d'orgueil qui m'a décidé à entreprendre cette nouvelle tâche; le talent du premier rédacteur ne pouvoit que m'interdire un pareil sentiment: mais j'ai dû sacrifier mon amour-propre à la gloire d'une expédition qui a produit de brillans résultats; il m'a paru que je devois à la Marine françoise en général, et à mes compagnons de voyage en particulier, de mettre sous les yeux du public des faits qui les honorent, et qui doivent être pour eux des titres à la bienveillance du Gouvernement et à l'estime des savans de l'Europe. J'avois sur-tout ce devoir à remplir envers ceux de mes respectables collaborateurs morts victimes de leur zèle pour le progrès des sciences.

Il étoit indispensable que j'apportasse quelques modifications au plan que PÉRON avoit adopté; et cependant je m'y suis conformé autant qu'il m'a été possible. L'auteur, qui a surveillé lui-même l'impression du texte jusqu'à la page 231, vouloit donner à la fin de son livre un tableau de la

géographie physique de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Diémen : mais il n'a laissé aucune trace des vues qui devoient le diriger dans cette partie de son travail ; j'ai d'ailleurs traité ce sujet assez au long dans le texte *Géographique et Nautique* de notre voyage. En évitant ici ce double emploi, j'ai cru devoir y placer d'autres matériaux qui ne sont pas sans intérêt, tels que le fragment d'un mémoire de MM. PÉRON et LESUEUR, *sur l'art de conserver les animaux dans les collections zoologiques ;* un mémoire de M. LESCHENAULT, *sur la végétation de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Diémen ;* une notice *sur l'habitation des animaux marins,* par MM. PÉRON et LESUEUR; enfin j'ai terminé ce volume par le touchant *Éloge de PÉRON,* par M. DELEUZE.

Le portrait de notre savant voyageur manquoit au frontispice de cet ouvrage. Il paroîtra aujourd'hui d'autant mieux placé, qu'on aimera à y trouver ses traits rendus avec la plus exacte fidélité par son généreux ami M. LESUEUR.

La disposition des cartes qui devoient composer la seconde livraison de l'atlas, exigeoit aussi quelque modification. PÉRON avoit jugé convenable de faire graver vingt-quatre cartes ou plans différens sur deux cuivres de format grand colombier et de format jésus. Cette disposition étoit peu élégante, et sur-tout peu commode; j'ai préféré de couper ces grandes planches de manière à en faire douze d'un format égal à celui des gravures déjà publiées.

Je sens tout ce que certaines parties de la nomenclature

géographique suivie dans cette relation, peuvent avoir de fâcheux et de pénible pour le lecteur ; mais je ne pouvois employer d'autres dénominations que celles qui sont usitées dans le premier volume. PÉRON avoit conçu le projet de tous les noms qui devoient désigner les différens lieux que nous avions visités, dont nous avions déterminé la position ou fait la géographie ; ce projet avoit été adopté par l'autorité : il devoit donc porter l'empreinte de l'époque à laquelle notre expédition avoit été entreprise et des circonstances où PÉRON en écrivoit l'histoire.

Avant de publier moi-même la partie nautique du voyage et de continuer la relation de PÉRON, j'aurois voulu changer une nomenclature que repousse aujourd'hui la situation politique et morale de la France et de l'Europe ; mais le premier volume étoit déjà dans le commerce depuis plusieurs années, le second étoit impatiemment attendu par un grand nombre de souscripteurs ; et sans doute on a eu raison de penser qu'il étoit plus important de satisfaire le public, que de supprimer la suite d'un ouvrage dont, en dernière analyse, la nomenclature ne peut nuire à la nature ni à l'importance des faits. Au reste, tous ceux qui ont partagé les fatigues et les misères de cette expédition, seront les premiers à gémir de se voir ainsi enlever au moins une partie de la faveur que le public pouvoit accorder aux résultats de leurs dangers et de leurs travaux.

Dans la préface de la partie Géographique et Nautique de notre

notre Voyage, j'ai promis[a] de répondre, avec plus de détails que je ne l'ai fait alors, aux réclamations du Capitaine anglois FLINDERS, qui, dans la relation de son Voyage aux Terres Australes[b], se plaint que les François ont voulu lui ravir ses droits à *la découverte* d'une partie de la côte Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande.

Je vais remplir cette tâche ; mais pour procéder avec ordre et ne rien laisser à desirer à ce sujet, j'extrairai, en le traduisant, le paragraphe qui contient l'ensemble des plaintes du Capitaine FLINDERS, et je mettrai mes réponses en marge.

« Le 8 avril 1802, » dit cet habile navigateur[c], « . . . . . . je fus à bord de » la corvette françoise *(le Géographe)*, » qui avoit aussi mis en panne.

» Comme je n'entendois pas le fran- » çois, notre naturaliste M. BROWN vint » avec moi dans le canot. Nous fûmes » reçus par un officier qui nous montra » le Commandant, et ce dernier nous » conduisit dans sa chambre. Je priai le » Capitaine BAUDIN de me montrer son » passe-port de l'Amirauté ; et quand je » l'eus parcouru, je lui offris celui que » j'avois du Ministre de la marine fran- » çoise : mais il le mit de côté sans » l'examiner. Il m'apprit alors qu'il avoit » passé quelque temps à explorer les » parties Méridionale et Orientale de la

[a] *Pag. ix.*

[b] A Voyage to Terra Australis, prosecuted in the years 1801, 1802 and 1803, &c. by MATTHEW FLINDERS, Commander of *the Investigator;* London, 1814.

[c] *Voy.* FLINDERS's Voyage, &c. *tom. I, pag. 188 — 193.*

» terre de Van Diémen, où son Ingénieur-
» géographe, son grand canot et l'équi-
» page qui en composoit l'armement,
» avoient été abandonnés, et probable-
» ment perdus. Le Capitaine BAUDIN
» avoit éprouvé, dans le détroit de Bass,
» un violent coup de vent : c'étoit le
» même dont nous avions ressenti les
» effets le 21 mars, mais à un degré
» plus foible, dans *le détroit de l'Inves-*
» *tigator* [a]. Il fut alors séparé de sa
» conserve *le Naturaliste ;* mais ayant
» eu depuis des vents favorables et
» du beau temps, il avoit exploré la
» côte depuis le port Western jusqu'au
» point de notre rencontre, sans trouver
» aucune rivière, aucune ouverture ou
» abri propre au mouillage. Je lui de-
» mandai s'il avoit eu connaissance d'une
» île étendue que l'on prétendoit exister
» à l'entrée Occidentale du détroit de
» Bass : il ne l'avoit pas vue, et me parut
» douter de son existence réelle.

» Le Capitaine BAUDIN me fit part de
» ses découvertes à la terre de Van Diémen,
» et aussi de ses critiques d'une carte an-
» gloise du détroit de Bass, publiée en
» 1800. Il trouvoit que la partie Nord
» du détroit étoit tracée d'une manière
» fautive ; mais il louoit l'exactitude des
» parties Méridionales et des îles qui en
» sont voisines. Lui ayant montré une
» note écrite sur la carte même, qui indi-
» quoit que la côte Nord du détroit n'avoit
» été vue que dans une embarcation non
» pontée, par M. BASS, lequel n'avoit
» eu aucun moyen exact de déterminer

[a] C'est le détroit Lacepède des cartes françoises. (*Voy.* pl. 2, atl. 2.e part.)

» soit la latitude, soit la longitude, il en » parut étonné, n'ayant pas encore fait » attention à cela. Je lui dis que depuis » on avoit publié d'autres cartes plus dé- » taillées du détroit et de ses environs; » et que s'il vouloit naviguer de conserve » avec moi pendant la nuit, je lui en ap- » porterois, le lendemain matin, un » exemplaire, en y joignant le mémoire » explicatif. La chose étant convenue, » je retournai avec M. BROWN à bord » de *l'Investigator*.

» Je fus un peu surpris de voir que le » Capitaine BAUDIN n'eût fait aucune » tentative pour connoître l'objet de ma » présence sur cette côte inconnue; mais » comme il me parut plus disposé à me » donner des instructions, je fus heureux » de les recevoir. Le lendemain cepen- » dant ses officiers ayant appris de mes » canotiers que l'objet de mon voyage » étoit aussi de faire des découvertes, il » témoigna plus de curiosité. Je lui dis, » d'une manière générale (1), quelles » avoient été nos opérations, particuliè- » rement dans les deux golfes, et la » latitude à laquelle je m'étois élevé dans » le plus grand: j'indiquai la situation du » *port Lincoln*[a], où l'on trouvoit de l'eau » douce; je lui montrai *le cap Jervis*[b], qui » étoit encore en vue; et comme une » preuve des rafraîchissemens qu'on pou- » voit se procurer sur la grande île[c] qui » est opposée à ce cap, je lui fis voir les » chapeaux de peau de kanguroos que

(1) Remarquons que FLINDERS dit expressément ici n'avoir parlé de ses opérations que d'une manière générale; et que s'il ajoute ensuite quelques détails, c'est relativement aux golfes et à l'île des Kanguroos.

[a] C'est le port Champagny des cartes françoises. (*Voy.* pl. 2, atl. 2.e part.)

[b] Cap d'Alembert (*Voy.* même planche).

[c] L'île des Kanguroos, ou île Decrès des cartes françoises. (*Voy.* même planche).

» portoient mes canotiers, et lui dis quel » étoit le nom que j'avois donné à cette » île en conséquence. Lorsque je partis, » le Capitaine me pria de prendre soin » de son canot et des hommes qui mon- » toient cette embarcation, si, par hasard, » je venois à la rencontrer, et de dire à sa » conserve qu'il iroit au port Jackson aus- » sitôt que l'hivernage seroit établi. Lui » ayant demandé le nom du Capitaine du » *Naturaliste*, il songea alors aussi à s'in- » former du mien; et trouvant que ce nom » étoit également celui de l'auteur de la » carte dont il avoit fait la critique, il ne » parut pas peu surpris; il eut cependant » la politesse de se féliciter de m'avoir » rencontré.

» La position de *l'Investigator*, lorsque » je mis en panne pour parler au Capi- » taine BAUDIN, étoit par 35° 40′ de » latitude Sud, et 138° 58′ de longitude » à l'E. de Greenwich [136° 37′ 45″ à » l'E. de Paris]. Personne que M. BROWN » ne fut présent à notre conversation (2), » qui eut presque toujours lieu en an- » glois, que le Capitaine parloit de ma- » nière à se faire entendre. Il me donna, » en outre de ce que j'ai indiqué plus » haut, quelques détails sur les hommes » qu'il avoit perdus, sur les séparations » de sa conserve, sur la saison peu con- » venable à laquelle il lui étoit ordonné » d'explorer cette côte, enfin une note » de quelques rochers qu'il avoit decou- » verts à deux lieues du rivage par 37° 1′ » de latitude, et qu'il regardoit comme » très-dangereux.

» J'ai mis le plus grand soin à détailler » tout ce qui s'est passé à cette entre-

(2) M. BAUDIN fut donc le seul qui reçut les communications directes de M. FLINDERS : ces communications furent orales; mais elles purent être répétées par le Commandant à ses officiers avec plus ou moins d'exactitude.

» vue (3), à cause d'une circonstance » qu'il me semble à propos d'exposer et » de discuter ici.

» La position ci-dessus de 35° 40′ de » latitude Sud et 138° 58′ de longitude » E. G. [136° 37′ 45″ E. P.], forme » la limite Occidentale des *découvertes* » du Capitaine BAUDIN [a] sur la côte du » Sud-Ouest, comme elle est la limite » Orientale des miennes sur *l'Investigator.* » Cependant M. PÉRON, Naturaliste de » l'expédition françoise, a revendiqué » pour sa patrie la découverte de toutes » les parties comprises entre *le port Western*, dans le détroit de Bass, et l'*archipel de Nuyts* [b]; et cette partie de la » Nouvelle-Galles du Sud est appelée » *terre Napoléon.* Mon île des Kanguroos, » dont ils avoient ouvertement adopté le » nom dans l'expédition, a été convertie » à Paris en *île Decrès* (4);

» le golfe Spencer est nommé *golfe Bonaparte;* le golfe Saint-Vincent, *golfe Joséphine* (5);

(3) Ceci confirme ce que j'ai remarqué note (1).

(4) Les marins du vaisseau de FLINDERS appeloient en effet cette île, *île des Kanguroos*, parce qu'ils y avoient trouvé, comme nous, beaucoup de ces animaux; si PÉRON n'en n'a point fait usage, c'est qu'il savoit fort bien que les noms donnés pendant le cours d'un voyage de découvertes ne sont pas toujours des noms définitivement arrêtés : il falloit donc que la publication des travaux de FLINDERS fît connoître les noms véritables consacrés par le travail du navigateur anglois.

(5) A l'égard des noms de *Spencer* et *Saint-Vincent*, des deux golfes, nous ne les connoissions pas, et je crois même

[a] Ce point est situé au milieu à-peu-près de l'intervalle qui existe entre le cap Caffarelli et le cap Monge. (*Voy.* pl. 2, atl. 2.e part.)

[b] Ce sont les îles qui gisent à l'extrémité Orientale de la terre de Nuyts.

» et ainsi des autres points, le long de la » côte jusqu'au cap de Nuyts[b], même » jusqu'à la plus petite île porte un ca- » chet semblable des découvertes fran- » çoises (6).

(FLINDERS *ajoute en note*[c] : « Les pas- » sages les plus remarquables à ce sujet, » sont les suivans, sous le titre de *Terre* » *Napoléon :* » *De ce grand espace* (la côte Sud du continent Austral), *la partie seule qui du cap Leuwin s'étend aux îles Saint-Pierre et Saint-François, était connue lors de notre départ d'Europe. Découverte par les Hollandais en 1627, elle avait été, dans ces derniers temps, visitée par VANCOUVER et sur-tout par DENTRECASTEAUX; mais ce dernier navigateur n'ayant pu lui-même s'avancer au-delà des îles Saint-Pierre et Saint-François, qui forment la limite Orientale de la terre de Nuyts, et les Anglais n'ayant pas porté vers le Sud leurs recherches plus loin que le port Western, il en résultait que toute la portion comprise entre ce dernier point et la terre de Nuyts était encore inconnue au moment où nous arrivions sur ces rivages* (pag. 316, I.er vol.) ; « c'est-à-dire, le » 30 mars 1802. M. PÉRON auroit dû » dire, non pas que la côte du Sud, depuis » le port Western jusqu'à la terre de » Nuyts, étoit alors inconnue, mais » qu'elle *leur* étoit inconnue; car le capi- » taine GRANT, commandant *the Lady* que nous ne pouvions les connoître, puisque, pendant le voyage, ces golfes furent nommés *great* et *little Inlet*[a]; circonstance qui prouve la justesse de ce que je viens d'avancer dans la note précédente, relativement à l'île des Kanguroos.

(6) Donner des noms à des terres nouvellement connues, qui ne sont décrites et nommées dans aucun ouvrage, ce n'est point déclarer qu'on en a fait *la première découverte*, comme l'insinue M. FLINDERS ; c'est avouer qu'on ne connoissoit pas les noms imposés par les navigateurs antécédens. Mais changer des noms connus et consacrés, pour y substituer une nomenclature nouvelle, n'est point aussi innocent : je pourrois en fournir beaucoup d'exemples, si, au lieu de me borner à justifier PÉRON, je voulois me livrer moi-même à des récriminations mieux fondées.

[a] *Voy.* les Annales des Voyages, *68.e cahier.*

[b] C'est notre cap Soufflot. (*Voy.* pl. 2, atl. 2.e part.)

[c] Ce qui est écrit en italique, hors des guillemets, est extrait de PÉRON par FLINDERS.

» *Nelson*, avoit découvert en 1800 la portion des rivages qui s'étend à l'Ouest du port Western jusque par la longitude de 140° ¼ E. G. [137° 54′ 45″ E. P.], avant que les bâtimens eussent fait voile d'Europe (7); et j'avois exploré la côte et les îles comprises entre la terre de Nuyts et le cap Jervis par 133° 10′ de longitude à l'E. de G. [130° 49′ 45″ E. P.], et j'étois, le jour cité, à l'extrémité du golfe Saint-Vincent. »

Dans ce moment, le Capitaine anglais nous héla, en nous demandant si nous n'étions pas un des vaisseaux partis de France pour faire des découvertes dans l'hémisphère Austral : sur notre réponse affirmative, il fit aussitôt mettre une embarcation à la mer, et peu d'instans après nous le reçûmes à bord. Nous apprîmes que c'étoit le Capitaine FLINDERS, *celui-là même qui avoit déjà fait la circonnavigation de la terre de Diémen; que son navire se nommoit* the Investigator *; que, parti d'Europe depuis huit mois, dans le dessein de compléter la reconnoissance de la Nouvelle-Hollande et des Archipels du grand Océan équatorial, il se trouvoit depuis environ trois mois à la terre de Nuyts; que, contrarié par les vents, il n'avoit pu pénétrer, comme il en avoit eu le projet, derrière les îles Saint-Pierre et Saint-François; que, lors de son départ d'Angleterre, &c.* (pag. 325).

En nous fournissant tous ces détails, M. FLINDERS *se montra d'une grande réserve sur ses opérations particulières. Nous apprîmes toutefois, par quelques-uns*

(7) Nous ne pouvions en effet alors avoir connoissance du voyage du Capitaine GRANT. Au reste, il convient de faire observer que la carte donnée par M. GRANT est assez défectueuse, pour qu'il soit difficile de reconnoître les portions de côte auxquelles ce navigateur a voulu imposer des noms [a].

[a] *Voy.* the Narrative of a voyage of discovery, performed in the years 1800, 1801 and 1802, by JAMES GRANT; London, 1803; *pag. 68.*

de ses matelots, qu'il avoit eu beaucoup à souffrir de ces mêmes vents de la partie du Sud qui nous avaient été si favorables ; et ce fut alors sur-tout que nous pûmes apprécier davantage toute la sagesse de nos propres instructions. Après avoir conversé plus d'une heure avec nous (« Personne, excepté M. BROWN, ne fut » présent à ma conversation avec le » Capitaine BAUDIN (8), ainsi que je » l'ai déjà dit »), *le Capitaine FLINDERS repartit pour son bord, promettant de revenir le lendemain matin nous apporter une carte particulière de la rivière* Dalrymple, *qu'il venoit de publier en Angleterre. Il revint en effet, le 9 avril, nous la remettre, et bientôt après nous le quittâmes pour reprendre la suite de nos travaux géographiques* (pag. 325).

L'île principale de ce dernier groupe (« leur archipel Berthier ») *se dessine sous la forme d'un immense hameçon* (« Il » paroît que ceci doit s'entendre de l'île » Thistle[a] »). *Indépendamment de toutes ces îles, il en existe encore plus de vingt autres disséminées aux environs de la pointe Occidentale du golfe, et en dehors de son entrée : chacune d'elles fut désignée par un de ces noms honorables dont notre patrie s'enorgueillit à juste titre*[b] (pag. 327). *Fin de la note de* FLINDERS).

« M. PÉRON assure, et cela même » d'après mon autorité, qu'il n'avoit pas » été possible à *l'Investigator* de pénétrer » derrière les îles Saint-Pierre et Saint- » François (9).

(8) M. PÉRON, comme historien du voyage, a dû parler en nom collectif relativement aux communications qui furent faites à notre expédition par M. FLINDERS. Un Capitaine ne dit-il pas souvent, *Nous avons jeté le loch à telle heure*, tandis que, dans l'extrême rigueur, il devroit dire, *Le Chef de timonnerie a jeté le loch, &c.* Sans doute, si M. PÉRON eût pu croire que l'expression dont il se servoit deviendroit matière à réclamation, il eût écrit : « Après » avoir conversé plus d'une heure *avec le* » *Commandant, &c.* » Faisons donc ce changement dans le texte de PÉRON, et demandons ensuite quelle conséquence le Capitaine FLINDERS eût pu déduire de cette tournure de phrase : pour moi, je n'en vois aucune.

(9) M. PÉRON a eu tort, sans doute,

[a] Non pas de l'île Thistle, mais de l'*île Wedge* de FLINDERS. L. F.

[b] *Voy.* la pl. 2, atl. 2.e part. L. F.

d'affirmer

d'affirmer ce dont il n'étoit pas rigoureusement sûr, ce que probablement il n'avoit entendu dire qu'aux canotiers de FLINDERS qui avoient parlé avec lui, ou, plus exactement encore, qui avoient parlé avec quelques-uns des Officiers du *Géographe*, car PÉRON, à cette époque, ne savoit pas l'anglois. Certainement il auroit été bien mieux que l'auteur eût distingué exactement ce qu'avoit dit FLINDERS de ce qu'avoient avancé ses matelots ; mais les uns et les autres discours lui ayant été rapportés, pouvoit-il faire une telle distinction! On conviendra qu'ici tout a dû être pour lui le résultat de la venue de FLINDERS à bord du *Géographe*. En effet, à moins qu'on n'en eût pris note à mesure, comment savoir précisément ce qu'avoit dit M. FLINDERS, ce qu'avoit dit M. BROWN, ce qu'avoit dit tel ou tel de ses gens! Le Capitaine FLINDERS étoit le chef de son expédition : tout ce qu'on a su par le fait de sa visite a dû paroître lui appartenir.

Si l'on vouloit, au reste, une exactitude si minutieuse dans des choses à-peu-près insignifiantes, on n'a qu'à examiner la carte n.° IV de l'atlas de FLINDERS, et l'on se convaincra que cet habile navigateur *n'a réellement pas pénétré derrière les îles Saint-Pierre*. Mais à quoi bon de telles subtilités! elles ne pourroient conduire qu'à prouver, tout au plus, que PÉRON a été un peu plus ou un peu moins bien instruit de l'ensemble des opérations des Anglois sur la côte du S. O. de la Nouvelle-Hollande.

Convenons plutôt que le but de l'historien de notre voyage n'étoit pas, ne

» et quoiqu'il ne dise pas expressément » que je n'ai découvert aucune partie des » côtes précédemment inconnues (10),

» cependant la teneur de son Chapitre XV » porte le lecteur à croire que je n'avois » rien fait qui pût me permettre de reven- » diquer les prétentions antérieures des

pouvoit pas être, ne devoit même pas être de tracer l'itinéraire du voyageur anglois. PÉRON a dit tout ce qui étoit convenable pour montrer qu'en général FLINDERS nous avoit précédés sur une partie de la côte dont nous faisions l'exploration de concert; il a indiqué *le point où les deux expéditions se sont rencontrées :* cela seul suffisoit; et son plus grand tort, à mes yeux, a été de vouloir donner des détails obtenus d'une manière beaucoup trop vague, pour avoir un suffisant degré d'exactitude, même quand ils n'auroient pas été communiqués par des matelots. Au reste, je suis convaincu que PÉRON a écrit ce qu'il croyoit être la vérité; je puis assurer du moins qu'à ce sujet je l'ai toujours entendu parler dans le sens où il a écrit.

Quoi qu'il en soit, *la publication du voyage de FLINDERS,* voilà les véritables pièces du procès : elles sont irrécusables; elles fixent les droits du navigateur anglais, comme *la publication de nos travaux géographiques* fixe ceux de notre expédition, et cela indépendamment de toute espèce de subterfuge. Ici les allégations légèrement avancées doivent s'évanouir; la vérité seule reste et vient se montrer dans tout son éclat.

(10) D'après ce que M. FLINDERS avoue lui-même avoir dit à notre Commandant [a], et dont je veux bien supposer un instant qu'un compte fidèle ait été rendu à PÉRON, comment eût-il été possible à ce dernier d'indiquer les parties des côtes inconnues que *l'Investigator* avoit explorées!

[a] *Voy.* les notes (1) et (2).

» François (11).

» Cependant M. PÉRON fut présent, » par la suite, quand je montrai au port » Jackson une de mes cartes de cette » côte au Capitaine BAUDIN (12),

» et montrai du doigt les limites de ses » découvertes (13);

» et depuis ce terme, des titres plus an- » ciens établissant mes droits sur l'île des » Kanguroos et les parties qui en gisent » à l'Ouest, les officiers du *Géographe* » parlèrent toujours de ces découvertes » comme appartenant à *l'Investigator* (14).

(11) Au lieu de chercher des preuves d'agression, même dans le silence de l'auteur, il me semble qu'on ne doit y voir, au contraire, qu'une preuve de l'ignorance où étoit PÉRON du détail des opérations de FLINDERS sur la côte du Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande.

(12) Je n'étois pas présent à cette entrevue, et n'ai jamais eu connaissance de la carte dont il s'agit. Cependant, d'après les propres paroles de FLINDERS, il paroîtroit que cette carte ne comprenoit pas toute la côte du Sud-Ouest *(one of my charts of this coast*, dit-il*)*, mais seulement la partie sur laquelle M. BAUDIN avoit eu la priorité de découverte. Or, pour en revenir à ce qui a choqué sur-tout M. FLINDERS, rien sur cette carte ne pouvoit prouver que son vaisseau *eût pénétré ou non derrière les îles Saint-Pierre et Saint-François.*

(13) Remarquons encore que M. FLINDERS ne dit pas avoir montré sur aucune carte l'étendue des découvertes qui lui étoient propres.

(14) PÉRON lui-même n'a rien écrit qui soit en opposition avec ce fait. *Le Géographe* a rencontré *l'Investigator* en un certain point désigné : l'un et l'autre bâtiment étoient chargés de faire l'exploration des côtes inconnues du Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande ; *le Géographe* faisoit route de l'Est à l'Ouest ; *l'Investigator*, au contraire, alloit de l'Ouest à l'Est. M. PÉRON a dit cela ou l'équivalent ; les conséquences sont naturelles :

» Le premier Lieutenant M. FREYCINET » (HENRI), en s'adressant à moi, dans » la maison du Gouverneur KING, et en » présence d'un de ses camarades, je crois » M. BONNEFOI, se servit même de » cette expression bizarre : *Capitaine, si » nous ne fussions pas restés si long-temps » à ramasser des coquilles et à attraper des » papillons à la terre de Van Diémen, vous » n'eussiez pas découvert la côte du Sud » avant nous* (15).

la portion de côte inconnue à l'Ouest du point de rencontre, et qui a été vue par FLINDERS, lui appartient comme première découverte ; celle à l'Est du même point appartient à BAUDIN. Quant aux détails de ces reconnoissances géographiques, c'est à chaque navigateur qu'il appartenoit de les faire connoître au public. Aussi, je le répète, le tort véritable de PÉRON, relativement à FLINDERS, c'est d'être entré dans quelques détails de ses opérations, obtenus d'une manière trop vague pour pouvoir être parfaitement exacts. De ce tort, que PÉRON, s'il vivoit, eût avoué lui-même, il est impossible de conclure cependant qu'on ait voulu ravir à FLINDERS le droit de ses découvertes.

(15) *Découvert avant nous !* ceci me donne occasion de faire une remarque importante : c'est qu'en effet, lorsque deux navigateurs font à la même époque ou à-peu-près, et sans se communiquer leurs travaux, la reconnoissance d'une côte inconnue de part et d'autre, ils font aussi à-la-fois *la découverte* de cette côte : les difficultés vaincues, les dangers sont les mêmes. Le vrai mérite des travaux consiste donc alors entièrement dans le plus ou moins d'exactitude des résultats. Cependant, eu égard à l'ordre chronologique, il y a nécessairement *une priorité de découverte :* elle appartient à celui qui a *vu le premier* telle ou telle partie. Pour ce qui regarde nos deux expéditions rivales, le mot *découverte* ne peut porter que *sur des objets de détail.* La Nouvelle-Hollande, effectivement, étoit connue dans ses autres parties littorales; l'existence

» Les officiers anglois et ceux des ha-
» bitans estimables qui se trouvoient alors
» au port Jackson, peuvent dire si la
» priorité de découverte *[prior disco-
» very]* (16) de ces parties n'étoit pas re-
» connue généralement. Il y a plus, je
» prends à témoin les officiers françois
» eux-mêmes, ensemble et séparément,
» pour qu'ils disent si telle n'est pas la
» vérité (17).

» Comment alors M. PÉRON a-t-il pu
» avancer ce qui étoit aussi contraire à la
» vérité (18) !

» Étoit-il un homme sans aucun principe !
» Ma réponse est que je crois que sa
» sincérité étoit égale à son savoir re-
» connu, et que ce qu'il écrivoit lui étoit
» imposé, contre son gré, par une auto-
» rité supérieure (19).

» Il ne vécut pas pour finir le second
» volume.

» Je ne prétends pas expliquer le motif
» d'une telle agression (20) :

» peut-être a-t-elle tiré sa source du desir
» de rivaliser avec la nation Britannique
» dans l'honneur de compléter la décou-
» verte du globe (21),

de sa côte Sud-Ouest ne pouvoit être un problème. Il ne s'agissoit donc point de découvrir si le continent de la Nouvelle-Hollande avoit des rivages dans le Sud-Ouest, mais seulement d'en connoître la forme et la géographie de détail.

(16) On voit que M. FLINDERS fait ici comme moi une distinction entre *la découverte* proprement dite et *la priorité de découverte.*

(17) Avec moins de préventions, M. FLINDERS eût pu en appeler au texte même de M. PÉRON. (*Voyez* la note (9)).

(18) La lecture de ce qui précède doit rendre cette apostrophe assez singulière. Où voit-on, en effet, que M. PÉRON ait trahi la vérité !

(19) Aucune autorité ne pesa sur PÉRON dans cette circonstance ; et ceux qui ont connu le caractère de notre savant voyageur, savent qu'il ne se fût pas ployé à faire quelque chose que sa conscience eût pu lui reprocher.

(20) M. FLINDERS voit une agression où PÉRON n'a vu qu'un exposé fidèle des faits. Si ce dernier n'est pas entré dans un détail convenable des travaux du navigateur anglois, c'est, encore une fois, qu'il étoit mal instruit de ces détails, ou même qu'il les ignoroit tout-à-fait.

(21) On ne peut disconvenir que la nation Britannique ne soit une des puissances qui se sont le plus utilement oc-

» ou se l'est-on proposée comme l'avant-
» coureur d'une prétention future à la
» possession de contrées ainsi annoncées
» pour être la première découverte (22)
» des navigateurs françois. Quel que puisse
» être l'objet qu'on ait eu en vue, la
» question, en tant qu'elle m'intéresse,
» doit être abandonnée au jugement du
» public (23);
» et si des écrivains françois peuvent
» à l'avenir examiner et admettre dans
» leurs ouvrages les réclamations des na-
» vigateurs étrangers avec autant de clarté
» et d'agrément que le fit naguère pour
» ses compatriotes un très-savant homme
» de cette nation [b], je ne dois pas craindre
» d'en déférer même à leur décision.

cupées de la reconnoissance du globe; mais ne pourroit-on pas lui reprocher aussi de s'être trop souvent montrée jalouse des découvertes géographiques des autres peuples [a]!

(22) *Première découverte,* non. Mais est-ce bien là ce qui règle le droit de propriété! par exemple, ne sont-ce pas les François qui ont *découvert les premiers* le canal de Dentrecasteaux à la terre de Diémen, et les Anglois n'y ont-ils pas cependant fondé un établissement!

(23) J'oserai porter ce jugement comme PÉRON l'eût fait lui-même, et comme je crois que devra le faire tout homme juste et impartial:

1.° M. FLINDERS a *découvert le premier* la portion de la côte Sud-Ouest de la Nouvelle-Hollande qui s'étend depuis l'extrémité Orientale de la terre de Nuyts jusque par la longitude 138° 58′ E. G. [136° 37′ 45″ E. P.]

2.° M. BAUDIN a *découvert le premier* la portion de cette même côte du S. O. comprise entre la longitude susdite de 136° 37′ 45″ E. P., et la longitude 140° 15′ E. G. [137° 54′ 45″ E. P.]; c'est-à-dire, depuis le *cap Monge* jusqu'au *cap Lannes,* ou cap Buffon [c] de FLINDERS, inclusivement.

3.° M. GRANT a *découvert le premier* la portion de cette même côte qui s'étend depuis le cap Lannes jusqu'au port Western.

4.° Le travail du Capitaine FLINDERS,

[a] *Voy.* FLEURIEU, Découvertes des François dans le Sud-Est de la Nouvelle-Guinée; *id.* Division et Nomenclature hydrographique; &c.

[b] Feu M. DE FLEURIEU.

[c] FLINDERS a fait une fausse application de ces noms françois sur sa carte.

depuis la terre de Nuyts jusqu'au cap Lannes, limite Occidentale de l'exploration du Capitaine GRANT, ayant été fait sans avoir eu connoissance des opérations du Capitaine BAUDIN, est *en entier un travail de découvertes.*

5.° Le travail du Capitaine BAUDIN, depuis le port Western jusqu'à la terre de Nuyts, ayant été fait sans avoir connoissance des opérations des Capitaines FLINDERS et GRANT, est *en entier un travail de découvertes.*

6.° Les noms donnés par le Capitaine FLINDERS aux divers points de la côte du Sud-Ouest, dont il a fait la première découverte, *doivent être conservés de préférence* à tous les autres; mais les noms que BAUDIN a donnés, dans le même espace, à des parties que FLINDERS n'avoit pas nommées, *doivent être également conservés* [a].

7.° Les noms donnés par le Capitaine BAUDIN aux divers points de la côte du Sud-Ouest, dont il a fait la première découverte, *doivent être conservés de préférence* à tous les autres [a]; mais les noms que FLINDERS a donnés, dans le même espace, à des parties que BAUDIN n'avoit pas nommées, *doivent être également conservés.*

8.° Les noms donnés par le Capitaine GRANT aux divers points de la côte du Sud-Ouest dont il a fait la première découverte, *doivent être conservés de préférence* à tous les autres; mais les noms que BAUDIN a donnés, dans le même espace, à des parties que le capitaine GRANT n'avoit pas nommées, *doivent être également conservés.*

[a] Sauf toutefois la restriction dont j'ai parlé ci-dessus, *pag. viij.*

Telles sont les réponses que j'ai cru devoir faire aux plaintes articulées par le Capitaine FLINDERS contre M. PÉRON; j'ai tâché de me dépouiller de toute prévention particulière, et de présenter la question dans sa plus grande simplicité. Heureux si j'ai pu convaincre le lecteur que les deux voyageurs célèbres dont les sciences déplorent si justement la perte[a], sont dignes l'un et l'autre, par la loyauté de leur caractère comme par leurs utiles travaux, de toute notre estime et de tous nos regrets.

Paris, août 1816.

LOUIS FREYCINET.

[a] On sait que le Capitaine MATTHEW FLINDERS est mort en Angleterre le 19 juillet 1814, à l'instant même où son voyage venoit d'être mis au jour.

NOMS DES OFFICIERS, ASPIRANS, SAVANS ET ARTISTES

Embarqués pour l'expédition de Découvertes aux Terres Australes.

Nota. On a fait précéder d'un * les noms des personnes qui, par raison de santé ou par d'autres motifs, ne sont pas allées jusqu'aux Terres Australes, et sont restées à l'Ile-de-France dès le commencement de la campagne.

1.° A bord de la corvette *le Géographe*. { Partie du Havre le 19 octobre 1800. Rentrée à Lorient le 25 mars 1804.

État-major.

État-major.	NICOLAS BAUDIN............	Capitaine de vaisseau, Commandant de l'expédition; mort à l'Ile-de-France le 16 septembre 1803.
	LE BAS DE SAINTE-CROIX....	Capitaine de frégate; débarqué malade sur l'île Timor le 2 novembre 1801.
	*PIERRE-GUILLAUME GICQUEL..	Lieutenant de vaisseau; laissé malade à l'Ile-de-France le 25 avril 1801.
	*FRANÇOIS-ANDRÉ BAUDIN.....	Lieutenant de vaisseau; laissé malade à l'Ile-de-France le 25 avril 1801.
	HENRI DESAULSES DE FREYCINET.	Enseigne de vaisseau; fait Lieutenant de vaisseau provisoire à Timor le 20 octobre 1801; confirmé dans ce grade le 5 mars 1803.
	*JEAN-ANTOINE CAPMARTIN....	Enseigne de vaisseau; laissé malade à l'Ile-de-France le 25 avril 1801.
	FRANÇOIS-MICHEL RONSARD...	Ingénieur-constructeur de la marine; a rempli les fonctions d'Enseigne de vaisseau depuis le 29 septembre 1801, et celles de Lieutenant depuis le 20 octobre 1801.

Offi.rs de santé.	LHARIDON DE CRÉMÉNEC.....	Chirurgien-major.
	HUBERT-JULES TAILLEFER.....	Second chirurgien ; passé à bord du *Naturaliste*, au port Jackson, le 3 novembre 1802.
Aspirans de la marine.	BONNEFOI DE MONTBAZIN....	Aspirant de 1.re classe; fait Enseigne de vaisseau provisoire Timor, le 20 octobre 1801; confirmé dans ce grade le 24 avril 1802.
	*PEUREUX DE MÉLAY.........	Aspirant de 1.re classe; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
	*PIERRE-ANTOINE MORIN......	Aspirant de 1.re classe; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
	DÉSIRÉ BRETON.............	Aspirant de 1.re classe; passé à bord du *Naturaliste*, à Timor, le 29 octobre 1801.
	HYACINTHE DE BOUGAINVILLE.	Aspirant de 2.e classe ; fait Aspirant de 1.re classe provisoire à Timor, le 20 octobre 1801 ; passé à bord du *Naturaliste*, au port Jackson, le 3 novembre 1802.
	CHARLES BAUDIN (des Ardennes).	Aspirant de 2.e classe.
	*JACQUES-PHILIPPE MONTGERY.	Aspirant de 2.e classe ; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
	JEAN-MARIE MAUROUARD.....	Aide-timonnier ; fait Aspirant de 1.re classe provisoire à Timor, le 20 octobre 1801 ; passé à bord du *Naturaliste*, au port Jackson, le 3 novembre 1802.

Savans et Artistes.

*FRÉDÉRIC BISSY.............	Astronome ; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
CHARLES-PIERRE BOULLANGER.	Ingénieur hydrographe ; est passé à deux reprises sur la goëlette *le Casuarina ;* savoir : 1.° du 7 au 27 décembre 1802 ; 2.° du 10 janvier au 18 février 1803.
LESCHENAULT DE LA TOUR...	Botaniste ; passé sur *le Naturaliste*, à Timor, le 7 octobre 1801 ; rembarqué sur *le Géographe*, au port Jackson, le 3 novembre 1802 ; laissé malade à Timor, le 2 juin 1803.
RENÉ MAUGÉ................	Zoologiste ; mort à l'île Maria, le 21 février 1802.
FRANÇOIS PÉRON.............	Zoologiste.
STANISLAS LEVILLAIN.........	Zoologiste ; passé à bord du *Naturaliste*, à l'Ile-de-France, le 22 avril 1801 ; mort en mer le 29 décembre 1801.
LOUIS DEPUCH...............	Minéralogiste ; passé sur *le Naturaliste*, au port Jackson, le 3 novembre 1802 ; le 3 février 1803, débarqué malade à l'Ile-de-France, où il est mort peu de jours après.
CHARLES-ALEXANDRE LESUEUR.	Peintre d'histoire naturelle.
NICOLAS-MARTIN PETIT......	Peintre de genre.
*JACQUES MILBERT...........	Peintre de paysage ; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
*LOUIS LEBRUN..............	Dessinateur-architecte ; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
ANSELME RIEDLÉ............	Jardinier en chef ; mort à Timor le 21 octobre 1801.
ANTOINE SAUTIER...........	Garçon jardinier ; mort en mer, le 15 novembre 1801.
ANTOINE GUICHENOT[a].......	Garçon jardinier.

[a] C'est par erreur que ce nom se trouve autrement orthographié dans quelques parties du texte et sur nos cartes.

2.° A bord de la corvette *le Naturaliste*. { Partie du Havre le 19 octobre 1800. Rentrée dans le même port le 7 juin 1803.

État-major.

EMMANUEL HAMELIN.........	Capitaine de frégate; commandant la corvette.
*BERTRAND BONIE............	Lieutenant de vaisseau; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
PIERRE MILLIUS.............	Lieutenant de vaisseau; fait Capitaine de frégate provisoire à Timor, le 20 octobre 1801; laissé malade au port Jackson, le 18 mai 1802. Après la mort du commandant BAUDIN, à l'Ile-de-France, embarqué sur *le Géographe* pour en prendre le commandement, le 28 septembre 1803.
LOUIS DESAULSES DE FREYCINET.	Enseigne de vaisseau; fait Lieutenant de vaisseau provisoire à Timor, le 20 octobre 1801; confirmé dans ce grade le 5 mars 1803; nommé au commandement de la goëlette *le Casuarina*, au port Jackson, le 23 septembre 1802. Lors du désarmement de ce bâtiment, à l'Ile-de-France, passé sur *le Géographe* le 29 août 1803.
JACQUES DE SAINT-CRICQ.....	Enseigne de vaisseau; fait Lieutenant de vaisseau provisoire à Timor, le 20 octobre 1801.
FRANÇOIS HEIRISSON.........	Enseigne de vaisseau.
FURCY PICQUET.............	Enseigne de vaisseau; passé à bord du *Géographe*, à l'Ile-de-France, le 22 avril 1801; débarqué sur l'île Timor, le 26 août 1801.

Off.rs de santé.

JÉRÔME BELLEFIN............	Chirurgien-major.
FRANÇOIS COLLAS............	Pharmacien; passé sur *le Géographe*, au port Jackson, le 3 novembre 1802.

Aspirans de la marine.

JOSEPH RANSONNET..........	Aspirant de 1.re classe; fait Enseigne de vaisseau provisoire, à Timor, le 20 octobre 1801; confirmé dans ce grade le 26 octobre 1803; passé à bord du *Géographe*, à Timor, le 29 octobre 1801; passé à bord du *Casuarina*, à Timor, le 10 mai 1803; et rembarqué sur *le Géographe*, à l'Ile-de-France, le 29 août 1803.
CHARLES MOREAU............	Aspirant de 1.re classe; fait Enseigne de vaisseau provisoire à Timor, le 20 octobre 1801.
*JULIEN BILLARD............	Aspirant de 1.re classe; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
ÉTIENNE GIRAUD............	Aspirant de 1.re classe.
VICTOR COUTURE............	Aspirant de 1.re classe.
MANGIN DUVALDAILLY.......	Aspirant de 2.e classe.
*ANDRÉ BOTTARD............	Aspirant de 2.e classe; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
*ÉTIENNE ISABELLE..........	Aspirant de 2.e classe; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
JOSEPH BRUE................	Aspirant de 1.re classe; embarqué à l'Ile-de-France, le 21 avril 1801; passé sur *le Géographe*, à Timor, le 29 octobre 1801, rembarqué sur *le Naturaliste*, au port Jackson, le 3 novembre 1802.

Suite des Aspirans de la marine.

Brévedent du Bocage.....	Aide-timonnier; fait Aspirant de 2.e classe provisoire à Timor, le 20 octobre 1801, et Enseigne de vaisseau, le 26 octobre 1803; embarqué sur *le Casuarina*, au port Jackson, le 23 septembre 1802; passé sur *le Géographe*, à Timor, le 10 mai 1803.
Amand de Gouhier.........	Pilotin; fait Aspirant de 2.e classe provisoire à Timor, le 20 octobre 1801; mort en mer le 26 mai 1803.

Savans et Artistes.

Pierre-François Bernier....	Astronome; passé sur *le Géographe*, à l'Ile-de-France, le 22 avril 1801; mort en mer le 6 juin 1803.
Pierre Faure..............	Ingénieur-géographe; passé sur *le Géographe*, au port Jackson, le 3 novembre 1802; débarqué à l'Ile-de-France, le 15 décembre 1803.
*André Michaux............	Botaniste; débarqué à l'Ile-de-France, le 20 avril 1801.
*Jacques Delisse............	Botaniste; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
*Bory de Saint-Vincent......	Zoologiste; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
Désiré Dumont............	Zoologiste; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
Charles Bailly............	Minéralogiste; passé à bord du *Géographe*, au port Jackson, le 3 novembre 1802.
*Michel Garnier............	Peintre de genre; laissé malade à l'Ile-de-France, le 25 avril 1801.
*François Caguet..........	Garçon jardinier; débarqué à l'Ile-de-France, le 20 avril 1801.
*Merlot....................	Garçon jardinier, débarqué à l'Ile-de-France, le 20 avril 1801.

3.e A bord de la goëlette *le Casuarina*. { Armée au port Jackson le 23 septembre 1802. Désarmée à l'Ile-de-France le 29 août 1803.

État-major.

LOUIS DESAULSES DE FREYCINET.	Lieutenant de vaisseau; commandant la goëlette.
BRÉVEDENT DU BOCAGE......	Aspirant de 2.e classe, faisant fonctions d'Enseigne de vaisseau; passé à bord du *Géographe*, à Timor, le 10 mai 1803.
JOSEPH RANSONNET..........	Enseigne de vaisseau; embarqué à Timor, en remplacement de M. BRÉVEDENT, le 10 mai 1803.

VOYAGE

VOYAGE
DE
DÉCOUVERTES
AUX TERRES AUSTRALES.

LIVRE IV.

DU PORT JACKSON À LA TERRE D'ARNHEIM, INCLUSIVEMENT : RETOUR EN EUROPE.

CHAPITRE XXII.

Ile King : Iles Hunter : Partie N. O. de la terre de Diémen.

[Du 18 Novembre au 27 Décembre 1802.]

A PEINE nous étions sortis du port Jackson, que nous essuyâmes un de ces violens orages que j'ai décrits dans le chapitre XIX : toute la côte étoit comme embrasée par les éclairs, et la foudre nous parut tomber sur divers points.

Dans la matinée du 20, nous rencontrâmes une goëlette Angloise qui cherchoit à nous rallier, et que nous joignîmes sur les dix heures. Quelle ne fut pas notre surprise, en reconnoissant à bord de ce navire un armateur François, M. COXWELL, que nous avions vu au port Jackson, et dont les malheurs doivent être ici présentés

avec d'autant plus de détails, qu'ils se rattachent plus essentiellement à l'histoire des colonies Angloies aux Terres Australes !

Malgré son immense étendue, la Nouvelle-Hollande n'avoit pas encore fixé l'attention de l'Europe, lorsque, en 1788, l'Angleterre prit possession de ce continent, et fit partir une flotte pour y fonder une colonie. Cette entreprise extraordinaire fut à peine remarquée par les politiques, et n'excita guère d'autre intérêt que celui d'une curiosité stérile.

Enhardi, pour ainsi dire, par le silence des autres Gouvernemens Européens, le cabinet Britannique ne craignit point de rendre publiques les instructions singulières qu'il avoit remises au Commodore PHILLIP, et dont nous allons rappeler ici quelques dispositions. « La commission royale fut lue par M. D. COLLINS, Juge-Avocat. Cet acte établissoit et nommoit ARTHUR » PHILLIP Capitaine général et Gouverneur en chef de tout le » territoire appelé la *Nouvelle-Galles du Sud,* s'étendant depuis » le *cap Yorck* ou extrémité Septentrionale de la côte, dans la » latitude de 10° 37' Sud, jusqu'au *cap Sud* ou extrémité Méridionale de la même côte, dans la latitude de 43° 39' Sud, et de » tout le pays intérieur à l'Ouest, jusqu'au 105.e degré de longitude Orientale, en comptant du méridien de Greenwich, y » compris toutes les îles adjacentes dans l'océan Pacifique, par les » latitudes susdites de 10° 37' Sud, et de 43° 39' Sud, et de toutes » les villes, garnisons, citadelles, forts ou autres fortifications et » ouvrages militaires qui pourroient être construits par la suite sur » ledit continent ou dans quelques-unes desdites îles [a]. »

Pl. 1.

De ces instructions remarquables, il résulte, 1.° que toute la Nouvelle-Hollande, toutes les îles du détroit de Bass et la terre de Diémen se trouvent réunies dans l'acte de prise de possession de l'Angleterre; 2.° que pour légitimer, autant qu'il étoit possible, cet envahissement prodigieux, le cabinet de Saint-James a voulu

[a] Voyage du Gouverneur PHILLIP à Botany-Bay, *pag. 76* de la traduction françoise.

détruire jusqu'au nom de *Nouvelle-Hollande,* qui rappeloit trop les travaux et les droits d'un autre peuple : dans les instructions que je viens de citer, les limites de la prétendue Nouvelle-Galles sont en effet les mêmes que celles du continent dont cette terre ne forme qu'une partie. De ce même acte, il résulte enfin que la Nouvelle-Zélande et les nombreux archipels du grand océan équatorial se rattachent à ce nouvel Empire, sans aucune autre détermination de longitude à l'Est que les rivages du Pérou et du Chili.

En s'arrogeant la possession de cet immense espace de terre et de mer, il semble que le principal but de l'Angleterre ait été de se ménager un prétexte plausible pour écarter les autres peuples du théâtre si important de ses pêches, et s'adjuger ainsi à elle-même les avantages immenses que le commerce et les productions de ces climats lointains pourroient offrir. Fidèles à ce système d'exclusion et de monopole, les Gouverneurs du port Jackson ne négligent aucun des moyens qui sont à leur disposition pour assurer les intérêts et les prétendus droits de leur pays : les craintes que notre expédition fit naître à M. King, et dont nous parlerons bientôt, feront connoître jusqu'où vont leur jalousie et leur prévoyance à cet égard. Mais revenons d'abord au malheureux M. Coxwell.

Instruit des avantages que procurent dans les régions Australes la pêche des phoques et le commerce de leurs fourrures, M. Coxwell s'étoit associé, à l'Ile-de-France, avec le capitaine Lecorre, expérimenté dans les affaires de ce genre; ils avoient armé le navire *l'Entreprise,* de Bordeaux, pour aller pêcher dans le détroit de Bass. La paix, à cette époque, venoit d'être rétablie entre la France et l'Angleterre; et la meilleure intelligence paroissant régner entre les deux Gouvernemens, il étoit impossible, sous ce rapport, de se trouver dans des circonstances plus favorables. Malheureusement pour nos compatriotes, ils éprouvèrent en route une si violente

tempête, qu'après avoir perdu une partie de leurs voiles et presque tous leurs bastingages, ils furent contraints de venir se réparer au port Jackson.

On les y accueillit d'abord avec bienveillance ; mais aussitôt que le Gouverneur anglois fut instruit de l'objet de leur armement, il fit appeler le capitaine LECORRE, et lui signifia l'ordre de s'éloigner des rivages de la Nouvelle-Galles, sous peine d'être arrêté avec son navire et son équipage. Vainement ce malheureux capitaine supplia le Gouverneur de ne pas consommer sa ruine et celle de sa famille, en faisant manquer ainsi l'objet d'un armement dispendieux : tout fut inutile ; et déjà *l'Entreprise* étoit sur le point de retourner à l'Ile-de-France, lorsque notre Commandant parvint à fléchir M. KING, et en obtint une permission de pêche aux conditions suivantes : 1.° que le capitaine LECORRE ne pourroit pas entrer dans le détroit de Bass ; qu'il se contenteroit, en conséquence, de pêcher sur *les Deux-Sœurs,* petits îlots escarpés qui se trouvent dans le Nord des îles Furneaux, et qui ne présentent aucune espèce d'abri pour les bâtimens : 2.° que, dans aucun autre cas de ce genre, on ne pourroit jamais se prévaloir de la permission particulière accordée au navire *l'Entreprise,* et que le Commandant se chargeroit de prévenir l'administration et les armateurs de l'Ile-de-France, de l'intention où étoit le Gouvernement de la Nouvelle-Galles de repousser de ces parages tous les navires François qui voudroient y faire la pêche des phoques.

Pl. 1.

Quelque dure que pût être la condition imposée par le Gouverneur anglois à MM. COXWELL et LECORRE, ils partirent cependant pour aller s'établir sur les Deux-Sœurs ; mais à peine ils s'y trouvoient depuis huit jours, qu'une violente tempête s'étant élevée, le navire fut entraîné contre les brisans et mis en pièces. Dans ce cruel naufrage, le capitaine LECORRE périt avec son frère et les deux tiers de son équipage.... Tel fut le triste sort du premier navire François qui parut dans ces mers ; et les dispositions

du Gouvernement anglois envers les étrangers sont si rigoureuses, qu'on peut d'avance prédire de semblables désastres aux armateurs Européens qui, dans l'état actuel des choses, voudroient porter leurs spéculations dans ces contrées lointaines.

Après avoir offert à notre infortuné compatriote toutes les consolations qu'il étoit en notre pouvoir de lui donner alors, nous poursuivîmes notre route vers le détroit de Bass, que nous devions traverser pour aller reconnoître les îles qui se trouvent à son ouverture Occidentale; mais l'orage qui nous avoit assaillis le jour même de notre départ du port Jackson, fut suivi bientôt d'une tempête, qui dura, presque sans interruption, jusqu'au 1.er décembre.

Pendant cet intervalle, nous fûmes séparés du *Casuarina*, qui marchoit très-mal, ainsi que du navire Américain *the Fanny*, qui desiroit passer le détroit avec nous. Nous parvînmes pourtant, dans la matinée du 3, à doubler le promontoire de Wilson, et le 6 au soir nous laissâmes tomber l'ancre dans la baie des Éléphans-marins, à l'île King[a]. Pl. I et III, fig. 4. Pl. XXXII.

Bientôt après, *le Casuarina* vint nous rejoindre au mouillage : il avoit beaucoup souffert pendant notre séparation; ses coutures, entrouvertes par l'effort des vagues, avoient besoin d'être réparées; tous les calfats du *Géographe* furent employés à cet ouvrage ; et dès le lendemain, le bâtiment appareilla pour aller faire la reconnoissance des îles Hunter situées à l'extrémité Nord-Ouest de la terre de Diémen. En même temps l'ingénieur-géographe M. FAURE partit dans le grand canot pour lever le plan de l'île King : cette île n'avoit été jusqu'alors fréquentée que par des pêcheurs, et la carte n'en avoit pas été faite.

A peine ces dispositions étoient exécutées, que nous vîmes paroître la petite goëlette *the Cumberland*, de la colonie du port

[a] Cette île a été découverte par le capitaine REED, commandant la goëlette angloise *the Martha*.

Jackson. Ce navire portoit M. GRIMES, ingénieur en chef de l'établissement Anglois, qui venoit, par ordre du Gouverneur, nous faire une déclaration aussi singulière dans sa forme, que remarquable par son objet. « Le bruit s'étant répandu », écrivoit M. KING à notre Commandant, « que votre projet est de laisser » quelques hommes, soit à la terre de Diémen, soit à la côte » Occidentale de la Nouvelle-Galles, pour y jeter les fondemens » d'une colonie Françoise, je crois devoir vous déclarer, M. le » Commandant, qu'en vertu de l'acte de prise de possession de » 1788, solennellement proclamé par l'Angleterre, toutes ces » contrées font partie intégrante de l'Empire Britannique, et que » vous ne sauriez en occuper aucun point sans briser les liens » de l'amitié qui vient si récemment d'être rétablie entre les » deux nations; je ne chercherai pas même à vous dissimuler que » telle est la nature de mes instructions particulières à cet égard, » que je dois m'opposer, par tous les moyens qui sont en mon » pouvoir, à l'exécution du projet qu'on vous suppose : en con- » séquence, le navire de Sa Majesté *the Cumberland* a reçu l'ordre » de ne vous quitter qu'au moment où l'officier qui le commande, » aura la certitude que vos opérations sont étrangères à toute » espèce d'envahissement du territoire Britannique dans ces pa- » rages.... »

Après avoir remis leurs dépêches à notre chef, le capitaine Anglois et M. GRIMES descendirent à terre, et là, en notre présence, ils firent arborer un pavillon Anglois sur un grand arbre, au pied duquel ils placèrent quelques factionnaires; faisant ensuite plusieurs décharges de mousqueterie, accompagnées de trois *huzza,* ils renouvelèrent la déclaration de prise de possession de 1788.

Sans doute cette cérémonie pourra paroître frivole aux yeux des personnes qui connoissent peu la politique Angloise; mais pour l'homme d'état, de telles formalités prennent un caractère beaucoup plus important et plus sérieux. A la faveur de ces déclarations

publiques et répétées, l'Angleterre semble chaque jour fortifier ses prétentions, établir ses droits d'une manière plus positive, et se ménage ainsi des prétextes pour repousser, même par la force des armes, tous les peuples qui voudroient former quelques établissemens dans ces contrées... Mais écartons les réflexions pénibles qu'un tel sujet inspire, pour reprendre notre narration au point où nous l'avons laissée.

Le 8 décembre vit s'opérer enfin la séparation des deux premiers vaisseaux de l'expédition: notre conserve, *le Naturaliste,* appareilla dans la soirée pour retourner en France. Tous les yeux la suivirent long-temps, et lorsqu'elle disparut à l'horizon, un sentiment de tristesse se peignit sur chaque visage. Si loin de sa patrie, et dans la situation malheureuse où nous étions, on éprouve plus vivement le besoin de la revoir; et lorsque cette douce perspective sembloit fuir devant nous, étoit-il possible de ne pas envier le sort de ceux de nos compagnons et de nos amis qui déjà se livroient à l'espoir d'être bientôt rendus à leurs familles, à leurs affections les plus douces et les plus chères!...

Le 10, les naturalistes obtinrent les moyens d'aller s'établir à terre: nous partîmes en conséquence, MM. Leschenault, Bailly Lesueur et moi, avec le jardinier Guichenault, pour nous rendre dans le fond de la baie des Éléphans-marins; mais avant de présenter les détails de nos travaux sur ce point, il me semble indispensable de décrire rapidement l'île King elle-même, et les îlots qui en dépendent.

Au milieu de l'ouverture Occidentale du détroit de Bass, à une distance presque égale de la terre de Diémen et de la Nouvelle-Hollande, par 39° 49′ 30″ de latitude Sud, et par 142° 7′ 2″ de longitude à l'Est du méridien de Paris[a], se trouve l'île King, dont la longueur, du Nord au Sud, est d'environ quarante milles, tandis que sa largeur de l'Est à l'Ouest n'est que de vingt-cinq; sa circonférence

[a] C'est la position de notre observatoire sur le rocher des Éléphans.

totale est de cent onze. Toute la partie Occidentale de cette île, étant sans abri contre les flots de l'immense océan Austral, se trouve hérissée de brisans dangereux; il en existe aussi beaucoup vers le cap Nord, que nous avons désigné sous le nom de *Cap d'Anville :* le brassiage est en général assez considérable autour de l'île, et même, à une petite distance de la terre, on ne trouve guère moins de 6 à 10 brasses; le fond, presque par-tout, est d'un sable vaseux et noir, très-propre au mouillage; mais malheureusement la couche en est si peu profonde, elle recouvre des roches tellement tranchantes, qu'il n'est peut-être pas d'endroits plus à craindre pour les navigateurs. Outre ce premier inconvénient, l'île King présente encore celui d'être exposée aux vents du S. O., les plus impétueux et les plus redoutables de ces parages; et sa situation à l'ouverture du détroit la soumet à la funeste influence de ces courans terribles dont nous avons parlé dans le chapitre XIV. Enfin, sur toute la circonférence de l'île, on ne trouve aucun port, ni même aucune baie profonde. De ces diverses circonstances réunies, il doit résulter que le mouillage de cette île est extrêmement dangereux pour les navires, et nous verrons bientôt combien il l'est en effet.

Par sa position entre les hautes montagnes du promontoire, des îles Furneaux et de la terre de Diémen, par son isolement et
Pl. 1. son exposition aux vents du S. O., par l'épaisseur des forêts qui la couvrent, et la nature des roches qui composent son sol, l'île King paroît avoir habituellement une température humide et froide : en effet, bien que nous nous y trouvassions à une époque correspondante au mois de juin de l'hémisphère Boréal, la constitution de l'atmosphère fut toujours celle d'un automne pluvieux et avancé de nos climats. Le thermomètre s'éleva rarement au-dessus de 15 degrés, et le terme moyen de ses variations journalières fut à peine de 14 degrés pour midi. Les brumes et la rosée y furent toujours très-abondantes; la pluie ne cessa pour ainsi dire pas de
tomber

tomber pendant les quinze jours que nous passâmes à terre ; et nous apprîmes des pêcheurs Anglois qui s'y trouvoient fixés depuis treize mois, qu'il en étoit ainsi la plus grande partie de l'année. Ces pluies sont extrêmement froides et pesantes ; elles durent ordinairement deux ou trois heures, et ne cessent quelques instans que pour recommencer ensuite avec la même violence.

De cet état de l'atmosphère, il résulte que l'hygromètre est rarement au-dessous du point de saturation ; le terme moyen de l'humidité s'y est élevé jusqu'à 95°,33. Le baromètre est descendu plusieurs fois de 28 pouces 4 lignes à 27 pouces 6 lignes, ce qu'il faut attribuer sans doute à la violence des orages que nous avons éprouvés : mais, en général, la hauteur du mercure paroît être moins considérable qu'elle ne devroit l'être, d'après la position en latitude de cette île ; circonstance qui dépend peut-être de l'humidité continuelle de l'air. (*Voyez* le chap. III, tom. I.er, *pag. 34.*) Les vents de la partie de l'Ouest ont été tellement dominans, que sur quarante-trois observations répétées de huit heures en huit heures pendant notre séjour à l'île King, ils ont seuls soufflé trente-deux fois, et nous ont procuré constamment des brumes ou des averses : le peu de beau temps dont nous avons joui nous a été donné par les vents du S. E., et plus particulièrement par ceux de l'E. S. E., qui paroissent être les plus tempérés et les plus salubres de ces climats.

C'est à la combinaison de toutes les circonstances physiques que je viens de rapporter, que l'île King doit l'avantage, si précieux dans ces contrées, d'être abondamment pourvue d'eau douce. Par-tout où la disposition du sol peut se prêter à l'écoulement des eaux et à leur réunion, on trouve des sources nombreuses : c'est ainsi, par exemple, que vers le fond de la baie des Éléphans, la direction des collines étant perpendiculaire au rivage, et tout le sol sur ce point étant granitique, il existe jusqu'à six ruisseaux dans l'espace de 5 ou 6 milles seulement ; il en est de même

dans la baie des Phoques, opposée aux îles du Nouvel-An, où l'on trouve aussi plusieurs sources. Mais à la côte du N. E., à celles de l'O. et du S. O., où le sol se compose particulièrement de dunes sablonneuses, incapables de retenir l'eau des pluies, nous n'avons pu découvrir aucune trace de ruisseaux; et comme ces dunes présentent vers la mer une barrière non interrompue, il est possible de présumer que les eaux sont contraintes à refluer vers l'intérieur du pays. Cette présomption se trouve en quelque sorte confirmée par le rapport des pêcheurs Anglois : ils assurent qu'il existe au centre de l'île une espèce de grand lac, dont les eaux sont très-profondes, et du milieu desquelles s'élève une petite île que jusqu'à ce jour ils ont négligé de visiter.

Les produits minéraux de l'île King sont très-variés, et presque tous appartiennent aux roches primitives. Parmi ces dernières, on distinguoit un très-beau porphyre, qui contient des cristaux de fer sulfuré ; plusieurs espèces de roches serpentineuses et argileuses, dont quelques-unes offroient dans leurs fissures comme de petits filons d'asbeste. Sur divers points du rivage on rencontroit des cristaux assez volumineux de quartz hyalin, des fragmens de jaspe, et sur-tout de très-gros blocs d'une brèche rougeâtre et très-dure, composée de cailloux de toute grosseur, et qui pourroit offrir, par la richesse de ses couleurs et par leur variété, d'assez grands avantages au sculpteur et au marbrier. Indépendamment de ces produits d'origine primitive, on voit encore çà et là quelques roches schisteuses, qui reposent sur des parties granitiques; et vers la pointe Nord de la baie des Éléphans, il existe un rocher qui, du bord de la mer, s'avance jusque dans l'intérieur d'une vallée voisine, et qui se compose entièrement d'un grès coquillier très-dur et très-compacte.

Toutes les eaux de l'île sont chargées d'une si forte proportion d'oxide de fer, qu'il paroît probable que le métal qui sert de base à cet oxide entre pour beaucoup dans la composition de

certaines roches : peut-être même forme-t-il des mines particulières ; nous n'avons rien vu cependant qui pût confirmer cette conjecture.

Aucune espèce de substance saline ne s'est offerte à notre observation, il est vrai ; mais les pêcheurs prétendent qu'il y a dans l'intérieur du pays une colline entièrement composée de sel gemme [muriate de soude cristallisé natif]. J'indique ce fait important, sans vouloir en garantir ni en contester l'exactitude.

De toutes les roches particulières à l'île King, il n'en est point de plus remarquable que celle dont il me reste à parler ; c'est une espèce de granit d'un bleu noirâtre, à grain très-fin, mêlé de petits cristaux d'amphibole très-noirs, ce qui lui donne l'apparence d'une roche de corne. Cette substance affecte dans ses masses une sorte de cristallisation régulière et rhomboïdale, telle que chacune de ces masses présente une pyramide trièdre, dont le sommet est tourné en haut, et dont les arêtes sont vives et tranchantes. En brisant un de ces cristaux, on observe qu'il se résout en petites pyramides d'une forme analogue à celle de la masse principale.

C'est à cette constitution singulière que le granit dont il s'agit doit le triste avantage d'être la terreur des marins sur ces côtes. Comme il forme la plus grande partie des rivages de l'île King et de celles du Nouvel-An ; comme il se retrouve avec une disposition semblable au fond de la mer, revêtu seulement d'une légère couche de sable vaseux, il en résulte que les câbles les plus forts sont bientôt coupés par les angles tranchans de ce granit. Nous rapporterons plusieurs exemples de cette funeste propriété.

Toute la partie de l'île que nous avons pu reconnoître, présente le tableau d'une végétation forte et vigoureuse : en divers endroits, les arbres et les arbrisseaux se trouvent tellement pressés à la surface du sol, et leurs débris sont par-tout si multipliés, qu'il est presque impossible de pénétrer au milieu des forêts ; mais, en général, les végétaux qui les composent n'offrent pas ces proportions gigantesques que nous avions admirées dans ceux de Pl. XXXII.

la terre de Diémen ; du reste, ils appartiennent aux mêmes genres que ces derniers : comme eux ils demeurent toujours verts ; comme eux encore ils sont dépourvus de toute espèce de fruits mangeables, et sont inutiles, sous ce rapport, aux besoins de l'homme et des animaux frugivores. Nous reviendrons ailleurs avec d'autant plus d'intérêt sur ces végétaux de l'île King, que nous aurons à présenter à leur égard les résultats précieux des observations de notre botaniste M. LESCHENAULT : j'ajouterai seulement ici que la famille des Fougères, celles des Mousses et des Fungus, présentoient un grand nombre d'espèces aussi belles que vigoureuses ; ce qui m'a paru dépendre de l'humidité habituelle de l'atmosphère et du sol. Tous les rivages étoient couverts d'une grande quantité de Fucus, qui, pour la plupart, constituoient des espèces nouvelles ; j'en décrivis plusieurs sous les noms de *F. Phyllotrichos*, de *F. Caulitortus*, de *F. Panacrochordus*, &c. : cette dernière paroît comme entièrement composée de petites verrues. Je retrouvai pareillement sur ces bords le Fucus singulier de la terre Napoléon, que j'avois précédemment décrit sous le nom de *Phyllophorus*, et le *F. Gigantinus* présentoit lui-même çà et là de puissans débris. L'abondance et la variété de ces plantes marines s'expliquent suffisamment par ce que nous avons dit de la nature des rivages de cette île. C'est effectivement au milieu des rochers granitiques et sur les plages orageuses que se complaisent les productions de ce genre ; c'est, pour ainsi dire, sous le choc des vagues qu'elles s'élèvent et prospèrent.

Sur toute l'étendue de l'île King on n'aperçoit aucune trace de l'espèce humaine, et tout annonce que cette île est également étrangère aux peuplades farouches de la terre de Diémen et de la Nouvelle-Hollande.

En revanche, il est peu d'endroits, dans les régions Australes, qui nourrissent autant d'animaux utiles. Nous y avons recueilli, M. LESUEUR et moi, une foule d'espèces inconnues à l'Europe,

parmi lesquelles se trouvent deux Dasyures élégans, deux Kanguroos, le singulier animal que les habitans de la Nouvelle-Hollande connoissent sous le nom de *Wombat,* et le quadrupède bien plus extraordinaire encore que j'ai décrit sous le nom d'*Échidné soyeux.* Dans la description générale de la terre de Diémen, j'indiquerai les principaux caractères de ces animaux, et je donnerai quelques détails sur leurs mœurs. Pl. XXXIII. Pl. XXVIII.

Tous les rivages de l'île sont couverts d'un nombre prodigieux d'amphibies, dont quelques-uns n'ont pas moins de 8 à 10 mètres de longueur [25 à 30 pieds], et qui sont devenus pour les Anglois la source d'un commerce intéressant. Le chapitre suivant offrira l'histoire de ces monstres marins et celle des pêches dont ils sont l'objet. Pl. XXXII.

L'intérieur des forêts recèle une grande quantité de Casoars; le rocher des Éléphans nourrit un nombre prodigieux de Pétrels, de Mauves et de Manchots, dont plusieurs espèces étoient nouvelles pour les naturalistes; enfin, la plupart des oiseaux de la terre de Diémen se retrouvoient sur ces rivages brumeux. Pl. XXXVI et XLI.

La famille des reptiles ne m'a fourni que deux espèces de Lézards et deux Serpens : ces derniers, voisins du genre Boa sous le rapport des écailles, étoient armés l'un et l'autre de crochets venimeux. Je me suis encore procuré une nouvelle espèce de Crapaud, la seule que j'aie pu trouver soit à la terre de Diémen, soit dans le détroit de Bass.

C'est sur-tout en mollusques, en vers et en zoophytes, que l'île King présente à l'observateur des trésors pour ainsi dire inépuisables : en effet, malgré les tempêtes violentes qui régnèrent dans ces parages pendant le séjour que nous y fîmes, je parvins à m'y procurer plus de cent quatre-vingts espèces inconnues de ces trois classes du règne animal. Je décrivis ces objets avec soin, et M. LESUEUR en fit un grand nombre de dessins et de peintures. Dans cette foule d'animaux, on distinguoit beaucoup de précieux Pl. XXIX, XXX et XXXI.

coquillages, trente ou quarante espèces d'Éponges, d'Antipathes, de Gorgones, de Cellepores, de Rétepores, &c. ; plusieurs Acti-nies, des Ascidies singulières, dix ou douze Holothuries, de belles Doris, d'élégantes Amphitrites, plusieurs Aphrodites, des Néréides, des Planaires, &c. &c. L'abondance extraordinaire de ces animaux se rattache à celle des Fucus et des plantes marines, au milieu desquels ces tribus gélatineuses viennent chercher leur nourriture et leur asile.

Considérées sous le rapport de la subsistance de l'homme, les productions zoologiques dont nous venons de parler présentent de nombreux et importans avantages. Les Kanguroos de l'île King ont une chair plus tendre et plus savoureuse que celle des animaux du même genre répandus sur le continent voisin. Déjà
Pl. XXVIII. le Wombat, réduit à l'état domestique par les pêcheurs Anglois, va chercher pendant le jour, au milieu des forêts, la nourriture dont il a besoin, et rentre le soir dans la cabane qui lui sert de retraite. Animal doux et stupide, il est précieux par la délicatesse de sa chair, qui nous a paru préférable à celle de tous les autres
Pl. XXXII. animaux de ces régions. La langue des Phoques monstrueux dont nous parlerons dans le chapitre suivant, est regardée par les pêcheurs
Pl. XXXVI. comme un bon manger. Le puissant Casoar, haut de 16 à 22 décimètres [5 à 7 pieds], donne des œufs de la grosseur de ceux de l'autruche, et plus délicats que ces derniers : la viande de cet oiseau antarctique, intermédiaire, pour ainsi dire, entre celle du coq d'Inde et du jeune cochon, est véritablement exquise. Les innombrables troupes de Cormorans, de Pétrels, de Mauves et de Manchots, établies sur le rocher des Éléphans marins et sur l'île dont il dépend, fournissent, pendant une partie de l'année, des milliers d'œufs presque aussi bons que ceux de nos poules domestiques. Enfin, les crustacés divers et les coquillages qui pullulent dans ces mers, complètent le riche ensemble des ressources que la nature ici présente à l'homme.

Je viens d'esquisser rapidement le tableau général de l'île King; c'est aux détails de nos travaux et de nos périls qu'il faut nous attacher maintenant. J'ai déjà rapporté que, le 10 au soir, les naturalistes étoient partis pour aller s'établir dans le fond de la baie des Éléphans. Située à la côte orientale de l'île, cette baie n'a pas plus de deux lieues d'ouverture, et se termine au Sud par la pointe *Plumier*, au Nord par la pointe *Cowper*. Beaucoup moins profonde que la baie des Phoques qui lui est opposée, celle dont nous parlons a le précieux avantage d'être plus à l'abri des vents d'Ouest; mais elle n'est guère moins dangereuse : ce que nous dirons dans un instant suffira pour le prouver. Tout le fond de cette baie, lorsque nous y abordâmes, étoit couvert d'Éléphans marins qui, par leur couleur brune, se détachoient fortement de dessus la grève blanchâtre, et paroissoient de loin comme autant de grosses roches noires. A notre aspect, quelques-uns de ces animaux s'enfuirent en poussant d'affreux mugissemens; d'autres, au contraire, restèrent immobiles sur le sable, et nous regardoient d'un air indifférent et calme. Pl. 1 *bis*, n.° 14.

A peine nous commencions à dresser nos tentes, que nous vîmes paroître six pêcheurs Anglois qui venoient nous faire les offres de service les plus obligeantes : de ce nombre étoient deux Irlandois déportés pour opinions politiques, et condamnés à la plus misérable condition. Le chef de ces pêcheurs, nommé *Cowper*, nous apprit que, depuis treize mois, il étoit établi sur l'île avec dix hommes pour faire la pêche des animaux marins, et préparer, avec leur huile et leur fourrure, la cargaison de quelques navires destinés pour la Chine; qu'il attendoit avec d'autant plus d'impatience ces bâtimens, que tous les tonneaux qui lui avoient été remis étoient pleins depuis long-temps, et qu'il se trouvoit réduit à l'inactivité la plus contraire à ses intérêts.

Le 12 décembre, sur les trois heures du soir, à la suite d'un vent impétueux du S. O., nous vîmes *le Géographe* mettre sous voiles,

et s'éloigner précipitamment du mouillage qu'il occupoit ; ce bâtiment venoit de perdre une de ses grosses ancres, dont le câble avoit été coupé par les roches.

Dans la matinée du 13, l'ingénieur Anglois M. Grimes, et le capitaine du *Cumberland*, M. Robins, vinrent nous rendre visite sous nos tentes, et consentirent obligeamment à partager notre frugal dîner. Ces messieurs nous apprirent, sur l'expédition du capitaine Flinders, les détails suivans. Peu de jours après notre arrivée au port Jackson, cet officier étoit parti avec ses deux navires, *the Investigator* et *the Lady Nelson*, pour aller terminer la reconnoissance de la côte orientale de la Nouvelle-Hollande ; il ne tarda pas, sur ces bords dangereux, à se trouver dans la situation la plus critique. Après avoir perdu une partie de ses ancres, M. Flinders avoit été contraint de renvoyer sa conserve *the Lady Nelson*, à qui il n'en restoit pas une seule, et qui par conséquent se trouvoit hors d'état de continuer le voyage. Ce dernier navire étoit rentré au port Jackson la veille du départ du *Cumberland*. Dans la reconnoissance périlleuse qu'il venoit d'exécuter, l'intrépide capitaine Flinders avoit fait quelques découvertes importantes, et notamment celle d'un très-beau port, voisin du cap Capricorne.

Tandis que nous nous entretenions encore avec les officiers Anglois, nous vîmes reparoître *le Géographe*, qui ne tarda pas à jeter l'ancre, mais dans un lieu différent de celui qu'il avoit occupé d'abord. Nos vivres se trouvoient épuisés ; nous en attendions d'autres avec une grande impatience, lorsque nous aperçûmes une embarcation qui partoit du navire et se dirigeoit sur nos tentes. Nous pensâmes tous qu'elle nous apportoit les secours dont on n'ignoroit pas à bord du *Géographe* que nous avions le plus pressant besoin : nous nous trompions.... Le Commandant, qui venoit se promener à terre, n'avoit pas voulu laisser embarquer dans son canot les vivres que le chef de notre table, M. Lharidon, avoit destinés pour nous : une telle indifférence nous affligea d'autant

d'autant plus, que l'état du ciel annonçoit une tempête violente et prochaine; elle éclata dans la nuit; et *le Géographe*, après avoir encore perdu ses ancres, fut obligé d'appareiller de nouveau pour s'enfuir, au milieu des ténèbres, vers le détroit de Bass. Dans cet appareillage, nous eûmes le malheur de perdre notre chaloupe, qui se trouvoit à la remorque au moment où le câble fut coupé, et qui fut mise en pièces et submergée avant qu'il eût été possible de la rembarquer. Au même instant, le *crapaud* et les *galoches* du gouvernail de la corvette furent cassés par l'effort des vagues. Le ciel étoit noir, chargé de gros nuages; la pluie tomboit par torrens; et les rafales de l'O. S. O. étoient si violentes, qu'il fallut amener toutes les voiles, et mettre à la cape sous le petit foc, la pouillouse et le foc d'artimon seulement. Dans ce dernier ouragan, la goelette Angloise ne fut pas plus heureuse que *le Géographe;* après avoir perdu ses ancres, elle se trouva pareillement forcée à prendre la fuite.

Tandis que notre navire, ainsi battu par la tempête, erroit au milieu des récifs et des îlots du détroit, notre propre situation devenoit à chaque instant plus critique. La tente où nous logions MM. LESCHENAULT, LESUEUR et moi, mise en lambeaux et renversée par les rafales, ne suffisoit plus pour nous garantir des ondées qui nous accabloient jour et nuit; mais ce désagrément n'étoit rien en comparaison de la faim qui nous pressoit. Les vagues déferloient avec tant de violence le long de la grève, qu'il eût été impossible d'aller y chercher les coquillages dont nous aurions pu nous nourrir. Tous les animaux s'étoient retirés dans leurs gîtes, afin de se soustraire aux torrens de pluie qui tomboient du ciel, et nous manquions des moyens nécessaires pour les y poursuivre. Il ne nous restoit aucune espèce de provisions; et pour comble de peines, l'eau du ruisseau près duquel nos tentes étoient dressées, contenant une très-forte proportion d'oxide de fer, nous donnoit à tous un redoublement d'appétit désespérant.... Nous dûmes alors

notre salut aux pêcheurs Anglois; et sans les secours généreux qu'ils nous prêtèrent, nous eussions infailliblement été victimes de l'imprévoyance de notre chef ou de son indifférence.

Pl. XXXII. Ces pêcheurs avoient établi leur habitation au sommet d'une colline, sur la pointe Nord de la baie des Éléphans, à six milles environ de notre bivouac : elle consistoit en quatre loges ou cabanes, construites avec des pièces de bois fichées en terre, et réunies en angle vers le haut; quelques écorces grossières fermoient les intervalles que les pièces de bois laissoient entre elles. Le chef de ces pêcheurs, le bon COWPER, occupoit un de ces tristes réduits, avec une femme des îles Sandwich, qu'il avoit amenée de Mowée, et qui lui tenoit lieu d'épouse et de principale ménagère : dans cette même cabane se trouvoient réunies les provisions communes les plus précieuses, particulièrement celle des liqueurs fortes. Dans les autres cases logeoit le reste des pêcheurs. Un large brasier, entretenu jour et nuit avec de gros troncs d'arbres, servoit en même temps à chauffer les hommes et à cuire leurs alimens. Un vaste hangar voisin contenoit une énorme quantité de grosses barriques remplies d'huile, ainsi que plusieurs milliers de peaux de Phoques desséchées et prêtes à partir pour la Chine. On voyoit à côté une espèce de crochet de boucherie, auquel étoient suspendus cinq ou six Casoars, autant de Kanguroos, avec deux gros Wombats. Une grande chaudière remplie de viandes de la même espèce venoit d'être retirée du feu, et répandoit une odeur agréable.

A peine nous parûmes au milieu des pêcheurs, que ces bonnes gens nous accablèrent de témoignages d'intérêt et de bienveillance : leur chef nous introduisit dans son manoir enfumé; et là, sur une espèce de treteau, il nous fit servir un dîner que nous jugeâmes excellent. Ces masses de viandes diverses, essentiellement délicates, bien cuites dans leur jus, offroient une nourriture savoureuse, quoique d'ailleurs il fallût les manger sans pain, sans biscuit et

sans aucune autre substance analogue. Un tel genre de vie, quelque singulier qu'il puisse paroître d'abord, n'en est pas moins salubre sans doute ; car tous les pêcheurs jouissoient de la santé la plus vigoureuse, malgré les fatigues auxquelles ils étoient contraints de se livrer, malgré la température humide et froide de l'île qu'ils habitoient, et l'air infect qu'ils respiroient dans leurs cabanes.

Pour se procurer l'énorme quantité de viande qu'ils consomment, les pêcheurs emploient un moyen aussi simple que peu dispendieux. Sur les îles désertes dont nous parlons, les produits de la multiplication des diverses espèces d'animaux qu'y plaça la nature, ont pu, pendant des siècles, s'accumuler sans trouble; aussi chacune de ces espèces y compte-t-elle de nombreuses tribus : les plus importantes sont, à l'île King, les Kanguroos et les Casoars, également agiles à la course, et les Wombats, qui ne savent ni fuir ni se défendre. Tous les moyens de chasse sont suffisans pour se procurer ces derniers : quant aux Casoars et aux Kanguroos, les pêcheurs, afin de les atteindre, ont dressé des chiens qui vont seuls battre les bois, et qui manquent rarement d'étrangler chaque jour plusieurs de ces animaux : l'expédition terminée, les chiens abandonnent leur proie, accourent vers leurs maîtres, et, par des signes non équivoques, annoncent les succès qu'ils ont obtenus. Quelques hommes se détachent alors, suivent ces intelligens pourvoyeurs, qui, sans se tromper, les conduisent aux lieux où gisent leurs victimes. Ce n'est pas seulement pour les avoir appris des pêcheurs que je rapporte ces détails; nous pûmes nous-mêmes, ainsi qu'on le verra par la suite, en apprécier toute l'exactitude, pendant le séjour que nous fîmes sur l'île Decrès. Avec un seul de ces chiens chasseurs, nous prîmes en quelques jours un si grand nombre de gros Kanguroos, qu'il nous parut probable qu'un petit nombre de tels chiens, abandonné sur l'île, auroit suffi pour détruire la race de ces animaux innocens.

Cette facilité qu'ont les pêcheurs Anglois de se procurer la

nourriture nécessaire, ajoute beaucoup à l'importance du commerce dont ils s'occupent. Avec quelques foibles provisions de viande salée, de farine ou de biscuit, pour parer aux accidens imprévus, ces hommes peuvent subsister des années entières sans coûter rien à leurs armateurs. La plupart d'entre eux ne dépensent pas beaucoup non plus pour se vêtir; car en faisant subir quelques préparations grossières aux peaux de Phoques et de Kanguroos, ils trouvent moyen d'en obtenir des habits. Tous ces détails, quelque minutieux qu'ils puissent paroître, se rattachent pourtant d'une manière essentielle à l'histoire des pêches Angloises dans les régions Australes; de telles économies, en effet, ne sauroient être étrangères à ces bénéfices énormes que les armateurs Britanniques retirent de leurs expéditions sur ces rivages lointains.

Cependant *le Géographe* ne reparoissoit pas, quoique la tempête eût cessé depuis deux jours ; et notre inquiétude sur le sort de ce bâtiment devenoit d'autant plus vive, que nous connoissions mieux tous les dangers du détroit de Bass. D'ailleurs, les Anglois qui, jusqu'à ce jour, avoient pourvu si généreusement à notre subsistance, venoient de perdre un de leurs chiens qui s'étoit égaré dans les bois ; et comme peu de jours avant notre arrivée à l'île King un autre chien de cette espèce avoit péri en cinq minutes de la morsure du serpent triangulaire dont j'ai parlé précédemment, il n'en restoit plus qu'un seul pour fournir à l'approvisionnement commun. Le bon COWPER, en nous annonçant cette triste nouvelle, nous promit obligeamment de réserver pour nous tout ce qu'il lui seroit possible de retrancher sur sa propre portion et sur celle de ses gens; mais il ne nous dissimula pas ses alarmes sur notre sort futur, dans le cas où notre navire viendroit à ne point reparoître..... Ce fut alors sur-tout que nous sentîmes plus cruellement que jamais tous les inconvéniens de cette misérable obstination de notre chef à refuser des armes et des munitions aux hommes qu'il envoyoit s'établir à terre.

Heureusement la fortune, qui tant de fois nous a servis durant le voyage, ne nous abandonna pas dans cette dernière extrémité; *le Géographe* reparut le 23 au soir; et le lendemain matin, un canot expédié pour nous reprendre mit fin à notre détresse et à nos anxiétés.

Nous apprîmes, à notre retour à bord, que *le Géographe,* après avoir perdu ses ancres et sa chaloupe, avoit été poussé par la tempête jusqu'au-delà du promontoire de Wilson, et que plusieurs fois il avoit été sur le point de se perdre au milieu des îlots et des rochers qui bordent le promontoire, ou qui, répandus dans l'intérieur même du détroit, n'étoient pas indiqués sur la carte de M. FLINDERS.

Ce fut alors aussi que nous connûmes les détails suivans des opérations de M. FAURE, chargé, comme nous l'avons dit ailleurs, de faire le tour de l'île King, et d'en dresser la carte. Après avoir quitté *le Géographe* dans la matinée du 7 décembre, notre compagnon traversa le canal qui sépare l'îlot des Éléphans d'avec la pointe Cowper; il y trouva 5 brasses d'eau. Plus loin, se présente une baie de 10 milles d'ouverture environ, peu profonde, bordée dans son pourtour de dunes sablonneuses, et n'ayant pas moins de 5 à 10 brasses d'eau. Le cap *Chardin,* qui la termine au Nord, est défendu par deux chaînes de brisans, entre lesquelles M. FAURE ne craignit pas de naviguer; la sonde y rapporta 6 brasses fond de sable. Pl. 1 *bis*, n.° 14.

Du cap Chardin jusqu'à celui de d'Anville au Nord, la terre court N. O. et S. E. En cet endroit, les récifs se multiplient; le cap d'Anville en est cerné de toute part, et l'on en voit de longues traînées à 5 ou 6 milles au large de ce dernier cap. Après avoir passé la nuit au-dessous et à l'abri de tous ces brisans, notre ingénieur traversa, le 8 au matin, la passe principale qu'ils laissent entre eux et l'extrémité Nord de l'île. Le brassiage y varia de 2 à 10 et 12 brasses.

Toute la portion du rivage comprise entre le cap Chanlaire et le cap d'Anville est exclusivement composée de roches granitiques ; mais au-delà de ce dernier point, la terre, qui se dirige brusquement vers le Sud, forme une grande baie, dont les côtes sont sablonneuses, et qui se trouve protégée vers le S. O. par deux petites îles de 3 milles de longueur environ, essentiellement formées, comme l'île King, de substances granitiques et de porphyres.
Pl. I *bis*, n.° 14. Elles sont connues sous le nom de *New-Year-Day's islands* [îles du Nouvel-An], du jour où des pêcheurs Anglois en ont fait la découverte. Ces deux îles, les îlots qui en dépendent, et la grande baie qui leur est opposée, sont couverts d'innombrables légions de Phocacés divers, à la chasse desquels un parti de douze Anglois se trouvoit alors employé. Ces chasseurs étoient entretenus par le Commissaire général de la Nouvelle-Galles M. PALMER, et, comme COWPER, ils attendoient avec impatience le navire qui devoit porter en Chine la riche cargaison d'huile et de fourrures qu'ils avoient préparée.

Cependant, les violentes rafales qui avoient contraint *le Géographe* d'appareiller la première fois, se faisoient sentir bien plus vivement encore à la côte occidentale de l'île, qui y est exposée sans défense. M. FAURE, après avoir tenté vainement de lutter contre ces terribles vents du S. O., vint chercher un refuge derrière les îles du Nouvel-An. Il y fut accueilli par les pêcheurs Anglois avec la plus affectueuse bienveillance; et pendant les trois jours que la tempête le contraignit à passer dans leur asile, l'attention de ces hommes ne se démentit pas un instant, soit envers lui, soit envers les matelots de son équipage; ils le forcèrent même, à son départ, d'accepter quelques-unes de leurs plus belles fourrures.... Pourquoi faut-il que cette hospitalité touchante dont les voyages offrent tant d'exemples, soit toujours presque exclusivement exercée par des hommes à qui la grossièreté de leur caractère et leur condition misérable semblent le moins en

imposer l'obligation! .... Le malheur, plus que notre éducation brillante et notre philosophie, seroit-il donc propre à développer en nous cette vertu noble et désintéressée qui nous fait compatir aux peines d'autrui!

Au-delà des îles du Nouvel-An, on trouve la baie *des Récifs,* la plus considérable de toutes celles de l'île King. Elle n'a pas moins de 16 à 17 milles d'ouverture, sur une profondeur de 2 lieues environ; mais tout ce grand espace est tellement obstrué par les brisans, qu'il ne sauroit offrir un asile à la plus foible embarcation. La côte dans cette partie est bien boisée : le rivage du fond de la baie sembleroit être formé par des dunes de sable; mais les récifs, ainsi que les deux pointes de la baie, sont essentiellement granitiques. De ces deux pointes, l'une (celle du Nord) reçut le nom de *Cap Palmer,* et l'autre fut appelée *Cap Olivier,* en l'honneur du célèbre naturaliste et voyageur François de ce nom. Un récif assez étendu gît par le travers, et à quelques milles au large du cap Olivier. Le reste de la côte, jusqu'au cap *Bonpland,* qui forme l'extrémité Sud de l'île, se découpe en un grand nombre de petites criques peu profondes et semées de roches, dans l'une desquelles M. Faure passa la nuit du 13 au 14. Ce dernier jour, il doubla le cap Bonpland, rangea de très-près la côte S. E., reconnut dix ou douze petits îlots qui se trouvent disséminés le long de cette côte, et rejoignit *le Géographe* dans la soirée, après avoir ainsi, le premier des Européens, exécuté la circonnavigation de l'île King, et en avoir reconnu les détails géographiques.

Toutes nos opérations particulières se trouvant ainsi terminées, notre sollicitude dut se reporter sur *le Casuarina.* Déjà le temps qui lui avoit été fixé pour la reconnoissance des îles Hunter étoit expiré, et ce bâtiment n'avoit pas paru. Nous résolûmes donc d'appareiller nous-mêmes pour aller à sa recherche. Dans la soirée du 24 décembre, nous fîmes route pour cet objet, et dès le lendemain nous eûmes la vue des îles Hunter. Le 26, nous continuâmes à louvoyer en Pl. 1 *bis,* n.° 13.

face de ces îles, sans avoir connoissance du *Casuarina;* ce qui nous força de revenir à l'île King, où nous arrivâmes le 27 au matin. M. FREYCINET n'y étoit de retour que depuis la veille, et déjà cependant il avoit perdu l'une de ses ancres, dont le câble avoit été coupé comme les nôtres et ceux de la goelette Angloise, par les redoutables roches qui tapissent le fond de la baie. La réunion des deux bâtimens étant faite, M. BOULLANGER repassa de suite à bord du *Géographe,* et nous apprîmes alors les résultats précieux des opérations du *Casuarina* pendant son séjour aux îles Hunter.

Pl. I. A l'ouverture occidentale du grand détroit qui sépare la Nouvelle-Hollande de la terre de Diémen, non loin de la pointe N. O. de cette dernière terre, par 40° 25′ 38″ de latitude Australe, et par 142° 38′ 7″ de longitude à l'Est du méridien de Paris (position du cap Kéraudren), sont situées les îles dont nous parlons maintenant. Le capitaine FLINDERS les découvrit le premier en 1798, et les appela du nom qu'elles portent, en l'honneur de l'un des plus estimables Gouverneurs de la Nouvelle-Galles. Contrarié par les vents, ou pressé peut-être par l'objet essentiel de sa mission, la circonnavigation de la terre de Diémen, le capitaine Anglois, après avoir doublé le *Cap Rond [Circular Head],* se porta de suite au Nord des îles, et vint mouiller sur la côte orientale de celle à laquelle il imposa le nom de *Three Hummock island* [Ile aux Trois Mondrains], à cause de trois pitons remarquables que cette île présente vers l'intérieur du détroit. Du mouillage qu'il avoit occupé, M. FLINDERS fit route directement à l'Ouest, en prolongeant la côte Nord des îles Hunter jusqu'au-delà d'un gros îlot qui fut appelé *Ile des Albatrosses [Albatross's island].* De ce dernier point, il relevoit à l'Ouest et dans le lointain un rocher noir, qu'il nomma *Black Rock;* se rabattant alors vers le Sud, il rangea d'assez près une partie des îlots et des récifs qui obstruent la grande passe du Sud.

De

De cet exposé rapide des opérations de M. FLINDERS aux îles Hunter, il résulte que cet habile navigateur n'avoit pu déterminer exactement ni le nombre de ces îles, ni leur position relative, ni leur configuration particulière : il en étoit de même des canaux qui existent entre elles, et du détroit plus important encore qui les sépare de la terre de Diémen. Par la même raison, toute la partie de côte de cette dernière terre comprise entre le cap Rond et la pointe du N. O., restoit ignorée des géographes ; enfin, rien n'avoit été fait par le navigateur Anglois pour la connoissance de la constitution physique et des productions des îles dont je parle. Telles étoient les lacunes que laissoit à remplir la carte Angloise : on va voir maintenant par les détails de nos propres travaux, qu'il reste bien peu de chose à desirer sur cette importante partie du détroit de Bass.

Après avoir pris à son bord l'ingénieur-hydrographe M. BOULLANGER, chargé de faire avec lui le plan des îles Hunter, M. FREYCINET appareilla dans la matinée du 7 décembre ; et sur les six heures du soir il reconnut les pitons de l'île aux Trois-Mondrains, qui se dessinoient foiblement à l'horizon. Contrarié par les calmes, il ne put approcher de la terre que dans la journée du 9. A trois heures, il se trouvoit au Nord et à une très-petite distance de l'île des Albatrosses : c'est un énorme rocher granitique, dont la surface est aride et déchirée ; ses flancs sont écores et d'une hauteur médiocre ; il peut être rangé de très-près sans aucun danger.

Pl. 1 *bis*, n.° 13.

Le 10, MM. FREYCINET et BOULLANGER prirent connoissance de la côte N. O. de la plus occidentale des îles Hunter, qu'ils nommèrent *Ile Fleurieu ;* après avoir passé la nuit au large, ils vinrent chercher un asile dans le canal qui sépare cette première île d'avec celle aux Trois-Mondrains : ils y mouillèrent par 20 brasses fond de sable fin, et n'en partirent le lendemain qu'après avoir déterminé, par leurs observations astronomiques, la position

du cap le plus Nord de l'île Fleurieu, qu'ils appelèrent *Cap Kéraudren,* en l'honneur du premier médecin de la marine. Ce cap gît par 40° 25′ 38″ de latitude Australe et par 142° 38′ 7″ de longitude à l'Est du méridien de Paris. M. FLINDERS avoit placé le même point par 40° 25′ 20″ de latitude et par 142° 53′ de longitude, également à l'Est du méridien de Paris ; différence qui paroîtra très-petite, si l'on fait attention à l'incertitude toujours inséparable des observations de longitude.

Nos géographes, après avoir ainsi terminé leurs travaux dans le canal qu'ils venoient de visiter, et qui fut nommé *Canal Péron,* doublèrent de nouveau le cap Kéraudren, pour tourner l'île Fleurieu par l'Ouest, et se porter au Sud ; mais tous leurs efforts ayant échoué contre la violence des vents et des courans contraires, ils furent réduits à regagner le canal, et à se réfugier dans une très-grande baie qui occupe la côte N. O. de l'île aux Trois-Mondrains, et qu'ils désignèrent sous le nom de *Baie Coulomb.* En débarquant sur ce point, ils recueillirent plusieurs échantillons d'un granit gris et micacé, qui constitue essentiellement le sol des îles Hunter et des îlots qui s'y rattachent. Le terrain leur parut en général assez bien boisé ; mais les vents impétueux qui règnent dans ces parages, renversent une grande quantité d'arbres, et ne permettent pas que les végétaux acquièrent ici les dimensions colossales et majestueuses qui caractérisent ceux dont se composent les forêts du canal Dentrecasteaux.

Le 12, à quatre heures du matin, M. FREYCINET appareilla pour se reporter à la côte occidentale de l'île Fleurieu : bientôt après il découvrit dans l'Ouest et à quelques milles du cap Kéraudren, une chaîne de brisans très-étendue : entre la terre et ces brisans est un canal que nos compagnons traversèrent ; puis ils reconnurent le fond d'une très-grande baie qui occupe toute la partie N. O. de l'île Fleurieu, et qui, de l'un des hommes les plus illustres de notre patrie, reçut la dénomination de *Baie Cuvier.*

Le cap *Lenoir,* hérissé de brisans dangereux, la termine au S. O.

En s'avançant ainsi vers le Sud, le projet de nos compagnons étoit de reconnoître et de traverser le détroit qui sépare les îles Hunter d'avec la terre de Diémen; ils le trouvèrent obstrué par un très-grand nombre d'îlots et de récifs. « Les vagues qui venoient » briser sur cet amas de roches », dit M. FREYCINET, « offroient » un spectacle effrayant; quelques-uns de ces récifs, absolument » à fleur d'eau, ne présentoient à l'œil qu'une nappe d'écume » blanchâtre; d'autres, plus élevés, mais d'une couleur noire, » formoient avec les premiers un contraste imposant et terrible. »

La passe qui se trouve entre ces nombreux îlots et l'île Fleurieu paroissoit praticable; M. FREYCINET s'y engagea, en rangeant de très-près la pointe S. O. de l'île Fleurieu, qu'il appela *Pointe Cassard;* et peu d'instans après il se trouva à l'entrée d'une baie très-vaste, appartenant à la côte Nord de la terre de Diémen, et qui reçut le nom de *Baie Boullanger.* Déjà nos compagnons s'applaudissoient de cette découverte importante, lorsqu'aux approches du *cap Berthoud,* qui forme la pointe occidentale de la baie, le brassiage tomba tout-à-coup de 10 à 3 brasses, et les força de virer de bord pour s'échapper par le canal dangereux qu'ils venoient de parcourir.

A cette époque, les vents souffloient avec tant de violence, que M. FREYCINET, pour soulager son navire, qui fatiguoit beaucoup et qui faisoit jusqu'à 10 pouces d'eau à l'heure, fut obligé de mettre à la cape. « Durant tout le reste du jour », dit cet officier, « le temps fut très-mauvais; les rafales étoient pesantes, et » se succédoient rapidement. L'orage continua toute la nuit, et » nous donna des grains très-forts; le tonnerre ne cessoit de faire » entendre d'affreux roulemens, et la pluie tomboit avec une abon- » dance extrême. » Je dois observer, à cet égard, que, pendant notre séjour à l'île King, nous fûmes nous-mêmes d'autant plus étonnés de la fréquence et de la force du tonnerre dans ces

régions, que l'atmosphère ne cessa presque jamais d'être surchargée de brumes très-froides et de brouillards épais. J'ai parlé déjà plusieurs fois de ce phénomène singulier de la météorologie des contrées Australes, sans pouvoir en accorder l'existence avec la position des lieux, leur température et leur constitution hygrométrique.

La journée du 13 fut employée à prolonger une partie de la côte N. O. de la terre de Diémen, et à se rapprocher des points dont le mauvais temps de la veille avoit forcé nos ingénieurs de s'éloigner. *Le Casuarina*, durant la nuit, faillit se perdre sur une nouvelle traînée de récifs, qu'il ne parvint à doubler qu'après les plus grands efforts.

Le 14, tous les signes d'un coup de vent impétueux et prochain se multipliant de plus en plus, M. Freycinet, pour le recevoir, abandonna ces côtes sauvages. Le 15, l'orage éclata par des rafales de l'O. N. O. variables à l'O. S. O.; le ciel, chargé de gros nuages, versoit à flots une pluie continue; la mer étoit énorme. Qu'on juge de toute la peine qu'avoient à supporter nos deux géographes dans un foible esquif, entrouvert de toute part, et faisant jusqu'à 11 pouces d'eau à l'heure: pour épuiser ces torrens, l'équipage, accablé de veilles et de fatigues, ne pouvoit plus suffire, et les officiers, dans cette circonstance difficile, furent réduits à travailler eux-mêmes à la pompe.

Le 16, le 17 et le 18 décembre, l'ouragan continuant toujours avec la même violence, et le navire se trouvant de plus en plus maltraité par les vagues, M. Freycinet résolut de se réfugier derrière les îles Hunter. Il y parvint le 18 au soir, et laissa tomber l'ancre par 13 brasses fond de sable, à quelques milles et dans le S. O. de l'île aux Trois-Mondrains.

Le 19, le 20 et le 21 décembre, les vents se soutinrent avec tant de violence, le navire paroissoit tellement fatigué par la tempête, qu'on pouvoit craindre les plus funestes accidens en se livrant

de nouveau à la fureur d'une mer en courroux. Pressé néanmoins de se conformer aux instructions de son chef, qui ne lui avoit donné que quinze jours pour terminer cette dangereuse mission, M. Freycinet fit plusieurs tentatives pour reprendre le large; mais tout son dévouement fut inutile, et chaque jour il se vit contraint de revenir au lieu même qu'il s'efforçoit de quitter.

Enfin, le 22 décembre ayant ramené le beau temps, nos géographes en profitèrent pour aller reconnoître la grande baie qu'ils n'avoient pu qu'entrevoir dans la journée du 12. A quatre heures du matin, ils étoient sous voiles ; mais bientôt après avoir dépassé l'extrémité Sud de l'île Fleurieu, qui reçut la dénomination de *Cap Lislet*, le brassiage diminua si rapidement, qu'on perdit tout espoir d'arriver jusqu'au fond de la baie. Cependant, comme il ne s'agissoit de rien moins que de décider si les terres détachées dans la carte de M. Flinders étoient effectivement des îles, ainsi qu'il étoit possible de le croire, et que d'ailleurs le fond de la baie étoit par-tout sablonneux, ils résolurent, au risque d'un échouement, de poursuivre leur route vers l'intérieur de la baie. Déjà ils n'avoient plus qu'une brasse et demie d'eau lorsqu'ils voulurent virer de bord; mais il n'étoit plus temps, et le navire échoua par 7 pieds d'eau. Heureusement M. Freycinet avoit compté sur la marée montante pour être remis à flot, et son calcul ne fut pas trompé. Dans cette reconnoissance hardie, nos géographes parvinrent à s'assurer que la portion de côte représentée comme une île dans la carte Angloise, appartient à la grande terre, et forme la côte orientale de la grande baie Boullanger ; mais ils se convainquirent en même temps que cette baie, obstruée sur tous les points par d'énormes bancs de sable, est absolument inutile aux besoins des navigateurs.

Cependant M. Freycinet et son compagnon avoient complété la reconnoissance de l'île Fleurieu, du canal qui la sépare d'avec celle aux Trois-Mondrains, et d'une partie de cette dernière île elle-même. Dans une navigation habile et périlleuse, ils avoient

embrassé les îlots nombreux du détroit qui existe entre la terre de Diémen et les îles Hunter, reconnu la baie Boullanger, et fixé la position du cap le plus Nord de la terre de Diémen, auquel nous avons imposé le nom de *Cap Buache.* Le temps prescrit pour leur retour à l'île King, étoit expiré; mais, abandonner ces rivages sans compléter leurs travaux, sans examiner la portion de côte qui, du cap Buache, se porte dans l'Est jusqu'au cap Rond, c'eût été perdre, pour ainsi dire, le fruit de tant de peines et de périls; en conséquence, ils résolurent de prolonger leur séjour aux îles Hunter, et de redoubler de zèle dans leurs opérations.

Pl. 1 *bis*, n.° 13. Le 23 décembre, après avoir exploré la côte orientale de l'île aux Trois-Mondrains, ils doublèrent le cap Buache et fixèrent la position de cinq petits îlots qui l'entourent; ensuite ils découvrirent une nouvelle baie, peu profonde, mais très-alongée, qu'ils nommèrent *Baie Ransonnet :* elle leur parut susceptible de fournir un assez bon abri contre les vents d'Ouest et de S. E. en passant par le Sud. Un isthme d'une nature sablonneuse, large à peine d'un mille ou deux, sépare cette dernière baie de celle de l'Ouest; le cap *Guyton,* formé de roches granitiques, la termine au S. S. E.

Le 24, après avoir doublé le cap *Élie,* on se trouva par le travers d'une ouverture très-profonde, qui présentoit l'apparence d'une rivière. « Son intérieur », dit M. Freycinet, « se trouve » rempli d'une multitude de bancs, dont la plupart assèchent à » mer basse : quelques-uns sont absolument cachés sous l'eau; » l'un d'entre eux, sur lequel la mer vient briser, se termine au » Nord par un petit îlot. » La disposition de ces bancs n'ayant pas permis à M. Freycinet de pénétrer par le Sud dans l'enfoncement qu'il venoit de découvrir, et qui reçut le nom d'*Entrée du Casuarina,* cet officier s'y engagea par le Nord, en suivant un petit chenal compris entre l'îlot dont je viens de parler et le cap Élie; mais bientôt les sondes devinrent tellement irrégulières, qu'il hésita plusieurs fois à s'avancer. Cependant, comme il étoit d'un grand intérêt

de constater l'existence d'une rivière sur ce point, il poursuivit sa route; mais la sonde ayant sauté tout-à-coup de 3 brasses à 7 pieds, il se trouva échoué de nouveau sur un banc de sable, avant d'avoir pu atteindre l'extrémité de l'enfoncement, dont toutefois il apercevoit vaguement les terres basses et coupées. Ainsi qu'il étoit arrivé déjà dans la baie Boullanger, la marée suffit pour remettre le navire à flot; et dans le même temps, une légère brise s'étant élevée du S. S. O., M. FREYCINET en profita pour opérer sa retraite.

Le 25 au matin, après avoir fait les relèvemens nécessaires pour lier ses opérations des jours précédens avec la position du cap Rond, il s'empressa de regagner l'île King. En cotoyant la partie Sud de l'île aux Trois-Mondrains pour venir gagner le canal Péron, il aperçut à peu de distance de la terre un petit îlot qui se trouvoit entièrement couvert de Phoques.

Le rapport de MM. FREYCINET et BOULLANGER fut reçu par tout le monde avec un plaisir d'autant plus vif, qu'en réunissant ces derniers travaux à ceux que nous avions exécutés déjà, soit à l'extrémité Sud, soit à la côte orientale et dans le Nord de la terre de Diémen, il en résultoit que la géographie de cette grande île Australe se trouvoit entièrement terminée par nos soins.

A peine la jonction des deux navires étoit faite, que nous nous mîmes en route pour la terre Napoléon; mais avant d'aborder à ces nouveaux rivages, il convient de présenter l'histoire du plus grand Phoque des mers du Sud, et des pêches lucratives dont il est devenu l'objet.

CHAPITRE XXIII.

Histoire de l'Éléphant marin, ou Phoque à trompe [Phoca proboscidea, N.] : *Pêches des Anglois aux Terres Australes.*

En faisant un besoin aux Phoques de venir se reposer au milieu des terres, et d'y déposer leurs petits, la nature semble avoir voulu les dévouer à la mort et à la destruction. En effet, sans aucun moyen de défense, pouvant à peine se traîner sur le sol, les Phoques par-tout doivent tomber victimes des grands animaux, et sur-tout de l'homme. Aussi, fuyant également ces deux genres d'ennemis, leurs troupeaux timides ne se produisent-ils en grand nombre que sur ces îles éloignées, que sur ces rochers solitaires, qu'au milieu de ces glaces éternelles où les bêtes féroces n'existent pas, où l'homme, plus redoutable encore, n'a pas fixé son séjour habituel.

La plupart des îles des régions Australes devoient, à ce double titre, devenir plus particulièrement la retraite de ces nombreuses légions d'amphibies : on n'y a pu trouver encore aucun animal féroce plus gros que le chat domestique ; et l'espèce humaine, déjà si rare sur les plus grandes terres, n'habite pas les îles sans nombre qui les avoisinent. C'est là que les Phoques ont établi leur empire ; c'est là qu'ils ont pu, multipliant leurs paisibles invasions, occuper successivement les Malouines, où M. de Bougainville et Pernetty en observèrent plusieurs tribus remarquables ; Tristan-d'Acuña, où du Petit-Thouars, avant Macartney, en découvrit une très-grande espèce ; la terre de Sandwich, où les Anglois ont établi des chasses régulières contre ces animaux ; celle de Kerguelen, où Pagès en trouva de grandes troupes. Les îles S.t-Pierre et S.t-Paul d'Amsterdam en ont offert d'innombrables légions à Cox, à Mortimer, au lord

lord Macartney ; Hawkins, Schouten, le Maire, Beauchêne, Roggers, Marion, Spilberg, Candish, Nassau, Olivier de Noort, Quirogoa, Dampier, Surville, Furneaux, Byron, de Gennes, Battell, Dracke, Houttmann, Hagenaar, Narbrough, Labbe, Guyot, Frézier, Wallis, Barrow, de Grandpré, White, Stavorinus, &c. &c., en observèrent en mille endroits de ces contrées méridionales ; Anson a décrit ceux de l'île Juan-Fernandez ; Cook, Forster, Sparmann, ont reconnu les troupeaux de la Nouvelle-Zéelande, de l'île Georgia, et des îles du Nouvel-An à la terre des États ; Labillardière, Mainziez et Vancouver en ont rencontré plusieurs espèces à la terre de Diémen, à la Nouvelle-Hollande : les archipels dangereux de la côte orientale de ce dernier continent en sont abondamment fournis ; nous en avons trouvé nous-mêmes à la baie de l'Aventure, sur l'île Bruny, à l'île Maria et dans la baie Fleurieu ; toutes les îles Furneaux, l'île Swan, Waterhouse, l'île Clarck, l'île de la Préservation, les Deux-Sœurs, l'île King, les îlots du Nouvel-An, les îles Hunter, en nourrissent d'innombrables tribus. De nouvelles troupes de ces singuliers animaux se sont offertes à notre observation sur les rivages de l'île Decrès, sur ceux des îles Joséphine et de l'archipel S.t-Pierre et S.t-François, dans le port du Roi-Georges, derrière le mont Gardner à la terre de Nuyts et dans la baie du Géographe à la terre de Leuwin ; l'île Rottnest, l'île Buache, l'île Berthollet, à la terre d'Édels, en étoient pareillement couvertes; enfin, nous avons retrouvé de ces amphibies à la terre d'Endracht, dans la baie des Chiens-marins, sur l'île Depuch, à la terre de Witt, et jusqu'au milieu des régions équatoriales Australes. Ainsi donc, il n'est pour ainsi dire aucun point de ces immenses contrées qui ne nourrisse des espèces plus ou moins grandes, des troupeaux plus ou moins nombreux de cette famille de Phoques, si peu connue jusqu'à présent, et qui ne sauroit manquer un jour de former une des principales coupes du règne animal.

Pl. XXXII. A la tête de ces mammifères marins de l'hémisphère antarctique, il faut placer, sans doute, le Phoque à trompe [*Phoca proboscidea, N.*], le plus grand et l'un des plus remarquables de tous ceux qui sont connus. Cette espèce, à la vérité, n'est pas absolument nouvelle ; mais elle a été jusqu'à ce jour décrite d'une manière tellement imparfaite, elle a deux fois été si grossièrement dessinée, que le travail de M. LESUEUR et le mien doivent recevoir un intérêt particulier de celui-là même qu'on a fait avant nous.

Les Hollandois, dans la relation du voyage de la célèbre flotte de MAURICE DE NASSAU, en 1623, parlèrent les premiers du Lion marin de l'île Juan-Fernandez. (Recueil des Voyages de la compagnie, tom. III, *pag. 710.*)

Après eux, en 1708, ROGGERS publia sur ce grand Phoque des détails qu'il avoit appris d'un malheureux Écossois nommé SELKIRK, abandonné pendant plus de quatre ans sur les rivages de l'île Juan-Fernandez, et que l'amiral Anglois recueillit à bord de son navire.

ANSON passe cependant pour avoir le premier fait connoître le puissant amphibie dont nous parlons ; mais la date de son voyage ne remontant pas au-delà de 1742, il en résulte que plus d'un siècle auparavant, l'existence du Phoque à trompe étoit connue de l'Europe. Si la plupart des observations du lord Anglois sont exactes, il n'en est pas ainsi de la figure qui les accompagne ; elle se ressent trop de cette époque encore peu éloignée, où l'amour du merveilleux entraînoit les meilleurs esprits. Une attitude que ne sauroit jamais affecter cet animal ; une expression de physionomie qu'il n'a pas ; des mains à cinq doigts distincts, articulés, munis chacun d'un ongle bien arrondi ; une queue bien élégamment retroussée, bien régulièrement découpée en feuilles d'acanthe ; tout dans cette figure semble avoir eu pour objet de reproduire les anciens Tritons de la mythologie Grecque, ou les hommes marins des traditions populaires.

PERNETTY en donna lui-même une seconde figure non moins incorrecte, ou, pour mieux dire, non moins fausse.

COOK, FORSTER et BOUGAINVILLE ont parlé de ce Phoque, observé par les navigateurs Anglois sur l'île Georgia, et par M. DE BOUGAINVILLE aux Malouines, où BERNARD PENROSE l'avoit précédemment rencontré. Enfin, nous devons à DAMPIER et à BYRON quelques détails sur le même animal.

Tous les navigateurs que je viens de citer s'accordent à lui donner le nom de *Lion marin*, nom beaucoup plus convenable au *Phoca jubata* du Nord, à qui sa longue crinière l'avoit fait conférer déjà depuis long-temps. D'ailleurs, plusieurs autres grandes espèces de Phocacés, et tout récemment encore celle des îles S.t-Pierre et S.t-Paul d'Amsterdam, ayant obtenu ce même nom, il devient de plus en plus une source de confusion et d'erreur ; il doit donc être rejeté pour l'animal que nous décrivons.

En l'indiquant sous le titre spécifique de *Leonina*, LINNÆUS lui donne un caractère qu'il n'eut jamais, celui d'une crête sur le front, *fronte cristata :* ce célèbre naturaliste fut évidemment abusé par les figures inexactes d'ANSON et de PERNETTY. Tous les naturalistes postérieurs à LINNÆUS ont consacré la même erreur.

Les sauvages de la Nouvelle-Hollande connoissent le Phoque dont il s'agit, sous le nom de *Miourong.*

Enfin, les pêcheurs Anglois de ces rivages l'appellent *Éléphant marin [Sea-Elephant];* et c'est de là que la baie de l'île King, où ces mammifères se réunissent en plus grand nombre, a reçu le nom de *Baie des Éléphans.* Cette dernière désignation, manifestement déduite des proportions gigantesques de l'animal, de la grossièreté de ses formes, et sur-tout de l'espèce de trompe qu'il porte au bout du museau ; cette désignation, dis-je, seroit assez convenable, si elle n'eût été déjà consacrée pour le Morse, qui l'emprunta lui-même des deux singulières défenses analogues à celles de l'Éléphant, qu'il porte à la mâchoire supérieure.

Aucune de ces différentes dénominations ne pouvant donc être rigoureusement employée comme spécifique, nous avons cru devoir adopter celle de Phoque à trompe [*Phoca proboscidea*], qui rappelle d'abord le caractère singulier par lequel cette espèce se distingue de toutes celles que l'on a connues jusqu'à ce jour.

Pl. XXXII. Des proportions énormes de 20, 25 ou même 30 pieds de longueur, et de 15 à 18 pieds de circonférence; une couleur tantôt grisâtre, tantôt d'un gris-bleuâtre, plus rarement d'un brun-noirâtre; l'absence des auricules, deux lanières inférieures longues, fortes, arquées et saillantes; des moustaches formées de poils durs, rudes, très-longs et tordus comme une espèce de vis; d'autres poils semblables, placés au-dessus de chaque œil, et tenant lieu de sourcils; des yeux extrêmement volumineux et proéminens; des nageoires antérieures fortes et vigoureuses, présentant à leur extrémité, tout près du bord postérieur, cinq petits ongles noirâtres; une queue très-courte, cachée, pour ainsi dire, entre deux nageoires horizontalement aplaties, et plus larges vers leur partie postérieure : tels sont les traits qui distinguent en général le Phoque à trompe. Mais un caractère plus particulier se présente dans cette espèce de prolongement du museau, ou plutôt des narines, qui a fait imposer à cet amphibie le nom d'*Éléphant marin*. Lorsque l'animal est en repos, ces narines, affaissées et pendantes, lui donnent une face plus large; mais toutes les fois qu'il se relève, qu'il respire fortement, qu'il veut attaquer ou se défendre, elles s'alongent et prennent la forme d'un tube de 32 centimètres [1 pied] de longueur environ : non-seulement alors la partie antérieure de la tête présente une figure toute différente, ainsi qu'on peut l'observer dans le dessin de M. Lesueur; mais la nature de la voix en est également beaucoup modifiée. Les femelles sont étrangères à cette organisation; elles ont même la lèvre supérieure légèrement échancrée vers le bord.

Les individus de l'un et de l'autre sexe ont le poil extrêmement

ras; dans tous il est d'une qualité trop inférieure, pour que leur fourrure puisse rivaliser avec celle de la plupart des autres espèces de Phocacés [a] Antarctiques.

Habitant exclusif des régions Australes, le Phoque à trompe se complaît particulièrement sur les îles désertes; de manière toutefois qu'il semble en affectionner quelques-unes exclusivement aux autres. Ainsi, dans ce même détroit de Bass qui réunit les îles Furneaux, l'île Clarck, la Préservation, les Deux-Sœurs, Waterhouse, l'île Swan, le groupe de Kent, les îlots du Promontoire, l'île King, les îles du Nouvel-An, l'île aux Trois-Mondrains, l'île Fleurieu et les nombreuses petites îles qui se rattachent à ce dernier système, le Phoque à trompe n'habite en grandes troupes que sur les îles Hunter, l'île King et celles du Nouvel-An; à peine en trouve-t-on quelques individus sur les Deux-Sœurs : ils paroissent être complétement étrangers à l'île Maria ; sur l'île Decrès, je n'ai pu voir qu'une seule défense de Phoque à trompe; enfin cet amphibie n'existe pas sur le continent de la Nouvelle-Hollande, non plus que sur la terre de Diémen. Les habitans de ces deux dernières régions ne le connoissent que par quelques individus que les courans ou les tempêtes repoussent sur leurs rivages. On en observe de nombreux troupeaux à la terre de Kerguelen, sur l'île Georgia et à la terre

[a] J'appelle *Phocacés [Mammalia Phocacea]*, tous les animaux réunis par les naturalistes sous le nom de *Phoques*. La famille nouvelle que je propose se divise en deux genres, distingués par la présence des auricules ou leur absence; les Phocacés à auricules *[Phocacea auriculata]*, sont réunis dans un genre particulier sous le nom d'*Otarie [Otaria, N.]* Les Phocacés dépourvus d'auricules *[Phocacea inauriculata]*, constituent le genre des *Phoques* proprement dits *[Phoca, N.]*. Dans un travail très-étendu que je prépare sur la famille des animaux marins dont je parle, j'insisterai principalement sur la nécessité des distinctions que j'adopte ici, et que BUFFON avoit déjà proposées. Je démontrerai aussi que tous les ouvrages systématiques sur les Phoques sont remplis des erreurs les plus graves; que sous un même nom, les espèces les plus disparates se trouvent confondues dans certains cas, tandis que, dans d'autres circonstances, on a, pour ainsi dire, formé de pièces de rapport des êtres qui restent sans type dans la nature. Je m'efforcerai sur-tout de constater le principe important, que toutes les espèces connues des Phocacés Antarctiques sont différentes de celles du Nord, et qu'il n'en est aucune, dans l'un ou dans l'autre hémisphère, qui soit véritablement cosmopolite.

des États, où les Anglois font habituellement la pêche de ces animaux. Nous avons vu qu'ils existent en grand nombre sur l'île Juan-Fernandez, et qu'on en trouve aux îles Malouines; mais ils sont plus rares sur ce dernier point. Quelle que puisse être la raison de cette préférence, qui dépend peut-être de la présence ou de l'absence des petites mares d'eau douce dans lesquelles les Phoques à trompe aiment à se vautrer, il résulte de toutes les observations faites jusqu'à ce jour sur cet objet, que ces puissans animaux sont confinés entre les 35.e et 55.e degrés de latitude Sud, et qu'ils existent dans l'océan Atlantique et le grand océan Austral.

Non-seulement le Phoque à trompe n'habite pas indifféremment toutes les îles, mais encore il ne réside pas toujours sur celles qu'il a choisies de préférence. Également ennemi d'une chaleur trop active ou d'un froid trop vif, il s'avance, avec l'hiver de ces parages, du Sud vers le Nord, et retourne, avec l'été, du Nord vers le Sud. C'est à la mi-juin qu'il exécute sa première migration : il aborde alors en grandes troupes sur les rivages de l'île King ; ces rivages en sont quelquefois couverts, disent les pêcheurs Anglois. Cette marche régulière avoit été déjà décrite par le capitaine ROGGERS ; il paroît même que plusieurs Phocacés du Nord ont des mœurs analogues, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le passage suivant de STELLER, qui, ayant fait naufrage sur l'île de Béring, eut occasion d'observer plus particulièrement ces animaux : *Leo et Ursus marini, animalia* migrantia, *eâdem ratione ut Anseres, Cygni, &c., recessus maris et incultas insulas quærunt, quò ibi à pinguedine se liberare, veneri indulgere, et partum edere possint; quibus peractis, avium more domum repetunt.* (STELLER, *de Bestiis marinis*, pag. 291.) On va voir que tous les détails de cette observation conviennent parfaitement au Phoque à trompe.

Un mois après leur arrivée, les femelles commencent à mettre bas ; réunies toutes ensemble sur un point du rivage, elles sont environnées par les mâles, qui ne les laissent plus retourner à la mer,

et qui n'y retournent plus eux-mêmes, non-seulement jusqu'à ce qu'elles se soient délivrées de leur fruit, mais encore pendant toute la durée de l'allaitement. Lorsque les mères cherchent à s'éloigner de leurs petits, les mâles les repoussent en les mordant. Ces détails singuliers sont rapportés déjà par ROGGERS ; ils n'avoient pas échappé non plus au rigoureux observateur dont nous avons tant de fois confirmé le jugement et l'exactitude. « Cet animal », dit DAMPIER en parlant de son Lion marin, « demeure quelquefois » des semaines entières à terre, s'il n'en est pas chassé. »

Le travail du part ne dure pas plus de cinq ou six minutes, pendant lesquelles les femelles paroissent beaucoup souffrir : dans certains momens, elles poussent de longs cris de douleur ; elles perdent peu de sang. Durant cette pénible opération, les mâles, étendus autour d'elles, les regardent avec indifférence.

Les femelles ne font jamais qu'un petit ; et dans l'espace de cinq ou six ans que les pêcheurs ont observé ces Phoques sur divers points des régions Australes, ils n'ont vu qu'un seul exemple de portée double. Ainsi donc, dans cette espèce, on trouve une nouvelle preuve en faveur d'un principe généralement vrai : *Le nombre des fétus est d'autant moindre que les animaux sont plus grands.*

L'Éléphant marin, en naissant, a 4 ou 5 pieds de longueur ; il pèse environ 34 kilogrammes [70 livres] ; les mâles sont déjà plus gros que les femelles [a] : du reste, les proportions relatives des uns et des autres n'offrent pas de différence sensible d'avec celles qu'ils doivent avoir un jour.

Pour donner à teter à son nourrisson, la mère se tourne sur le côté, en lui présentant ses mamelles. L'allaitement dure sept ou huit semaines, pendant lesquelles aucun membre de la famille ne mange ni ne descend à la mer. Ce phénomène d'une si longue abstinence n'avoit pas échappé non plus à l'Écossois dont nous

[a] Une disproportion semblable a lieu pour le *Phoca ursina*, LIN. *[Otaria ursina, N.]*: *Mares partu multùm majores eduntur.* (STELLER, *de Bestiis marinis*, pag. 349.)

avons précédemment parlé. « Vers la fin du mois de juin », dit ROGGERS d'après SELKIRK, « ces animaux vont sur l'île Fernandez, » pour y poser leurs petits à un coup de mousquet du bord de la » mer, et ils s'y arrêtent jusqu'à la fin de septembre sans bouger » de place, et sans prendre aucune sorte de nourriture appa- » rente. » (ROGGERS, tom. I, *pag. 207.*) FORSTER avoit fait la même observation à la terre des États : « Ils viennent au rivage » pour engendrer sur ces cantons paisibles : il ne prennent pas de » nourriture pendant leur séjour sur la côte, qui est quelquefois » de plusieurs semaines ; mais ils deviennent maigres, et ils avalent » une quantité considérable de pierres pour tenir leur estomac » tendu. » (FORSTER, 2.e Voy. de COOK, tom. VIII, *pag. 56.*) L'auteur parle ici de l'*Otaria Leonina, N.* [a]

L'accroissement des nourrissons est si prompt, que, dans les premiers huit jours qui suivent la naissance, ils gagnent 4 pieds de longueur et 100 livres de poids environ.

Un développement si considérable ne peut avoir lieu qu'aux dépens de la mère, puisqu'elle ne compense par aucune espèce d'alimens, la déperdition de substance nourricière qui le produit; aussi maigrit-elle à vue d'œil : on en a même vu périr pendant cet allaitement pénible ; mais il seroit difficile de décider si elles avoient succombé d'épuisement, ou si quelque maladie particulière avoit causé leur mort.

Au bout de quinze jours, les premières dents paroissent ; en quatre mois elles sont toutes dehors. Les progressions de l'accroissement sont si rapides, qu'à la fin de la troisième année les jeunes Phoques ont atteint à la longueur de 60 à 80 décimètres [18 à 25 pieds], qui est le terme le plus ordinaire de leur grandeur; dès ce moment ils ne croissent plus qu'en grosseur.

[a] Quelque singulier que puisse être le phénomène dont il s'agit, il n'est pas cependant particulier aux grands Phocacés des régions Australes; STELLER a observé quelque chose d'analogue sur le Lion marin du Nord [*Otaria jubata, N.*]: *Senes autem junio et julio parum vel etiam nihil omnino comedunt, ac interea temporis valde macilentæ evadunt.*

Lorsque

Lorsque les nourrissons se trouvent âgés de six à sept semaines, on les conduit à la mer : les rivages sont abandonnés pour quelque temps ; toute la troupe vogue de concert, si l'on peut s'exprimer ainsi. La manière de nager de ces mammifères est assez lente ; ils sont forcés, à des intervalles très-courts, de reparoître à la surface de l'eau pour respirer l'air dont ils ont besoin. On observe que les petits, lorsqu'ils s'écartent un peu de la bande, sont poursuivis aussitôt par quelques-uns des plus vieux, qui les obligent, par leurs morsures, à regagner le gros de la famille.

Après être demeurés trois semaines ou même un mois à la mer, soit pour familiariser leurs petits avec cet élément, soit pour réparer leurs forces épuisées par une longue abstinence, les Éléphans marins reviennent une seconde fois au rivage ; ils y sont ramenés par un besoin pressant, celui de la reproduction.

Je viens de dire qu'à l'âge de trois ans ces animaux ont pris tout leur accroissement : alors aussi se développe cette trompe remarquable du mâle, dont nous avons précédemment parlé. Jusqu'à ce moment, il étoit confondu, pour ainsi dire, avec la femelle : on peut donc regarder cet organe comme un indice de la puissance qu'il a acquise de multiplier.

A la voix impérieuse de l'amour, l'union commune disparoît pour tout le temps que doit durer l'ivresse qu'il inspire. Animés par les mêmes desirs, les mâles viennent se heurter entre eux; ils se battent avec acharnement, mais toujours individu contre individu : ce caractère de générosité n'est point particulier aux animaux dont nous parlons; on le retrouve aussi dans l'Ours marin du Nord [*Otaria ursina*, *N.*] [a]. La manière de combattre des Phoques à trompe est assez singulière. Les deux colosses rivaux se traînent pesamment; ils se joignent; et se mettant, pour ainsi dire, museau contre museau, ils soulèvent toute la partie antérieure de leur

[a] *Si duo adversùs unum pugnant, alii oppressi veniunt in auxilium, indignati imparis certaminis.* (STELLER, *de Bestiis marinis*, pag. 351.)

corps sur leurs nageoires; ils ouvrent une large gueule; leurs yeux paroissent enflammés de desirs et de fureur : puis, s'entre-choquant de toute leur masse, ils retombent l'un sur l'autre, dents contre dents, mâchoire contre mâchoire : ils se font réciproquement de larges blessures[a]; quelquefois ils ont les yeux crevés dans cette lutte; plus souvent encore ils y perdent leurs défenses : le sang coule abondamment; mais ces opiniâtres adversaires, sans paroître s'en apercevoir, poursuivent le combat jusqu'à l'entier épuisement de leurs forces. Toutefois il est rare d'en voir quelques-uns rester sur le champ de bataille, et les blessures qu'ils se font, quelque profondes qu'elles soient, se cicatrisent avec une promptitude inconcevable. Une telle guérison dépend bien moins peut-être de la qualité de leur graisse, comme le pensent les pêcheurs Anglois, que de l'épaisseur même de la couche qu'elle forme autour de l'animal, et dont l'effet nécessaire est de mettre les parties blessées à l'abri du contact de l'air, en même temps qu'elle s'oppose aux hémorragies.

Pendant ces combats meurtriers, les femelles, indifférentes en apparence aux fureurs qu'elles allument, attendent du sort le maître qu'il doit leur donner. Fier de la victoire qu'il vient d'obtenir, il s'avance au milieu du troupeau timide, s'approche de la compagne qui paroît lui convenir le plus : celle-ci se renverse sur le côté; le mâle la saisit fortement avec ses nageoires antérieures, et s'applique contre son ventre. . . . Ils s'accouplent. . . . Dans cet état, qui dure à-peu-près douze ou quinze minutes, rien ne sauroit les distraire; la douleur même la plus vive ne les arracheroit point à leur union; ils ne font entendre aucun cri; toutes leurs facultés semblent anéanties par le plaisir.

Cette première jouissance ne suffit pas pour calmer les appétits luxurieux du vainqueur; tant qu'ils durent, il est impossible aux autres individus d'approcher d'aucune femelle. L'amiral ANSON

[a] *Vulnera dentibus inferunt adeò grandia et crudelia, ut acinace inflicta videantur.* (STELLER, *de Bestiis marinis,* pag. 353.) L'auteur parle de l'*Otaria ursina, N. [Phoca ursina, L.]*

avoit eu déjà occasion de faire cette remarque importante au milieu des tribus de la même espèce qui peuploient l'île Juan-Fernandez. Il rapporte que ses matelots, comparant ce Phoque jaloux et despote au maître d'un harem Turc, l'avoient surnommé *le Bacha.* STELLER, de son côté, avoit observé la même particularité dans les Ours marins du Nord [a].

Chez les grands animaux qui nous occupent, les desirs, comme chez l'homme, ne tardent pas à s'émousser par la jouissance ; alors le sultan jaloux abandonne le sérail à ses anciens rivaux, qui s'emparent des femelles à leur tour, et s'accouplent indifféremment avec les unes ou les autres.

La durée de la gestation paroît être d'un peu plus de neuf mois ; de sorte que les femelles fécondées vers la fin de septembre, commencent à mettre bas, ainsi que nous venons de le dire, vers la mi-juillet.

Cependant, à mesure que le soleil se rapproche de l'hémisphère Antarctique, la chaleur devient plus forte : elle l'est bientôt trop pour des animaux originaires de régions plus froides ; rien ne les retient plus sur ces rivages. A la faveur de la douce température du printemps, les femelles ont mis bas leurs petits : ceux-ci ont été familiarisés par les mâles avec l'élément pour lequel ils sont faits ; le grand œuvre de la reproduction est consommé. . . . Toute la troupe reprend la route du Sud, pour y demeurer jusqu'à l'époque où le retour des frimas doit la ramener sur les rivages alors plus tempérés de l'île King.

Ces émigrations périodiques ont été constatées aussi par SELKIRK, ROGGERS et l'amiral ANSON, pour les Phoques de l'île Juan-Fernandez ; il faut observer cependant qu'il en demeure toujours un assez grand nombre sur l'île King et sur celles du

[a] *Mares polygami sunt ; mas sæpè 8, 15 ad 50 fœmellas habet, quas anxiè æmul bundus custodit, et vel alio tantillùm appropinquante, in furorem agitur.* (STELLER, *de Bestiis marinis*, pag. 349.)

Nouvel-An, sans qu'il soit possible de décider avec certitude s'ils y sont retenus par quelque infirmité, par le manque des forces indispensables pour une longue navigation, ou par toute autre disposition qui leur rende une forte chaleur plus nécessaire qu'au reste de la troupe.

L'habitude de ces grandes migrations de l'Éléphant marin, quelque remarquable qu'elle puisse être, n'est pas uniquement propre à cette espèce ; il est probable même qu'elle appartient à toutes les tribus de la famille des Phoques. Déterminés par les mêmes besoins, ces voyages ont lieu dans l'un et l'autre hémisphère à des époques analogues; et telle est, à cet égard, la conformité de mœurs qui existe entre les Phoques du Nord observés par STELLER, et ceux que je décris, qu'on peut croire que ces mœurs sont communes à la généralité de ces animaux amphibies [a].

Nous venons de voir tout ce qui concerne les Éléphans marins sous le rapport de leur association générale; il me reste à présenter plusieurs traits non moins curieux de leurs habitudes.

La plupart des Phocacés connus préfèrent les rochers pour leur habitation ; le Phoque à trompe, au contraire, se trouve exclusivement sur les plages sablonneuses ; il recherche le voisinage de l'eau douce, dont il peut se passer, il est vrai, mais dans laquelle les animaux de cette espèce aiment à se plonger, et qu'ils paroissent humer avec plaisir. Ils dorment indifféremment étendus sur le sable, ou flottans à la surface des mers. Lorsqu'ils sont réunis à terre en grandes troupes pour dormir, un ou plusieurs individus veillent constamment : en cas de danger, ceux-ci donnent l'alarme au reste de la bande; alors tous ensemble s'efforcent de regagner le rivage

[a] *Propter securum veneris otium, ab Ursis marinis [Otariis Ursinis, N.] eliguntur septentrionalia et incultæ hæ insulæ inter Americam et Asiam, magno numero à gradu latitudinis 50 ad 56 sitæ, et ut matres junio mense ibidem pariant, ac post partum dulci otio vires reparent, partus autem ibi nutriatur, adolescat tantùm intra tres menses, ut parentes domum autumno revertentes, sequi valeat.* (STELLER, *op. cit.* pag. 348.)

pour se jeter au milieu des flots protecteurs. Rien n'est plus singulier que leur allure; c'est une espèce de rampement, dont les nageoires antérieures sont les seuls mobiles; et leur corps, dans tous ses mouvemens, paroît trembloter comme une énorme vessie pleine de gelée, tant est épaisse la couche de lard huileux qui les enveloppe, et dont j'aurai bientôt à parler. Non-seulement leur allure est lente et pénible, mais encore tous les quinze ou vingt pas ils sont forcés de suspendre leur marche, haletant de fatigue et succombant sous leur propre poids; si, dans le moment de leur fuite, quelqu'un se porte au-devant d'eux, ils s'arrêtent aussitôt; et si, par des coups répétés, on les force à se mouvoir, ils paroissent souffrir beaucoup; ce qu'il y a de plus remarquable dans cette circonstance, c'est que la pupille de leurs yeux, qui, dans l'état ordinaire, est d'un vert légèrement bleuâtre, devient alors d'une couleur de sang très-foncée. Malgré cette lenteur et cette difficulté de leur mouvement progressif, les Phoques à trompe parviennent, sur l'île King, à franchir des dunes de sable de 5 à 6 mètres [15 à 20 pieds] d'élévation, au-delà desquelles se trouvent de petites mares d'eau douce. Ces animaux savent suppléer, par la patience et l'obstination, à tout ce qui leur manque d'adresse et d'agilité.

Le cri des femelles et des jeunes mâles ressemble assez bien au mugissement d'un bœuf vigoureux ; mais dans les mâles adultes, le prolongement tubuleux des narines donne à leur voix une telle inflexion, que le cri de ces derniers a beaucoup de rapport, quant à sa nature, avec le bruit que fait un homme en se gargarisant. Ce cri rauque et singulier se fait entendre au loin; il porte avec lui quelque chose de sauvage et d'effrayant : et lorsqu'au milieu des nuits orageuses dont j'ai parlé dans le précédent chapitre, nous nous trouvions éveillés en sursaut par les hurlemens confus des nombreux colosses qui couvroient les plages voisines de nos tentes, nous avions peine à nous défendre d'un sentiment de

trouble, que la certitude seule de la foiblesse réelle de ces animaux pouvoit dissiper.

Si les émigrations périodiques du Phoque à trompe prouvent évidemment qu'il répugne aux chaleurs trop fortes, il est une autre particularité de ses habitudes qui l'annonce également. Lorsqu'un de ces animaux repose étendu sur la plage, et que la force des rayons du soleil l'incommode, on le voit soulever à diverses reprises, avec ses larges nageoires antérieures, de grandes quantités de sable humecté par l'eau de la mer, et le jeter sur son dos jusqu'à ce qu'il en soit entièrement couvert. C'est alors sur-tout qu'on seroit tenté, avec FORSTER, de prendre les Éléphans marins pour autant de grosses roches.

La plupart des sens extérieurs paroissent être peu subtils dans ces amphibies. L'aplatissement de l'œil, la densité très-remarquable de l'humeur vitrée, observée déjà par M. DE LABILLARDIÈRE, la densité non moins extraordinaire du cristallin, tout annonce que l'organe de la vision, parfaitement approprié à la nature du fluide dans lequel ces animaux sont sur-tout destinés à vivre, est, par cela même, peu propre à bien les guider dans un autre élément : aussi ne peuvent-ils, sur-tout en sortant de la mer, distinguer les objets qu'à de très-petites distances. D'un autre côté, le défaut d'auricules contribue peut-être à l'imperfection de leur ouïe, qui paroît être assez mauvaise.

Les Éléphans marins sont d'un naturel extrêmement doux et facile ; on peut errer sans crainte parmi ces animaux ; on n'en vit jamais chercher à s'élancer sur l'homme, à moins qu'ils ne fussent attaqués ou provoqués de la manière la plus violente. Ce n'est pas seulement sur le rivage qu'ils se présentent avec ce caractère de douceur et d'innocence ; souvent, m'ont dit les pêcheurs, de jeunes Phoques d'une espèce infiniment plus petite que la leur, viennent nager au milieu de ces monstrueux amphibies, sans que ceux-ci fassent le moindre mal à ces débiles étrangers. Les hommes

eux-mêmes peuvent impunément se baigner dans les eaux où les Éléphans se trouvent réunis, sans en avoir rien à redouter, et les pêcheurs sont accoutumés à le faire. Il paroît aussi que ces animaux sont susceptibles d'un véritable attachement et d'une sorte d'éducation particulière. Dans les premiers temps de leur arrivée sur l'île, un des pêcheurs Anglois ayant pris en affection un de ces mammifères, obtint de ses camarades qu'on ne feroit aucun mal à son protégé. Long-temps, au milieu du carnage, ce Phoque vécut paisible et respecté. Tous les jours le pêcheur s'approchoit de lui pour le caresser, et dans peu de mois il étoit si bien parvenu à l'apprivoiser, qu'il pouvoit impunément lui monter sur le dos, lui enfoncer le bras dans la gueule, le faire venir en l'appelant; en un mot, cet animal docile et bon faisoit tout pour son protecteur, et souffroit tout de sa part sans jamais s'offenser de rien. Malheureusement ce pêcheur ayant eu quelque légère altercation avec un de ses camarades, celui-ci, par une lâche et féroce vengeance, tua le Phoque adoptif de son adversaire. Ce n'est pas seulement l'Éléphant marin qui se distingue par ce caractère d'intelligence et de douceur; la plupart des autres espèces de la même famille le partagent avec lui, et les auteurs nous ont conservé plusieurs traits pareils à celui que je viens de rapporter[a]. Quelque bons et quelque

[a] *Phocæ accipiunt disciplinam, voceque pariter et visu populum (in spectaculis exhibitæ) salutant incondito fremitu; nomine vocatæ respondent.* (VARINUS; *vid.* RONDELET, pag. 833.)

Vidi ego in hac urbe (Bononiâ) Vitulum marinum sic à circumforaneo, à quo per totam Europam trahebatur, institutum, ut ad nomen cujusvis Principis christiani, ceu gaudio affectus, nescio quid voce obstreperet; et contrà, nominato vel Turcâ, vel heretico aliquo, planè obmutesceret. Quomodo canes terrestres etiam solent institui. (ULYSSES ALDROVANDUS, *de Cetis*, pag. 725.)

De nos jours (en 1777), il parut à Nîmes un Phoque de plus de 20 décimètres [6 pieds] de longueur, à l'égard duquel M. SABAROT DE LA VERNIÈRE, médecin de cette ville, s'empressa d'adresser à M. DE BUFFON les détails suivans : « Docile à la voix de son » maître, il prenoit telle position qu'il lui » ordonnoit ; il s'élevoit hors de l'eau pour le » caresser et le lécher ; il éteignoit une chan» delle du souffle de ses narines ; son conduc» teur se couchoit auprès de lui lorsqu'il étoit » à sec, &c. » (BUFFON, Supplément, tom. VI, *pag. 319.*)

Enfin, BUFFON lui-même a fait des observations analogues sur le fameux Phoque à ventre blanc *[Phoca Leucogaster, N.]*, qui fit

paisibles que soient les Phoques à trompe, on peut douter cependant qu'ils le soient assez pour souffrir le traitement que PENROSE assure leur avoir été fait par ses matelots. « Ils montoient, dit-il, » sur ces animaux comme sur des chevaux; et quand ils n'alloient » pas assez vîte, ils leur faisoient doubler le pas, en les piquant à » coups de stilet ou de couteau, et leur faisant même des incisions » dans la peau. »

Pour ce qui concerne la durée de la vie du Phoque à trompe, les Anglois n'ont pu me donner, à la vérité, des notions bien précises à cet égard; mais ils sont portés à croire, d'après le grand nombre d'individus qu'ils voient mourir naturellement sur les rivages, que le terme moyen de leur existence ne va guère au-delà de vingt-cinq ou trente ans. Nous retrouvons donc encore ici une nouvelle preuve de cette règle généralement admise : *La durée de l'existence est proportionnelle au temps du développement; elle est d'autant moindre qu'il est plus rapide.*

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la période qui termine la carrière des animaux dont nous parlons, c'est qu'aussitôt qu'ils se sentent malades, ils quittent les flots, s'avancent dans l'intérieur de l'île plus loin qu'à l'ordinaire, se couchent au pied de quelque arbrisseau,

l'étonnement de tout Paris. « Le regard de cet » animal», dit M. DE BUFFON, « est doux, et » son naturel n'est point farouche; ses yeux » sont attentifs et semblent annoncer de l'intel- » ligence; ils expriment du moins ses sentimens » d'affection et d'attachement pour son maître, » auquel il obéit avec toute complaisance. Nous » l'avons vu s'incliner à sa voix, se rouler, se » tourner, lui tendre une de ses nageoires » antérieures, se dresser en élevant son buste; » il répondoit à sa voix ou à ses signes par » un son rauque, qui sembloit partir du fond » de la gorge. On pouvoit impunément lui » mettre la main dans la gueule, et même se » reposer sans crainte auprès de lui, et appuyer » le bras ou la tête contre la sienne. Lorsque » son maître l'appeloit, il lui répondoit, » quelque éloigné qu'il fût : il sembloit le » chercher des yeux lorsqu'il ne le voyoit pas; » et dès qu'il l'apercevoit après quelques mo- » mens d'absence, il ne manquoit pas de lui » témoigner sa joie par une espèce de gros » murmure. » (BUFFON, Suppl. tom. VI, *pag. 310.*)

En général, tous ces animaux ont une physionomie si douce et si bonne, que je ne doute guère qu'il ne fût possible, en les apprivoisant, de renouveler quelques-uns des prodiges que l'antiquité nous a transmis au sujet des Dauphins, prodiges qui me paroissent, pour la plupart, ne pouvoir convenir qu'à des Phoques.

arbrisseau, et y restent jusqu'à leur mort, sans retourner à la mer, comme s'ils vouloient quitter la vie dans les mêmes lieux où ils la reçurent. Ce qui fait présumer aux pêcheurs que la fin de ces animaux est naturelle en ce cas, c'est que, sans aucune trace de blessure ou de contusion, ils paroissent beaucoup souffrir, et meurent effectivement au bout de quelques jours. STELLER avoit fait de semblables observations sur la mort des Ours marins du Nord [a].

Au milieu des mers orageuses qu'ils habitent, les Phoques à trompe ont d'autres chances à redouter que celles des maladies ou de la vieillesse. Quelquefois, surpris par la tempête, entraînés par les courans et par les vagues, ils se trouvent précipités contre les rochers, et mis en pièces. J'ai vu moi-même, dans cette nuit terrible où notre vaisseau perdit ses ancres, sa chaloupe, et courut les plus grands dangers; j'ai vu, dis-je, deux de ces animaux brisés sur les masses de granit qui forment la pointe Plumier dans la baie des Éléphans.

D'autres périls les attendent au fond des eaux. Dans certains cas, disent les pêcheurs, on les voit inopinément sortir tout épouvantés du sein de l'océan: plusieurs sont couverts d'énormes blessures; ils perdent des flots de sang; leur effroi concourt, avec ces plaies, à prouver qu'ils ont été poursuivis par un ou plusieurs ennemis redoutables. Quels peuvent être ces terribles adversaires? Les pêcheurs conviennent unanimement qu'aucun animal connu ne pourroit faire des blessures si larges, si profondes: ils présument seulement que ces monstres habitent loin des côtes et dans les abîmes de la mer, attendu qu'ils n'en ont jamais pu découvrir la moindre trace; ils ajoutent que c'est sans doute pour en préserver leurs petits, que les Phoques à trompe les empêchent, avec tant de

[a] *Quot annis permulti Ursi marini [Otariæ ursinæ, N.] suâ sponte senio confecti in hac insula (Beringii scilicet) pereunt, ita et tot in pugna cadunt, et ab inflictis vulneribus obeunt, ut in aliquibus locis totum littus ossibus et calvariis cooperiatur, veluti ingentia prælia ibi commissa fuerint.* (STELLER, *op. cit.* pag. 358.)

soin, de trop s'avancer au large, et de plonger trop profondément, ainsi que nous l'avons déjà observé.

Un ennemi bien plus redoutable attend ces animaux sur la terre.... C'est l'homme..... Nous avons eu occasion de rapporter que quelques individus étoient entraînés par les courans et les tempêtes sur le continent de la Nouvelle-Hollande ou sur la terre de Diémen. Aussitôt que les sauvages de ces régions viennent à en découvrir un, ils l'enveloppent : vainement celui-ci tente de regagner le rivage; toute retraite lui est interdite : armés de longs morceaux de bois enflammés par un bout, les sauvages assiégent le malheureux naufragé ; à peine il a entrouvert la gueule pour présenter les seules armes qu'il reçut de la nature, qu'on lui enfonce à-la-fois dans la gorge plusieurs de ces torches ardentes. Le géant amphibie pousse de longs mugissemens, agite avec violence son énorme masse, et meurt bientôt suffoqué par le défaut de respiration et par la douleur. Alors des cris de joie s'élèvent de toute part ; on ne pense plus qu'à la curée : les féroces vainqueurs se groupent autour de leur victime ; on la déchire de tous les côtés à-la-fois ; chacun mange, dort, se réveille, mange et dort encore. L'abondance avoit réuni les tribus les plus ennemies entre elles ; les haines paroissoient éteintes ; mais dès que les derniers lambeaux corrompus de leur proie ont été dévorés, les ressentimens se réveillent, et des combats meurtriers terminent ordinairement ces dégoûtantes orgies. Il y a quelques années que , dans les environs du port Jackson, une double scène de cette nature eut lieu parmi les sauvages du comté de Cumberland, à l'occasion d'une Baleine énorme qui y avoit échoué , et sur les ossemens de laquelle ils s'entr'égorgèrent.

Les animaux dont nous parlons, guidés par un sage instinct, avoient su jusqu'à ce jour se dérober à la fureur de l'espèce humaine. Loin des lieux qu'elle habite, retirés sur des îles sauvages et solitaires, ces grands Phoques pouvoient, sans ennemis, sans alarmes,

y multiplier et y croître à l'envi..... Tout est changé désormais pour eux ; et s'il leur fut possible de trouver un abri contre la voracité des habitans de ces climats, ils n'échapperont point à l'avidité mercantile, qui paroît avoir juré l'anéantissement de leur race..... En effet, les Anglois ont envahi ces retraites si long-temps protectrices ; ils y ont organisé par-tout des massacres, qui ne sauroient manquer de faire éprouver bientôt un affoiblissement sensible et irréparable à la population de ces animaux.

Les pêcheurs Anglois se servent, pour les tuer, d'une lance de 40 à 50 décimètres [12 à 15 pieds] de longueur, dont le fer, extrêmement acéré, n'a pas moins de 6 à 10 décimètres [24 à 30 pouces] : ils saisissent avec adresse l'instant où l'animal, pour se porter en avant, soulève sa nageoire antérieure gauche ; c'est sous cette partie que la lance est plongée de manière à percer le cœur ; et les hommes chargés de cette opération cruelle y sont tellement exercés, qu'il leur arrive rarement de manquer leur coup. Le malheureux amphibie tombe aussitôt, en perdant des flots de sang.

Quelque doux et quelque paisibles que soient habituellement ces animaux, il est nécessaire toutefois d'épier avec la plus grande attention leurs mouvemens lorsqu'on veut les frapper ; comme s'ils pressentoient la fin qu'on leur prépare, ils réunissent toute leur vigueur pour s'élancer contre leurs meurtriers. L'amiral Anson perdit un de ses matelots, qui mourut peu de jours après avoir eu le crâne fracassé par un Phoque en furie. Mais, en général, la défense que ces amphibies peuvent opposer est bien foible : leur masse énorme ne sert qu'à les embarrasser, et leurs dents n'ont de redoutable que l'apparence. Vainement ils entrouvrent, comme par instinct, une gueule monstrueuse, hérissée de crochets menaçans ; ces armes, si terribles par elles-mêmes, sont mises en mouvement par des leviers si lourds et si grossiers, que l'animal ne sauroit en retirer à terre d'autre avantage que celui de l'effroi que leur première vue peut inspirer.

Rarement les femelles des Phoques opposent la violence ; elles ont reçu d'autres armes, mais plus impuissantes encore que celles des mâles. A peine elles se voient attaquées, qu'elles cherchent à fuir ; si la retraite leur est interdite, elles s'agitent avec violence ; leur regard porte l'expression du désespoir ; elles fondent en larmes. J'ai vu moi-même une de ces jeunes femelles en verser abondamment, tandis qu'un de nos matelots, homme méchant et cruel, s'amusoit, toutes les fois qu'elle vouloit entrouvrir la gueule, à lui casser les dents avec le gros bout d'un des avirons de notre chaloupe : ce pauvre animal inspiroit la pitié ; toute sa gueule étoit en sang, et les larmes lui ruisseloient des yeux. STELLER, cet habile observateur des Phoques de l'hémisphère Boréal, a fourni des détails curieux sur les mêmes signes de douleur que donnent aussi les Ours marins *[Otaria Ursina, N.]*. Une femelle venoit d'être battue par un mâle : « cette malheureuse », dit STELLER, » rampoit devant lui comme un ver ; elle le baisoit *[exosculabatur]*, » et répandoit des larmes tellement abondantes, qu'elles couloient » comme d'un alambic sur sa poitrine, et l'inondoient. » *(De Bestiis marinis*, pag. 353*)* [a].

Il est, dans les massacres dont nous venons de parler, une circonstance qui dément ce caractère de générosité par lequel les Phoques à trompe se distinguent, et qui paroît sur-tout en opposition avec le principe qui tient ces animaux réunis en famille : c'est la froide indifférence qu'ils affectent alors les uns pour les autres ; non-seulement, en effet, ils ne cherchent point à se défendre réciproquement, mais encore ceux qui survivent n'ont pas même l'air de s'apercevoir de ce qui se passe autour d'eux.

Quand ils ne tombent pas immédiatement sous le coup qu'on leur porte, mais qu'ils se sentent grièvement blessés ; au lieu de

[a] Ailleurs, en parlant d'un mâle, STELLER ajoute : *Simili more ut fœmella, adeo largiter lacrymabat, ut totum pectus ad pedes usque lacrymis inundaret, quod et post gravia inflicta vulnera contingit, vel post gravem illatam injuriam quam ulcisci nequit. Observavi Phocas captas simili ratione lacrymari.* (STELLER, *op. cit.* pag. 353.)

retourner à la mer, ils se traînent dans l'intérieur des terres, aussi loin que leurs forces peuvent le leur permettre ; ils se couchent au pied d'un arbre, et y restent jusqu'à la mort. Cette habitude singulière, que nous avons indiquée déjà en parlant des maladies du Phoque à trompe, se reproduit dans le Lion marin du Nord *[Phoca jubata, LIN.]*. Alors même qu'il vient d'être blessé mortellement dans les flots, il en sort pour venir mourir sur le continent. (STELLER, op. cit., *pag. 362.*) KRACHENINNIKOW a fait la même observation sur les Phocacés du Kamschatka. *(Voyez* son Histoire du Kamschatka, tom. I.er, *pag. 287.)*

Quelque facile et quelque prompte que puisse paroître la manière dont les pêcheurs Anglois tuent les Éléphans marins, elle n'est cependant pas la plus expéditive ni la plus simple ; les pêcheurs même ne l'emploient que pour déterminer une effusion de sang qui doit contribuer à rendre meilleure l'huile qu'ils préparent. En effet, ce qu'on auroit peine à croire, si les navigateurs n'en avoient répété l'observation sur presque toutes les espèces de Phoques, sans en excepter celle dont nous parlons, c'est qu'il suffit de quelques coups, et parfois d'un seul coup de bâton appliqué fortement sur le bout du museau de ces amphibies, pour les tuer à l'instant. Les anciens connoissoient déjà cette fragilité de l'existence des Phoques.

> Non hami penetrant Phocas, sævique tridentes.....
> In caput incutiunt, et circùm tempora pulsant.....
> Nam subitâ pereunt capitis per vulnera morte.
>
> *OPPIANUS.*

« La pêche de ces animaux », dit FRÉZIER, « est très-facile; » on en approche sans peine sur terre, et on les tue d'un seul » coup sur le nez. » (FRÉZIER, Voyage à la mer du Sud, *in-4.°, pag. 74* et *75.*)

En voyant un matelot féroce, armé d'un lourd bâton, courir quelquefois pour s'amuser au milieu de ces troupeaux marins, assommant autant de Phoques qu'il en frappe, et s'entourer en

peu de temps de leurs cadavres, on ne peut s'empêcher de gémir sur l'espèce d'imprévoyance ou de cruauté de la nature, qui ne semble avoir créé des êtres si puissans, si doux et si malheureux, que pour les livrer en marâtre à tous les coups de leurs ennemis.... C'est d'ailleurs un des phénomènes les plus singuliers de la physiologie animale, que cette espèce de foudroiement des Phoques par un seul coup de bâton sur le museau.

En ouvrant l'estomac de ceux qu'on vient de tuer, on y trouve ordinairement un grand nombre de becs de seiche, beaucoup de fucus, de pierres ou de gravier; jamais on n'y aperçoit des débris de poisson ou de tout autre animal osseux. Je dois observer ici que, malgré l'assertion de quelques anciens voyageurs, il n'est pas vrai que ces animaux paissent l'herbe du rivage, ou même broutent le feuillage de certains arbres; les pêcheurs Anglois m'ont assuré que le fait étoit absolument controuvé, et nous n'avons nous-mêmes jamais rien vu de pareil. Au surplus, les expériences directes de Pagès à ce sujet sont plus que suffisantes pour montrer toute l'invraisemblance de cette assertion. (Pagès, Mémoire sur les Phoques.)

A l'égard des pierres qu'on a coutume de rencontrer dans l'estomac du Phoque à trompe, cet animal a cela de commun avec la plupart des Phocacés connus. Quelquefois même ces pierres sont si nombreuses et si grosses, qu'on a peine à concevoir comment les parois de l'estomac qui les contient ne sont pas déchirées par leur pesanteur. L'*Otaria Cinerea, N.* de l'île Decrès m'a offert en ce genre une particularité remarquable ; trente-trois pierres de diverses grosseurs étoient accumulées dans l'estomac d'une seule Otarie. Forster avoit fait une observation non moins singulière : « Nous reconnûmes, dit-il, avec surprise, que les estomacs de » plusieurs de ces animaux étoient remplis de dix ou douze pierres » rondes et pesantes, chacune de la grosseur des deux poings. » (Forster, 2.e Voyage de Cook, tom. VIII, *pag. 56.*)

La faculté extraordinaire qu'ont les Phocacés de vivre presque

indifféremment au milieu de l'atmosphère ou dans le sein des eaux, a fixé depuis long-temps l'attention des physiciens et des naturalistes. BUFFON avoit cru pouvoir en assigner la cause dans l'ouverture du trou de Botal, qui, suivant ce grand homme, persistoit dans les animaux de cette famille, tandis qu'elle s'oblitère dans les autres mammifères, aussitôt que la circulation pulmonaire a remplacé celle du cordon ombilical. Tout le monde connoît cette ingénieuse théorie de BUFFON, et les expériences curieuses qu'il fit sur divers fœtus pour l'appuyer ou pour la défendre. Malheureusement le fait principal, s'il existe dans quelque espèce, est bien loin d'être général; et dès-lors la supposition du célèbre naturaliste François devient insuffisante. En effet, M. DE LABILLARDIÈRE, STELLER et plusieurs autres observateurs avoient déjà constaté l'occlusion du trou de Botal dans diverses espèces de Phoques, et je l'ai reconnue moi-même dans cinq espèces nouvelles des mers du Sud.

Ce n'est pas sous le rapport de la qualité de leur chair, que des chasses régulières ont été dirigées contre les Éléphans marins; elle est non-seulement fade, huileuse, indigeste et noire, mais encore il est presque impossible de la retirer du milieu des couches de graisse qui l'enveloppent. La langue seule fournit un aliment assez bon : les pêcheurs salent ces langues avec soin, et les vendent au prix des meilleures salaisons. Nos matelots mangeoient aussi le cœur; mais la chair m'en a paru très-serrée, très-dure et très-indigeste. A l'égard du foie, qu'on recherche dans plusieurs espèces de Phocacés, il paroît avoir, dans l'Éléphant marin, quelque qualité nuisible; car les pêcheurs Anglois ayant voulu essayer de s'en nourrir, ils éprouvèrent un assoupissement invincible, qui dura plusieurs heures, et qui s'est renouvelé toutes les fois qu'ils ont voulu goûter à ce perfide aliment.

La graisse fraîche du Phoque à trompe jouit aussi, parmi les pêcheurs, d'une grande réputation pour la guérison des plaies :

c'est à cette substance qu'ils attribuent la cicatrisation rapide des blessures profondes que ces animaux se font entre eux, ou qu'ils reçoivent de leurs ennemis. Les Anglois eux-mêmes n'emploient pas d'autre moyen contre les coupures journalières et souvent très-grandes qu'ils se font en dépouillant ces animaux, en dépeçant leur graisse, &c.; et rien n'est comparable, disent-ils, à la promptitude avec laquelle ces coupures guérissent.

La peau du Phoque à trompe présente de plus grands avantages que toutes les parties dont je viens de parler. Si, par la nature de son poil, très-court et très-rude, elle se trouve exclue de la classe des fourrures proprement dites, son épaisseur et sa force la rendent très-recommandable pour d'autres ouvrages domestiques : on l'emploie à couvrir de grandes et fortes malles ; on l'estime sur-tout convenable pour les harnois des chevaux et des voitures. Malheureusement celles des vieux individus, et dès-lors les plus précieuses par leurs dimensions et par leur force, sont les plus mauvaises, à cause des nombreuses et larges cicatrices dont elles se trouvent couvertes.

Les petits avantages dont je viens de parler, entrent pour peu de chose dans le but essentiel des établissemens Anglois sur ces rivages. C'est à la graisse seule des Éléphans marins que les armateurs Britanniques en veulent ; elle est seule l'objet immédiat de leurs entreprises et de leurs expéditions lointaines : elle le mérite bien à tous égards, soit par son abondance, soit par la facilité de sa préparation, soit enfin par la qualité de l'huile qu'elle fournit. En effet, égal pour les dimensions à plusieurs grands cétacés, le Phoque à trompe ne le leur cède nullement pour l'épaisseur de la couche du lard qui l'enveloppe. ANSON n'a point exagéré, lorsqu'il a dit qu'elle étoit de plus d'un pied. Aussi la quantité d'huile qu'un seul de ces animaux peut fournir, est-elle prodigieuse. Les pêcheurs l'estiment, pour les plus gros individus, de 700 à 750 kilogrammes [14 à 1500 livres].

Aussitôt

Aussitôt que l'animal est tué, on le dépouille; puis, avec de larges tranchoirs bien acérés, on enlève la graisse par longues bandes, à-peu-près comme cela se pratique pour le dépècement de la Baleine : on coupe ensuite cette graisse en petits cubes, et on la fait fondre à petit feu dans d'immenses chaudières dressées à cet effet sur le rivage : lorsqu'elle a reçu le degré de cuisson jugé nécessaire, on la coule dans des tonneaux. Toute cette opération est si facile et si prompte, que les dix hommes établis sur l'île King pouvoient aisément, par jour, faire 3000 livres d'huile, y compris le temps de la chasse, du dépouillement, du dépècement et du transport. Aussi toutes les futailles qu'on avoit remises à ces hommes, étoient-elles pleines depuis long-temps lorsque nous arrivâmes à l'île King, et le chef de cet établissement se plaignoit de ce que ses armateurs ne lui fournissoient pas la vingtième partie de celles qu'il auroit pu remplir.

La quantité de substance oléagineuse qu'on retire de chaque Éléphant marin, est assez constamment proportionnée au volume de l'animal, quels que soient d'ailleurs son sexe et son âge; mais elle est infiniment moindre dans tous les individus, à cette époque singulière de la mise-bas et de la lactation, où les mâles et les femelles restent plusieurs semaines de suite sans prendre aucune nourriture. Quant à la qualité, on n'observe aucune différence bien sensible entre l'huile fournie par les jeunes ou par les vieux, par les mâles ou par les femelles : chez tous elle est également bonne. Roggers, Anson, Pernetty, Forster, Coréal, &c., s'accordent à la vanter, et véritablement elle est encore au-dessus des éloges qu'ils en ont faits. Préparée par les pêcheurs Anglois, l'huile du Phoque à trompe est limpide, inodore, et ne contracte point ce goût rance dont on ne sauroit jamais dépouiller l'huile de baleine ou de poisson. Employée pour les alimens de quelque nature qu'ils soient, elle ne leur communique aucune saveur désagréable; elle fournit à la lampe une flamme extrêmement vive et

pure, sans faire de fumée, sans exhaler l'odeur infecte de la plupart des huiles animales; enfin, elle dure plus que les autres produits de même nature; car la seizième partie d'une pinte suffit pour entretenir une mèche ordinaire pendant douze heures. Ces détails m'avoient été communiqués par les pêcheurs Anglois, et nous avons pu nous-mêmes en reconnoître l'exactitude sur celle que leur chef, le brave COWPER, nous força d'accepter à notre départ [a]. Toute cette huile est destinée pour l'Angleterre, où on l'emploie à divers usages économiques, mais particulièrement dans les manufactures de drap, pour adoucir les laines; elle s'y vend, nous ont dit les pêcheurs, 6 shillings 6 pences [7 livres 16 sous] le gallon [b]. Il paroît certain, d'après les observations de MORTIMER, que l'importation en Chine de cette substance seroit très-avantageuse; et je ne doute nullement qu'elle ne devienne bientôt pour les Anglois un nouvel et précieux objet d'échange.

Quoi qu'il en puisse être de ce dernier aperçu, la pêche des Éléphans marins offre tant de facilité, elle exige si peu de capitaux, elle assure des bénéfices si considérables, que tout a concouru, depuis quelques années, à lui donner un développement rapide dans les régions Australes. Dejà, sur l'île King et sur celles du Nouvel-An, deux pêcheries sont en pleine activité; une troisième existe à la terre de Kerguelen; un quatrième établissement de ce genre se trouve, m'a-t-on dit, sur la terre de Sandwich; d'autres

[a] « Nous gardâmes pour la friture l'huile » qu'on retire de ces animaux jeunes (il » parle des Éléphans marins), et nous la » trouvâmes aussi bonne que l'huile d'olive. » (Voy. de CORÉAL, tom. I.er, *pag. 180.*)

On peut appliquer à cette huile tout ce que STELLER dit de celle de la Vache marine, ou Maïnate du Nord. *Pinguedo crassa, glandulosa, consistens, candida : soli verò exposita butyri maïalis instar flavescens : ut gratissimi odoris, ita et saporis est, adeo ut cum nulla marinorum animalium confundenda; quin imò quadrupedum adipi longè anteponenda. Præterquam enim quòd diutissimè, etiam calidissimis diebus, conservari potest, nec rancorem aut fœtorem ullum contrahit. Excocta ita dulcis est et sapida, ut omne butyri desiderium excusserit, sapore fermè ad oleum amygdalarum dulcium accedit, iisdemque usibus omnibus quibus butyrum, destinari potest. In lampade clarè absque fumo ac fœtore ardet.* (STELLER, *op. cit.* pag. 328.)

[b] Cette mesure équivaut à-peu-près à quatre pintes, mesure de Paris.

viennent de se former à la terre des États [a]. Les Malouines ne sont plus étrangères aux pêcheurs Anglois ; et de nouvelles troupes de ces hommes actifs ne sauroient manquer de se fixer bientôt sur l'île Juan-Fernandez, s'ils n'y sont pas prévenus par les Espagnols.

Ainsi donc cette grande espèce de Phoques va se trouver attaquée sur tous les points à-la-fois; elle va subir par-tout des pertes effrayantes, et qui deviendront de plus en plus irréparables. Il ne lui restera pas même la ressource qu'ont les Baleines, celle de pouvoir, en se réfugiant au milieu des glaces des pôles, s'entourer, contre l'homme, des horreurs de la nature. En effet, une douce température est absolument nécessaire aux Phoques : la terre est leur séjour habituel; après avoir été le berceau de leur existence, elle devient le théâtre de leurs amours, elle reçoit leurs derniers soupirs.... Avec de pareils besoins, comment pourroient-ils se soustraire à la poursuite de leur principal ennemi ! . . . Pour eux, plutôt encore que pour les Baleines, doit se réaliser, sans doute, cette éloquente prédiction de l'un de mes premiers et de mes plus chers professeurs: « Cette grande espèce s'éteindra comme tant » d'autres; découverte dans ses retraites les plus cachées, atteinte » dans ses asiles les plus reculés, vaincue par la force irrésistible » de l'intelligence humaine, elle disparoîtra de dessus le globe : on » ne verra plus que quelques restes de cette espèce gigantesque; » ses débris deviendront une poussière que les vents disperseront.... » Elle ne subsistera plus que dans le souvenir des hommes et dans » les tableaux du génie. » (LACEPÈDE, Histoire naturelle des Cétacés, *pag. 101.*)

[a] BARROW, Nouveau Voyage en Afrique, *Introduction.*

Des Avantages que les Anglois retirent des Phoques des mers Australes.

Ce n'est pas seulement par la singularité de l'organisation et des habitudes, par le gigantesque des formes et l'énormité des masses, que les Phoques des régions Australes méritent de fixer l'attention : devenus, depuis quelques années, l'objet d'un double commerce également précieux pour une grande nation rivale de la nôtre, ces animaux commandent un intérêt plus réel et plus particulier. Sous ce dernier rapport aussi, je n'ai rien négligé de ce qui peut compléter leur histoire ; mais pour faire mieux ressortir toute l'importance de ces nouvelles considérations, il est indispensable d'établir quelques idées générales sur le commerce de l'Europe avec la Chine : il s'en faut beaucoup, ainsi qu'on le verra bientôt, que cette courte digression soit étrangère à notre objet.

Ce commerce, qui successivement a passé des Portugais aux Hollandois, et de ceux-ci aux Anglois, a pris, dans ces derniers temps sur-tout, un développement si prodigieux, il s'exerce d'une manière si particulière, qu'il devient de plus en plus impossible d'en calculer les résultats ultérieurs sur l'état politique de l'Europe. Ce ne sont plus quelques bâtimens qui s'y trouvent employés aujourd'hui ; ce sont des flottes de trente, quarante et même cinquante vaisseaux, presque tous d'un très-fort tonnage, armés chacun de vingt, trente ou même quarante pièces de canon ; montés par de nombreux équipages, capables, en un mot, de prêter le côté à des frégates et même à des vaisseaux de ligne [a]. Les dernières affaires de l'Inde ont dû convaincre tous les esprits de la haute importance, ou plutôt de l'énormité du commerce de l'Europe avec la Chine : les observations de LETTSOM, consignées dans le précieux mémoire de M. DESFONTAINES sur le thé, le

[a] *Voyez* les dépêches de l'amiral LINOIS sur son combat contre la flotte de la Chine.

prouvent d'une manière non moins évidente. On y voit, en effet, que la quantité de cette dernière substance, importée de Chine en Europe depuis 1776 jusqu'en 1794, a été annuellement de 20, 25, 30 et même 36 millions de livres pesant : or, quel que soit le prix auquel on veuille porter maintenant cette marchandise, il n'en sera pas moins prodigieux. Qu'on y ajoute ensuite la valeur de ces riches cargaisons des plus belles soies, dont nos manufactures de gazes, de blondes, &c. ne sauroient se passer; de toutes celles que, d'après le rapport fait au Gouvernement par M. VERNINAC, préfet du Rhône, nous sommes forcés d'acheter à grands frais de la compagnie Angloise pour l'usage de nos fabriques de Lyon; qu'on y ajoute encore toute la valeur de ces nankins également inimitables, soit pour la qualité du tissu, soit pour celle de la teinture; et l'on conviendra sans doute que, sans parler des vernis, du camphre, de l'encre, de la porcelaine, des étoffes de soie, de l'ambre, du musc, des drogues médicinales, et de quelques autres objets de moindre valeur, le commerce de la Chine est le plus considérable qui se soit jamais fait avec un seul pays.

Par malheur l'inconvénient qu'il porte avec lui est tellement grave, que si l'Europe ne parvient pas à y remédier, elle sera contrainte peut-être de renoncer à ses rapports avec la Chine, faute des moyens nécessaires pour les entretenir. Ce dernier empire, en effet, avec une surface presque égale, en y comprenant la Tartarie Chinoise, aux deux tiers de l'Europe, avec une population de 70 à 80 millions d'habitans [a], réunit sur son sol excessivement varié, tous les objets nécessaires à ses besoins. Un orgueil national extrême, concourant d'ailleurs avec la religion et les lois à consacrer le mépris pour les nations étrangères, il en résulte que la voie

[a] CARÉRI porte la population de l'Empire Chinois à 300 millions : PINKERTON va plus loin encore ; il compte jusqu'à 333 millions d'habitans en-deçà de la grande muraille, sans comprendre dans ce nombre exorbitant la population de la Tartarie Chinoise et du Tibet. Tous ces calculs paroissent exagérés, pour ne pas dire absurdes.

des échanges, cette base essentielle du commerce des peuples, est presque entièrement nulle avec les Chinois. Des étoffes grossières de coton, du poivre, du sandal, du calin, du riz, des tripans, de l'opium, des dents d'éléphant, de la cire, sont à-peu-près les seuls produits que l'Inde et les Moluques fournissent à la Chine; et ces objets, à l'exception de l'opium et du sandal, sont généralement de peu de valeur. D'Europe, on y transporte quelques draps, de l'azur, de l'alun, du soufre, de l'étain, du corail, et un petit nombre d'autres articles de moindre importance. Tous ces objets réunis équivalent à peine à la douzième partie du prix d'achat des marchandises embarquées sur les vaisseaux Européens; le reste se paie exclusivement en numéraire, et les négocians les plus instruits dans ce genre de commerce, estiment de 40 à 50 millions, au moins, le tribut d'argent que l'Europe et l'Amérique versent chaque année en Chine. Qu'on calcule maintenant la progression de ce commerce depuis trente ans, et l'on sentira que si les produits des mines du Brésil et du Pérou venoient à changer de direction, le commerce de l'Europe avec la Chine seroit bientôt anéanti.

Le Gouvernement Anglois, plus que ses foibles rivaux les Américains [a] et les Danois, a dû sentir combien les bases sur lesquelles repose le commerce de la Chine, sont ruineuses: il n'a rien négligé pour le ramener au principe général des échanges; et s'il n'a pas complétement encore atteint à son but, du moins il a su se procurer de puissans palliatifs contre un si grand mal.

Les objets d'échange pouvoient être tirés de l'Europe elle-même

[a] Négocians habiles, navigateurs économes et courageux, les Américains, depuis quelques années, sont devenus des rivaux incommodes pour les Anglois. En partageant avec ces derniers le bénéfice du commerce des fourrures à la côte N. O. d'Amérique, et le bénéfice plus considérable encore des pêches du grand Océan Austral, ils sont parvenus à multiplier leurs relations avec la Chine, et à faire redouter leur concurrence..... Déjà les plaintes des armateurs Britanniques se sont élevées à cet égard; déjà des moyens ont été proposés au Gouvernement pour exclure les Américains des mers du Sud, et ruiner ainsi leur commerce à Cantoung...... Dans le tableau général des colonies Angloises aux terres Australes, nous insisterons plus en détail sur cet objet intéressant.

ou des autres parties du monde. C'est pour les premiers que l'expédition du lord MACARTNEY fut spécialement résolue. Sous prétexte des présens à faire, les vaisseaux *le Lion* et *l'Indostan* furent encombrés de tout ce que nos climats pouvoient offrir de plus précieux et de plus parfait en produits du sol, des arts et des manufactures. On fit naître avec adresse de fréquentes occasions d'étaler ces objets aux yeux des Chinois : soins inutiles ! MACARTNEY lui-même est forcé d'en convenir ; il ne put inspirer à la nation, à la cour, le goût d'aucune des choses qu'il avoit apportées dans ses navires.

Pour ce qui concerne les productions étrangères, l'Angleterre vient d'obtenir des succès plus importans. En effet, les fourrures ont été de tout temps d'un grand prix à la Chine. Après le Canada, si malheureusement perdu pour la France, la côte N. O. de l'Amérique donne les pelleteries les plus belles et les plus faciles à obtenir. A la faveur de leurs foibles établissemens sur ces rivages, les Espagnols en avoient fait long-temps le principal commerce, sans y donner cependant toute l'extension dont il est susceptible. Sous des prétextes frivoles, l'Angleterre arme tout-à-coup, en 1790, une des plus belles escadres, dit VANCOUVER lui-même, qu'on eût encore vues dans ses ports ; et profitant de la terreur et de la foiblesse du Gouvernement Espagnol pris au dépourvu, elle le force à lui livrer le port de Cox, celui de Nootka-Sound, devenu le principal entrepôt du commerce des fourrures, et à reconnoître, en faveur de la Grande-Bretagne, le droit illimité de trafiquer tout le long du reste de la côte d'Amérique au Nord de Nootka.

Dans le même temps, l'Angleterre établissoit à la Nouvelle-Hollande des colonies, qui, sous un rapport semblable, lui garantissoient des avantages plus précieux encore. Tous les voyageurs, en effet, avoient successivement parlé de l'énorme affluence des Phocacés et des Cétacés vers les régions Australes. Les fourrures des Phoques, sans être comparables aux pelleteries de la côte N. O. et

du Canada, n'en étoient pas moins à la Chine d'un débit très-avantageux, et la facilité de les obtenir devoit suffisamment compenser l'infériorité de leur valeur. Les espérances du Gouvernement Anglois n'ont point été trompées. Chaque jour ce commerce prend un développement plus rapide, et les profits en deviennent, pour ainsi dire, incalculables. Eh! comment pourroit-il n'en être pas ainsi d'une spéculation peu dispendieuse, si facile et si prompte à réaliser! « A midi, je descendis à terre avec quarante hommes », dit CORÉAL, « nous entourâmes les Loups marins, et en une demi-heure nous » en tuâmes quatre cents. » (Voy. de CORÉAL, tom. II, *pag. 180.*) « Pendant les huit jours que nous restâmes dans la rade de Vla- » ming », dit MORTIMER, « nous tuâmes douze cents Phoques, » dont nous emportâmes les peaux après les avoir fait sécher au » soleil; et si nous eussions pu donner quelques jours de plus à » cette chasse, nous en aurions tué sans peine plusieurs milliers [a]. » Or, ces fourrures, dont on peut se procurer si facilement des milliers en quelques jours, se vendent à la Chine de 2 piastres et demie à 3 piastres, c'est-à-dire, de 12 à 16 francs la pièce, et les cargaisons en sont d'un débit certain et rapide. Les Chinois en paient la valeur avec du numéraire, qui est employé à l'acquisition des marchandises de retour. Par cette sorte d'échange, qui devient chaque jour plus considérable, l'Angleterre est parvenue du moins à diminuer de beaucoup, pour son propre compte, la proportion des espèces qu'elle étoit obligée de laisser annuellement à la Chine [b]. Sous ce rapport, la Nouvelle-Hollande est

[a] Tous les endroits étoient également bons pour chasser les Veaux marins, car toute la côte en étoit couverte. (COOK, 2.e Voy., tom. VIII, *pag. 53.*)

Toutes les îles voisines de la terre des États sont remplies de Lions de mer, d'Ours de mer, &c. (COOK, 2.e Voy., tom. VIII, *pag. 61.*)

Les Loups marins s'y trouvent en si grande quantité, qu'on en voit souvent tous les rochers couverts. (FRÉZIER, Voy. à la mer du Sud, *pag. 74.*)

[b] Avant la guerre précédente avec l'Espagne, l'Angleterre étoit parvenue à retirer de la compagnie des Philippines, en échange des marchandises de l'Europe et de l'Inde qu'elle fournissoit à cette compagnie, une portion de l'argent nécessaire au commerce

devenue pour elle de la plus haute importance ; et son acte de prise de possession de tout l'Océan Austral, qui paroît d'abord illusoire, est, en effet, un chef-d'œuvre de politique. A la faveur de ce titre solennellement proclamé par-tout, la Grande-Bretagne peut écarter à son gré toutes les nations Européennes de ce vaste et précieux théâtre de ses pêches. Nous en avons rapporté dans le chapitre précédent une preuve aussi triste qu'évidente.

Tandis qu'avec les fourrures du Nord de l'Amérique, réunies à celles des régions Australes, l'Angleterre va solder à Canton une partie des marchandises qu'elle en tire, et qu'elle doit nous revendre à haut prix, la chasse de quelques autres espèces d'animaux marins lui procure en Europe des bénéfices plus directs encore et non moins importans. Peu satisfaite d'exploiter presque exclusivement aujourd'hui la pêche du Cachalot et de la Baleine au Nord, elle vient d'envahir cette même branche de commerce dans l'hémisphère Austral. Je reviendrai ailleurs sur ces pêches également avantageuses du détroit de Magellan, de la côte de Natal, de la terre de Kerguelen, de la terre de Sandwich, et sur-tout de la Nouvelle-Zéelande ; je dois me borner, en ce moment, aux avantages du même genre que la nation Britannique retire des Phoques.

Indépendamment du Phoque à trompe, il en est deux autres espèces qui ne fournissent pas une moindre quantité d'huile : c'est le Lion marin proprement dit *[Otaria Leonina, N.]*, qui se trouve

Britannique avec la Chine. Dans ces derniers temps, les Anglois avoient obtenu des avantages encore plus précieux : maîtres de la presqu'île de l'Inde, du cap de Bonne-Espérance et de la côte de Natal, ils l'étoient aussi du commerce de l'ivoire ; la conquête des îles de Timor et de Solor leur avoit livré d'immenses forêts de bois de sandal et beaucoup de cire ; Ternate leur fournissoit des cargaisons inépuisables du poivre le plus estimé des Chinois ; Ceylan, Amboine et Banda leur assuroient le monopole exclusif des plus riches épiceries ; et par leur domination dans l'Inde et dans le golfe Persique, ils faisoient presque exclusivement la vente de l'opium.... Ainsi, l'univers entier étoit mis à contribution, pour donner au commerce de l'Angleterre avec la Chine ce développement prodigieux qu'il a reçu dans ces derniers temps....

sur la plupart des îles Australes, et le grand Phoque des îles St-Pierre et St-Paul d'Amsterdam *[Phoca Resima, N.]*, dont MACARTNEY, COX et MORTIMER nous ont successivement donné l'intéressante histoire. Ces trois espèces de Phocacés, les plus grandes que nous connoissions jusqu'à ce jour, ne peuvent à la vérité servir, par leur fourrure, les projets de l'Angleterre; mais la qualité de l'huile qu'on en retire, la facilité de sa préparation, l'énorme quantité que chacun de ces animaux en fournit, &c., tout concourt à leur donner une importance non moins grande qu'aux espèces à fourrures plus belles. La pêche de ces derniers amphibies offrira bien plus d'avantages encore, s'il est vrai, comme l'assure MORTIMER, qu'elle puisse devenir en Chine un nouvel objet d'échange; mais, en attendant, l'importation de cette huile en Europe procure aux armateurs Anglois des bénéfices d'autant plus considérables, qu'ils peuvent la fournir à des prix beaucoup moindres que les armateurs des autres nations, qui se trouvent réduits à glaner au milieu des régions épuisées du Nord. Ainsi donc, tout tend à concentrer de plus en plus ces pêches lointaines et lucratives entre les mains de l'Angleterre. Un intérêt plus puissant encore que celui du gain lui commande cette politique et ces efforts. « En effet », dit avec raison M. DE FLEURIEU, « chez nos rivaux, on compte » pour beaucoup, on compte pour tout de donner la plus grande » activité au commerce et à la marine qui l'alimente, et toute l'ex- » tension possible à la navigation, et sur-tout à la grande navi- » gation où s'élève cette innombrable pépinière de matelots, qui, » endurcis de longue main à la fatigue et aux dangers, et versés » ensuite sur les vaisseaux de l'État, ces citadelles mouvantes de » la Grande-Bretagne, assurent à-la-fois son indépendance et » sa domination. » (FLEURIEU, Voyage de MARCHAND, tome II, *page 655.*)

CHAPITRE XXIV.

Retour à la Terre Napoléon : Ile Decrès.

[Du 27 Décembre 1802 au 1.er Février 1803.]

QUELQUE importans qu'eussent été nos premiers travaux à la terre Napoléon, ils n'embrassoient cependant pas tous les détails de cette terre immense; la saison trop avancée, la grandeur de notre navire, la fréquence des orages et les vents contraires ne nous avoient pas permis de compléter la reconnoissance de l'île Decrès et des deux golfes qui sont à l'opposite. Ce fut vers ce point intéressant de la Nouvelle-Hollande que nous fîmes route, après avoir opéré notre jonction avec *le Casuarina*, dans la matinée du 27 décembre, ainsi que je l'ai dit ailleurs.

L'atmosphère étoit chargée de brumes épaisses, et les vents étant peu favorables, nous eûmes beaucoup de peine à doubler l'île King par le Sud. Dans la matinée du 28, *le Casuarina* faillit Pl. 1 *bis*, n.° 14.
se perdre contre deux rochers d'une grande élévation, mais qui se trouvoient tellement enveloppés de vapeurs, qu'on ne put les apercevoir qu'au moment où il n'étoit plus possible de les fuir: un canal, large à peine de 200 toises, séparoit ces roches formidables; il fallut s'y jeter : heureusement il étoit profond, et notre conserve put échapper au désastre qui la menaçoit. A cette époque, le baromètre se soutenoit de $28^p\ 2^l$ à $28^p\ 3^l$, et le thermomètre ne s'élevoit guère au-dessus de 12°, bien que nous fussions alors dans une saison correspondante à la fin du mois de juin de nos climats.

Du 29 au 31 décembre, l'humidité continua, et ce dernier jour fut marqué par une de ces illusions d'optique dont l'histoire des voyages offre plusieurs exemples. Une immense écharpe de vapeurs, fixée à l'horizon, présentoit si parfaitement l'apparence

d'une terre, que tout le monde à bord des deux navires y fut trompé. De toute part on croyoit distinguer les caps, les pitons et les enfoncemens divers qui constituent un grand système de côtes; mais après avoir couru pendant plusieurs heures vers ces rivages fantastiques, nous reconnûmes notre erreur, et nous nous empressâmes de reprendre la route que nous avions si mal à propos changée.

Le 2 janvier 1803, nous eûmes connoissance des terres qui
Pl. 1 *bis*, n.° 9. forment l'extrémité la plus orientale de l'île Decrès. Cette île est, de toutes celles qui se rattachent au système de la Nouvelle-Hollande, la plus grande qui soit connue : elle a près de 100 milles de longueur de l'Est à l'Ouest, sur une largeur de 30 milles environ du Nord au Sud, et sa circonférence n'a pas moins de 300 milles; elle s'étend de 35° 32′ à 36° 5′ de latitude Sud, et de 134° 14′
Pl. 1. à 135° 50′ de longitude à l'Est du méridien de Paris. Toute sa côte méridionale est exposée, sans abri, aux flots impétueux du
Pl. 1 *bis*, n.° 8. grand Océan Austral; le golfe Joséphine lui correspond vers le Nord, et le détroit de Colbert, à l'Est, la sépare de la presqu'île Fleurieu; à l'Ouest, la grande presqu'île Cambacérès lui est opposée, et le détroit de Lacepède présente sur ce point son magnifique canal.

Pl. 1 *bis*, n.° 9. Toute la côte septentrionale de cette île ayant été déjà reconnue dans notre précédente campagne à la terre Napoléon, nous vînmes attaquer d'abord le cap *Sané,* le plus oriental de l'île, et commençâmes, aussitôt après, nos opérations à la côte Sud. Vingt milles environ à l'Ouest du cap Sané, se présente une baie très-large, mais peu profonde et peu sûre, que nous nommâmes *Baie d'Estrées;* le cap *Linois* en forme la pointe Australe.

Le 3 à midi, nous nous trouvions déjà par le travers du cap Sud de l'île Decrès; il fut appelé *Cap Gantheaume :* deux petits îlots, tout cernés de récifs, en sont à peu de distance et dans le S. S. E. La baie *Vivonne,* que nous découvrîmes ensuite, a quatre ou cinq

lieues d'ouverture ; mais, comme la précédente, elle est peu profonde, et ne sauroit fournir aucun abri contre les vents impétueux qui dominent dans ces régions. A cinq ou six milles au large de cette baie, et vers sa pointe occidentale, on aperçoit une grosse chaîne de récifs, que nous rangeâmes à très-peu de distance.

Du cap *Kersaint,* qui termine à l'Ouest la baie Vivonne, jusqu'à la hauteur du cap *du Couëdic,* dans une étendue de plus de trente milles, l'île Decrès court à-peu-près Est et Ouest, sans offrir aucun détail remarquable. La mer brise avec violence le long de cette côte, et l'on observe çà et là des récifs qui paroissent très-rapprochés du rivage : cependant un de ces récifs, qui gît par le travers d'un petit cap que nous avons nommé *Cap Bouguer,* s'avance à plus de trois lieues au large, et présente un danger d'autant plus à craindre, qu'il se trouve plus à fleur d'eau. Le cap du Couëdic lui-même est défendu par une double chaîne de brisans, et les îlots du *Casuarina* sont pareillement environnés de récifs. La baie *Maupertuis,* comprise entre le cap du Couëdic et le cap *Bedout,* offre la même configuration que les précédentes, et ne mérite pas plus d'intérêt qu'elles.

Au-delà du cap Bedout, qui forme la pointe la plus occidentale de l'île, on découvre une ravine profonde, qui paroît servir de lit à quelque torrent : nous la nommâmes *Ravine des Casoars,* du Pl. III, fig. 5 *(h).*
grand nombre des animaux de ce genre qui existent sur l'île Decrès. Pl. XXXVI, XLI.

Le 4 au matin, nous doublâmes le cap N. O., que nous consacrâmes sous le nom de *Cap Borda :* de ce point, nous vîmes la Pl. III, fig. 5 *(g).*
côte se diriger vers l'Est, en présentant plusieurs caps peu saillans, qui reçurent les noms de *Cap Forbin, Cap Prony, Cap Cassini, Cap d'Estaing* et *Cap Vendôme;* ce dernier forme à-la-fois l'extrémité Nord de l'île et la pointe occidentale d'une grande baie que nous nommâmes *Baie Bougainville,* en l'honneur du respectable doyen des navigateurs François : nous y mouillâmes le 6 janvier au matin.

Cette baie, située vers la pointe N. E. de l'île Decrès, est le Pl. I *bis,* n.° 9.

plus considérable de tous les enfoncemens que présente l'île ; elle en est aussi le plus important sous tous les rapports ; sa situation la met à l'abri des vents du S. O., et son étendue la rend propre à recevoir des flottes nombreuses ; elle a plus de 20 milles d'ouverture, sur une profondeur de 8 à 10 milles ; le brassiage y varie de 9 à 12 brasses, et le fond est par-tout d'un sable vaseux, mêlé d'herbage, et d'une très-bonne tenue. Dans la partie occidentale de cette baie, se trouvent deux anses remarquables : l'une, très-étroite et plus profonde, fut appelée *Anse des Hauts-fonds,* à cause de ceux qui l'obstruent ; l'autre, plus large et plus libre, servoit particulièrement d'asile à des troupeaux nombreux d'animaux amphibies ; nous la nommâmes *Anse des Phoques.* Une espèce de gros cap très-saillant *(cap des Kanguroos)* occupe le milieu de la baie, et sépare cette dernière anse d'un petit port extrêmement irrégulier, presque par-tout obstrué de bancs de sable, mais dont les eaux paisibles nourrissent d'innombrables légions de Pélicans : nous lui avons donné le nom de *Port Daché.* Le cap *Delambre* termine à l'Est la baie Bougainville. Deux milles environ au-delà de ce dernier cap, se trouve la petite *Anse des Sources,* qui mérite une mention particulière, parce que c'est le seul point de l'île sur lequel nous ayons pu nous procurer quelque eau douce. Plus loin est la baie *du Guai-Trouin,* de 3 ou 4 milles d'ouverture et d'une profondeur à-peu-près égale, dans l'intérieur de laquelle nous avions déjà mouillé l'année précédente. A ce dernier point, la côte, en s'inclinant vers le S. S. E., va rejoindre le cap Sané, dont nous avons parlé d'abord. De cette configuration compliquée de la partie orientale de l'île Decrès, il résulte que tout l'espace compris entre le port Daché et ce dernier cap, forme une presqu'île de 25 milles de long, sur une lieue de large dans la partie la plus étroite, et que nous avons nommée *Presqu'île de la Galissonnière,* en mémoire du vainqueur de l'amiral BING.

Je viens d'esquisser rapidement le tableau géographique de l'île Decrès; l'histoire physique et météorologique de cette grande île va maintenant nous occuper.

C'est un bien singulier phénomène que ce caractère de monotonie, de stérilité, si généralement empreint sur les diverses parties de la Nouvelle-Hollande, et sur les îles nombreuses qui s'y rattachent; un tel phénomène devient plus inconcevable encore par le contraste qui existe entre ce vaste continent et les terres voisines. Ainsi, vers le N. O. nous avions vu les îles fertiles de l'archipel de Timor offrir à nos regards étonnés leurs hautes montagnes, leurs rivières, leurs ruisseaux nombreux et leurs forêts profondes, lorsqu'à peine quarante-huit heures s'étoient écoulées depuis notre départ des côtes noyées, arides et nues de la terre de Witt; ainsi, vers le Sud, nous avions admiré les puissans végétaux de la terre de Diémen et les monts sourcilleux qui s'élèvent sur toute la surface de cette terre : plus récemment encore, nous avons célébré la fraîcheur de l'île King et sa fécondité.... La scène change; nous touchons aux rivages de la Nouvelle-Hollande ; et pour chaque point de nos observations, il faudra désormais reproduire ces sombres tableaux, qui tant de fois ont déjà fatigué l'esprit du lecteur, comme ils étonnent le philosophe, comme ils affligent le navigateur.

L'île Decrès ne présente, en effet, malgré sa grande étendue, aucune espèce de montagnes proprement dites; la charpente entière du pays se compose de collines plus ou moins élevées, mais dont les sommets sont presque par-tout réguliers et uniformes. Tout le long de la côte méridionale, ces collines se développent sur un seul plan de 2 à 300 pieds de hauteur perpendiculaire. Les pentes en sont tellement unies, que dans leur partie supérieure elles paroissent glissantes; mais au bord de la mer, ces mêmes collines sont taillées à pic, et s'élèvent presque par-tout comme un rempart. Leurs couleurs sont tristes et sauvages ; elles varient du gris au brun,

ou même au noirâtre ; les espaces moins rembrunis sont d'un jaune d'ocre plus ou moins sale.

Pl. III, fig. 5 *(h)*. Du cap Bedout jusqu'à la ravine des Casoars, les terres n'offrent qu'un seul plan de collines parfaitement semblables à celles de la partie Sud, mais plus hautes ; et bien qu'elles soient dépourvues de toute espèce d'arbres, on y distingue pourtant çà et là quelques traces de verdure. A travers cette chaîne, la ravine des Casoars laisse apercevoir, dans l'intérieur, d'autres collines dont quelques parties sont boisées. La côte du Nord est aride et nue comme celle du Sud, et se montre par-tout avec une constitution analogue.

Pl. I *bis*, n.° 9. Les rivages de la baie Bougainville sont formés eux-mêmes de collines peu élevées ; mais la verdure qui les couvre et les forêts dont les sommités se montrent sur divers points, donnent à cette partie de l'île un aspect plus riant et plus agréable.

Telle paroît, aux yeux du navigateur qui la circonscrit dans sa route, la plus grande île de la Nouvelle-Hollande : cependant, le tableau que je viens de tracer, rigoureusement exact pour toutes les côtes de cette île, seroit devenu, sans doute, plus intéressant et plus varié, s'il nous eût été possible de pénétrer dans l'intérieur du pays, pour en observer la constitution physique et les productions diverses.

Dépourvue de montagnes, étrangère à cette végétation active qui développe l'humidité de la terre et l'entretient, l'île Decrès nous a paru presque entièrement manquer d'eau douce ; il est vrai que nous nous trouvions alors dans la saison la plus chaude de l'année : nous parvînmes cependant, en creusant quelques trous dans la petite anse des Sources, à nous procurer une quantité d'eau suffisante pour notre consommation journalière.

Ce n'est pas seulement le long des rivages que l'île Decrès, à l'époque dont je parle, étoit privée d'eau douce ; il est une particularité de l'histoire des animaux qui la peuplent, qui sembleroit annoncer

annoncer que cette disette étoit alors, sinon absolue, du moins bien générale dans l'intérieur du pays. En effet, aussitôt que la chaleur du jour commençoit à se calmer, on voyoit accourir du fond des bois de grandes troupes de Kanguroos et de Casoars, qui alloient demander à l'océan une boisson que la terre leur refusoit sans doute.

Cette rareté des eaux, le peu d'élévation du sol, la foiblesse générale de la végétation, concourant, sur ces rivages, à rendre plus vive la chaleur de l'atmosphère, il n'est pas étonnant que le terme moyen de nos observations thermométriques ait été, pour midi, de 18°,7. Le 20, le 25, le 27, le 29 et le 30 janvier furent sur-tout des journées très-chaudes ; le mercure, à l'ombre et à deux heures de l'après-midi, s'éleva sur l'île jusqu'à 27°,5 ; les vents de terre, c'est-à-dire, ceux du N. E., du N. N. E., de l'E. N. E., dominoient alors, et nous pûmes nous convaincre qu'ils participoient de la nature des vents brûlans qui désolent l'intérieur de la Nouvelle-Hollande.

L'atmosphère, sur les côtes arides et déprimées de l'île Decrès, s'est montrée presque toujours d'une sérénité parfaite : à peine, dans l'espace de vingt-huit jours, avons-nous eu quelques instans d'une pluie légère ; et le 15 janvier, un foible orage qui nous arrivoit de l'Ouest, fut dissipé aussitôt pour ainsi dire qu'il eut touché les rivages de l'île. La marche de l'hygromètre fut conforme à l'état de l'atmosphère, et les variations de cet instrument, comprises entre 68 et 94°, nous donnèrent pour terme moyen 82°,05 : mais de tous les résultats que nous obtînmes en ce genre, le plus précieux, sans doute, fut la marche rapide de l'aiguille vers la sécheresse, au moment où les vents du N. E. souffloient avec force dans l'après-midi du 29 : de 94 elle rétrograda jusqu'à 68°.

De ces faits remarquables, et des observations analogues que nous aurons à rapporter dans le chapitre XXV, nous pouvons donc déduire la conséquence suivante :

« Les vents qui traversent la Nouvelle-Hollande du N. E. au » S. O., du N. N. E. au S. S. O., et de l'E. N. E. à l'O. S. O., » sont, pour la terre Napoléon, des vents chauds et secs. »

Que si l'on cherche maintenant à comparer ces résultats de nos recherches météorologiques sur l'île Decrès avec ceux du même genre que nous avons obtenus à l'île King, on trouve que le thermomètre s'est élevé de 11°,5 plus haut sur la première de ces îles que sur la dernière ; que le terme moyen de la chaleur, qui n'avoit été que de 14° dans la baie des Éléphans, est de 18°,7 pour l'île Decrès ; et que celui de l'humidité est, à ce dernier point, de 18°,28 moindre que sur l'île King. Sans doute de telles différences ne sauroient dépendre de la position de deux endroits si voisins; mais on en trouve la cause réelle dans la constitution opposée des deux îles que je compare. Ainsi, tout s'enchaîne dans l'observation des phénomènes de la nature : la connoissance de l'état physique du sol éclaire ici l'histoire météorologique de l'île, et toutes les deux ensemble vont prêter d'utiles secours au naturaliste.

Les produits minéraux de l'île Decrès, moins variés que ceux de l'île King, offrent plus d'intérêt que ces derniers ; ils se composent essentiellement de diverses espèces de schistes primitifs, entre les couches desquels se trouvent quelques veines de quartz opaque, le plus ordinairement blanchâtre, et quelquefois rougeâtre.
Pl. 1 *bis*, n.° 9. Toute la partie occidentale de la baie Bougainville est principalement composée d'un grès ferrugineux rouge et très-dur : c'est à cette roche singulière que le cap des Kanguroos, celui du Géographe, le cap Rouge et le cap Vendôme doivent la teinte rougeâtre et sombre qui les fait distinguer au loin.

Deux autres espèces de grès existent encore sur l'île Decrès : l'une, primitive, quartzeuse et très-compacte, forme des parties de côtes assez étendues ; l'autre, secondaire, calcaire et moins dure, joue dans l'histoire géologique du sol un rôle sinon plus important,

au moins plus singulier que la première espèce. C'est au milieu de cette roche que sont enfouis des arbres, on pourroit dire même des portions entières de forêts pétrifiées.... En plusieurs endroits où les dunes sont taillées à pic, on distingue parfaitement les troncs de ces arbres; on peut en suivre les plus petits détails; on voit leurs rameaux, également pétrifiés, s'enfoncer et se perdre dans la gangue commune : il n'est pas jusqu'aux plantes parasites et grimpantes, qu'on ne retrouve dans le même état de pétrification, et serpentant autour des arbres dont il s'agit. Sur quelques points, les dunes gréeuses se sont éboulées; les décombres en ont été successivement entraînés par les eaux, dispersés par les vents : le sol s'est aplani, et présente des surfaces plus ou moins égales et quelquefois très-étendues. Là se montrent, d'une manière plus remarquable encore, les pétrifications singulières que je décris. Coupés naturellement au niveau du sol, les troncs des arbres forment comme de larges mosaïques : en examinant ces troncs avec beaucoup de soin, on y reconnoît encore les diverses couches du tissu ligneux..... L'esprit étonné s'arrête sur un si grand phénomène, et cherche à découvrir dans la nature le principe et les agens d'une telle métamorphose.... Nous dirons, dans le chapitre XXVII, quels paroissent être ces agens; contentons-nous ici d'avoir exposé les faits.

Sur plusieurs points de la baie Bougainville, on rencontre deux espèces de pierres calcaires : l'une, d'un grain plus serré, d'un tissu plus homogène, se rapproche de la nature des grès; l'autre ressemble davantage aux substances crétacées. Ces pierres calcaires sont ordinairement superposées aux roches schisteuses, ainsi qu'aux grès primitifs : on les observe à plus de 50 ou 60 pieds au-dessus du niveau de la mer, et à cette élévation elles contiennent une grande quantité de détritus et de débris de coquilles pétrifiées.

Le sable du rivage est très-fin, de nature quartzeuse, mélangé d'environ une cinquième partie de terre calcaire fortement atténuée.

Ce sable, repoussé du bord de la mer par les vents et par les eaux, s'élève, sur une grande partie du rivage, en dunes de 60 à 80 pieds de hauteur. Je reviendrai, dans un des chapitres suivans, sur ce sable, sur ces dunes, et nous verrons leur histoire se rattacher d'une manière intéressante à celle des pétrifications.

Dans le fond de la grande baie qui nous occupe, on rencontre des forêts qui paroissent se prolonger assez loin vers l'intérieur du pays, et qui se composent, comme toutes celles de ces régions lointaines, de diverses espèces d'Eucalyptus, de Banksia, de Phébalium, de Mimosa, de Casuarina, de Métrosidéros, de Leptospermes, de Styphélia, de Conchium, de Diosma, d'Hakéa, d'Embothrium, &c. &c. Parmi ces arbres, et sur-tout parmi les plus gros, il en est un grand nombre qui sont si complétement gâtés à l'intérieur, qu'ils ne sauroient être employés à aucune sorte d'usage; cette altération m'a paru généralement dépendre de la maigreur du sol, qui ne fournit point à ces végétaux une quantité suffisante de sucs nutritifs, lorsque, parvenus à de fortes dimensions, ils exigent plus d'humidité pour leur entretien. Que dirai-je de l'inutilité des forêts de l'île sous le rapport de la nourriture de l'homme et des animaux! Elles partagent ce triste caractère avec toutes celles de la Nouvelle-Hollande et des îles qui en dépendent; caractère d'autant plus inconcevable, que ces régions lointaines nourrissent un plus grand nombre de végétaux magnifiques.

Nulle trace du séjour de l'homme ne se fait remarquer sur les rivages qui nous occupent, et nous n'y avons vu que trois espèces de mammifères : l'une appartient au joli genre des Dasyures; les deux autres sont nouvelles et paroissent être les plus grandes de la famille singulière des Kanguroos. Plusieurs de ceux de l'île Decrès sont de la hauteur d'un homme et plus, lorsqu'assis sur les jambes de derrière et sur la queue, ils tiennent leur corps perpendiculaire. Favorisée par l'absence de tout ennemi, la multiplication de ces grands quadrupèdes a été considérable dans cette

Pl. XXXIII.

Pl. XXVII.

île; ils y forment de nombreux troupeaux. En quelques endroits plus habituellement fréquentés par eux, la terre est tellement foulée, qu'on n'y voit pas un brin d'herbe. De larges sentiers ouverts au milieu des bois viennent aboutir de tous les points de l'intérieur au rivage de la mer ; ces sentiers, qui se croisent dans tous les sens, sont par-tout fortement battus; on pourroit croire, en les voyant d'abord, qu'une peuplade nombreuse et active habite dans le voisinage.

Cette abondance de Kanguroos rendant leur chasse aussi facile que profitable, nous pûmes nous en procurer vingt-sept, qu'on embarqua vivans à bord de notre navire, indépendamment de ceux qui furent tués et mangés par l'équipage. Cette précieuse acquisition ne nous coûta ni munitions, ni fatigue; un seul chien, nommé *Spott,* fut notre pourvoyeur : formé par des pêcheurs Anglois à ce genre de chasse, il poursuivoit les Kanguroos; et lorsqu'il les avoit joints, il les tuoit aussitôt, en leur déchirant les artères jugulaires. Il ne falloit rien moins que la présence et les cris du chasseur pour arracher la victime à une mort certaine. Avec un tel chien, avec une telle méthode de chasse, il n'est pas douteux que plusieurs hommes établis sur l'île Decrès auroient pu s'y procurer une nourriture abondante; on conçoit même que la race innocente et foible des Kanguroos seroit infailliblement détruite en peu d'années par quelques chiens de l'espèce de celui dont je parle.

Parmi les Phocacés nombreux qui peuploient les rivages de l'île, on distinguoit sur-tout une nouvelle espèce du genre Otarie [a], qui parvient à la longueur de 30 à 32 décimètres [9 à 10 pieds]. Le poil de cet animal est très-court, très-dur et très-grossier; mais son cuir est épais et fort, et l'huile qu'on prépare avec sa graisse est aussi bonne qu'abondante. Sous l'un et l'autre rapport, la pêche de cet amphibie offriroit de précieux avantages; il en

[a] *Otaria cinerea, N.*

est de même de quelques autres espèces de Phocacés plus petites qu'on trouve également en très-grand nombre sur ces bords, et qui portent des fourrures de bonne qualité. Dans le cas d'une spéculation de ce genre, l'anse des Sources procureroit aux pêcheurs assez d'eau pour leur consommation, tandis que les Kanguroos et les Casoars leur fourniroient une nourriture salubre et inépuisable.

Comme toutes les autres îles désertes de la Nouvelle-Hollande, celle dont nous parlons réunit de grandes troupes d'oiseaux de terre et de mer : les premières se composoient d'une foule de belles espèces de Perroquets, de Cacatoës, de Mésanges, de Muscicapas, de Bouvreuils, de Turdus, &c. ; on y trouvoit le beau Pigeon aux ailes d'or, la jolie Mésange à collier bleu-d'outre-mer, le Bouvreuil à croupion rouge, l'Autour blanc de la Nouvelle-Hollande, une nouvelle espèce de Chouette, &c. Les tribus pélagiennes et de rivage offroient sur-tout à notre observation des Pélicans à gorge jaune, à ailes mi-parties de blanc et de noir; des Mauves, dont une grande espèce se faisoit distinguer par la belle couleur lilas du dessus de son corps; des Sternes, des Huîtriers, diverses espèces de Procellaria, un grand Aigle de mer, plusieurs Sarcelles remarquables par l'éclat et la variété de leurs couleurs, &c. &c. Mais de tous les oiseaux que l'île Decrès reçut en partage de la nature, les plus utiles à l'homme sont les Casoars : ces gros animaux paroissent exister sur l'île en troupes nombreuses ; mais comme ils sont très-agiles à la course, et que nous mîmes peu de soin à les chasser, nous ne pûmes nous en procurer que trois individus vivans.

Pl. XXXVI et XLI.

Sur un sol privé d'eau douce, il n'est pas étonnant que nous n'ayons découvert aucune trace de Crapauds, de Grenouilles et de Rainettes; en revanche, la famille des Lézards, dont l'organisation s'accommode si bien des lieux arides et sablonneux, y comptoit un grand nombre d'espèces nouvelles : tels sont le Scinque noir [a], le Gecko *pachyurus*, le Gecko *sphincturus*, le Scincoïde ocellé [b],

[a] *Scincus aterrimus, N.*

[b] *Scincoides ocellatus, N.*

l'Iguane de l'île Decrès [a], &c. &c. Quelque importans que puissent être ces divers animaux, ils ont cependant bien moins d'intérêt pour la science, que deux autres Sauriens que j'ai décrits sous les noms de *Tridactyle* et de *Tétradactyle :* le premier, comme les Seps et les Chalcides, ne porte que trois doigts à chaque patte; tandis que le second en a quatre, soit aux pieds de devant, soit à ceux de derrière; combinaison de doigts inconnue jusqu'alors parmi les reptiles, mais dont mon illustre maître M. DE LACEPÈDE avoit annoncé l'existence comme possible et même comme probable.

Des diverses parties de la Nouvelle-Hollande que nous avons pu visiter, l'île Decrès est une de celles qui nous ont paru les moins poissonneuses. Tous nos moyens de pêche ordinaires et toutes nos recherches ont pu nous procurer à peine douze espèces de poissons, nouvelles il est vrai, mais dont cinq ou six ne se mangent pas ordinairement. Parmi ces espèces, on comptoit un Labre, qui, par ses couleurs sales, grises et ternes, m'a paru mériter le nom spécifique de *Squalidus ;* un Scombre, assez semblable au maquereau d'Europe, mais différent de ce dernier par ses proportions beaucoup plus petites et par quelques détails de ses nageoires; un Caranx, dont le dos est d'une belle couleur d'azur; un Scombrésoce, de 60 centimètres [22 pouces] de longueur, et qui brille de toutes les couleurs du prisme ; une petite Coryphène rougeâtre; deux Sphyrènes; une Fistulaire; trois Balistes, dont l'un se fait remarquer par quatre bandes brunes et latérales, l'autre par la belle couleur pourprée de ses nageoires pectorales; le troisième, qui est un *Balistacanthure,* se distingue sur-tout par la couleur noire de son corps et par les quatre gros aiguillons dont chacun des côtés de sa queue est armé. Mais de tous les poissons de l'île Decrès, le plus étonnant est une espèce de Squale, qui parvient jusqu'à la longueur de 50 à 60 décimètres [15 à

[a] *Iguana Decresiensis, N.*

20 pieds], et qui est très-commun dans la baie Bougainville : jour et nuit on voyoit rôder autour du bâtiment plusieurs de ces monstrueux animaux, qui cherchoient quelque pâture et glaçoient d'effroi tous les spectateurs. Un de ces Squales redoutables s'étant pris à l'émérillon, il fallut frapper des palans pour le hisser à bord : il avoit 50 décimètres [15 pieds 6 pouces] de longueur, et ne pesoit pas moins de 500 à 600 kilogrammes [1000 à 1200 livres]; sa gueule affreuse, garnie de sept rangées de dents, mesuroit 74 décimètres [23 pouces] d'ouverture.... Et cependant on voyoit dans la mer des individus beaucoup plus volumineux que celui-ci.... Quels animaux peuvent donc assouvir la voracité de tels monstres! Ce doivent être les malheureux Phoques et leurs petits; car on ne sauroit concevoir autrement l'existence de tant de Squales gigantesques dans une baie d'ailleurs peu poissonneuse.

Annoncer que l'île Decrès a pu fournir à mes collections trois cent trente-six espèces de Mollusques, de Crustacés, d'Aranéides, d'Insectes, de Vers et de Zoophytes, c'est dire assez qu'il me seroit impossible d'entrer dans de longs détails sur cette multitude d'animaux ; je me bornerai donc à présenter quelques-uns des principaux résultats de mes observations en ce genre.

1.° A l'entrée du petit port Daché, on trouve une grande espèce d'Huître, qui forme sur ce point des bancs très-étendus ; la chair de cet animal est tendre et délicate.

2.° Parmi les coquilles particulières à ces bords, j'indiquerai surtout une belle espèce d'Haliotis[a], dont tous les pores sont saillans, et forment comme autant de petits cônes ouverts et tronqués. Une seconde espèce du même genre, que je décrivis sous le nom de *Cyclobate*[b], à cause de sa bouche presque orbiculaire et très-profonde, est un des plus beaux et des plus grands Ormiers qu'on connoisse; sa nacre étincelle de toutes les couleurs du prisme.

3.° Vers le fond de la baie se trouvent des espèces de prairies

[a] *Haliotis Conicopora, N.*

[b] *Haliotis Cyclobates, N.*

couvertes

couvertes d'Algues et d'Ulva, au milieu desquelles vivent enfouis dans la vase et dans le sable des millions de Pinnes marines ou Jambonneaux : ces coquillages fournissent une soie comparable, sous tous les rapports, à celle qu'on obtient d'animaux analogues le long des côtes de la Calabre et de la Sicile ; mais les Jambonneaux Européens n'habitant qu'à une profondeur de 100 à 130 décimètres [30 à 40 pieds], la pêche en est très-difficile; au lieu que ceux de l'île Decrès sont à peine couverts de 60 à 70 centimètres [25 à 30 pouces] d'eau, et qu'on pourroit aisément en ramasser des milliers dans quelques heures.

4.° Nos collections entomologiques se sont enrichies de cinquante-quatre espèces nouvelles, appartenant à trente-trois genres différens. Parmi ces espèces, on en comptoit une de Termès, dont les nids avoient 6 à 9 décimètres [2 ou 3 pieds] de hauteur; plusieurs espèces de Fourmis, dont les innombrables légions se retrouvoient par-tout. On y voyoit encore deux Scorpions, six Araignées, un magnifique Cossyphe, neuf espèces de Blattes, de Sauterelles et de Grillons, deux Oniscus, un Iule, deux Scolopendres, dont une remarquable par la belle couleur rouge de son ventre ; deux Pentatomes, une Forficule noire, une espèce de Papillon de la division des Brassicaires de M. LATREILLE, outre diverses espèces de Chrysomèles, de Buprestes, d'Œdémères, de Lébies, d'Opis, d'Hélops, de Cérambyx, de Thynnes, &c. &c.

De cette énumération des principaux insectes de l'île Decrès, il résulte que ceux de ces animaux qui se plaisent dans les lieux arides et sablonneux, sont effectivement sur cette île les plus nombreux et les plus variés. A l'île King, au contraire, où toute la plage étoit couverte de cadavres d'Éléphans marins, les insectes carnivores constituoient la masse principale de ceux que j'y pus recueillir : là, se trouvoient les Sylphes, qui exhalent, pour ainsi dire, l'odeur infecte des chairs pourries dont ils font leur pâture; les Staphylins, destinés, suivant l'expression d'un naturaliste célèbre,

à réduire les cadavres à leur dernière dissolution ; les Trox, qui dévorent les ligamens et les membranes des plus anciennes charognes ; les Histers avides de sang, les voraces Ixodes, &c..... Ainsi, les détails les plus obscurs de l'histoire naturelle d'un pays, ont d'intéressans rapports avec l'ensemble de sa constitution physique.

5.° Sur divers points de la baie Bougainville, on observoit avec admiration des masses très-volumineuses d'une espèce de roche calcaire entièrement formée d'un nombre prodigieux de Serpules entrelacées ensemble. Ceux de ces animaux qui occupoient la surface de chaque groupe, étoient seuls vivans ; tous les autres, étouffés sans doute par le développement successif de leurs propres rejetons, étoient morts depuis une époque plus ou moins ancienne ; mais leurs tubes conservoient encore leur première solidité. De tous les vers testacés que j'ai pu voir, aucun ne m'a paru se rapprocher autant des Lithophites tubuleux ; et c'est d'après cette considération que j'ai cru devoir décrire l'animal dont il s'agit, sous le nom de *Serpule lithogène* [a].

6.° L'île Decrès est, sans contredit, un des lieux les plus riches en éponges ; j'y en ai recueilli vingt-six espèces des plus grandes et des plus belles. Cette fécondité remarquable me mit à même de faire une étude plus particulière de ces Zoophites, qui, par leur organisation, se trouvent repoussés jusqu'aux dernières limites du règne animal, et d'établir dans le genre qui les comprend les trois coupes suivantes :

Éponges dépourvues de pores ocellés et de tubes distincts, *Spongiæ cæcæ, N.* ;

Éponges pourvues de pores ocellés, sans tubes distincts, *Spongiæ ocellatæ, N.* ;

Éponges pourvues de tubes distincts, *spongiæ tubiporæ, N.*

[a] *Serpula lithogena, N.*

Dans la partie zoologique de nos travaux, je reviendrai sur les avantages et sur les détails de ces divisions particulières.

7.° Nos collections d'Ascidies, déjà bien nombreuses, s'enrichirent encore de plusieurs espèces propres à l'île Decrès. L'une d'elles, que je décrivis sous le nom d'*Anthropocéphale*[a], est d'une belle couleur rouge, et présente, dans sa masse, une ressemblance singulière avec une tête d'homme vue de profil. J'ai retrouvé depuis ce singulier Zoophyte aux îles Joséphine et dans le port du Roi Georges à la terre de Nuyts.

Je ne dirai rien des belles Astéries, des Ophiures variées, des brillantes Actinies que l'île a pu nous offrir ; l'histoire de tant d'animaux, quelque importante qu'elle puisse être, ne sauroit convenir à la nature de cet ouvrage : il me suffit d'avoir indiqué combien les rivages qui nous occupent sont féconds en ce genre, et combien est immense la carrière qu'ils présentent aux recherches du naturaliste. . . . .

En parcourant ainsi les diverses branches de l'histoire générale de l'île Decrès, j'ai dû naturellement entrer dans des détails qui rendroient superflus la plupart de ceux qui ont rapport à notre séjour dans la baie Bougainville : le lecteur se rappellera, sans doute, que nous y avions jeté l'ancre le 6 janvier au matin ; *le Casuarina,* qui étoit un peu resté de l'arrière, vint nous y rejoindre le lendemain. Après avoir reçu quelques réparations indispensables, ce navire appareilla dans la nuit du 10 au 11 pour aller compléter la reconnoissance des golfes de la terre Napoléon. M. Freycinet devoit n'employer que vingt-six jours à ce travail difficile, pour l'exécution duquel notre ingénieur-géographe, M. Boullanger, lui fut adjoint.

Dans cet intervalle, nous levâmes le plan de la baie, des anses et du port qui s'y rattachent ; nous mîmes une nouvelle chaloupe

[a] *Ascidia Anthropocephala, N.*

sur les chantiers, et préparâmes les bois nécessaires à sa construction : plusieurs hommes établis à terre, s'occupoient, dans la petite anse des Sources, à recueillir la provision d'eau journalière ; notre astronome fixoit la marche des chronomètres, et répétoit diverses expériences sur l'aiguille d'inclinaison, sur les marées, &c. &c. Enfin, MM. LESCHENAULT, BAILLY, LESUEUR et moi, nous réunissions de toute part les produits minéraux de l'île, les plantes diverses et les animaux nombreux qui lui sont propres.

Tous ces travaux étant finis, et *le Casuarina* ne reparoissant pas au terme convenu pour son retour, nous appareillâmes le matin du 1.er février, abandonnant ainsi notre conserve, dont les besoins pressans nous étoient connus, et dont le secours nous étoit indispensable pour la suite de nos opérations..... Mais à peine nous étions partis depuis quelques heures, que *le Casuarina* parut à l'horizon, forçant de voiles pour nous joindre.... Nous dirons, dans le chapitre suivant, pourquoi, malgré tous ses efforts, M. L. FREYCINET ne put pas opérer sa jonction, à quel péril il se trouva livré, quels travaux il exécuta pendant sa séparation d'avec nous ; mais, pour ne pas intervertir l'ordre naturel du récit et des événemens, il convient d'exposer d'abord tout ce qui concerne la mission du *Casuarina* dans les deux golfes de la terre Napoléon.

CHAPITRE XXV.

Golfes de la Terre Napoléon, Port Champagny.

[Du 10 Janvier au 2 Février 1803.]

L'ABSENCE de toute espèce de grande rivière à la Nouvelle-Hollande, est un phénomène si singulier sous tous les rapports, que plusieurs physiciens célèbres se sont occupés à en rechercher la cause : les uns ont cru la trouver dans la constitution du sol et dans sa disposition générale ; les autres ont voulu disjoindre le continent, s'il est permis de s'exprimer ainsi ; et parce que plusieurs portions n'en avoient pas été vues, ils ont supposé des coupures et des détroits, qui auroient formé de la Nouvelle-Hollande un nombre d'îles plus ou moins grand : ainsi la Nouvelle-Guinée, mieux connue, s'est montrée ouverte sur plusieurs points.

Cette dernière supposition paroissoit d'autant moins invraisemblable, qu'au golfe de Carpentarie, dont aucun des détails n'étoit alors regardé comme certain, on voyoit correspondre au S. O. un enfoncement considérable, qui pouvoit, à la rigueur, remonter vers le golfe du N. E., communiquer avec le fond de ce golfe, et conséquemment ouvrir sur ce point un très-long détroit. A ces premières et puissantes considérations, venoient se joindre les grands intervalles que l'immortel COOK n'avoit pu visiter lors de sa reconnoissance de la côte orientale, et les lacunes bien plus étendues encore que présentoient à l'Ouest la terre de Leuwin, et au N. O. la terre de Witt. . . . Dans la description générale de la Nouvelle-Hollande, nous verrons ce qu'il faut penser des diverses hypothèses dont il s'agit ; nous dirons par quelle suite de découvertes récentes l'intégrité du continent Austral se trouve établie : c'est à la connoissance des golfes de la terre Napoléon qu'il faut

borner nos recherches actuelles; mais leur histoire, bien loin de résoudre les difficultés que présente la constitution physique de la Nouvelle-Hollande, va les accroître.

Golfe Joséphine.

Pl. 1 *bis*, n.° 8. Des deux golfes dont il s'agit, le plus voisin de l'île Decrès, le plus oriental et le moins étendu, est celui que nous avons consacré sous le nom de notre auguste Impératrice : il correspond, vers le Sud, à l'île dont je viens de parler; dans le S. O. se trouve le *détroit de Lacépède,* de 50 milles de longueur environ, sur une largeur de 15 à 20 milles; et vers l'Est de celui-ci, le *détroit de Colbert,* long de 5 lieues et large de 3 à 4. Des rivages occidentaux du golfe se compose toute la face orientale de la grande presqu'île Cambacérés, tandis qu'à l'Est il forme la presqu'île Fleurieu, dont nous avons déjà parlé, mais sur laquelle il convient de donner ici quelques nouveaux détails. Cette presqu'île, comme celle de l'Italie, a la figure d'une botte : le cap Mollien la termine à l'Est; se renfonçant alors vers le Nord, elle présente une jolie baie de 10 à 12 milles d'ouverture, sur une profondeur presque aussi grande; nous l'avons nommée *Baie Cretet ;* plus loin sont les petites îles *Decaen* et le cap du même nom, qui forme, pour ainsi dire, l'éperon de la botte; le *cap Montalivet* en est comme le talon. Au milieu du détroit de Colbert, à une distance presque égale du continent et de l'île Decrès, se trouvent trois îles très-petites, environnées de récifs, que nous avons appelées *Iles Bourdet,* en l'honneur du respectable officier de ce nom, à qui la science nautique est redevable d'un ouvrage très-estimé sur la manœuvre des vaisseaux. Le *cap Dupleix* s'avance un peu plus dans le détroit que les îles Bourdet, et le grand *cap d'Alembert* termine à l'Est la presqu'île Fleurieu, en formant comme le bout du pied de la botte.

Ici commence véritablement le golfe Joséphine : le *cap Sévigné* est le premier point remarquable que présente la côte orientale de ce golfe; la *baie Hortense*, qui se développe ensuite à l'Est, se termine elle-même à un second cap, qui gît par 35° 24', et que nous désignâmes sous le nom de *Cap Lœtitia* : la *baie Vendôme* est large, peu profonde, et se trouve bornée vers le Nord par le *cap Jeanne Hachette* : plus loin, en continuant à remonter la côte orientale du golfe, on découvre successivement le *cap Stéphanie*, par 35° 9'; le *cap Nemours*, par 35° 1', et le *cap Lafayette*, par 34° 49'. C'est à cette dernière hauteur que *le Géographe* avoit été contraint, l'année précédente, de terminer ses relèvemens, et que *le Casuarina* devoit commencer les siens.

« A peine », dit M. L. FREYCINET, « avions-nous dépassé la » *pointe Victorine*, que le fond diminua beaucoup; bientôt nous ne » trouvâmes plus que deux brasses; cette variation dans le brassiage me força à mettre le cap au Nord, et peu d'instans après » à l'Ouest. Toute la portion de côte que nous avions en vue est » basse, marécageuse et couverte de petits arbres : une chaîne de » hautes collines se laissoit apercevoir dans l'intérieur du pays, et » affectoit sensiblement la direction du Nord au Sud. L'approche » du rivage étoit défendue par une multitude de bancs sous l'eau » et hors de l'eau, qui formoient une ceinture fort étendue : à » 6 milles de terre, nous n'avions que deux brasses d'eau. »

Tels sont les obstacles qui nous avoient arrêtés dans notre première campagne ; et si l'on se rappelle maintenant ces nuits obscures et orageuses pendant lesquelles nous fûmes réduits à louvoyer au milieu de ce même golfe avec un gros navire chargé de voiles, on frémira sans doute des périls auxquels nous avions été livrés, et dont nous étions bien loin de soupçonner alors toute l'étendue.

De la pointe Victorine, qui gît par 34° 40', jusqu'au fond du golfe, la côte ne présente que trois points qui soient un peu

remarquables; le *cap Scudéry*, par 34° 32′, la *pointe Pauline*, par 34° 25′, et le *cap Deshoulières*, par 34° 18′. Toute cette étendue de côtes est extrêmement basse et sablonneuse; les hauts-fonds continuent à s'y montrer en grand nombre, et M. L. FREYCINET, quoiqu'à la distance de 6 à 7 milles du rivage, navigua toujours par 4, 3, 2, et même une brasse et demie d'eau.

Cependant, à mesure que nos compagnons s'avançoient dans l'intérieur du golfe, ils voyoient les terres se rapprocher, en formant comme le lit d'une grande rivière; déjà même ils avoient l'espoir de faire quelque découverte importante, lorsqu'en arrivant à l'extrémité de ce vaste enfoncement, ils le trouvèrent terminé par des terres basses et noyées, sans aucune *apparence* d'ouverture ou de communication intérieure. Sur ces bords marécageux, vivent, sans doute, plusieurs hordes sauvages, car on y aperçut un grand nombre de feux.

Ainsi trompés dans leur attente, MM. FREYCINET et BOULLANGER se reportèrent à la côte occidentale du golfe : ils y reconnurent bientôt le *cap Dorothée*, qui s'avance de plusieurs milles au large; il forme, avec le cap Deshoulières, une grande baie qui occupe tout le fond du golfe, et que nous avons nommée *Baie Caroline*. Le brassiage s'y soutient entre trois et cinq brasses, fond de vase et d'herbage.

Après avoir passé la nuit du 13 dans les environs du cap Dorothée, nos ingénieurs prolongèrent le lendemain toute la portion de côte qui s'étend jusqu'au *cap Graffigny*, par la latitude de 34° 31′. Au-dessous de ce dernier point, le rivage se renfonce en une baie peu profonde, de 10 milles d'ouverture environ, et que nous nommâmes *Baie Julie*; le cap qui la termine au Sud, gît par 34° 40′, et fut nommé *Cap Amélie*. Toute cette dernière portion du golfe est assez saine, et la sonde n'y est pas descendue au-dessous de 4 brasses et demie; le terrain en est aussi plus élevé que celui de la côte orientale, et l'on y distingue quelquefois des falaises rougeâtres,

rougeâtres, qui, sans être fertiles, présentent pourtant une assez belle végétation.

C'est à la hauteur du *cap Jeanne d'Arc* que les bancs de sable et les hauts-fonds commencent à se montrer de nouveau; ils continuent presque sans interruption jusqu'au *cap Adèle*, par 34° 58'; ils se relèvent dans le Sud de la *baie Dacier*, et se projettent à près de deux lieues en avant du *cap la Rochefoucault*. De là ils forment une ceinture redoutable, qui se développe au large des terres dans un espace de 10 à 12 milles, et vient expirer à peu de distance du *cap Élisa*. C'est à ce dernier point que se termine le golfe Joséphine, par 35° 13' de latitude Sud, et par 135° 22' de longitude à l'Est du méridien de Paris; c'est aussi là que commence le détroit de Lacépède, dont nous avons précédemment parlé.

Nos compagnons le traversèrent rapidement dans la journée du 18, en prolongeant l'extrémité Sud de la presqu'île Cambacérès, qui n'a pas moins de 40 milles de largeur sur ce point. A 7 heures du matin, ils doublèrent le cap Élisa; bientôt ils tombèrent sur un banc de sable très-étendu, qui se projette en avant du *cap d'Aguesseau*, et qu'ils ne purent éviter qu'en portant 10 à 12 milles au large. A six heures du soir, ils se trouvoient par le travers d'une seconde pointe, qui reçut le nom de *Cap Molé*, et en avant de laquelle se trouvent quelques roches détachées. Ce ne fut qu'à la nuit tombante qu'ils atteignirent les îles Vauban, à l'extrémité du détroit de Lacépède, et tout près de la pointe d'entrée orientale du golfe Bonaparte. Ces îles sont au Pl. 1 *ter*, n.° 1 (*a*). nombre de quatre, dont deux très-petites; la plus grande d'entre elles reçut le nom d'*Ile Laubadère*, en l'honneur du brave général qui, en 1793, défendit si vaillamment la place de Landau, le chef-d'œuvre du génie de Vauban. Presque vis-à-vis cette dernière île, est un cap remarquable, défendu par une traînée de brisans dangereux, et que nous appelâmes *Cap Mornay*. Plus loin est le cap

Berthier, qui forme la pointe S. E. de l'entrée du beau golfe dont il me reste à faire connoître les principaux détails.

Golfe Bonaparte.

Par 35° 15′ 30″ de latitude Sud, et par 134° 32′ 0″ de longitude orientale, se trouve le cap Berthier, dont nous venons de parler. De là, jusque par 34°, la côte de l'Est, dans une étendue de 50 milles environ, ne paroît offrir d'autre point remarquable que l'île *Dalberg*, de deux lieues de longueur, et qui gît par 34° 32′ de latitude Australe. Un brisant très-étendu se détache de sa pointe Nord, et s'avance plusieurs milles au large. Bien que, à l'exception de cette île, toute la portion de côte qui s'étend du cap Berthier jusqu'à la hauteur de 34° 10′, n'eût été reconnue que du haut des mâts dans la campagne précédente, le Commandant n'en avoit pas moins donné l'ordre à M. Freycinet de s'abstenir de toutes recherches sur ce point, et de se porter directement au Nord, par la latitude dont je viens de parler. De cette mauvaise combinaison du chef, il résulte dans nos cartes une espèce de lacune de près d'un degré pour la partie orientale du golfe : mais comme cette lacune se rapporte à la presqu'île Cambacérés, dont tout le reste avoit été reconnu avec la plus grande exactitude, il s'ensuit du moins que l'omission dont il s'agit ne sauroit porter que sur des détails de peu d'importance.

Pl. 1 *bis*, n.° 8.

Fidèle exécuteur des ordres qu'il avoit reçus, M. L. Freycinet, après avoir doublé le cap Berthier, dirigea sa route vers le Nord, et dès le 21 au matin il atteignit le point fixé pour sa reconnoissance. Un cap remarquable gît par 34° 7′; il fut nommé *Cap Sully*. La baie *Duguesclin*, qui se présente immédiatement au-dessus de ce cap, est profonde, mais obstruée de hauts-fonds. Plus loin, à 10 milles au large, et par le travers de cette baie, est un récif dangereux, dont nous avions eu connoissance l'année précédente,

et que nous avions nommé *Récif du Géographe.* Le cap *Mondovi* termine la baie Duguesclin au Nord. Une petite île, toute environnée de récifs, se présente ensuite; elle reçut le nom d'*Ile Dugommier.* La *baie Pascal,* par 33° 55', a deux lieues d'ouverture, sur une profondeur égale. Le *cap Condorcet* la termine au Nord, et se distingue lui-même par un monticule élevé. Plus loin, on découvre successivement le *cap Dubelloy,* le *cap Saint-Vincent-de-Paul,* le *cap Fénélon* et le *cap Bossuet.* Ce dernier point se trouve par 33° 13' de latitude Australe. Toute l'étendue de côtes que je viens d'indiquer plutôt que de décrire, est très-basse, et la mer qui la baigne est obstruée de hauts-fonds, qui ne permirent pas à nos ingénieurs de ranger la terre d'aussi près qu'ils l'eussent desiré: mais bientôt la scène change; la largeur du golfe diminue considérablement; les terres s'élèvent, et forment de chaque côté comme un immense rempart. Alors aussi tout sembloit garantir l'existence d'un grand fleuve : ce lit vaste et profond, ces rives imposantes, ces eaux dont le cours remontoit bien au-delà du point où la vue pouvoit s'étendre; le prolongement extraordinaire du golfe, sa direction, sa figure même, tout contribuoit à rendre l'illusion complète; et, pénétrés d'une ardeur nouvelle, nos compagnons poursuivirent leur route le long de la côte orientale.

Déjà ils ont dépassé la *baie Turenne,* de 20 milles d'ouverture; ils ont atteint le *cap Bayard :* le golfe n'a plus que deux lieues et demie à trois lieues de largeur; mais il paroît s'avancer encore au loin : ils forcent de voiles, et presque aussitôt le fleuve s'évanouit... Des bancs de sable sans nombre sont pressés dans un lit de 4 à 5 milles; les rivages se rapprochent de plus en plus : dans le fond même du golfe on découvre des terres basses, qui paroissent se rattacher à celles de l'Est et de l'Ouest, sans qu'il soit possible de distinguer s'il existe entre elles aucune espèce de coupure. D'un autre côté, les eaux de la mer ne présentoient aucune diminution sensible de salure, et rien n'annonçoit, dans la force des courans

ou dans leur direction, qu'une masse d'eau considérable coulât du Nord.

Ainsi se termine le plus grand golfe qu'on connoisse à la Nouvelle-Hollande, après celui de Carpentarie. Malgré ses vastes dimensions, il reproduit la même série de phénomènes que nous avoient offerts, à la Nouvelle-Galles du Sud, Botany-Bay, Port-Jackson et Broken-Bay. Bien qu'en effet il n'ait pas été possible de reconnoître aucune échancrure dans les terres du fond du golfe, il n'en est pas moins tout-à-fait probable qu'il reçoit sur ce point une ou plusieurs rivières, analogues sans doute à la Grose ou à la Népean, et qu'il est, comme l'Hawkesburry, sujet, dans certaines circonstances, à de fortes inondations : c'est ce que semblent indiquer sur-tout les bancs de sable qui l'obstruent. Mais quelles que puissent être les rivières dont nous admettons ici l'existence, elles ne sauroient, non plus que la Grose ou la Népean, être jamais d'aucune utilité pour la navigation, ou même pour le commerce intérieur d'une colonie fixée sur ces bords.

La reconnoissance des rivages orientaux et du fond du golfe étant ainsi terminée, nos compagnons vinrent attaquer la côte de l'Ouest. Le 22 à midi, ils se trouvoient par le travers d'un gros cap, dont la latitude est de 32° 43', et qui fut consacré sous le nom de *Cap Racine.* Entre ce dernier point et le *cap Delille,* se trouve la *baie Voltaire,* de 7 à 8 milles d'ouverture. Plusieurs bancs de sable qui se projettent fort en avant de cette baie, en rendent l'approche dangereuse, même pour les petits bâtimens : plusieurs fois, en effet, le brassiage descendit de 3 brasses à 2 brasses et demie, bien que nos compagnons se trouvassent encore à près de deux lieues au large. Les mêmes dangers se reproduisent à la hauteur du cap Delille, et rendent cette partie du golfe véritablement impraticable pour les gros navires. Obligés, à cause des vents contraires, de louvoyer pendant près de 60 heures dans ces périlleux parages, MM. Freycinet et Boullanger n'eurent que trop de temps

pour bien déterminer la position et l'étendue de la plupart de ces hauts-fonds, et, sous ce rapport, leur travail est d'un grand intérêt.

Après avoir échappé, avec autant d'habileté que de bonheur, aux dangers continuels de cette dernière partie de sa navigation, M. L. FREYCINET reconnut successivement le *cap Lafontaine,* la *baie Corneille,* le *cap Molière,* et vint passer la nuit du 24 janvier vis-à-vis une troisième baie, dont l'entrée lui parut absolument inabordable, à cause des bancs de sable qui l'obstruoient dans toute son étendue. Elle gît par 33° 3′ de latitude Sud, et reçut le nom de *Baie Crébillon.* Le *cap Chaulieu,* qui la termine au Sud, se distingue par un morne élevé et très-remarquable : vu du milieu du golfe, il offre l'apparence d'un îlot solitaire, et, sous ce rapport, il devient un point de reconnoissance intéressant pour les navigateurs; il gît par 33° 6′ 22″ de latitude australe, et par 135° 7′ 48″ de longitude orientale. Entre ce dernier point et le *cap Amyot,* on découvre, vers l'intérieur du pays, à la distance d'environ trois lieues du bord de la mer, un piton assez élevé; nous l'avons nommé *Piton du Casuarina.*

Ce fut en prolongeant cette dernière partie de côte, que nos compagnons éprouvèrent une illusion d'optique semblable à celle dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. « L'erreur étoit » si générale et si complète, dit M. FREYCINET, que si nous » n'eussions pas été bien certains qu'il ne pouvoit exister aucune » terre dans des lieux où nous venions de naviguer, il n'eût pas » été possible de se défendre d'un tel prestige. Ces rivages fantas- » tiques formoient comme un immense bassin, au milieu duquel » nous paroissions placés. Quelques-uns de mes matelots étoient » si parfaitement abusés, qu'ils croyoient distinguer des arbres sur » cette prétendue terre; la brume seule, en se dissipant, put les » convaincre de leur méprise. »

Au-delà du cap Amyot, en continuant à se porter vers le Sud, nos géographes découvrirent successivement le *cap Rollin,* le *cap*

Condillac, l'*île Volney,* de 6 milles de longueur environ, le *cap Dolomieu,* le *cap Portalis,* et plusieurs autres points remarquables, qui furent tous consacrés par quelques-uns de ces noms célèbres dont notre patrie s'honore : mais il en est malheureusement des détails géographiques, comme des détails relatifs à l'histoire naturelle ; plus ils sont multipliés, plus ils ont d'importance, et moins il seroit possible de leur donner le développement qu'ils exigeroient, et qu'ils doivent recevoir de mon ami M. L. FREYCINET, dans la partie nautique de ce Voyage.

Cependant, à mesure qu'on se rapproche de l'entrée du golfe, sa largeur augmente rapidement ; elle est déjà de 60 milles à la hauteur de la *baie Laplace,* dont le milieu se trouve placé par 34° 15′ de latitude, et par 134° de longitude orientale. Cette baie a près de trois lieues d'ouverture, et se termine au Nord par le *cap Méchain,* au Sud par la *pointe Lacaille,* vis-à-vis de laquelle est la petite *île d'Alembert.* Plus bas, gît l'*anse Descartes,* qui n'est, à proprement dire, qu'une partie même de la baie Laplace, mais qui se recommande à l'intérêt des navigateurs, par la commodité du mouillage qu'elle offre, et par sa sûreté. Le brassiage y donne, en effet, de 5 à 6 brasses, et le fond en est par-tout de sable fin ; le *cap Euler* lui sert de limite vers le Sud.

Dans cette dernière partie de leur navigation, nos ingénieurs eurent occasion d'observer un fait important, et qui mérite bien d'être ajouté à ceux du même genre dont nous avons eu plusieurs fois à parler dans cette histoire. « Le 27 janvier au matin, dit » M. FREYCINET, nous nous trouvions à la hauteur du cap Dolo- » mieu, rangeant la terre d'assez près, lorsque les vents s'élevèrent » avec force du N. au N. O. Dans le même instant, nous éprou- » vâmes une chaleur excessivement forte, et qui se déclara tout- » à-coup avec ces vents ».

Ainsi donc, à la terre Napoléon, comme au canal Dentrecasteaux,

et comme au port Jackson, les vents qui traversent ces régions sont caractérisés par une chaleur ardente.

Immédiatement au-dessous du *cap Lalande,* est une nouvelle baie de 8 milles d'ouverture environ, et que nous avons nommée *Baie Masséna.* Presque en face de cette baie se trouve le groupe des *îles de Léoben,* qui sont au nombre de sept, toutes peu considérables et stériles. La plus grande mesure à peine une lieue de longueur; elle fut appelée *Ile Castiglione.* Son milieu gît par 34° 30′ 15″ de latitude Sud, et sa longitude est de 134° 3′ 42″ à l'Est du méridien de Paris. Les autres îles du même groupe furent appelées *Ile Bassano, Ile Dégo, Ile Mondovi, Ile Voltri, Ile Milesimo* et *Ile Roveredo,* en commémoration des principales victoires qui déterminèrent la célèbre paix de Léoben.

La *baie Maret,* qui se présente à peu de distance au Sud de la précédente, est elle-même large et profonde: indépendamment de deux petites îles qui sont à peu de distance de sa pointe méridionale, elle paroissoit offrir quelques détails vers son fond; mais commandés par les ordres impérieux de leur chef, nos ingénieurs ne purent s'en occuper, et poursuivirent leur route vers le Sud.

Nous voici parvenus maintenant au point le plus intéressant du golfe Bonaparte; nous sommes à l'entrée de ce magnifique *port Champagny,* dont nous avons donné déjà la description dans le chapitre XV de cette histoire, mais qui mérite bien de nous occuper encore quelques instans.

L'ensemble de ce port se compose de trois bassins, dans chacun desquels on ne trouve pas moins de 10 à 12 brasses d'eau, fond de sable vaseux, et qui, par leur étendue, seroient susceptibles de recevoir toutes les flottes militaires de l'Europe. L'*île Lagrange* est à l'ouverture de ce port admirable, et forme, avec le continent, deux passes, dans chacune desquelles les plus gros vaisseaux de guerre pourroient louvoyer avec sécurité. Celle du Nord est plus étroite, et correspond au bassin du même nom; celle du Sud est

plus large, et s'ouvre, d'une part, dans le *bassin de l'Ouest,* et de l'autre, dans le *bassin du Sud.* Entre l'île et la grande terre, est le *canal Degérando,* qui établit une communication directe des trois bassins entre eux, et qui offre lui-même un mouillage excellent aux flottes les plus nombreuses. L'*île Victoire* et l'*île Suzanne,* placées à l'ouverture du bassin méridional, offrent également de bons abris; il en est de même de l'*île Cérant,* pour le grand bassin de l'Ouest. Rappellerai-je maintenant ce que j'ai dit ailleurs de la fertilité du sol! Parlerai-je des vallons, qui semblent indiquer autant de sources ou de ruisseaux d'eau douce! Dois-je insister sur ces feux multipliés qu'en approchant du port nos compagnons apercevoient sur tous les coteaux voisins, et qui paroissoient y attester l'existence d'une population beaucoup plus nombreuse que sur les autres points de la terre Napoléon! . . . . . Digne rival du port Jackson, le port Champagny est, sous tous les rapports, un des plus beaux du monde; et de tous ceux que nous avons découverts, soit au Sud, soit à l'Ouest, soit au Nord de la Nouvelle-Hollande, il est, je le répète, le plus propre à recevoir une colonie européenne.

Cependant, depuis vingt-un jours, nos ingénieurs poursuivoient leurs précieuses observations au milieu des vastes enfoncemens que nous venons de décrire; le terme prescrit pour leur retour à l'île Decrès alloit expirer, et le caractère du chef leur étoit connu. . . . Bien sûrs d'être impitoyablement abandonnés en cas de retard, il leur fallut se résoudre, dans la journée du 30 janvier, à faire route pour la baie Bougainville, quoiqu'il leur restât encore quelques points à reconnoître au Sud du port Champagny et dans le port Champagny lui-même. . . . Mais déjà leurs craintes étoient réalisées, et *le Géographe* avoit mis sous voiles, lorsque, le 1.er février au matin, ils parurent à la vue du cap Delambre.

Pl. 1 *bis*, n.° 9.

CHAPITRE

CHAPITRE XXVI.

Suite de la *Terre Napoléon : Séjour aux Iles Joséphine.*

[Du 1.er au 17 Février 1803.]

A son départ de l'île Decrès, M. FREYCINET n'avoit reçu du Commandant que pour trente jours d'eau, et *le Casuarina* ne possédoit aucune espèce d'embarcation susceptible de porter une ancre au large, et de sauver les hommes en cas d'échouement ou de naufrage. Dans de telles circonstances, abandonner nos compagnons au milieu de ces vastes golfes, où nous avions couru tant de périls, avoit été, à bord du *Géographe,* un sujet de consternation commune. Ce ne fut donc pas sans un plaisir bien vif, qu'en traversant le détroit de Lacépède, dans la journée du 1.er février, nous aperçûmes notre conserve qui louvoyoit en se dirigeant sur nous : déjà elle étoit par notre travers, nous nous trouvions au vent à elle, quelques instans suffisoient pour opérer la réunion des deux vaisseaux. . . . . . Pas le moindre changement n'est ordonné dans la route du *Géographe;* ce navire étoit chargé de voiles, on n'en amène aucune; incapable de suivre notre marche rapide, affalé sous le vent, *le Casuarina* reste de l'arrière, et bientôt il disparoît à nos regards ! . . . . . En vain, pour attendre le navire qu'il venoit d'abandonner ainsi, notre Commandant passe la nuit en panne; en vain, dans la matinée du 2, il retourne sur ses pas et rentre dans le détroit; il ne retrouve plus sa conserve....

Cette inconcevable séparation ainsi terminée, nous fîmes route pour les îles Saint-Pierre et Saint-François, que nous atteignîmes dans la journée du 5 : mais avant de nous engager au milieu de ces îles, il convient de jeter un coup-d'œil général sur la partie de la terre Napoléon comprise entre les archipels dont il s'agit et le grand golfe Bonaparte.

Par le travers de ce golfe, à l'Est de sa pointe occidentale,

Pl. 1 *ter*, n.° 1, *C.* gisent les *îles Berthier;* elles sont au nombre de cinq : la plus grande, l'*île Marengo,* a près de 3 milles de longueur ; les quatre autres sont beaucoup plus petites.

Vingt milles environ au S. O. des précédentes, est un second groupe de petites îles, que nous avons consacrées sous le nom
Pl. 1. d'*Iles Catinat.* L'une d'elles, l'*Ile Montmorency,* mesure 2 milles de long; les trois autres ont moins d'étendue, et furent appelées *Ile Valbelle, Ile Villars, Ile d'Assas.*

Vis-à-vis les îles Catinat, par 35° 8′ de latitude Sud, et par
Pl. 1 *bis*, n.° 8. 133° 46′ de longitude orientale, se montre le grand *Cap Turenne,* qui constitue la pointe d'entrée occidentale du golfe Bonaparte : les terres en sont assez hautes; mais leur couleur obscure, grise ou jaunâtre, ne décèle que trop la stérilité générale de ces côtes sauvages.

Pl. 1. Ici paroissoit sur le continent une coupure profonde, à l'entrée de laquelle on distinguoit deux petits îlots, mais dont il ne nous fut pas possible de reconnoître le fond. Le *Cap Florian* à l'Est et le *Cap Grécourt* à l'Ouest limitent cette espèce de baie, que nous avons inscrite dans nos cartes sous le nom de *Baie Ségur.* L'*île Saint-Lambert* en est à peu de distance, et correspond au cap de l'Ouest.

Au-delà de ce dernier cap, une nouvelle baie se présente : elle n'a pas moins de 5 à 6 milles d'ouverture, et s'enfonce de près d'une lieue dans les terres; elle fut nommée *Baie Jussieu,* en l'honneur de cette famille qui en fait tant elle-même aux sciences et à la patrie. Le *cap Tournefort* sépare cette dernière baie d'un enfoncement du même genre, mais plus large et plus profond encore, que nous consacrâmes à la mémoire du célèbre et malheureux LAVOISIER.

A ce point les terres du continent se dessinent sur deux plans très-distincts. Celui qui constitue le rivage est abaissé, d'une coupe généralement abrupte, et paroît être plus particulièrement formé de dunes de sable qui reposent sur un sol gréeux et jaunâtre.

Quelques nuances d'un vert foncé semblent indiquer çà et là une végétation languissante : nous n'avons pu y distinguer aucun arbre. Au second plan appartiennent des terres assez hautes, surmontées encore de distance en distance par des pitons peu saillans, et qui, du point où nous étions, affectoient à nos yeux cette nuance aérienne et bleuâtre qui caractérise les terrains élevés vus dans l'éloignement.

Le *cap Vauquelin,* qui borne la *baie Lavoisier* à l'Ouest, a l'apparence d'un énorme bastion, tant il est uniformément taillé à pic de toute part.

Au-delà de ce dernier cap, la direction des terres change brusquement; elles courent du N. O. au S. E. dans un espace de 40 milles, sans offrir d'autres points remarquables que le *cap Carnot,* le *cap Mairan,* la *baie Rochon* et la *pointe Feuillée.*

Sous le rapport de sa constitution physique, cette dernière partie de côtes est analogue à celle que nous venons de décrire : par-tout des couleurs grises, sales et rembrunies; par-tout l'apparence d'une stérilité profonde. Quelques pitons qui continuent à se montrer dans l'intérieur, sont évidemment la prolongation de ces hautes terres que nous avons dit former un second plan parallèle au rivage de la mer. Les environs du cap Mairan y sont sur-tout remarquables : vers ce point de la côte, s'élève, à 12 ou 15 milles dans l'intérieur, un gros massif de montagnes que nous avons nommé *Piton Borda.*

Tout le long des rivages qui nous occupent, se trouvent disséminées de nombreuses petites îles. La première est en face du cap Carnot, et porte vers sa pointe Sud un petit îlot environné de brisans; c'est celle que nous avons désignée sous le nom d'*Ile Guyton,* en l'honneur du chimiste célèbre qui, par la découverte des propriétés salutaires du gaz muriatique oxigéné, a si bien mérité de toutes les classes du corps social, et de celle des navigateurs en particulier. Pl. I.

Vingt-cinq milles environ au N. O. de cette première île, se présente le petit *archipel Laplace :* six îles principales et autant d'îlots le composent. L'*île Maupertuis* est la plus rapprochée du continent, et gît entre la pointe Feuillée et le cap Mairan. Sur la même ligne, et dans la direction du S. O. au N. E., on découvre successivement l'*île Pingré,* l'*île le Gentil,* la plus considérable de toutes, et les *îlots la Condamine,* qui sont au nombre de six, et forment eux-mêmes un petit groupe distinct. Plus loin, à l'O. N. O. de ces îlots, paroissent l'*île Chappe,* l'*île Fermat* et l'*île Lacaille:* cette dernière est plus élevée que les autres, et d'une forme circulaire. La *baie Rochon* est peu profonde, mais elle n'a pas moins de dix milles d'ouverture, et nous offrit aussi quelques îlots dans sa partie de l'Est.

Sur tout le prolongement de côtes qui s'étend du cap Turenne aux îles Laplace, le continent paroissoit être absolument désert lorsque nous y passâmes; nulle part du moins nous ne pûmes y découvrir des traces de ces feux qui, par-tout ailleurs, nous annonçoient la présence des naturels.

Au-delà du cap Brune, qui gît par 34° 45′ de latitude Sud et par 132° 52′ de longitude orientale, la direction du continent change de nouveau, et se rapproche davantage du Nord. Ce dernier cap se compose de falaises basses et jaunâtres; il en est de même du *cap la Tour-d'Auvergne* et du *cap Desfontaines,* qui forme la pointe Sud de l'entrée d'une très-grande baie, que nous avons nommée *Baie Delambre,* en l'honneur du savant respectable dont les découvertes et les travaux ont si puissamment contribué au perfectionnement de l'astronomie. La baie Delambre a 12 milles de large, sur une profondeur presque aussi grande. Le *cap Mongolfier* se détache en avant de la côte septentrionale, dont le *cap Liancourt* forme l'extrémité; le petit *îlot des Dauphins* gît à une distance presque égale du cap Mongolfier et du cap Liancourt.

De ce dernier point jusqu'au cap du Vétéran, la brume et le

gros temps s'étant joints à des vents contraires pour nous éloigner du rivage, nos constructions présentent dans cette partie une lacune d'environ 10 lieues, que nos successeurs pourront d'autant plus aisément remplir, qu'elle est comprise entre les îles Laplace au Sud et les îles Jérôme au Nord, îles dont la position se trouve exactement déterminée sur nos cartes. Cette dernière lacune ne porte d'ailleurs que sur les détails mêmes de la côte, que nous avons vue, quoique à une grande distance, continuer sans interruption.

Cinq îles principales et huit îlots composent le groupe Jérôme: la plus grande de ces îles, l'*île Andréossy*, a 4 milles de longueur; l'*île Meyronnet*, l'*île Morio*, ont chacune environ une lieue; l'*île Lecamus* n'a guère plus d'un mille; il en est de même de l'*île Dorothée*, la plus occidentale de toutes, et dans le S. O. de laquelle est une chaîne de récifs étendus et dangereux. Pl. 1 *ter*, n.^e 1, *B*.

Au-delà de l'île Morio, qui gît par 33° 35′, est une nouvelle lacune presque aussi grande que la première, et qui, occasionnée par les mêmes circonstances que celle dont je viens de parler, doit offrir encore moins de difficultés aux navigateurs. Dans cette dernière étendue de côtes, en effet, nous avons découvert l'*île Percy*, l'*île Poissonnier*, qui présentent deux points de reconnoissance précieux pour les recherches ultérieures qu'on voudroit faire dans cette partie. L'île Poissonnier n'a guère qu'un mille de longueur de l'Est à l'Ouest, et l'île Percy en a trois dans le même sens. Pl. 1.

Le *cap Hallé*, à la hauteur duquel il nous fut enfin possible de reprendre la suite de nos relèvemens, gît par 33° 2′ de latitude australe, et forme la pointe Sud de la baie Lemonnier, dont il a déjà été question dans le volume précédent : cette baie, ainsi que nous l'avons dit alors, est toute remplie de récifs, qui font entendre au loin un bruit terrible et menaçant ; le *cap Fernel* la termine vers le Nord. Au-delà de cette pointe s'ouvre une nouvelle baie

de trois lieues de largeur, que nous avons nommée *Baie Corvisart,* en l'honneur du médecin célèbre qui, par le premier établissement d'une clinique pratique en France, et par ses belles recherches sur les maladies organiques, a si bien mérité de la science médicale et de la patrie. Le *cap Ambroise-Paré* en forme l'extrémité Nord.

Toute cette dernière partie de côtes est extrêmement basse, et comme noyée sur divers points ; c'est, en quelque sorte, une chaîne de dunes arides, sablonneuses, coupées à pic vers la mer, d'une teinte grise ou jaunâtre, sans aucune trace de végétation.

Malgré leur constitution sauvage, ces tristes bords ne sont pas étrangers à l'espèce humaine, et quelque horde de naturels, établie pour lors au cap Hallé, manifesta sa présence par un grand feu qu'elle y alluma.

Vis-à-vis le cap Ambroise-Paré, à 5 milles environ dans l'Ouest, est l'île *Cuvier,* stérile et jaunâtre, ainsi que les brisans dangereux
Pl. I. qui l'enveloppent de toute part. Le cap Ambroise-Paré se prolonge lui-même plus d'une lieue au large par une traînée d'affreux récifs.

Au-delà de tous ces brisans, la Nouvelle-Hollande se renfonce de nouveau en une baie vaste et profonde, que nous avons indiquée déjà sous le nom de *Baie Louis :* le pourtour de cette baie comporte plus de 60 milles dans le développement de ses côtes, et se compose de terres absolument semblables à celles dont nous venons de parler : dans quelques parties même, la dépression extraordinaire du sol semble indiquer l'existence de vastes marécages vers le fond de la baie. Une triste et déplorable preuve vient à l'appui de cette présomption, déduite de l'aspect général et de la constitution physique du pays ; je veux parler de la réunion sur ce point d'un grand nombre de hordes sauvages, dont les feux multipliés se faisoient apercevoir sur une longue étendue de côtes. Nous savons, en effet, par expérience, que ces peuplades se trouvent sur-tout

fixées aux endroits marécageux, où elles peuvent plus aisément se procurer les poissons et les coquillages qui servent à leur nourriture. Ainsi nous avons vu, à la Nouvelle-Galles du Sud, les marais fétides et profonds de Botany-Bay, de Broken-Bay, &c., occupés par diverses troupes de naturels; ainsi les marécages saumâtres de la baie du Géographe, à la terre de Leuwin, rassembloient sur leurs bords les farouches habitans que nous avons pu voir dans cette partie de la Nouvelle-Hollande; ainsi nous trouverons bientôt les malheureux naturels de la terre de Nuytz environnés par de nouveaux marais..... Triste condition de l'espèce humaine, que celle où elle est réduite à braver ainsi tous les inconvéniens et tous les maux attachés à un tel séjour!....

Enfin nous voilà parvenus à ce point de la terre Napoléon qu'il ne nous avoit pas été possible d'aborder l'année précédente: là devoit être ce fameux détroit dont nous avons parlé; c'est derrière les îles Saint-Pierre et Saint-François qu'il devoit avoir son embouchure; c'est là qu'il falloit pénétrer. Des vents propices, une belle mer, un ciel pur, une douce température, sembloient cette fois conspirer au succès de nos recherches nouvelles; tout nous donnoit l'espoir de résoudre enfin le grand problème de l'intégrité de la Nouvelle-Hollande; et pleins de cet espoir, nous forçâmes de voiles sur les îles nombreuses qui bornoient l'horizon. Pl. I.

La connoissance des îles dont il s'agit remonte jusqu'à l'année 1627; c'est à cette époque, dit-on, que le célèbre navigateur Hollandois PETER-NUYTZ les découvrit, après avoir prolongé cette immense partie de côtes à laquelle la reconnoissance publique a décerné son nom; mais placées, pour ainsi dire, au-delà du terme de sa longue exploration, elles se trouvent plutôt indiquées que déterminées sur sa carte: dans cette carte, en effet, tout est inexact, soit sous le rapport du nombre de ces îles, de leur forme, de leurs dimensions, ou même de leur position relative;

et comme, depuis le temps de NUYTZ jusqu'à nos jours, nul navigateur n'avoit reconnu ces îles, notre travail à leur égard devient presque aussi nouveau qu'il est intéressant et complet.

Quatre groupes principaux se les partagent; l'archipel Saint-François, le groupe des îles Saint-Pierre, celui des îles Joséphine, et les îles du Géographe. Plus rapprochés du continent, ces deux derniers groupes n'avoient pas été découverts par le navigateur Hollandois.

Pl. I. Pl. V, n.os 6, 7, et l'errata général. Onze îles de diverses grandeurs composent l'archipel Saint-François : il se développe sur une étendue de 17 milles en latitude, et de 10 milles seulement en longitude; la plus grande des îles qui le composent, l'*île Talleyrand*, n'a guère qu'une lieue de longueur; parmi les autres, l'*île Malesherbes*, l'*île Fénélon*, l'*île Massillon*, l'*île Sully* [a], tiennent le premier rang : cette dernière est la plus septentrionale de toutes.

P. V, n.° 5, *k. l.* Dans l'E. N. E., à 25 milles environ de l'archipel Saint-François, gisent les îles Saint-Pierre; elles sont au nombre de cinq, dont une a près d'une lieue de longueur, et fut nommée *Ile Turenne;* la seconde, un peu plus petite que celle-ci, reçut le nom d'*Ile Richelieu.* C'est aux deux îles les plus septentrionales de ce groupe que vient se raccorder cette effroyable chaîne de brisans dont il
Pl. I *bis*, n.° 12. a été déjà plusieurs fois parlé sous le nom de *Rambarde.*

Pl. V, n.os 5, 6, 7. Rien de plus hideux que les îles nombreuses qui se rattachent à cette partie de la terre Napoléon; pas un arbre, pas un arbrisseau, pas une broussaille ne s'élève de leur surface, qui paroît couverte d'arides et sombres lichens; plusieurs de ces îles ont leurs flancs écores, et les canaux qui les séparent semblent être profonds et sûrs; nous n'y avons aperçu du moins aucun de ces récifs qui bordent la côte voisine, et dont les îles Joséphine sont elles-mêmes hérissées sur plusieurs points. Si l'on ne jugeoit de leur origine que

[a] Des erreurs très-graves de nomenclature se sont glissées dans la pl. V qui représente ces îles. *Voyez l'Errata général.*

d'après

d'après leur forme, leur abaissement, leur couleur, leur régularité, &c., on seroit tenté de croire que les îles Saint-Pierre et Saint-François se composent essentiellement de substances secondaires ou même tertiaires; mais, en observant que les îles Joséphine, qui leur ressemblent d'ailleurs sous tant de rapports, sont cependant granitiques, il est difficile de ne pas croire que cette dernière origine soit commune à toutes les îles de cette partie de la Nouvelle-Hollande.

Quoi qu'il en puisse être, après avoir complété nos opérations de l'année précédente sur ces deux premiers groupes, nous fîmes voile dans la matinée du 7 février, pour traverser celui des îles Saint-Pierre, et prolonger la portion de terre continentale qui, Pl. 1. du cap Ouest de la baie Louis [cap Lavoisier], remonte vers le Nord, en s'enfonçant derrière les îles Joséphine.

Au-delà du cap dont je viens de parler, est une petite baie, sans doute impraticable, que nous nommâmes *Baie Tréville :* le *cap Missiessy* la termine au Sud; et elle se rattache au Nord, par le *cap Dubouchage,* avec la *baie Jean-Bart*, qui nous a pareillement Pl. 1 *bis*, n.° 12. semblé devoir être inabordable. En effet, la terrible rambarde se développe en avant de toute cette partie de côte, et une chaîne analogue ne permet pas, comme nous le dirons bientôt, de pénétrer par le Nord dans aucune de ces baies dangereuses.

Ainsi repoussés du continent, nous prolongeâmes la rambarde par l'ouest, et reconnûmes la partie Sud de l'île Eugène; bientôt après en avoir doublé la pointe occidentale, nous nous trouvâmes à l'ouverture de la grande *baie Murat,* dont il a déjà été fait mention *(tom. I, pag. 329);* nous y laissâmes tomber l'ancre par six brasses et demie, fond de sable gris, mêlé de coquilles et d'herbages.

Le lendemain, à la pointe du jour, je m'embarquai dans un canot qui, sous les ordres de M. DE MONT-BAZIN, devoit explorer la partie orientale de la baie, ainsi que la portion voisine du

continent, et fixer d'une manière exacte les principaux points de cette côte. A cet effet, notre astronome, M. BERNIER, reçut ordre de s'embarquer avec nous.

Pl. I *bis*, n.° 12. Bientôt nous atteignîmes un grand cap, qui forme l'extrémité Nord de la baie Jean-Bart; nous le nommâmes *Cap d'Estrées*, et vînmes mouiller sur ce point pour y prendre hauteur. Tandis que nos compagnons étoient occupés sur le rivage, je m'empressai de pousser une petite reconnoissance dans le pays : le soleil étoit ardent; et la nudité du sol, entièrement sablonneux et blanchâtre, ajoutoit encore à l'incommodité de sa chaleur brûlante. Des obstacles de ce genre n'étoient point capables de m'arrêter; je m'éloignai du rivage avec d'autant plus de précipitation, que j'avois moins de temps à donner à cette course. Les résultats en furent peu satisfaisans. Sur le sol ingrat et brûlé que je parcourus, il me fut impossible de distinguer aucune trace non-seulement de ruisseau, mais même de torrent, et il me parut évident que les eaux des pluies étoient absorbées par les sables arides, avant d'avoir pu se réunir sur aucun point. Quelques arbres du genre des casuarina, de celui des banksia, se montroient çà et là dispersés sur cette campagne stérile; à peine les plus grands d'entre eux atteignoient à la hauteur de quelques mètres, et les arbrisseaux, rares eux-mêmes et languissans, sembloient végéter à regret sur ces tristes bords : nulle part je n'y pus découvrir quelque production qui fût susceptible de servir à la nourriture de l'homme; aussi ne paroissoit-il en ces lieux aucun vestige d'habitans.

A peine j'étois de retour au mouillage, que nous appareillâmes pour prolonger notre reconnoissance vers l'Est; mais bientôt nous fûmes arrêtés par une longue chaîne de récifs contre laquelle la mer déferloit avec violence, et qui, du cap d'Estrées, se portant vers l'Ouest, alloit se réunir à un immense banc de sable dont le canal compris entre le continent et l'île Eugène est lui-même obstrué.

Ainsi, forcés de rétrograder, nous pénétrâmes dans le fond d'une anse très-grande, que nous nommâmes *Anse Decrès*, et qui se trouve également remplie de hauts-fonds. Le *cap Vivonne* la termine vers le Nord, et porte en avant de lui des roches dangereuses qui faillirent entraîner notre perte; en effet, tandis qu'avec une assez forte brise nous courions vent arrière pour doubler ce cap, notre canot toucha violemment sur quelques-unes de ces roches qui se trouvoient entièrement cachées sous l'eau. Au craquement qui se fit entendre, nous crûmes que le canot alloit s'entr'ouvrir; et déjà plusieurs de nos matelots se précipitoient dans la mer, lorsque M. DE MONT-BAZIN les arrêta, fit amener toutes les voiles, et sonder avec une gaffe la direction et l'étendue des brisans. Pour décharger l'embarcation, nous nous mîmes tous à la mer; et réunissant nos efforts, nous parvînmes à la remettre à flot, sans qu'elle eût éprouvé d'autre avarie que l'arrachement de la bande de fer qui garnissoit le dessous de la quille. Le péril ainsi passé, nous vînmes nous établir pour la nuit au fond d'une petite crique qui se trouve vers la pointe Nord du cap. Quelques heures de jour nous restoient encore; et tandis que mes compagnons faisoient sécher leurs vêtemens, et que les matelots préparoient le frugal repas du soir, je descendis au rivage, où je fis de riches et intéressantes collections.

Fatigués comme nous l'étions, nous espérions jouir d'un sommeil paisible; mais nous ne tardâmes pas à reconnoître que, sur ces bords, la température de la nuit étoit affectée des mêmes inconvéniens que ceux dont nous avions eu tant à nous plaindre à la terre de Leuwin, à la terre d'Édels, ainsi qu'à la terre d'Endracht. A la chaleur brûlante du jour succéda vers le soir une forte brise du S. S. E., qui, partie des régions glacées de l'hémisphère antarctique, refroidit tellement l'atmosphère, que, malgré la chaleur du sol et l'abri que nous nous étions fait avec les voiles du canot, il nous fut impossible de fermer l'œil; la nuit entière se passa

tristement à entretenir le feu autour duquel nous nous étions rassemblés. Dans le XXX.e chapitre de cet ouvrage, je reviendrai sur cette circonstance remarquable de la température de ces climats, et je dirai quels moyens l'homme sut opposer à sa dangereuse influence.

A peine le jour commençoit à paroître, et déjà nous avions repris la suite de nos opérations géographiques.

Au-delà du cap Vivonne, est l'*anse Suffren*, remplie de bas-fonds comme les précédentes, et qui s'en distingue par un groupe de roches placées vers son fond. Le *cap Thevenard* la borne au Nord, et là commence la baie Murat proprement dite. Nous en reconnûmes toutes les sinuosités ; et bien loin d'y découvrir l'embouchure de cet immense détroit que nous cherchions, nous ne pûmes même pas y reconnoître la plus foible trace d'un ruisseau ni même d'une source intérieure.

Pl. 1 *bis*, n.° 12. Tandis que vers cette partie de la baie toutes nos espérances se trouvoient ainsi détruites, MM. Faure et Ransonnet, après un début qui sembloit promettre davantage, arrivoient pourtant aux mêmes résultats. C'étoit dans la partie de l'Ouest que ces Messieurs avoient eu l'ordre de se porter en partant du bord le même jour, à la même heure que nous en étions partis nous-mêmes.

Après une navigation de quelques heures, ils arrivèrent par le travers d'une large ouverture, qui leur parut être celle d'une assez grande rivière : ils s'y enfoncèrent, en dépassant deux caps, qui furent nommés *Cap Beaufort* et *Cap Jérôme ;* mais bientôt des bancs de sable se montrèrent de toute part ; la rive gauche étoit couverte de marécages inabordables..... En vain ils voulurent poursuivre leur route, les bancs de sable ne tardèrent pas à les arrêter ; et en s'approchant davantage encore au milieu des obstacles de tout genre, ils reconnurent que des marais immenses occupoient tout le reste de l'enfoncement au milieu duquel ils se trouvoient, et qui reçut le nom d'*Anse Tourville.*

De l'ensemble de ces recherches, il résulte donc,

1.° Qu'il n'existe sur ce point de la terre Napoléon, aucune trace de détroit, ni même de rivière intérieure ; Pl. I.

2.° Que la baie Murat est obstruée de brisans et de hauts-fonds qui la rendent très-dangereuse, même pour les plus petits navires, et qu'il en faut dire autant des anses nombreuses et profondes qui se rattachent à cette baie ou qui se trouvent dans son voisinage.

Cette triste certitude étant acquise, nos observations se dirigèrent du continent vers les îles mêmes qui constituent l'archipel Joséphine, et sur lesquelles il convient d'abord de jeter un coup-d'œil général. Sept îles de diverses grandeurs composent cet archipel : la plus grande et la plus rapprochée du continent, est l'*île Eugène ;* elle a trois lieues de longueur environ sur une largeur moyenne de 5 à 6 milles. L'*île Hortense* se rattache à la pointe occidentale de celle-ci par une traînée de récifs et quelques roches. Plus loin, dans le S. S. O., se trouvent l'*île Élisa,* l'*île Julie* et l'*île Pauline,* disposées en triangle. Au nord de la dernière de ces îles, trois lieues à l'ouest de l'île Eugène, se montre l'*île Caroline.* Toutes ces îles ont le même aspect général, et portent des traces évidentes d'une formation commune et d'une constitution analogue. Ce que nous allons dire de la plus considérable d'entre elles, de l'île Eugène, pourra donc leur être appliqué. Pl. I *bis,* n.° 12. Pl. V, n.° 5, *i.*

Le 10, à la pointe du jour, je m'embarquai de nouveau pour aller visiter cette île ; notre botaniste M. LESCHENAULT, et mon ami M. LESUEUR, prirent part à cette dernière excursion. Tandis que celui-ci s'enfonçoit dans l'intérieur pour y faire la chasse aux animaux que le pays pouvoit offrir, et que mon digne collègue étoit occupé de ses recherches sur le règne végétal, je parcourois de mon côté les bords de la mer, multipliant à chaque pas les observations, et faisant à chaque pas aussi de nouvelles et importantes découvertes. Un matelot nommé LEFEBVRE m'accompagnoit : nous arrivâmes ensemble sur les bords d'une espèce de crique fort

large, et qui s'enfonçoit beaucoup dans l'île. Au-delà commençoit le grand banc de sable que j'ai dit partir de la pointe orientale de l'île Eugène, et s'avancer jusque vers le continent, à la hauteur du cap d'Estrées. A de tels bancs appartiennent toujours d'intéressantes productions; et j'étois d'autant plus avide de celles de ces rivages, qu'ils étoient plus nouveaux pour la science et pour nous. Alors la mer étoit basse, et une partie considérable du banc étoit à découvert. Bientôt nous nous trouvâmes sur ces précieux attérissemens que je voulois fouiller. Leur richesse surpassa mon attente, et plusieurs heures furent employées à les parcourir : mais déjà la mer montoit rapidement; LEFEBVRE m'en fit faire la remarque, et nous revînmes sur nos pas pour aller rejoindre nos compagnons.

L'espèce de crique dont il s'agit a plus d'un mille de largeur, et remonte assez loin dans l'intérieur de l'île, en formant sur ce point comme l'embouchure d'un très-grand ruisseau. C'étoit à mer basse que nous l'avions traversée le matin, et presque par-tout elle étoit à sec ; mais quand nous reparûmes sur ses bords, elle nous offrit un tableau bien différent : les eaux de la mer, repoussées par une marée violente, s'engouffroient dans cette étroite vallée, et remontoient en bouillonnant jusque vers son fond. Faire le tour de cette crique, étoit une opération longue et pénible, sur-tout à cause des broussailles et des marécages. Abusés d'ailleurs par la couleur blanche du sable et par quelques portions de banc qui restoient encore à découvert, nous crûmes qu'il y avoit peu d'eau par-tout ; et sans même soupçonner aucune espèce de difficulté dans ce passage, nous l'entreprîmes. A peine avions-nous fait un quart du chemin, que déjà nous avions de l'eau jusqu'à la ceinture, et la marée croissoit à vue d'œil : il étoit impossible de rebrousser chemin; il fallut poursuivre notre périlleuse entreprise : bientôt la mer s'éleva jusqu'à la hauteur de notre poitrine...., Étranger à l'art de la natation, épuisé d'efforts, je

me trouvois dans un péril imminent; le zèle du bon LEFEBVRE me sauva : lui seul me dirigeoit au milieu des ondes toujours croissantes; aux endroits les plus profonds, il me prêtoit un bras secourable; en un mot, cet homme courageux n'omettoit rien de ce qui pouvoit prévenir ma perte. Malgré tous ses soins, elle auroit infailliblement eu lieu, si, à force de tâtonnemens et de recherches, il n'étoit parvenu à découvrir un banc de sable sur lequel il y avoit peu d'eau, et qui nous conduisit à peu de distance de la rive où nous voulions atteindre.

A peine nous étions de retour au vaisseau, que les ordres furent donnés pour partir le lendemain à la pointe du jour; et le 11 février, à six heures du matin, nous nous trouvions sous voile. Mais avant de reprendre la suite de nos opérations géographiques à la terre Napoléon, il convient, suivant notre usage, d'esquisser le tableau général du pays que nous allons quitter.

Les îles Joséphine et la portion du continent qui s'y rattache, se trouvent comprises entre 32° 2′ et 32° 23′ de latitude australe; elles s'étendent en longitude de 131° jusqu'à 131° 26′ à l'Est du méridien de Paris; elles correspondent à la partie la plus profonde Pl. 1. de cette espèce de golfe que forme la côte de la Nouvelle-Hollande, comprise entre le promontoire de Wilson au Sud, et le cap de Nuytz à l'Est; golfe immense de 500 lieues d'ouverture.

De cette position remarquable, il résulte, 1.° que les terres dont il est question se trouvent exposées, sans abri, à toute la violence des vents et des courans de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Sud et du S. S. E.;

2.° Qu'elles sont, au contraire, efficacement protégées par la masse entière du continent de la Nouvelle-Hollande, contre tous les autres vents et tous les autres courans généraux.

Sur ces îles, non plus que sur la grande terre voisine, nous n'avons pu découvrir aucune trace d'eau douce. A toutes les causes générales dont nous avons tant de fois parlé, telles que l'absence

de toute espèce de montagnes, ou même de tout piton intérieur, il faut ajouter ici la dépression du terrain, la foiblesse extrême de la végétation, et, par-dessus tout encore, l'abondance des sables qui recouvrent le sol d'une couche aride, profonde et mobile, dont l'effet nécessaire est de s'opposer à la réunion des eaux à sa surface.

Indépendamment des marais salés qui obstruent l'anse Tourville, et de ceux infiniment moins considérables dont j'ai parlé en décrivant la crique de l'île Eugène, on trouve encore dans l'intérieur de cette dernière île quelques petits étangs salés, sur le bord desquels je recueillis deux espèces de coquilles qui leur sont particulières. Cette eau tiroit évidemment son origine de celle de l'Océan, qui, à travers les dunes de sable, avoit filtré jusque dans ces lieux plus déclives.

Pendant les deux jours que nous avons passés sur ces bords, la marée s'est élevée de 6 à 7 pieds; mais comme nous nous trouvions alors au milieu de l'été, il est probable que cette élévation est beaucoup plus considérable au temps des équinoxes; dans quelques endroits même, j'ai cru remarquer des lignes de marée qui n'avoient pas moins de 10 à 12 pieds de hauteur au-dessus du niveau de la basse mer.

La température, observée dans l'ombre et à midi, a varié de 13 à 16 degrés, et le baromètre s'est soutenu de 28 pouces 3 lignes à 28 pouces 4 et même 5 lignes. Pendant tout ce temps, les vents du S. E., du S. S. E. et de l'E. S. E. ont soufflé seuls; et comme ce sont à-la-fois les plus secs et les plus froids qu'on puisse éprouver dans ces parages, il est probable que c'est à leur influence qu'il faut attribuer l'élévation moins grande du thermomètre, et l'ascension plus forte du baromètre, sur ces plages, que leur position en latitude ne semble le comporter; il en est de même de la sérénité du ciel, et de la marche de l'hygromètre, qui se soutenoit à peine de 70 à 80°; terme d'humidité beaucoup moindre qu'on ne

ne devoit la supposer à cette latitude, et bien inférieur, sans doute, au terme de celle que nous eussions éprouvée, si, au lieu des vents du Sud et du Sud-Est, avoient régné ceux de la bande de l'Ouest, et même du S. O. et de l'O. S. O. C'est ainsi, je le répète, qu'il convient, dans tous les temps et dans tous les lieux, d'analyser avec soin les résultats des expériences météorologiques, et de s'aider, pour les discussions de ce genre, de tous les secours que peuvent offrir la physique générale et la constitution particulière des contrées qu'on observe.

Toutes les parties de la terre de Diémen, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, sont essentiellement primitives : il en est de même de l'île Bruny, de l'île Maria, de l'île Schouten, des îles Furneaux, des îles Hunter, de l'île King, du promontoire de Wilson, du port Western et de l'île Decrès ; il en est de même aussi des îles qui nous occupent, et de la portion du continent voisine de ces îles. Par-tout, en effet, où j'ai pu pénétrer, j'ai trouvé diverses espèces de granits, de quartz et de schistes primitifs, et MM. Ransonnet et Faure ont rapporté les mêmes produits du fond de l'anse qu'ils étoient allés explorer. Pl. I.

Tous les granits se composent de feld-spath qui leur sert de base, de quartz et de mica. Parmi les nombreux échantillons que j'en ai recueillis moi-même, on distinguoit trois variétés plus importantes que les autres.

La première est un granit feuilleté, de couleur gris-verdâtre, à très-petits cristaux ; il forme une grande partie des galets de l'île Eugène.

A la seconde variété se rapporte un granit en masse, avec des lignes noires, obliques et flexueuses ; il se compose de feld-spath, de quartz gras légèrement rougeâtre, et de mica noir : c'est cette dernière substance qui forme les lignes dont nous venons de parler. Ce beau granit paroît constituer la base de l'île Eugène ; on le retrouve aussi sur les parties voisines du continent.

La troisième variété est un granit rougeâtre, d'un grain dur et très-âpre ; il se compose de feld-spath rougeâtre, de mica noir, et de quartz également rougeâtre : il existe en très-grandes masses sur l'île Eugène et sur le continent.

Indépendamment de ces trois principales variétés de granit, il en est encore plusieurs autres ; mais comme elles jouent un rôle moins important dans l'histoire du sol qui nous occupe, je m'abstiendrai de toute espèce de détails à leur égard : il en sera de même des schistes et du quartz, que je n'ai trouvés que par fragmens, disposés en filons de peu d'étendue, et placés le plus ordinairement entre les masses granitiques.

Après les roches primitives qui constituent la base et comme le fondement de toutes les terres qui nous occupent, viennent les grès de diverses sortes et de formations différentes. Les uns, d'un grain très-fin, d'une texture presque graniteuse, d'une couleur agréable de gris-rougeâtre, inattaquables par les acides, parsemés de petites particules de mica, s'élèvent en grandes masses au cap d'Estrées, dans l'anse Decrès et sur le cap Vivonne.

D'autres, à ciment silicéo-calcaire, font effervescence avec les acides; ils sont d'une couleur grise, d'un grain fin, et d'une dureté bien moins grande que ceux de la précédente espèce ; ils gisent aux mêmes lieux, et se trouvent quelquefois adossés à ces masses.

Une troisième sorte de grès, beaucoup plus calcaire que les deux autres, d'un grain fin, d'une texture homogène, d'une couleur gris-blanchâtre, et beaucoup moins dure que les précédentes, se retrouve comme elles, en grandes masses, tout le long de la côte continentale. Battues sans cesse par les flots de la mer qui les baigne, ces roches gréeuses se distinguent par une foule de crevasses, d'érosions, de scissures, de petites cavernes, de petites aiguilles, et de tubérosités remarquables et pittoresques.

Tous ces grès ne présentent dans leur tissu aucune trace de

débris organiques : il n'en est pas de même de ceux dont il me reste à parler.

Le premier qui nous fournisse un exemple de ce genre, est d'un grain très-fin, presque pulvérulent, et d'une couleur blanchâtre; tout son intérieur est parsemé de diverses espèces de petites coquilles plus ou moins altérées. On le trouve plus particulièrement dans l'anse Suffren; mais il existe sur plusieurs autres points de la terre continentale, formant par-tout des couches horizontales et de peu d'épaisseur.

C'est également à la grande terre qu'appartient le grès suivant: d'une consistance plus solide que le précédent, il est d'une nuance obscure, d'un tissu lâche, et presque entièrement composé de coquilles, qui laissent entre elles de grands espaces vides et comme caverneux. Cette roche est excessivement dure, et sa dureté m'a paru dépendre de la nature spathique du ciment qui réunit les coquillages et les autres parties qui entrent dans sa composition. Tout le long de la partie de côtes qui, du cap d'Estrées, se prolonge et s'avance jusque vers le fond de la baie Murat, on retrouve cette roche; presque par-tout elle se présente en masses de plus de 50 pieds de hauteur perpendiculaire au-dessus du niveau de la mer, toutes crevassées, et qui s'abaissent insensiblement jusqu'au rivage.

D'autres grès de diverses nuances de composition, de texture, de couleur, &c., existent sur ces bords : disposés par couches plus ou moins épaisses, ils s'étendent sur les granits, ils comblent les intervalles que les masses de ceux-ci laissent entre elles; ils s'appuient sur leurs revers, et revêtent les autres roches gréeuses d'une formation plus ancienne. Mais tous les détails de ce genre seroient étrangers à la nature de cette relation; il suffit à mon objet d'avoir indiqué les principaux élémens de la constitution minéralogique du sol qui nous occupe, et qui va nous fournir de nouveaux et intéressans phénomènes.

Au-dessus des grès divers et des granits que je viens de décrire, repose une couche plus ou moins épaisse d'un sable très-fin, de couleur blanche, grise ou même rougeâtre, qui, sur plusieurs points, constitue des chaînes de dunes élevées, et qui, porté quelquefois vers l'intérieur des terres, y couvre de ses ondes mobiles les arbustes et même les arbres les plus hauts. Mélange singulier de parties calcaires et quartzeuses, ce sable est susceptible, dans certaines circonstances, de former en peu de jours une espèce de ciment très-dur, et qui s'attache à tous les corps. C'est à lui qu'il faut rapporter l'origine de la plupart des grès secondaires qu'on trouve sur ces plages; c'est encore lui qui joue le principal rôle dans cette foule de concrétions qui se présentent à chaque pas, et au milieu desquelles l'observateur étonné reconnoît non-seulement des coquilles, des ossemens d'animaux, mais encore des feuilles, des rameaux et des troncs d'arbre entiers. Il n'est pas jusqu'à des excrémens de Kanguroos et de Phalangers qui ne puissent être enveloppés par ce ciment sablonneux, et qui ne se transforment, pour ainsi dire à vue d'œil, en autant de masses dures et pierreuses..... Mais nous ne tarderons pas à revenir en détail sur ces pétrifications, ou plutôt sur ces incrustations remarquables; il nous suffit d'avoir indiqué ce nouveau fait, aussi singulier qu'intéressant pour la science géologique.

Exposées à tous les vents les plus rigoureux et les plus violens de l'hémisphère antarctique; soumises à de grandes vicissitudes dans leur température journalière; sans montagnes, sans vallées, sans rivières, sans eau douce; environnées d'une ceinture de dunes arides; recouvertes d'une couche profonde de sable éminemment solidifiable, les tristes plages que nous décrivons ici sont encore plus stériles que celles dont nous avons parlé jusqu'à présent. Des innombrables végétaux que la nature semble avoir créés pour le sol ingrat de la Nouvelle-Hollande, qui se complaisent, pour

ainsi dire, au milieu de ses sables ardens, il ne s'en trouve qu'un petit nombre d'espèces en ces lieux, et tous paroissent languir à la surface aride du terrain qui les porte : comme leurs congénères, ils produisent d'ailleurs des fruits ligneux, également inutiles à la subsistance de l'homme et des animaux. Deux espèces seules forment une exception précieuse, et mériteront, sous ce rapport, de nous occuper dans une autre partie de ce travail.

Au premier rang des mammifères dont nous avons constaté l'existence sur cette partie de la terre Napoléon, il faut placer ce Chien extraordinaire que nous décrirons ailleurs, et qui, particulier à la Nouvelle-Hollande, peuple de ses tribus diverses toute l'étendue de ce vaste continent.

Après lui vient une nouvelle espèce de Kanguroo, dont mon ami M. LESUEUR tua quelques individus sur l'île Eugène, où elle habite en grandes troupes, et dont nous n'avons pu découvrir aucune trace sur le continent : c'est d'après cela que j'ai cru devoir la décrire sous le nom de *Kanguroo de l'île Eugène.* Chacun de ces quadrupèdes pèse de huit à dix livres ; la fourrure en est épaisse, d'un poil très-fin, et d'une belle couleur rousse tirant sur le brun.

Parmi les animaux à bourse qui peuplent la Nouvelle-Hollande, le genre phalanger compte sur-tout un grand nombre d'espèces plus ou moins singulières et plus ou moins élégantes ; l'île Eugène nous en fournit une nouvelle. C'est exclusivement sur les bords marécageux de la crique où je courus tant de dangers, qu'elle a fixé son habitation ; c'est-là que mon digne collaborateur tua les quatre beaux individus de cette espèce que nous avons apportés en Europe.

La multiplicité des îles qui se trouvent projetées sur le flanc de cette partie de la terre Napoléon, l'isolement de ces îles, l'absence de l'homme et des animaux féroces, tout semble concourir à favoriser ici la propagation des phocacés divers : on peut donc

croire que d'innombrables légions de ces animaux viennent, à l'époque de l'hiver, se répandre sur ces paisibles rivages, s'y livrer, comme sur l'île King, à leurs amours, à l'éducation de leurs petits, et qu'elles retournent ensuite, lorsque l'été arrive, vers des climats plus rapprochés du pôle, et d'une température plus analogue à leur constitution et à leurs besoins. C'étoit malheureusement dans cette dernière saison que nous abordions sur ces plages, et telle est, sans doute, la raison pour laquelle nous y rencontrâmes un si petit nombre d'animaux de ce genre. Retenus cependant ici comme sur l'île King, soit par l'âge, soit par la maladie, ou, plus vraisemblablement encore, par l'éducation d'une famille trop tardive à croître, quelques individus seulement avoient prolongé leur séjour sur les plages de l'île Eugène. Tous ces individus appartenoient à une espèce nouvelle du genre particulier que j'ai cru devoir établir sous le nom d'*Otarie.* Ils parviennent à la longueur de 8 à 9 pieds, et se distinguent sur-tout par une grande tache blanche à la partie moyenne et supérieure du cou : c'est d'après ce caractère, que j'ai décrit ce phocacé nouveau sous le nom d'*Otarie Albicolle [Otaria Albicollis, N.]* Les animaux de cette belle espèce ont les pieds antérieurs moins éloignés de la poitrine que la plupart des autres amphibies de la même famille; aussi sont-ils tous d'une agilité bien plus grande et d'un naturel bien moins timide que ces derniers. Cette observation n'est pas seulement applicable aux Otaries de l'île Eugène ; d'après toutes les observations que j'ai pu faire sur les phoques, il me paroît qu'en général le courage de ces animaux et leur agilité sont dans un rapport assez exact avec la position relative des pieds antérieurs : suivant que ces principaux agens de la loco-motion sur le sol se trouvent plus ou moins rapprochés de la poitrine, la démarche est plus ou moins facile; et comme, chez les phoques ainsi que chez tous les autres animaux, la possibilité d'échapper au péril est un motif de l'affronter, il s'ensuit naturellement que les plus lestes de ces amphibies en

sont encore les moins timides. Rien ne seroit plus facile à prouver que cette intéressante assertion, et je la justifierois aisément par tout ce que nous connoissons de plus exact sur les diverses espèces de phocacés des deux hémisphères : mais la nature de mon travail actuel se refuse à des détails de ce genre ; il me suffira d'ajouter que la chasse de ces amphibies, exécutée dans une saison convenable, seroit aussi facile que lucrative aux lieux dont nous parlons. La baie Murat offriroit un abri suffisant aux petits navires qu'on emploie à ces sortes d'entreprises, et leur provision d'eau pourroit aisément être renouvelée au port du Roi-Georges. Cette traversée est un peu longue, il est vrai ; mais comme dans ces derniers parages les phocacés habitent également en troupes nombreuses, les pêcheurs ne feroient, pour ainsi dire, que varier le théâtre de leurs travaux.

La stérilité profonde qui caractérise les îles Joséphine, semble en avoir repoussé l'espèce volatile. Les oiseaux de terre y sont presque inconnus, et nos collections en ce genre se réduisent à une espèce de *Muscicapa* nouvelle et singulière, qui vit sous les broussailles, et se nourrit plus particulièrement des fourmis qui pullulent sur ces bords. Avec ses ailes basses et traînantes, sa queue relevée, étalée, et les plumes de son croupion hérissées sur son dos, ce petit animal figure assez bien, et comme en miniature, un coq-d'inde de nos basses-cours faisant la roue.

Parmi les oiseaux de mer, on apercevoit sur ces îles le petit Manchot bleu *[Aptenodytes minor]*; une espèce de Cormoran, à dos noir et à ventre bleu, qui habitoit en grandes troupes parmi les brisans et les récifs ; d'innombrables essaims de Mauves, dont plusieurs espèces étoient nouvelles ; quelques Sternes qui voltigoient çà et là sur le rivage. Dans les marais de l'anse Tourville, dans ceux du fond de la crique de l'île Eugène, vivoient quelques gros Pélicans, dont nous n'avons pu nous procurer aucun individu.

Quant aux reptiles, nous n'avons obtenu qu'une nouvelle espèce

de Lézard du genre Scinque. Plusieurs débris de squelettes et de carapaces nous ont appris que l'île Eugène étoit fréquentée par de grandes Tortues de mer : la nature, en partie sablonneuse, en partie vaseuse, de cette crique, l'abondance des Ulves et des Conferves qui la tapissent, se réunissent, en effet, pour la rendre propre à l'habitation de ces paisibles animaux. On peut donc croire qu'à l'époque du printemps ils viennent déposer leurs œufs et les faire éclore sous les sables ardens de l'île Eugène ; après quoi ils regagnent la haute mer avec leur jeune famille. Quelques nouveaux détails que nous aurons à donner sur les mêmes animaux dans le XXX.e chapitre, viendront à l'appui de cette présomption, d'autant plus intéressante, que le séjour des Tortues coïncidant avec celui des Phoques sur les mêmes bords, les pêcheurs trouveroient en elles une nourriture aussi salubre qu'abondante, et facile à se procurer.

Quelle qu'en puisse être la cause générale ou seulement accidentelle, les îles qui nous occupent étoient, à l'époque de notre séjour, aussi pauvres en poissons qu'en oiseaux et en reptiles. De petits Scombres, un seul Esox, une seule Lophie de 10 à 13 centimètres [4 à 5 pouces] de longueur, un seul Tétrodon d'une nouvelle espèce, ont été pris par nos pêcheurs.

Les insectes n'y étoient pas moins rares que les poissons : les Fourmis gigantesques qui couvrent les dunes de sable de leurs noirs et dévorans essaims, quelques Blattes et un petit nombre d'autres Orthoptères, se sont seuls offerts à nos regards. Ainsi, tous les insectes que nous avons pu voir appartiennent à ceux des genres de cette classe d'animaux qui se plaisent et pullulent dans les lieux les plus arides; observation qui nous fournit une nouvelle et puissante raison de l'excessive rareté des oiseaux de terre. En effet, tandis que les espèces herbivores et granivores sont repoussées de ces terres infertiles par le défaut presque absolu de nourriture, les oiseaux insectivores, si nombreux, si variés sur tous les autres points du continent, sont ici contraints de s'éloigner pour la

même

même cause. Ainsi tout est lié dans le grand système de la nature; ainsi l'histoire des êtres les plus foibles se rattache à celle des plus puissans : souvent ces liens merveilleux échappent à nos sens; mais lorsque nous pouvons arriver à les saisir, ils nous étonnent également et par l'importance de leurs résultats et par leur simplicité.

Autant les îles Joséphine sont pauvres sous d'autres rapports, autant elles sont riches en mollusques, testacés sur-tout, en vers, en échinodermes et en zoophytes mous. Plus de deux cents espèces d'animaux appartenant à ces divers groupes ont été réunies par moi seul, pendant les deux jours que nous avons passés sur ces plages. Énoncer un tel nombre d'espèces, c'est faire assez comprendre combien il me seroit impossible d'entrer dans quelque détail sur cette partie de mes travaux; il me suffira de dire que parmi les coquilles il s'en trouve un grand nombre d'espèces nouvelles et d'une rare beauté; qu'on y compte sur-tout une grande variété de Moules, de Turbos, de Serpules, d'Haliotis, de Buccins, de Murex, de Patelles, de Fissurelles, &c. &c.; que sur plusieurs points, la côte de l'île Eugène étoit couverte de Bulles, de Vénus, de Tellines, de Trochus éblouissans; qu'on y rencontre de magnifiques Avicules d'une excessive friabilité, et qui ne vivent pour cela qu'au milieu des éponges ; que j'y ai trouvé vivante une espèce de Marteau blanc, qui me paroît différer du Marteau de même couleur que j'avois recueilli précédemment, soit à Timor, soit à la terre d'Endracht. Cette rare et précieuse coquille vit au milieu d'un grand banc d'Alcyons, qui se trouve dans l'anse Decrès; engagé par sa base, fixé par ses deux longues oreilles au milieu de ces zoophytes, cet animal paroît être physiquement dans l'impuissance de se débarrasser de cette sorte de gangue vivante; à peine bâillant à l'extrémité de ses deux valves, c'est par cette seule ouverture supérieure qu'il peut saisir et recevoir sa nourriture. Il en est de même d'une magnifique espèce de Vulselle, dont j'ai trouvé des

millions d'individus pareillement enterrés dans les Alcyons..... Ainsi croissent, sous cette enveloppe épaisse, mollasse, élastique, ces coquilles délicates et fragiles, qui, sans cette espèce de précaution de la nature, périroient sous le choc des vagues et sous celui des plus foibles animaux qui vivent aux mêmes lieux qu'elles.

Cette abondance extraordinaire de coquillages et de vers marins nous fait connoître comment tant d'oiseaux voraces peuvent exister et se nourrir sur des côtes si peu poissonneuses, et le problème de la multiplicité de ces oiseaux devient pour nous tout aussi simple que celui de la rareté des oiseaux de terre.

Nous venons de parcourir successivement les diverses parties de l'histoire physique et naturelle des îles Joséphine et de la portion du continent qui leur est opposée; c'est de l'homme même qu'il nous reste à parler.

On ne trouve aucune trace d'habitans sur ces îles, et la multiplicité des Kanguroos et des Phalangers me paroît une preuve évidente que les naturels du continent voisin, non plus que leurs redoutables chiens, ne les fréquentent pas. Nous avons vu, d'ailleurs, qu'il en est de même de toutes les îles du détroit de Bass, de l'île Decrès, de toutes les autres îles de la terre Napoléon, de toutes celles qui sont projetées sur le flanc de la terre d'Édels et de la terre d'Endracht; il en est de même encore, ainsi que nous l'avons déjà dit, ou que nous le dirons par la suite, des archipels de la terre de Nuyts, de ceux de la terre de Witt, et des îles de la terre d'Arnheim. Cet éloignement des indigènes de ces lieux où si facilement ils pourroient se procurer une nourriture abondante et salubre, paroît avoir pour cause principale leur ignorance absolue de la navigation: il est digne de remarque, en effet, que sur tout cet immense développement de côtes qui, du promontoire de Wilson, remonte vers le Nord jusqu'au cap de Léoben, nous n'ayons jamais aperçu la plus légère trace d'une embarcation quelconque; et sous ce rapport, aucun des navigateurs qui nous ont devancés

dans ces mêmes parages, n'a été plus heureux que nous. Je ne fais qu'indiquer un fait aussi curieux; il sera dans la suite l'objet d'un examen plus particulier et d'une discussion plus approfondie.

Quelle qu'en soit, au surplus, la vraie cause, c'est sur le continent seul que nous avons pu distinguer des traces d'habitans; c'est vers le fond de l'anse Tourville, que plusieurs feux furent remarqués dans le lointain, par ceux de nos compagnons qui avoient été chargés de la reconnoissance de cette côte; c'est au milieu des marais immenses que nous avons décrits ailleurs, qu'ils découvrirent deux misérables cases formées de branches d'arbres grossièrement entrelacées et fichées en terre; c'est encore là qu'ils aperçurent deux malheureux sauvages fuyant épouvantés vers l'intérieur; enfin c'est là seulement qu'on a trouvé des empreintes de pas d'hommes et de chiens. . . . . Nouvelle et déplorable preuve de la funeste préférence que ces infortunés sont contraints d'accorder aux parties les plus humides et les plus insalubres du pays qu'ils habitent! Là, sans doute réduits, comme les farouches indigènes de la terre de Leuwin, à l'usage de quelque eau saumâtre; n'ayant pour se nourrir que les produits incertains de la chasse et de la pêche, ils reproduisent, avec des teintes peut-être plus rembrunies encore, ces tristes tableaux de la misère, de la famine et de la barbarie dont nous avons déjà présenté quelques traits à nos lecteurs, mais dont nous aurons à leur offrir ailleurs le déplorable ensemble.

Toutes nos observations étant ainsi terminées aux îles Joséphine, nous appareillâmes, ainsi que je l'ai déjà dit, dans la matinée du 11 février, pour sortir de la baie Murat et reprendre la suite de notre reconnoissance.

Au-delà du cap Jérôme, nous découvrîmes d'abord la *baie Duquesne,* Pl. 1.
de 4 milles d'ouverture environ, et dont le pourtour se compose de falaises peu élevées, stériles et grisâtres. Le *cap Duguay-Trouin* la termine à l'Ouest. De cette dernière pointe jusqu'à la hauteur

du *cap Rosily*, dans une étendue de trois lieues, la côte forme une suite de petites anses, en avant desquelles est une longue traînée de récifs. La *baie Caffarelli* a six milles de large; elle est profonde; le *cap Motard* en forme l'extrémité occidentale.

Vis-à-vis de ce cap, à 4 milles environ au Sud, se trouvent les petites îles du Géographe, qui sont au nombre de six, toutes environnées de récifs et de brisans. Ces îles sont basses, désertes, stériles, comme toutes celles de ces régions, et affectent comme elles des couleurs tristes et sombres; la plus grande reçut le nom d'*Ile Barbié-Dubocage*, et les deux plus méridionales furent appelées *Ile Gossellin* et *Ile Langlès*. A l'Ouest du cap Motard, la côte forme une longue courbure; puis elle s'avance en un grand cap, que nous avons nommé *cap Malouet* : vis-à-vis est la petite *île Coquebert-Montbret;* plus loin, en remontant vers le N. N. O., gît le *cap Choiseul;* plus loin encore, et dans la direction de l'O. N. O., s'avance le *cap Vien*, stérile, sauvage et déprimé comme le reste des terres que nous venons de décrire. Les *îles Rubens* sont à peu de distance du cap Vien; elles sont très-petites, ou, pour mieux dire, ce n'est guère qu'un amas de grosses roches environnées de brisans dangereux.

Cependant, à mesure que l'on continue à s'avancer vers l'Ouest, on voit insensiblement changer la constitution des terres; déjà, à la hauteur du cap Vien, elles laissent apercevoir quelques traces d'un second plan de collines intérieures, et leur teinte, généralement moins rembrunie, affecte çà et là quelques nuances légèrement verdâtres. La composition du rivage se complique davantage encore à la hauteur du *cap Gérard*, qui gît par 32° 1′ de latitude australe, et par 130° 30′ de longitude orientale. De ce point jusqu'à la *baie Denon*, le continent présente une suite de caps plus ou moins saillans, qui ont été désignés sous les noms de *Cap le Poussin*, *Cap Lebrun* et *Cap Van-Spaendonck ;* ce dernier en l'honneur du savant professeur qui a si bien mérité des sciences

naturelles, non-seulement par les beaux ouvrages dont il les a lui-même enrichies, mais encore par le grand nombre d'habiles artistes qu'il a formés pour elles.

La baie Denon mesure 4 à 5 milles d'ouverture, sur une profondeur presque égale : diverses coupures sembloient indiquer, vers le fond de cette baie, l'existence de quelque torrent intérieur, ou plus vraisemblablement de quelque crique d'eau salée, plus ou moins prolongée dans les terres, et se terminant, comme celle de l'anse Tourville, par des marais étendus. Une énorme colonne de flamme et de fumée qui s'élevoit derrière les dunes et non loin du *cap David,* vient à l'appui de cette dernière supposition.

Du *cap Mansard* jusqu'au cap des Adieux, la terre continentale se compose d'une suite de falaises basses, stériles, escarpées et jaunâtres, qui ne présentent que deux points remarquables, le *cap Soufflot* et le *cap Vaucanson.* La petite *île Rameau* est à peu de distance et à l'Ouest de ce dernier : 6 milles plus loin, et vers le Sud, gisent les îles Labourdonnais, petites, environnées de brisans, sauvages, déprimées, stériles et désertes, comme toutes celles de ces parages. Il en est de même des quatre îles Montenotte, qui sont à 7 ou 8 lieues dans l'Ouest des précédentes, et à 5 lieues au Sud du cap des Adieux; il en est de même encore de ce dernier cap et de toute l'étendue de côtes qui s'y rattache, soit à l'Est, soit à l'Ouest.

Plusieurs fois, dans le cours de l'histoire de la terre Napoléon, j'ai parlé de la force des lames qui brisent le long de ses rivages, et j'ai considéré ce phénomène comme un résultat nécessaire de l'immense étendue des mers, qui, de cette partie de la Nouvelle-Hollande, se prolongent, sans aucune espèce d'interruption, jusqu'aux glaces antarctiques. Ce caractère houleux et violent des flots nous frappa sur-tout dans notre navigation des îles Joséphine au cap des Adieux. Malgré le beau temps et les vents modérés

dont nous jouissions alors, les vagues rouloient avec violence contre les côtes, et la mer étoit si creuse, que la marche de notre navire en étoit sensiblement affectée. Qu'on juge du spectacle et du danger que doivent offrir de tels parages, lorsqu'au milieu de l'hiver, ils se trouvent livrés à toute la fureur des aquilons du Sud.....

Dans cette dernière partie de notre navigation, nous fûmes également étonnés de la constance des vents du S. E., du S. S. E., et même de l'E. S. E.; nous n'en eûmes, pour ainsi dire, pas d'autres; et si nous ajoutons à notre propre expérience celle de tous les navigateurs qui nous avoient précédés dans ces parages, on restera convaincu que ces vents y dominent plus particulièrement pendant le printemps et l'été, tandis que l'automne et l'hiver se trouvent sous la triste influence de ceux du S. O., du S. S. O. et de l'Ouest. Cette circonstance particulière de l'histoire météorologique de la terre Napoléon, fournit une explication suffisante de l'inutilité des efforts qui avoient été faits avant nous par différens navigateurs pour découvrir cette terre, en s'avançant du N. O. au S. E.; l'époque de leur navigation correspondant à celle où règnent les vents orientaux, ils devoient les trouver et les trouvoient toujours opposés à leur marche.

CHAP. I.er C'est en méditant sur ce beau problème, que M. DE FLEURIEU rédigea pour nous cet admirable plan qui devoit assurer le triomphe de notre expédition dans ces intéressans parages. Grâces à ses nobles travaux, les espérances de la patrie n'auront point été trompées, et il m'est doux, en arrivant au terme de cette brillante partie de notre navigation, de pouvoir être l'interprète de la reconnoissance publique et de celle de tous mes compagnons.

Pl. 1. Au cap des Adieux finit la terre Napoléon et commence la terre de Nuyts, immortel monument aussi des beaux travaux géographiques exécutés dans ces derniers temps par les Français.

Sur une étendue de plus de 300 lieues en longitude, cette dernière terre, en effet, a été reconnue par l'amiral DENTRECASTEAUX avec une précision si grande, avec des détails si particuliers, qu'il est peu de rivages, même en Europe, dont les cartes hydrographiques soient plus exactes et plus complètes. D'après cela, toute recherche ultérieure sur cette partie de la Nouvelle-Hollande étant inutile, aussitôt après avoir fixé le point extrême de la terre Napoléon, nous fîmes route pour le port du Roi-George, à l'autre extrémité de la terre de Nuyts. Pl. I.

Alors une douce satisfaction remplissoit tous les cœurs; chacun de nous s'arrêtoit, avec une sorte d'orgueil, sur ce grand travail qui venoit d'être terminé; riches de tous les trésors que la patrie nous avoit chargés de recueillir sur ces plages lointaines, nous sentions leur prix s'accroître pour nous des privations et des périls que deux ans de suite il avoit fallu braver pour les obtenir; nous nous disions : « Plus heureux que nos prédécesseurs, dont la fortune trompa le courage, nous avons vu tous les détails de » cette terre immense, qu'ils n'ont pu connoître; nous avons » pénétré dans ses vastes golfes, abordé sur ses îles, et réuni » par-tout d'importans matériaux pour son histoire; plusieurs » milliers de végétaux utiles, d'animaux précieux pour les sciences, » ont été recueillis sur ces plages; nous y avons répandu nous-» mêmes une multitude de semences précieuses...... Puisse la » rosée du ciel leur être propice!... Puisse un jour l'habitant, » arraché par elles à la misère qui le consume, déposer ces mœurs » farouches, ce caractère barbare, qui sont la conséquence de sa » misérable condition!... » Pl. I *ter*, n.° 6.

Cependant, au milieu de l'alégresse commune, il étoit impossible de songer sans inquiétude au *Casuarina*....... Nous avions espéré de le rejoindre aux îles Joséphine, et notre espoir avoit été déçu. Le dénuement de cette foible conserve nous étoit connu; nous savions qu'elle avoit peu de vivres, et sur-tout peu

d'eau [a]; que la marche de ce navire étoit mauvaise; qu'il étoit sujet à de fréquentes avaries dans ses œuvres basses; déjà il avoit fallu lui faire de grandes réparations à l'île King, à l'île Decrès. . . . Tant de circonstances défavorables nous alarmoient sur le sort de nos compagnons, et ces alarmes ne cessèrent qu'au moment où, en arrivant au port du Roi-George, nous découvrîmes le pavillon national qu'ils avoient arboré sur l'une des petites îles qui se trouvent à l'entrée de ce port. Bientôt MM. Freycinet et Boullanger se rendirent à notre bord, et ce ne fut pas sans une émotion profonde que nous apprîmes les détails suivans de la longue et périlleuse navigation qu'ils avoient exécutée depuis leur séparation d'avec nous. Le lecteur se rappellera, sans doute, les circonstances véritablement inconcevables de cette séparation, et les manœuvres étranges qui la déterminèrent.

« Étonné de ces manœuvres », dit M. Freycinet, « et ne » concevant rien aux motifs qui pouvoient engager le Comman- » dant à me délaisser ainsi dans l'état de détresse où il me savoit » réduit, je forçai de voiles, en suivant la route que le *Géographe* » tenoit encore au moment où nous l'avions perdu de vue; mais » bientôt, et comme pour rendre toute espèce de réunion impos- » sible, le Commandant revira de bord à la nuit, changea de » route, revint sur l'île Decrès; et par ces dernières combinaisons, » plus inconcevables encore que les précédentes, la séparation des » deux vaisseaux fut consommée.

» Le 3 février, à 5 heures du matin, je me trouvois déjà par
Pl. 1. » le travers de l'île Lacaille et de l'île Chappe, qui font partie du » groupe des îles Laplace; j'en découvris une troisième, qui avoit » échappé aux recherches antérieures du *Géographe*, et que je » nommai *Ile Fermat*. L'île Lacaille me parut sur-tout remarquable » par sa forme conique.

[a] En expédiant M. Freycinet pour les golfes, le Commandant n'avoit voulu lui donner que pour trente jours d'eau. *(Voyez page 97.)*

» Le

» Le même jour, à 6 heures 45 minutes du soir, je découvris, » dans l'Ouest de l'archipel Jérôme, trois nouvelles îles qui se » rattachent à ce groupe, et que je désignai sous le nom d'*Iles du* » *Vétéran;* elles gisent au S. S. O. de l'île Meyronnet. Pl. 1 ier, n.° 1, B.

» Le 5, à 4 heures du matin, je m'estimois au point de rendez- » vous qui m'avoit été fixé par le Commandant; mais, comme si » tout eût conspiré pour empêcher la réunion des deux navires, une » erreur de chiffres dans la longitude qui m'avoit été donnée pour » celle des îles Saint-François, me porta près d'un degré à l'Ouest » de ces îles, et ne me permit pas d'en avoir connoissance : bien » sûr, toutefois, de rencontrer la terre en portant vers l'Est, je » fis route dans cette direction; je ne tardai pas à découvrir deux » petites îles, qui gisent, l'une dans l'O. S. O., et l'autre dans le » Sud des îles du Géographe, à la distance d'environ 10 milles. Pl. 1.

» Le 6, dans l'après-midi, nous étions très-près de l'île Barbié- » du-Bocage, et à 2 lieues seulement des terres continentales, » que nous distinguions parfaitement bien; elles étoient basses, » stériles et sablonneuses.

» Après avoir prolongé quelque temps nos recherches dans ces » parages, sans y trouver aucune trace du *Géographe,* sans y » découvrir aucun lieu propre au mouillage, je me décidai à faire » route de suite pour le port du Roi-George. Les motifs de cette » détermination n'étoient que trop impérieux. La *franche-ferrure* » du gouvernail étoit cassée; il ne restoit plus à bord de l'eau que » pour quatre jours, et j'avois 300 lieues à faire pour gagner le port » du Roi-George, le seul point de la côte où je pusse en trou- » ver. . . Qu'on juge de toute l'horreur de ma position! Cette » résolution prise, la ration d'eau fut réduite de moitié, et celle » de biscuit fut diminuée de trois onces. Malgré de telles pri- » vations, il est horrible de le dire, la moindre contrariété dans les » vents devoit entraîner notre ruine. . . . .

» Ce fut avec cette effrayante perspective, qu'après avoir

» déterminé la position d'un brisant redoutable qui gît par 32° 40′ » 30″ de latitude Sud, et par 130° 31′ 0″ de longitude orientale, » je pris la route de l'Ouest, en donnant l'ordre de faire, jour et » nuit, toute la voile que le bâtiment pourroit porter.

» Le ciel sembla sourire à nos efforts ; pendant six jours entiers, » la brise ne cessa pas un instant de souffler *bon frais*, de l'E. S. E. » à l'E. N. E. par l'Est, et conséquemment de nous pousser, vent » arrière, sur le port. Nous l'atteignîmes enfin dans l'après-midi

Pl. 1 *ter*, n.° 6. » du 13 février.... A cette époque, le navire se trouvoit telle-» ment avarié, qu'il fallut l'échouer aussitôt sur la plage : *quelques* » *bouteilles d'eau seulement restoient à bord*....

» Ainsi, sans cette circonstance, véritablement extraordinaire, » de vents forcés pendant six jours, la mort la plus cruelle eût été » pour nous le résultat d'une séparation aussi inconcevable, et » pour ainsi dire aussi volontaire, que celle dont il s'agit. »

CHAPITRE XXVII.

Opérations à la Terre de Nuyts : Séjour au Port du Roi-George.

[Du 11 Février au 8 Mars 1803.]

VERS l'extrémité occidentale de la terre de Nuyts, par 35° 3′ 30″ de latitude Sud, et par 115° 38′ 6″ de longitude à l'Est du méridien de Paris (position de notre observatoire), se trouve le port du Roi-George. Découvert en 1791 par VANCOUVER, il est d'une importance d'autant plus grande, que, sur une étendue de côtes au moins égale à la distance qu'il y a de Paris à Pétersbourg, c'est le seul point bien connu de la Nouvelle-Hollande où il soit possible de se procurer de l'eau douce en tout temps. Environné de terres très-hautes, il est ouvert du côté de l'Est, et n'est abrité sur ce point que par les petites îles *Break-Sea* et *Michaelmas.* Trois bassins principaux constituent l'ensemble de ce port singulier : le principal, et le plus oriental, offre par-tout un très-grand fond, et peut recevoir les plus gros vaisseaux de guerre ; c'est le port, ou la rade proprement dite. Dans le *Havre de la Princesse royale,* qui n'est séparé du port que par un isthme sablonneux, les navires d'un moindre tirant d'eau se trouveroient placés comme dans un bassin ; mais d'immenses bancs de sable encombrent ce havre, et le canal par lequel il communique avec le port antérieur, est beaucop trop étroit pour qu'il soit possible d'y louvoyer avec sécurité. Le *Havre aux Huîtres* est d'un accès encore plus difficile que celui de la Princesse ; et ce n'est guère que dans une espèce de chenal de peu d'étendue qu'il seroit possible de mouiller, sans craindre de s'échouer sur les vastes bancs de sable qui enveloppent ce dernier port. Je ne fais qu'indiquer ces détails, qui se trouvent exposés fort au long dans la relation du voyage de VANCOUVER, et sur lesquels M. FREYCINET doit revenir lui-même.

Pl. 1.

Pl. 1 *ter*, n.° 6.

Autant les vents de la partie de l'Est et du Sud s'étoient montrés

constans pendant notre séjour aux îles Joséphine, autant ceux de l'Ouest et du Nord nous tourmentèrent opiniâtrément au port du Roi-George. Ceux du S. O., du S. S. O. et de l'O. S. O., sur-tout, soufflèrent avec violence; plusieurs fois ils nous firent chasser sur nos ancres, même au milieu du port : les vagues étoient si fortes au large, que la petite île Break-Sea disparoissoit parfois sous les torrens d'écume qu'elles élevoient jusqu'à son sommet..... Et lorsqu'on vient à penser que ce gros temps, que ces vents impétueux ont suivi de si près l'arrivée du *Casuarina,* on se reporte involontairement sur les dangers que ce navire a courus, et l'on frémit encore à leur souvenir.

Les variations de l'atmosphère n'ont été que trop subordonnées à ces vents; un ciel toujours couvert, nuageux et même brumeux, de fréquentes averses de pluie, ont signalé leur triste règne, et les instrumens météorologiques ont marché, pour ainsi dire, au gré de leurs caprices: ainsi, le baromètre, de 28 pouces 3 et 4 lignes, est descendu souvent jusqu'à 27 pouces 10 et 11 lignes; le thermomètre, de 12 et 13 degrés, s'est élevé jusqu'à 22 et même 24 degrés; et l'hygromètre a varié du 63.e au 100.e degré : variations d'autant plus remarquables et plus fortes, que la marche des instrumens, à de telles latitudes, est ordinairement plus régulière et plus uniforme. (Chap. III, pag. 32.)

La constitution physique de cette partie de la terre de Nuyts, offre un contraste bien singulier avec tout le reste de cette même terre et celle de Leuwin : là, s'élèvent le *mont Bald-Head,* qu'on
Pl. VI, fig. 1 découvre de 14 lieues au large; et le *mont Gardner,* dont le sommet paroît à la distance de plus de 20 lieues, comme la pointe d'un cône immense porté sur les eaux. A mesure qu'on s'en rapproche, on le voit se développer et s'étendre; il s'élargit sur sa base, ses flancs se prolongent, et il reste isolé comme une île gigantesque. Tout le pourtour de cette montagne est tellement escarpé, qu'elle sembleroit être inaccessible; on y distingue

cependant çà et là quelques traces de sillons diversement entrecroisés, qui forment peut-être autant de crevasses profondes. Du reste, le mont Gardner est de la plus effrayante stérilité [a], sans arbres, sans arbrisseaux, d'une couleur sombre; sa masse entière se compose de roches primitives. Avec la même constitution générale, le mont *Bald-Head* présente un phénomène unique jusqu'à ce jour dans les fastes de la nature, et sur lequel nous ne manquerons pas d'insister ailleurs.

Bien souvent, dans le cours de cette histoire, j'ai cru devoir attribuer la disette d'eau douce à l'absence des montagnes, à la dépression du sol, à sa constitution sablonneuse, ainsi qu'à la foiblesse de la végétation. Avec des circonstances physiques absolument différentes, le port du Roi-George présente, sous ce rapport, des résultats bien différens aussi. Au sommet des monts sourcilleux qui l'enceignent, viennent se réunir d'abondantes vapeurs, qui, condensées par une température plus froide, se résolvent en une rosée féconde et, pour ainsi dire, continuelle ; de là ces sources limpides qu'on voit jaillir de toute part, et qui, suivant la disposition des lieux inférieurs, forment des ruisseaux ou des étangs, des rivières ou des lacs : mais il convient d'entrer, à cet égard, dans quelques détails plus particuliers. 1.° Sur la côte méridionale du port, trois milles environ à l'Ouest de Bald-Head, est une anse sablonneuse, au fond de laquelle coulent deux petits ruisseaux ; c'est-là que VANCOUVER fit sa provision, ainsi que nous. 2.° Sur la péninsule qui sépare le havre de la Princesse d'avec le grand port, on voit plusieurs étangs d'eau douce qui sont très-profonds, et nourrissent une espèce d'écrevisse particulière à ces rivages. 3.° Dans le havre même de la Princesse, indépendamment d'une multitude de petites sources, il existe encore trois ruisseaux, dont le plus méridional sur-tout est important sous le rapport du volume et de la pureté des eaux qu'il roule. 4.° Plusieurs marais saumâtres,

[a] *Voyez* la note de la page 138.

une crique large, profonde, et pareillement saumâtre, occupent la rive occidentale du havre aux Huîtres; mais c'est sur-tout la rivière du Nord de ce même havre, que nous avons désignée sous le nom de *Rivière des François*, qui mérite de fixer l'attention. Nous dirons ailleurs les particularités qui la distinguent; il suffit à notre objet présent d'annoncer qu'elle est, à son embouchure, aussi large que la Seine à Paris, qu'elle remonte au loin dans l'intérieur des terres, et que la profondeur de son lit varie de 6 à 8, 10 et même 12 pieds. 5.° Entre le havre aux Huîtres et le mont Gardner, nous avons reconnu plusieurs étangs d'eau douce; et vers le fond de la grande baie qui se trouve à l'Est de cette dernière montagne, nous avons pareillement découvert plusieurs grands lacs semblables, qui forment une espèce de chaîne continue et sans communication directe avec la mer. Enfin, il n'est pas jusqu'aux revers des montagnes qui ne présentent çà et là d'excellente eau douce au fond des petites cavités répandues à leur surface. « Il paroissoit même », dit VANCOUVER, « y en avoir sur les » lieux les plus élevés; ce qui produisoit un singulier spectacle, » quand le soleil brilloit dans certaines directions sur ces mon- » tagnes dénuées de terreau. Ces lieux, rendus humides par un » écoulement d'eau continuel, brilloient alors d'un éclat qui les » faisoit ressembler à des collines couvertes de neige. » *(Tome I, pag. 74.)*

Toutes les côtes de cette partie de la terre de Nuyts sont essentiellement primitives, et se composent des mêmes élémens dont nous avons successivement parlé. Parmi les produits minéraux qui paroissent lui être plus particuliers, on distinguoit, 1.° une espèce de granit remplie de grenats, dont quelques-uns étoient de la grosseur du petit doigt; 2.° une substance que M. BAILLY, notre minéralogiste, crut devoir regarder comme de la mine de plomb; 3.° une roche si riche en fer, que, dans les environs de Bald-Head où elle se trouve plus abondamment, il fut impossible

à notre géographe M. Boullanger de faire ses observations ordinaires sur les variations de l'aiguille aimantée. « Suivant que je mettois », dit-il, « le compas à telle ou telle place, je le voyois » en un instant varier de 15 à 20°. » 4.° Vers le fond du havre aux Huîtres, et dans un très-petit nombre d'autres lieux, on trouve une espèce de mauvaise tourbe et de substance argiloso-marneuse. 5.° Le sable de ces rivages mérite également une attention plus particulière; il est très-fin, d'une blancheur éclatante, et constitue tantôt des dunes énormes, tantôt de vastes bancs de sable qui encombrent le port et ses dépendances : il forme presque entièrement la péninsule qui sépare le havre de la Princesse d'avec le grand port; il s'avance au loin vers l'intérieur des terres, en couches plus ou moins profondes : en un mot, ce sable funeste joue sur ces plages le rôle destructeur que nous lui avons vu jouer sur tant d'autres points de la Nouvelle-Hollande. 6.° A ces derniers produits minéraux du pays, il faut ajouter encore ces admirables zoophytes qui couvrent le sommet de Bald-Head, et dont nous parlerons plus en détail dans le chapitre suivant.

Considéré sous le rapport de la végétation, le sol du port du Roi-George et de ses environs n'est pas, à beaucoup près, aussi fertile qu'on seroit tenté de le croire d'après l'ensemble des circonstances physiques qui se rattachent à son histoire. En effet, tout le pourtour de la rade ou du port proprement dit, est très-stérile; la péninsule qui sépare le havre de la Princesse d'avec le port, ne nourrit, dans ses sables mobiles, que de misérables broussailles; et si l'on en excepte quelques bosquets très-agréables qui se trouvent disséminés au bord des ruisseaux et des marais, il en est à-peu-près de même du havre de la Princesse. « L'aspect de l'intérieur du pays sur ce point », dit M. Boullanger dans son journal, « est véritablement horrible; les oiseaux même y sont rares; » c'est un désert silencieux. » En pénétrant jusqu'aux extrémités de

ce havre, j'ai pu me convaincre, par mes propres yeux, que ce tableau n'a rien d'exagéré.

C'est du même œil que cette partie de la Nouvelle-Hollande a été vue par VANCOUVER; c'est de la même manière qu'il en a parlé; écoutons cet immortel voyageur, décrivant le port, si précieux d'ailleurs, qu'il venoit de découvrir: « La solitude apparente, le » triste aspect du pays d'alentour, qui n'offroit guère que des idées » de famine et de besoin, ajoutoient à nos sentimens de pitié pour » les misérables indigènes; les rivages présentoient des roches nues » ou à pic, ou des sables stériles et *d'un blanc de lait*. Le sol » sembloit, plus loin, revêtu d'arbres d'un vert fané, et, par-» ci par-là, de quelques arbrisseaux rampans ou d'arbres nains, » disposés à une grande distance les uns des autres. » *(Tome I, page 61.)*

Le havre aux Huîtres est le seul point de toute cette côte auquel cette description de VANCOUVER ne soit pas rigoureusement applicable; nous en exposerons les causes physiques ailleurs; cherchons d'abord à déterminer l'origine d'une stérilité d'autant plus singulière, qu'elle semble moins en rapport avec les principaux caractères de l'atmosphère et du sol, avec l'élévation des montagnes et l'abondance des eaux qui s'écoulent perpétuellement de leurs sommets. Quelques propositions générales, des plus incontestablement admises, doivent précéder nos recherches et leur servir de base.

De tous les agens de la fécondité, les plus puissans comme les plus ordinaires sont, sans doute, la chaleur et l'eau : mais la réunion de ces deux agens ne suffit pas aux grandes opérations de la nature; il faut encore un sol qui puisse répondre à leur action, et se prêter à cette longue suite de décompositions et de recompositions, qui sont le premier élément de la fécondité, comme elles en sont le terme.

En l'examinant sous ce dernier point de vue, le pays qui nous occupe

occupe présente de nouveaux et intéressans phénomènes. Le fond du sol est formé par-tout d'une roche granitique extrêmement dure, compacte, et dès-lors très-difficilement décomposable; sur cette base reposent des couches plus ou moins profondes du sable dont nous avons parlé déjà. « Ce sable », dit VANCOUVER, « est blanc comme du lait » ; donc il est plus propre à réfléchir la lumière et la chaleur qu'à s'en laisser pénétrer; il est très-fin, très-mobile, et par-là peu susceptible de prêter aux végétaux le point fixe dont ils ont besoin; enfin il est quartzeux, et par conséquent presque indécomposable pour la nature elle-même.

D'une autre part, cette terre végétale, ces précieux débris que roulent ordinairement avec eux les pluies et les torrens qui descendent du haut des montagnes, ne sauroient enrichir les vallées dont nous parlons; et c'est encore une de ces nombreuses singularités qui distinguent la Nouvelle-Hollande.

Quelque solide, en effet, que puisse être le noyau des montagnes, l'expérience apprend, toutefois, qu'en général elles sont susceptibles de nourrir, sur leurs revers, des végétaux plus ou moins nombreux et plus ou moins robustes : ce n'est guère qu'en s'élevant aux dernières cimes de ces montagnes et jusqu'à la région des glaces, qu'on voit cesser toute trace de végétation et de vie.

Les montagnes de la Nouvelle-Hollande ont un caractère différent. Déjà nous avons parlé, dans le précédent volume, de la prodigieuse stérilité des montagnes Bleues *(Tom. I, p. 392, 393)*; les montagnes de la terre de Nuyts ne leur cèdent en rien sous ce triste rapport. Misérables taupinières en comparaison de nos grandes montagnes Européennes, elles n'en sont pas moins d'une nudité plus affreuse qu'aucun sommet des Alpes ou des Pyrénées. « Le mont » Bald-Head [Tête-Chauve] », dit VANCOUVER, « a été ainsi » nommé parce qu'il est *uni* et dénué de verdure *(page 60)*. Le mont » Gardner, ajoute-t-il ailleurs est d'une belle forme, et sa surface

» de *roche polie* presque sans interruption jusqu'au sommet, le rend » très-remarquable » *(page 75)*; et cette expression de *roche polie* est rigoureusement exacte, non-seulement pour les montagnes dont parle ici le célèbre navigateur Anglois, mais encore pour toutes celles qui se rattachent à cette portion de la terre de Nuyts. Sur ces montagnes pelées, on ne voit pas un arbre, pas un arbrisseau, pas un arbuste; rien, en un mot, qui puisse faire soupçonner l'existence de quelque terre végétale [a]. La dureté du roc paroît braver ici tous les efforts de la nature, et résister à ces mêmes moyens de décomposition qu'elle emploie ailleurs avec tant de succès.

Telles m'ont paru être les principales causes de la stérilité du port du Roi-George; elles se rattachent d'ailleurs, d'une manière si particulière, à la constitution physique du sol, qu'il semble impossible de concevoir un autre état de choses. Ce n'est guère que dans un petit nombre de bas-fonds, qu'on peut trouver quelque terre végétale; mais formé par l'accumulation des débris de mauvaises plantes, toujours inondé plutôt qu'arrosé, cette espèce de terreau présente un caractère de tourbe qui le rend peu convenable aux besoins d'une bonne et franche végétation : le plus souvent aussi, ce terreau ne forme qu'une couche de peu d'épaisseur. « Cette croûte superficielle », dit VANCOUVER, « s'ébranloit » sous nos pas; des eaux abondantes couloient, dans toutes les » directions, à sa surface et dans son sein; la plupart des ruisseaux » traversent ce sol, et c'est à l'imprégnation qui résulte de ce » passage, qu'il faut attribuer la couleur généralement remarquable » de l'eau » *(page 78)*.

D'après tout cela, comment oser dire maintenant que le port

[a] Dans quelques exemplaires de l'Atlas *(pl. VI, fig. 1)*, cette montagne est inexactement coloriée; la vue originale, exécutée dans de très-grandes dimensions, et peinte sur les lieux par M. PETIT, se trouve au dépôt de la marine; elle est rigoureusement conforme à cette description et à celle de VANCOUVER.

du Roi-George est un des lieux les plus riches en productions végétales qu'il soit possible de trouver, et que, sur ce seul point de la Nouvelle-Hollande, mon digne collègue M. LESCHENAULT a rassemblé plus de deux cents espèces de plantes, dont un grand nombre étoient nouvelles! Une telle profusion de végétaux paroissant contraire à tout ce que je viens d'exposer sur la stérilité générale du sol, il est indispensable de nous y arrêter quelques instans; la solution de ce problème appelle ici l'exposition de l'un des phénomènes les plus singuliers de l'histoire végétale du grand continent qui nous occupe.

Le commodore PHILIPP, en contemplant d'une part les marais immenses de Botany-Bay, et de l'autre les sables arides qui l'environnent, cherchoit en vain à découvrir la cause de l'enthousiasme avec lequel COOK et ses compagnons parlent de ce lieu sauvage... A la tête d'une colonie nombreuse qui venoit y chercher une patrie et des subsistances, PHILIPP voyoit ces bords d'un œil bien différent que ses compatriotes. COOK, dans sa relâche à Botany-Bay, avoit trouvé un mouillage commode et sûr, de bonne eau, d'excellent poisson, du bois en abondance, de doux ombrages, de charmans bosquets, et cette réunion d'avantages étoit bien suffisante pour justifier ses éloges : d'un autre côté, BANKS et SOLANDER recueilloient sur ces bords plusieurs centaines de plantes inconnues; ils s'arrêtoient avec admiration devant ces gigantesques Eucalyptus qui frappoient leurs regards pour la première fois; par-tout ils observoient des arbustes élégans et variés, des fleurs éclatantes, des fruits singuliers; par-tout ils respiroient un air pénétré des plus douces odeurs, des parfums les plus délicats; et sous le double rapport de la science et de l'agrément, ils avoient dû célébrer ces lieux..... De tels avantages ne suffisoient pas à PHILIPP; c'étoit de la terre végétale qu'il lui falloit; il en cherchoit par-tout; par-tout il faisoit fouiller le sol, et ce sol ingrat ne lui présentoit par-tout qu'un sable aride..... Il se

Pl. 1 *ter*, n.° 4.

hâta de fuir en maudissant des lieux si vantés naguère par les navigateurs les plus célèbres de sa patrie.

En se réfugiant au port Jackson, PHILIPP obtint, il est vrai, d'autres avantages importans; mais, sous le rapport de la fécondité du sol, il ne gagna guère au change : nul pays, en effet, n'est plus stérile que les environs de ce port magnifique; on n'y trouve, pour ainsi dire, que du grès et du sable; et durant une grande partie de l'année, toute la contrée manque d'eau douce. Par-tout ailleurs qu'à la Nouvelle-Hollande, la végétation d'un tel endroit seroit misérable, et cependant rien de plus riche sous ce rapport; rien de plus élégant et de plus magnifique même que les lieux dont il s'agit. D'innombrables arbrisseaux, entremêlés de plus grands arbres, se disputent tous les points de ce sol aride et brûlant; c'est, pour ainsi dire, une suite de bosquets enchanteurs; là, croissent pêle-mêle diverses espèces de Mimosa, de Corréa, de Conchyum, de Mélaleuca, de Casuarina, de Banksia, de Métrosidéros, d'Embothrium, de Chorizema, de Leptospermes, d'Exocarpos, de Phormium, de Cycas, de Xanthorrea, et une foule d'autres végétaux inconnus en Europe; là brillent les fleurs les plus éclatantes et les plus agréablement parfumées; leur feuillage, toujours vert, répand sur la campagne un air de fraîcheur qui donne un nouveau charme à ces lieux, et récrée agréablement la vue. Heureuse illusion, aimable artifice, que semble employer la nature pour déguiser la stérilité profonde dont elle frappa ces tristes bords !

Ce qu'on observe au port Jackson et à Botany-Bay, se reproduit d'une manière plus ou moins sensible sur les divers points de la Nouvelle-Hollande : par-tout, au milieu des sables brûlans, croissent de nombreux végétaux ; créés pour ce continent sauvage, ils semblent se complaire aux ardeurs et à l'aridité qui le caractérisent. Considérées sous ce dernier point de vue, la plupart des plantes de la Nouvelle-Hollande me paroissent dignes d'une attention

particulière : peut-être un jour viendra où, transplantées au milieu des landes arides de nos départemens méridionaux, elles pourront y fournir des bois utiles et d'élégans bosquets ! . . . .

Le Chien et le Kanguroo sont les seuls mammifères terrestres dont nous ayons pu constater l'existence. Divers débris de Baleine accumulés vers le fond du havre de la Princesse, annonçoient évidemment qu'un énorme cétacé avoit péri naguère en ce lieu. Quelques phoques ont été vus çà et là dans la mer, sans que nous ayons pu en prendre aucun pour en déterminer l'espèce : c'est principalement sur une petite île voisine de Bald-Head, que ces animaux habitent; et c'est d'après cela que VANCOUVER a désigné cette île sous le nom de *Seal-Island* [Ile aux Veaux-Marins].

Les oiseaux de terre et de mer étoient également rares au port du Roi-George, et tous se montrèrent si défians, si farouches, qu'il fut presque impossible d'en approcher; une telle défiance nous parut être le résultat de la chasse continuelle que leur font les habitans : du reste, ces oiseaux appartenoient aux mêmes espèces que celles dont il a successivement été fait mention dans le cours de cet ouvrage. Il faut en excepter une Sarcelle remarquable par un appendice membraneux qu'elle a sous le bec, et dont M. LESUEUR parvint avec beaucoup de peine à se procurer quelques individus.

De tous les lieux où nous avons séjourné à la Nouvelle-Hollande, le port du Roi-George est, après la baie des Chiens-Marins, celui qui nous a fourni du poisson en plus grande abondance : les espèces n'en étoient pas très-variées; mais elles étoient excessivement nombreuses en individus. On y pêchoit entre autres une sorte de Scombres, assez semblables aux Maquereaux d'Europe, mais beaucoup plus petits que ces derniers, et qui seuls auroient pu suffire aux besoins d'une flotte considérable; les autres espèces appartenoient aux genres Spare, Mullet, Scorpène, Labre, Ostracion, Squale, Balistes, &c. Un œuf de Cartilagineux me frappa sur-tout par sa forme

extraordinaire ; j'en donnerai la description et la figure ailleurs. Le beau Syngnathe à banderole se trouvoit sur ces plages ; on y voyoit aussi des Raies, des Murènes, des Ésox, &c. : en un mot, sous le rapport de la pêche et des ressources qu'elle peut offrir, le port du Roi-George paroissoit être, à l'époque où nous nous y trouvions, un des endroits les plus précieux que les navigateurs puissent fréquenter dans ces parages ; on pourroit, au besoin, y faire d'abondantes salaisons.

D'autres animaux moins utiles méritent pourtant d'être indiqués ici. De l'ordre des Batraciens, j'ai découvert une charmante et nouvelle espèce du genre Hyla ; c'est la seule Grenouille, après celles du port Jackson, que j'aie pu voir à la Nouvelle-Hollande, et l'exclusion des animaux de cette famille dépend évidemment de la rareté de l'eau douce dont elles ont besoin. Les Lézards m'ont fourni trois espèces, dont deux du genre Scinque ; et dans l'anse de l'Aiguade, j'ai tué moi-même un reptile de 182 centimètres [6 pieds] de longueur, et qui, dans la méthode de M. DE LACÉPÈDE, devroit servir de type à un genre nouveau, voisin de celui des Boa : ce terrible reptile est armé de crochets venimeux.

Les insectes étoient en petit nombre, et ne m'ont rien offert d'intéressant. Dans les crustacés, j'ai réuni quinze espèces inconnues jusqu'alors, parmi lesquelles on distinguoit une Écrevisse qui vit dans les étangs et les ruisseaux ; c'est la seule espèce de crustacé d'eau douce que j'aie pu voir sur toute l'étendue de la Nouvelle-Hollande, et la raison en est bien simple.

Les mollusques proprement dits, les vers et les zoophytes mous, comptent sur ces bords de riches et nombreuses espèces ; mais, sous le double rapport de la magnificence et de la variété, les coquilles l'emportent de beaucoup sur tout le reste. Dans le court espace de quelques jours, j'en ai rassemblé plus de cent soixante espèces, dont la plupart s'offroient pour la première fois à mon observation. On y distinguoit sur-tout d'élégans Trochus, d'énormes

Turbos, d'éclatantes Haliotides, un Cône d'une belle couleur rose, des Lépas gigantesques, huit ou dix espèces de Patelles, plusieurs Stomates agréablement nuancées des couleurs les plus fraîches et les plus gracieuses, une nouvelle espèce de Janthine de la plus rare beauté, un Térébra de 15 à 20 centimètres [5 à 7 pouces] de longueur, et qui a beaucoup de rapport avec une espèce du même genre qu'on trouve fossile aux environs de Paris; on y voyoit encore de jolies Arondes, d'excellentes Huîtres, de belles et bonnes Moules, des Murex variés, des Serpules, des Bulles, des Dentales, &c....... Mais, au milieu de tant de richesses, il devient même impossible d'indiquer les objets les plus précieux; je me contenterai donc de présenter ici quelques remarques d'un intérêt plus général, et qui m'ont été, sinon suggérées, du moins confirmées par l'examen des diverses productions animales du port du Roi-George.

A une époque où l'histoire naturelle n'avoit pas encore son langage propre et rigoureux, où les méthodes de cette science étoient incomplètes et défectueuses, les voyageurs et les naturalistes ayant confondu sous un même nom, pour ainsi dire à l'envi les uns des autres, des animaux essentiellement différens, il n'est aucune classe du règne animal qui, dans l'état actuel des choses, ne compte plusieurs espèces *orbicoles*, c'est-à-dire, plusieurs espèces qui sont indistinctement communes à toutes les parties du globe, quelles qu'en puissent être d'ailleurs la position géographique et la température. D'autres espèces, quoique restreintes à de certaines latitudes, passent cependant pour être communes à tous les climats, à toutes les mers comprises dans ces latitudes : l'existence de ces derniers animaux est regardée comme indépendante des longitudes. Ainsi, pour nous restreindre à des espèces marines, on voit répéter chaque jour dans les ouvrages les plus estimables d'ailleurs, que la grande Baleine [*Balœna Mysticetus*, Lin.] se retrouve également au milieu des frimas du Spitzberg et des glaces du pôle Antarctique;

que les Loups marins, les Veaux marins, les Lions marins, &c. comptent également d'innombrables tribus dans les mers les plus reculées des deux hémisphères ; que la Tortue franche et le Caret lui-même habitent indifféremment l'Océan atlantique, la mer des Indes et le grand Océan équinoxial. . . .

Quand on ne consulteroit que la raison et l'analogie, de telles assertions pourroient paroître douteuses ; en recourant à l'expérience, elles se trouvent absolument fausses. Qu'on parcoure, en effet, tous les monumens sur lesquels reposent ces prétendues identités ; on verra qu'elles n'existent réellement que dans les noms, et qu'il n'est pas un seul animal *bien connu* de l'hémisphère boréal, qui ne soit spécifiquement différent de tout autre animal *également bien connu* de l'hémisphère opposé. J'ai pris la peine d'établir cette comparaison difficile pour les cétacés, pour les phoques, &c. ; j'ai compulsé plusieurs centaines de relations de voyages, j'ai rassemblé toutes les descriptions des animaux dont il s'agit, et j'ai reconnu d'importantes différences entre les moins dissemblables de ces êtres supposés d'espèce identique.

Personne plus que moi, j'ose le dire, n'a recueilli d'animaux de l'hémisphère austral; je les ai tous observés et décrits sur les lieux; j'en ai rapporté plusieurs milliers d'espèces en Europe ; elles sont déposées dans le grand muséum de l'Empire : que l'on compare ces nombreux animaux avec ceux de notre hémisphère, le problème sera bientôt résolu, non-seulement pour les espèces d'une organisation plus parfaite, mais encore pour toutes celles qui sont beaucoup plus simples, et qui, sous ce rapport, sembleroient devoir être moins variées dans la nature ; qu'on examine, je ne dirai pas les Doris, les Aplysies, les Salpas, les Néréides, les Amphinomes, et cette foule de mollusques et de vers plus composés qui se sont successivement offerts à notre observation ; qu'on descende jusqu'aux Holothuries, aux Actinies, aux Méduses ; qu'on s'abaisse même, si l'on veut, jusqu'à ces Éponges informes,

que

que tout le monde s'accorde à regarder comme le dernier terme de la dégradation ou plutôt de la simplicité de l'organisation animale ; dans cette multitude pour ainsi dire effrayante d'animaux antarctiques, on verra qu'il n'en est pas un qui se retrouve dans les mers boréales; et de cet examen bien réfléchi, de cette longue suite de comparaisons rigoureuses, on sera forcé de conclure, ainsi que j'ai dû le faire moi-même, *qu'il n'est pas une seule espèce d'animaux bien connue, qui, véritable cosmopolite, soit indistinctement propre à toutes les parties du globe.*

Il y a plus, et c'est en cela sur-tout que brille l'inépuisable variété de la nature ; quelque imparfaits que des animaux puissent être, ils ont reçu chacun une patrie distincte; c'est à certains parages qu'ils sont fixés; c'est là qu'ils se trouvent plus nombreux, plus grands et plus beaux. A mesure qu'ils s'éloignent de ce point, les individus dégénèrent, et l'espèce finit par s'éteindre. Prenons pour exemple cette énorme Oreille de mer, dont j'ai parlé tant de fois sous le nom d'*Haliotis gigantea:* c'est à l'extrémité du globe, c'est sous le choc des flots polaires, qu'elle se complaît; c'est là qu'elle arrive à la longueur de 15 à 20 centimètres [6 à 7 pouces]; c'est là qu'elle forme ces bancs précieux sur lesquels l'homme vient chercher une nourriture abondante et salubre.... A peine nous sommes à l'île Maria, nous n'avons fait, pour ainsi dire, que traverser le canal Dentrecasteaux, et déjà ce grand coquillage a perdu de ses dimensions; à l'île King, il est plus petit encore et plus rare ; sa dégradation devient de plus en plus sensible à mesure qu'on remonte davantage vers l'île Decrès et vers les îles Joséphine; dans les misérables avortons de cette espèce qui végètent sur les rochers de la terre de Nuyts, on a peine à reconnoître le plus grand coquillage de la terre de Diémen ; et au-delà du port du Roi-George, on en chercheroit en vain la trace.

Il en est de même pour ces Phasianelles, naguère si rares et si précieuses, et que nous avons rapportées en si grand nombre : l'île

Maria est leur véritable patrie; c'est là qu'il seroit possible d'en charger des vaisseaux.... Comme l'*Haliotis gigantea* du cap Sud, elles expirent au port du Roi-George, après avoir éprouvé, comme elle, une suite de dégradations presque insensibles, il est vrai, mais qui finissent pourtant par anéantir l'espèce.

Il me seroit facile de multiplier les exemples; mais ce que je viens de dire sur la plus grande et sur la plus belle coquille de cette partie du grand Océan austral, suffit pour prouver *que les animaux originaires des pays froids ne sauroient s'avancer impunément jusqu'au milieu des zones brûlantes.*

D'un autre côté, *les animaux de ces derniers climats ne paroissent pas plus destinés à vivre dans les pays froids*, et notre propre expérience nous en fournit encore une preuve bien éclatante. De tous
Pl. I. les pays que j'ai vus, il n'en est point qui soit comparable à Timor pour l'abondance des coquillages et pour leur variété; la richesse de ces bords est véritablement, en ce genre, au-dessus de toute expression: plus de vingt mille coquilles, appartenant à plusieurs centaines d'espèces, y ont été réunies par mes soins. Eh bien! de cette multitude prodigieuse d'animaux, il n'en est pas un que j'aie pu retrouver, soit à la terre de Diémen, soit dans les parties australes de la Nouvelle-Hollande; c'est à la terre d'Endracht, et conséquemment aux approches des régions équatoriales, qu'on voit paroître *quelques-unes* des coquilles Timoriennes.

Ce n'est pas seulement pour les espèces que cette exclusion singulière a lieu; on l'observe aussi parmi les genres. Sans parler, en effet, de ces Crassatelles, de ces Houlettes, de ces Trigonies sur-tout, qui paroissent être si rares à l'état de vie dans la nature, il est des genres dont les nombreuses espèces semblent avoir été presque exclusivement attribuées à telle ou telle partie du globe; c'est ainsi, par exemple, que les pays équatoriaux réunissent une multitude de ces Cônes, de ces Olives, de ces Cyprées, &c., que l'on connoît à peine sur les rivages plus froids de

l'un et de l'autre hémisphère. Ainsi, tandis que Timor et toutes les îles voisines fourmillent de ces brillans coquillages, deux ou trois espèces, petites, obscures, osent à peine se montrer dans les parties australes de la Nouvelle-Hollande. C'est à la hauteur du port du Roi-George qu'on voit reparoître avec quelque éclat les testacés de ces genres pompeux; ils succèdent, pour ainsi dire, aux Phasianelles, aux Haliotis, et continuent, en l'embellissant encore, cette admirable échelle géographique des productions de la nature. Envisagée sous ce point de vue, la science me paroît offrir une nouvelle carrière aussi utile que brillante à parcourir, et dont les belles divisions géographico-zoologiques de M. DE LACÉPÈDE, et le précieux travail hydrographico-zoologique de M. DE FLEURIEU, ont glorieusement marqué l'ouverture.

Je viens de terminer tout ce qui concerne l'histoire physique et naturelle du port du Roi-George. Par sa position à l'extrémité de la côte S. O. de la Nouvelle-Hollande, il établit, pour ainsi dire, la ligne de démarcation qui existe entre les animaux du Nord et ceux du Sud de ce vaste continent; sous ce dernier rapport, il méritoit bien le développement plus particulier que j'ai cru devoir donner à sa description. C'est aux détails de notre séjour et de nos travaux dans ce port qu'il convient de passer maintenant. Pl. I.

Lorsque VANCOUVER visita ces régions, il faisoit route pour la côte N. O. d'Amérique, où la saison lui faisoit une loi de se rendre le plus promptement possible; ce navigateur célèbre ne pouvoit donc guère employer à la reconnoissance du port qu'il venoit de découvrir et de ses environs, tout le temps nécessaire à un examen détaillé: aussi ne tardâmes-nous pas à nous apercevoir que la carte Angloise étoit assez incomplète et même assez défectueuse sur plusieurs points, pour qu'il fût indispensable de la refaire. En conséquence, M. L. FREYCINET fut chargé de revoir le havre de la Princesse-Royale; M. FAURE partit pour visiter le havre aux Huîtres et le port proprement dit; M. RANSONNET fut expédié vers

le mont Gardner, avec ordre de reconnoître toute la portion de côte qui, du pied de cette montagne, se prolonge vers l'Est jusqu'à la hauteur de l'*île Pelée.* Je vais indiquer successivement les principaux résultats de ces trois expéditions.

Pl. 1 *ter*, n.° 6. Sous le rapport de la géographie, la tâche de M. L. FREYCINET n'étoit pas la moins difficile, et cependant ne fut pas la moins heureuse. D'immenses bancs de sable qui encombrent tout le fond du havre de la Princesse, ne permettent pas aux plus foibles embarcations d'en approcher ; c'est à pied seulement qu'il étoit possible de faire un travail exact, et c'est à pied que M. FREYCINET fit le sien. Pendant plusieurs jours il poursuivit ses relèvemens de pointe en pointe, de cap en cap ; il fit le tour des plus petites anses, et parvint ainsi à dresser le plan du havre avec une perfection qu'il est bien rare de pouvoir mettre dans ces sortes de travaux : aussi le sien l'emporte-t-il de beaucoup sur celui des Anglois. Arrêté, sans doute, par les hauts-fonds, VANCOUVER n'avoit pu, à ce qu'il paroît, visiter exactement le fond du havre, et s'étoit complétement mépris sur ses dimensions principales. Dans sa carte, en effet, il ne lui donne pas trois milles de l'Est à l'Ouest, tandis qu'il en a réellement plus de quatre. Du Nord au Sud, au contraire, l'échelle Angloise suppose une dimension de plus de quatre milles, et dans ce dernier sens le havre a moins d'une lieue. La carte de VANCOUVER ne présente d'ailleurs aucun de ces détails multipliés dont le géographe François a enrichi la sienne.

Des perfectionnemens analogues, la découverte d'une rivière assez importante, ont été le fruit de la mission de M. FAURE dans le havre aux Huîtres ; d'un autre côté, l'histoire de l'homme s'est enrichie sur ce point de plusieurs obervations nouvelles et précieuses : sous l'un et l'autre rapport, il convient donc d'insister plus particulièrement sur cette expédition.

Pl. 1 *ter*, n.° 6. Le havre aux Huîtres est de moitié plus petit que celui de la

Princesse ; on y pénètre par un chenal très-étroit, et qui n'a guère plus de 12 à 14 pieds d'eau à marée basse. L'intérieur du havre en a davantage ; mais il est tellement encombré de hauts-fonds, que, pour peu qu'un bâtiment vînt à chasser sur ses ancres, il lui seroit difficile d'éviter un échouement dangereux. D'excellentes huîtres, recouvertes à peine de quelques pieds d'eau, pullulent sur ces bancs de sable et de vase ; nos matelots en pêchèrent tant qu'ils en voulurent. Non loin de l'entrée du port est un petit îlot sur lequel VANCOUVER avoit fait semer diverses graines utiles, et que, pour cette raison, il avoit désigné sous le nom d'*Ile du Jardin [Garden's island].* En y descendant, nos compagnons ne trouvèrent aucune trace de plantes Européennes ; d'innombrables légions de grosses fourmis leur parurent être la principale cause de la destruction de ces germes utiles.

Derrière la pointe occidentale de l'entrée du havre est un grand lagon d'eau saumâtre qui communique à la mer par un canal très-étroit, et dont la carte Angloise ne montre aucun vestige. Plus loin, et à l'Ouest, s'offrit une grande embouchure qui parut être celle d'une rivière importante ; mais, en remontant à quelques milles dans l'intérieur, M. FAURE parvint à s'assurer que ce n'étoit qu'une grande crique marécageuse et salée : elle est mal placée sur la carte de VANCOUVER, et dessinée de la même manière que les plus petits ruisseaux de cette carte ; ce qui en donne une idée fausse.

Toute la côte occidentale du havre étant ainsi fixée, notre ingénieur se dirigea vers le Nord. Là, se présente une ouverture dont on aperçoit à peine quelque trace sur la carte Angloise, et qui, mieux observée par nous, méritoit cependant d'y figurer d'une manière moins obscure. Cette espèce d'embouchure est, ainsi que nous l'avons dit, à-peu-près de la largeur de la Seine à Paris ; mais, obstruée par d'innombrables bancs de sable, embarrassée de marécages et de végétaux sur ses bords, elle est difficile

à bien reconnoître ; et telle est évidemment la raison pour laquelle VANCOUVER n'indiqua sur ce point qu'un foible ruisseau.

Au-delà des bancs on ne trouve pas moins de 12 à 13 pieds d'eau ; mais cette profondeur diminue insensiblement jusqu'à huit, et se maintient long-temps à ce point : quelques petits ruisseaux d'eau douce viennent s'y rendre de distance en distance. Ce fut après avoir remonté l'espace d'une lieue et demie environ que l'on découvrit un des monumens les plus extraordinaires, sinon de l'industrie, du moins des idées politiques ou religieuses des habitans de la Nouvelle-Hollande. Sur la rive droite de l'un des plus gros ruisseaux dont il vient d'être fait mention, à 8 pieds de distance environ du bord, on voyoit un espace circulaire de 3 à 4 pieds de circonférence, entièrement dépouillé d'herbes, et environné de onze sagaies bien effilées, revêtues d'une couche de résine si rouge, qu'on la prit d'abord pour du sang ; ces sagaies, fichées en terre par leur base, avoient toutes la pointe dirigée vers la rive gauche. Sur cette dernière rive s'élevoit un second monument semblable à celui que je viens de décrire, soit pour la forme et les proportions, soit pour le nombre des sagaies, leur couleur, &c. ; il n'en différoit que par la direction des pointes de ces armes, qui se trouvoient tournées vers la rive droite..... Quel peut être l'objet de ces deux monumens ! indiqueroient-ils les limites du territoire de deux hordes voisines, et les sagaies opposées sur les deux rives annonceroient-elles, de part et d'autre, que cette espèce de barrière ne sauroit être franchie sans entraîner la guerre ! La couleur d'un rouge sanguin dont les armes sont peintes, paroîtroit assez favorable à cette supposition. Seraient-ce plutôt les tombes de deux guerriers ou de deux chefs de tribus ennemies, frappés dans un même combat général ou particulier ! Ce que nous dirons ailleurs de la manière dont les guerres se passent dans ces tristes climats, pourroit donner quelque vraisemblance à cette dernière opinion ; mais, pour ne laisser aucun doute sur cet intéressant problème,

il eût été nécessaire de tenir compte de toutes les circonstances locales, de fouiller la terre sur l'une et l'autre rive, &c.; rien de cela n'ayant été fait par M. Faure, dont la mission avoit d'ailleurs un tout autre but que des recherches de ce genre, nous nous trouvons malheureusement réduits à l'incertitude des conjectures.

Un mille au-delà, nos compagnons furent arrêtés par un nouveau produit de l'industrie humaine. Deux digues solidement construites en pierres sèches, interceptoient, en se raccordant de droite et de gauche avec une petite île placée au milieu de la rivière, toute espèce de passage à l'embarcation; de distance en distance, cette muraille étoit percée par des embrasures, placées, pour la plupart, au-dessous de la ligne de marée basse, et dont la partie tournée vers la mer étoit très-large, tandis que l'autre étoit, vers l'intérieur du pays, beaucoup plus étroite. Par ce moyen, le poisson qui, à mer haute, remontoit la rivière, pouvoit aisément traverser la chaussée; mais toute retraite lui étant à-peu-près interdite, ce poisson se trouvoit dans une espèce de réservoir, où il étoit facile aux pêcheurs de le prendre ensuite à leur gré.

Après avoir reconnu que *la rivière des François* (car c'est ainsi que nous avons nommé celle dont il s'agit) étoit, au-dessus de la digue, tout aussi profonde et tout aussi libre qu'au-dessous, M. Faure se résolut à pousser plus loin ses recherches. A force de travail, on parvint à franchir cette digue, et l'on se remit en route; mais à peine l'embarcation avoit fait un mille, qu'elle fut arrêtée par de nouvelles murailles, plus solides encore et mieux construites que la première; dans l'espace de moins d'un tiers de mille on en comptoit six. M. Faure ne perdit pas courage, et mit pied à terre avec une partie de son équipage pour continuer la reconnoisance de la rivière intéressante qu'il venoit de découvrir; des difficultés d'une autre nature le forcèrent enfin à rétrograder. Les sinuosités de la rivière étoient si fréquentes, les marécages et les

végétaux si multipliés sur ses bords, qu'il étoit presque impossible de la remonter plus avant. Au point où s'arrêta M. FAURE, elle se dirigeoit à l'Ouest vers une haute chaîne de montagnes intérieures: sa profondeur étoit encore de six à sept pieds, et sa vîtesse d'un mille à l'heure; mais, sous le rapport de la salure de ses eaux, elle ne présentoit absolument aucune différence sensible avec celle de l'Océan.... Ainsi donc ce n'est aussi qu'une espèce de petit bras de mer, plus ou moins prolongé dans les terres, et qui s'y termine, sans doute, par quelque misérable ruisseau d'eau douce. C'est une répétition en miniature de ce que nous ont successivement offert la rivière du Nord, la rivière Dalrymple, celles d'Hawkesburry, de Parramatta, le golfe Bonaparte, la rivière des Cygnes, &c. &c. Ainsi donc ce singulier phénomène est constant à la Nouvelle-Hollande, sur quelque partie de ce vaste continent qu'on aborde, quelque grandes ou quelque petites que puissent être les rivières qui le traversent, ou plutôt qui y pénètrent....

Du sommet d'une montagne assez haute où nos compagnons gravirent, ils découvroient au loin divers lacs, sur les bords desquels s'élevoient de nombreuses colonnes de fumée : on en voyoit également plusieurs du côté des montagnes où la rivière alloit prendre sa source ; mais les difficultés dont je viens de rendre compte auroient suffi seules pour empêcher M. FAURE de songer à s'y rendre. Du reste, si l'on en excepte deux ou trois individus qui s'enfuirent précipitamment au milieu des bois, on ne vit aucun naturel. Tout le long de la rivière on remarqua des traces de leurs feux; on recueillit même quelques sagaies; elles étoient assez semblables à celles de la terre de Diémen, et conséquemment beaucoup plus grossières que celles de la Nouvelle-Galles.

L'encaissement profond du havre aux Huîtres, l'élévation des terres qui l'environnent, la multiplicité des ruisseaux, le nombre des marais et leur étendue, la présence d'une rivière assez considérable,

tout

tout concourt à lui donner un aspect plus agréable que celui des autres parties de cette côte : la végétation y est aussi plus active, et l'on y voit de beaucoup plus grands arbres que dans le port et le havre de la Princesse. Cette heureuse différence dépend encore de la dépression extraordinaire du terrain, et de l'uniformité de son niveau, suffisamment établies l'une et l'autre par le prolongement du bras de mer que je viens de décrire, et par le mouvement des marées qui s'y fait sentir.

Toutes ces observations étant ainsi terminées, M. Faure vint attaquer la côte septentrionale du grand port, et la prolongea jusqu'au mont Gardner : se rabattant ensuite sur Bald-Head, il visita la côte du Sud. Dans cette dernière partie, le travail des Anglois reçut également quelques modifications importantes : il en fut de même pour la portion de côtes qui se trouve comprise entre le mont Gardner et l'île Pelée, et que M. Ransonnet avoit eu l'ordre d'aller reconnoître. Plusieurs circonstances remarquables se rattachent à cette dernière expédition, dont il me reste à rendre compte.

« Le 20 février à midi, j'étois déjà », dit cet officier, « par le travers et tout près du mont Gardner ; j'en fis rapidement le tour, et je me trouvai presque aussitôt à l'ouverture d'une jolie baie, dans le fond de laquelle, à mon grand étonnement, j'aperçus un navire au mouillage ; c'étoit le brick Américain *l'Union,* capitaine James Pendleton, venu de New-Yorck en quatre mois, et qui, depuis deux jours seulement, avoit attéri sur ce point. L'objet de son entreprise étoit de se procurer des fourrures d'animaux marins, dont M. Pendleton se proposoit de faire le commerce à la Chine. Aussitôt qu'il eut appris que *le Géographe* se trouvoit au port du Roi-George, il partit pour s'y rendre, et, de mon côté, je commençai de suite les relèvemens nécessaires pour construire le plan de cette baie. Le mouillage y seroit en général assez bon ; il y a par-tout de 10 à 12 et même 15 brasses Pl. 1 *ter*, n.° *6.*

» d'eau ; tout près de la côte, il n'y en a pas moins de 5 à 6.
» Des marais et des lacs d'eau douce occupent tout le fond de
» cette baie ; ils y forment diverses ramifications qui paroissent
» remonter assez loin dans les terres, mais qui n'ont aucune com-
» munication sensible avec la mer. »

Après avoir terminé la reconnoissance de cette première baie, que nous avons désignée sous le nom de *Baie des Deux-Nations*, en mémoire de la rencontre singulière que nous y fîmes, M. Ransonnet visita fort en détail le reste de cette côte : il y découvrit entre autres une petite crique qui s'enfonce de plus d'un mille dans l'intérieur des terres, et dont la profondeur varie successivement de 7 à 5, 4, 3 et 2 brasses : ce seroit un abri parfaitement sûr pour les petites embarcations. Cette partie de côtes se compose de hautes murailles granitiques taillées presque à pic, et, pour ainsi dire, inaccessibles.

Fatigué depuis plusieurs jours par les vents impétueux du S. O., M. Ransonnet, dans la journée du 26, vint chercher un asile au fond d'une petite anse voisine de l'île Pelée ; et là, plus heureux que Vancouver, Dentrecasteaux et nous, il put avoir une longue et paisible entrevue avec les naturels de la terre de Nuyts. Nous allons, d'après M. Ransonnet lui-même, exposer tous les détails de cette rencontre; ils sont d'autant plus précieux à recueillir, que c'étoit pour la première fois qu'il étoit donné à un Européen d'aborder les peuples farouches de cette région.

« A peine nous parûmes », dit M. Ransonnet, « que huit
» naturels, qui nous avoient en vain appelés par leurs gestes et par
» leurs cris le premier jour de notre apparition sur cette côte, se pré-
» sentèrent d'abord tous réunis ; ensuite trois d'entre eux, qui, sans
» doute, étoient des femmes, s'éloignèrent. Les cinq autres, après
» avoir jeté leurs sagaies au loin, probablement pour nous con-
» vaincre de leurs intentions pacifiques, vinrent nous aider à débar-
» quer. Les matelots, à mon exemple, leur offrirent divers présens

» qu'ils reçurent avec un air de satisfaction, mais sans empresse-
» ment : soit apathie, soit confiance, après avoir reçu ces objets,
» ils nous les rendoient avec une sorte de plaisir; et lorsque nous
» leur remettions de nouveau ces mêmes objets, ils les abandon-
» noient sur la terre ou sur les roches voisines. Plusieurs chiens très-
» beaux et très-grands se trouvoient avec eux; je fis mon possible
» pour les engager à m'en céder un; je leur offris, à cet effet, tout ce
» qui étoit en mon pouvoir; mais leur volonté fut inébranlable : il
» paroît qu'ils s'en servent sur-tout pour la chasse des kanguroos,
» dont ils font leur nourriture, ainsi que du poisson, que je leur
» ai vu moi-même darder avec leurs sagaies. Ils burent du café,
» mangèrent du biscuit et du bœuf salé; mais ils refusèrent de
» manger du lard que nous leur offrîmes, et le laissèrent sur des
» pierres, sans y toucher.

» Ces hommes sont grands, maigres et très-agiles; ils ont les
» cheveux longs, les sourcils noirs, le nez court, épaté et renfoncé
» à sa naissance, les yeux caves, la bouche grande, les lèvres
» saillantes, les dents très-belles et très-blanches. L'intérieur de
» leur bouche paroissoit noir comme l'extérieur de leur corps. Les
» trois plus âgés d'entre eux, qui pouvoient avoir de quarante à
» cinquante ans, portoient une grande barbe noire; ils avoient
» les dents comme limées, et la cloison des narines percée; leurs
» cheveux étoient taillés en rond et naturellement bouclés. Les
» deux autres, que nous jugeâmes être âgés de seize à dix-huit ans,
» n'offroient aucune espèce de tatouage; leur longue chevelure
» étoit réunie en un chignon poudré d'une terre rouge dont les
» vieux avoient le corps frotté. Du reste, tous étoient nus, et ne
» portoient d'autre ornement qu'une espèce de large ceinture com-
» posée d'une multitude de petits cordons tissus de poil de kan-
» guroo. Ils parlent avec volubilité, et chantent par intervalles,
» toujours sur le même ton, et en s'accompagnant des mêmes
» gestes. Malgré la bonne intelligence qui ne cessa de régner entre

» nous, ils ne voulurent jamais nous permettre d'aller vers l'endroit
» où les autres naturels, probablement leurs femmes, s'étoient allés
» cacher; ils consentirent seulement à mener un de nos matelots
» à un puits voisin, creusé par eux, et dont je trouvai l'eau très-
» bonne. Ce ne fut qu'à la nuit que je me décidai à quitter ces gens
» paisibles pour aller mouiller au large, et me tenir prêt à partir
» au premier bon vent. »

Tels sont les renseignemens pleins d'intérêt que mon ami M. RANSONNET a bien voulu me communiquer sur cette entrevue remarquable, et qui rappelle celle que j'avois eue moi-même avec la bonne famille du port des Cygnes. Dans l'histoire générale des peuples de la Nouvelle-Hollande, je reviendrai sur quelques particularités de ce rapport; je parlerai de la ceinture étrange dont ces hommes se servent; je décrirai la hache de pierre que M. RANSONNET reçut en présent de l'un d'eux, et qui diffère essentiellement de celles des indigènes de la Nouvelle-Galles; je présenterai le résultat des recherches intéressantes de M. LAUGIER, sur la composition du mastic qui soude le granit au manche de bois de cette hache; mastic précieux, et dont la dureté le dispute à celle de la roche : je décrirai les habitations misérables que j'ai pu voir sur divers points de la côte, et que M. LESUEUR a dessinées lui-même avec soin. Mais déjà l'étendue de ce chapitre me presse d'arriver à sa fin; hâtons-nous donc de terminer tout ce qui peut concerner encore notre séjour à la terre de Nuyts.

En arrivant à bord du *Géographe*, le capitaine Américain nous répéta tout ce qu'il avoit dit à nos compagnons, et ne nous dissimula pas l'inquiétude qu'il éprouvoit. Sur la foi de VANCOUVER, il étoit venu dans ces parages : il espéroit les trouver couverts d'amphibies marins; à peine en avoit-il aperçu çà et là quelques individus, et il lui falloit vingt mille fourrures pour compléter sa cargaison. Nous lui apprîmes que VANCOUVER n'avoit nullement exagéré l'abondance des phoques dans ces mers; que la véritable

cause du mécompte dont il se plaignoit, tenoit à la mauvaise saison qu'il avoit choisie pour son voyage; que VANCOUVER se trouvant ici dans l'hiver des régions australes, il avoit dû voir par-tout d'innombrables troupeaux de phoques, qui viennent y chercher une température moins froide; mais qu'au milieu de l'été où nous étions alors, ces amphibies s'étoient réfugiés dans des climats moins chauds, et conséquemment plus rapprochés du Sud. En même temps nous lui indiquâmes les îles Joséphine et l'île Decrès comme pouvant encore lui fournir un assez grand nombre de fourrures; nous le prévînmes de la rareté de l'eau, à laquelle il se trouveroit bientôt réduit, afin qu'il ne négligeât pas d'en faire le plus qu'il lui seroit possible avant son départ. Nous l'avertîmes aussi du danger qu'il y auroit pour lui à s'aller établir dans le détroit de Bass; en un mot, nous lui donnâmes tous les renseignemens qu'une longue expérience nous avoit appris sur l'objet de son voyage. Nous le retînmes à dîner, et le renvoyâmes ensuite pénétré de reconnoissance pour nous, mais rempli d'inquiétude sur la suite de ses opérations. Ce malheureux navigateur, en effet, ignorant, comme le capitaine LECORRE, les prétentions exclusives des Anglois, avoit calculé comme lui qu'après avoir touché aux îles d'Amsterdam et au port du Roi-George, il iroit s'établir dans le détroit pour compléter sa cargaison, et que de là il pourroit aller se ravitailler au port Jackson pour continuer sa route vers la Chine..... Vains calculs! et trop heureux le capitaine PENDLETON, s'il a pu se soustraire à la ruine que les Anglois préparent, dans ces parages lointains, aux armateurs de tous les peuples !....

Ce fut le 1.er mars au matin que nous sortîmes du port du Roi-George, après une relâche de douze jours, bien utilement employés sous tous les rapports.

Contrariés par des vents impétueux du S. O., assaillis de rafales pesantes, de brumes épaisses, fatigués par une mer toujours orageuse, nous restâmes pendant plusieurs jours en vue du mont

Pl. I. Gardner, de Bald-Head, des îles de l'Éclipse et du cap Howe, courant sans cesse d'inutiles bordées pour nous éloigner de cette côte sauvage. Les terres en sont hautes, et relevées encore de distance en distance par des mornes plus saillans ; du côté de la mer, elles paroissent taillées à pic.

Le 5, nous nous trouvions à peine à la hauteur du cap Howe. De là jusqu'à la pointe de Nuyts, la carte de VANCOUVER et celle de l'amiral DENTRECASTEAUX laissoient beaucoup à desirer : d'une part, en effet, le navigateur Anglois ayant attéri plus à l'Est, n'avoit pu prendre connoissance de la portion de côte dont il s'agit ; et de l'autre, les frégates Françoises avoient été portées si loin au large par les vents contraires qu'elles avoient éprouvés sur ce même point, que leur exploration avoit été fort incomplète. Un nouvel examen parut donc, avec raison, nécessaire, et M. L. FREYCINET reçut ordre de partir avec *le Casuarina* pour le faire : nous devions louvoyer le long de la côte, en l'attendant ; mais deux jours s'étant écoulés dans une vaine attente, et les vents, pendant cet intervalle, étant devenus favorables, nous fîmes route pour la terre de Leuwin : *le Casuarina* nous y avoit devancés, et ce ne fut qu'à l'île Rottnest que nous pûmes le rejoindre. Là M. FREYCINET nous rendit compte des travaux géographiques qu'il avoit exécutés pendant sa séparation d'avec nous, et l'ordre naturel du récit et des dates me commande d'en placer ici le détail.

Contrarié lui-même par les vents, M. L. FREYCINET ne put accoster la terre qu'il devoit explorer, que le lendemain du jour où il s'étoit séparé de nous, c'est-à-dire, le 6 mars au matin. A midi, il se trouvoit à la hauteur d'un premier cap peu saillant, qu'il nomma *Cap Pingré.* Bientôt après il atteignit un petit îlot stérile et rocailleux qui paroissoit tenir à un second cap, qu'il désigna sous le nom de *Cap Faujas.* « Entre ce dernier cap », dit-il, « et le cap Pingré, la côte forme une petite baie, au milieu

» de laquelle j'aperçus des brisans. Les terres du fond de cette baie » sont basses, et permettent de voir d'autres terres plus hautes qui » forment un second plan. Le cap Faujas, sans être bien élevé » lui-même, l'est cependant plus que les caps voisins; il est d'ailleurs » taillé à pic. Entre ce dernier cap et celui que j'ai désigné sous » le nom de *Cap Lacroix*, en l'honneur de l'un de nos plus savans » géomètres, se trouvent trois grandes anses; celle de l'Ouest, » sur-tout, est remplie de brisans dangereux : les terres du rivage » sont très-basses; mais de ce point on distingue plusieurs plans » de montagnes éloignées.

» Trois milles environ à l'Ouest du cap Lacroix, est une nou-» velle chaîne de brisans. A quatre heures, je découvris les îles du » *Casuarina*, et m'avançai jusqu'à la hauteur du *cap Mably*. Bientôt » après j'atteignis la pointe de Nuyts, qui m'avoit été fixée pour » terme de cette reconnoissance, et de suite je fis porter au large » pour rejoindre *le Géographe*. Toute la portion de terre que je » venois de découvrir est aride et dépourvue de végétation : les » îles du Casuarina sont rocailleuses et d'un aspect fort triste; elles » sont d'ailleurs environnées de récifs, et, sous ce rapport, on ne » doit s'en approcher qu'avec beaucoup de réserve.

» A peine j'avois quitté la terre, qu'une forte brume s'éleva; » en peu d'instans elle devint assez épaisse pour me dérober la vue » de tous les objets. Dans cette position critique, je courus diffé-» rens bords pour chercher à me rapprocher du *Géographe;* des » fanaux étoient placés en tête des mâts; à chaque instant je fai-» sois lancer des fusées; tout fut inutile : présumant alors que ce » bâtiment avoit craint de s'arrêter plus long-temps sur cette côte » inhospitalière, à cause des brumes; rassuré d'ailleurs sur ma » réunion avec lui par les deux rendez-vous qui m'avoient été » fixés aux îles Louis-Napoléon et à la baie des Chiens-marins, » je fis route pour la terre de Leuwin, dont j'avois à compléter la » reconnoissance. »

Nous verrons, dans le XXIX.ᵉ chapitre, avec quel succès M. Freycinet s'acquitta de cette dernière partie de sa mission; mais avant d'aborder nous-mêmes à de nouveaux rivages, il faut nous arrêter sur plusieurs grands phénomènes de l'histoire physique des diverses régions que nous venons de décrire.

CHAPITRE

CHAPITRE XXVIII.

De quelques phénomènes de la Zoologie des régions Australes, applicables à l'histoire physique du Globe et à celle de l'Espèce humaine.

. . . . Colles exire videntur;
Surgit humus, crescunt loca, decrescentibus undis.
OVID. *Met.* lib. I, v. 344.

SI des excursions bornées aux pays de l'Europe ont pu fournir matière à tant d'ouvrages utiles, à tant de comparaisons précieuses; si de légères différences dans la constitution physique de ces régions, leur température ou leurs produits, ont pu donner lieu, dans tous les siècles, à de grandes idées, à des théories importantes, combien les navigations lointaines ne doivent-elles pas être plus fécondes en résultats précieux!

L'observateur, dans des voyages de ce genre, transporté, pour ainsi dire, sur l'aile des vents, parcourt en peu de mois les climats les plus divers; pour lui, les distances s'évanouissent, et les petites différences avec elles : les grandes masses seulement peuvent le frapper, et par-tout elles se reproduisent avec des oppositions si brusques, avec des contrastes si grands et si variés, que l'imagination la plus froide ne sauroit se refuser aux sentimens d'intérêt qu'un pareil spectacle inspire.

Ici, du haut du pic de Teyde, et du sommet des montagnes des îles de France et de Bourbon, semble se dérouler, devant l'observateur, l'histoire des grandes catastrophes du globe et de leurs effets terribles. Ailleurs, il voit la nature, aux extrémités du monde oriental, élever ces boulevarts de granit qu'elle sembla vouloir opposer aux fureurs d'un Océan sans bornes. Bientôt il aborde sur les plages stériles de l'Ouest et du N. O. de la Nouvelle-Hollande;

Pl. IV, XIV.
Pl. V, VI, VII.

c'est là que le phénomène des attérissemens vient se présenter à lui avec tout l'intérêt dont il est susceptible. Vainement il parcourt des côtes de 3 à 400 lieues d'étendue ; par-tout il retrouve des sables stériles, qui s'avancent au loin dans l'intérieur du pays, s'amoncellent en dunes gigantesques sur le bord de la mer, et forment, à sa surface ou dans son sein, une multitude d'îles sauvages et de hauts-fonds dangereux. . . . Mais déjà les îles fécondes du grand archipel d'Asie vont s'offrir aux regards du voyageur; déjà les Pl. XXXIX. sombres montagnes de Timor se laissent apercevoir au milieu des vapeurs qui les fertilisent; tout est nouveau dans leur aspect; ce ne sont plus ces mornes sauvages, ces pitons noirs, ces redoutables cratères de Ténériffe, des îles de France ou de Bourbon; ce ne sont pas non plus ces masses imposantes et majestueuses de la terre de Diémen; c'est encore moins cette uniformité fatigante des plages de la Nouvelle-Hollande. . . . Aucun de ces tableaux ne convient aux montagnes de Timor; couvertes par-tout de forêts profondes, elles s'élèvent, comme par une suite de gradins réguliers, en un amphithéâtre immense; leurs formes sont douces, quoique grandes, et c'est par de légères ondulations que leurs larges sommets viennent expirer aux rives de l'Océan : en un mot, tout annonce bien en elles le calme des tropiques et l'action paisible de la nature et du temps. Oh! combien, en effet, il fallut de siècles pour entasser les débris d'animaux marins qui les couvrent! . . . .

Au milieu de ces créations solennelles, avec des termes de comparaison si grands et si variés, l'étude de la géologie devient plus rigoureuse et plus facile. Tous les petits objets de détail, effets modernes d'une foule de causes secondaires, disparoissent, pour ainsi dire, devant le grand ensemble de la nature, et cessent d'occuper, dans ses fastes, le rôle trop important qu'on leur fit jouer tant de fois.

Pourquoi faut-il que mon malheureux ami, M. Depuch, frappé trop tôt d'une maladie mortelle, n'ait pu lui-même observer la

suite des grands phénomènes qui se pressoient en quelque sorte autour de nous ! . . . . Une instruction solide, une sagacité rare, un jugement sévère, s'unissoient dans cet habile ingénieur au dévouement le plus intrépide, à l'activité la plus infatigable. Déjà d'importans matériaux avoient été préparés par lui pour l'histoire géologique de la Nouvelle-Hollande, et lui seul étoit capable de donner à cette histoire toute l'importance dont elle est susceptible[a]. . . . En recueillant, après la retraite de mon ami, quelques observations analogues à celles dont il s'occupoit lui-même, j'ai dû me borner aux faits qui, par leur rapport avec la zoologie des régions australes, rentroient plus particulièrement dans le cercle de mes travaux habituels.

PREMIÈRE SECTION.

Observations zoologiques qui peuvent faire douter de la réunion primitive de la Nouvelle-Hollande avec la Terre de Diémen.

De toutes les observations qu'on peut faire en passant de la terre de Diémen à la Nouvelle-Hollande, la plus facile, sans doute, la plus importante, et peut-être aussi la plus inexplicable, c'est la différence absolue des races qui peuplent chacune de ces deux terres. En effet, si l'on en excepte la maigreur des membres, qui s'observe également chez les deux peuples, ils n'ont presque plus rien de commun, ni dans leurs mœurs, leurs usages, leurs arts grossiers, ni dans leurs instrumens de chasse ou de pêche, leurs habitations, leurs pirogues, leurs armes, ni dans leur langue, ni dans l'ensemble de leur constitution physique, la forme du crâne,

Pl. I.

Pl. VIII, XXIV.

[a] En nous quittant au port Jackson pour effectuer son retour en Europe, M. Depuch emporta tous ses manuscrits avec lui. Il est pénible d'avoir à dire que l'ami de sa famille chez lequel il termina ses jours à l'île de France, a laissé perdre tous les travaux de notre honorable collègue : irréparable perte pour les sciences, et pour notre expédition sur-tout ! . . . .

les proportions de la face, &c. Cette dissemblance absolue se reproduit dans la couleur; les indigènes de la terre de Diémen sont beaucoup plus bruns que ceux de la Nouvelle-Hollande: elle se reproduit même dans un caractère que tout le monde s'accorde à regarder comme le plus important de ceux qui servent à distinguer les diverses races de l'espèce humaine; je veux parler de la nature des cheveux: les habitans de la terre de Diémen les ont courts, laineux et crépus; ceux de la Nouvelle-Hollande les ont droits, longs et roides.

Comment concevoir maintenant qu'une île de 60 lieues au plus, qui se trouve repoussée jusqu'aux confins de l'hémisphère oriental, et séparée de toute autre terre connue par des distances de 5, 8, 12 et même 1500 lieues[a], puisse avoir une race d'hommes absolument différente de celle du vaste continent qui l'avoisine! Comment concevoir cette exclusion de tous rapports, si contraire à nos idées sur les communications des peuples et sur leurs transmigrations! Comment expliquer cette couleur plus foncée, ces cheveux crépus et laineux, dans un pays beaucoup plus froid! . . . Toutes ces anomalies si singulières, qui seront exposées plus en détail dans l'histoire particulière des peuples dont il s'agit, sont une preuve nouvelle de l'imperfection de nos théories, toujours relatives à l'état des connoissances du siècle qui les vit naître, toujours forcées de se modifier avec elles et par elles. Ici je dois me borner à déduire de cette première partie de mes observations, la conséquence importante, que la séparation de la terre de Diémen d'avec la Nouvelle-Hollande est antérieure à l'époque même de la population de ces deux pays: on ne peut guère douter, en effet, que si pour lors elles eussent été jointes, leurs habitans n'eussent appartenu à une race commune, et plus vraisemblablement à celle dont les féroces tribus occupent aujourd'hui toute la Nouvelle-

[a] Dans l'histoire particulière des peuples de la terre de Diémen, je prouverai d'ailleurs qu'ils diffèrent essentiellement de tous les autres peuples connus.

Hollande, des confins de la terre Napoléon aux brûlans rivages de la terre d'Arnheim et de la Carpentarie.

Une seconde observation zoologique me paroît propre, non-seulement à confirmer l'antique séparation de la terre de Diémen d'avec la Nouvelle-Hollande, mais encore à reporter l'époque de cette séparation au-delà même des premiers temps de l'existence des animaux qui vivent dans ces climats. En effet, tous ceux que nous avons recueillis sur la terre de Diémen, et qu'on peut regarder comme plus particulièrement propres au sol, tels que les mammifères, les reptiles, &c., sont *spécifiquement* différens des animaux de la Nouvelle-Hollande; la plupart même des espèces qui peuplent ce continent, n'existent pas sur la grande île qui l'avoisine. Le Chien, par exemple, cet animal si précieux pour l'homme, ce compagnon fidèle de ses misères, de ses courses et de ses dangers, cet infatigable instrument de ses chasses lointaines, que nous avons retrouvé sur tous les points de la Nouvelle-Hollande, le Chien est étranger à la terre de Diémen; du moins, nous n'en avons nulle part observé la trace, nous n'en avons jamais vu avec les habitans, malgré nos communications journalières avec eux, et il ne paroît pas qu'aucun autre voyageur en ait aperçu.

DEUXIÈME SECTION.

Observations zoologiques propres à constater l'ancien séjour de la mer sur le sommet des montagnes de la Terre de Diémen, de la Nouvelle-Hollande et de Timor.

L'un des plus beaux résultats des recherches géologiques modernes, l'un des plus incontestables aussi, c'est la certitude du séjour de la mer à de grandes élévations au-dessus de son niveau actuel. Sur presque tous les points de l'ancien et du nouveau monde, les preuves de ce phénomène sont aussi multipliées qu'évidentes. Les Terres australes seules restoient à connoître sous ce

rapport; et comme, par leur immense étendue, elles pouvoient offrir une exception importante à l'universalité de l'antique domination de l'Océan, les géologistes les plus éclairés attendoient avec impatience les observations nouvelles dont la science avoit besoin. Heureusement, pour remplir cette importante lacune, il suffisoit, en quelque sorte, d'aborder à ces rives lointaines; et la facilité des recherches de ce genre m'ayant permis de les multiplier dans les divers lieux où nous séjournâmes, l'intéressant problème dont il s'agit me paroît être désormais résolu. En effet, sur la terre Pl. 1. de Diémen, sur plusieurs points de la Nouvelle-Hollande, sur le sommet des montagnes de Timor, j'ai rencontré par-tout de ces précieux débris, irrécusables témoins des révolutions de la nature: mais comme il seroit trop long, et sur-tout trop inutile, d'entrer dans tous les détails de mes observations à cet égard, il suffira d'en exposer les principaux résultats.

A. *Coquilles pétrifiées.*

Pl. 1 *bis*, n.° 1. 1.° A la terre de Diémen, vers le fond de la rivière du Nord, à 200 ou 230 mètres [600 ou 700 pieds] au-dessus du niveau de la mer, j'ai découvert de grosses masses de coquilles pétrifiées; elles appartenoient au genre *Lime,* LAM., et constituoient une espèce dont je n'ai pu retrouver, aux mêmes lieux, l'analogue vivant. *(Tom. I, pag. 248.)*

Pl. 1 *bis*, n.° 2. 2.° Sur divers points de la côte orientale de l'île Maria, on observe des couches régulières, horizontales, d'un grès *coquillier* blanchâtre, qui reposent sur des roches granitiques, à plus de 130 mètres [400 pieds] au-dessus du niveau de la mer. *(Tom. I, pag. 300.)*

Pl. 1 *bis*, n.os 9 et 12. 3.° A l'île Decrès, aux îles Joséphine, et sur la portion du continent située derrière ces îles, toujours des observations analogues, toujours des coquilles pétrifiées, à des distances plus ou moins grandes vers l'intérieur des terres, et à des hauteurs plus ou moins considérables. *(Tom. II, pag. 76 et 115.)*

4.° VANCOUVER et MAINZIÈS en avoient observé déjà dans le port du Roi-George (VANC. *Voy. tom. I, pag. 78*); et sur ce point, en effet, j'en ai recueilli divers échantillons. *(T. II, p. 76, 115, 134.)* Pl. 1 *ter*, n.° 6.

5.° A la terre d'Édels, les îles Louis-Napoléon offrent aussi des couches immenses de coquilles pétrifiées, et le même phénomène se reproduit sur le continent voisin, à de grandes distances du rivage de la mer. *(Tom. I, pag. 179, 180, 186, 188.)* Pl. 1 *ter*, n.° 5.

6.° Il en est de même, à la terre d'Endracht, des îles diverses qui concourent à former la baie des Chiens-marins, et de toute la partie du continent que nous avons pu visiter dans cette baie. *(Tom. I, pag. 110, 111 et 204.)* Pl. 1 *bis*, n.° 16.

7.° D'un autre côté, tout annonce, dans les archipels de la terre de Witt, une origine semblable et une composition analogue. *(Tom. I, chap. VII, tom. II, chap. XXXI, passim.)* Pl. 1 *bis*, n.os 5, 6, 17; pl. VI, VII.

8.° Cette constitution est bien plus évidente encore à Timor; sur le sommet des montagnes de cette île, gisent, à 500 et même 600 mètres [1500 et 1800 pieds] au-dessus du niveau de la mer, une multitude de coquilles pétrifiées: quelques-unes affectent des proportions gigantesques; elles appartiennent au genre *Hippope* et *Tridacne* de M. DE LAMARCK, et m'ont paru tout-à-fait semblables aux testacés des mêmes espèces qu'on trouve vivans sur la plage. Parmi ces dernières coquilles, il en est qui, sous le rapport de la grandeur, ne le cèdent guère aux individus fossiles; indépendamment, en effet, d'une valve de Tridacne que j'ai vu servir d'auge à cinq ou six cochons, il y en avoit une autre au fort des Hollandois, dans laquelle les soldats de la garnison lavoient habituellement leur linge, comme dans un large baquet. La couleur blanche, commune aux Tridacnes vivantes et fossiles, établissoit de nouveaux et précieux rapports entre elles..... Une analogie bien plus frappante encore se retrouvoit entre plusieurs grands madrépores qui vivent dans la baie de Coupang, et quelques-uns de ceux qui forment les montagnes voisines..... Pl. 1 *ter*, n.° 2.

Malgré toutes ces analogies, la solution du problème dont il est question se complique de tant d'élémens délicats, elle est d'un intérêt si particulier pour les diverses branches de l'histoire naturelle, que je n'oserois garantir l'identité des espèces dont je parle, *quelque probable, d'ailleurs, que cette identité me paroisse.* Dans tous les cas, il convient de signaler Timor comme un des endroits du globe les plus favorables aux recherches de ce genre.

B. *Des Incrustations singulières qu'on observe sur divers points de la Nouvelle-Hollande.*

De tous les phénomènes géologiques particuliers à ce grand continent, il n'en est point de plus étonnant, peut-être, que celui dont nous allons traiter dans cet article.

Pl. 1 *bis*, n.° 9. C'est à l'île Decrès, en remontant du Sud vers le Nord, qu'on observe, pour la première fois, ces incrustations extraordinaires. *(Tom. II, pag. 75.)*

Pl. 1 *bis*, n.° 12. On les trouve aux îles Joséphine et sur la portion du continent qui leur est opposée. *(Tom. II, page 116.)*

Pl. 1. Dans la *baie de l'Espérance*, à la terre de Nuyts, les compagnons de l'amiral DENTRECASTEAUX furent saisis d'étonnement à la vue d'un pareil phénomène. *(Bul. phil. Éloge de RICHE, par CUVIER.)*

Pl. 1 *ter*, n.° 3. Quelques incrustations de ce genre existent à la terre de Leuwin, particulièrement sur les bords de la rivière Vasse.

Pl. 1 *ter*, n.° 5; pl. IV. Elles reparoissent à la terre d'Édels avec des caractères non moins imposans que sur les rivages de l'île Decrès et dans la baie de l'Espérance. *(Tom. I, pag. 179.)*

Pl. 1 *bis*, n.° 16; pl. XXIV. On les trouve à la terre d'Endracht, sur les îles diverses et sur la portion du continent qui forme le vaste contour de la baie des Chiens-marins. *(Tom. I, pag. 110 et 204.)*

Pl. VI, VII. Enfin, tout annonce que les côtes sauvages de la terre de Witt ne leur sont pas étrangères. *(Tom. I, chap. VII; tom. II, ch. XXXI, passim.)*

Ainsi,

Ainsi, dans un espace de 25 degrés en latitude, sur une étendue pareille en longitude, ce singulier phénomène se reproduit au Sud, à l'Ouest et au N. O. de la Nouvelle-Hollande. Pl. I.

Ces incrustations remarquables ne sont pas bornées aux rivages; on en retrouve dans l'intérieur des terres, à des distances plus ou moins grandes, à des hauteurs plus ou moins considérables au-dessus du niveau de l'Océan : elles ne s'exercent pas seulement sur les galets ou sur les diverses productions marines; elles attaquent les feuilles, les fruits, les branches et les racines des végétaux, les ossemens des quadrupèdes et jusqu'à leurs excrémens; les arbrisseaux, les grands arbres même, ne sauroient toujours s'en défendre, et les troncs nombreux qu'on voit incrustés dans le sol annoncent évidemment que cette opération de la nature remonte à une des plus anciennes époques de son histoire.... A la vue de telles métamorphoses, on seroit tenté de croire avec le malheureux RICHE, qu'un nouveau Persée promena la tête de Méduse sur ces lointains rivages [a].

Quelque variés, quelque imposans que ces phénomènes puissent être, ils me paroissent cependant pouvoir se rapporter tous à la même cause, et cette cause est aussi simple qu'énergique : en effet, les nombreux coquillages qui pullulent dans ces mers, rejetés par millions sur la grève, soumis à la double influence d'un soleil ardent et d'une humidité pénétrante, ne tardent pas à subir une espèce de décomposition chimique dans leur substance. En perdant une portion plus ou moins considérable de leur acide carbonique, ils

[a] « Après avoir cotoyé quelque temps la mer, je rencontrai cet amas de bois pétrifié dont je donne la description dans mes observations minéralogiques ; une vallée enfoncée entre des dunes de sable, était couverte de troncs d'arbres calcaires, cassés vers leurs racines, et dont les tronçons debout ne s'élevaient pas à plus d'un pied de hauteur. Au niveau du terrain, on distinguait les nœuds, les couches ligneuses et tous les autres accidens durables de la végétation; quelques tiges avaient près d'un pied de diamètre.... Cette forêt détruite occupait toute la vallée, et semblait se prolonger sur les dunes. Les anciens auraient cru reconnaître les traces du regard de la Gorgone sur un vallon autrefois fertile. » (RICHE, Voy. de DENTRECASTEAUX, *tom. I, pag. 196.*)

tendent à se rapprocher de cet état où est la chaux quand nous l'employons pour servir de base à nos cimens; et ce n'est pas en ce seul point que les procédés de la nature se rapprochent de ceux dont l'industrie humaine fait usage : de même que dans nos ateliers, c'est en mêlant avec le sable du rivage ces débris calcaires pulvérisés par l'action des flots, qu'elle parvient à former un véritable ciment calcaréo-quartzeux, d'une qualité supérieure, il est vrai, mais très-analogue d'ailleurs à ceux que l'art produit; il sembleroit même que les proportions de la chaux et du sable qui entrent dans le premier, se rapprochent beaucoup de celles que M. Higgens, dans son beau Mémoire sur les cimens calcaires, indique comme susceptibles de fournir la combinaison la plus solide, c'est-à-dire, une partie de chaux sur sept de sable quartzeux. Une observation très-remarquable tend à confirmer l'origine que j'attribue ici aux incrustations de la Nouvelle-Hollande; c'est que, de l'immense étendue de côtes dont je viens de parler, le seul point sur lequel nous n'ayons pu voir aucune de ces incrus-
Pl. 1 *bis*, n.° 6. tations, le port du Roi-George, se distingue aussi de tous les autres par la nature presque exclusivement quartzeuse de ses rivages [a]. *(Tom. II, pag. 134.)*

Quelle que soit, au surplus, la nature de cette espèce de ciment, lui seul détermine toutes les incrustations que j'ai décrites; sur la grève, il encroûte les diverses substances qui s'y trouvent abandonnées par la mer; testacés, zoophytes, fucus, galets, tout est agglutiné par lui; l'observateur voit, pour ainsi dire, se former sous ses yeux les brèches et les poudingues dont les rochers d'alentour sont composés : transportée par les vents, cette matière active va se déposer sur les arbrisseaux voisins; ce n'est d'abord qu'une poussière légère, qui ne tarde pas à se solidifier autour de la tige qu'elle embrasse; dès ce moment, le mode de nutrition se détériore;

[a] C'est, sans doute, par la raison contraire, que ces incrustations n'existent pas non plus à Timor; le sable de cette île est *presque exclusivement calcaire.*

bientôt le végétal languit; et vivant encore, il se trouve avoir subi une sorte de pétrification générale.

En brisant les rameaux de ces espèces de lithophytes, lorsque l'incrustation est récente, on aperçoit le tissu ligneux engagé dans un étui solide, et sans aucune altération remarquable; mais à mesure que l'enveloppe calcaire augmente, le bois se désorganise et se change insensiblement en un détritus aride et noirâtre: alors l'intérieur du tube est encore vide, et conserve un diamètre à-peu-près égal à celui de la branche qui lui a servi de moule; enfin le tube finit par s'obstruer et se remplir de parties quartzeuses et calcaires: quelques années s'écoulent, et tout est converti en une masse de grès. A cette dernière époque, la forme arborescente seule peut rappeler l'état ancien de végétation....

La solidification des grands végétaux m'a paru dépendre de la même cause; mais, outre qu'elle exige, sans doute, une longue succession de temps pour arriver à son dernier terme, elle se rattache encore à diverses particularités physiques du sol, qu'il convient d'indiquer ici.

J'ai parlé souvent de ces dunes énormes qui s'élèvent comme des remparts autour des îles de la Nouvelle-Hollande et sur divers points de ce continent. Elles surpassent quelquefois en hauteur les plus grands arbres, et se composent d'un sable analogue à celui du rivage, susceptible, comme lui, d'une solidification plus ou moins prompte; souvent la roche qui les supporte n'a pas eu d'autre origine. Au revers de ces collines mobiles, croissent diverses espèces d'arbustes, et même des Banksia, des Eucalyptus, &c. Dans une telle position, tout le sable que les pluies, les vents et les orages précipitent du sommet des dunes, vient se déposer au pied de ces arbres; il s'élève insensiblement le long de leur tige, il atteint leurs premiers rameaux, et finit à la longue par les ensevelir sous ses masses toujours croissantes. Alors, de longues périodes d'années s'écoulent; le tissu végétal s'altère dans

les troncs, de la même manière que nous l'avons vu se détruire dans les rameaux; la substance des couches ligneuses étant beaucoup plus solide que celle qui remplit leurs intervalles, se décompose aussi beaucoup plus lentement que cette dernière; de là, ces cercles concentriques dont j'ai parlé dans le XXIV.ᵉ chapitre, et qui donnent à ces incrustations extraordinaires l'apparence de véritables pétrifications [a] : mais en les observant avec soin, il est facile de se convaincre que ces prétendus *arbres pétrifiés* ne sont autre chose que des massifs d'un grès plus ou moins dur, qui ne conservent que la forme des végétaux qui leur servirent de moules.

Tels m'ont paru être et la marche de la nature et ses moyens dans la formation de ces produits singuliers; il n'est, ce me semble, aucune objection qui ne puisse être résolue par le développement de l'explication générale que je viens de donner du phénomène: mais tous détails ultérieurs seroient étrangers au but que je me propose; il suffira d'ajouter quelques mots à ce que j'ai déjà dit des coquilles incrustées.

Quelque solides que soient ces dépouilles animales, j'ai lieu de croire, d'après mes observations, que la perte de leurs couleurs et leur réunion en masses plus ou moins volumineuses, peuvent, dans certaines circonstances, s'effectuer en très-peu de temps. La force des rayons solaires, la vivacité de la lumière réfléchie par les sables blancs du rivage, l'action décomposante de l'eau marine, suffisent pour produire ces modifications importantes. Dans ce dernier état, il est de ces coquilles à l'égard desquelles l'œil le plus exercé pourroit se méprendre, et qui sembleroient devoir être rangées dans la classe des coquilles les plus anciennement pétrifiées : parmi les nombreux échantillons de ce genre que j'ai eu l'honneur de présenter à l'Institut, il s'en trouvoit plusieurs auxquels il eût été presque impossible

[a] *Voyez* aussi la note de RICHE, *pag. 169*.

d'assigner aucun caractère qui les fît distinguer des véritables fossiles.

C. *Des Zoophytes observés à de grandes hauteurs au-dessus du niveau actuel des mers ; Iles et Archipels madréporiques.*

Je viens de terminer ce qui concerne les coquilles pétrifiées, ou seulement incrustées; nous avons vu que, depuis l'extrémité du monde oriental, elles se reproduisent plus ou moins nombreuses, à des hauteurs plus ou moins grandes, jusqu'au milieu des régions équatoriales : il n'en est pas de même des zoophytes solides; je n'en ai pu trouver aucune espèce remarquable au-delà du 34.e degré de latitude australe, et jusqu'à ce jour rien n'a été observé de semblable à ce que nous allons décrire, au-delà de cette même latitude de 34 degrés, soit dans l'hémisphère du Nord, soit dans celui du Sud. Repoussée, pour ainsi dire, de l'une et l'autre extrémité du monde, c'est dans le sein des mers les plus chaudes que cette famille innombrable d'animaux paroît avoir fixé son habitation et son empire; c'est sous cette dernière zone que s'élèvent exclusivement ces récifs redoutables, ces îles nombreuses, ces vastes archipels, monumens prodigieux de leur puissance.

Toutes les îles de la Société[a], plusieurs points de la Nouvelle-Irlande, de la Louisiade et de l'archipel Salomon; toutes les îles basses des Amis, les Mariannes, les îles Pelew, l'archipel du Saint-Esprit, les îles des Navigateurs, les îles Fidji, les Marquises, l'archipel Dangereux; l'île Typinsan, illustrée naguère par le naufrage de Broughton; tous les îlots, tous les récifs de la Nouvelle-Calédonie; tous ceux qui se projettent sur le flanc oriental de la Nouvelle-Hollande, et qui faillirent être si funestes aux vaisseaux de notre BOUGAINVILLE et à ceux du capitaine COOK; en un mot, la plupart de ces îles innombrables qui se trouvent disséminées dans le grand Océan équinoxial, paroissent être, les unes

[a] *Voyez*, pour le développement de ces diverses citations, la note qui termine le chapitre.

en totalité, les autres en partie seulement, l'ouvrage de ces foibles zoophytes : les relations des voyageurs qui ont navigué sur ces mers, sont remplies de l'expression de la terreur que leurs travaux inspirent. Presque tous coururent les plus grands dangers au milieu des récifs que ces animaux élèvent du fond de l'Océan jusqu'à sa surface ; et sans doute le navigateur malheureux dont la France avec toute l'Europe déplore encore la perte, fut une de leurs nombreuses victimes. . . . .

« Le danger qu'ils présentent », dit avec raison M. DE LABILLARDIÈRE, « est d'autant plus à craindre, qu'ils forment des rochers » escarpés, couverts par les flots, et qui ne peuvent être aperçus » qu'à de très-petites distances; si le calme survient, et que le » vaisseau y soit porté par les courans, sa perte est presque inévi» table; on chercheroit en vain à se sauver en jetant l'ancre; elle » ne pourroit atteindre le fond, même tout près de ces murs de » corail élevés perpendiculairement du fond des eaux. Ces poly» piers, dont l'accroissement continuel obstrue de plus en plus » le bassin des mers, sont bien capables d'effrayer les navigateurs; » et beaucoup de bas-fonds, qui offrent encore aujourd'hui un » passage, ne tarderont pas à former des écueils extrêmement » dangereux. » (Voy. de LABIL. *tom. I, pag. 213.*)

Pour être moins communs au milieu des mers que nous avons parcourues nous-mêmes, ces animaux ne m'en ont pas moins fourni des sujets d'observations d'autant plus précieuses, que les conséquences générales qu'on est contraint d'en déduire, peuvent s'appliquer avec plus d'intérêt et d'évidence à l'histoire des révolutions de notre planète.

Pl. 1. Ainsi que je viens de le dire, du 44.ᵉ degré Sud jusqu'au 34.ᵉ, on ne trouve aucune grande espèce de zoophyte solide; c'est au Pl. 1 *bis*, n.° 6. port du Roi-George, à la terre de Nuyts, que ces animaux viennent, pour la première fois, se présenter avec ces grands caractères qu'ils affectent au milieu des régions équinoxiales: mes observations

particulières, à la vérité, se réduisent encore, sur ce point, à de simples fragmens trouvés çà et là dans l'intérieur des terres; mais il n'en est pas de même de celles de VANCOUVER; les détails que nous devons à ce navigateur célèbre sont trop précieux par eux-mêmes, et sur-tout par les conséquences qu'ils vont nous fournir bientôt, pour que je puisse me dispenser de transcrire ici son texte.

« Le pays, dit-il, est principalement formé de corail, et il semble » que son élévation au-dessus du niveau de la mer soit d'une date » moderne ; car, non-seulement les rivages et le banc qui s'étend » le long de la côte sont en général composés de corail, puisque » nos sondes en ont toujours rapporté, mais on en trouve sur les » plus hautes collines où nous soyons montés, et en particulier » sur le sommet de Bald-Head, qui est à une telle hauteur au-dessus » du niveau de la mer, qu'on le voit de 12 ou 14 lieues de distance. » Le corail étoit ici dans son état primitif, spécialement sur un » champ uni d'environ huit acres, qui ne produisoit pas la moindre » herbe dans le sable blanc dont il étoit revêtu, mais d'où sortoient » des branches de corail exactement pareilles à celles que pré- » sentent les lits de même substance au-dessous de la surface de » la mer, avec des ramifications de diverses grosseurs; les unes de » moins d'un demi-pouce, et les autres de quatre ou cinq pouces » de circonférence. On rencontre plusieurs de ces champs de » corail, si je puis me servir de cette expression : on y aperçoit » une grande quantité de coquilles de mer; les unes parfaites, et » encore adhérentes au corail, et les autres à différens degrés de » dissolution. Le corail étoit plus ou moins friable ; les extrémités » des branches, dont quelques-unes s'élevoient à près de quatre » pieds au-dessus du sable, se réduisoient facilement en poudre. » Quant aux parties qui étoient tout auprès ou au-dessus de la » surface, il falloit un certain degré de force pour les détacher » du fondement de roche d'où elles sembloient jaillir. J'ai vu, dans

» beaucoup de pays, du corail à une distance considérable de la » mer; mais je ne l'ai trouvé nulle part si élevé et si parfait. » (VANC. Voy. *tom. I, pag. 77.*)

Comment concevoir maintenant que les deux vaisseaux de notre expédition aient resté douze jours dans ce même port du Roi-George, pour ainsi dire au pied de ce Bald-Head si précieux à connoître, sans qu'il ait été possible aux naturalistes qui se trouvoient à bord, d'obtenir les moyens d'arriver jusqu'au sommet de cette montagne !....

Pl. I; Pl. I *bis*, n.° 2; Pl. XXXIX. Heureusement la grande île de Timor présentoit un champ plus vaste et plus imposant encore aux observations sur les zoophytes; c'est-là que tout atteste leur pouvoir et les révolutions opérées par eux dans la nature. Sur le sommet des montagnes les plus élevées des environs de Coupang, on les retrouve, on les reconnoît aisément; dans les cavernes les plus profondes, dans les crevasses les plus larges, ils offrent encore des caractères et un tissu qu'on ne sauroit méconnoître. Durant le voyage périlleux que je fis avec M. LESUEUR, pour aller chasser des crocodiles à Olinama *(chap. XXXII)*, j'observai par-tout la même composition, à Oba, Lassiana, Méniki, Noëbaki, Oëbello, Olinama : de ce dernier point, nous nous trouvions en face de la grande chaîne des montagnes d'Anmfôâ et de Fateléou; ce large plateau qui domine toute cette portion de Timor, est entièrement composé de substances madréporiques; depuis Oëana jusqu'à Pacoula, tout est pierre de chaux *[Samougnia batou cappor]*, disent les habitans, et les Hollandois confirment unanimement ce fait.

Ce n'est pas seulement dans cet état de mort et d'inertie que les zoophytes à Timor doivent exciter l'admiration et l'intérêt : vivans, ils y encombrent le fond de la mer; de toute part ils forment dans la baie de Babâô des îles et des récifs; l'île aux Tortues *[Kéa Poulou]*, l'île aux Oiseaux *[Bourou Poulou]*, l'île aux Singes *[Côdê Poulou]*, sont exclusivement leur ouvrage. De longues

longues traînées de récifs partant de la pointe de Simâô, rétrécissent de plus en plus l'ouverture de la baie; elles rendent inabordables les côtes de Fatoumê, de Soulamâ; elles forment des attérissemens sur tous les points : déjà, du côté d'Osapâ, on peut, à marée basse, s'avancer à plus d'une demi-lieue dans la mer; c'est alors qu'avec un étonnement mêlé d'admiration, on jouit à son gré du merveilleux spectacle de ces myriades d'animalcules, occupés sans cesse de la formation des roches qu'on foule à ses pieds; tous les genres de cette famille sont réunis sous les yeux du spectateur; ils se pressent autour de lui; leurs formes bizarres et singulières, les modifications diverses de leurs couleurs, celles de leur organisation, de leur structure, appellent tour-à-tour ses regards et ses méditations; et lorsque muni d'une forte loupe, il vient à contempler de plus près ces êtres microscopiques, il a peine à concevoir comment, par des moyens aussi foibles en apparence, la nature a pu élever, du fond des mers, ces vastes plateaux de montagnes qui se prolongent sur la surface de l'île.

C'est-là, c'est à Timor, qu'il seroit facile de faire une longue suite d'observations sur ces animaux si dignes d'intérêt et si peu connus : le calme profond des mers, leur température élevée, la nature du rivage, sur lequel on peut, à marée basse, s'avancer, ainsi que je viens de le dire, à de grandes distances, la profusion de ces zoophytes, leur variété prodigieuse, tout en favoriseroit l'examen; on pourroit les observer, les dessiner, les décrire dans leur état naturel, couverts à peine de quelques centimètres, et même de quelques millimètres d'eau; on les verroit dans leur état de contraction et d'épanouissement; on suivroit les progressions de leur croissance, celles de leur grandeur; on assigneroit le terme probable de la durée de leur vie; en un mot, rien n'y manqueroit pour l'exécution d'un travail non moins honorable qu'utile, et qui rempliroit dignement la grande lacune que les sciences naturelles présentent encore dans cette immense et délicate partie de leur ensemble.

L'île de Timor n'est pas la seule de ces parages où il seroit possible de se fixer pour écrire l'histoire des Lithophytes. Plusieurs autres points de la mer des Indes et du grand archipel d'Asie ont été ou sont encore le théâtre de leurs travaux; telles sont sur-tout les îles Adaman[a], les Amirantes, les Seychelles, Diégo-Garcias, l'archipel Nicobar, les bancs de Chagos, les îles Calamianes, Flores, Domar, Gilabanta, Bouro, Sapy, Bornéo, Poulo-Condore, les îles Priaman, Sooloo, Saypan, Panay, Sumbawa, Larantouca, l'île Barren, &c. &c. &c. L'île de France n'est pas entièrement étrangère à ces animaux; elle leur doit en grande partie cette redoutable ceinture de brisans qui protége si bien ses côtes. Dans la mer Rouge, ils ont formé la plupart des hauts-fonds et des récifs qui en rendent la navigation si difficile et si périlleuse[b]: le prodigieux amas d'îles et d'îlots dont se compose la chaîne des Maldives, n'a pas eu d'autre origine; Ceylan, Sumatra, l'île volcanique de Ternate, Lomoan, les îles du Postillon, celles du Pater-Noster, nourrissent diverses tribus de ces animaux singuliers : il en est de même de Batchian, de l'île Selang, de l'île de Gab, de Tomoguy, des îles de Fan, près la Nouvelle-Guinée, du havre de Dory à la Nouvelle-Guinée même, de Monaswary, de Waygiou, des îles de Bo, de l'île Ragged, des archipels du détroit de Torrès, et d'une foule d'autres îles qui s'élèvent au milieu de ces mers ardentes.... Ainsi, dans l'Océan Indien, comme dans le grand Océan équinoxial, tout proclame

[a] Voyez, pour le développement de ces citations, la note qui termine ce chapitre.

[b] Les détails suivans sur les coraux de la mer Rouge sont trop précieux pour ne pas mériter de trouver place ici : on les doit au célèbre et malheureux FORSKAËL.

Corallia his in oris obvia, ædibus struendis apta sunt pleraque, et Djidda urbs tota his Lithophytis constat.... Nunquam satis admiranda coralliorum copia in mari Rubro. Montes hi Lithophyti vocantur Sjœœh, *luxus et lusus naturæ. Scopuli et saxa littorea hìc pretiosa sunt eruditis, incommoda navigantibus, Turcis præsertim qui altum mare timent, et inter insulas proficiscuntur. Magna putatur scientia nautæ hæc* brevia *prospicientis et evitantis. Discernuntur è longinquo colore ex albo-virescente; grato oculis otiosis spectaculo, opposito littoribus nudis, arenosis et tristibus. Usque ad decem orgyas vidi hæc saxa surgentia.... Fundus est lapis solidus.... Urbes Tôr et Djidda tam magnificè ædificatæ sunt. Lohäjæ fundamina tantùm ædium saxo corallino sternuntur....* FORSK. *Faun. arab.* De cor. mar. Rubri, *p. 131, 132.*

la puissance des zoophytes, et l'antiquité prodigieuse de leurs travaux.

D. *Considérations générales sur la formation des Iles et des Montagnes madréporiques.*

Je viens de terminer l'histoire des zoophytes pétrifiés et vivans: nous les avons vus cantonnés, pour ainsi dire, dans cette zone du globe qui se trouve comprise entre les 34° Nord et Sud, hérisser la surface des eaux de récifs dangereux, former des îles nouvelles, agrandir les anciennes, et de toute part augmenter le domaine des terres aux dépens de celui de l'Océan qui les nourrit dans son sein; nous avons vu leurs travaux anciens dominant la surface des mers, se reproduire à de grandes hauteurs au-dessus de leur niveau actuel....... Une double question se présente à résoudre ici : *Les montagnes madréporiques ont-elles été formées au sein des eaux! Dans cette hypothèse, quelles révolutions ont donc été capables d'opérer un changement si prodigieux, ou dans leur état ancien, ou dans celui des flots!*

Nul doute que la première de ces deux questions ne puisse et ne doive être résolue par l'affirmative. En effet, l'observation, l'expérience, le raisonnement et l'analogie, se réunissent pour prouver que ces animaux pélagiens, dont les vastes débris couvrent nos continens, avec une organisation semblable à celle des familles existantes maintenant, ont eu la même origine et la même patrie. Nulle objection ne s'est encore élevée contre cet assentiment général; mais eût-on formé quelques doutes de ce genre pour les bancs divers de testacés, ou même de zoophytes, disséminés sur les grandes terres à des distances considérables du rivage des mers, de tels doutes ne sauroient avoir lieu à l'égard de ces récifs, de ces îles, de ces archipels, dont plusieurs décèlent encore leur origine par le peu d'élévation qu'ils ont acquise au-dessus de leur berceau. On doit donc regarder comme un fait incontestable, que toutes

les productions madréporiques que nous avons vues exister à des hauteurs plus ou moins grandes au-dessus du niveau présent des mers, ont été formées dans leur sein.

La seconde question ne paroît pas devoir être plus difficile à résoudre. En effet, pour me servir ici des expressions du Nestor de la marine française, à l'occasion d'ossemens énormes qu'on observe aux îles Malouines, très-avant dans l'intérieur du pays, » *ou bien les terres se sont élevées, ou bien la mer a baissé.*[a] » Dans la première supposition, nous ne pouvons concevoir aucune autre cause qui soit susceptible de soulever de pareilles masses, que des éruptions volcaniques aussi multipliées qu'énergiques. Mais, indépendamment d'une foule de raisons qui tendent à repousser une cause de cette espèce, ne savons-nous pas que ces grandes convulsions de la nature laissent toujours après elles des traces ineffaçables du désordre et du bouleversement qui les caractérisent ! Or rien de pareil ne s'observe dans les pays madréporiques. J'ai parlé déjà des formes régulières, des dégradations insensibles des montagnes de l'île de Timor, image et produit à-la-fois du calme de la nature ; j'ai présenté les belles observations de VANCOUVER, susceptibles seules de démontrer jusqu'à l'évidence combien fut paisible la révolution qui laissa ces montagnes madréporiques à découvert. M. DE LABILLARDIÈRE a fait des observations analogues; COOK, DALRYMPLE et les deux FORSTER rapportent aussi des faits précieux à cet égard : le sévère M. DE FLEURIEU lui-même, après avoir exposé l'opinion de ces derniers voyageurs, s'exprime ainsi sur ce sujet : « Auquel de nos systèmes » ordinaires pourroit-on rapporter l'origine de ce nombre prodi- » gieux de petits plateaux, ou épars, ou formés en groupes, ou » réunis en archipels, lesquels, d'après des renseignemens exacts, » paroissent encore dans l'état d'*accroissement!* On rencontre ces » îles à 1500 lieues du continent et des grandes îles, au milieu

[a] BOUGAINVILLE, Voy. autour du monde, *tom. I.*

» d'une mer dont la sonde du navigateur ne peut mesurer la » profondeur..... L'œil attentif de l'observateur éclairé n'a rien » découvert dans ces îles basses qui décelât l'existence ancienne, » les restes ou les traces de volcans éteints ou engloutis sous les » eaux, rien qui présentât un tableau de ruines, rien enfin qui » pût indiquer qu'elles sont le produit de quelque convulsion du » globe : tout annonce, au contraire, *qu'elles sont le produit des* » *siècles ; que l'ouvrage n'en est pas terminé ; qu'il doit s'y faire un* » *accroissement graduel ; mais qu'une longue succession de temps est* » *nécessaire pour que cet accroissement soit rendu sensible.* » FLEURIEU, Voyage de MARCHAND, tom. III, *pag. 324.*

Ainsi, l'opinion unanime des observateurs les plus célèbres, s'accorde à repousser toute idée d'origine volcanique; et dès-lors la première supposition que nous avons voulu faire est insoutenable. Mais de ce qu'il est bien démontré que les terrains madréporiques n'ont pu s'élever au-dessus des flots, il résulte évidemment aussi que l'Océan lui-même s'est abaissé au-dessous de son ancien niveau.

Ici se présente tout naturellement une question bien délicate, sans doute, mais bien intéressante aussi : *Que devinrent les eaux de la mer, à mesure qu'elles abandonnèrent le sommet des montagnes formées dans leur sein!* ..... Cette question me paroît tenir immédiatement à cette autre de même nature, et non moins difficile à résoudre : *D'où provient cette énorme quantité de substance calcaire, à laquelle nous voyons jouer un rôle si prodigieux dans les révolutions de notre globe!*..... Ici la voix de l'observation et celle de l'expérience ont cessé de se faire entendre; c'est aussi là qu'une vaste carrière vient s'ouvrir à l'imagination, à l'enthousiasme, aux hypothèses...... Content d'avoir réuni des observations exactes, de les avoir rapprochées et coordonnées entre elles, pour en déduire des conséquences plus générales et plus positives, je vais rappeler en peu de mots celles de ces conséquences qui me

paroissent devoir résulter des faits nombreux que j'ai successivement exposés dans ce chapitre.

Résultats généraux.

1.° De la différence absolue des deux races d'hommes qui peuplent la Nouvelle-Hollande et la terre de Diémen, de la différence aussi des principaux animaux qui vivent sur l'une et l'autre de ces terres, ainsi que de la non-existence du chien sur la dernière, j'ai cru devoir conjecturer que la séparation de ces régions remonte à une époque beaucoup plus ancienne qu'on ne pourroit le soupçonner d'abord en n'ayant égard qu'à leur proximité.

2.° L'exclusion de tous rapports entre les peuples de la terre de Diémen et ceux de la Nouvelle-Hollande ; la couleur plus foncée des Diéménais, leurs cheveux courts, laineux et crépus, dans un pays beaucoup plus froid que la Nouvelle-Hollande, m'ont paru de nouvelles preuves de l'imperfection de nos systèmes sur les communications des peuples, leurs transmigrations, et l'influence des climats sur l'homme.

3.° Des observations de coquilles et de zoophytes pétrifiés que j'ai pu faire en différens lieux, à diverses hauteurs, sur la terre de Diémen, à la Nouvelle-Hollande et à Timor, j'ai déduit la conséquence du séjour ancien de la mer sur toute cette partie des terres Australes, qui, du 44.e degré de latitude Sud, se prolongent jusqu'au 9.e, dans une étendue de plus de 2000 milles du Sud au Nord ; résultat d'autant plus précieux, que cette immense région restoit seule à connoître sous ce rapport.

4.° Après avoir donné une explication aussi simple que satisfaisante, ce me semble, de la formation de ces incrustations singulières qu'on trouve sur les côtes du S. O., de l'Ouest et du N. O. de la Nouvelle-Hollande, j'en ai pris occasion d'indiquer combien, dans certains cas, il étoit difficile de distinguer des coquilles altérées de cette manière, d'avec celles qui sont véritablement fossiles.

5.° Dans mes observations sur les zoophytes solides, j'ai constaté leur exclusion presque absolue des parties les plus australes de l'hémisphère Antarctique ; j'ai prouvé que cette importante famille des animaux se trouvoit reléguée par la nature au milieu des mers plus chaudes et plus paisibles des régions équinoxiales, et de celles qui les avoisinent.

6.° Nous avons vu ces zoophytes à l'état de pétrifications, former la plupart des îles basses du grand Océan équinoxial, et quelques-unes des plus hautes de cette même mer et de celle des Indes.

7.° Nous les avons retrouvés dans l'état de vie, semant les mers de dangers nouveaux, multipliant les récifs, agrandissant les îles et les archipels, encombrant les rades et les ports, et projetant de toute part de nouvelles montagnes calcaires.

Ainsi donc, tandis que l'homme, qui se proclame *le roi de la Nature*, construit avec labeur, à la surface de la terre, ces frêles édifices que l'action du temps doit bientôt renverser, de foibles vermisseaux dont naguère il ignoroit l'existence, et qu'il dédaigne encore, multiplient au sein des mers ces monumens prodigieux d'une puissance qui brave les siècles, et que l'imagination même se refuse à concevoir.....

NOTE.

Pour débarrasser le texte d'un trop grand nombre de citations, il m'a paru convenable de les réunir toutes sous la forme d'une Table alphabétique, en la faisant précéder de quelques remarques.

1.° Quoique assez étendue, cette Table est bien loin d'être complète, et je ne doute pas qu'il ne m'eût été possible, en multipliant les recherches, de la rendre cinq à six fois plus considérable.

2.° Des îles nombreuses qui s'y trouvent inscrites, les unes paroissent être entièrement formées de zoophytes; d'autres ne présentent de madréporique que des couches intérieures plus ou moins épaisses, plus ou moins élevées au-dessus du niveau de l'Océan, quelques autres enfin, telles que Taïti, Ternate, l'Ile de France, &c. sont seulement environnées de récifs madréporiques plus ou moins étendus.

3.° Quelque incomplète que cette Table puisse être, elle suffira sans doute pour démontrer toute l'importance des Lithophytes solides dans le grand système de la nature, et pour appeler sur ces animaux l'intérêt du zoologiste, du géologue et du philosophe.

NOMS DES LIEUX.	NOMS DES OBSERVATEURS.	NOMS DES OUVRAGES.
Adaman (Iles)	DUNCAN	*The Orient. navig. pag. 316.*
	RICHARDSON	Ibid. *pag. 317.*
Allen (Ile)	MARSHALL	*Voy. du Scarbourough, &c., pag. 273.*
Amirantes (Iles des)	HUDDART	*The Orient. navig. pag. 123, 124.*
Amirauté (Iles de l')	LABILLARDIÈRE	*Voy. tom. I, pag. 249, 269.*
	DENTRECASTEAUX	*Voy. tom. I, pag. 132, 133, 134, 142.*
Amis (Iles basses des)	FORSTER	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Amsterdam (Ile d')	FORSTER	*2.e Voy. de COOK, tom. II, pag. 30; tom. V, pag. 6.*
Anamocka (Ile d')	COOK	*2.e Voy. tom. III, pag. 14, 40.*
	FORSTER	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
	COOK	*3.e Voy. tom. I, pag. 282, 286.*
Anjengo (Baie d')	M'CLEUR	*The Orient. navig. pag. 209.*
Aquilaon (Ile), l'une des Lacquedives	HUDDART	*The Orient. navig. pag. 212.*
Archipel Dangereux (L')	BOUGAINVILLE	*Voy. tom. II, pag. 9 - 16.*
Ashumah (Ile)	BROUGHTON	*Voy. tom. II, pag. 33 - 38.*
Assomption (Ile de l'), au N. E. de Madagascar	MORPHEY	*The Orient. navig. pag. 120.*
	D'APRÈS	*Nept. orient. pag. 32.*
Augusta (Ile), dans le détroit de Dampier	HORSBROUGH	*The Orient. navig. pag. 525, 526, 527.*
	HOGAN	Ibid. *pag. 607.*
Ayer-Bungy	ELMORE	*The Ind. direct. pag. 88.*
Balaba (Ile de), près Bornéo	WATSON	*The Orient navig. pag. 489.*
Ballambouang (Baie de)	D'APRÈS	*Nept. orient. pag. 45.*
Baly (Ile de), près Java	BLACK	*The Orient. navig. pag. 570.*
Banguey (Dét. de), près Bornéo.	WATSON	*The Orient. navig. pag. 489.*
Barbadoes (Iles)	MARSHALL	*Voy. du Scarbourough, &c., pag. 288.*
Barren-Island, près les îles Adaman	WILLIAM JUSTICE.	*The Orient. navig. pag. 318.*
Basses (Iles), de la mer du Sud.	FORSTER	*2.e Voy. de COOK, tom. I, pag. 294; tom. V, pag. 6.*
Batanta (Ile)	ROBERT WILLIAMS	*The Orient. navig. pag. 534.*
Batchian (Ile)	FORREST	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 62.*
Batoo (Ile), aux environs de Sumatra	ELMORE	*The Ind. direct. pag. 90.*
Batture du Prince Henry	ELMORE	*The Ind. direct. pag. 88.*
Baubie (Ile)	ELMORE	*The Ind. direct. pag. 113.*
Berger (Ile du)	DU ROSLAND	*Nept. orient. pag. 33.*
Bo (Iles de)	FORREST	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 144.*
Boddam (Iles)	BLAIR	*The Orient. navig. pag. 129.*

NOMS DES LIEUX.	NOMS DES OBSERVATEURS.	NOMS DES OUVRAGES.
Bornéo (Ile de)............	ARDULL-ROOBIN..	*An Hist. col. Voy. pag. 22-24.*
	WATSON.........	*The Orient. navig. pag. 488.*
	SHORTLAND......	*Voy. du port Jackson à Java, pag. 262.*
	ELMORE.........	*The Ind. direct. pag. 26, 27.*
Bougainville (Ile de)........	LABILLARDIÈRE..	*Voy. tom. I, pag. 219, 221, 231.*
	DENTRECASTEAUX	*Voy. tom. I, pag. 122.*
Bouro (Ile de).............	BOUGAINVILLE...	*Voy. tom. II, pag. 258.*
Brala (Ile)................	ELMORE.........	*The Ind. direct. pag. 119.*
Byron (Ile de)............	BYRON..........	*Collect. d'HAWKESWORTH, tom. I, pag. 150.*
Calamianes (Iles).........	HORSBROUGH.....	*The Orient. navig. pag. 543.*
Calédonie (Nouvelle)......	FORSTER........	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
	LABILLARDIÈRE..	*Voy. tom. I, pag. 202, 210, 213, 214.*
	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 613.*
Carteret (Havre)..........	LABILLARDIÈRE..	*Note manuscrite communiquée à l'auteur.*
Cerf (Ile du), au N.E. de Madag.	MORPHEY........	*The Orient. navig. pag. 120.*
Ceylan (Ile de)............	WOLF...........	*Vie et Aventures, pag. 256.*
	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 220, 236, 237.*
	D'APRÈS........	*Nept. orient. pag. 86.*
Chagos (Iles de)..........	BLAIR..........	*The Orient. navig. pag. 126.*
	GRENIER........	*The Orient. navig. pag. 128.*
Chaîne (Iles de la).........	FORSTER........	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Charlotte (Iles de la Reine)..	CARTERET.......	*Voy. coll. d'HAWKESW. tom. I, pag. 255.*
Chiens (Ile des)...........	SCHOUTEN et LEM.	*Voy. aut. du monde, pag. 83.*
Clarke (Ile)...............	MARSHALL.......	*Voy. du Scarbourough, pag. 283 - 286.*
Cocos (Ile des)...........	LABILLARDIÈRE..	*Voy. tom. I, pag. 232.*
	ROBERTSON......	*Carte des mers de la Chine.*
Coëtivy (Ile de)...........	RAVELET........	*Note manusc. communiquée à l'auteur.*
Cook (Baie de)............	BERNIZET.......	*Voy. de la Pérouse, tom. IV, pag. 27.*
Corail (Iles de)............	....	*Voyez* Iles madréporiques.
Coralès (Iles de los)........	GEMELLI-CARERI.	*Voy. tom. V, pag. 233.*
Corumah (Ile de)..........	BROUGHTON......	*Voy. tom. II, pag. 33 - 38.*
Cosmoledo (Ile de).........	MORPHEY........	*The Orient. navig. pag. 120.*
	D'APRÈS........	*Nept. orient. pag. 32.*
Curtis (Ile)................	LABILLARDIÈRE..	*Voy. tom. II, pag. 89.*
Cyclades (Archipel des grandes)	BOUGAINVILLE...	*Voy. tom. II, pag. 138.*
Dampier (Détroit de).......	ROBERT-WILLIAMS	*The Orient. navig. pag. 558.*
	HORSBROUGH.....	Ibid. *pag. 523, 524, 525, 526, 527.*
Danger (Ile du)...........	HOGAN..........	*The Orient. navig. pag. 605.*

NOMS DES LIEUX.	NOMS DES OBSERVATEURS.	NOMS DES OUVRAGES.
Datoo (Ile)................	ELMORE.........	*The Ind. direct. pag. 41.*
Diane (Batture de).........	BOUGAINVILLE...	*Voy. tom. II, pag. 162-177.*
Diégo-Garcias (Iles de).....	ARCHIBALD-BLAIR.	*The Orient. navig. pag. 127.*
Disappointement (Iles)......	BYRON...........	*Voy. coll. d'HAWKESW. tom. I, pag. 124.*
Domar (Ile)................	DODWELL........	*The Orient. navig. pag. 487.*
Dory (Havre de)............	FORREST.........	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 113.*
Dwalder (Ile)..............	ELMORE.........	*The Ind. direct. pag. 40.*
Échiquier (Iles de l')........	BOUGAINVILLE...	*Voy. tom. II, pag. 230.*
Egmont (Ile d')............	CARTERET.......	*Voy. coll. d'HAWKESW. tom. I, pag. 256.*
Egmont (Iles d'), au N. E. de Madagascar.............	BLAIR...........	*The Orient. navig. pag. 128.*
Éiméo....................	COOK............	*3.e Voy. tom. II, pag. 199.*
	TURNBULL.......	*Voy. pag. 259.*
Elicalpeny (Banc d').......	M'CLUER........	*The Orient navig. pag. 214.*
Eoa (Ile d')...............	COOK............	*3.e Voy. tom. I, pag. 323.*
Éraboo (Ile d')...........	BROUGHTON......	*Voy. tom. II, pag. 33-38.*
Espérance (Ile de l')........	SCHOUTEN et LEM.	*Voy. aut. du monde, pag. 126.*
Facardins (Iles des quatre)...	BOUGAINVILLE...	*Voy. tom. II, pag. 9-16.*
Fan (Iles de)..............	FORREST.........	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 102.*
Fidgi (Iles)...............	BLIGH...........	*Voy. de Taïti à Timor, &c., pag. 402.*
Fisher's (Ile).............	HORSBROUGH.....	*The Orient. navig. pag. 527.*
Flores (Détroit de).........	ROBERT-WILLIAMS	*The Orient. navig. pag. 579.*
Fortune (Banc de la).......	COMPTON........	*The Orient navig. pag. 124, 125.*
Fow (Ile).................	HORSBROUGH.....	*The Orient. navig. pag. 527.*
France (Ile de)............	BORY-S.t-VINCENT.	*Voy. aux quatre îles principales d'Afrique, t. I, p. 207.*
	PÉRON...........	*Voy. aux Terres Australes, tom. I, pag. 56.*
Furneau (Ile), dans la mer du S.	COOK............	*2.e Voy. tom. I, pag. 293.*
Gab (Ile de)...............	FORREST.........	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 67.*
Gaya (Ile), près Bornéo.....	ELMORE.........	*The Ind. direct. pag. 45.*
George (Port du Roi).......	VANCOUVER.....	*Voy. tom. I, pag. 76, 77.*
Gilabanta (Ile de)..........	HOGAN..........	*The Orient. navig. pag. 575.*
Gillespy (Ile)..............	MARSHALL.......	*Voy. du Scarbourough, &c. pag. 273.*
Golfe Persique.............	FORSKAËL.......	*Faun. Arab. p. XXIX, pag. 132, 139.*
Grandes-Cyclades (Arch. des).	BOUGAINVILLE...	*Voy. autour du monde, tom. II, pag. 10.*
Guadeloupe (Ile de la)......	LABAT...........	*Voy. aux îles, tom. II, pag. 553.*
	LESCALLIER......	*Journ. de phys. novembre 1808.*
Guinée (Nouvelle)..........	LABILLARDIÈRE..	*Voy. tom. I, pag. 280.*
	BOUGAINVILLE...	*Voy. tom. II, pag. 242.*

NOMS DES LIEUX.	NOMS DES OBSERVATEURS.	NOMS DES OUVRAGES.
Happaee (Ile d')	COOK	*3.e Voy. tom. I, pag. 322.*
Harpe (Ile de la)	BOUGAINVILLE	*Voy. tom. II, pag. 14.*
Hébrides (Iles des Nouvelles)	FORSTER	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Hollande (Nouv.), côte orient.	BANKS	*Journ. de phys. 1771, tom. I, pag. 666, 667.*
	BANKS et SOLAND.	*Journ. d'un voy. autour du monde, pag. 212, 213, 214, 219, 226, 228, 230.*
	COOK	*1.er Voy. tom. IV, pag. 2, 3, 13, 21, 30, 66, 70, 76, 80, 81, 83, 84, 86.*
	BLIGH	*Voy. de Taïti à Timor, &c., pag. 410.*
Hoolaiva (Ile de)	COOK	*3.e Voy. tom. I, pag. 328, 329, 330.*
Hoorn (Ile de)	SCHOUTEN et LEM.	*Voy. aut. du monde, pag. 134.*
Howe (Iles)	FORSTER	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Huaheine (Ile d')	COOK	*2.e Voy. tom. II, pag. 376, 382.*
Hummock (Ile)	HOGAN	*The Orient. navig. pag. 606.*
Iles madréporiques (Formation des)	ANDERSON	*3.e Voy. de COOK, tom. I, pag. 279, 280.*
	BLUMENBACH	*Manuel d'hist. nat. tom. II, pag. 82.*
	COOK	*1.er Voy. tom. IV, pag. 2 - 86* passim. — *2.e Voy. tom. I, pag. 293, 294; tom. II, pag. 6, 10, 11, 38, 275, 284; tom. III, pag. 10, 11, 14, 47, 48.* — *3.e Voy. tom. I, pag. 277, 278, 279, 280; tom. II, pag. 331, 334.*
	DALRYMPLE	*An hist. collect. voy. Pacif. Ocean, pag. 22 - 25.*
	FLEURIEU	*Voy. de MARCHAND, tom. III, pag. 324* et alibi.
	FORSTER	*2.e Voy. de COOK, tom. I, pag. 38, 294; tom. V, pag. 6, 133, 136.*
	HUDDART	*The Orient. direct. pag. 121.*
	KEATE	*Voy. aux îles Pelew, par WILSON, tom. I, pag. 153.*
	LABAT	*Voy. aux îles, tom. II, pag. 553.*
	LABILLARDIÈRE	*Voy. tom. I, pag. 201, 213, 214, 219, 232, 249, 257, 274, 280, 347, 388.*
	LESCALLIER	*Journ. de phys. novembre 1808.*
	PYRARD	*Voy. aux Maldives, &c., tom. I, pag. 71 - 73, 89, &c.*
Immer (Ile), l'une des Nouvelles-Hébrides	FORSTER	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Irlande (Nouvelle)	LABILLARDIÈRE	*Voy. tom. I, pag. 245.*
Jamaïque (Ile de la)	BROWNE	*Hist. of the Jam. tom. I, pag. 75.*
	SLOANE	*Jam. Voy. pag. 49.*
Jésus-Maria (Ile de)	DENTRECASTEAUX	*Voy. tom. I, pag. 132.*

NOMS DES LIEUX.	NOMS DES OBSERVATEURS.	NOMS DES OUVRAGES.
Kalpeny (Ile), une des Maldiv.	M'CLUER........	*The Orient. navig. pag. 212.*
Kandang (Ile).............	D'APRÈS.........	*Nept. orient. pl. 47.*
Kao (Ile de)..............	COOK............	*3.e Voy. tom. II, pag. 26.*
Kelling (Iles).............	ROBERTSON......	*Carte des mers de la Chine.*
Keppel (Ile de)............	WALLIS..........	*Voy. aut. du monde, coll. d'HAWK. tom. II, p. 167.*
King-William's Island.......	HOGAN..........	*The Orient. navig. pag.*
	SÉTON...........	*The Orient. navig. pag. 548.*
Kotoo (Ile de), où le vaisseau de COOK faillit se perdre...	COOK............	*3.e Voy. tom. I, pag. 338.*
Kymeis (Banc de)..........	D'APRÈS.........	*Nept. orient. pl. 29.*
Labyrinthe (Ile du).........	TURNBULL.......	*Voy. pag. 192.*
Lacquedives (Iles)..........	D'APRÈS..........	*Nept. orient. pag. 81, 84, pl. 30.*
	M'CLUER........	*The Orient. navig. pag. 211.*
	HOUSSAYE.......	*Nept. orient. pag. 82.*
	RANNIC.........	*Nept. orient. pag. 85.*
Lanciers (Ile des)..........	BOUGAINVILLE...	*Voy. tom. II, pag. 10.*
Lapar, cap sur l'île Bornéo....	ELMORE.........	*The Ind. direct. pag. 27.*
Larantooca (Ile de).........	ROBERT-WILLIAMS	*The Orient. navig. pag. 580.*
Lefooga (Ile de)...........	COOK............	*3.e Voy. tom. I, pag. 323, 328, 330.*
Likeujo (Ile de)............	BROUGHTON......	*Voy. tom. II, pag. 99.*
Lambock (Ile).............	FRASER..........	*The Orient. navig. pag. 569.*
Lomoan (Ile de)...........	PLANTS..........	*Traité de géographie (en allemand).*
Longue (Ile)..............	D'APRÈS.........	*Nept. orient. pl. 47.*
Louisiade (Archipel de la)...	BOUGAINVILLE...	*Voy. tom. II, pag. 162, 177, 186 et pl. 13.*
Lout (Poulou).............	ELMORE.........	*The Ind. direct. pag. 26.*
Maatéa (Ile de)............	FORSTER.........	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Madjicosemah (Iles)........	BROUGHTON......	*Voy. tom. II, pag. 33-38.*
Maldives (Iles)............	M'CLUER........	*The Orient. navig. pag. 211.*
	PYRARD..........	*Voy. dans l'Inde, aux Maldives, &c., tom. I, pag. 71, 72, 73, 89* et alibi.
Malique ou Malicoy (Ile)....	M'CLUER........	*The Orient. navig. pag. 211.*
Mallicolo (Ile de)..........	FORSTER.........	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Manaswary (Ile)...........	FORREST.........	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 122.*
Mangea (Ile de)...........	COOK............	*3.e Voy. tom. I, pag. 222.*
Mariannes (Iles)...........	FLEURIEU........	*Voy. de MARCHAND, tom. I, pag. 455.*
Marquises (Iles des)........	FORSTER.........	*Voy. tom. II, pag. 17 (en anglois).*
	MARCHAND......	*Voy. tom. I, pag. 77.*
Masafuero (Ile de).........	CARTERET.......	*Voy. autour du monde, coll. d'HAWK. tom. I, pl. 8.*

NOMS DES LIEUX.	NOMS DES OBSERVATEURS.	NOMS DES OUVRAGES.
Matelotas (Iles)............	MORING.........	*The Orient. navig. pag. 513.*
Maura (Ile)...............	TURNBULL.......	*Voy. pag. 138.*
Mer Rouge (Coraux de la)..	ELMORE..........	*The Ind. direct. pag. 242, 243, 247, 265.*
	FORSKAËL........	*Faun. Arab.; Corallia Maris Rubri, pag. 131, 132, 139.*
	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 147, 149.*
	KIRCKER.........	*Mund. subt. tom. I, pag. 96.*
	SLOANE..........	*Jam. Voy. tom. I, pag. 11.*
	THEVENARD.....	*Mém. de marine, tom. I, pag. 135, 140, 150, 154.*
Middelburg (Ile de)........	FORSTER.........	*2.ᵉ Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Middle-Island..............	HORSBROUGH.....	*The Orient. navig. pag. 517.*
Mille-Iles (Les)............	DENTRECASTEAUX	*Voy. tom. I, pag. 145.*
Mintow-Bay, à Banca.......	ELMORE.........	*The Indian direct. pag. 12.*
Mobidie (Ile de)...........	TURNBULL.......	*Voy. pag. 138.*
Moopéhea (Ile de).........	FORSTER.........	*2.ᵉ Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Mouches (Ile aux).........	SCHOUTEN et LEM.	*Voy. autour du monde, pag. 97.*
Mulgrave (Iles)............	MARSHALL.......	*Voy. du Scarbourough, &c., pag. 286.*
Musquito (Ile)............	WATSON.........	*The Orient. navig. pag. 393.*
Necker (Ile)...............	LA PÉROUSE......	*Voy. tom. II, pag. 300.*
Nicobar (Iles de)..........	MACKAY.........	*The Orient. navig. pag. 321.*
Noël (Ile de)..............	COOK............	*2.ᵉ Voy. tom. II, pag. 324, 331, 334.*
Norfolck (Ile de)..........	COOK............	*2.ᵉ Voy. tom. III, pag. 343.*
	FORSTER.........	*2.ᵉ Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
	MARSHALL.......	*Voy. du Scarbourough, &c., pag. 273.*
	TURNBULL.......	*Voy. à la Nouvelle-Hollande, &c., pag. 69.*
	WATTS..........	*Voy. de la Lady Penrhyn, &c., pag. 296, 297.*
North (Ile de).............	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 629.*
Océan oriental (Coraux de l').	DALRYMPLE......	*Hist. coll. voy. Pacific. Ocean, pag. 22 - 25.*
	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 121.*
Oopoa (Baie d')...........	BANKS et COOK...	*1.ᵉʳ Voy. de COOK, coll. d'HAWKES. tom. III, p. 14.*
Otaha (Ile d').............	BANKS et COOK...	Ibid. *pag. 29.*
Otakootaia................	COOK............	*3.ᵉ Voy. tom. I, pag. 260.*
Ouessant (Ile d')...........	BOUGAINVILLE...	*Voy. autour du monde, tom. II, pag. 162 - 177.*
Packanga (Rivière de), à la côte Malaie.............	ELMORE.........	*The Indian direct. pag. 121.*
Palliser (Iles).............	FORSTER.........	*2.ᵉ Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Palmerston (Iles)..........	ANDERSON.......	*3.ᵉ Voy. de COOK, tom. I, pag. 279, 280.*
	COOK............	*3.ᵉ Voy. tom. I, pag. 270, 272, 277, 278, 279, 280.*
	FORSTER.........	*2.ᵉ Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*

NOMS DES LIEUX.	NOMS DES OBSERVATEURS.	NOMS DES OUVRAGES.
Panay (Ile)...............	HORSBROUGH.....	*The Orient. navig. pag. 542.*
Patchusan (Ile)............	BROUGHTON......	*Voy. tom. II, pag. 27.*
Pater-Noster (Iles), entre Bornéo et Célèbes..........	FORREST.........	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 424.*
	HORSBROUGH.....	*The Orient. navig. pag. 499, 500.*
Pelew (Iles)...............	ROBERTSON......	*The Orient. navig. pag. 513.*
	WILSON..........	*Voy. aux îles Pelew, tom. I, pag. 131, 152, 194, 259; tom. II, pag. 142.*
Persique (Golfe)..........	FORSKAËL........	*Faun. arab. p. XXIX, pag. 132, 139.*
Pesang (Ile)...............	WATSON.........	*The Orient. navig. pag. 385, 392.*
Pigeons (Ile des)...........	HOGAN..........	*The Orient. navig. pag. 607.*
	HORSBROUGH.....	*The Orient. navig. pag. 525, 526.*
Pitt (Banc), près Diégo-Garcias.	BLAIR...........	*The Orient. navig. pag. 128.*
Pitt (Détroit)..............	DRUMOND.......	*The Orient. navig. pag. 535.*
	HORSBROUGH.....	*The Orient. navig. pag. 520, 521.*
Poolo-Bay................	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 382.*
Postillon (Iles du)..........	PLANTS..........	*Traité de géographie (en allemand).*
Priaman (Ile).............	WATSON.........	*The Orient. navig. pag. 395.*
Prince (Ile du)............	KING............	*3.e Voy. de COOK, tom. IV, pag. 461, 466.*
Providence (Ile de la).......	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 121.*
	CAMPIS..........	*Nept. orient. pag. 35.*
Pulo-Condore.............	KING............	*3.e Voy. de COOK, tom. IV, pag. 446.*
Ragged (Ile)..............	FORREST.........	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 405.*
Rat-Island................	ELMORE..........	*The Ind. direct. pag. 105.*
Reine-Charlotte (Iles de la)..	CARTERET.......	*Voy. coll. d'HAWKES. tom. I, pag. 255.*
Remow (Ile)..............	D'APRÈS.........	*Nept. orient. pl. 47.*
Rocho-O-Ko-Ko (Ile de)...	BROUGHTON......	*Voy. tom. II, pag. 27.*
Roi-George (Ile du)........	BYRON...........	*Voy. coll. d'HAWKES. tom. I, pag. 129, 130, 134.*
Roi-George (Port du).......	VANCOUVER.....	*Voy. tom. I, pag. 76, 77.*
Roterdam (Ile de)..........	FORSTER.........	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Saint-Antoine (Cap)........	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 142.*
Saint-Esprit (Banc du)......	DALRYMPLE......	*The Orient. navig. pag. 484.*
S.t-François (Ile), au N. E. de Madagascar.............	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 123.*
	PONTEVEZ.......	*Nept. orient. pag. 33.*
Saint-Jean (Ile)...........	SCHOUTEN et LEM.	*Voy. autour du monde, pag. 169.*
S.t-Miguel (Iles), près Bornéo.	WATSON.........	*The Orient. navig. pag. 489.*
Saint-Pierre..............	MORPHEY........	*The Orient. navig. pag. 120.*
	D'APRÈS.........	*Nept. orient. pag. 32.*
Salomon (Ile), pr. Diég.-Garcias	BOURDÉ.........	*The Orient. navig. pag. 129.*
Sandwich (Ile)............	FORSTER.........	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*

NOMS DES LIEUX.	NOMS DES OBSERVATEURS.	NOMS DES OUVRAGES.
Sans-Fond (Ile)...........	SCHOUTEN et LEM.	*Voy. autour du monde, pag. 83. — Recueil des voy. de la Comp. tom. III, pag. 590.*
Sapy (Détroit de)..........	REES.............	*The Orient. navig. pag. 572, 573.*
Savage (Ile)...............	COOK.............	*2.e Voy. tom. II, pag. 6, 10, 11.*
Sauvage (Ile)..............	COOK.............	*2.e Voy. tom. III, pag. 6, 10.*
Saya-de-Malha (Banc de)....	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 119.*
	D'APRÈS.........	*Nept. orient. pag. 36.*
Saypan (Ile de)............	MARSHALL.......	*Voy. du Scarbourough, &c. pag. 289.*
Scarbourough (Ile du)......	MARSHALL.......	*Voy. du Scarbourough, &c. pag. 283, 284 - 286.*
Seeassée (Ile).............	DALRYMPLE......	*Nept. orient. pl. 56.*
Selang (Ile)...............	FORREST.........	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 62.*
Serasso (Détroit de)........	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 406.*
Shepherd (Ile), au N.E. de Mad.	DU ROSLAND.....	*The Orient. navig. pag. 123.*
Smith (Ile)................	MARSHALL.......	*Voy. du Scarbourough, &c., pag. 283-286.*
Société (Iles de la).........	FORSTER.........	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Sooloo (Ile de)............	ARDULL-ROBIN...	*An hist. collect. voy. Pacif. Ocean, pag. 22-24.*
	RENNEL et DALR.	*Nept. orient. pl. 56.*
Soundings (Bank of)........	DALRYMPLE......	*The Orient. navig. pag. 485.*
Speaker's (Bank)...........	ROBERT SCOTT...	*The Orient. navig. pag. 130.*
Sugar-Loaf (Ile)...........	ELMORE.........	*The Ind. direct. pag. 83, 109.*
Sumatra (Ile de)...........	ELMORE.........	*The Ind. direct. pag. 75.*
	MARSDEN........	*Hist. de Sumatra, tom. I, pag. 56, 280.*
	WATSON.........	*The Orient. navig. pag. 387, 389.*
Sumbawa (Ile de)..........	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 570.*
Taïti (Ile de)..............	BOUGAINVILLE...	*Voy. autour du monde, tom. II, pag. 26, 28, 48, 68.*
	COOK............	*2.e Voy. tom. I, pag. 306.*
	FORSTER.........	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Tamock (Ile)..............	HORSBROUGH.....	*The Orient. navig. pag. 540.*
Tamong (Ile)..............	BAKER...........	*The Orient. navig. pag. 401.*
	WATSON.........	*The Orient. navig. pag. 397.*
Tanakeka (Ile)............	HORSBROUGH.....	*The Orient. navig. pag. 516.*
Tanna (Ile de)............	COOK............	*2.e Voy. tom. III, pag. 123.*
	FORSTER.........	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Tate (Iles de).............	COLLINS.........	*Account of the New-South-Walles, pag. 379.*
Ternate (Ile de)...........	DESBROSSES......	*Navigation aux Terres Australes, tom. I, pag. 310.*
Tethuroa (Ile de)..........	FORSTER.........	*2.e Voy. de COOK, tom. V, pag. 6.*
Ticoo (Ile)...............	WATSON.........	*The Orient. navig. pag. 395.*
Timor (Ile de)............	BALLARD........	*The Orient. navig. pag. 599.*
Tinian (Iles de)...........	BYRON...........	*Voy. aut. du monde, coll. d'HAWK. t. I, p. 154, 156.*
	WATTS...........	*Voy. de la Lady Penrhyn, &c., pag. 325.*

NOMS DES LIEUX.	NOMS DES OBSERVATEURS.	NOMS DES OUVRAGES.
Tioockéa (Ile)............	COOK...........	2.e *Voy. tom. II, pag. 280, 283, 284, 285.*
	FORSTER.........	2.e *Voy. de* COOK, *tom. V, pag. 6.*
Tomogui (Ile)............	FORREST.........	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 69.*
Tongatabou (Ile de)........	ANDERSON.......	3.e *Voy. de* COOK, *t. I, p. 360, 387, 409, 412, 413, 418.*
Les deux vaisseaux de COOK, dans son 3.e voyage, touchèrent et faillirent se perdre au milieu des récifs de cette île.	COOK...........	2.e *Voy. tom. II, pag. 40, 66.* — 3.e *Voy. tom. I, pag. 360 - 418; tom. II, pag. 22.*
	LABILLARDIÈRE. .	*Voy. tom. II, pag. 139.*
Tonkil (Ile)...............	FORREST.........	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 31.*
Toobassée-Teemool (Banc de).	DALRYMPLE......	*Nept. orient. pl. 56.*
Toobouai (Ile de)..........	COOK...........	3.e *Voy. tom. II, pag. 110, 111.*
Toolyan-Bay..............	RENNELL........	*Nept. orient. pl. 56.*
Torrès (Iles du détroit de)...	RUAULT-COUTANCE..	*Voy. man. commun. par S. E. le Ministre de la marine.*
Tortue (Ile de la)..........	COOK...........	2.e *Voy. tom. III, pag. 47, 48.*
	FORSTER.........	2.e *Voy. de* COOK, *tom. III, pag. 48; tom. V, pag. 6.*
Touching (Ile)............	MARSHALL.......	*Voy. du Scarbourough, &c., pag. 283 - 286.*
Trellore (Ile de)..........	ELMORE.........	*The Ind. direct. pag. 114.*
Trésorerie (Iles de la).......	DENTRECASTEAUX	*Voy. tom. I, pag. 117, 118, 120.*
Trévanion (Ile)...........	CARTERET.......	*Voy. aut. du monde, coll. d'*HAWK. *tom. I, p. 255, 256.*
Trois-Frères (Iles des)......	ROBERT SCOTT...	*The Orient. navig. pag. 130.*
Tupai (Ile de).............	FORSTER.........	2.e *Voy. de* COOK, *tom. V, pag. 6.*
Typinsan (Ile de)..........	BROUGHTON......	*Voy. tom. II, pag. 33 - 38, 44.*
Underoot (Ile)............	HUDDART........	*The Orient. navig. pag. 212.*
Uliétéa (Ile d')............	BANKS et COOK...	1.er *Voy. de* COOK, *col. d'*HAWK. *tom. III, p. 10, 29.*
	TURNBULL.......	*Voy. pag. 113, 124.*
Vandola (Ile de la).........	DENTRECASTEAUX	*Voy. tom. I, pag. 133, 134.*
Vaterland (Ile de)..........	SCHOUTEN et LEM.	*Voy. autour du monde, pag. 92.* — *Rec. des voy. de la Comp. tom. III, pag. 594.*
Wallis (Ile de)............	WALLIS..........	*Voy. aut. du monde, coll. d'*HAWK. *tom. II, p. 172.*
Watéeoo.................	COOK...........	3.e *Voy. tom. I, pag. 232.*
Waterland (Ile de).........	SCHOUTEN et LEM.	*Voyez* Vaterland.
Waygiou (Ile).............	FORREST.........	*Voy. à la Nouvelle-Guinée, pag. 139.*
Wenooaette (Ile de)........	COOK...........	3.e *Voy. tom. I, pag. 258.*
Xulla-Bessi (Ile de)........	BALLARD........	*The Orient. navig. pag. 589.*

CHAPITRE

CHAPITRE XXIX.

Opérations nouvelles à la Terre de Leuwin; Retour à la Terre d'Édels.

[Du 7 au 16 Mars 1803.]

TANDIS qu'au milieu des brumes qui nous avoient dérobé la marche du *Casuarina,* nous le cherchions encore à la terre de Nuyts, il se trouvoit déjà sur les côtes de celle de Leuwin. Pl. I.

Dès le 7 mars, à 6 heures du soir, M. FREYCINET étoit à vue du *cap Gossellin;* bientôt il atteignit un second cap, qu'il désigna sous le nom de *Cap Hamelin,* et qui gît par 34° 14′ 00″ de latitude Sud, et par 112° 40′ 00″ de longitude orientale. C'est à peu de distance au Nord de ce dernier point que se trouve la grande tache blanche dont j'ai parlé dans le premier volume de cette histoire *(pag. 67).* Pl. VI, fig. 2, *a.*

Toute la matinée du 8 fut employée à reconnoître la portion de côte qui, du cap Hamelin, se prolonge jusqu'à l'ouverture de la baie du Géographe. Cette dernière partie de la terre de Leuwin, dans une étendue de plus de 50 milles, court presque en droite ligne du Nord au Sud, et ne présente d'autres points saillans que le *cap Mentelle* et le *cap Clairault.*

Favorisé par un bon vent de S. S. E., notre habile géographe ne tarda pas à doubler le cap du Naturaliste, qui forme la pointe australe de la grande baie dont je viens de parler, et qui gît par 33° 27′ 42″ de latitude Sud, et par 112° 39′ 48″ à l'Est du méridien de Paris. Pl. I *ter,* n.° 3.

Au milieu des contrariétés de toute espèce qui nous avoient assaillis dans la baie du Géographe, il ne nous avoit pas été possible d'en terminer la reconnoissance; mais personne n'étoit plus propre que M. L. FREYCINET à compléter cette partie de nos

travaux, et personne plus que lui n'en sentoit l'importance. Contournant donc toute la profondeur de la baie, multipliant par-tout les relèvemens et les sondes, naviguant toujours à une très-petite distance de terre, il parvint, dans la journée du 8 et dans celle du 9 mars, à recueillir tous les matériaux d'une carte aussi précieuse par son exactitude que par ses détails. Durant cette dernière partie de sa navigation, il rencontra une innombrable quantité de baleines mortes, qui, flottant à la surface des eaux, présentoient, dit-il, un spectacle aussi bizarre que surprenant.

Ce fut vers le milieu de la journée du 9 que M. FREYCINET atteignit la pointe Nord de la baie du Géographe, qu'il désigna sous le nom de *Pointe du Casuarina.* Derrière se montroit un petit port bien abrité; mais jugeant avec raison qu'il ne contenoit pas assez d'eau, même pour son foible navire, notre compagnon poursuivit sa route au Nord.

Pl. 1 *ter*, n.° 5. Déjà il a dépassé le *cap Bouvart ;* il est à vue des îles Louis Napoléon; le brassiage se soutenoit depuis long-temps entre sept et huit brasses, fond de corail : il croyoit pouvoir passer entre les îles et le continent, déterminer l'embouchure de la rivière des Cygnes avec plus d'exactitude encore que nous n'avions pu le faire dans notre première campagne à la terre d'Édels; il ne désespéroit même pas d'y découvrir un mouillage plus sûr et mieux abrité que celui de l'île Rottenest..... A de si flatteuses illusions succédèrent bientôt les plus pressans périls. Écoutons M. L. FREYCINET lui-même.

« Le 10 mai, à midi, je me trouvois, dit-il, à peu de distance » d'une pointe saillante et très-aiguë, que je désignai sous le nom » de *Cap Péron.* A mesure que je m'en approchai pour chercher » à la doubler, je vis diminuer le fond; bientôt la sonde ne rap- » porta plus que deux brasses, et j'apercevois des brisans de » l'avant à moi. Je virai de bord pour m'échapper par l'Ouest; » mais une longue chaîne de nouveaux récifs se présenta dans

» cette dernière direction. En se prolongeant beaucoup au Sud, » elle sembloit m'interdire tout passage ; alors, la sonde à la main, » il me fallut chercher à découvrir quelque coupure au milieu de » ces brisans : tous mes efforts ne servirent qu'à me confirmer » l'imminence du péril. Pour comble d'embarras, le calme sur- » vint, et les courans auxquels je me trouvois livré m'entraî- » noient sur les roches. La seule ressource qui me restât, celle » de mouiller, étoit assez précaire, à cause de la nature du fond; » mais comme il n'y avoit point d'autre parti à prendre, je laissai » tomber l'ancre....... A 5 heures du soir, la brise s'éleva, et » je me hâtai de fuir, en doublant les récifs par le Sud.....

» Malgré cette inutile et périlleuse épreuve, je ne crus pour- » tant pas devoir renoncer au dessein de pénétrer entre le conti- » nent et les îles; en conséquence, le 11, dès la pointe du jour, » je fis route, avec un bon vent de Sud, pour me rapprocher de » l'île Rottenest, et traverser le large canal qui la sépare d'avec Pl. VI, fig. 4. » l'île Buache et l'île Berthollet ; mais la multitude des hauts- » fonds et des brisans qui ne tardèrent pas à se laisser apercevoir, » me fit assez connoître combien seroit difficile et dangereux le » passage que je cherchois, en supposant même qu'il existât. Renon- » çant donc à toute recherche ultérieure de ce genre, je virai de » bord pour doubler l'île Rottenest par le S. O., et gagner l'ancien » mouillage du *Naturaliste,* au Nord de cette île. Je l'atteignis sur » les onze heures du matin; et *le Géographe* ne s'y trouvant pas » encore rendu, je mouillai, pour l'attendre, par 10 brasses d'eau » fond de sable blanc, et à moins d'un demi-mille de terre. »

Tandis que M. FREYCINET poursuivoit ainsi ses nobles travaux au milieu des périls, nous en éprouvions nous-mêmes de très-grands à la terre de Leuwin, où nous venions d'arriver.

Le 9 mars au matin, nous dépassâmes la petite île Saint-Allouarn, qui n'est autre chose qu'un rocher stérile. Alors la mer Pl. I. étoit belle, le ciel assez pur, et les vents qui souffloient du S. E.

nous étoient si favorables, que nous filions de 6 à 7 milles à l'heure. Frappés encore du souvenir des dangers que nous avions courus naguère dans ces parages, nous observions la terre avec une sorte de complaisance et d'intérêt, lorsque tout-à-coup le bruit des récifs se fit entendre en avant du navire..... C'étoit une énorme roche à fleur d'eau, qui, placée précisément sur la ligne de route que nous suivions, avoit trompé l'attention des vigies. Nous en étions si près, qu'à peine nous eûmes le temps de l'éviter en venant subitement du lof : heureusement elle se trouvoit fort écore, à ce qu'il paroît ; car, malgré toute la rapidité de notre évolution, nous n'en passâmes cependant pas à plus d'une demi-portée de pistolet. Ce ne fut qu'après avoir échappé, comme par miracle, à ce dernier péril, qu'il nous fut possible d'en apprécier toute l'étendue : quelques secondes encore, et notre vaisseau se trouvoit brisé sur cette même côte où, deux ans auparavant, notre chaloupe avoit été perdue, et sur laquelle, en supposant que quelques individus eussent échappé à la mort, nous avions acquis la triste certitude qu'il étoit impossible de pouvoir se procurer aucune nourriture, et même de découvrir aucune source d'eau douce..... La roche dangereuse dont il est question, gît par 34° 20′ de latitude australe, et par 112° 38′ 30″ à l'Est du méridien de Paris.

Le péril passé, nous ralliâmes de nouveau la côte, pour reprendre la suite de nos relèvemens. Ainsi que je l'ai fait observer ailleurs, cette portion de la terre de Leuwin se compose de dunes blanchâtres qui nourrissent à peine quelques misérables arbrisseaux : par-tout elle est basse, uniforme et sablonneuse ; mais plus loin vers l'intérieur du pays, on aperçoit quelques plans de montagnes assez élevées, qui paroissent s'avancer du milieu du continent pour venir expirer sous les sables de cette région. Dans l'examen physique de la Nouvelle-Hollande, je reviendrai plus particulièrement sur cet objet.

Pl. VI, fig. 2, 3.

Le 10, à la pointe du jour, nous nous dirigeâmes vers la terre, dont nous nous étions beaucoup trop éloignés la nuit pour courir au Nord; et bientôt après, nous nous trouvâmes par le travers de ces redoutables récifs du Naturaliste, que nous n'avions fait qu'apercevoir dans notre première campagne. Ils paroissoient former comme un immense triangle, et les vagues déferloient contre eux avec un bruit terrible. Nous ne vîmes pas sans effroi combien, au milieu des ténèbres, nous avions passé près de ces brisans.

Pl. I.

Pl. VI, fig. 3.

Toute la journée du 10 fut employée à regagner au Sud ce que nous avions indiscrètement perdu par nos marches nocturnes, et à prolonger une partie des côtes de la baie du Géographe, dans le fond de laquelle nous mouillâmes le soir, par neuf brasses, fond de sable fin.

Alors tous les regards étoient fixés sur la plage voisine; on y distinguoit de très-grands feux allumés tout près du bord de la mer: c'étoit là, précisément en face de notre mouillage, que le malheureux VASSE avoit été délaissé comme mort au milieu d'une nuit profonde.... L'horreur d'un pareil abandonnement avoit toujours été pour nous un sujet de deuil et d'amertume; et quoiqu'il eût été commandé par les circonstances les plus désastreuses, personne à bord du *Géographe* n'avoit pu s'en consoler. D'ailleurs ces grands feux auxquels nous n'avions rien vu de comparable lors de notre premier séjour, avoient porté dans tous les cœurs un trouble involontaire, une anxiété tout-à-la-fois pénible et douce. Le temps étoit superbe, la mer parfaitement belle, et les vents même, en soufflant alors du côté de l'Ouest, sembloient nous inviter à des recherches infructueuses peut-être, mais faciles du moins autant que sacrées...... Oh! combien la tristesse fut générale et profonde, lorsque le lendemain au matin, le chef donna l'ordre de partir, et de s'éloigner de ces feux qui brûloient encore sur la rive........

Le 11, à midi, nous nous trouvions par le travers de ce petit port dont M. FREYCINET n'avoit fait que reconnoître l'ouverture. Pl. I *ter*, n.° 3.

M. DE MONT-BAZIN partit aussitôt pour en lever le plan, et nous mouillâmes en attendant son retour. Du travail de cet officier, il résulte que le port dont il s'agit, et que nous avons nommé *Port Leschenault,* en l'honneur de l'un de nos plus précieux collègues, a près d'une lieue et demie de profondeur; qu'il est, vers sa pointe occidentale, défendu par des brisans dangereux; que l'ouverture en est obstruée dans toute sa largeur par un banc de sable qui, des deux côtés de la terre, est à fleur d'eau, et ne laisse de passage libre que vers son milieu, où il n'y a pas moins d'une brasse. Au-delà de ce haut-fond, la profondeur augmente jusqu'à deux brasses et demie, fond de vase. Sur quelques points de l'une et l'autre rive, le débarquement est facile; on y trouve une brasse d'eau à pic, et tout près de terre : dans d'autres endroits, au contraire, il est impossible d'accoster, à cause des bancs de vase. Plus loin est une île de sable qui, en se rattachant de part et d'autre aux terres voisines, interdisoit tout passage à l'embarcation. M. DE MONT-BAZIN mit pied à terre avec une partie de son équipage; mais bientôt il se vit arrêté dans sa marche par de vastes marais d'eau salée, qui ne lui permirent pas de s'avancer assez loin pour découvrir le fond du port. « Je fus » d'autant plus affligé de ce contre-temps, dit-il, qu'au-delà » des bancs, l'eau paroissoit très-bleue, et le fond assez grand. » Nous vîmes par-tout beaucoup de sarcelles très-sauvages, des » pélicans et d'autres oiseaux de mer. Nous ne remarquâmes pen- » dant une heure ni courant ni changement dans la hauteur des » eaux. On voyoit à terre un grand nombre de feux récens, auprès » de l'un desquels je recueillis quelques ossemens d'un gros kangu- » roo, auxquels restoient encore des chairs non corrompues. Le » terrain des environs du port est argileux et bas; mais à quel- » que distance de là, les terres s'élèvent, et le pays est très-boisé. » L'île sablonneuse dont j'ai parlé est couverte d'arbrisseaux et de » buissons touffus. »

En examinant avec attention le plan du port Leschenault, il paroîtroit assez probable qu'il continue vers son fond en une petite rivière analogue à celle que nous avons désignée sous le nom du malheureux VASSE; peut-être même ne seroit-il pas impossible qu'elle se réunît à cette dernière pour former toutes les deux ensemble une chaîne non interrompue de lagons et de marais salés, qui, du Nord au Sud, s'étendroient tout le long de la côte orientale de la baie du Géographe. Quoi qu'il en soit de cette supposition, il est bien évident, d'après tout ce que je viens de dire sur le port Leschenault, qu'il ne sauroit admettre que de très-petits navires; mais ils y trouveroient dans toutes les saisons un abri parfaitement sûr.

Le 10, nous prolongeâmes la portion de côtes qui, de l'extrémité Nord de la baie du Géographe, s'étend aux îles Louis-Napoléon. Elle présente en général le même aspect que le reste de la terre de Leuwin, c'est-à-dire, une chaîne de dunes énormes, en premier plan, sur le rivage de la mer, et à quelque distance au-delà de ces dunes, un rideau de très-hautes collines, d'une couleur et d'un prolongement assez uniformes. A 11 heures du matin, le fond qui s'étoit assez régulièrement soutenu jusqu'alors entre 8 et 10 brasses, diminua bientôt jusqu'à 7, puis il baissa davantage encore. Nous nous pressâmes de laisser arriver pour regagner le rivage; mais malgré toute la célérité de nos manœuvres, nous ne pûmes parer un grand banc de sable sur l'extrémité duquel nous passâmes par 4 brasses seulement. Comme le fond étoit très-blanc sur ce point, on distinguoit parfaitement à sa surface diverses espèces de coquillages, de fucus et d'ulvas.

Ce dernier péril ainsi passé, nous voulûmes revenir sur la côte; mais de nouvelles sautes de sonde nous contraignirent encore à nous éloigner. Comme *le Casuarina,* nous tentâmes de pénétrer entre le continent et les îles; les mêmes récifs nous repoussèrent; et de même que notre conserve, il nous fallut laisser arriver à l'Ouest

pour doubler le cap Boullanger, qui forme la pointe S. O. de l'île Rottenest.

M. FREYCINET, ainsi que je viens de le dire, nous y attendoit au mouillage. Aussitôt qu'il eut découvert *le Géographe,* il mit sous voiles, et ne tarda pas à opérer sa jonction avec nous; alors les deux bâtimens prirent leur direction au Nord, pour se rendre directement à la baie des Chiens-Marins. Le Commandant de notre expédition, en effet, regardant la terre d'Édels comme suffisamment connue par les travaux réunis des anciens navigateurs Hollandois, de DAMPIER, du *Naturaliste,* et par les nôtres même, avoit résolu de ne pas s'y arrêter. D'après cette détermination, nous nous éloignâmes des côtes d'Édels, pour éviter les Abrolhos. Le 14 au soir, nous dépassâmes la hauteur de ces écueils dangereux; et le 16, dès la pointe du jour, nous eûmes connoissance de la portion des terres d'Endracht, qui forme, avec l'île Dirck-Hartighs, l'entrée Sud de la grande baie des Chiens-Marins, où nous ne tardâmes pas à laisser tomber l'ancre.

CHAPITRE XXX.

Nouveau séjour à la Terre d'Endracht; Entrevue périlleuse avec les Sauvages de cette contrée; Description de leurs diverses espèces d'habitations.

[Du 16 au 26 Mars 1803.]

DÉJÀ, dans le VI.e chapitre de cette Histoire, j'ai tracé le tableau physique de la baie des Chiens-Marins; déjà, dans le XII.e, M. L. FREYCINET a fait connoître les principaux résultats des opérations géographiques exécutées par M. FAURE et lui. En reparoissant sur ces bords, notre but essentiel étoit d'y recueillir le plus grand nombre possible de ces grandes Tortues qui, lors de notre premier séjour, couvroient, pour ainsi dire, les vastes bancs de sable du havre Hamelin (tom. I, *pag. 202*). A cet effet, nous vînmes occuper le mouillage du *Naturaliste* à la baie de Dampier; et dès le 17 mars au matin, nous y laissâmes tomber l'ancre par cinq brasses, fond de sable fin. Bientôt après, M. RANSONNET partit avec deux canots, pour aller faire la pêche des animaux dont je viens de parler; et M. L. FREYCINET reçut ordre de reconnoître, avec plus de détails que nous n'avions pu le faire dans la première campagne, toute cette partie de la baie qui, du mouillage où nous étions, se prolonge vers le Nord, jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'île Bernier.

Pl. I *bis*, n.° 16.

Pl. VI, n.° 6.

A peine ces premières dispositions venoient d'être arrêtées, lorsqu'un de nos canots, qui déjà depuis quelques heures étoit parti pour aller pêcher sur la côte voisine, revint précipitamment; la frayeur étoit encore peinte sur le visage de ceux de nos gens qui le montoient. « Des hommes d'une force et d'une grandeur » extraordinaires, étoient venus, disoient-ils, s'opposer à leur

» descente. Ces espèces de géans, au nombre de cent et plus, » portoient de grands boucliers et d'énormes sagaies; une longue » barbe noire leur descendoit jusqu'au milieu de la poitrine: ils » couroient comme des furieux sur la grève, en brandissant leurs » armes; ils poussoient de longs hurlemens, et menaçoient nos » pêcheurs qui précipitoient leur fuite vers le vaisseau. »

Tandis qu'on se moquoit à bord de la terreur panique de ceux-ci, un second détachement de pêcheurs qu'on avoit expédiés pour le même objet vers un autre point de la terre continentale, revenoit en toute hâte en donnant les mêmes signes d'épouvante : se trouvant déjà établis sur la plage, ils avoient vu de plus près encore, disoient-ils, les prétendus géans, et ce n'étoit pas sans peine qu'ils étoient parvenus à leur échapper.

Quelque extravagantes que de pareilles assertions pussent paroître, il étoit nécessaire de prendre des renseignemens précis à cet égard. En conséquence, on fit préparer la chaloupe; on l'arma de plusieurs espingoles, les soldats de la garnison s'y embarquèrent, et M. Ronsard reçut ordre de partir le lendemain à la pointe du jour, pour aller reconnoître l'extrémité Nord de la presqu'île.

Une expédition de ce genre devenoit d'autant plus agréable pour cet officier, que c'étoit à lui-même que nous étions redevables de la chaloupe nouvelle dont il s'agit. A peine, en effet, celle qu'il avoit précédemment construite à Timor (tom. I, *p. 173*) venoit d'être submergée dans le détroit de Bass (tom. II, *pag. 21*), que M. Ronsard s'offrit non-seulement à en mettre une autre sur les chantiers, mais encore à la construire à bord du vaisseau, sans gêner les manœuvres, et sans apporter aucun retard aux opérations ordinaires de la campagne. Sous ce double rapport, M. Ronsard tint parole; lui-même, à l'île Decrès, alla choisir tous les bois dont il avoit besoin, lui-même les fit travailler sur le gaillard d'arrière de la corvette. Tout le monde s'empressa de concourir au succès de

son entreprise ; ceux qui n'étoient pas assez habiles pour devenir charpentiers, se firent scieurs de long ; et avant même d'arriver au port du roi George, nous eûmes une bonne et grande embarcation....... Ainsi le dévouement d'un petit nombre d'hommes triomphoit de tous les obstacles, réparoit toutes les fautes, multiplioit toutes les ressources, et préparoit les grands résultats qui devoient faire de notre expédition l'une des plus glorieuses entreprises de ce genre.

En arrivant à terre, nous ne trouvâmes aucun des prétendus géans qui s'y étoient montrés la veille; en vain, pour en découvrir, nous parcourûmes tous les environs, fouillâmes toutes les broussailles, nous n'en pûmes voir aucune trace. La découverte de douze à quinze cabanes que je décrirai bientôt plus en détail, fut le seul résultat de nos recherches en ce genre. Pl. XXIV.

Alors je rabattis vers le rivage de la mer, impatient que j'étois d'en observer les brillans coquillages. Déjà DAMPIER avoit célébré leur magnificence[a]; et les collections qui en avoient été faites par quelques personnes du *Naturaliste*, répondoient bien à la haute opinion que cet ancien navigateur en donne. Malheureusement la presque totalité de ces riches collections, par une suite déplorable de l'indiscrète prodigalité de leurs possesseurs, avoit passé depuis entre les mains de quelques Anglois du port Jackson : les plus beaux individus de celles qui se trouvoient déposées dans les caisses de l'infortuné M. LEVILLAIN, avoient eu le même sort. Toutes les réclamations que notre commandant put faire à cet égard auprès du gouverneur général de la Nouvelle-Hollande furent inutiles, et nous eûmes la douleur

[a] « Le rivage étoit couvert d'un nombre » infini de coquilles fort extraordinaires et » d'une grande beauté, soit pour la couleur » ou pour la figure; elles étoient admirable- » ment bien tachetées de rouge, de vert, de » jaune, &c.; et de ma vie je n'en avois vu » d'aussi curieuses: j'en pris une grande quan- » tité; mais je les perdis presque toutes, et il » ne m'en resta qu'une petite partie des moins » belles. » (DAMPIER, Voy. aux Terres Austr. tom IV, *pag. 102.*)

de voir expédier cette précieuse partie de nos conquêtes pour l'Angleterre, à l'époque même où nous nous trouvions encore au port Jackson.

En voyant ainsi les musées Britanniques s'enorgueillir de nos propres découvertes, il est pénible d'avoir à se rappeler que quelques-uns de nos principaux compagnons du *Naturaliste* ont été les instrumens aveugles de cette espèce de spoliation nationale. Un homme de mer, dans des expéditions de ce genre, devroit avoir sans cesse présent à l'esprit, que quelque étranger qu'il puisse être à la plupart des recherches qui s'y font, toutes ces recherches cependant ont un but commun, celui d'ajouter à la gloire de la patrie, et que leurs résultats dès-lors doivent être sacrés pour tous. Souvent, en effet, les travaux qui paroissent les plus inutiles aux marins, ne sont pas ceux qui doivent répandre le moins d'éclat sur l'expédition dont ils font partie : d'ailleurs, l'officier véritablement instruit et laborieux a bien autre chose lui-même à faire pendant de tels voyages, qu'à recueillir des papillons ou des coquilles; il doit se reposer de ce soin sur ceux dont le premier devoir est de se livrer à de pareilles recherches, et qui, par leur instruction en ce genre, peuvent les faire avec plus d'avantage. Dans tous les cas, ce doit être une sorte de crime aux yeux de l'homme d'honneur, que de livrer le fruit de ces recherches à des étrangers, et même à des ennemis de sa nation. . . . Ainsi pensoient sur-tout ces deux respectables frères et ce M. RANSONNET, dont les noms se reproduisent, pour ainsi dire, autant de fois dans cette histoire, qu'il y est question de travaux nautiques et géographiques. . . . .

Quoi qu'il en soit des pertes que notre expédition avoit faites, il étoit de mon devoir, et en quelque sorte de mon honneur, de chercher à les réparer par tous les moyens possibles. Sans poursuivre plus long-temps les géans fantastiques de la terre d'Endracht, je descendis donc au rivage, accompagné d'un matelot armé.

Pl. VI, fig. 6. L'extrémité Nord de la presqu'île Péron, où nous nous

trouvions alors, a près de 4 lieues de largeur, et se termine à l'Ouest par le cap Lesueur, à l'Est par celui des Hauts-fonds. Ce fut vers cette dernière pointe que je dirigeai mes recherches. Il étoit alors 11 heures du matin; le soleil brilloit d'un éclat extrêmement vif; l'air étoit calme et presque suffocant; il falloit marcher sur une plage de sable qui fatiguoit également la vue par sa blancheur, et les pieds par sa mobilité. Malgré ces obstacles, j'arrivai au point du rivage où je m'étois proposé d'atteindre. Mais, à l'exception d'un petit nombre de coquilles mortes que je recueillis sur la grève, je ne rapportai rien de cette course pénible et longue.

Trompé du côté des eaux, je gravis sur les dunes; du sommet de l'une des plus hautes, je reconnus distinctement à l'Ouest les rivages élevés de la côte orientale. Les flots, sur ce point, paroissoient immobiles, et leur couleur blanchâtre annonçoit bien la présence de ces hauts-fonds si redoutés des navigateurs, mais si précieux pour le conchyliologiste. De même, en effet, que tels ou tels groupes de coquilles sont plus particulièrement fixés à tels ou tels parages (tom. II, *pag. 145*), de même aussi l'habitation particulière de chaque espèce est restreinte à telle ou telle portion d'une même côte. Ainsi, tandis que les Carinaires, les Hyales, les Janthines, les Argonautes et les autres testacés fragiles flottent librement à la surface des mers, les Trigonies et les Nautiles sont relégués dans leurs profondeurs; c'est au milieu des récifs, parmi d'affreux rochers, qu'il faut aller recueillir les Patelles, les Nérites, les Spondyles, les Tridacnes, les Lépas, &c. Les Olives, les Cyprées, les Cônes, les Volutes, &c., se plaisent aux endroits rocailleux; les Pinnes gigantesques et fragiles ne sauroient habiter que les places herboso-vaseuses: ici les Tarets se creusent un asile dans les vieux bois submergés et pourris; là vivent incrustées dans les pierres ou dans les madrépores les Pholades et les Houlettes; ailleurs, les Placunes, les Marteaux, les

Vulselles, les Pernes, les Avicules et les autres coquilles lamelleuses, vont chercher des abris plus analogues à leur délicatesse extrême; les unes s'établissent au sein des Alcyons, d'autres s'enveloppent, pour ainsi dire, de la substance des Éponges; celles-ci reposent sur des couches de Conferves et d'Ulvas; celles-là se fixent aux tiges des Fucus, et se laissent, comme eux, doucement balancer par les flots : mais c'est aux bancs de sable sur-tout qu'appartiennent des coquilles plus nombreuses, plus élégantes et plus variées; c'est là que le naturaliste doit aller chercher les Mactres, les Pétoncles, les Myes, les Solens, les Vénus, les Pectens, les Tellines, les Glycimères, et une multitude d'autres testacés analogues. C'étoit de pareils lieux sans doute que provenoient la plupart de celles qu'on avoit recueillies à bord de notre conserve, et dont, par les raisons que je viens d'indiquer, les côtes sauvages de l'île Bernier n'avoient pu nous fournir aucun échantillon (tom. I, *pag. 119*).

A peine de retour à bord du navire, j'allai rendre compte au commandant de l'inutilité de mes recherches, et des espérances que j'avois conçues. Je le priai de m'accorder, ou bien une petite embarcation pour me conduire jusqu'aux bancs de sable, ou bien une escorte de quelques hommes armés pour m'y rendre par terre. L'une et l'autre demande fut également repoussée par ce chef..... Ainsi, réduit à la triste alternative ou de ne rien faire à la baie des Chiens-Marins, ou de pénétrer seul jusqu'à la rive opposée, je n'hésitai pas.

Le lendemain 19 mars au matin, la chaloupe retournoit à terre avec l'ordre d'y établir quelques fourneaux, et de préparer, par l'évaporation de l'eau de la mer, une petite quantité de sel pour ajouter à la foible provision qui restoit encore à bord..... Deux jours devoient être employés à cette opération. Une telle circonstance me parut favorable à l'exécution de mon projet, et je partis avec M. DE MONT-BAZIN, qui commandoit l'embarcation. A peine nous avions touché la terre, que je me mis en route pour aller

reconnoître la portion occidentale de la baie de Dampier, qui me restoit à visiter. Cette nouvelle tentative ne fut pas moins infructueuse que celle de la veille, pour tout ce qui tenoit à mes recherches conchyliologiques ; mais elle devint l'occasion d'une découverte bien intéressante pour l'histoire physique des peuples de la terre d'Endracht. Pl. 1 *bis*, n.° 16.

Au fond d'une petite crique qui se trouve immédiatement à l'Est du cap Lesueur, j'aperçus trois ouvertures sémi-circulaires assez rapprochées les unes des autres, et trop régulièrement semblables entre elles pour qu'il fût possible de les attribuer au hasard seul. Je m'avançai ; un grand nombre d'empreintes de pieds humains paroissoient sur le sable ; et des débris de feux récemment allumés à l'entrée de ces espèces de souterrains, ne me permettoient pas de douter qu'ils ne fussent l'ouvrage des indigènes, et qu'ils ne leur servissent de retraite. Pour lever toute espèce d'incertitude, je m'engageai dans l'un de ces réduits obscurs : à peine il avoit un mètre de hauteur à son orifice ; il fallut donc me courber pour y entrer, et m'y traîner, pour ainsi dire, à quatre pattes. Sa profondeur étoit d'environ 5 mètres, sur une largeur du tiers de cette dernière dimension. La partie supérieure de la voûte étoit assez unie ; mais de distance en distance on avoit pratiqué dans le bas plusieurs petites cavités qui me semblèrent propres à recevoir quelques ustensiles de ménage. Le plancher inférieur de cette habitation étoit tapissé d'une couche épaisse d'herbes marines. L'éloignement où je me trouvois alors de la chaloupe, mon isolement, et sur-tout la nuit qui s'approchoit, ne me permirent pas de parcourir les deux autres souterrains ; mais par tout ce que j'en pus voir, ils me parurent absolument semblables à celui que je viens de décrire.

Quelque grossières que de telles habitations puissent être, elles n'en sont pas moins les plus parfaites que nous ayons eu l'occasion d'observer à la Nouvelle-Hollande ; sous ce rapport, il

en est de même des cabanes dont j'ai déjà parlé, mais qu'il convient de faire connoître ici dans tous leurs détails.

Pl. XXIV. Sur un sol de sable précédemment dépouillé de toute espèce de végétaux, s'élèvent ces cabanes de la terre d'Endracht; elles ont la forme d'une demi-sphère légèrement déprimée dans sa partie supérieure; le développement de leurs parois décrit un tour de spire, de manière que l'entrée en est oblique et latérale, à-peu-près comme celle d'une coquille de limaçon. Leur hauteur est de 12 à 16 décimètres [4 à 5 pieds], sur un diamètre de 20 à 25 décimètres [6 à 8 pieds]. Elles se composent d'arbrisseaux implantés dans le sable, rapprochés entre eux, le plus ordinairement disposés sur deux ou trois rangs, et dont les rameaux, recourbés dans toutes les directions, entrecroisés dans tous les sens, forment la voûte supérieure, et comme le plancher de ces habitations. Sur cette voûte sont appliquées à l'extérieur plusieurs couches de feuillages et d'herbes sèches, recouvertes d'une grande quantité de sable. A peu de distance et vis-à-vis l'ouverture de chacune de ces espèces de fours, on voit les restes d'autant de gros feux, autour desquels gisent çà et là quelques débris d'alimens.

Tant d'efforts et de soins sembleroient d'abord indiquer un état de civilisation plus avancé parmi les peuples de la terre d'Endracht que chez les autres indigènes de la Nouvelle-Hollande. . . . . . : ils ne sont que le résultat d'une misère plus profonde, d'une nécessité plus impérieuse ; c'est du moins ce qui m'a paru résulter d'un examen approfondi de cet objet important, et des considérations diverses que je vais exposer ici.

Quelque habitué que l'homme sauvage puisse être aux intempéries de l'atmosphère et des saisons, il ne sauroit jamais y être absolument insensible. Toutes les fois donc que des circonstances physiques quelconques viendront à exercer sur lui une action trop funeste, il cherchera, sinon à s'y soustraire entièrement, du moins

à

à diminuer leur douloureuse influence ; les efforts même qu'il fera pour y parvenir seront toujours dans un rapport assez exact avec l'incommodité qu'il éprouve. Ainsi, nous avons vu les habitans de la terre de Diémen, pour se mettre à l'abri des vents trop froids et trop impétueux du Sud, élever des abris grossiers, il est vrai, mais construits pourtant et dirigés de manière à tempérer le plus possible l'énergie redoutable de ces aquilons polaires. (Tom. I, *pag. 225, 234, 242.*) Pl. xv.

Sans doute il y a loin de ces frêles abat-vents aux souterrains et aux cabanes que je viens de décrire; mais il n'y a pas moins de différence entre les inconvéniens physiques auxquels l'un et l'autre de ces deux moyens sont opposés.

L'indigène de la terre de Diémen habite, à la vérité, un climat plus froid que celui dont il s'agit maintenant : mais ce n'est pas le froid par lui-même ou la chaleur qui nuit le plus à la vigueur de l'homme, à sa santé ; c'est le passage trop brusque et trop fréquent de l'un à l'autre, ce sont les modifications extraordinaires de l'état hygrométrique de l'atmosphère qui produisent les infirmités, les maladies et la mort. A cet égard, nul pays peut-être n'est plus à redouter que celui qui nous occupe. J'ai souvent eu occasion d'insister sur la chaleur excessive qu'on y éprouve le jour, et sur la froidure pénétrante des nuits; le lecteur a pu voir combien nous eûmes à souffrir lors du naufrage de notre chaloupe à la baie du Géographe (tom. I, *pag. 92, 93*); il se rappellera peut-être à quelles anxiétés je me trouvai de nouveau réduit, lorsque, perdu vers le centre de l'île Bernier, je tombai de fatigue et d'épuisement sur les sables : alors aussi le froid le plus vif poursuivoit les hommes qui m'attendoient au rivage, et les empêchoit de se livrer au sommeil, malgré les feux énormes dont ils s'étoient, pour ainsi dire, environnés (tom. I, *pag. 123*). Des observations analogues ont été rapportées dans le IX.[e] *(pag. 183)* et dans le X.[e] chapitre; là, M. FREYCINET nous apprend lui-même que

les montres marines du *Naturaliste* eurent tellement à souffrir de ces alternations extraordinaires d'une chaleur brûlante et d'un froid excessif, que le capitaine HAMELIN fut obligé de les faire revenir promptement à bord, et de lever l'observatoire qu'il avoit établi sur cette même presqu'île (tom. I, *pag. 200*) où se trouvent les terriers et les cabanes qui nous occupent. L'influence funeste de ces variations atmosphériques ne se fit pas sentir avec moins d'énergie à ceux des ouvriers du *Naturaliste* qui, pour les réparations de la chaloupe de ce navire, étoient obligés de séjourner à terre. Malgré les tentes et les couvertures de laine qui protégeoient ces hommes, la plupart d'entre eux furent attaqués de diarrhées abondantes qu'il ne fut possible de guérir qu'en rappelant les malades à bord; diarrhées que le respectable médecin du *Naturaliste*, M. BELLEFIN, crut devoir, et sans doute avec raison, exclusivement attribuer aux vicissitudes prodigieuses de l'atmosphère dans ces parages. *(Applications utiles de la météorologie à l'hygiène navale. Bullet. méd. Avril 1808,* pag. 30.*)*

Tous ces faits, et plusieurs autres encore qu'il me seroit facile de rapporter ici, s'accordent parfaitement avec le résultat des observations météorologiques que j'ai faites sur ces bords, et à l'égard desquelles il devient nécessaire d'entrer dans quelques détails.

Trois époques distinctes peuvent être assignées aux modifications journalières de l'atmosphère : la première s'étend de midi au soir; la seconde comprend la nuit toute entière; à la troisième se rapporte le temps qui s'écoule entre le lever du soleil et l'élévation de cet astre au méridien.

I.re ÉPOQUE. Dans un pays si voisin des tropiques, sous un ciel toujours si pur *(tom. I, pag. 133)*, le soleil, au plus haut point de sa carrière, brille d'un éclat extrêmement vif; la chaleur dont il pénètre tous les corps, seroit naturellement excessive, et tout

concourt encore à en accroître l'intensité; les calmes qui plus particulièrement ont lieu à cette heure du jour, l'aridité du sol, l'absence des bois et des forêts, et, par-dessus tout, la blancheur des sables qui réfléchissent les rayons de cet astre, et les rendent, pour ainsi dire, insoutenables. Alors le thermomètre, observé dans l'ombre, et à une époque correspondante aux mois de novembre et de décembre de nos climats, s'élève au-delà de 24, et quelquefois même de 25°. L'hygromètre n'indique pas encore une très-forte proportion d'humidité ; ses variations méridiennes, à l'ombre et derrière les dunes, étoient ordinairement comprises entre 80 et 88° ; mais bientôt, soumise à l'action puissante d'une haute température, la surface des mers s'échauffe ; elle paroît quelquefois comme toute fumante : une énorme quantité de vapeurs s'élève dans l'atmosphère ; elle y forme une sorte de voile léger qui se dissipe insensiblement, à mesure que l'évaporation diminue avec la chaleur, et que l'eau vaporisée parvient à se mêler d'une manière plus intime, et, pour ainsi dire, à se dissoudre dans l'air.

IIe ÉPOQUE. A peine le soleil s'est abaissé sous l'horizon, que la diminution de la chaleur et l'accroissement de l'humidité deviennent de plus en plus rapides ; alors, en effet, tant de vapeurs élevées durant le jour, ne pouvant plus rester suspendues dans une atmosphère trop refroidie, elles se condensent et se précipitent vers la terre avec une telle abondance, que, sur les 4 à 5 heures du matin, on diroit plutôt d'une pluie très-fine que d'une rosée. L'hygromètre depuis long-temps est arrivé au terme extrême de l'humidité ; le thermomètre se soutient à peine de 10 à 12°, et quelquefois même je l'ai vu au-dessous de 8°. C'est à cette dernière partie de la nuit qu'appartient sur-tout la froidure pénible dont j'ai tant de fois parlé ; elle est d'autant plus insupportable et plus pernicieuse, qu'elle succède plus brusquement à la chaleur suffocante du jour.

III.e ÉPOQUE. Cependant, à mesure que la rosée tombe ainsi, l'air s'épure, et l'humidité diminue : souvent une petite brise de l'Est survient ; elle se fait distinguer par une douce température et par une grande sécheresse ; sous son influence, la dissolution des vapeurs qui pouvoient rester encore suspendues dans les couches inférieures de l'atmosphère, ne tarde pas à s'opérer; la sérénité devient parfaite, et l'hygromètre, du 100.e degré de son échelle, redescend précipitamment jusqu'au 80.e, et même au 60.e

Tel est le cercle ordinaire des révolutions diurnes de la température de ces rivages; à une matinée fraîche et très-sèche, succède un jour brûlant, terminé par une nuit excessivement humide et froide.

Au milieu de ces vicissitudes meurtrières, l'habitant de cette terre malheureuse eût bientôt succombé, sans doute, si, dirigé par un instinct toujours sûr, il n'avoit cherché de bonne heure les moyens de se prémunir contre leur malignité.

Le premier de ces moyens est incontestablement celui de se préparer des abris disposés de manière à fournir pendant le jour un ombrage salutaire, et, durant la nuit, un asyle indispensable contre la froidure et l'humidité. Cette double intention se reproduit avec évidence, non-seulement dans la forme des cabanes que nous avons décrites, mais encore dans la disposition de leur ouverture, dans le choix des matériaux dont elles se composent; elle se reproduit jusque dans ces feux qui, placés précisément en face de la porte, et tout près des habitations, peuvent répandre une douce chaleur au-dedans, et repousser à l'extérieur ces innombrables légions de petits *tabanus* qui nous poursuivoient impitoyablement par-tout.

Quelques avantages que l'indigène puisse retirer de cet ensemble de précautions, ils cessent d'exister pour lui lorsqu'il est contraint de s'éloigner pour aller à la recherche des alimens dont il a besoin.

Sans doute l'expérience lui aura suggéré, dans ces cas, la même ressource qu'elle révéla aux indigènes de l'Afrique et de l'Amérique[a], celle de s'ensevelir au milieu des sables. Cette pratique singulière, dont plusieurs voyageurs ont parlé, mérite d'autant mieux de nous arrêter un instant ici, qu'elle se rattache d'une manière plus intéressante à l'objet de nos recherches actuelles. Ce fut dans ce dessein que je crus devoir entreprendre, lors de notre séjour à l'île Bernier, quelques expériences directes sur la température de l'intérieur des sables qui recouvrent par-tout cette île. Pénétrés profondément par la chaleur du jour, ils conservoient en effet durant la nuit une température beaucoup plus élevée et beaucoup moins variable que celle de l'atmosphère. Le thermomètre de RÉAUMUR, plongé sous ces sables à la profondeur de 70 à 80 centimètres [2 pieds à 2 pieds et demi], ne descendit pas au-dessous de 16°, et les variations de l'hygromètre se soutinrent assez régulièrement de 75 à 80°, tandis que le même instrument, à la même heure et au même lieu, éprouvoit des oscillations de 25 à 30°, et que le thermomètre descendoit de 24 à 12 et 10°.

Ainsi les usages les plus singuliers des peuples se rapportent souvent à l'étude la plus rigoureuse des phénomènes de la nature.

C'est au même esprit d'observation, ou, pour mieux dire, au même instinct du besoin, qu'appartient l'origine des retraites souterraines que j'ai décrites. En effet, toujours errant sur le rivage, poussant au loin ses excursions journalières, l'indigène, épuisé de fatigue et de chaleur, eut souvent occasion de se reposer à l'ombre de quelque antre profond, de quelque grotte creusée par la nature: il dut souvent y chercher un abri contre des averses soudaines; il dut enfin y trouver, au milieu des nuits les plus froides, une température plus douce et plus égale que dans sa cabane : de tels endroits, dès-lors, durent l'attacher davantage, et sans doute il s'y

[a] *Voyez* J. LONG. Voyage de l'Amérique septentrionale, *pag. 120*, et RAVENEAU DE LUSSAN, Journ. d'un voy. à la mer du Sud, en 1684.

fixa de préférence, toutes les fois qu'il put découvrir aux environs des moyens certains d'existence.

Dans le cas contraire, il dut, en s'éloignant à regret de ces cavernes hospitalières, emporter le sentiment de leurs avantages. Ce regret devint plus vif encore, lorsqu'au retour de l'hiver, il se vit assailli dans sa cabane par des vents plus impétueux et plus humides, par des averses plus répétées et plus pesantes, par des intempéries de l'air plus brusques encore et plus meurtrières.

Ainsi livré aux injures des élémens, le malheureux indigène de la terre d'Endracht fut contraint de déposer un instant son apathie naturelle : il arma son bras d'un morceau de bois pointu; le rivage voisin se compose par-tout d'une substance calcaréo-gréeuse peu dure, il osa l'attaquer; et bientôt il vit ses efforts payés des plus grands avantages.

Dans ces espèces d'asyles souterrains, il trouve en effet, durant le jour, une intensité d'ombre, une fraîcheur salutaire que sa cabane ne sauroit lui offrir; pendant la nuit, au contraire, il y est moins accessible aux impressions du froid et de l'humidité; les légions d'insectes habitués à le poursuivre sur la plage, ne sauroient l'atteindre ici; et du fond de sa petite caverne, il peut braver impunément la fureur des ouragans et des averses, qui caractérisent sur-tout les régions équatoriales et celles qui les avoisinent.

Tels sont les résultats de mes longues méditations sur cet intéressant objet. J'ai dû les présenter ici avec les principaux détails qui s'y rattachent, afin de prouver de plus en plus combien il est indispensable, lorsqu'on veut approfondir l'étude de l'homme sauvage, de s'aider des observations sur la nature physique du sol. Modifié sans cesse par l'influence des lois, des gouvernemens, de l'éducation, des préjugés politiques et religieux, sans doute *l'homme social* est plus indépendant du climat et des saisons; sans doute leur action est sur lui moins générale et moins exclusive : *l'homme sauvage,* au contraire, dans chacune des circonstances

particulières de son existence, se trouve heurté par elle ; par-tout elle doit le plier à son gré, et le modifier dans sa constitution physique, dans ses mœurs, dans ses habitudes, dans ses arts grossiers et naissans ; elle doit principalement exercer un empire absolu sur lui dans tout ce qui concerne les besoins physiques, et les moyens de s'y soustraire ou d'y pourvoir.

Déjà depuis plus d'une heure il étoit nuit lorsque je fus de retour au mouillage de notre chaloupe ; la course que je venois de faire m'avoit ôté tout espoir, non-seulement pour le lendemain, mais encore pour le reste de la relâche. Je me déterminai à ne plus différer mon excursion vers la côte orientale de la presqu'île. Le Commandant avoit défendu à M. DE MONT-BAZIN de me donner aucune espèce d'escorte ; mais notre jardinier, le bon et laborieux M. GUICHENAULT, qui ne trouvoit pas plus de plantes que moi de coquillages sur cette partie de la côte, s'offrit avec empressement à m'accompagner, et M. PETIT se décida lui-même à venir avec nous.

A peine nous avions fait un demi-mille, que nous parvînmes à des espèces d'étangs d'eau salée, sur les bords desquels on voyoit par-tout une grande abondance de sel marin cristallisé. Un matelot de la chaloupe qui venoit également d'arriver à ce lieu, repartit aussitôt pour prévenir l'Officier, qui ne tarda pas à s'y rendre. Pl. 1 *bis*, n.° 16.

Les étangs dont il s'agit sont très-peu profonds ; le terrain qui les environne ne nourrit d'autres végétaux qu'une espèce de Salicornia, qui paroissoit languissante et rabougrie. La chaleur de l'été au milieu duquel nous nous trouvions alors, avoit fait évaporer toute l'eau de ces étangs, et cristalliser leur sel en une couche de l'épaisseur d'un centimètre environ [4 lignes], qui couvroit la surface du sol ; l'intérieur même du terrain en étoit imprégné à la profondeur de quelques décimètres. Au milieu de cette plaine saline, je découvris le premier une espèce de

puisard qui paroissoit assez profond, et dont l'ouverture n'avoit pas moins de 6 à 7 mètres [18 à 20 pieds] de diamètre. Toutes ses parois étoient revêtues de cristallisations salines, parmi lesquelles on en distinguoit quelques-unes d'une belle couleur rose.

Après avoir observé ces étangs, et recueilli divers échantillons du sel qu'ils contenoient, je poursuivis ma route avec mes deux compagnons. Il étoit environ dix heures du matin lorsque nous arrivâmes à la côte orientale de la presqu'île. Alors toutes mes présomptions se tournèrent en certitude : nous trouvâmes bien ces bancs de sable, ces flots paisibles et ces beaux coquillages que nous venions chercher sur ce point. A la faveur des attérissemens, on pouvoit s'avancer à de grandes distances, ayant à peine de l'eau jusqu'au genou, et il suffisoit en quelque sorte de plonger la main au milieu des sables pour en retirer les plus belles coquilles. Dans le même temps, diverses troupes de poissons évoluoient sans crainte autour de nous : on y distinguoit entre autres des Labres éclatans, des Chétodons singuliers, diverses espèces de Balistes, de Scombres, de Raies, de Tétrodons, et plusieurs grands Squales. Un de ces derniers s'étant approché tout-à-coup de M. PETIT, celui-ci, dans sa frayeur, fit feu sur l'animal.

Ne doutant pas que les sauvages dont nous venions d'apercevoir des traces récentes sur la grève, ne s'empressassent d'y revenir à ce bruit, je proposai à mes compagnons de quitter aussitôt la mer pour aller reprendre nos vêtemens et nous cacher dans les broussailles. M. GUICHENAULT n'hésita pas à se rendre à ma proposition; mais l'imprudent M. PETIT s'obstina, malgré nos prières, à rester dans la mer, en affectant même de se railler de notre prudence. Son indiscrète sécurité ne tarda pas à faire place à l'épouvante.

En effet, nous n'avions pas encore fini de nous vêtir, M. GUICHENAULT et moi, lorsque des cris terribles se firent entendre,

et en même temps nous aperçûmes une troupe de sauvages qui, du sommet d'une grosse dune *(Cap Guichenault)*, se précipitoient sur la grève. A cette vue, M. PETIT lui-même, plein de terreur, saisit à la hâte quelques-uns de ses vêtemens, et accourt à moitié nu pour venir nous rejoindre. Après avoir doublé une pointe voisine qui nous cachoit aux sauvages, nous nous arrêtâmes, M. GUICHENAULT et moi, pour attendre le dessinateur et concerter nos préparatifs de défense; toutes nos armes consistoient en un fusil et deux pistolets; nous les chargeâmes à double et triple balle, nous retouchâmes nos pierres; et après nous être bien promis de ne faire feu qu'à la dernière extrémité, mais à bout portant, nous reprîmes notre route le long de la grève.

Les sauvages ne tardèrent pas à doubler la pointe qui les avoit quelque temps dérobés à notre vue. Dans leur course rapide, ils poussoient des clameurs terribles et menaçantes. Déjà ils n'étoient plus qu'à cent cinquante pas; toute retraite ultérieure n'eût servi qu'à les enhardir. Nous fîmes volte-face et marchâmes avec assurance à leur rencontre. Cette manœuvre parut un instant les déconcerter; ils s'arrêtèrent. L'un d'eux s'avança seul en nous faisant divers gestes, et nous adressant des paroles fort animées qui nous parurent être une espèce d'invitation à l'un de nous de se détacher de même pour s'aboucher avec lui. Une entrevue de ce genre, dans la position difficile où nous nous trouvions, étoit précisément ce qu'il nous importoit le plus d'éviter. Indépendamment, en effet, de l'isolement où nous nous trouvions réduits, il étoit à craindre que le nombre des sauvages n'augmentât d'un instant à l'autre, et que nos moyens de défense, si foibles déjà, ne devinssent tout-à-fait inutiles; enfin nous ne savions que trop, par notre propre expérience, combien il est difficile de se débarrasser de ces hommes farouches, lorsqu'on s'est commis avec eux sans des forces suffisantes pour prévenir ou repousser leurs attaques. Bien loin donc de consentir à nous diviser, nous continuâmes à

marcher de front, résolus, au besoin, à vendre chèrement notre vie.

Les naturels ne nous attendirent pas ; et quoiqu'ils fussent au nombre de quatorze, tous armés de sagaies et de casse-têtes pareils à ceux de la Nouvelle-Galles, après quelques momens d'incertitude et comme de délibération, ils tournèrent le dos, en se dirigeant vers le point de la côte d'où ils étoient partis. Cette espèce de retraite se faisoit à pas lents et sans apparence de crainte ni de désordre. Pour donner nous-mêmes aux indigènes une plus haute idée de notre confiance et de notre courage, nous les suivîmes à une très-petite distance, en réglant notre marche sur la leur, sans chercher à les joindre. Ce fut ainsi que nous arrivâmes jusqu'au pied du cap Guichenault ; ils y gravirent avec une promptitude admirable, et s'arrêtèrent au sommet. De là, multipliant les cris et les gestes, ils sembloient insister sur ce que l'un de nous se détachât pour arriver jusqu'à eux. Après leur avoir répondu quelque temps par des cris et des gestes analogues ; nous leur fîmes une espèce d'adieu, et reprîmes tranquillement notre chemin le long du bord de la mer. A peine nous les eûmes perdus de vue, que nous franchîmes les dunes pour rentrer dans l'intérieur du pays, et traverser la presqu'île. Mais avant d'arriver à cette triste et dernière partie de notre Histoire, il convient de terminer d'abord tout ce qui concerne les hommes dont je viens de parler.

Pl. XXII.

Les plus anciennes chroniques que nous ayons sur cette partie de la Nouvelle-Hollande, chroniques que nous ne manquerons pas d'analyser ailleurs, nous la représentent comme habitée par une race de géans redoutables; VLAMING lui-même, en 1697, parle plusieurs fois des empreintes gigantesques de pieds humains qu'il observa sur divers points de la terre d'Édels et de la terre d'Endracht ; deux de nos officiers, MM. HEIRISSON et MOREAU, en avoient rencontré de semblables en remontant la rivière des Cygnes (tome I.er, *page 182*) ; M. L. FREYCINET, à son tour,

avoit été saisi d'étonnement à la vue d'une empreinte de ce genre (tome I.er, *pag. 198*).

Ces rapprochemens divers, auxquels ne manquoient pas de se livrer les amis du merveilleux (car on en comptoit aussi quelques-uns parmi nous), leur paroissoient être, avec le double rapport de nos pêcheurs, sinon des démonstrations rigoureuses, au moins des probabilités bien fortes en faveur de l'existence d'une race d'hommes géans sur ces bords.

Le résultat des observations que nous pûmes faire à cet égard, suffiroit seul pour détruire une telle hypothèse. Des quatorze naturels dont il vient d'être question, un seul paroissoit avoir 1 mètre 70 à 80 centimètres [5 pieds 4 à 5 pouces]; c'étoit celui-là même qui marchoit à la tête de la bande, et qui nous avoit plus particulièrement harangués. A cet individu près, tous les autres étoient d'une taille ordinaire, même petite; et nous distinguâmes bien en eux cette foiblesse des membres, cette gracilité des formes, qui caractérisent les diverses peuplades de la Nouvelle-Hollande (tom. I, *pag. 450, 465*). D'un autre côté, MM. Saint-Criq et Bailly, dans l'attaque qu'ils eurent à soutenir contre les hommes farouches de cette même presqu'île (tome I.er, *page 200*), ne leur trouvèrent rien de plus extraordinaire que nous, soit dans la taille, soit dans le courage. Il n'est pas jusqu'aux dimensions des cabanes et des souterrains que j'ai décrits, qui ne repoussent l'existence de ces nouveaux géans du Sud.

A peine il étoit une heure après midi, lorsque nous nous remîmes en route pour retourner à la chaloupe; chargés des plus riches collections de ces bords, nous nous félicitions, mes compagnons et moi, du résultat heureux de notre entreprise, et nous étions bien loin de soupçonner le péril imminent qui nous menaçoit alors.

Bientôt, en effet, par une suite de circonstances qu'il seroit inutile de rapporter ici, nous nous trouvâmes perdus au milieu

des broussailles qui couvrent la presqu'île. Le soleil étoit encore au plus haut point de sa carrière; sa chaleur, réfléchie par les sables blancs, étoit insupportable; nul souffle de vent ne rafraîchissoit l'atmosphère; et les végétaux misérables parmi lesquels nous errions, ne pouvoient nous fournir aucune espèce d'ombrage; une soif ardente nous tourmentoit, et nous manquions également de boisson et de nourriture. Dans cet état, trois heures entières furent employées à une marche des plus soutenues et des plus pénibles, au bout de laquelle, en redescendant au rivage, nous nous trouvâmes à une demi-lieue du point d'où nous étions partis......

Le triste essai que nous venions de faire ne nous permettant pas de tenter une seconde fois le passage de la presqu'île, nous nous déterminâmes à suivre le contour de la grève, quelque long que ce dernier chemin dût être.

Cependant le soleil s'étoit abaissé vers l'Ouest; il frappoit en plein contre le revers des dunes que nous avions à prolonger: cette réverbération ajoutoit à l'excès d'une chaleur que le calme de l'atmosphère et des eaux rendoit suffocante. Nous ne tardâmes pas à en ressentir les funestes effets; une sueur excessive et continuelle résolvoit nos corps. Notre foiblesse fut bientôt à son comble : vainement nous nous remplissions la bouche de petits cailloux pour déterminer l'afflux de quelques gouttes de salive, la source en paroissoit tarie; un sentiment de sécheresse et d'aridité pénible, une insupportable amertume, nous rendoient la respiration difficile et en quelque sorte douloureuse; nos jambes tremblantes ne pouvoient plus nous soutenir; à chaque instant nous tombions les uns ou les autres, et nous étions long-temps avant de pouvoir nous relever.

Ce fut alors que je me vis contraint d'abandonner la plus grande partie des riches collections que je venois de conquérir au prix de tant de dévouement et de périls, et que le bon M. Guichenault

avoit eu la complaisance de m'aider à traîner jusque-là : mais bientôt, accablé lui-même sous le poids de la fatigue, de la chaleur, de la soif et de la faim, il tomba sur le sol, pâle, défiguré, les yeux presque éteints. Tous nos secours furent impuissans; il ne pouvoit plus se relever; il vouloit, disoit-il, mourir sur ce point. En attendant que notre malheureux compagnon eût repris quelque force, je proposai à M. Petit de nous plonger dans l'eau de mer jusqu'à la poitrine, et d'y rester quelques instans, bien assuré d'avance que cette espèce de bain apporteroit un peu d'allégement à nos peines[a]. L'effet surpassa de beaucoup toutes mes espérances; une douce fraîcheur sembloit pénétrer par tous les pores; notre bouche devint moins brûlante; le tiraillement pénible que nous ressentions dans l'estomac et le bas-ventre, cessa comme par enchantement; nous sentîmes renaître quelque vigueur; . . . . en un mot, ce bain salutaire nous arracha vraisemblablement à la mort : sous sa douce influence, M. Guichenault parut se ranimer. Pour prolonger les bons effets que nous en éprouvions, nous résolûmes, après avoir abandonné une partie de nos vêtemens et nos chaussures, de continuer à marcher dans la mer. Au coucher du soleil, une petite brise s'éleva du large ; nous sortîmes de l'eau pour reprendre le chemin de la grève, et cheminer, s'il étoit possible, un peu plus vîte. Notre épuisement ne tarda pas à se renouveler, et la nuit vint nous surprendre au milieu des plus pénibles efforts. Après nous être traînés de pointe en pointe, nous aperçûmes enfin un grand feu que nos compagnons avoient allumé pour nous servir de point de reconnoissance. . . . . Cette vue ranima momentanément notre courage, et nous parvînmes au lieu du rendez-vous à 10 heures et demie du soir. Mais en ce moment la prostration de nos forces

[a] « Lorsqu'il se sentoit accablé de fatigue » (Cook parle d'un de ses matelots perdu sur » l'île de Noël), il se déshabilloit, se mettoit » pendant quelque temps dans les basses eaux » qu'on voit sur la grève, et il dit que cette » manière de se rafraîchir ne manqua jamais » de le soulager. » Cook, 3.e Voy. tom. II *pag. 328.*

étoit à son comble; à moins de deux cents pas, nous tombâmes comme inanimés sur la grève. Nos bons compagnons s'empressèrent d'accourir; ils nous relevèrent, ils nous soutinrent, et, disposant plusieurs feux autour de nous, ils parvinrent à rallumer le flambeau d'une vie prête à s'éteindre. Leur empressement étoit d'autant plus vif, que déjà ils avoient perdu l'espoir de nous retrouver. Mon ami M. DE MONT-BAZIN avoit envoyé de toute part des détachemens à notre recherche, et l'inutilité de ces tentatives le portoit à croire que nous étions tombés sous les coups des sauvages. Son amitié généreuse ne s'étoit pas bornée à ces soins; il avoit refusé d'obéir à l'ordre trois fois répété que le Commandant lui avoit donné de repartir pour le bord, en faisant tirer trois fois le canon du vaisseau. Les motifs de sa désobéissance étoient si impérieux, qu'il ne doutoit pas qu'elle ne fût approuvée par le Commandant lui-même....

Cependant nos peines étoient bien loin d'avoir atteint leur dernier terme. Il ne restoit sur la chaloupe aucune espèce de nourriture ou de boisson [a]; il fallut passer la nuit entière étendus

[a] Parmi les principales causes de nos désastres, il faut compter sur-tout l'inconcevable opiniâtreté de notre Chef à ne jamais prendre à bord de ses vaisseaux que la quantité de vivres rigoureusement nécessaire pour le temps qu'il se proposoit de consacrer à chacune de ses campagnes, sans jamais tenir compte des difficultés ou des obstacles imprévus qui pouvoient en prolonger la durée. Les mêmes calculs produisoient des résultats non moins déplorables sur nos embarcations; chacune d'elles ne recevoit, en partant, que les vivres absolument indispensables pour le nombre des hommes qu'elle portoit, et pour celui des jours qu'ils étoient censés devoir employer à leur mission. Il en étoit de même pour les divers campemens que nous établissions à terre. De là, ces privations pénibles, qui pesoient sur nous à la moindre contrariété que nous éprouvions dans nos opérations générales ou particulières. (Voyez *tom. I, pag. 63, 140, 202, 209, 246, 307, 331, 340, 347, 364; et tom. II, pag. 16, 20, 97, 127, 128, 130, &c.*)

Il n'étoit pas jusqu'au système de distribution de l'eau qui ne fût essentiellement vicieux. Ainsi, pour me borner au cas particulier dont il s'agit maintenant, la ration journalière étoit d'une pinte par homme. Cette quantité, déjà si modique pour les individus qui restoient à bord du navire, devenoit absolument insuffisante aux besoins des matelots qui, sous un soleil brûlant, devoient ramer quelquefois des journées entières; il en étoit de même pour les naturalistes, qui, par le genre de leurs recherches, étoient obligés de faire des courses lointaines sur ces plages ardentes. Souvent le cri du besoin, plus impérieux que la voix de la raison, réduisoit les plus sobres à consommer, dans quelques heures, ce qui devoit leur servir pour plusieurs jours, et à s'abandonner ainsi aux angoisses les plus déchirantes.... Il n'étoit pas, sous des prétextes d'économie non moins

sur le sable, dans nos vêtemens tout trempés d'eau de mer. Pour comble de malheur, un brouillard épais qui s'éleva le lendemain au matin à la surface des flots, ne nous permit pas (faute de boussole !) de rejoindre le navire avant deux heures du soir. Alors nous nous trouvions réduits au plus déplorable état. Depuis quarante-quatre heures nous n'avions ni bu ni mangé, et nous en avions marché quatorze. Pâles et tremblans, les yeux caves, la physionomie éteinte, à peine nous pouvions nous soutenir, à peine je pouvois distinguer les objets; je n'entendois presque plus[a], et ma langue desséchée se refusoit à la parole.

Tout le monde, en nous voyant ainsi défaillans, se sentit pénétré de compassion et d'intérêt; c'étoit à qui nous témoigneroit les soins les plus doux, les sollicitudes les plus affectueuses...... Notre Commandant seul resta pour nous ce qu'il avoit été jusqu'alors pour tous ses misérables compagnons........ En vain M. DE MONT-BAZIN rapportoit douze à quinze cents livres de sel d'une expédition qui ne devoit pas, d'après les instructions qu'il avoit reçues, en produire dix livres; le Commandant lui fit un crime *de ne pas nous avoir abandonnés tous les trois* (ce sont les expressions de ce Chef) : il le condamna à payer 10 francs par chaque coup de canon tiré pour son rappel; et cet affreux jugement, il osa l'inscrire sur son journal....... Homme malheureux ! j'avois, pour lui sauver la vie à Timor, partagé avec son

funestes, jusqu'aux armes, jusqu'aux boussoles même, qu'on ne refusât souvent à nos embarcations.....

Sans doute il est pénible d'avoir de tels détails à rapporter; mais ils intéressent trop essentiellement le succès ou même le salut des navigateurs qui doivent courir la même carrière que nous, pour que ce ne fût pas une sorte de crime de les leur taire; et s'il est vrai que la leçon du malheur soit susceptible de se graver plus profondément dans le cœur de l'homme, puisse celle que nous leur aurons fournie, rester toujours présente à leur pensée!....

[a] « Et pour fin de nos misères, quand nous » fûmes arrivés à Nantes, nous fûmes environ » huit jours oyans si dur, et ayans la vue si » offusquée, que nous pensions devenir sourds » et aveugles. » DE LÉRY, Hist. de la navigation, &c. *pag. 420.*

Cet effet de l'inanition sur les organes de la vue et de l'ouïe me paroît digne de tout l'intérêt des physiologistes.

médecin la foible provision de l'excellent quinquina que je conservois pour moi-même (tom. I, *pag. 167*)..... Les soins les plus touchans de l'estime et de l'amitié ne purent prévenir une fièvre violente qui se déclara dès le soir de notre retour, et qui me retint plusieurs jours au lit. M. GUICHENAULT fut également très-malade, et nous eûmes l'un et l'autre beaucoup de peine à nous rétablir de l'épuisement où nous étions tombés.

Pl. 1 *bis*, n.° 16. Tandis que ces divers événemens se passoient au mouillage de la corvette, M. L. FREYCINET exécutoit lui-même d'intéressans travaux dans la partie Nord de la baie. Naviguant pendant cinq jours entiers au milieu des hauts-fonds, cet habile officier étoit parvenu à sonder tous les points, à fixer la position de tous les bancs, à déterminer toutes les passes, complétant ainsi le bel ensemble de ses anciens travaux géographiques sur la vaste baie dont il s'agit, et préparant à notre expédition l'une des cartes les plus importantes dont elle ait enrichi la science nautique [a].

Sous d'autres rapports, l'expédition de M. RANSONNET dans le havre Hamelin mérite de nous occuper à son tour. L'objet essentiel de cette expédition, ainsi que nous l'avons déjà dit, étoit de se procurer le plus grand nombre possible de ces tortues dont, à bord du *Naturaliste*, on avoit fait une pêche si riche et si facile (tom. I, *pag. 202*) : malheureusement la saison étoit peu favorable à nos recherches, et M. RANSONNET put à peine, en huit jours, se procurer douze de ces animaux aux mêmes lieux où nos compagnons les avoient pour ainsi dire rencontrés par milliers [b].

[a] Cette carte, dont nous ne présentons ici (*pl. 1* bis, *n.° 16*) qu'une foible réduction, sera publiée, avec tous ses détails, dans l'atlas géographique de notre Voyage, auquel mon digne ami travaille depuis plusieurs années, et qui doit paroître sous les auspices de S. E. le Ministre de la marine.

[b] Lors du premier séjour du *Naturaliste* dans la baie des Chiens-Marins, les tortues étoient si abondantes sur l'île Faure, que ceux de nos gens qui la découvrirent, purent, dans quelques instans, en remplir leur canot; il n'y avoit absolument qu'à les prendre. Après avoir dépecé huit de ces tortues pour se débarrasser de leurs carapaces et des viscères, ils en rapportèrent dix-huit autres vivantes, qui pesoient de 250 à 300 livres chacune. Celles dont ils n'avoient conservé que la chair étoient encore

Cette

Cette rareté des tortues est aussi simple à expliquer, qu'elle étoit facile à prévoir. C'est au printemps, en effet, que ces amphibies s'approchent des îles désertes et sablonneuses pour y déposer leurs œufs et les faire éclore à la chaleur du soleil : ils séjournent à terre aussi long-temps que l'éducation de leur jeune famille l'exige; après quoi ils regagnent la haute mer, où ils vivent habituellement. Un petit nombre d'individus foibles ou malades restent seuls au rivage, et ce fut parmi ces derniers que nous pûmes nous en procurer quelques-uns.

Ainsi l'habitation des tortues marines, comme celle des phoques, est essentiellement subordonnée à la marche des saisons ; et le navigateur prudent doit tenir compte de cette circonstance, pour ne pas être trompé dans les recherches et même dans les spéculations commerciales qu'il voudroit faire sur les animaux dont il s'agit. Il en faut dire autant de ces baleines qui nous avoient pour ainsi dire *effrayés*[a] par leur nombre, lors de notre premier mouillage à la baie des Chiens-marins (tom. I, *pag. 108, 109, 196*), et dont nous ne rencontrâmes pas un seul individu à notre retour dans cette baie.

Quelques détails assez intéressans se rattachent encore à l'expédition de M. RANSONNET ; pendant son séjour sur l'île Faure, il recueillit plusieurs observations précieuses pour l'histoire de cette île. Nous allons les faire connoître ici.

L'île Faure, située au milieu du havre Hamelin, a 3 lieues de longueur environ, sur une largeur de 6 à 7 milles ; elle est basse,

plus fortes. (Note communiquée par M. RANSONNET, qui se trouvoit, à l'époque dont il s'agit, embarqué lui-même sur *le Naturaliste.*)

[a] Pour prouver que cette expression n'a rien d'exagéré, il suffira de rappeler ce que l'intrépide DAMPIER dit lui-même de ces baleines de la terre d'Endracht :

« Notre navire en étoit environné de toute » part........ J'avoue que le bruit de leur » souffle et le battement de leurs queues, qui » faisoit blanchir la mer comme s'il y eût eu » quelque brisant et que les vagues eussent » donné contre des rochers, nous imprimèrent » *une grande frayeur.* » DAMPIER, Voy. aux Terres Australes, tom. IV, *pag. 107.*

N. B. C'étoit à la même époque que nous, c'est-à-dire au printemps de l'hémisphère Austral, que DAMPIER se trouvoit à la Nouvelle-Hollande.

stérile, dépourvue de toute eau douce ; sa surface est entièrement couverte de dunes sablonneuses, peu élevées et mobiles : le fond du sol paroît formé d'une espèce de grès calcaire, tout rempli de coquilles de diverses sortes. D'immenses bancs de sable enveloppent cette île de toute part, laissant à peine entre eux quelques intervalles, où l'on trouve de 3 à 4 mètres [9 à 12 pieds] d'eau. C'est à ces endroits plus profonds qu'appartiennent sur-tout les plantes marines dont les tortues se nourrissent ; ces amphibies eux-mêmes habitent plus particulièrement la côte Occidentale de l'île. La partie de l'Est est infestée de requins d'une grandeur et d'une voracité également remarquables : un de ces monstres faillit dévorer ce même LEFÈVRE qui m'avoit sauvé la vie aux îles Joséphine (t. II, *pag. 111*) ; déjà il étoit renversé ; le terrible squale alloit l'engloutir, lorsque trois autres matelots, accourus à ses cris, parvinrent à le soustraire à la gueule de l'animal. Furieux de se voir enlever ainsi sa proie, le requin s'élança à diverses reprises contre le matelot, parvint à lui arracher une partie de ses vêtemens, et ne se retira qu'après avoir reçu cinq blessures.

Plusieurs fois, nous avons indiqué d'intéressans rapports entre la nature du sol et celle des êtres vivans qui lui sont propres ; nous avons vu par-tout les diverses tribus d'animaux de terre ou de mer, correspondre à telles ou telles latitudes, à tels ou tels climats, s'accommoder exclusivement de telle ou telle température, de tels ou tels alimens, et ne pouvoir exister que là où se trouvent réunies toutes les circonstances physiques indispensables à leurs besoins. Ce n'est pas seulement au naturaliste que des considérations de ce genre doivent être utiles ; souvent le géographe peut en retirer de précieuses lumières ; il peut souvent en déduire des conséquences du plus grand intérêt pour l'objet de ses recherches. Malheureusement, il faut l'avouer, cette partie si belle et si philosophique de l'histoire naturelle est à peine ébauchée ; et les relations des voyageurs, qui devroient

lui servir de base, n'offrent ordinairement que des inexactitudes ou des erreurs, au lieu des faits précis et des notions rigoureuses dont la science auroit besoin. Ce qui nous reste à dire encore sur la baie des Chiens-marins, fournira la double preuve de cette dernière assertion et de l'importance des recherches dont il s'agit.

Parmi les nombreuses observations que DAMPIER avoit faites à la baie des Chiens-marins, il en étoit une d'autant plus importante à vérifier, qu'elle contrastoit davantage avec tout ce que nous avions pu voir nous-mêmes dans ces parages; je veux parler de cette tête d'Hippopotame que le célèbre navigateur Anglois prétendoit avoir trouvée dans l'estomac d'un requin [a]: il est, en effet, bien prouvé pour les naturalistes,

1.° Que le véritable Hippopotame [*Hippopotamus amphibius*, LIN.], appartient exclusivement à l'Afrique;

2.° Que cet animal ne sauroit se passer d'eau douce;

3.° Qu'on ne le trouve que dans les plus grands lacs et les principaux fleuves de l'Afrique, tels que le Nil, le Niger, le Sénégal, la Gambie, le Zaïre, la rivière Orange, &c.;

4.° Qu'il est même assez rare de le voir descendre jusqu'à l'embouchure de ces fleuves (*rarior ad ostia fluviorum*, ERXL.)

Mais, de ce qu'il est bien démontré que l'existence de l'Hippopotame se rattache essentiellement à celle des plus grandes réunions

[a] « Nous prîmes quantité de Chiens-marins, » que nos matelots mangeoient de fort bon » appétit. Nous en prîmes un, entre autres, qui » avoit 11 pieds de long : l'espace entre les » deux yeux étoit de 20 pouces, et il y en avoit » 18 d'un coin de la bouche à l'autre. Son » estomac étoit comme un sac de cuir fort » épais, et si dur, qu'à peine un couteau bien » affilé put le couper : nous y trouvâmes la » tête et les os d'un *Hippopotame*, dont les » lèvres velues étoient encore saines et la mâ- » choire ferme; j'en tirai plusieurs dents, deux » desquelles étoient de la grosseur du pouce, » et avoient 8 pouces de long; elles étoient » déliées au bout et un peu crochues; mais les » autres n'avoient pas plus de la moitié de cette » longueur. L'estomac du chien-marin étoit » rempli d'une gelée qui sentoit fort mauvais, » ce qui ne m'empêcha pas de garder ses dents » et sa mâchoire, et de donner la chair à mon » équipage, qui eut soin de n'en laisser rien » perdre. » (DAMPIER, Voyage aux Terres Australes, tom. IV, *pag. 102.*)

d'eau douce, l'observation de DAMPIER porteroit tout naturellement à penser qu'il en existe de pareilles à la baie des Chiens-marins; une telle conséquence se trouvant appuyée d'ailleurs par quelques particularités de la navigation du capitaine Anglois [a], et sur-tout par l'ignorance absolue où il nous avoit laissés sur tous les détails de ce vaste enfoncement, on ne sauroit être surpris que plusieurs géographes aient cru pouvoir fixer à ce point l'embouchure de l'une de ces grandes rivières qu'on s'obstine à vouloir donner à la Nouvelle-Hollande. Cette dernière hypothèse ayant été complètement détruite par la belle reconnoissance de MM. FREYCINET et FAURE (chap. X), il nous restoit à découvrir quel étoit l'animal qui pouvoit avoir trompé un observateur aussi habile que DAMPIER, et toutes nos recherches avoient été vaines jusqu'alors. Un heureux hasard nous fournit enfin la solution du problème, et cette dernière découverte fut encore le résultat de la mission de M. RANSONNET dans le havre Hamelin.

Tout près de l'endroit où LEFÈVRE faillit être dévoré par un requin, gisoit étendu sur la grève un animal de 20 à 22 décimètres [6 à 7 pieds] de longueur, à demi décomposé déjà par la putréfaction, et qui parut à nos matelots assez différent des phoques, pour que ces bonnes gens crussent devoir m'en rapporter au moins quelques débris; ne pouvant se charger de la tête entière, à cause de la puanteur extrême qu'elle exhaloit, ils en arrachèrent sept dents, qu'ils vinrent m'offrir. Il me fut facile de reconnoître que ces dents avoient appartenu à un animal herbivore, il est vrai, comme l'Hippopotame, mais qu'elles différoient essentiellement d'ailleurs de celles qui caractérisent ce dernier genre. Elles provenoient, en effet, d'un *Dugon*, mammifère marin peu connu, et qui paroît être relégué dans l'Océan Indien. « Cet animal », dit LEGUAT, et cet ancien voyageur est celui qui en parle avec le plus de détail, « parvient jusqu'à la longueur de 20 pieds. . . .

[a] *Op. cit. pag. 103, 104, 105.*

» Il paît par troupeaux comme des moutons, à 3 ou 4 pieds » d'eau seulement. . . . . Nous en trouvions quelquefois trois ou » quatre cents ensemble, qui paissoient l'herbe au fond de l'eau. . . » Nous n'avons pas remarqué que cet animal vienne jamais à terre; » je doute qu'il s'y pût traîner, et je ne crois pas qu'il soit amphi- » bie. » LEGUAT, Voy. tom. I, *pag. 94-96.*

« Chacun de ces poissons prodigieux, dit BARCHEWITZ, avoit » plus de six aunes de long; le mâle étoit un peu plus gros que la » femelle : leur tête ressembloit à celle d'un bœuf. . . . Lorsqu'on » les tua, ils se promenoient (à quelques toises de profondeur), » et mangeoient d'une herbe verte qui croît sur le rivage. » BARCHEWITZ, *Ost-Indian Reise-Beschreib. pag. 381.*

C'est à ce caractère d'herbivore, que le Dugon seul dans ces régions partage avec l'Hippopotame, qu'il faut attribuer sans doute l'erreur de DAMPIER; erreur d'autant plus excusable, que ce célèbre voyageur n'avoit eu sous les yeux qu'une tête à moitié décomposée par la digestion. A l'égard des deux dents plus longues dont parle DAMPIER, et qui vraisemblablement auront aussi contribué à l'abuser, elles appartiennent également à l'Hippopotame et au Dugon, avec cette différence essentielle, que le premier de ces deux animaux les porte à la mâchoire inférieure, et le dernier à la mâchoire supérieure; mais le silence du navigateur Anglois exclut ici tout moyen de distinction, et même toute possibilité de comparaison.

Du reste, nous n'avons vu nous-mêmes aucune trace de Dugon dans ces parages; à moins peut-être qu'il ne faille rapporter à ce genre l'animal monstrueux qui, dans la rivière des Cygnes, causa tant d'épouvante à nos compagnons. *Ce hurlement terrible, semblable au mugissement d'un bœuf, mais beaucoup plus fort, et qui paroissoit sortir des roseaux* (tom. I, *p. 183*), ne sauroit appartenir, en effet, qu'à l'une des plus grandes espèces d'animaux que l'Océan Indien nourrisse dans ses flots : or, de tous ceux que l'on y connoît, le Dugon seul présente des dimensions analogues au *bruit terrible* dont il s'agit.

Une telle présomption se trouve confirmée, d'ailleurs, par tous les détails que nous avons donnés déjà sur la rivière des Cygnes, ou plutôt sur le long bras de mer qu'on désigne sous ce nom.

Ainsi, grâces à l'intérêt que de simples matelots vouloient bien, à l'exemple de leurs officiers, accorder à mes travaux, nous nous trouvons conduits à une solution aussi simple que précise de deux problèmes également importans pour la zoologie et pour l'histoire physique de la Nouvelle-Hollande.

Toutes nos recherches à la baie des Chiens-marins étant ainsi terminées, nous appareillâmes le 23 mars au matin, pour nous porter directement à la terre de Witt; et dès le lendemain, nous passâmes, pour la sixième fois, le tropique du capricorne. Le thermomètre se soutenoit alors de 20 à 24 degrés; le baromètre varioit de 28 pouces une à deux lignes; le ciel étoit couvert, nébuleux, et l'hygromètre indiquoit de 90 à 95 degrés d'humidité. A cet ensemble de caractères (tom. I, *pag. 32*), il étoit facile de reconnoître les régions équatoriales au milieu desquelles nous devions
Pl. I. désormais naviguer.

Le 27, nous atteignîmes la hauteur du cap Murat, où finit la terre d'Endracht et commence la terre de Witt; c'est sur ce dernier et périlleux théâtre que nous allons nous trouver placés dans le chapitre suivant.

N. B. PÉRON a dirigé l'impression de ce volume jusqu'à la fin du XXX.ᵉ chapitre; il avoit même commencé la rédaction du XXXI.ᵉ, quand la mort vint l'arrêter au milieu de sa carrière. Il a fallu nécessairement refondre ce travail pour le compléter sous divers rapports; le manuscrit de PÉRON forme cependant la base et la partie principale de ce chapitre.

(Note du CONTINUATEUR de l'Ouvrage.)

CHAPITRE XXXI.

Deuxième Campagne à la Terre de Witt; nouvelle Reconnoissance de l'archipel Bonaparte; Mouillage aux îles de l'Institut; Rencontre d'une flottille Malaise; Pêche des Holothuries ou Tripans.

[Du 27 Mars au 28 Avril 1803.]

DE toutes les parties de la Nouvelle-Hollande, il en est peu qui aient été l'objet d'autant de tentatives de la part des navigateurs Européens, que la terre de Witt (tom. I, *pag. 128*); et cependant tous les détails de cette terre immense restoient encore à-peu-près inconnus, à l'époque où nous l'abordâmes nous-mêmes pour la première fois. Alors une multitude d'îles sauvages et de hauts-fonds dangereux furent découverts ou fixés par nous d'une manière exacte; alors plusieurs points de la terre continentale furent reconnus avec soin; et en prolongeant le grand archipel Bonaparte dans toute son étendue, nous avions marqué la limite des dernières terres vers le N. O.

Cependant tous ces travaux, quelque intéressans qu'ils fussent, étoient bien loin de présenter l'ensemble de la géographie de ces vastes régions: il nous restoit à pénétrer au-delà de ces récifs et de ces archipels nombreux qui nous avoient arrêtés dans notre première campagne; il nous restoit à reconnoître les détails de ces mêmes îles dont nous avions déterminé l'ensemble; il nous restoit

enfin à aborder sur cette terre continentale, dont toutes les productions étoient encore inconnues à l'Europe.

Aguerris par une longue navigation de ce genre, aidés par *le Casuarina,* nous espérions, plus heureux que GUILLAUME DE WITT, que VIANEN et les autres navigateurs Hollandois, triompher des obstacles qui jadis avoient forcé deux fois DAMPIER à s'éloigner de ces parages, et qui depuis avoient également repoussé SAINT-ALLOUARN....... Flatteuses illusions, qui ne tardèrent pas à s'évanouir !

Immédiatement à l'Est du cap Murat, est une espèce de grande baie de 20 milles d'ouverture environ, vers le fond de laquelle nous crûmes distinguer quelques coupures; c'est à ce point de la terre de Witt qu'appartient le groupe des îles de Rivoli, dont nous avons déjà parlé dans le précédent volume *(pag. 127) :* plus loin, en remontant vers le N. E., se trouvent deux autres îles, de 3 à 4 milles chacune, dont la plus Septentrionale fut désignée sous le nom d'*île Rosily,* en l'honneur du navigateur célèbre à qui la marine françoise est redevable de tant de cartes précieuses de la mer Rouge, du golfe Persique, de la Cochinchine, des Philippines, &c.

La journée du 27 mars fut remarquable par la rencontre que nous fîmes de plusieurs récifs. Dès la pointe du jour, la couleur blanchâtre de la mer parut annoncer des hauts-fonds; nous continuions cependant notre route, lorsque l'agitation des vagues nous permit de distinguer un brisant dangereux dont nous n'étions plus qu'à la distance de moins d'un mille.

Bientôt après, de grands bancs de sable se firent apercevoir en avant de la terre que nous cherchions à rallier; nous les prolongeâmes à la distance d'une lieue. Enfin nous atteignîmes le continent : il étoit sur ce point extrêmement bas, sablonneux et stérile; une ligne légèrement onduleuse en dessinoit le profil; nous y reconnûmes successivement le *cap Poivre,* le *cap Malouet* et le *cap Dupuy.*

Déjà

Déjà nous nous félicitions de ces découvertes, lorsqu'un nouveau banc de sable, environné de brisans, se découvrit à nos regards; en vain, pour l'éviter, nous nous pressâmes de virer de bord, le sable qui parut se mêler avec l'eau de mer, dans la ligne de notre sillage, fit assez connoître que nous avions effleuré la surface du banc : dans ce moment critique, le commandant ordonna de suspendre les sondes, qui, devenues inutiles, ne pouvoient plus qu'alarmer l'équipage. Notre latitude, à midi, se trouvoit de 20° 31′ 52″ Sud, et notre longitude de 112° 59′ 42″ à l'Est de Paris.

A peine échappés à ce dernier péril, nous voulûmes revenir sur la terre; une nouvelle chaîne de hauts-fonds et de récifs très-étendue nous obligea de renoncer à cette entreprise. Tout le reste du jour fut employé à tourner ces brisans par le Nord. Plusieurs d'entre eux nous parurent devoir rester en partie découverts à marée basse.

C'est à cette dernière circonstance qu'il faut attribuer, sans doute, la multiplicité extraordinaire des animaux marins sur cette partie des côtes de la Nouvelle-Hollande : d'innombrables légions de Pétrels, de Mauves, de Goëlands, de Sternes, de Fous, de Cormorans, &c. planoient dans les airs; des milliers de poissons de diverses sortes se pressoient autour de nos navires, et de longs reptiles marins sillonnoient rapidement la surface des flots.

Le 28 mars fut plus particulièrement consacré à reconnoître les *îles de Montebello :* elles sont au nombre de trois, et chacune d'elles n'a pas moins de 10 à 12 milles de circonférence; stériles d'ailleurs, comme toutes celles de ces parages, elles paroissoient être inabordables du côté de l'Ouest, à cause des redoutables récifs dont je viens de parler.

De ces trois îles, celle du N. O. seulement avoit été aperçue lors de notre première campagne à la Terre de Witt, et désignée sous le nom d'*Ile l'Hermite* (tom. I, *pag. 128*); les deux autres furent appelées *Ile Lowendal* et *Ile la Trimouille.* Cette dernière est

la plus Orientale, et paroît de loin comme formée de deux îles distinctes.

Pendant toute la journée du 29, nous naviguâmes à vue d'un nombre prodigieux d'îles et d'îlots, que nous jugeâmes devoir être l'archipel où aborda DAMPIER en 1699. « Du haut de notre grand » mât, dit ce navigateur célèbre, nous découvrîmes une infinité » d'îles à l'Est et à l'Ouest, aussi loin que notre vue pouvoit s'é- » tendre. De même, vers le Sud, on ne voyoit que des îles.... » Les grandes étoient assez hautes, mais elles paroissoient arides » et jaunâtres. » (DAMPIER, Voy. aux Terres Austr. tom. IV, *pag. 109 et 112.*) Ces îles nombreuses sembloient former une triple chaîne en avant de la terre continentale, que nous crûmes distinguer sur quelques points, à une grande distance vers le Sud. Les plus considérables d'entre elles ne nous parurent pas avoir au-delà de 4 à 5 milles d'étendue; plusieurs sont défendues par des bancs de sable et de corail, que *le Casuarina* reconnut de très-près, en rangeant à moins de 50 toises l'une des principales, probablement celle où débarqua DAMPIER, et qu'il désigna sous le nom d'*Ile du Romarin.* Le triste tableau qu'il fait de cette île et de celles qui l'avoisinent, les précautions excessives qu'il lui fallut prendre pour en approcher, les dangers qu'il y courut durant un mouillage de vingt-quatre heures, l'empressement de tous ses officiers à s'éloigner de ces parages, la crainte qu'il eut lui-même de s'engager parmi ces îles, malgré l'espoir qu'il avoit *d'y trouver quelque sorte de bon minéral ou de l'ambre gris* (Op. cit. *pag. 112*); toutes ces circonstances parurent à notre commandant autant de motifs pour ne pas s'y arrêter : en conséquence, il poursuivit sa route vers l'Est. A sept heures du soir, nous avions dépassé les dernières îles de ce groupe : nous le nommâmes *Archipel de Dampier,* en l'honneur du fameux navigateur à qui l'on devoit les seules notions exactes que nous eussions encore sur les îles qui le composent.

Le 30, pendant toute la matinée, nous naviguâmes par un fond

assez égal de 7 à 11 brasses, dépassant successivement plusieurs îles sauvages, que nous désignâmes sous différens noms, et derrière lesquelles nous crûmes, à diverses reprises, apercevoir le continent: une espèce de coupure que nous y découvrîmes, nous parut indiquer l'ouverture d'un port; nous l'avons désignée sur nos cartes sous le nom d'*Entrée Bouguer.* A midi, nous nous estimions par la latitude de 20° 28′ 40″ Sud, et par 114° 59′ 22″ de longitude à l'Est de Paris: à trois heures, nous avons atteint la hauteur des îles Forestier (t. I, *pag. 129*). Cette partie de la Nouvelle-Hollande présente un caractère de désordre et de déchiremens qui sembleroit attester de grandes catastrophes physiques; la présence d'une île volcanique sur ce point (tom. I, *pag. 130*) paroît en être à-la-fois la preuve et l'effet.

Bientôt nous nous trouvâmes aux écores des basses du Géographe (tom. I, *pag. 132*); pendant tout le reste du jour, nous prolongeâmes cette barrière dangereuse sans pouvoir en atteindre l'extrémité qu'à la nuit. Alors l'obscurité nous contraignit à jeter l'ancre dans un chenal que forment entre eux, d'une part, les récifs dont je viens de parler; de l'autre, une batture que nous avions découverte lors de notre première campagne, et qui restoit à moins de deux lieues de nous vers le N. O.; position difficile, et qui auroit pu nous être funeste, si nous y eussions éprouvé quelques-unes de ces brises nocturnes *carabinées* dont parle DAMPIER *(loc. cit.* pag. 114*)*, et dont nous avions eu nous-mêmes à nous plaindre (tom. I, *pag. 133*). Heureusement la nuit fut très-belle; plusieurs de nos matelots l'employèrent à pêcher à la ligne, ce qui nous procura une magnifique espèce d'Amphinome. Ce beau ver marin, qui brille des plus riches reflets de l'or, de la pourpre et de la rose, n'a quelquefois pas moins de 7 pouces [19 centimètres] de long: avalant à chaque instant les hameçons de nos pêcheurs, il les désoloit en quelque sorte par sa voracité.

Du 30 mars au 2 avril, nous ne pûmes point voir la terre d'assez

près pour en faire la géographie ; on aperçut cependant une fumée dans le lointain, preuve évidente que ces contrées sauvages recèlent aussi quelque horde misérable de l'espèce humaine.

Le 2 avril, à neuf heures du matin, nous découvrîmes des brisans qui se projetoient en avant d'une terre voisine. *Le Casuărina* reçut ordre d'aller les reconnoître de plus près, et de s'assurer s'il y avoit un passage entre ce point et le continent.

La terre dont il s'agissoit est un îlot bas et sablonneux, entouré d'un banc de récifs à fleur d'eau qui a paru composé de corail et de roches. En prolongeant ces récifs à moins d'une encâblure, on s'aperçut que le *mirage* les faisoit paroître beaucoup plus étendus qu'ils ne le sont réellement; leur longueur totale, du N.E. au S.O., n'excède pas 3 milles. L'effet de ce mirage étoit d'ailleurs tel, que *le Géographe,* qui naviguoit à plus d'une lieue des brisans, paroissoit en être environné de toute part, et qu'il n'étoit personne à bord du *Casuarina* qui ne le crût dans un péril imminent. La magie de l'illusion ne fut détruite que par son excès même : en voyant ce navire affecter successivement mille positions diverses, et paroître tantôt au-dessus, tantôt au-dessous des flots, nous reconnûmes bientôt le même phénomène qui nous avoit causé déjà des craintes et des surprises analogues (tom. I, *pag. 69, 70,* et tom. II, *pag. 93*). Dans le S. O. de ce premier îlot, on en découvrit un autre également environné de brisans. Nous les désignâmes tous les deux sous le nom d'*Ilots des Tortues*, à cause du grand nombre d'animaux de ce genre que nous aperçûmes dans ces parages. Au-delà, vers le Sud, on distinguoit très-bien, du haut des mâts, une longue bande de terres basses et rougeâtres qui faisoient évidemment partie du continent. Notre latitude, à midi, fut observée de 19° 50′ 13″ Sud, et la longitude de 116° 23′ 48″ à l'E. de P.

Cependant nous continuions à courir vers l'Est, naviguant par un fond assez égal de 10 à 12 brasses, lorsque, sur les six heures du soir, la sonde tomba tout-à-coup de 10 à 8, puis à 7, 6 et 5

brasses. Vainement nous cherchons, par les manœuvres les plus rapides, à nous tirer du péril qui nous menaçoit ; les sondes diminuent encore; déjà nous n'avons plus que 15 pieds d'eau, et notre navire en tire près de 14. Pour comble d'alarme, le plomb indique par-tout fond de roche. Ce fut un moment bien intéressant que celui-là : familiarisé depuis long-temps avec tous les dangers de la navigation, l'équipage fit preuve alors du plus honorable courage; un silence profond régnoit à bord; on eût dit que chacun cherchoit à saisir le premier bruit du brisement du navire. Dans cette position la nuit vint nous surprendre, et rendit nos manœuvres plus incertaines; en vain nous retrouvâmes durant quelques instans un fond de 8 brasses, il étoit impossible de jeter l'ancre parmi les roches qui le tapissoient. Nous ne tardâmes pas à retomber par 3 brasses ; et pendant plus de deux heures, il fallut poursuivre dans l'obscurité cette périlleuse navigation : heureusement le temps étoit beau, la mer calme, et les vents foibles ; sans cette réunion extraordinaire de circonstances favorables, c'en étoit fait du *Géographe*, dont le grand tirant-d'eau rendoit la navigation plus embarrassante. Enfin nous parvînmes à découvrir, par 6 brasses, un petit espace sablonneux; nous y laissâmes tomber l'ancre, au risque d'y rester échoués dans le cas où la mer seroit haute alors. Malgré cette appréhension, que la force des marées en ces parages [a] rendoit assez probable, tout le monde se trouvoit tellement fatigué des manœuvres du soir, que la nuit se passa dans la sécurité la plus parfaite : tant l'habitude du péril rend l'homme supérieur à la crainte qu'il peut inspirer !

Le jour si desiré parut enfin, et nous sentîmes mieux alors tout

[a] Les marées sont quelquefois de 25 pieds sur les côtes de la Terre de Witt. Voyez tom. I, *pag. 130, 137*, et DAMPIER, Voy. autour du monde, tom. III, *pag. 146*; idem, Voy. aux Terres Austr. tom. IV, *pag. 121*. Nous ne les avons jamais observées directement nous-mêmes de plus de 15 pieds. Voy. le texte de la *partie géographique* de notre Voyage, liv. 2, chap. 8.

le bonheur que nous avions eu de trouver un point si favorable à notre mouillage ; une grande partie des hauts-fonds que nous avions en vue étoient à sec, et paroissoient se prolonger, dans le Sud, jusqu'aux terres continentales. *Le Casuarina* mit sous voiles le premier pour s'assurer du passage ; *le Géographe* le suivit bientôt, et nous parvînmes ainsi à déborder cette vaste batture, à laquelle nous avons donné le nom de *Banc des Amphinomes*. Notre latitude, le 3 avril à midi, étoit de 19° 41′ 31″ Sud, et notre longitude de 117° 3′ 24″ à l'E. de P. De midi à trois heures, nous eûmes un calme plat ; mais à cette dernière heure, une petite brise s'étant élevée, nous en profitâmes pour porter à l'Est. Bientôt le fond diminua de 12 à 10, puis à 4, puis à 3 brasses ; enfin la sonde n'indiqua plus que 14 pieds ; c'étoit, à quelques pouces près, le tirant d'eau du *Géographe*. On ne doutoit plus qu'il ne fût près d'échouer ; mais la nature du fond diminua cette fois la terreur qu'une telle perspective devoit inspirer ; il étoit en effet d'un beau sable blanc très-pur. La mer, autour de nous, paroissoit tellement blanchâtre, qu'il étoit hors de doute que nous ne fussions environnés de bancs de sable : nous parvînmes toutefois à nous retirer d'une position aussi dangereuse ; et sur les huit heures du soir, nous laissâmes tomber l'ancre par un fond de 25 brasses. La terre, durant presque tout le jour, et lors même que nous étions engagés sur les hauts-fonds, avoit à peine été aperçue.

Tous ces bancs, tous ces récifs qui nous désespéroient en nous empêchant de nous occuper de la géographie des côtes, étoient au contraire bien favorables à nos recherches d'histoire naturelle ; et pendant ces jours d'alarmes, nous nous enrichîmes d'une foule d'espèces d'animaux marins qui nous étoient encore inconnues. Les serpens de mer nous étonnèrent sur-tout par leur nombre prodigieux : on en distinguoit de toutes couleurs et de diverses proportions ; quelques-uns étoient de la grosseur du bras, et n'avoient pas moins de 5 à 6 pieds [16 à 19 décimètres] de long. Mais ce

qui fixa plus particulièrement nos regards, ce fut une espèce de poussière grisâtre qui couvroit la mer sur un espace de plus de 20 lieues de l'E. à l'O. Déjà ce phénomène extraordinaire avoit été observé par BANKS et SOLANDER dans les parages de la Nouvelle-Guinée [a]; ces deux illustres voyageurs rapportent que les matelots Anglois, comparant cette poussière à de la *sciure de bois*, l'avoient désignée sous ce dernier nom, *sea saw-dust*. Il y a, en effet, une sorte de ressemblance grossière entre les deux objets dont il s'agit; mais en soumettant cette prétendue sciure de mer au foyer d'un microscope, on reconnoît dans chacun des atomes qui la composent, une conformation si régulière et si constante, qu'on ne doit pas hésiter à les regarder comme autant de petits corps organiques. Du reste, ils étoient assez semblables à des *glumes* ou balles d'avoine; leur excessive petitesse, jointe à l'absence de toute espèce de mouvement sensible, doit les faire considérer comme de véritables œufs de quelque espèce d'animal marin.

La multiplication prodigieuse que suppose une telle quantité d'œufs n'est pas sans exemple dans la nature; il suffira de rappeler à cet égard ces *mers de sang* dont parlent plusieurs navigateurs célèbres, et qui doivent leur couleur à une seule espèce de crustacés microscopiques [b].

Du 4 au 7 avril, nous nous trouvâmes tellement contrariés par

[a] Collect. d'HAWKESW. tom. IV, *pag. 146-149.*

[b] Voyez, pour les différentes couleurs que la mer est susceptible d'affecter dans certains cas, et qui, *pour la plupart*, doivent être attribuées à des animaux microscopiques :

ANSON, Voyage aut. du monde, *pag. 145.*

BOUGAINVILLE, Voy. autour du monde, tom. I, *pag. 15.*

BYRON, Voy. autour du monde, tom. I, *pag. 14.*

COOK, 3.ᵉ Voyage, tom. I, *pag. 66.*

DE GENNES, Voy. au détroit de Magellan, *pag. 88.*

DE BROSSES, Navig. aux Terres Austr. tom. I, *pag. 352.*

HATCH (JOHN), Journ. *in* PURCHAS, tom. I, *pag. 618.*

KIRCHER, Mund. subter. tom. I, *pag. 295.*

LE MAIRE, Voyage autour du monde, *in* PURCHAS, tom. I, *pag. 90.*

OLAFSEN et POLVESEN, Voy. d'Islande, tom. IV, *pag. 218 et 439.*

PRING, 2.ᵉ Voyage, *in* PURCHAS, t. I, *pag. 632.*

SCHOUTEN (GUILL.), Voy. autour du monde, *pag. 31.*

les calmes, les courans et les hauts-fonds, qu'à peine pûmes-nous, à de rares intervalles, reconnoître quelques points des terres. Ce dernier jour, à midi, nous étions par 18° 51′ 31″ de latitude S., et par 119° 4′ 36″ de longitude à l'E. de P. De cette heure jusqu'à quatre, nous prolongeâmes d'assez près une partie du continent; le cap Jaubert, le cap Frézier, le cap Duhamel et le cap Bossut en étoient les points les plus remarquables. De nouveaux récifs, que *le Casuarina* reçut ordre d'aller reconnoître, obligèrent *le Géographe* à tenir le large, et à manœuvrer tout le reste du jour pour les doubler au Nord. A sept heures du soir, le commandant laissa tomber l'ancre par les 15 brasses d'eau, fond de sable.

Tandis que *le Géographe* arrivoit ainsi au mouillage, *le Casuarina* poursuivoit, au milieu des périls, la reconnoissance dont il avoit été chargé. Naviguant à une très-petite distance de terre, par une profondeur de 4 à 5 brasses, il aperçut une traînée de récifs, qui du cap Bossut se projetoit à plus d'une lieue au large : dans ce moment les sondes tombèrent à 3 brasses, fond de roches. *Le Casuarina* revira de bord; mais les vents étoient contraires à sa route, et les courans le drossoient avec une telle force, qu'il sentit bientôt l'impossibilité de s'éloigner des brisans dont il étoit entouré. Dans une position aussi critique, l'incertitude de ses manœuvres pouvoit lui devenir plus funeste qu'une décision *franche* et hardie. Il se détermina en conséquence à chercher un passage entre les récifs, et

SEBALD DE WERT, Voy. *in* PURCHAS, tom. I, *pag. 79*.

VAN-NECK, Rec. des Voy. de la Comp. tom. I, *pag. 646*.

M. DU TILLEUL, ex-commissaire de marine, a fait, durant un voyage de France à la côte de Coromandel, des observations analogues le long des côtes de Guinée. La mer, pendant plusieurs jours, parut comme couverte de sang, tout aussi loin que la vue pouvoit s'étendre; ce phénomène, qui d'abord effraya beaucoup les matelots, paroissoit dû à une couche assez épaisse d'animaux microscopiques.

N. B. M. PÉRON se proposoit de revenir un jour, dans un ouvrage particulier, sur ce phénomène véritablement remarquable de l'histoire de l'Océan; il espéroit prouver alors que tous ces prodiges de mer jaune, de mer de lait, et sur-tout de *mer de sang*, dont parlent tant d'auteurs célèbres de l'antiquité, ne sont pas aussi absurdes qu'on s'est plu de nos jours à le répéter, et qu'ils doivent rentrer dans la classe des faits physiques, tout aussi bien que les pluies de pierres, &c. Il n'a laissé aucune trace de ce travail dans ses manuscrits.

et il choisit le point où le courant étoit le plus violent, persuadé que la profondeur de l'eau devoit aussi y être plus considérable qu'ailleurs ; le bâtiment fut mis sous petite voile, et, la sonde à la main, on l'abandonna à sa bonne fortune. Il franchit de la sorte, avec rapidité, un espace de plusieurs milles au milieu d'une mer remplie d'écumes blanchâtres, et de récifs qui faisoient un bruit horrible à entendre.

Les sondes suivirent une progression régulière, et passèrent successivement de 4 à 3 et 2 brasses $\frac{1}{2}$; ensuite de 2 $\frac{1}{2}$ à 4 et 6 brasses, tantôt fond de sable pur, et tantôt fond de roche.

Les 8, 9 et 10 avril, nous fûmes assez heureux pour pouvoir prolonger d'assez près une partie de terres médiocrement élevées, et d'un aspect moins triste que celles que nous avions vues jusqu'alors. En quelques endroits, la verdure étoit d'une douce fraîcheur ; circonstance d'autant plus agréable pour nous, que cette végétation contrastoit plus fortement avec la stérilité générale de cette partie des côtes de la Nouvelle-Hollande : nous en désignâmes les points principaux sous les noms de *Cap Latouche-Tréville*, d'*Ile Gantheaume*, de *Cap Boileau*, de *Cap Bertholet*, d'*Ile Carnot*, &c.

De petits orages que, depuis quelque temps, nous éprouvions chaque soir, et qui, partis des régions de l'Est, prolongeoient d'abord la terre, pour se répandre ensuite sur ses rivages en une pluie abondante, paroissoient être le principe de ce caractère de fertilité particulier à la portion de côtes qui étoit en face de nous. Ces orages, accompagnés de beaucoup d'éclairs et de forts coups de tonnerre, ne duroient pas plus d'une heure et demie ou deux heures.

Nous aperçûmes, par 17° 26′ de latitude, deux naturels qui se promenoient sur la plage : ils étoient noirs, et avoient les cheveux courts; la vue de nos vaisseaux ne parut pas faire sur eux la moindre impression.

Le soir du 10 avril, *le Casuarina*, poussé par les courans, fut

porté dans un ras de marée, et successivement près des récifs qui sont au Nord de la plus Septentrionale des îles Lacepède. Dans cette position dangereuse, il laissa tomber l'ancre pour attendre le jour. La vîtesse du courant mesurée à son *maximum*, pendant la nuit, alloit à près de 2 milles par heure.

Le 11 avril, nous traversâmes de nouveau ce groupe de bancs et de récifs qui, lors de notre première campagne, avoit été nommé par nous *Bancs des Baleines*.

D'innombrables légions d'oiseaux que nous vîmes s'élancer, dès le matin, du continent vers la pleine mer, et revenir à la nuit sur la grande terre, nous firent soupçonner qu'indépendamment des hauts-fonds littoraux parmi lesquels nous nous trouvions, il en existe encore de plus au large, susceptibles d'assécher, et sur lesquels ces animaux vont, durant le jour, chercher une nourriture plus abondante et plus facile.

Le 12 avril, nous reçûmes un orage violent de la partie du Sud qui nous fit chasser sur nos ancres durant la nuit.

Le 13, à la pointe du jour, nous eûmes connoissance de plusieurs petites îles auxquelles nous donnâmes le nom d'*Iles Émériau*. Nous distinguâmes aussi, à diverses reprises, quelques parties d'une terre que nous présumions appartenir au continent. Ce fut dans ces parages que vint aborder, en 1688, le célèbre Dampier : il ne mit cependant pas à terre sur ce point; mais il alla jeter l'ancre dans une baie que nous n'avons pas visitée, et qui gît à peu de distance dans l'Est du *cap Lévêque*.

Pendant la nuit, nous eûmes beaucoup d'éclairs très-vifs, et une atmosphère extrêmement humide et nébuleuse; circonstance fort rare dans ces parages, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de le faire observer lors de notre première exploration de cette côte.

Le 14 avril, dans la matinée, nous eûmes encore la terre en vue, mais à une trop grande distance pour pouvoir distinguer les détails

de la côte. Nous passâmes la nuit au mouillage. Un orage violent fit chasser *le Géographe*, ce qui fatigua tellement son câble, que le lendemain il rompit à l'appareillage; l'ancre fut perdue.

Le 15, peu de temps après que nous fûmes sous voiles, on aperçut la terre; nous la reconnûmes pour une île de deux lieues de longueur, et qui fut nommée *Ile Caffarelli.* A neuf heures du matin, nous nous rapprochâmes d'un banc assez étendu, dont la partie Septentrionale, qui est rocailleuse et à fleur d'eau, étoit alors entièrement à sec; la sonde, jetée à petite distance, ne trouva point de fond à 25 brasses. Un banc de sable sous l'eau tient à ce récif, et se prolonge à grande distance; nous ne croyons pas cependant qu'il aille se joindre à l'île Caffarelli, vers laquelle toutefois il se dirige. Nous avons désigné ce danger sous le nom de *Récif Brué,* du Chef de Timonnerie du *Casuarina*, jeune homme rempli de dispositions et de zèle pour la géographie.

Sur les trois heures, la terre fut de nouveau découverte de l'avant à nous, et bientôt nous la reconnûmes pour un groupe d'îles dont l'une, l'*île Adèle,* lors de notre campagne précédente, nous avoit paru tenir au continent. Une brume épaisse qui régnoit à l'horizon à cette époque, fut cause de cette erreur singulière, qui n'a pu être réellement démontrée pour nous qu'après la discussion de nos relèvemens et la construction de nos cartes. C'est pour cette raison que le premier volume de cette Histoire, *pag. 135*, indique faussement au Sud du cap Molien, une *baie Berthoud* qui n'existe point et ne fut jamais que fantastique. (Voyez l'*errata général* à la fin de ce volume.)

Après nous être éloignés de la côte pendant deux jours, nous nous en rapprochâmes le soir du 18 avril, à la hauteur des îles Champagny. Nous relevâmes de nouveau ce groupe d'îles et la partie du continent qui en est voisine; nous reprîmes ensuite la bordée du large. Durant la nuit, nous eûmes un violent orage, accompagné de fortes rafales, qui soufflèrent successivement de tous

les points de l'horizon, et nous obligèrent de mettre à la cape.

Le 20 avril, de grand matin, nous aperçûmes la terre, que l'on reconnut pour appartenir à ces groupes d'îles et d'îlots que nous avions désignés, en août 1801, sous les noms d'*Iles d'Arcole* et d'*Iles Maret;* nous découvrîmes encore plusieurs autres îles qui n'avoient point été aperçues : elles furent nommées *Ile Fontanes, Ile Tournefort, Ile Augereau, Ile Championnet,* &c. Le Commandant ne voulant pas s'engager au milieu de cet archipel, et ne jugeant pas à propos d'y envoyer *le Casuarina,* se contenta d'en prolonger une seconde fois extérieurement le contour. Nous retrouvâmes ici ces formes bizarres de tombeaux antiques, de plateaux uniformes, de pyramides régulières, de cônes élevés, qui, dans notre première exploration, avoient si particulièrement fixé tous les regards.

Dans la soirée, nous doublâmes, à petite distance, un grand récif hérissé de roches à fleur d'eau, qui gît au N. O. des îles Maret. La sonde, à un mille de ce banc, ne trouva pas le fond à 30 brasses. Nous mouillâmes la nuit au Nord de cette batture par les 30 et 40 brasses d'eau, fond de marne.

Le 21 avril fut employé à continuer la reconnoissance de l'archipel que nous avions en vue. Quelques points d'une terre éloignée, dont le plus saillant fut désigné sous le nom de *Cap Châteaurenaud,* nous parurent appartenir au continent ; plusieurs fumées que l'on distinguoit çà et là, étoient une induction favorable à cette opinion. Nous passâmes la nuit à l'ancre dans le N. O. et fort au large des *îles Montalivet.*

Les 22 et 23 avril, nous fûmes tellement contrariés par les calmes et les courans, que nos opérations géographiques furent presque entièrement nulles. Ce dernier jour, dans la matinée, nous doublâmes un banc à fleur d'eau qui fut contourné dans l'Est par *le Casuarina.* A midi, nous étions par 13° 59′ 2″ de latitude Sud, 123° 8′ 0″ de longitude Orientale, et en vue des *îles de l'Institut.*

Le 24, au matin, le calme continuant toujours, notre Commandant se décida à mettre un canot à la mer, pour envoyer reconnoître l'île Cassini, qui étoit alors par notre travers. Il eût été à desirer que cette portion intéressante de la côte, qui jusqu'à ce jour n'avoit été examinée par nul Européen, pût être explorée sous les rapports de la géographie et de l'histoire naturelle; on doit donc regretter que le commandement de cette embarcation ait été confié à un simple matelot. Le soir, étant sur un fond propre au mouillage, nous laissâmes tomber l'ancre dans le N. O. de l'île Cassini, pour attendre notre embarcation, dont le retour étoit fixé au lendemain matin.

Le 25 avril, au lever du soleil, nous découvrîmes notre bateau qui manœuvroit pour rejoindre le bâtiment; à sept heures, nous le vîmes changer de route tout-à-coup, s'enfoncer dans une grande ouverture comprise entre deux îles voisines, et bientôt il fut perdu de vue. Cette conduite étonna d'autant plus tout le monde à bord, que cette embarcation s'éloignoit ainsi beaucoup de nous, et agissoit en opposition des ordres qui lui avoient été donnés.

A midi, nous la vîmes reparoître et sortir de l'enfoncement dans lequel elle étoit entrée le matin; à deux heures, elle fut de retour à bord : nous apprîmes alors que les manœuvres dont nous n'avions pu deviner la cause, avoient eu pour but de se rapprocher d'une flottille de *pros* Malais, aperçue, par nos gens, derrière ces îles.

Sur cette même île Cassini, où notre canot avoit abordé, et dans une anse de sable voisine de celle où il avoit passé la nuit, se trouvoient au mouillage deux grands pros Malais qui n'avoient pas été vus dans la soirée; mais à la pointe du jour, ces bâtimens ayant mis sous voiles pour se rapprocher de *l'île Condillac*, notre canot se mit à leur poursuite. A peine avoit-il doublé la pointe derrière laquelle s'étoient tenus les deux pros, qu'on en aperçut deux autres qui mettoient sous voiles avec précipitation. Notre

embarcation ne put joindre que l'un de ces derniers, les autres s'étant enfuis à force de rames. Quelle fut la surprise de nos gens de voir que l'équipage de ce navire étoit entièrement composé de Malais; malheureusement, il n'y avoit personne à bord du canot qui fût, par son instruction, en état de profiter d'une rencontre aussi singulière; aussi nos matelots, après avoir échangé quelques œufs de tortue pour du biscuit, se hâtèrent de revenir à bord pour apporter la nouvelle de ce qui venoit de leur arriver.

Il étoit important d'acquérir des renseignemens exacts sur l'objet de la présence des Malais sur cette côte; il fut, en conséquence, décidé que notre canot seroit réexpédié dès le même jour pour aller faire les recherches nécessaires. Cette embarcation fut mise sous le commandement du Chef de Timonnerie du *Géographe*, et *le Casuarina* ne reçut ordre de la suivre que pour la protéger en cas d'attaque. Le calme le plus absolu régnoit alors à la surface des flots, et ne permettoit pas au *Casuarina* de faire usage de ses voiles: obligé de s'avancer à l'aviron, le canot eut sur lui les plus grands avantages; aussi ce dernier parvint-il seul à établir quelques rapports avec les Malais. A l'égard du *Casuarina*, la rigueur de ses ordres l'obligea de revenir au mouillage où étoit *le Géographe*, avant même d'avoir pu atteindre la flottille Indienne.

Quelque peu favorisée qu'ait été la navigation du *Casuarina* derrière les îles auprès desquelles nous étions mouillés, elle a cependant enrichi la géographie de cette partie des côtes de la Nouvelle-Hollande de la connoissance de vingt îles nouvelles. Ces îles composent la plus grande partie du groupe que nous avons désigné sous le nom général d'*Iles de l'Institut*, en l'honneur de cette société célèbre dont s'enorgueillit notre patrie. Les principales furent nommées *Ile Bougainville*, *Ile Borda*, *Ile Corneille*, *Ile Laplace*, *Ile Lavoisier*, &c. (Voyez le plan particulier, planche n.° 8 de l'atlas, 2.e partie.)

A la faveur de ses avirons, notre canot, ainsi que je viens de le

dire, avoit pu joindre les pros Malais, et voici ce que nous recueillîmes, tant des matelots que de la personne chargée de diriger cette mission importante.

La flottille que l'on étoit allé reconnoître, beaucoup plus considérable que nous ne l'avions cru d'abord, consistoit en vingt-quatre ou vingt-six grands pros, expédiés de Macassar pour faire sur cette côte la pêche des Holothuries, espèce de zoophite connu des Malais sous le nom de *Tripan.* Chaque année, plusieurs flottilles de ce genre viennent sur ces rivages à la faveur de la mousson du N. O., et s'en retournent au commencement de celle du S. E. chargés du produit de leur pêche. Le Commandant de ces pros étoit un vieux Raja Malais, et le seul de sa flotte qui eût une boussole; cet instrument, de deux pouces de diamètre seulement et d'une construction fort imparfaite, lui suffisoit cependant pour diriger la route commune de tous les navires sous ses ordres.

Nos gens apprirent que toute cette côte étoit garnie de grands bancs de sable qui asséchoient en partie de basse mer; qu'ils étoient alors couverts d'une énorme quantité d'animaux divers, particulièrement de ces Holothuries dont les cargaisons des Malais se composoient; que les tortues franches, et même *le caret,* se trouvoient en nombre très-considérable sur l'accore de ces bancs, et fournissoient aux pêcheurs une nourriture abondante et salubre; que tous ces rivages étoient excessivement poissonneux; que le continent étoit à peu de distance, et qu'il se trouvoit de l'eau douce dans une petite rivière qui venoit se jeter à la mer; que les habitans de cette partie étoient extrêmement farouches, et que chaque fois qu'on vouloit faire de l'eau sur le continent, on étoit obligé d'y descendre en grand nombre et armé; qu'il étoit rare que ces expéditions se terminassent sans effusion de sang de part ou d'autre; que tout récemment un Malais avoit été tué à la suite d'une attaque de ce genre, et que plusieurs d'entre eux y avoient été blessés.

Tels furent les renseignemens que nous procura la rencontre la plus singulière et la plus intéressante qu'il fût possible de faire sur ces bords inhospitaliers.

Ainsi que nous l'avons fait observer dans le VIII.ᵉ chapitre de cette relation, tom. I, les Malais paroissent avoir connu le commerce et la navigation à une époque dont les fastes de l'histoire ne sauroient assigner la date précise, ou même vraisemblable ; on peut donc présumer qu'ils découvrirent la Nouvelle-Hollande, bien des siècles peut-être avant que les Européens connussent eux-mêmes l'existence du grand archipel d'Asie. Cette connoissance des rivages de la Nouvelle-Hollande ne dut pas être pour les Malais un motif de s'y fixer. En effet, ces plages arides et sablonneuses, ces rivages noyés, privés presque par-tout d'eau douce, étoient peu susceptibles de séduire des peuples établis au milieu des régions les plus fécondes et les plus riches par leur sol. On peut donc croire que les Malais, après avoir examiné les côtes de la Nouvelle-Hollande, s'abstinrent long-temps de les fréquenter. A une époque plus moderne, leurs rapports multipliés avec les Européens et les Chinois ayant étendu leur commerce, les peuples Malais ont dû naturellement tâcher de se procurer plus abondamment ceux des objets que les Chinois recherchent avec tant d'empressement et d'ardeur. Parmi ces objets, la classe des aphrodisiaques mérite une attention particulière de la part de l'observateur.

Quelques éloges que l'enthousiasme ou l'esprit de parti se plaise à donner à la nation Chinoise ou à son gouvernement, toujours est-il vrai que nul peuple au monde ne porte plus loin le raffinement de la corruption et de la débauche. Il n'est aucun voyageur qui n'ait pu juger par ses rapports avec les Chinois, combien à cet égard leur imagination est fertile et féconde ; dans les simulacres de quelques-uns de leurs dieux, dans la forme de leurs vases, dans leurs statues mécaniques, dans leurs peintures, et jusque dans leurs

feux

feux d'artifice, il n'est sorte de combinaisons dégoûtantes, d'attitudes obscènes qu'ils n'aient su reproduire.

Mais à la Chine, comme en Europe, cet excès de libertinage ne demeure pas impuni ; l'épuisement le suit de près. Il a donc fallu chercher dans la nature et dans l'art les moyens d'exciter des forces affoiblies ou même presque entièrement éteintes. De là, l'usage immodéré de tant de substances excitantes, et cette foule de pratiques infames qu'il seroit indiscret de développer ici; de là encore ces philtres des courtisanes Chinoises, dont les Chinois que nous avons pu voir à Timor ne parloient qu'avec une sorte d'ivresse : perfides secours qui ne rendent aux organes une vigueur momentanée que pour précipiter leur ruine, et amener bientôt tous les maux qu'elle traîne après elle !

Il est une autre sorte d'aphrodisiaques, beaucoup moins déraisonnables sans doute, mais qui me paroissent cependant emprunter des préjugés une grande partie de leur célébrité : ce sont ces nids d'hirondelles gélatineux, si renommés dans tout l'Orient, et qui forment une branche de commerce importante ; ce sont aussi les pieds de cerfs, les ailerons de requins ou de squales; certaines espèces de coquillages qu'on sale légèrement, et qu'on mange à moitié corrompus; ce sont enfin ces Tripans ou ces Holothuries, dont la pêche occupe annuellement un si grand nombre de navires dans les mers équatoriales de l'Asie.

Plusieurs espèces d'Holothuries existent dans nos mers d'Europe; mais c'est entre les tropiques sur-tout qu'elles se montrent plus variées et plus nombreuses. Ces animaux, que les naturalistes rangent dans la classe des *zoophytes mous,* sont d'une forme cylindroïde; leurs proportions varient suivant les espèces: il en est qui n'ont pas moins de 25 à 30 pouces de longueur; l'Ile-de-France en nourrit sur ses rivages, qui quelquefois ne sont guère au-dessous de ces proportions. Dans la plupart des contrées du monde, on fait rarement usage de ces Holothuries ; mais les Chinois s'en servent comme

d'un puissant aphrodisiaque, et répandues dans tout l'empire, elles s'y vendent à très-haut prix.

Les bancs nombreux qui existent entre les îles du grand archipel d'Asie étant très-riches en zoophytes de ce genre, les Malais se trouvent depuis long-temps, à ce qu'il paroît, en possession d'en faire le commerce principal; et cette exportation est d'autant plus avantageuse, que la manière de les préparer est plus simple et plus prompte; il suffit, en effet, après les avoir retirés de l'eau, de les placer sur des nattes étendues à la surface de la terre, et de les exposer au soleil ardent de ces régions. Ces animaux se resserrent tellement alors sur eux-mêmes, que leur longueur se réduit à environ cinq ou six pouces. Quand ils ont été parfaitement desséchés, on les embarque dans des pros destinés à cette sorte de pêche, et de là ils sont portés à Batavia, à Macassar, et dans différens autres lieux, d'où on les expédie ensuite pour Canton ou pour Macao.

D'après les renseignemens que nous nous sommes procurés à Timor, auprès de quelques Chinois éclairés, il paroîtroit que la forme des Tripans, qui leur a mérité en diverses contrées le nom de *Priapes marins*, ainsi que leurs grandes dimensions, sont la source principale des rares vertus qu'on leur prête; mais si c'est-là un préjugé ridicule, il s'en faut beaucoup qu'on doive porter le même jugement du fait lui-même, c'est-à-dire, de la vigueur nouvelle qu'une pareille nourriture est susceptible de rendre à l'homme. En effet, toutes les parties de ce zoophyte singulier se trouvent enveloppées dans une espèce de sac épais et membraneux, que l'on peut, par une forte cuisson, résoudre en une gelée très-épaisse, très-substantielle et dès-lors très-corroborative; et si l'on fait attention qu'il en est de même des ailerons de requins, des nids gélatineux, des pieds de cerf, &c., on conviendra sans doute que cette classe d'aphrodisiaques est préférable à la première, et que si le principe sur lequel se fonde l'usage est absurde, du

moins l'effet en est sûr et même très-puissant. A la vérité, plusieurs substances indigènes, les pieds de veau, par exemple, pourroient offrir les mêmes propriétés ; mais à la Chine, ainsi qu'en Europe, les préjugés se trouvent favorables à tout ce qui porte avec soi le double intérêt d'une production exotique et de la rareté. Servis exclusivement sur la table des riches et des grands de l'Empire, ces nids, ces ailerons, ces pieds de cerf et ces Tripans, s'y présentent à-la-fois comme une source de vigueur nouvelle, et comme un témoignage éclatant de la fortune et de la puissance de l'homme qui en fait usage.

Quoi qu'il en soit, à mesure que la consommation de ces objets s'est multipliée, les pêcheurs de Tripans ont été forcés d'étendre le théâtre de leurs excursions. Le grand banc de Sabul, qui se trouve au Sud de Timor, occupe tous les ans un grand nombre de barques destinées à cette pêche; il en est de même des bancs de la côte N. O. de la Nouvelle-Hollande. Mais ici tout semble concourir au succès de recherches de ce genre : de toute part, en effet, se développent d'immenses bancs de sable dont plusieurs découvrent à mer basse, et présentent aux pêcheurs des millions d'animaux divers ; ici brille toujours un soleil ardent sur une terre sablonneuse, stérile et blanchâtre, qui ajoute encore à l'ardeur de ses rayons, et rend par-là plus facile et plus prompte la dessiccation de ces zoophytes.

Ceux de nos gens qui avoient été sur l'île Cassini, rapportèrent un assez grand nombre de coquillages qui tous appartenoient, à quelques variétés près de couleurs et de proportions, aux espèces que nous avions précédemment recueillies à Timor ; en revanche, pas une seule des espèces du Sud de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Diémen : résultat curieux, également applicable à toutes les branches du règne animal. Nous apprîmes encore de nos matelots que toute la portion de l'île sur laquelle ils avoient abordé, étoit composée de substances madréporiques et calcaires, et que, sous

ce rapport, la constitution de ces rivages étoit semblable à celle de Timor.

A peine le canot et *le Casuarina* furent de retour, que notre Commandant s'empressa d'appareiller pour reprendre l'exploration des terres en vue ; mais bientôt il fut contraint par les calmes de laisser de nouveau tomber l'ancre.

Le Casuarina, qui, à six heures du soir, étoit à quelques milles dans le N. O. du *Géographe,* découvrit et vint reconnoître, à la distance d'une ou deux encâblures, un banc de sable et de roches à fleur d'eau, sur lequel la mer doit briser avec force, lorsqu'elle est agitée par le vent. La sonde, à moins d'un mille de ce banc dangereux, a rapporté 35 brasses.

Le 28 avril, nous continuâmes à prolonger cette suite immense de bancs, auxquels nous avons donné le nom de *Bancs des Holothuries.* Quelques-uns étoient à découvert, et l'on apercevoit, de distance en distance, des pointes de rochers qui se montroient sur leur surface blanchie par l'écume des vagues. Une terre, aperçue à grande distance au-delà, nous laissa dans l'incertitude de savoir si elle appartenoit à des îles ou au continent.

Le 29 et le 30 avril, après avoir été de nouveau contrarié par l'extrême foiblesse du vent, suite ordinaire du revirement de la mousson dans ces parages, notre Commandant désespéra de pouvoir continuer, à l'époque où nous nous trouvions, la reconnoissance de la terre de Witt, et se décida, en conséquence, à faire une seconde relâche à Timor : son projet étoit, après avoir pris les rafraîchissemens dont il avoit besoin, de s'élever contre mousson jusqu'à la hauteur du cap Walshe, à l'extrémité S. O. de la Nouvelle-Guinée, et de profiter ensuite des vents de S. E., qui seroient alors dans toute leur force, pour explorer le golfe de Carpentarie, et compléter la reconnoissance de la terre de Witt. Nous verrons dans le XXXIII.e chapitre quel fut le succès de cette dernière partie de nos opérations aux Terres Australes.

Par suite de cette détermination, l'ordre de route fut donné au N., et le 30, à six heures du matin, nous mîmes sous toutes voiles pour gagner la relâche projetée.

Ainsi se termina, pour la seconde fois, notre navigation à la terre de Witt. Sur la simple exposition des faits, le lecteur aura pu se convaincre que cette partie de la Nouvelle-Hollande offre un grand nombre de dangers et d'obstacles, et sans doute il faudra un concours de circonstances bien favorables, pour que la géographie en soit faite avec tous les détails qu'elle comporte. Les récifs, les hauts-fonds, les courans, les hautes marées, les vents, les calmes même, la briéveté des jours, tout semble ici se réunir pour repousser le navigateur et contrarier ses opérations.

A la vérité, les pros Malais fréquentent habituellement ces rivages; mais d'abord, si l'on fait attention à la petitesse de ces barques qui leur permet de naviguer sans danger au milieu des hauts-fonds et des bancs de sable; si l'on observe que le long séjour près des côtes, qu'exige la pêche des Malais, leur fournit l'avantage de pouvoir profiter de la mousson du N. O. pour l'arrivée sur ces plages, et de celle du S. E. pour leur retour dans les îles d'Asie, on conviendra sans doute qu'une navigation de ce genre est absolument dégagée de tous les périls qui se réunissent contre les Européens.

Au reste, quelque peu satisfaisans que soient nos résultats particuliers, ils n'en sont pas moins précieux. En effet, la position géographique des divers points de la terre de Witt n'ayant été déterminée que par des navigateurs fort anciens, ne l'avoit même été par eux que d'une manière aussi défectueuse que les méthodes dont ils faisoient usage. On peut, au contraire, regarder comme très-exact ce que nous avons pu faire en ce genre; l'excellence de nos instrumens et l'attention scrupuleuse de nos observateurs en sont un sûr garant: d'ailleurs la plupart de nos relèvemens ont été vérifiées sur les lieux à deux époques différentes, et peu de

travaux de cette espèce ont eu à subir une pareille vérification.

On pourra donc partir aujourd'hui, pour de nouvelles découvertes, des points très-nombreux d'ailleurs que nous avons fixés ; et conséquemment éviter cette foule de récifs et de hauts-fonds au milieu desquels nous avons tant de fois couru de si grands périls.

Sans doute il sera possible à l'avenir de faire mieux que nous sur ces rivages ; mais nos propres efforts et nos découvertes n'en conserveront pas moins l'honorable titre des premières difficultés vaincues, et nos travaux seront toujours un des élémens essentiels des succès qu'ils auront préparés. Ainsi la perfection dans les découvertes nautiques, comme dans les sciences, est le fruit tardif de l'expérience et du temps ; on ne peut y arriver que par une suite de degrés plus ou moins rapides, dont souvent les derniers ne sont pas les plus difficiles à parcourir.

CHAPITRE XXXII.

Second séjour à Timor : Course à Băbâô et Olinama : Chasse du Crocodile.

[Du 30 Avril au 3 Juin 1803.]

DES vents variables et légers nous conduisirent heureusement des côtes de la Nouvelle-Hollande en vue des terres de Timor, dont nous aperçûmes les cimes les plus élevées, le 3 mai, au coucher du soleil. Le lendemain, nous nous avançâmes pour traverser le détroit de Rottie ; mais, contrariés par les calmes, nous ne pûmes exécuter cette manœuvre que dans la journée du 5. Pl. 1, atl. 2.e part.

Après avoir doublé dans l'Ouest l'île de Simâô, nous arrivâmes, le 6 mai, à l'entrée de la baie de Coupang ; le Pilote hollandois fut reçu à bord avant la nuit, et toutefois la foiblesse extrême de la brise ne nous permit d'arriver au mouillage que fort tard : nous mîmes enfin à l'ancre à $10^h \frac{1}{2}$ du soir, près de terre et dans le voisinage du fort Concordia.

7 mai. Après le salut d'usage, et pendant qu'on s'occupoit à bord du soin d'affourcher nos bâtimens, les naturalistes et les officiers de l'expédition, réunis au Commandant, s'empressèrent de remplir un devoir d'étiquette. Le Gouverneur actuel de Coupang étoit M. JOANIS GIESLER, précédemment secrétaire de la Compagnie des Indes dans cette résidence : nous allâmes tous chez lui, et revîmes avec beaucoup de plaisir un homme honnête et bon, des procédés duquel nous avions eu fort à nous louer, lors de notre première relâche. Il nous apprit la mort de l'ancien Gouverneur, M. LOFSTETT, qu'une fièvre aiguë avoit emporté en trois

jours. M. GIESLER, qui l'avoit remplacé, étoit lui-même dangereusement malade, et, malgré les soins éclairés que lui prodigua notre médecin M. LHARIDON, nous avons su depuis qu'il avoit succombé. Tel est le climat de cette partie de Timor, que les Européens ne peuvent y vivre long-temps ; vérité effrayante, mais suffisamment prouvée par la rapide succession des Gouverneurs hollandois, et par nos propres désastres : les malheurs arrivés au navire *le Hunter*, désarmé en entier par les maladies, nous en fourniront bientôt une nouvelle preuve.

Ce fut M. GIESLER qui nous apprit la relâche qu'avoit faite sur cette rade, dans les premiers jours d'avril, le capitaine FLINDERS, commandant la corvette angloise *l'Investigator*. Après avoir pris les rafraîchissemens qui lui étoient nécessaires, cet habile officier devoit se rendre au port Jackson pour réparer les avaries de son navire. Les derniers travaux qu'il avoit exécutés sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, avoient eu pour but la reconnoissance du golfe de Carpentarie : opération pénible, mais d'un haut intérêt, sous le double rapport de la géographie et de la navigation.

Le Gouverneur nous promit de fournir à nos divers besoins, et sur-le-champ il donna des ordres pour que chacune des demandes dont nous lui remîmes la note, fût exactement remplie. Il accorda aussi, avec beaucoup de grâce, des logemens à notre Commandant et à ceux de nos messieurs que le genre de leurs travaux devoit retenir à terre pendant notre séjour dans la baie.

Après cette entrevue, nous retournâmes tous à bord : les uns, pour faire disposer ce qui intéressoit le service des navires ; les autres, pour se préparer à reprendre le lendemain, de la manière la plus utile, le fil de leurs recherches et de leurs observations.

Nous ne vîmes jamais une plus belle soirée : le ciel étoit serein, la mer parfaitement calme; et la lune, en éclairant de ses premiers rayons, la verdure des arbres dont l'île est couverte, répandoit sur tous les objets une teinte vaporeuse et incertaine. La douceur de

de la température inspiroit je ne sais quelle vigueur, quel sentiment de bien-être difficile à définir, mais qui, rendant indifférent pour toute sensation extérieure, faisoit desirer la durée de cet état agréable et doux, que je comparerois volontiers à *la force d'inertie* d'un corps en repos. L'influence de la température et du climat sur les habitudes physiques et sur les affections morales de l'homme de ces contrées, formeroit sans doute un sujet intéressant de méditations pour le physiologiste et le philosophe.

Le 8 mai, dès la pointe du jour, nos barriques d'armement furent envoyées à terre pour le service de l'aiguade; une embarcation Malaise, avec son équipage, étoit destinée à faire notre eau et à la transporter à bord; mesure sans contredit très-convenable à la santé de nos matelots et à la célérité de l'ouvrage. Le Commandant alla s'établir dans la maison de l'ancien Gouverneur LOFSTETT, tandis que nos naturalistes et nos astronomes se logèrent dans les appartemens qu'on leur avoit préparés dans le fort Concordia.

Tous les Malais que nous avions connus lors de notre première relâche, ceux sur-tout avec lesquels nous nous étions plus particulièrement liés, nous témoignèrent, par de vives démonstrations d'alégresse, le plaisir qu'ils avoient de nous revoir. Ces bons insulaires s'informoient de la santé de chacun de nos compagnons de voyage, et ils s'affligeoient avec nous de la mort de ceux de nos camarades que nous avions perdus depuis notre départ de Timor. Si quelquefois il arrivoit qu'ils eussent oublié le nom de l'un d'entre nous, ils le désignoient par les occupations auxquelles ils l'avoient vu se livrer le plus habituellement : c'est ainsi que M. LESUEUR fut appelé *oran mati bourou* [l'homme tueur d'oiseaux]; M. BAILLY, notre minéralogiste, *oran batou* [l'homme caillou], &c.

À notre tour, nous eûmes à partager leurs regrets sur la mort de quelques-uns des amis que nous avions laissés à Coupang : le

Pl. xxv, atl. 1.re part. Roi de Solor, NĂBĂ LÉBĂ, et le Raja d'Amassi, étoient de ce nombre. Ce dernier n'étoit point encore enterré, quoiqu'il fût mort plusieurs mois avant notre retour. On nous dit la raison de ce retard, qui tient à un usage singulier établi dans le pays.

Les obsèques d'un prince Malais se font ici avec beaucoup de pompe. Non-seulement les principaux sujets du Monarque assistent à cette cérémonie; mais les Rois ses alliés y envoient des députations: les agens de la Compagnie Hollandoise et les principaux bourgeois métis de Coupang, ne manquent jamais de s'y trouver. La cérémonie dure quelquefois huit jours, pendant lesquels on doit nourrir tous les assistans. On conçoit qu'il faut pour cela beaucoup de buffles, de cochons, de volailles, &c.; mais de plus il faut beaucoup d'or, parce que la plupart de ceux qui viennent à l'enterrement, à commencer par l'agent principal de la Compagnie, doivent recevoir une plaque de ce métal. Il y a des plaques de différentes grandeurs, suivant l'importance du personnage auquel on les destine : nous en avons vu qui pesoient environ cinq louis, d'autres trois, d'autres deux. Les Rois étrangers ne reçoivent point d'or, mais on en donne à tous les autres individus présens. Ce sont les sujets ou *mansia* du défunt qui sont obligés d'apporter les provisions et l'or dont on a besoin; aussi la difficulté de réunir tout cela exige d'autant plus de temps, que les *mansia* sont plus pauvres. Les funérailles du Souverain doivent en conséquence être différées jusqu'à ce que ses sujets aient fourni en totalité ce qui est nécessaire pour procéder à son enterrement. Or il n'est pas rare de voir ici des Rois dont le corps reste exposé dans la maison royale pendant quatre ou cinq ans, avant d'être mis en terre. Durant cette période, les femmes du mort sont obligées de veiller tour à tour auprès du cercueil, que l'on tient constamment couvert d'une draperie, et environné de flambeaux allumés.

Ce cercueil est composé d'un tronc d'arbre creusé avec soin, et

fermé avec une planche : on enduit extérieurement les jointures avec une sorte de mastic, composé, je crois, d'un mélange de chaux vive et de sucre de palmier. Ainsi enveloppés, et malgré la chaleur extrême du climat, les cadavres ne répandent aucune mauvaise odeur au dehors.

Presque tous les Rois Malais des environs de Coupang ont chez eux un caveau sépulcral dans lequel reposent leurs ancêtres, et où ils doivent être déposés un jour eux-mêmes. Ces caveaux sont bien entretenus et gardés jour et nuit : quelques Rajas ont les leurs à Coupang même, et cette prérogative est considérée dans le pays comme un grand honneur.

Du 9 au 13 mai, des embarcations s'occupèrent de transporter à bord le riz et l'arack destinés à compléter nos provisions de campagne. Ces objets nous avoient été fournis des magasins de la Compagnie, à un prix raisonnable, ainsi que les buffles donnés en ration journalière et comme rafraîchissement à nos équipages. Quant à ce qui nous étoit personnel, nous préférâmes de traiter directement avec les Rajas de notre connoissance ; les Hollandois, qui toléroient ces échanges de petite valeur, n'eussent pas souffert que nous fissions de la sorte l'approvisionnement de nos vaisseaux, voulant eux-mêmes jouir du bénéfice qui en résultoit.

Le 14 on aperçut à l'entrée de la baie, au Nord de Simâô, un navire à trois mâts, qui faisoit des signaux de détresse : nous nous empressâmes d'envoyer le grand canot du *Géographe* à son bord, pour lui porter les secours que nous pouvions offrir. Ce bâtiment, reconnu pour être Américain, et qui se nommoit *the Hunter*, ne put arriver au mouillage que le lendemain. Il venoit de l'établissement Portugais de *Diely*, sur la côte Septentrionale Pl. 1, atl. 2.e part.
de Timor, et étoit chargé de cire et de bois de sandal. Son équipage, attaqué par les plus affreuses épidémies, la dyssenterie et la fièvre, se trouvoit presque entièrement détruit. Trois hommes seulement restoient debout ; les autres étoient morts ou dange-

reusement malades; le Capitaine sur-tout étoit à l'extrémité. Nos médecins prodiguèrent à ces infortunés tous les soins que l'humanité réclame : ils les firent descendre à terre, les placèrent dans un local salubre, et leur administrèrent les plus généreux secours; mais tous ces efforts vinrent échouer [a] contre une maladie qui, lorsqu'elle se développe avec une certaine intensité, est *irrévocablement mortelle* [b].

Du 16 au 20 mai. Nos courses fréquentes aux environs de Coupang n'avoient pas pour unique but l'achat des subsistances que nous voulions embarquer; nos naturalistes y trouvoient l'occasion de faire de nombreuses et d'intéressantes moissons pour augmenter les collections déjà si riches qu'ils avoient rassemblées: ces courses nous mettoient encore à portée d'étudier d'une manière particulière, et plus complète que nous ne l'avions fait jusqu'à ce jour, les mœurs et les usages domestiques des Malais; et aussi de mieux connoître une langue pleine d'harmonie, de simplicité et de douceur, quoique privée souvent de cette variété de formes qui est un des principaux caractères du langage des peuples dont la civilisation est plus avancée. Il me seroit impossible de présenter ici l'énumération de tant de recherches, et je dois à regret en renvoyer l'exposition aux ouvrages spécialement destinés à les recueillir et à les publier.

Les naturels des environs de Coupang nous ont paru être fort attachés à leurs souverains, quoiqu'ils ne leur donnent pas ces marques de respect excessif dont les autres peuples de l'Inde sont si prodigues. Souvent nous sommes allés chez ces rois, et toujours nous les avons vus entourés de leurs sujets et assis au milieu d'eux, plutôt comme des compagnons que comme des maîtres.

Le Malais en général est trop éloigné de nos mœurs pour res-

[a] Nous avons appris plus tard que le navire *le Hunter*, entièrement désarmé par les maladies, fut abandonné dans la baie de Coupang, où les Hollandois l'ont acheté pour le compte de la Compagnie.

[b] Voy. tom. I, *pag. 171*, *lig. 14*.

sentir les besoins factices qui rendent nos jouissances si difficiles; il n'est pas tourmenté par la soif démesurée des richesses, et se trouve dans cet état moyen de civilisation, où l'on doit rencontrer, sinon la gloire, la splendeur, la prépondérance d'une nation, du moins le bonheur individuel et domestique. Ce qui l'entoure ne peut exciter en lui ni l'orgueil, ni l'envie, ni l'ambition, suite ordinaire d'une nature dégénérée; un heureux climat lui offre tout ce qu'il peut desirer pour satisfaire sans peine ses besoins physiques, et l'inégalité des conditions n'est pas assez grande encore pour fatiguer l'amour-propre des inférieurs. Il est vrai qu'il y a des esclaves ; mais il existe une grande différence entre la manière dont on les traite ici et le régime de nos colonies d'Amérique : le préjugé de couleur, la différence de langage, n'existent point; l'esclave aime son maître, et s'empresse de prévenir les desirs de celui dont la vie uniforme ne le soumet à aucun caprice. D'ailleurs, la condition d'esclave n'est point dure à Timor; comme c'est un luxe d'en avoir un grand nombre pour le service intérieur de la maison, ils ne sont point surchargés d'ouvrage ; ceux que l'on destine au service extérieur, sont employés à la culture du maïs et du riz, ainsi qu'à la garde des troupeaux.

Ces peuples sont partie païens et partie mahométans; mais ces derniers, que l'on nomme *Slâme*, ne se font aucun scrupule de manger du porc et de boire des liqueurs fortes. Les Européens en ont converti quelques-uns au christianisme; de ce nombre sont tous les métis, tant Portugais que Hollandois.

Beaucoup de gens parmi eux croient aux enchanteurs et aux sorciers : ils regardent comme tels tous les étrangers qui ont les cheveux rouges, et leur attribuent la plus grande puissance, aussi bien qu'à certaines vieilles femmes qui se mêlent de donner des remèdes, tous tirés du règne végétal. Plusieurs ont des fétiches ou divinités tutélaires auxquelles ils adressent leurs vœux ; une pierre ou un arbre sont ordinairement les objets de ce culte,

dont on rencontre également des traces parmi diverses peuplades d'Afrique.

Quelques-uns portent des espèces d'amulettes qu'ils croient propres à les préserver de tous malheurs. M. LESCHENAULT en a vu une au cou d'un Malais de l'intérieur de l'île; elle consistoit en plusieurs cordelettes auxquelles étoient attachés,

1.° Trois vieux morceaux d'étoffe de coton, de deux pouces en carré : un de ces morceaux étoit rouge, et les autres si sales, qu'il étoit impossible d'en distinguer la couleur;

2.° Un vieux morceau de fer, paroissant avoir appartenu à la fermeture d'un petit coffret;

3.° Deux becs de perroquet;

4.° Le bec et les pattes d'un oiseau de proie;

5.° Un petit os de quadrupède;

6.° Un petit paquet de cheveux;

7.° Un petit morceau de bois de forme cylindrique, d'un pouce de longueur.

A d'autres cordelettes pendoient quelques grains de verre.

Cet homme sembloit porter depuis long-temps cette volumineuse relique; car elle étoit fort malpropre. M. LESCHENAULT desiroit la lui acheter; mais, quoiqu'il lui offrît en échange des objets d'une assez grande valeur, l'insulaire refusa de la céder, et fit entendre qu'à la guerre elle le préserveroit des coups de l'ennemi.

Il seroit long de reproduire ici toutes les pratiques superstitieuses qu'une fausse religion a introduites parmi les Malais; je ne puis cependant me refuser de transcrire à ce sujet ce dont MM. TAILLEFER et MAUROUARD furent témoins lors de notre précédente relâche.

Au retour d'une promenade dans l'intérieur de l'île, ces messieurs, pressés par l'extrême chaleur du jour et invités par la beauté

du site, cherchoient un lieu où ils pussent se reposer, lorsqu'ils aperçurent une habitation dont ils s'approchèrent, espérant y trouver quelques rafraîchissemens. Mais laissons parler M. TAILLEFER lui-même. « Nous étant avancés, dit-il, vers cette cabane d'une apparence assez modeste, nous aperçûmes à son entrée deux vieillards assis en face l'un de l'autre, aux deux extrémités d'une natte. L'un d'eux paroissoit plongé dans une profonde douleur; l'autre avoit une contenance grave et imposante. Ils nous accueillirent avec bonté, et nous firent donner les cocos que nous demandions, sans qu'il nous fût possible de leur faire accepter en retour le moindre présent. Après avoir accordé quelques instans aux devoirs de l'hospitalité, celui de ces vieillards qui paroissoit le maître de l'habitation, commença, sans que notre présence semblât le gêner en rien, une cérémonie dont les détails attirèrent nos regards. Il ordonna à un jeune esclave d'apporter trois petits poulets, en choisit un, et adressa à l'autre vieillard quelques paroles dont nous ne pûmes saisir le sens. Ensuite il prit une pincée de riz, la jeta à terre en trois fois; et après avoir frappé fortement le poussin contre la natte, il le saisit par le bec et le regarda expirer. Dès que l'animal ne fit plus aucun mouvement, il examina avec attention la disposition du plumage et des pattes; et adressant de nouveau la parole à l'autre vieillard, il conversa tranquillement avec lui. Les mêmes cérémonies eurent lieu à l'égard des deux autres poulets. Ces trois victimes immolées ne suffirent point; le sacrificateur en demanda une nouvelle: un jeune poulet lui fut apporté, et subit le sort des précédens. Alors la conversation de nos vieillards s'anime. L'esclave allume un bûcher; les victimes sont jetées dessus, et bientôt la flamme les a privées de leurs plumes. L'aruspice les saisit, et, avec une dextérité incroyable, met leurs entrailles à découvert. L'arrangement des viscères devient un sujet d'observation pour lui; il examine d'un œil curieux leurs différens rapports: puis, suivant avec soin les rami-

fications des vaisseaux sanguins, sa figure s'altère, il n'a plus cette contenance grave qu'il avoit conservée jusqu'alors; il paroît inspiré, et prononce avec enthousiasme des mots qui jettent l'autre vieillard dans une profonde rêverie. La mère des malheureux poulets fut aussi vouée à la mort; et tandis qu'un esclave la poursuivoit à travers les champs où elle fuyoit en vain, je demandai à l'aruspice le motif de la cérémonie dont nous étions les témoins. « La fille de cet homme, me répondit-il, est malade; il est venu » me consulter pour savoir quelle sera l'issue de la maladie. » Puis, me montrant le ciel, il prononça le mot *Deos;* et ramenant ses mains vers les victimes, me fit entendre qu'il lisoit l'avenir dans la disposition de leurs entrailles. Je lui demandai si le *Deos* des Malais étoit le même que celui des François et des Hollandois: « *Sato Deos* [un seul Dieu] » fut toute sa réponse.

« Le sacrifice de la poule vint interrompre notre conversation; et bientôt le vieillard étranger reçut l'arrêt fatal de la mort de son enfant. Ce malheureux père, ne pouvant plus contenir son désespoir, et craignant sans doute de nous laisser voir les larmes qui inondoient son visage, porta les mains sur ses yeux, et disparut. »

21 mai. Depuis notre arrivée en rade, nous jouissions sans interruption d'un temps superbe. Le calme régnoit pendant la nuit, et sur le matin on éprouvoit de légères fraîcheurs de l'E. au S. E. Dans le courant du jour, les brises varioient assez souvent de l'E. au N. E., et rarement au N. O.; les brises d'E. et d'E. S. E. étoient quelquefois très-violentes et accompagnées de pesantes rafales: c'est ce que nous éprouvâmes principalement dans la journée du 21 mai, où *le Géographe* chassa sur ses ancres, au point d'être obligé de réaffourcher.

22 mai. Malgré toutes les précautions dont l'expérience nous avoit démontré la nécessité [a], plusieurs personnes de nos équipages

[a] Nous croyons utile de rapporter ici en quoi consiste principalement ce petit nombre de préceptes d'hygiène: c'est, 1.° à n'user qu'avec une extrême sobriété de toute es-

ne

ne purent échapper à l'influence maligne du climat. Quelques-unes étoient attaquées de la dyssenterie ; mais cette maladie n'avoit point encore le caractère effrayant de malignité qui nous désola lors de notre précédente relâche et qu'un plus long séjour auroit pu lui donner ; c'est pourquoi nous hâtâmes nos préparatifs de départ. M. LESCHENAULT, dont la santé étoit trop affoiblie pour continuer la campagne, obtint ce jour-là son débarquement. C'est une perte dont chacun de nous sentit vivement l'importance.

Le 23 mai, nos infatigables naturalistes, PÉRON et LESUEUR, après avoir recueilli une multitude d'échantillons d'objets divers relatifs à la zoologie, voulurent encore joindre à leurs collections le squelette d'un crocodile ; ils se déterminèrent à aller en faire la chasse dans les plaines de Băbâô, où, parmi des marais infects, ces animaux pullulent d'une manière étonnante. Ce n'est pas qu'il ne s'en trouve aussi à Coupang, et même qu'on n'y en aperçoive chaque jour ; mais ici, les localités convenant moins sans doute à leur espèce, ils viennent rarement dormir à terre : or, c'est sur-tout dans cette position que le crocodile doit être attaqué, si l'on ne veut s'exposer soi-même à une mort presque certaine. Le Commandant voulut bien permettre à nos amis de faire cette incur-

pèce de fruits, et particulièrement de ceux qui sont le plus aqueux, tels que melons, bananes, oranges, &c. et généralement de toutes les substances débilitantes ou laxatives ; 2.° à éviter l'usage du lait, et notamment de celui de buffle, qui est extrêmement pernicieux ; 3.° à ne boire ni *calou* ni *touac* (deux sortes de liqueurs fermentées, retirées, par incision, du palmier), et modérément de l'eau de cocos ; 4.° à s'interdire *toute espèce* d'excès, soit en boissons, soit en travaux forcés, &c. ; 5.° à ne point s'exposer à la pluie ; 6.° à ne jamais laisser sécher sur soi ses habits ; 7.° à ne jamais se baigner pendant que le soleil est sur l'horizon, mais seulement le matin et le soir ; 8.° à ne point s'exposer au serein, et encore moins y dormir ; 9.° à ne jamais coucher sur la terre ni sur un sol humide, &c. &c.

Il ne faut pas craindre d'épicer, même assez fortement, tous les mets ; le piment, le gingembre et le curcuma ou safran de l'Inde, sont en général les épices qu'il faut préférer. A l'égard des boissons, on doit choisir l'eau de fontaine plutôt que celle de rivière qui contient toujours des principes terreux et putrides : le café, le thé, le vin, le punch même, conviennent mieux que la bière, et sur-tout que les limonades, les orangeades, &c. qui, prises avec trop d'abondance, sont ici de véritables poisons.

sion, et le Gouverneur se chargea de leur procurer, non-seulement les chevaux et l'escorte dont ils avoient besoin, mais aussi de puissantes recommandations auprès du Raja de Băbâô. Ce prince, allié des Hollandois, fut invité à faciliter l'opération dont il s'agit, et même à la protéger de tout son pouvoir : précaution utile, sinon pour vaincre, du moins pour diminuer l'effet de la terreur religieuse que le crocodile inspire aux Malais, qui le regardent comme sacré [a].

Cette terreur a donné lieu aux plus ridicules comme aux plus horribles superstitions. C'est ainsi qu'autrefois les Rois de Simâô avoient coutume de livrer chaque année une jeune fille aux crocodiles ; ordinairement, on abandonnoit la victime dans le fond d'une caverne, sur le bord de la mer, où bientôt elle devenoit la pâture de ces animaux carnassiers. Cet usage barbare, dont on rencontre des traces dans la plus haute antiquité, a été détruit par la Compagnie Hollandoise.

L'anecdote suivante, dont personne à Coupang n'eût osé contester la réalité, prouvera l'extrême crédulité de ces peuples. Sur l'île de Savu, dit-on, un crocodile ayant dévoré un homme, une sorcière du pays fit une sommation à tous les crocodiles de se présenter devant elle ; ils obéirent : la troupe étoit nombreuse ; le coupable se tenoit à la queue de la bande, à dessein de se sauver par la fuite ; mais il ne put échapper à l'œil perçant de la magicienne, qui, le forçant de s'approcher du rivage, lui ordonna de rendre un bras de l'homme avalé, qui étoit encore dans son estomac. On fit ensuite à ce bras de fort belles obsèques.

Ici le titre de fils de crocodile, d'enfant de crocodile, héréditaire dans une famille, est une fort grande distinction ; et ceux qui peuvent le plus multiplier les degrés de cette espèce de noblesse,

[a] Ils sont persuadés qu'ils mourroient, s'ils tuoient un crocodile, et croient justifier le culte qu'ils rendent à ces animaux, en disant : *Boaya makan oran, oran tramakan boaya* [les crocodiles avalent les hommes, mais les hommes ne peuvent avaler les crocodiles].

se regardent comme très-heureux. Ces préjugés, plus généralement établis et plus sacrés avant l'arrivée des Européens dans ces parages, sont bien loin encore d'être entièrement détruits; seulement, les offrandes, les prières et les sacrifices se font avec plus de mystère et de précautions.

Le 26 mai, jour de leur départ pour Băbâô, MM. PÉRON et LESUEUR se mirent en route de très-grand matin; cinq Malais montés et quatre qui ne l'étoient pas, devoient être leurs guides et leur escorte; nos messieurs eurent aussi un cheval pour chacun d'eux, mais ils durent se résoudre à les monter à poil, *le pamalis* ou interdiction de l'usage des selles ayant lieu sur la route de Coupang à Băbâô.

Ce *pamalis* est un préjugé fort singulier qui règne parmi les habitans de Timor et des îles voisines; ceux qui en sont frappés, montent toujours à poil, et croient qu'il leur arriveroit malheur s'ils se servoient de selles. Quelque pressantes que fussent les instances de nos amis, bien décidés à prendre sur eux toute l'influence du maléfice, il ne leur fut pas possible de vaincre l'opposition des Malais, qui se croyoient déjà sans doute obligés de veiller à la conservation des personnes confiées à leur garde. Il fallut donc prendre son parti de bonne grâce, et se mettre en route ainsi équipé.

Le cortége, composé en tout de onze personnes, se dirigea d'abord au travers des bois jusqu'à *Oba*, où se trouvent la belle habitation de M.me VAN-ESTEN [a] et l'humble demeure du respectable NÉAS [b], ancien roi de cette partie de la vallée. D'Oba, nos voyageurs se rapprochant du bord de la mer, suivirent le *Passer panguian*, touchèrent à *Calapa lima*, lieu nommé ainsi des *cinq cocotiers* qui s'y trouvoient autrefois plantés, et arrivèrent enfin au joli village d'*Osapa kitkil*. Là, ils s'arrêtèrent un instant sous le toit

Pl. 14, atl. 2.e part.

[a] Voy. I.er vol. *pag. 152.*

[b] Ibid. *pag. 155 et suiv.*

hospitalier d'un vénérable vieillard, qui, d'un air aisé et plein d'obligeance, vint de lui-même leur offrir des cocos, du lait et du riz.

A peu de distance d'Osapa Kitkil, on découvre près du rivage deux îles basses, ombragées par de vieux palétuviers à demi plongés dans la mer. La route présente ici les plus agréables aspects : sur la gauche, de nombreux palétuviers, dont les branches rares et pendantes suffisent à peine pour produire une ombre légère, forment cependant un abri où viennent se réunir en foule divers oiseaux pélagiens. Quand, à l'instant du flux, les eaux se reversent sur la plage, on les voit se réfugier dans cette forêt marine, pour y attendre l'heure où le retrait de la mer leur permettra de chercher au milieu des roches leur nourriture accoutumée.

A droite du chemin, de magnifiques cocotiers balancent dans les airs leurs têtes majestueuses, qui dominent sur une multitude d'arbres de plusieurs espèces, chargés de fleurs et de fruits. A l'ombre de ces arbres remarquables par leur taille et par leur beauté, croissent de nombreuses lianes, qui, s'élevant jusqu'à leur sommet, forment autant de colonnes de verdure. Par-tout règne une douce fraîcheur, par-tout aussi le plus profond silence; diverses espèces de tourterelles l'interrompent quelquefois par leurs accens plaintifs et amoureux; et la douce mélancolie qu'elles font éprouver dans ces lieux enchantés, remplit l'ame d'une émotion involontaire.

La route jusqu'à *Osapa Bessar* est tracée au milieu des bois les plus agréables. Le village, bâti lui-même dans la forêt, occupe une assez grande étendue de terrain, parce que les maisons sont fort éloignées les unes des autres; il ne contient pas cependant plus de trois ou quatre cents habitans, parmi lesquels on compte quelques Chinois.

Nos voyageurs passèrent la rivière d'Osapa Bessar auprès du village de ce nom, et se dirigèrent ensuite vers *Nonsouis* par des

chemins étroits et rocailleux qu'entrecoupent souvent de profonds ravins.

M. Péron rapporte qu'au-delà de Nonsouis, une troupe de chevaux gardés par des Malais lui offrit un assez singulier spectacle. « La liberté dont jouissent ces animaux, dit-il, les rend vifs, impatiens dans leurs mouvemens, impétueux dans leur course : viennent-ils à s'éloigner, leurs gardiens, serrant des genoux les épaules du cheval qui les porte, se dirigent aussitôt sur leurs traces, passent entre les arbres avec la rapidité de la foudre, et manœuvrent ces rapides coursiers avec une telle adresse, qu'ils évitent les arbres placés sur leur passage, et courent, ou volent pour mieux dire, comme en rase campagne. C'est ainsi qu'ils rallient les chevaux écartés du troupeau, avec une légèreté et une souplesse dont rien en Europe n'offre le parallèle ; ces cavaliers, comme les Centaures de la fable, semblent ne faire qu'un seul corps avec le cheval qu'ils montent. »

Mëniki et *Tarousse*, villages de peu d'importance, furent successivement traversés par nos voyageurs, qui passèrent ensuite la rivière de *Pannefenaïe*, dont les bords marécageux nourrissent de nombreux crocodiles ; puis ils se rendirent à *Nobaki*, hameau d'une foible étendue, mais riche cependant par ses cultures de cannes à sucre, de maïs et de riz. Continuant leur route au milieu d'une forêt épaisse et sombre, ils virent successivement les villages de *Panamoutti* et d'*Oëbello*, et parvinrent enfin à la petite ville de Băbâô, terme principal de leur voyage, après avoir parcouru, depuis Coupang, une route d'environ huit lieues.

Leur petite caravane présentoit quelque chose de singulier : les Malais qui servoient d'escorte, n'ayant pour tout vêtement que des pagnes drapées d'une manière gracieuse, dont le vent changeoit à chaque instant les plis, rappeloient assez bien, malgré la simplicité du bagage, la marche de ces patriarches voyageurs dont parle la Bible ; l'ombre religieuse des forêts répandue sur la scène,

y ajoutoit un certain caractère auguste dont il seroit difficile de rendre l'effet.

MM. Péron et Lesueur descendirent chez le Raja auquel ils étoient recommandés, et qui les reçut de la manière la plus obligeante. C'étoit un homme de petite taille, maigre, très-vif, d'une figure ouverte et riante. Sa demeure, avantageusement située sur le dernier plan d'une colline, étoit ombragée par de grands arbres, et entourée d'un bois de cocotiers, de palmiers et de tamariniers, qui y entretenoit une douce fraîcheur. De ce point, on a la vue sur une belle plaine, limitée au Nord par l'immense rideau des montagnes d'*Anmfôâ;* des collines, des prairies et des groupes d'arbres divisent cette étendue en plusieurs compartimens qu'entrecoupent plusieurs petites rivières, dont les embouchures se perdent parmi les marécages.

Nos amis ne tardèrent pas à prendre les renseignemens dont ils avoient besoin pour se diriger dans la chasse périlleuse qu'ils avoient à faire [a]; ils s'informèrent sur-tout du lieu où il falloit aller chercher les crocodiles : mais quand ils proposèrent aux Malais de les aider dans cette expédition, ceux-ci tressaillirent d'horreur, et se refusèrent unanimement à ce qu'on leur demandoit. Vainement le Raja, chargé par le Gouverneur hollandois de seconder cette entreprise, voulut-il interposer son autorité, les préjugés religieux et la crainte l'emportèrent toujours. La seule chose qu'on put obtenir, à force de menaces d'une part, de promesses et de prières de l'autre, ce fut que deux d'entre eux iroient indiquer la retraite habituelle de ces monstres.

[a] Les habitans assurent qu'il y a des crocodiles de plus de 36 pieds de longueur; ils attaquent également les hommes, les chevaux, les sangliers et les buffles, et n'épargnent même pas leur propre espèce, puisqu'on a vu souvent de vieux crocodiles en dévorer de plus jeunes. Quelques-uns ont la peau couverte de coquillages, et parfois aussi de plantes marines, telles que des *ulves* et des *fucus,* qui, croissant sur leur dos, cachent, en quelque sorte, ces animaux redoutables sous leur verdure.

Leur présence, dit-on, rend inhabitables, dans le Nord de la baie, les rivages où se trouvent les marais de *Toupi, Bénon, Pônin, Oëana;* et dans l'Est, ceux de *Lélétacanounac.* (Voy. pl. 14, atl. 2.e part.)

Le lendemain, dès la pointe du jour, on se mit en marche; et d'abord ce ne fut pas sans peine que nos messieurs parvinrent à traverser plusieurs rivières profondes, sur des ponts formés d'un seul tronc de palmier de 15 à 20 pieds de longueur; les Malais, au contraire, y marchoient aussi librement que s'ils eussent foulé du pied le sol le plus uni.

Arrivés au milieu d'une vaste rizière qui venoit d'être inondée tout récemment, la route offrit des difficultés plus grandes encore; comme on ne pouvoit marcher que sur la crête d'un talus en dos-d'âne et fort étroit, la jambe, au moindre faux pas, s'enfonçoit jusqu'au genou dans le sol devenu fangeux par le séjour des eaux.

« Seuls avec nos guides au milieu de ces marais, dit M. LESUEUR, et cherchant parmi les lagunes à découvrir des crocodiles, nous fûmes souvent menacés d'être abandonnés par nos conducteurs; nous les décidâmes cependant à pénétrer dans un bois de lataniers coupé en plusieurs sens par une petite rivière. En nous avançant vers un point où cette rivière forme un coude assez brusque, nous découvrîmes enfin à vingt-cinq pas de distance un crocodile couché en partie dans l'eau, où il paroissoit endormi; je l'ajustai sur-le-champ pour le frapper au-dessous de l'aisselle, et comme l'animal me présentoit le côté, je tirai de manière à lui rompre les vertèbres dorsales, et j'y réussis. Dès que le monstre se sentit blessé, il voulut se jeter à l'eau; mais ne pouvant y parvenir, on le vit se débattre et s'agiter avec fureur. Son sang couloit en abondance, et au bout de quelques minutes, il nous parut près d'expirer. Bien sûrs alors qu'il ne pourroit nous échapper, nous résolûmes de renvoyer au lendemain le soin d'enlever ses dépouilles. Les serpens et les autres reptiles dont ces lieux humides sont remplis, effrayés de l'explosion d'une arme à feu, s'enfuirent rapidement çà et là parmi les herbes et jusque entre nos jambes; spectacle aussi nouveau qu'effrayant et dange-

reux pour nous. Quant à nos guides, qui se tenoient toujours prudemment à une grande distance, ils parurent fort surpris de voir que les crocodiles n'étoient point à l'épreuve de la balle : cette découverte ranima un peu leur courage, et leur donna en nos moyens une confiance qu'ils n'avoient pas encore eue; toutefois leur étonnement fit place à la satisfaction, lorsque nous reprîmes avec eux le chemin de Băbâô. »

De retour chez le Raja, les deux Malais, fiers du courage dont ils venoient de donner la preuve, racontèrent avec enthousiasme les détails de l'expédition; ils eurent soin de ne pas s'oublier dans le récit, en se louant outre mesure, circonstance qui offre un contraste assez plaisant avec les craintes dont ils avoient été réellement agités.

On se mit à table, ou plutôt chacun s'accroupit, selon l'usage du pays, sur la natte même où les mets étoient servis : une gaieté générale et assez bruyante anima le repas. Les bornes de cette relation ne me permettent pas d'entrer dans une foule de détails qui donneroient une idée plus précise des mœurs de ces insulaires, de celles des femmes sur-tout; on y trouveroit des traits qui montrent jusqu'où les peuples qu'on suppose appartenir à la simple nature, sont familiarisés avec une licence que réprouvent il est vrai les principes de la société civilisée, mais par laquelle ils ne croient pas blesser ce que nous appelons délicatesse, pudeur et vertu.

Après que nous eûmes dîné, le Raja engagea ses hôtes à aller promener avec lui vers les habitations voisines de sa demeure, et même jusqu'à *Olinama*, joli village des environs. « Rien de plus agréable à voir, dit M. PÉRON, que ces cabanes spacieuses, ombragées par de grands arbres. Les familles étoient généralement groupées autour de quelques vieillards, dont la sérénité annonçoit la vie tranquille : par-tout le bonheur étoit peint sur le visage de ces bons insulaires; les uns filoient du coton, les autres préparoient leur chandelle de *coussambi*, ou s'amusoient à faire des paniers

paniers et de petits ouvrages du même genre. Les enfans se livroient à différens jeux ; tandis que de tendres nourrissons, couchés sur des espèces de plateaux suspendus aux branches des arbres, étoient balancés mollement par leurs mères. »

Nos voyageurs cependant ne perdoient pas de vue l'objet principal de leur mission. Ils avoient à transporter à Băbâô les dépouilles du crocodile ; et, comme la nature des chemins ne leur permettoit pas de se servir de chevaux, il fallut engager une douzaine de Malais à venir le lendemain dans la plaine pour aider à en faire l'enlèvement. Le succès de la première expédition avoit inspiré plus de confiance en faveur de nos amis ; la manière généreuse dont ils récompensèrent leurs guides, autant peut-être que leurs pressans discours, acheva de les décider.

28 mai. Arrivés au lieu où gisoit le crocodile, les Malais, saisis de terreur, se mirent promptement en prières, affectant de se tenir à l'écart. MM. PÉRON et LESUEUR commencèrent la dissection du reptile [a] ; et cette opération fut d'autant plus pénible, qu'il fallut, pour en venir à bout, se mettre parfois dans l'eau jusqu'à la ceinture. Quand les diverses parties du squelette et la peau eurent été rassemblées et qu'on voulut les transporter, les Malais, qui, jusqu'à cet instant, avoient été paisibles spectateurs, refusèrent unanimement d'y mettre la main ; ils fuyoient au moindre

[a] M. LESUEUR donne dans son journal la description suivante de ce crocodile : « Sa longueur étoit de neuf pieds et demi ; son dos, le dessus de sa queue et de ses pattes, d'un brun foncé, varié de légères teintes jaunâtres et roussâtres plus ou moins foncées, et formant des marbrures assez agréables ; le ventre, le dessous des pattes et de la queue étoient d'un jaune clair qui s'éteignoit peu à peu, en remontant, jusqu'à ce qu'il se confondît avec la couleur brune des parties supérieures.

» La queue étoit *carinée*, plâte sur les côtés, et disposée de manière à seconder les mouvemens du reptile ; les plaques de sa peau, assez larges sur le dos et sur les flancs, diminuoient d'une manière insensible, à mesure qu'elles se rapprochoient davantage des parties plus susceptibles de mouvement ; aux articulations sur-tout, elles étoient si petites et si rapprochées, qu'on eût dit une mosaïque.

« Ses pattes étoient courtes, fortes et armées d'ongles ; mais il lui manquoit l'avant-bras du côté gauche, qui probablement avoit été mangé par les autres crocodiles. »

mouvement que faisoient ces messieurs pour se rapprocher d'eux, et même firent mine plusieurs fois de s'en retourner tout-à-fait. Dans cette perplexité, et pour ne pas perdre, faute d'un secours indispensable, le fruit de tant de peines et de dangers, nos amis eurent recours à de nouvelles promesses et à un expédient qui réussit : ils se firent apporter deux grands bambous, au milieu desquels ils attachèrent fortement les dépouilles de l'animal ; les Malais ne firent plus alors aucune difficulté de charger le fardeau sur leurs épaules ; mais ils eurent grand soin de se tenir toujours aux extrémités de cette espèce de brancard.

Tout étant ainsi disposé, on se remit en route pour Băbâô ; le soleil étoit dans toute sa force, et l'on fut obligé de marcher pendant une heure avant de rencontrer de l'ombre. A peine nos voyageurs furent-ils arrivés sous les arbres, qu'ils aperçurent de loin trois personnes qui venoient à eux ; c'étoit la fille du Raja, la jeune et intéressante CANAGA, qui, suivie d'une de ses femmes et d'un esclave, leur faisoit apporter des rafraîchissemens : ils remercièrent cette aimable personne de son attention obligeante, et firent halte sous un beau massif de palmiers pour reprendre haleine et se restaurer.

A quatre heures après midi, ils arrivèrent à Băbâô. « Le roi nous attendoit, dit M. PÉRON ; et du plus loin qu'il nous vit, il envoya un de ses officiers pour nous faire déposer sous un arbre, assez loin de son habitation, le fardeau *sacrilége* que nous escortions.

» Nous fûmes surpris de voir tous les curieux dont nous avions été entourés les deux jours précédens, s'éloigner aujourd'hui de nous avec précipitation : le Raja lui-même, quoiqu'il nous accueillît avec sa bonté ordinaire, ne voulut pas nous approcher, que préalablement nous ne nous fussions purifiés ; il nous le fit entendre, en nous montrant du doigt une auge creusée dans un tronc d'arbre, où nous devions entrer pour recevoir les ablutions

d'usage. Cette cérémonie ne nous plaisoit guère ; mais il n'y eut pas moyen de l'éviter. Tous les Malais, hommes, femmes et enfans, formoient un cercle autour de nous ; et malgré les règles de la bienséance Européenne, il fallut nous déshabiller tout-à-fait. L'auge ne pouvant contenir qu'une seule personne, nous y passâmes, M. LESUEUR et moi, successivement ; deux esclaves apportèrent de grands vases remplis d'eau, et nous les vidèrent sur la tête : nous reçûmes ainsi chacun une vingtaine d'ablutions.

» Pendant que tout cela s'exécutoit, un Malais se servit d'un long bambou pour enlever nos hardes, et les porter, sans y toucher autrement, dans le bassin d'une fontaine voisine. Lorsque nous fûmes ainsi suffisamment *purifiés*, le Raja nous fit donner de grandes pagnes du pays, dont nous nous vêtîmes : dès ce moment tout le monde nous approcha sans crainte ; et chacun, en plaisantant sur notre nouveau costume, se faisoit un plaisir de nous appeler *Oran Malayo* [hommes Malais]. »

Rien ne retenant plus nos amis, et les ordres du chef de l'expédition les forçant de presser leur retour, ils remercièrent le Raja de toutes les politesses qu'ils avoient reçues de lui, et le prévinrent que leur départ pour Coupang auroit lieu le lendemain avant l'aurore. Ce bon Raja fit, ainsi que sa famille, les plus vives instances pour retenir plus long-temps ses hôtes auprès de lui ; mais lorsqu'il en vit l'impossibilité, il voulut au moins leur laisser un souvenir agréable, en égayant les derniers momens de leur séjour à Băbâô. Tout fut donc disposé pour une fête nocturne, semblable à celles que nous avions vues quelquefois à Coupang, où elles font le charme des plus belles soirées.

Le peuple Malais de ce canton se réunit sous de grands tamariniers, dont l'épais feuillage ajoutoit à l'agrément du site que l'on avoit choisi. Un grand feu qui éclairoit la scène, rendoit plus supportable la fraîcheur de la nuit, en même temps qu'il

Mm 2

dissipoit l'humidité toujours très-grande de ces plaines marécageuses et couvertes de bois ; il servoit aussi à détruire les moustiques, qui, attirées par l'éclat de la flamme, venoient s'y précipiter par myriades.

Les vieillards, rangés autour du foyer, sembloient présider à la fête. Bientôt les danses commencèrent au son de quelques instrumens simples et particuliers à ces régions, qu'accompagnoit le chant même des danseurs ; leur voix juste, et graduée sans art, exécutoit des morceaux pleins d'harmonie, quoique d'une facture un peu sauvage. « Nous admirions avec quelle énergie ces insulaires exprimoient le caractère de chacune de leurs danses ; les femmes, sur-tout, modifioient avec beaucoup de grâces les airs qui indiquoient le changement des figures propres à émouvoir les diverses passions, ou à les peindre. Ce tableau piquant et animé le devint encore davantage dans les pantomimes guerrières, auxquelles le costume du pays prêtoit infiniment. L'obscurité profonde qui régnoit autour de nous, donnoit à ce spectacle quelque chose de féroce, sur-tout après un chant triste et sourd, assez comparable à un rugissement. Les Malais sur deux rangs, pressés les uns contre les autres, un peu courbés et représentant des hommes qui vont à la découverte de l'ennemi pour tâcher de le surprendre, levant les pieds et les posant doucement, marchoient accompagnés de ce chant lugubre. Tout-à-coup, et comme s'ils eussent atteint leurs ennemis, ils s'élançoient, en poussant des cris perçans, tellement prolongés et confus, qu'il étoit difficile de ne pas en être effrayé. Bientôt ils reprenoient un air calme, évoluoient de diverses manières, et recommençoient les manœuvres qu'ils avoient déjà faites, jusqu'à ce que le besoin du repos se fît sentir [a]. »

Cette fête agréable se continua fort avant dans la nuit et ne laissa à nos voyageurs que quelques instans pour se délasser des fatigues du jour et se disposer au trajet qu'ils avoient à faire.

[a] Journal de M. PÉRON.

Le 29 mai, de très-grand matin, nos amis commencèrent leurs préparatifs de départ. A 6^h, ils prirent congé du Raja et se mirent en route pour Coupang, accompagnés de l'aimable CANAGA et de plusieurs personnes de sa suite, qui voulurent les reconduire à quelque distance. Cette augmentation de compagnie ajouta beaucoup à la gaieté du cortége. Le cheval chargé des dépouilles du crocodile étoit conduit par un esclave, qui le tenoit comme en lesse, mais au bout d'une corde de 50 à 60 pieds de longueur, tant il avoit peur de se souiller. Tous les Malais que l'on rencontra sur la route, prévenus par les cris de ceux de l'escorte, s'enfuyoient avec précipitation dans les bois, afin de passer à la plus grande distance possible de ce convoi redoutable. La fille du Raja s'amusoit beaucoup de la frayeur de ces pauvres gens, et leur fuite précipitée lui fournit matière à beaucoup de plaisanteries.

Arrivée sur les bords de la rivière Mëniki, CANAGA se disposa à quitter nos amis; ceux-ci lui firent de petits cadeaux qu'elle reçut avec plaisir: elle ne put leur présenter comme preuve de sa reconnoissance, que le panier à bétel dont elle se servoit habituellement. Après leur avoir fait ses adieux, elle partit au grand galop, avec sa suite, et disparut bientôt comme un trait.

Nos voyageurs poursuivirent leur route, repassant, à très-peu près, par les mêmes chemins qu'ils avoient suivis d'abord, et arrivèrent à Coupang au milieu du jour, excédés de fatigue et de chaleur.

Malgré toutes les précautions qu'ils avoient prises, la peau du crocodile avoit subi un commencement de putréfaction, qui empêcha absolument de la conserver; il fallut la jeter à la mer, ce qui causa un vif regret à ceux qui en avoient fait la conquête au prix de tant de peines et de dangers. Le squelette de l'animal fut donc pour eux le seul fruit de l'expédition qu'ils venoient de faire ; ils s'empressèrent d'en nettoyer les diverses parties et de les envoyer à bord. Transporté depuis en France, il se trouve main-

tenant à Paris, dans le cabinet d'anatomie du Muséum d'histoire naturelle, comme un témoignage du dévouement et du zèle des deux savans naturalistes aux soins desquels on le doit : il faut leur en savoir d'autant plus de gré, que cette course audacieuse fut faite entièrement à leurs frais.

Pendant que MM. PÉRON et LESUEUR s'occupoient ainsi avec succès à compléter leurs collections zoologiques, nous faisions en rade toute la diligence possible pour mettre sous voiles incessamment.

Nos vivres étoient embarqués, nos instrumens d'astronomie rapportés de l'observatoire, quand la désertion de six des meilleurs matelots du *Géographe* vint nous forcer tout-à-coup à retarder notre départ. L'état de foiblesse de l'équipage, non moins diminué par les maladies, qu'épuisé par les fatigues inséparables du voyage, nous faisoit attacher une grande importance à retrouver nos déserteurs ; aussi prîmes-nous sur-le-champ, de concert avec le Gouverneur, les mesures les plus efficaces pour découvrir le lieu de leur retraite.

30 mai. Sur la fin de notre relâche, les Chinois établis à Coupang célébrèrent une fête que l'on nous dit être celle de l'agriculture. Quelques coups de pierriers, tirés dans la matinée, annoncèrent le commencement de la cérémonie. Le soir, leur temple, situé près des bords de la mer, fut illuminé avec de grandes lanternes de gaze, sur lesquelles étoient peintes des figures bizarres et monstrueuses. On tira beaucoup de fusées et d'autres feux d'artifice, mais tout cela n'avoit rien de merveilleux. Admis dans l'intérieur du temple, nous y vîmes plusieurs autels chargés de simulacres de divinités en porcelaine, et, dans une sorte de tabernacle en bois ciselé et doré, une idole de forme humaine, plus grande que les autres. Les Chinois eurent grand soin de nous dire que toutes les divinités qui étoient là en petit, se trouvoient en Chine avec des proportions colossales. Devant chacune de ces idoles, brûloient de grands cierges rouges

et dorés, ainsi que des buchettes de bois de sandal, qui répandoient dans l'enceinte un parfum agréable. Au milieu de l'édifice étoient plantés quelques arbres, au-dessus desquels le toit étoit interrompu, pour laisser un libre accès au jour et à *l'air perpendiculaire* si convenable à la santé des végétaux. Dans le fond du temple, plusieurs Chinois assis autour d'une table servie de différens mets, affectoient, en mangeant, de prendre des attitudes forcées : chacun d'eux avoit les pieds sur la table et le menton sur les genoux. Plus loin, six Malais avec des hautbois, des guitares d'une forme baroque et de petites timbales en bois recouvertes d'une peau de cochon, exécutoient une musique discordante, au bruit de laquelle cependant un Chinois placé devant l'idole principale, dansoit de temps à autre, en prenant des postures grotesques. Ailleurs on jouoit des *tamtams*. Le bruit sonore et perçant de cet instrument, qui, à quelques égards, se rapproche de celui des cymbales de nos orchestres, quoique beaucoup plus fort, est à peine supportable de près : à quelque distance, il produit non-seulement d'agréables accords, mais une mélodie qui flatte l'oreille, sur-tout quand les musiciens sont habiles.

Le 1.er juin, deux de nos déserteurs revinrent à bord, désespérant sans doute de pouvoir long-temps se soustraire aux recherches que nous faisions de toutes parts, et voulant éviter la punition qui leur eût été infligée, si on les avoit ramenés de force. Deux de leurs camarades, qui s'étoient cachés sur *l'île Bourou*, au Nord de la baie, furent repris par nos détachemens. Pour ne pas retarder indéfiniment notre départ, nous nous décidâmes à laisser les autres à Timor, dans le cas où ils ne seroient pas rentrés avant deux jours.

Le 2, nous prîmes congé du Gouverneur, et fîmes à bord nos derniers préparatifs d'appareillage. La difficulté de relever nos ancres d'affourche, profondément enfoncées dans une vase molle et tenace, rendit ces préparatifs assez longs.

Indépendamment de nos dyssentériques, dont j'ai déjà parlé, et de notre estimable botaniste, M. LESCHENAULT, que sa mauvaise santé obligea de rester à terre, nous avions encore notre astronome, M. BERNIER, qui étoit fort affoibli. Frappé de l'idée que s'il retournoit en mer, il ne reverroit jamais sa terre natale, d'abord il avoit voulu débarquer. Poursuivi sans cesse par les plus funestes pressentimens, il étoit devenu sombre et rêveur ; il parloit de sa mère, de sa famille, de ses amis, et s'affligeoit lui-même du chagrin que sa mort devoit causer aux personnes qui lui étoient chères. Cependant un excès de zèle l'emportant bientôt sur des considérations qu'il regardoit comme pusillanimes, il ne jugea pas que cet état d'indisposition fût de nature à l'empêcher de continuer le voyage; il sentit combien sa présence étoit utile dans une expédition où les observations astronomiques sont de la plus grande importance, et se détermina à suivre les nouvelles chances de notre navigation..... L'infortuné n'avoit, hélas, que trop bien prévu quelle devoit être sa destinée ! Mais n'anticipons point sur les événemens.

M. BRÉVEDENT, mon second sur *le Casuarina,* ayant obtenu depuis quelques jours, pour raison de santé, de passer à bord du *Géographe,* M. RANSONNET, officier plein de mérite et d'instruction, destiné à le remplacer, voulut bien consentir à partager mes travaux et toutes les fatigues inséparables d'une navigation faite sur un navire aussi petit et aussi frêle que le mien.

Le 3 juin, à 9^h du matin, aussitôt que la brise se fut élevée, le Commandant fit le signal d'appareillage et mit sous voiles un instant après. *Le Casuarina* se disposoit à le suivre, lorsque des sept cochons qui avoient été embarqués, quatre se jetèrent à la mer et nagèrent vers la terre. Cette perte de la plus grande partie de mes rafraîchissemens me fut fort sensible; mais il n'y avoit point de remède; il m'étoit impossible de tarder plus long-temps : *le Géographe,* qui s'éloignoit sous toutes voiles, me réitéroit l'ordre formel d'appareiller

reiller avec célérité; je ne tardai pas à le suivre; et dès que je l'eus rallié, nous fîmes route de conserve, pour doubler au Nord et à l'Ouest l'île de Simâô. Les calmes qui nous contrarièrent au milieu du jour, ne nous permirent pas de dépasser pendant la nuit le parallèle de cette île.

CHAPITRE XXXIII.

Dernières opérations à la Terre de Witt : Traversée de la Nouvelle-Hollande à l'Ile-de-France.

[Du 3 juin au 12 août 1803.]

NOUS avons vu dans le XXXI.me chapitre [a] que l'intention du Commandant avoit été d'abord de s'élever à contre-mousson jusqu'au cap Walshe, après avoir ravitaillé ses deux vaisseaux, pour de là revenir à l'Ouest en prolongeant la partie des côtes de la Nouvelle-Hollande qui lui restoit à explorer; mais l'espoir de trouver dans le voisinage du continent, au Sud de Timor, des *brises de terre et de mer* dont il pourroit se servir pour s'avancer directement à l'Est, lui fit modifier son premier projet, et le détermina à faire route tout de suite pour rallier la terre de Witt. Cet espoir n'étoit pas d'accord avec ce que nous avoit appris notre expérience, puisqu'il est de fait que jamais nous n'avions observé ces brises sémi-diurnes dans les parages dont il s'agit [b]. Sans doute il eût été bien préférable de courir de grandes bordées au large de toutes terres, et de profiter des petites variations assez ordinaires de la mousson régnante, pour se diriger vers l'extrémité Sud-Ouest de la Nouvelle-Guinée; les courans nous eussent favorisés dans cette route [c], avantage que nous perdions

[a] *Pag. 252.*

[b] Voyez le texte de la partie nautique et géographique de notre voyage, *pag. 245, 246, 253* et *254*.

[c] On sait que dans les parages où soufflent les moussons, les courans généraux de mer s'établissent toujours au large dans la direction des vents régnans; mais lorsque la mousson change, les courans ne prennent une direction nouvelle et n'acquièrent leur *maximum* de vîtesse qu'après un laps de temps plus ou moins grand, selon les localités.

indubitablement en allant naviguer trop près de la côte, où les courans de la marée sont les seuls qui se fassent sentir. Mais le Commandant n'en persista pas moins dans sa résolution, quoique l'avis des marins qu'il avoit consultés, fût, comme il le dit lui-même dans son journal, qu'il ne pourroit pas réussir dans cette entreprise.

Le 4 juin à midi, n'étant pas à plus d'une lieue de l'extrémité Nord-Ouest de l'île Rottie, nous fîmes route pour la doubler à l'Ouest ainsi que les trois îlots qui l'avoisinent dans cette partie. Arrivés par le travers de la petite *île Douro,* nous fixâmes sa position par 10° 50′ 26″ de latitude Sud et 120° 20′ 27″ de longitude à l'Est de Paris. Ces terres, en général moins élevées que celles de Timor, présentent cependant le même aspect de fertilité et d'abondance; par-tout l'œil se repose sur une douce verdure qui couvre le sol et dénote la richesse des habitans. Plusieurs embarcations Malaises aperçues entre la terre et nous, faisoient voile dans diverses directions et animoient le paysage. Pl. 1, atlas 2.e part.

Pendant la journée du 5, nous eûmes un vent d'E. joli frais, dont nous profitâmes pour nous avancer au Sud; nous aperçûmes, avant le coucher du soleil, des volées considérables d'oiseaux pélagiens, se dirigeant du N.O. au S.E., sans doute pour chercher un refuge avant la nuit sur les bancs, très-multipliés, qui existent dans ces parages.

Quoique le nombre de nos malades n'eût point encore augmenté depuis notre départ de Timor, cependant l'état de plusieurs d'entre eux s'étoit assez aggravé pour nous donner de vives inquiétudes. M. Bernier sur-tout nous alarmoit : sa maladie, qui d'abord avoit paru n'être qu'une simple indisposition, prit tout-à-coup la tournure la plus fâcheuse. Le 5 juin au soir, il tomba sans connoissance, et donna tous les symptômes d'une fin prochaine; on lui appliqua les mouches, mais inutilement : bientôt il n'y eut plus d'espérance; enfin dans la nuit du 5 au 6, à

quatre heures et demie du matin, il rendit le dernier soupir. Cet événement malheureux, arrivé si subitement, plongea tout le monde, à bord, dans une consternation difficile à rendre : non-seulement chacun voyoit en M. BERNIER un astronome savant et laborieux ; mais ceux qui avoient vécu dans son intimité, regrettoient sur-tout son caractère plein de douceur et de modestie, ses manières aimables et obligeantes.

Né à la Rochelle le 19 novembre 1779, PIERRE-FRANÇOIS BERNIER devint, dès l'âge de seize ans, l'élève et l'ami d'un habile astronome, M. DUC-LA-CHAPELLE de Montauban, qui lui inspira le goût de l'astronomie et qui lui en donna les premières notions. Il avoit à peine dix-sept ans qu'il fit des observations dignes d'être imprimées, et que l'on s'empressa, en effet, d'insérer dans la *Connaissance des temps*. JÉRÔME LALANDE l'attira à Paris ; et sachant que BERNIER avoit peu de fortune, il le logea chez lui, et lui fournit, avec un désintéressement qui fait à-la-fois l'éloge du maître et du disciple, tous les moyens de perfectionner son instruction. Le 5 août 1800, la commission de l'Institut [a] le désigna pour l'un des deux astronomes destinés à faire l'expédition aux Terres Australes ; et, quoiqu'il n'eût pas une santé très-robuste, il accepta avec empressement un poste qui exigeoit beaucoup de zèle et d'assiduité, mais qui promettoit à l'observateur une ample moisson de travaux et de gloire. Je ne dirai point tout ce qu'il a fait pendant le cours du voyage, tant pour l'astronomie que pour la géographie et la physique : c'est à l'ouvrage même où tous ces matériaux ont été réunis [b], qu'il convient de recourir comme aux titres nombreux et incontestables que BERNIER s'est acquis à l'estime des savans et à la reconnoissance des navigateurs. Il mourut à vingt-trois ans sept mois et dix-sept jours, n'étant encore, il est

[a] Voy. 1.er vol. *pag. 9*.

[b] Voyage de Découvertes aux Terres Australes, &c. Navigation et Géographie. Un vol. *in-4.°*, avec un atlas sur grand colombier. Paris, 1815.

vrai, qu'à la fleur de l'âge, mais doué d'une raison déjà mûre, d'un esprit sage, et sur-tout d'une singulière habileté dans la pratique des calculs et des observations. Son corps fut abandonné aux flots par 12° 35′ de latitude australe et 120° 50′ de longitude à l'Est du méridien de Paris.

Nous continuâmes à faire route au Sud pendant les journées suivantes : le 8 juin, les vents s'étant un peu hâlés vers l'Ouest, nous en profitâmes pour nous avancer dans la direction opposée, et gagner le point où devoient recommencer nos opérations géographiques. Nous dépassâmes, le 10 au soir, les bancs des Holothuries; mais nous n'en prîmes aucune connoissance, non plus que des terres qui les avoisinent, le Commandant ne voulant pas s'engager dans des parages dangereux, qui auroient indubitablement retardé beaucoup sa marche.

Parvenu le 12 à 13° 26′ de latitude et 124° 54′ de longitude, il fit cingler directement vers la côte, que nos vigies aperçurent bientôt de l'avant à nous. La foiblesse extrême de la brise ne nous permit pas toutefois d'en commencer l'exploration avant cinq heures du soir, et à six le calme obligea de laisser tomber l'ancre.

La partie du continent que nous avions en vue, nous restoit alors à deux lieues de distance : son aspect est triste, sa hauteur moyenne et ses contours uniformes; le sol, peu boisé et coupé à pic près du rivage, présente cependant à l'intérieur quelques arbres de haute futaie qui annoncent moins de stérilité et de sécheresse; mais nulle part nous n'avons aperçu un lieu propre au débarquement. On nomma *Cap Ruthière* la pointe la plus rapprochée de notre mouillage, et *Îles Lesueur* deux petites îles basses et sablonneuses gisant à quelque distance dans l'Ouest.

De ce point, la côte se développe au S. E., à-peu-près en ligne directe jusqu'au *cap Dusséjour*. Il nous fut impossible de la prolonger, les vents de la mousson régnante se trouvant tout-à-fait contraires à la route que nous eussions dû suivre pour cela. Nous

louvoyâmes donc à petit bord et employâmes six jours entiers à nous avancer de vingt-cinq lieues dans le sens de la côte ; enfin le Commandant lui-même, jugeant qu'il étoit impossible de persister dans un pareil système d'exploration, se décida à l'abandonner et à courir de grandes bordées au large.

A cette époque, le cap Dusséjour et les trois petites îles Lacrosse, qui en sont voisines, formoient pour nous la limite des terres visibles dans le Sud ; on voyoit en avant un banc parallèle au rivage et fort étendu ; il fut nommé *Banc des Méduses*, à cause du grand nombre d'animaux de ce genre que nos naturalistes trouvèrent dans les environs : nous virâmes de bord sur ses accores.

Une grande monotonie règne en général sur les divers points de la côte que nous avons examinés depuis le cap Rulhière : les rivages, légèrement sinueux, offrent de distance en distance de petites anses de sable, où l'on pourroit mettre à terre par un beau temps; mais par-tout ailleurs la coupe abrupte du sol rend ses abords absolument impossibles. Une montagne isolée, remarquable par sa forme quadrangulaire, est le seul point de reconnoissance que nous ayons aperçu dans tout cet espace : nous l'avons nommée *Montagne du Casuarina*, et nous avons fixé sa position près du *cap Saint-Lambert*, par 14° 21′ de latitude Sud et 125° 20′ de longitude Orientale.

Les 19 et 20 juin, nous ne vîmes pas la terre : le 21, on la découvrit dans l'Est, à quatre heures du soir ; mais elle étoit si basse, qu'à la distance de trois lieues et au point de notre mouillage, nous ne pouvions encore bien juger de ses contours et de la constitution qui lui est propre. Nous nommâmes *Cap Dombey* sa partie la plus saillante, et *Iles Barthelemy* trois îlots peu élevés qui gisent auprès. Plusieurs feux qu'on vit sur la côte, nous apprirent que des hordes misérables de l'espèce humaine existoient sur ces bords inhospitaliers ; mais telle étoit la nature des contra-

riétés que les vents nous faisoient éprouver depuis long-temps, qu'il nous fut toujours impossible de nous arrêter sur aucun point, soit pour examiner ceux de ses produits qui pouvoient intéresser l'histoire naturelle, soit pour étudier les mœurs des habitans. Tout étoit nécessairement subordonné à la marche de nos travaux géographiques, qui eux-mêmes eurent beaucoup à souffrir de la direction fâcheuse qui nous étoit imprimée.

Entre le cap Dusséjour et le cap Dombey est un espace de trente lieues environ, où nous n'avons pas vu la terre : il paroît que la côte forme un enfoncement sur ce point; mais les sondes prises au large n'ayant jamais été au-dessus de 32 brasses, et s'étant même tenues plus ordinairement entre 21 et 27, nous avons lieu de penser que l'ouverture dont il s'agit n'est pas très-considérable.

Plusieurs enfoncemens de moindre étendue se sont aussi montrés au Nord du cap Dombey : nous n'avons pénétré dans aucun, et nous nous sommes bornés à prolonger la terre, à toute vue, pendant les journées du 22 au 25 juin. Des calmes multipliés et la variété de la brise ont contrarié encore et retardé souvent notre route, qui d'ailleurs a été faite d'une manière assez directe, le Cap au N. E. et au N. N. E. L'*île Péron*, le seul point de la côte dont nous ayons pu nous approcher à deux lieues de distance, n'a encore été vue qu'imparfaitement : cette île est remarquable par un piton isolé placé vers sa partie Septentrionale.

Le 26 à midi, nous parvînmes à la hauteur du *cap Fourcroy*, pointe saillante et très-remarquable, que nous rangeâmes à moins d'une lieue de distance. La côte, sur ce point, est très-écore, et, changeant aussitôt brusquement de direction, elle s'élève au Nord l'espace de quelques milles pour s'incliner ensuite fortement à l'Est. Nous continuâmes de l'examiner jusqu'au soir; mais alors les vents soufflant bon frais par rafales, et le temps ayant la plus mauvaise apparence, nous jugeâmes à propos de tenir le large pendant la

nuit. Le lendemain, nous courûmes au Nord, sans voir la terre, dont la présence cependant nous fut annoncée par plusieurs colonnes de fumée. Enfin le 28, la grande variation du brassiage, variation qui alloit parfois de 64 à 18 brasses, nous apprit que nous étions arrivés sur les accores du banc fort étendu qui gît à l'extrémité du *cap de Léoben*, et que nous nous trouvions, par conséquent, sur la limite Orientale de la terre de Witt.

Le Commandant vit bien qu'il lui étoit impossible d'entreprendre, en allant de l'Ouest à l'Est, la reconnoissance de la terre d'Arnheim, contiguë à celle que nous venions de visiter d'une manière si incomplète : aussi se décida-t-il à revenir à son premier projet de louvoyer au large, pour tâcher d'atteindre l'extrémité Sud-Ouest de la Nouvelle-Guinée.

Pendant cinq jours entiers nous éprouvâmes des vents forcés du S. E. variables au Sud et à l'E. S. E., accompagnés de pesantes rafales et d'une mer très-houleuse. Le temps, sans cesse chargé d'humidité et de nuages noirs et épais, avoit l'aspect de nos plus mauvais jours d'hiver en Europe. Obligés de nous tenir sous une petite voilure, retardés par les courans contraires et par *le Casuarina*, qui marchoit fort mal, nous ne pûmes, malgré tous nos efforts, nous porter vers l'Est.

Du 3 au 7, nous fûmes plus heureux; les vents soufflant avec moins de furie, nous permirent d'avancer environ de 5 degrés en longitude. Déjà nous étions parvenus à soixante-dix lieues à l'Ouest du cap Walshe, et nous pouvions espérer de l'atteindre dans quatre ou cinq jours, lorsque d'importantes considérations vinrent de nouveau nous forcer à changer la direction de nos routes.

On se rappellera probablement que le régime malsain et inconvenable sous tant de rapports [a] auquel nous fûmes condamnés dès

[a] Voy. 1.er vol. *pag. 63, 331, 324* et *345*.

notre

notre départ de l'Ile-de-France, fit naître parmi nous des maladies graves et multipliées, qui nous poursuivirent aux diverses époques de notre navigation. Ces maladies attaquèrent un si grand nombre d'individus, que les médicamens, embarqués d'abord pour toute la campagne, se trouvoient déjà consommés lors de la relâche du *Géographe* au port Jackson. Nous en embarquâmes de nouveau, et huit mois s'étoient à peine écoulés, que nos médecins se virent hors d'état de fournir aux besoins de notre infirmerie : situation d'autant plus déplorable, que nos malades étoient en grand nombre, et nos équipages exténués par des privations de toute espèce. On voit donc que, sous le seul rapport de la santé de nos gens, il nous devenoit physiquement impossible d'exécuter l'exploration des cinq cents lieues de côtes que nous avions encore à voir, tant à la Carpentarie qu'à la terre d'Arnheim ; mais ces motifs, quelque puissans qu'ils fussent, n'étoient cependant pas les seuls qui nous empêchassent de continuer la campagne : le manque d'une quantité d'eau suffisante y apportoit un nouvel obstacle. En effet, quoique *le Géographe* eût pris à Coupang toute celle qu'il avoit été possible d'y embarquer, on avoit à bord un si grand nombre de plantes vivantes, de kanguroos, de casoars, &c. qu'avec l'économie la plus scrupuleuse, et je puis dire la plus excessive, notre provision d'eau ne pouvoit pas durer au-delà de quatre-vingt-quinze jours. Or, déjà trente-quatre s'étoient écoulés depuis notre départ de Timor ; il nous en falloit environ quarante pour notre traversée jusqu'à l'Ile-de-France ; en sorte que vingt-un jours seulement pouvoient être employés sur la côte : c'étoit à peine le temps nécessaire pour nous rendre à l'extrémité Orientale de la terre de Carpentarie, où devoient recommencer nos relèvemens.

D'après cet exposé, on conviendra sans doute que les considérations les plus fortes nous engageoient à presser notre retour dans le seul port où nous pussions trouver les ressources dont nous avions un impérieux besoin : tel fut aussi le parti auquel

s'arrêta notre Commandant. Grièvement incommodé d'un crachement de sang opiniâtre, il étoit intéressé plus que personne à voir s'améliorer notre situation commune. En conséquence, le 7 juillet, à dix heures du soir, il donna l'ordre de mettre le cap en route pour l'Ile-de-France. Cette décision, après laquelle chacun de nous soupiroit depuis long-temps, et que nous attendions comme le signal de notre délivrance, nous causa une joie aussi vive qu'elle étoit naturelle.

Nous ne tardâmes pas à revoir les hautes montagnes de Timor. Le 13, nous traversâmes, pour la dernière fois, le détroit de Rottie, et vérifiâmes, par un relèvement de la petite île Cambi, la marche de nos chronomètres. Les erreurs qu'on y reconnut étoient toutes fort légères : celle du n.° 31, par exemple, n'avoit été que de 36″ de temps, ou 9′ de degré, en cinquante-quatre jours; cette variation est à peine sensible, si l'on fait attention à ce qu'exigent les besoins ordinaires de la navigation. Nous fîmes usage de ces élémens pour corriger la longitude de tous les points où nous avions observé pendant notre dernière campagne; mais sans entrer ici, à cet égard, dans une discussion trop minutieuse, il doit suffire de renvoyer le lecteur à la partie nautique et géographique de notre Voyage, où ces détails sont exposés avec tout le soin et toute l'étendue nécessaires.

Le 14, nous doublâmes au Sud et à bonne distance les îles de Savu et du Nouveau-Savu, aperçues l'une et l'autre dans la matinée. Depuis lors jusqu'au 24 du même mois, *le Casuarina* et *le Géographe*, poussés par un vent frais de l'Est et favorisés par le plus beau temps, firent route de conserve, sans qu'il leur arrivât rien de remarquable; séparés ensuite par un fort coup de vent, ils ne se rejoignirent qu'à l'Ile-de-France.

Le 30, le Commandant adressa une lettre aux officiers, savans et artistes embarqués sur son bord; on les réunit pour leur en faire lecture; en voici le texte : « Conformément aux ordres impératifs

» du Gouvernement, vous êtes prévenus d'avoir à rassembler tous » les journaux, mémoires et notes que chacun de vous en particulier » a dû rédiger depuis le commencement de la campagne jusqu'à » cette époque : il m'est expressément ordonné de les réclamer.

» Vous voudrez bien me remettre toutes ces pièces lorsque nous » aurons atteint la longitude de l'île Rodrigue. Elles seront mises » en votre présence dans une caisse qui sera scellée et adressée au » Ministre de la marine.

» Chacun de vous, en réponse à cette lettre, aura à déclarer, » sur sa parole d'honneur, qu'il n'a réservé aucun journal ni écrit » qui soit relatif à l'expédition. »

Cette formalité fut remplie le 5 août à midi. Le 7, *le Géographe* arriva à l'Ile-de-France, et entra aussitôt dans le port.

Quant au *Casuarina,* que sa marche inférieure avoit fait laisser de l'arrière, il fut très-fatigué par le coup de vent des derniers jours de juillet, l'un des plus mauvais que nous eussions éprouvés depuis notre départ d'Europe. Le 25, un violent roulis entraîna à la mer le maître voilier de ce navire, qui étoit sur le pont occupé à la manœuvre. Sur-le-champ je fis jeter les bouées de sauvetage; et, comme l'état du vent et de la mer empêchoit de se rendre au point où cet infortuné étoit tombé, je fis virer de bord, et me plaçai sous le vent à lui. Si cet homme eût su nager, il auroit pu facilement revenir à nous; mais il ne le savoit point, et bientôt nous lui vîmes lever les mains au ciel et s'engloutir. Telle fut la fin malheureuse de NICOLAS-AUGUSTE SOUDAY, excellent voilier, homme laborieux, et de la conduite duquel je n'avois jamais eu qu'à me louer; nous le regrettâmes beaucoup, et ne reprîmes notre route que lorsque nous eûmes perdu tout espoir de le sauver.

Le 9 août, nous aperçûmes l'île Rodrigue, et le 11, à sept heures du matin, l'Ile-de-France; mais nous ne pûmes aller mouiller que le 12 à côté du *Géographe.* Tous nos journaux furent aussitôt remis cachetés entre les mains du Commandant.

CHAPITRE XXXIV.

Séjour à l'Ile-de-France : Relâche au Cap de Bonne-Espérance : Retour en Europe.

[Du 13 août 1803 au 16 avril 1804.]

Il faut avoir été privé comme nous, pendant plusieurs années, de toute relation avec les personnes les plus chères, avoir passé ce temps d'exil sur des mers orageuses ou des terres sauvages, en butte aux contrariétés, aux maladies, aux privations sans cesse renaissantes, pour bien concevoir tout ce que nous éprouvâmes en nous voyant réunis à nos parens, à nos amis, à nos compatriotes de l'Ile-de-France ; les lettres d'Europe qui nous y attendoient vinrent ajouter à notre contentement : celui qui a une bonne mère, un père tendre, une épouse chérie, peut apprécier les douces affections dont fut alors rempli le cœur de ceux d'entre nous qui furent assez heureux pour recevoir de bonnes nouvelles de leur famille.

Cette alternative de chagrin et de joie, de fatigue et de repos, de disette et d'abondance, à laquelle les marins sont si souvent exposés, les soumettant, presque sans cesse, aux impressions les plus actives et les plus fortes, doit les habituer à supporter plus facilement que les autres hommes les vicissitudes de la vie. Triste avantage cependant qu'on ne peut acquérir que par des secousses multipliées du corps et de l'ame, toujours si funestes à la santé !

Parmi les nouvelles que nous apprîmes ici, je dois citer ce qui est relatif à la corvette *le Naturaliste*. On se rappellera sans doute [a]

[a] Voy. plus haut, *pag. 7*.

que ce bâtiment fut expédié de l'île King, pour rapporter en France les collections nombreuses d'objets d'histoire naturelle, recueillies depuis le commencement de la campagne. M. HAMELIN, qui le commandoit, avoit eu d'abord le projet de ne faire aucune relâche; mais l'état et le nombre de ses malades l'obligèrent bientôt de venir toucher à l'Ile-de-France: là, parmi les personnes qu'il mit à terre comme incapables de supporter les fatigues de la navigation, se trouvoit notre minéralogiste M. DEPUCH, réduit au dernier degré de marasme par la dyssenterie. Ce jeune et infortuné savant, aussi précieux par sa modestie et la bonté de son cœur, que par l'étendue et la variété de ses connoissances, ne devoit jamais revoir sa terre natale! Victime intéressante de nos communs désastres, il succomba bientôt. Nous déplorâmes la perte d'un ami qui nous avoit été cher, et auquel l'expédition doit tant de travaux utiles.

Après une relâche de dix jours, M. HAMELIN remit sous voiles le 10 février 1803. Il vit un instant la côte d'Afrique, doubla hors de vue le Cap de Bonne-Espérance, et passa l'équateur le 28 mars, pour rentrer dans l'hémisphère Septentrional. Sa route fut contrariée par une avarie majeure dans la tête du grand mât et par la disette d'une partie des vivres. Le 26 mai on perdit M. AMAND DE GOUHIER. Cet intéressant jeune homme, d'un caractère fort doux, étoit parti de France en qualité de pilotin, et avoit mérité par sa bonne conduite le grade d'aspirant de seconde classe. Il mourut d'une inflammation d'entrailles, après cinq ou six jours seulement de maladie.

Le lendemain, *le Naturaliste* arriva en vue des côtes d'Angleterre, et, malgré l'exhibition de son sauf-conduit et les justes et fortes représentations que fit M. HAMELIN, ce bâtiment fut arrêté par la frégate angloise *la Minerve,* capitaine CHARLES BULLEN, qui jugea convenable de le conduire à Portsmouth, pour y faire examiner, disoit-il, la validité de son passe-port. Cette vexation

dura jusqu'au 6 juin, que *le Naturaliste* fut relâché par ordre de l'amirauté. Il quitta Portsmouth le même jour, et entra le lendemain dans le port du Havre, après une absence de deux ans sept mois et dix-huit jours.

Ces détails sur le sort de nos anciens compagnons de voyage furent pour nous du plus grand intérêt. Si nous nous affligeâmes de la mort de quelques-uns d'entre eux, et des privations qui n'avoient cessé de les poursuivre, nous eûmes tous au moins la satisfaction de voir que les collections importantes qu'ils accompagnoient, étoient heureusement parvenues dans notre patrie.

Quant à nous, ce qui devoit principalement nous occuper pendant notre séjour à l'Ile-de-France, c'étoit d'abord la santé de nos équipages, puis les réparations des navires et le remplacement de nos vivres. Pour satisfaire au besoin le plus pressant, nous envoyâmes tout de suite à l'hôpital la plus grande partie de nos gens; mais dans le nombre il y en avoit de si sérieusement malades, que nous eûmes le chagrin d'en perdre plusieurs. Il n'en mourut qu'un seul appartenant au *Casuarina.*

Le 17 août, nous vîmes entrer dans le port la frégate *la Belle-Poule*, et quelques jours après, le vaisseau *le Marengo*, les frégates *la Sémillante*, *l'Atalante*, la corvette *le Belier*, et deux navires de transport. Tous ces bâtimens, sous les ordres du contre-amiral Linois, avoient à bord le général Decaën et huit cents hommes de troupes, et revenoient de la côte de Coromandel, où ils avoient été envoyés pour prendre possession de la ville et du territoire de Pondichéry. Mais tandis que le Gouverneur anglois retardoit, sous divers prétextes, de faire la remise de la place, un aviso, expédié de nos ports, étoit venu apporter à la division l'ordre d'appareiller sans délai pour se rendre à l'Ile-de-France. Tout annonçoit le prochain renouvellement des hostilités avec la Grande-Bretagne, et c'est ce qui avoit engagé le Gouvernement françois à prendre cette mesure de prudence.

La goëlette *le Casuarina* n'ayant été achetée que pour faire avec plus de facilité la géographie des côtes de la Nouvelle-Hollande, se trouvoit maintenant inutile à notre expédition. Je reçus donc l'ordre de la désarmer le 29 août, et de passer avec mon équipage sur la corvette *le Géographe*, où ce renfort ne fut pas superflu.

16 septembre. J'ai dit, dans le chapitre précédent, qu'à l'époque où nous abandonnâmes l'exploration des terres Australes, notre Commandant se trouvoit dangereusement malade. Depuis notre arrivée dans la colonie, son état s'étoit beaucoup aggravé ; déjà il y avoit long-temps que tout espoir de guérison étoit perdu, et les efforts des médecins n'avoient pour but que de prolonger de quelques jours une existence dont la nature même de la maladie avoit fixé le terme. Enfin ce dernier moment arriva; et le 16 septembre 1803, à-peu-près vers le milieu du jour, M. BAUDIN cessa d'exister...... Le 17, il fut enterré avec les honneurs dus au rang qu'il avoit occupé dans la marine militaire : tous les officiers, tous les savans de l'expédition, assistèrent à ce convoi, auquel se rendirent aussi les principales autorités de la colonie.

On s'attendoit, à bord, que le commandement du *Géographe* resteroit à M. HENRI FREYCINET, premier lieutenant de la corvette : ses travaux pendant le voyage, sous le double rapport de la géographie et des observations astronomiques, sembloient ajouter aux droits qu'il avoit comme officier de marine; mais l'amiral LINOIS jugea devoir nommer M. MILIUS, capitaine de frégate, qui se trouvoit alors à l'Ile-de-France. Cet officier, au mérite et aux talens duquel je me plais à rendre une entière justice, avoit appartenu à l'expédition, dans le principe, en qualité de premier lieutenant du *Naturaliste*, et ne l'avoit quitté, au port Jackson, que pour cause de maladie [a]. Il fut donc considéré comme faisant

[a] Voy. tom. I, *pag. 366.*

toujours partie de cette expédition, et dès-lors la supériorité de son grade lui assuroit le commandement.

Il seroit peu intéressant pour le lecteur que je m'étendisse ici sur les divers événemens politiques qui eurent lieu dans la colonie et sur ceux que nous apprîmes pendant notre séjour : je ne parlerai donc point des ordres qui nous furent apportés par la corvette *le Berceau*, à l'occasion du renouvellement de la guerre entre la France et l'Angleterre ; des changemens que cette circonstance occasionna dans le gouvernement de l'île ; du départ de l'escadre de l'amiral LINOIS pour aller en croisière ; de l'arrivée dans le port d'une division de vaisseaux de ligne Hollandois, &c. &c. Ces détails, déjà un peu surannés, seroient d'ailleurs étrangers au but de cette histoire, et je dois les supprimer.

Je ne ferai aussi mention que très-rapidement des travaux que nos naturalistes exécutèrent, pendant la relâche, pour augmenter leurs collections déjà si riches. MM. PÉRON et LESUEUR, les seuls zoologistes qui nous restassent alors, s'occupèrent avec beaucoup de soin et de persévérance de l'étude des poissons qu'on trouve sur ces rivages ; ils en découvrirent une multitude d'espèces nouvelles, qui tous furent décrits et dessinés avec l'exactitude que ces savans voyageurs apportoient dans leurs travaux.

Notre jardinier, le laborieux, l'infatigable M. GUICHENOT, augmenta le nombre des plantes vivantes qu'il vouloit transporter en Europe ; il trouva à cet égard, chez M. CÉRÉ, Directeur du jardin de botanique, au quartier des Pamplemousses, toutes les facilités qu'il pouvoit desirer, et cet empressement désintéressé d'être utile, apanage touchant et ordinaire des hommes qui s'occupent de l'étude des sciences.

Parmi les arbres qui nous furent donnés par ce savant agriculteur, je dois distinguer sur-tout l'*Arbre à pain* des îles de la mer du Sud. Ce végétal précieux, qu'il seroit possible, peut-être, d'acclimater dans quelques parties de l'Italie et de l'Espagne, n'existe

à

à l'Ile-de-France que depuis l'année 1797. DENTRECASTEAUX en fit embarquer plusieurs individus à Tongatabou [a] pendant son voyage à la recherche de LA PÉROUSE ; transportés ensuite à Java, où les frégates françoises furent désarmées, ces arbres restèrent près de trois ans sur l'île, confiés aux soins de M. LA HAYE, jardinier-botaniste de l'expédition. Malgré l'état déplorable de sa santé, M. LA HAYE ne voulut point abandonner à d'autres le soin de cultiver les plantes vivantes qu'il avoit recueillies pendant le cours d'une navigation longue et périlleuse : rien ne put à cet égard lasser sa constance et son courage. M. le contre-amiral WILLAUMEZ, alors capitaine de vaisseau, et qui avoit été lui-même l'un des officiers les plus distingués de DENTRECASTEAUX, sollicita l'ordre d'aller chercher ces plantes, fut expédié pour les prendre à bord de la frégate *la Régénérée* qu'il commandoit, et parvint enfin à les transporter à l'Ile-de-France. Ce fut l'amiral WILLAUMEZ encore qui engagea M. DUPUY, aujourd'hui Pair de France, et à cette époque Intendant de la colonie, à faire distribuer des arbres à pain chez ceux des habitans de l'île qui se livroient avec le plus de succès et de soins à l'agriculture ; on en fit passer également à la Martinique et à Cayenne, où ils ont fort bien réussi.

Indépendamment des richesses végétales que nous devions rapporter dans notre patrie, M. PÉRON voulut essayer d'y en transporter d'un autre genre et d'un intérêt tout aussi grand ; je veux parler de l'excellent poisson d'eau douce, connu sous le nom de *Gouramy* [b]. Ce poisson, comme l'on sait, originaire de Chine, a

[a] L'une des îles des Amis.

[b] *Osphronème Goramy, poisson Gouramie* ou *Gouramy* de Lacepède, *Hist. des poissons,* tom. III, *pag. 117.*

« Cet osphronème, dit l'auteur, est remarquable par sa forme, par sa grandeur, et par la bonté de sa chair. Il peut parvenir jusqu'à la longueur de deux mètres ; et comme sa hauteur est très-grande à proportion de ses autres dimensions, il fournit un aliment aussi copieux qu'agréable.... Il seroit bien à desirer que quelque ami des sciences naturelles, jaloux de favoriser l'accroissement des objets véritablement utiles, se donnât le peu de soins nécessaires pour le faire arriver en vie en France,

été naturalisé depuis plusieurs années à l'Ile-de-France, où on le trouve maintenant en abondance dans les rivières et dans les viviers. Divers essais ont été déjà faits par quelques personnes pour l'apporter en Europe; mais jusqu'ici tous ont été infructueux, ce qui dépend, selon moi, du défaut de précautions convenables pendant le transport. M. PÉRON n'a pas été plus heureux que ses prédécesseurs; cependant l'inutilité de ses efforts particuliers, loin de décourager ceux qui voudroient renouveler une tentative aussi importante, doit au contraire leur faire redoubler de zèle pour s'entourer de soins plus minutieux et plus complets. Quatre ou cinq jours avant de mettre sous voiles, M. PÉRON reçut de M. CÉRÉ cent petits gouramys qui furent distribués dans douze vases, chacun de cinq à six pintes de capacité. Quelques-uns de ces poissons moururent dans les premiers momens de leur transport sur le vaisseau; néanmoins trois jours après notre départ, il en restoit encore quatre-vingt-treize, paroissant jouir d'une santé parfaite. Nous avions l'espoir de les conserver jusqu'en France, lorsque, avant d'avoir atteint le travers du canal de Mosambique, la mauvaise qualité de l'eau donnée pour remplacer une partie de la leur, occasionna la mort de tous ces animaux sans exception.

Il paroît que jusqu'à ce jour les variations subites de la température, et peut-être aussi les orages qu'on éprouve dans le voisinage du Cap de Bonne-Espérance, où il règne des brises très-fraîches et de fréquens coups de vent, ont été la cause de la mort des gouramys qu'on a essayé de transporter en Europe. M. PÉRON avoit pris des précautions pour éviter ce premier inconvénient : chacun de ses vases, couvert d'une gaze légère, pour empêcher que les poissons, en sautant, ne s'échapassent au-dessus des bords, fut enfermé dans une armoire bien abritée de l'air extérieur.

Je remarquerai que la putridité de l'eau, toujours mor-

» l'y acclimater dans nos rivières, et procurer ainsi à notre patrie une nourriture peu chère, » exquise, salubre, et très-abondante. »

telle[a] pour les poissons, pourroit aisément se corriger par l'usage des *filtres-charbon,* aujourd'hui si généralement connus et employés. Peut-être devroit-on tenter également l'usage de l'eau de mer distillée; mais ce qui vaudroit mieux sans doute, ce seroit de faire de fréquentes relâches sur la route, et d'y renouveler souvent cette provision. Il me semble d'ailleurs que les gouramys embarqués sur notre bord étoient trop jeunes (ils n'avoient guère que 3 à 4 pouces de longueur); que les vases qui les contenoient étoient trop petits; enfin que ces mêmes vases eussent dû être suspendus par un mouvement de CARDAN, fait avec de simples cercles de barriques, pour éviter que ces animaux ne vinssent, au roulis, se heurter contre les parois. A ces réflexions, que l'expérience m'a suggérées, il me paroît important, pour l'utilité des voyageurs qui voudroient renouveler ces mêmes tentatives, de joindre ici quelques-uns des préceptes que l'illustre M. DE LACEPÈDE a insérés dans son Histoire des poissons.

« De toutes les saisons, dit l'auteur[b], la plus favorable au transport » de ces animaux (les poissons) est l'hiver, à moins que le froid » ne soit très-rigoureux. Le printemps et l'automne le sont beau- » coup moins que la saison des frimas; mais il faut toujours les » préférer à l'été. La chaleur auroit bientôt fait périr des individus » accoutumés à une température assez douce; et d'ailleurs ils ne » résisteroient pas à l'influence funeste des orages qui règnent si » fréquemment pendant l'été.

» C'est en effet un beau sujet d'observation pour le physicien, » que l'action de l'électricité de l'atmosphère sur les habitans des » eaux, action à laquelle ils sont soumis, non-seulement lorsqu'on » les force à changer de séjour, mais encore lorsqu'ils vivent indé- » pendans dans de larges fleuves ou dans des lacs immenses, dont

[a] « La plus terrible des maladies des pois- » sons, dit LACEPÈDE, *op. cit. tom. III,* » *p. xxij,* est celle qu'il faut rapporter aux » miasmes produits dans le fluide qui les en- » vironne. »

[b] Tom. III, *pag. vj et suiv.*

» la profondeur ne peut les dérober à la puissance de ce feu » électrique.

» Il ne faut exposer aux dangers du transport que des poissons » assez forts pour résister à la fatigue, à la contrainte, et aux autres » inconvéniens de leur voyage. A un an, ces animaux seroient » encore trop jeunes; l'âge le plus convenable pour les faire passer » d'une eau dans une autre, est celui de trois ou quatre ans.

» On ne remplira pas entièrement d'eau les tonneaux dans » lesquels on les renferme [a]. Sans cette précaution, les poissons, » montant avec rapidité vers la surface de l'eau, blesseroient leur » tête contre la partie supérieure du vaisseau dans lequel ils seront » placés. Ces tonneaux devront d'ailleurs présenter un grand espace. » Bloch, qui a écrit des observations très-utiles sur l'art d'élever » les animaux dont nous nous occupons, demande qu'un tonneau » destiné à transporter des poissons du poids de 50 kilogrammes » [100 livres ou à-peu-près], contienne 320 litres ou pintes » d'eau.

» Il est même nécessaire que vers la fin du printemps, ou au » commencement de l'automne, c'est-à-dire lorsque la chaleur est » vive au moins pendant plusieurs heures du jour, cette quantité » d'eau soit plus grande, et souvent double; et quelle que soit la » température de l'air, il faut qu'il y ait toujours une communi- » cation libre entre l'atmosphère et l'intérieur du tonneau, soit » pour procurer aux poissons, suivant l'opinion de quelques phy- » siciens, l'air qui peut leur être nécessaire, soit pour laisser » échapper les miasmes malfaisans et les gaz funestes qui, ainsi » que nous l'avons déjà dit dans cette histoire, se forment en » abondance dans tous les endroits où les habitans des eaux sont » réunis en très-grand nombre, même lorsque la chaleur n'est pas

[b] Pour de longues traversées, des jarres en terre me paroissent devoir être préférées aux barriques, dont le bois, en se décomposant, peut fournir des miasmes putrides et délétères.

» très-forte, et leur donnent la mort souvent dans un espace de » temps extrêmement court.

» Mais comme ces soupiraux, si nécessaires aux poissons que » l'on fait voyager, pourroient, s'ils étoient faits sans attention, » laisser à l'eau des mouvemens trop libres et trop violens qui » la feroient jaillir, pousseroient les poissons les uns contre les » autres, les froisseroient et les blesseroient mortellement, il sera » bon de suivre à cet égard les conseils de Bloch, qui recom- » mande de prévenir la trop grande agitation de l'eau par une » couronne de paille ou de petites planches minces introduites » dans le tonneau, ou en adaptant à l'orifice qu'on laisse ouvert » un tuyau un peu long, terminé en pointe, et percé vers le haut » de plusieurs trous qui établissent une communication suffisante » entre l'air extérieur et l'intérieur du vaisseau..... C'est avec des » précautions analogues, que dès le XVI.e siècle on a répandu dans » plusieurs contrées de l'Europe, des espèces précieuses de poissons » dont on y étoit privé. C'est en les employant.... qu'on a peuplé » de *cyprins dorés* de la Chine, les eaux non-seulement de France, » mais encore d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne.

» Mais il est un procédé par le moyen duquel on parvient à son » but avec bien plus de sûreté, de facilité et d'économie, quoique » beaucoup plus lentement.

» Il consiste à transporter le poisson, non pas développé et » parvenu à une taille plus ou moins grande, mais encore dans » l'état d'embryon et renfermé dans son œuf. Pour réussir plus » aisément, on prend les herbes ou les pierres sur lesquelles les » femelles ont déposé leurs œufs, et les mâles leur laite, et on les » porte, dans un vase plein d'eau, jusqu'au lac, à l'étang, à la » rivière, ou au bassin que l'on desire de peupler.... Si le trajet » est long, on change souvent l'eau du vase dans lequel les œufs » sont transportés.

» La qualité et l'abondance de la nourriture.... sont aussi les

» objets auxquels on doit faire le plus d'attention, lorsqu'on cherche » à conserver des animaux en vie dans un autre séjour que leur » pays natal.... L'aliment auquel le poisson que l'on vient de » dépayser est le plus habitué, est celui qu'il faudra lui procurer; » il retrouvera sa patrie par-tout où il aura sa nourriture fami-» lière. »

J'ai appris de M. Céré que lui-même s'étoit livré autrefois à de curieuses expériences pour parvenir à faire vivre les gouramys absolument dans l'eau de mer. A cet effet, il choisit un certain nombre de sujets d'un âge convenable : d'abord il les plaça dans un très-grand vase rempli d'eau douce ; tous les jours il renouveloit une partie de cette eau ; puis il en enlevoit une très-petite mesure, qu'il remplaçoit par une quantité égale d'eau de mer. Ce procédé exigeoit, comme l'on voit, beaucoup de patience et d'exactitude : M. Céré le continuoit depuis assez long-temps pour que l'eau fût devenue presque aussi salée que celle de la mer, sans que la santé de ses poissons en parût altérée le moins du monde, lorsque l'incurie ou la méchanceté d'un de ses nègres vint détruire en un instant le fruit de plusieurs années de travaux et de constance. Le chagrin que cet événement lui causa, et plus encore peut-être le temps et les soins qu'exigeoit l'expérience, l'empêchèrent de la recommencer. Il n'en reste pas moins bien constaté, ce me semble, que l'on pourroit habituer le gouramy à vivre dans l'eau de mer ; circonstance qui diminueroit de beaucoup les difficultés de son transport en Europe.

Cependant les réparations qu'avoit exigées la corvette *le Géographe* étoient terminées ; toutes nos provisions étoient à bord, et notre équipage, si long-temps fatigué par d'excessives privations, avoit eu le temps de se reposer : un plus long séjour eût été désormais sans objet ; le capitaine Milius ordonna donc de faire les dernières dispositions pour l'appareillage. Le 15 décembre 1803, tout étant achevé, nous prîmes congé du Gouverneur et de nos

amis, et le 16 nous mîmes sous voiles. Ce fut avec un profond sentiment de reconnoissance et de regret que nous nous séparâmes de ces bons habitans de l'Ile-de-France, qui nous avoient si cordialement accueillis : l'hospitalité généreuse qu'ils exercèrent envers nous, les attentions et les soins délicats dont ils nous comblèrent, furent un ample dédommagement des peines de notre voyage. Les procédés de ces hôtes respectables et chéris demeureront à jamais gravés dans nos cœurs, avec le souvenir des vertus précieuses dont l'intérieur de leurs familles nous a offert les modèles. Leur touchante bonté ne sembla-t-elle pas même nous poursuivre, lorsque, à notre insu, ils envoyèrent à bord du vaisseau tout ce qu'une prévoyance ingénieuse leur suggéra pouvoir nous être utile et agréable pendant la traversée, et nous ménagea ainsi la plus douce surprise ! Que nous reconnûmes bien là nos excellens amis !

Les premiers jours de notre navigation furent assez favorisés, et n'offrirent rien qui fût digne de remarque. Arrivés par le travers du canal de Mosambique, nous éprouvâmes une bourasque violente, qui dura quarante-huit heures, mais qui ne nous causa aucune avarie. Le 30 décembre, nous aperçûmes la terre de Natal, et la prolongeâmes pendant quelque temps sans nous y arrêter. Nous observâmes que les courans portoient fortement au Sud dans ces parages.

Le 3 janvier 1804, après avoir doublé la partie la plus Australe de l'Afrique, nous nous dirigeâmes vers la baie de la Table au Cap de Bonne-Espérance, où nous laissâmes tomber l'ancre dans l'après-midi. Le but de cette relâche étoit de nous procurer des rafraîchissemens, et d'embarquer pour la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris quelques-uns des animaux rares et curieux que l'on trouve dans ces riches contrées.

Aussitôt que nous fûmes au mouillage, M. Milius envoya un de ses officiers saluer le Gouverneur et le prévenir de nos besoins. Le lendemain, nous allâmes lui faire une visite de corps, et le 5

nous dînâmes chez lui. Nous ne saurions trop reconnoître ici avec quelle extrême politesse nous en fûmes accueillis. M. DE JANSSENS, Gouverneur général de la colonie, se prêta obligeamment à toutes les questions que nous lui fîmes, et voulut bien faciliter à nos naturalistes, par tous les moyens en son pouvoir, les observations et les recherches qui leur paroissoient être dans l'intérêt des sciences.

Un des objets que nous nous proposions d'examiner avec le plus de soin, c'étoit l'existence vraie ou fausse de ce fameux *tablier des femmes Hottentotes* dont on a tant parlé, et sur lequel cependant on étoit encore si peu d'accord. Sans doute la réalité de cet organe doit être considérée comme un des phénomènes les plus curieux de la physiologie; mais, il faut en convenir, la divergence des récits des voyageurs, à cet égard, en est un non moins singulier peut-être. Jamais, en effet, contradiction ne se soutint plus long-temps sur un théâtre d'ailleurs aussi bien connu que le Cap de Bonne-Espérance. Des milliers de voyageurs y abordent annuellement depuis des siècles; nous en avons une foule de descriptions; presque toutes parlent de cette conformation bizarre, mais d'une manière tellement contradictoire, que l'opinion des naturalistes a dû rester toujours indécise. Comment, en effet, asseoir son jugement sur un objet aussi délicat, lorsque des hommes également célèbres et dignes de foi viennent en nombre à-peu-près égal pour nier ou pour attester le fait dont il s'agit, et sur lequel chacun d'eux se présente comme témoin oculaire! Il étoit donc pour nous d'une haute importance de chercher à éclaircir une question si long-temps agitée sans être résolue, et de montrer d'où avoit pu provenir à cet égard l'opposition des observateurs : telle fut la tâche qu'entreprirent MM. PÉRON et LESUEUR. Un savant aussi distingué que modeste, M. RAYNIER DE KLERK DIBBETZ, Médecin en chef de la colonie, leur fournit tous les secours qu'ils pouvoient desirer, et de nombreux moyens de résoudre

leurs doutes. De l'examen attentif et prolongé auquel ils se livrèrent, et dont tous les officiers du *Géographe* et plusieurs autres membres de l'expédition furent témoins, il résulte [a],

1.° Que cet organe singulier, désigné *improprement* sous le nom de *tablier des Hottentotes*, existe bien certainement chez les femmes d'une autre peuplade;

2.° Qu'il ne se rencontre jamais chez les Hottentotes;

3.° Qu'il est un des caractères observés constamment parmi une nation nombreuse et sauvage, connue sous le nom de *Houzouâna* ou *Boschisman;*

4.° Que cet organe appartenant exclusivement à la race des Houzouânas, doit donc être appelé *tablier des femmes Houzouânas* ou *Boschisman;*

5.° Qu'on le trouve également chez les jeunes filles et chez les vieilles femmes, avec la seule différence de proportion déterminée par la diversité des âges;

6.° Qu'il n'a rien de commun avec les diverses parties de l'appareil sexuel ordinaire aux femmes des autres peuples;

7.° Que ce n'est point un repli de la peau du ventre, comme l'ont annoncé quelques voyageurs anciens, trop peu versés dans la physiologie;

8.° Que ce n'est pas non plus un prolongement artificiel ou naturel des grandes lèvres, ni des nymphes, ainsi que plusieurs observateurs l'ont écrit;

9.° Que son existence est indépendante de toute affection maladive et de toute espèce de tiraillement mécanique;

[a] J'ai extrait ces détails sur les femmes Houzouânas de deux mémoires manuscrits de MM. PÉRON et LESUEUR, lus à l'Institut de France en 1805. Ces mémoires, qu'accompagnent un grand nombre de planches dessinées avec un soin extrême et la plus parfaite vérité, devoient entrer dans un travail que M. PÉRON avoit projeté sur *l'Histoire des peuples sauvages visites pendant notre expédition.* Il ne m'eut pas été possible d'en donner ici le texte entier sans dépasser les bornes de cet ouvrage.

10.° Qu'on l'observe dès l'enfance, qu'il croît avec l'âge, et *disparoît par le croisement des races* Hottentote et Boschisman.

Quelque extraordinaire que puisse paroître et que soit en effet le tablier des femmes Boschisman, il n'est cependant pas le seul phénomène que présente leur organisation. Il y en a un autre tout aussi inexplicable, mais beaucoup plus frappant, bien qu'il ait été généralement plus négligé, c'est le développement prodigieux de leurs fesses.

LE VAILLANT donne à cet égard de minutieux détails dont nous avons reconnu l'exactitude. « ... Ce croupion alongé n'est qu'une » masse graisseuse et charnue, dit-il[a], qui, à chaque mouvement du » corps, contracte une oscillation et une ondulation fort singulières.

» J'ai vu une fille de trois ans... jouer et sauter devant moi pendant » plusieurs heures. Je la plaignois d'être chargée de ce gros paquet » qui me paroissoit devoir gêner ses mouvemens; et je ne m'aper- » cevois point qu'elle en fût moins libre. Quelquefois, pour s'amu- » ser d'un jeune frère avec qui elle jouoit, elle marchoit à pas » comptés; puis, appuyant fortement le pied contre la terre, elle » communiquoit à son corps un ébranlement qui faisoit remuer » son *postique* comme une gelée tremblante; le bambin cherchoit à » l'imiter; mais n'en pouvant venir à bout, parce qu'il n'avoit pas » ce gros c. . qui n'est propre qu'au sexe, il se dépitoit d'impa- » tience, tandis que sa sœur rioit à gorge déployée. Les mères. . . » lorsqu'elles sont en marche, ... placent (leurs enfans) sur » leur croupe. J'en ai vu une courir ainsi; et l'enfant... posé » debout... se tenoit derrière elle comme un *Jockey* derrière un » cabriolet. »

Un voyageur dont les écrits portent un caractère de véracité si bien reconnu des habitans du Cap, BARROW confirme par ses observations particulières, ce que nous venons de rapporter. « La

[a] Second Voyage de LE VAILLANT en Afrique, *tom. III, pag. 105 et 106.*

» courbure intérieure de l'épine dorsale, dit-il[a], et l'extension des
» parties postérieures, sont les caractères de toute la race Hottentote;
» mais dans les petits Boschismans ces caractères sont si excessive-
» ment exagérés, qu'ils en sont ridicules. Si la forme de la lettre S
» peut être regardée comme un modèle de grâces dans les femmes,
» celles-ci ont des droits à la première place parmi les beautés par-
» faites. Leur personne, depuis la gorge jusqu'au genou, se dessine
» absolument comme cette lettre. Dans un autre sujet que je me-
» surai, les parties postérieures se projetoient à cinq pouces et demi
» en dehors de l'épine du dos; cette exubérance étoit toute de
» graisse, et rien n'étoit risible comme de voir cette femme marcher:
» chaque pas étoit marqué par un tremblement pareil à celui qu'au-
» roient éprouvé deux masses de gelée placées au même endroit. »

Nous avons vu nous-mêmes ces fesses extraordinaires dans un nombre assez grand d'individus tous du sexe féminin et de la race des Boschismans; il paroît cependant qu'on rencontre aussi quelquefois cette difformité chez les Hottentotes.

Des faits que je viens de rapporter, on peut conclure, ce me semble, que la contradiction des voyageurs, relativement au *tablier*, provient sur-tout de ce qu'ils ont attribué aux femmes Hottentotes, ce qui appartenoit réellement à des individus d'un autre peuple. Les sujets soumis à une observation peut-être trop superficielle, pouvoient aussi n'être pas de race pure, mais le résultat du croisement des races Hottentote et Boschisman. C'est ainsi que des erreurs involontaires se sont propagées, tantôt par des observateurs étrangers aux connoissances anatomiques, et tantôt par ceux qui ont cru pouvoir établir leur opinion sur de simples ouï-dire. Au reste, l'existence de cet organe chez les femmes Houzouânas ou Boschisman, ne peut être aujourd'hui révoquée en doute; cette vérité, qui paroît jaillir des observations qui nous sont propres,

[b] Voyage de JOHN BARROW en Afrique, *tom. II, pag. 80* de la trad. franç.

acquerra sans doute un nouveau degré d'évidence par les remarques intéressantes que M. le Gouverneur DE JANSSENS a faites depuis notre départ du Cap, dans le pays des Boschismans, et qu'il a bien voulu nous communiquer peu de temps après son retour en Europe.

M. DE JANSSENS ayant été forcé, pour terminer quelques arrangemens avec les Caffres, de se porter sur la frontière Orientale de la colonie, résolut de pénétrer dans le pays des Boschismans, et de vérifier, par ses propres observations, ce qu'il avoit entendu dire de ce peuple extraordinaire. Accompagné, dans cette entreprise, d'un détachement de troupes, et muni de tous les objets nécessaires, M. DE JANSSENS, à force de générosité, de patience et de soins, parvint à se mettre en rapport avec les Boschismans. Pendant près de cinq semaines, il vécut, pour ainsi dire, au milieu d'eux; il entra dans tous les détails de leur existence, de leurs mœurs et de leurs habitudes, et donna sur-tout une grande attention à leur organisation singulière.

C'est ainsi qu'il s'est assuré que les Boschismans forment effectivement une nation bien distincte de celle des Hottentots; que tous les individus en sont extrêmement petits; que la taille commune des hommes est de 4 pieds, comme l'avoit dit BARROW; que toutes les femmes, *sans exception*, ont le tablier; que cet organe parvient quelquefois à la longueur de 7 ou 8 pouces; qu'il se perd, à la vérité, par le croisement des races; mais qu'à la quatrième génération il conserve encore tous les mêmes caractères, aux dimensions près, qui sont réduites des deux tiers.

Ces femmes ont toutes des fesses monstrueuses, et M. DE JANSSENS a vu de jeunes enfans montés sur cette espèce de croupe, s'y tenir debout, tandis que leurs mères étoient en marche. On nous avoit assuré au Cap que les hommes ne participoient point à une telle difformité; mais M. le Gouverneur a reconnu que l'assertion n'étoit pas exacte, et que la croupe graisseuse dont il s'agit, quoique

beaucoup moins prononcée chez les hommes que chez les femmes, étoit cependant un caractère commun aux deux sexes.

Les Boschismans, continue le même observateur, errent dans les déserts de l'Afrique Méridionale sur une surface immense dépourvue de bois [a], qui s'étend d'Orient en Occident, à partir des limites de la colonie du Cap, et vers le Nord, jusqu'à une distance considérable encore inconnue [b]. Ce peuple est sauvage, féroce, rabougri, et misérable au-delà de ce qu'on peut imaginer. Il ne vit pas en corps de nation ; chaque famille est dans l'isolement, et les hommes ne se réunissent en petites troupes que pour se défendre, ou pour piller chez les colons Hollandois, chez les Caffres, ou autres indigènes qui ont des propriétés. Ils sont redoutés, et vivent dans l'inimitié avec tous leurs voisins, dont ils sont traités à leur tour plutôt comme des bêtes féroces que comme des hommes. Il paroît cependant que cette férocité ne dépend pas d'une organisation particulière, mais qu'elle est une conséquence de leur état misérable et des mauvais traitemens qu'ils reçoivent des peuples moins éloignés qu'eux de la civilisation.

Ces sauvages ne cultivent pas la terre, et, si l'on en excepte le chien, ils n'ont aucun animal domestique. Quand on leur en donne, ce que les Hollandois ont fait quelquefois dans l'espoir de les adoucir et de leur faire perdre leurs habitudes pillardes, ils ne savent pas les conserver. Cependant, ceux des jeunes Boschismans que les paysans de la colonie parviennent à fixer pour quelque temps chez eux, deviennent de très-bons gardiens de troupeaux.

Pour tout vêtement, ils portent de petites peaux crasseuses sur les épaules. Ils n'ont ni huttes ni ustensiles ; leurs armes consistent en de petits arcs et des flèches légères qui sont empoisonnées ; ils tirent à de grandes distances et avec une rare justesse. Ils ont l'or-

[a] Le nom de *Boschiesman* ou de *Bosjesman*, qui, en hollandois, signifie *Homme des bois*, est par conséquent très-impropre.

[b] En 1807.

gane de la vue extrêmement exercé, et au-delà même de ce qu'on pourroit croire.

La chasse ne peut suffire à leurs besoins. Leur nourriture ordinaire est extrêmement dégoûtante et peu assurée ; ils supportent la faim pendant long-temps, par l'habitude qu'ils ont d'une disette presque continuelle ; mais lorsqu'ils ont du gros gibier, ils mangent en un seul repas une quantité prodigieuse de viande.

Leur vocabulaire ne doit contenir qu'un très-petit nombre de mots, attendu que ces gens ont peu de besoins, qu'ils connoissent peu d'objets, et ne sentent guère la nécessité de communiquer leurs pensées. Les sons qu'ils articulent ne peuvent pas se rendre par écrit[a] : ce n'est qu'un claquement de la langue mêlé d'un son guttural. On rencontre des différences d'idiomes, de l'une à l'autre famille, pour peu que le lieu de leur résidence habituelle soit éloigné.

L'usage du tabac est leur plus grande jouissance. Ordinairement ils fument une espèce de chanvre que les colons Hollandois nomment *dagha*, qui est très-fort et qui étourdit. Au lieu de pipes, ils se servent des os de l'antilope ou de ceux de quelque autre animal.

Souvent les colons, et même les autres peuplades qui environnent les Boschismans, font une chasse ou battue sur ces malheureux, et tuent, sans pitié comme sans remords, tous ceux qu'ils trouvent ; les Hollandois conservent cependant quelquefois les jeunes enfans pour les élever à garder leurs troupeaux ; mais ils prétendent que jamais, même quand ils sont élevés chez eux, ils ne peuvent leur faire perdre leurs premières inclinations vagabondes.

[a] « Ce son est le même, dit DE PAGÈS, » que celui que font certaines gens du peuple, » gourmets ou ivrognes, lorsqu'ils trouvent » du vin bon. Ils font deux espèces de ces » sons en tournant différemment la langue. » Je ne puis les rendre que par l'expression » de *clop* ou de *clep.* » (Voyages autour du monde et vers les deux pôles, &c. *tom. II, pag. 26.*)

Il est plus probable que cela tient au peu de soin qu'ils prennent d'eux, ou, plus exactement, à un défaut absolu d'éducation.

M. DE JANSSENS avoit expressément défendu de faire de pareilles chasses, voulant tâcher d'apprivoiser ces peuples par un régime de douceur et de justice. Malheureusement les circonstances qui l'ont rappelé en Hollande ne lui ont pas permis d'observer l'effet de ce nouveau système, dont il attendoit beaucoup de succès.

Un fait qui vient à l'appui de cette idée, c'est que, s'étant procuré un jeune Boschisman [a], et l'ayant gardé pendant deux ans et demi chez lui au Cap de Bonne-Espérance, M. DE JANSSENS parvint à l'apprivoiser parfaitement. Ce jeune sauvage, auquel on donna le nom de FLAMENGO, avoit un très-bon naturel, et paroissoit susceptible du plus grand attachement, sans aucune inclination vicieuse: doué d'une intelligence assez remarquable, il parvint à apprendre avec facilité la langue Hollandoise et même un peu d'anglois. Ses membres d'ailleurs très-souples et très-agiles, le rendoient fort propre aux exercices du corps.

La durée totale de notre relâche au Cap de Bonne-Espérance fut de vingt-un jours; nous en repartîmes le 24 janvier 1804, et reprîmes la route de France. Le 3 février, nous aperçûmes l'île Sainte-Hélène, et parvînmes bientôt après à l'équateur, malgré les calmes qui nous atteignirent, mais qui heureusement ne furent pas de longue durée. Lorsque nous quittâmes les régions des tropiques pour nous rapprocher des mers plus froides de notre hémisphère, un grand nombre de personnes de l'état-major et de l'équipage fut attaqué de coliques bilieuses très-intenses, et qui, chez quelques-uns, résistèrent long-temps à tous les remèdes. MM. BOULLANGER, DE MONTBAZIN et moi, nous en fûmes les plus fortement affectés, et ne

[a] La tribu à laquelle il appartenoit, vivoit dans un canton situé entre les *Rhenosser bergen* [montagnes des Rhinocéros] et la Rivière Orange ou Grande Rivière, comme la nomment plus ordinairement les colons.

recouvrâmes même notre santé que long-temps après notre arrivée en France.

M. Milius, pour éviter le même désagrément qu'avoit eu *le Naturaliste,* qui, malgré son passe-port, avoit été arrêté et conduit pour plusieurs jours en Angleterre, ainsi que nous l'avons vu plus haut, *pag. 293,* se décida à ne point faire route pour le Havre, celui de nos ports où cependant il nous eût été plus commode de débarquer, mais il se dirigea vers Lorient.

Le 23 mars, d'après nos observations, nous ne devions pas être fort éloignés des côtes de Bretagne, et nous pouvions dire avec l'Arioste :

Or, se mi mostra la mia carta il vero,
Non è lontano a discoprirsi il porto;
Sì che nel lito i voti scioglier spero
A chi nel mar per tanta via m'ha scorto;
Ove, o di non tornar col legno intero,
O d'errar sempre, ebbe già il viso smorto;
Ma mi par di veder, ma veggo certo,
Veggo la terra, e veggo il lito aperto [a].

Nous ne pûmes cependant pas y entrer le même jour dans ce port si desiré; car le pilote n'étant arrivé à bord que le 24, assez tard, nous n'allâmes mouiller devant l'île de Groix que le soir, et le lendemain en rade de Lorient [b].

On pourroit croire qu'arrivés au terme de notre voyage dans cette France, après laquelle nous avions soupiré si long-temps, nous dûmes nous livrer à une joie bien vive; cependant, et ce qui nous surprit nous-mêmes, nous n'en fûmes que foiblement touchés : la gaieté ne revint point encore parmi nous ; on eût dit que la vue de notre vaisseau, en nous rappelant trop fortement

[a] Orlando furioso, *canto XLVI.*

[b] La durée du voyage de la corvette *le Géographe* a été de quarante-un mois et demi hors des ports de France; et j'ai estimé à 17 mille lieues marines ou 21 mille lieues moyennes de France la somme des routes qu'elle a parcourues dans cet intervalle.

les

les souffrances auxquelles nous y avions été en proie, empoisonnoit toutes nos autres affections. Ce ne fut même qu'après nous être tout-à-fait éloignés des rivages de la mer, que notre ame put s'ouvrir enfin aux sentimens de bonheur, étrangers à nos cœurs depuis si long-temps.

M. le vice-amiral THÉVENARD, préfet maritime, et M. le capitaine de vaisseau MOLINI, chef militaire, nous accueillirent avec une extrême bonté, et nous comblèrent d'attentions et d'égards. Il m'est bien doux de pouvoir en témoigner publiquement ici notre respectueuse gratitude à celui des deux qui existe encore.

Le 26 mars, on commença de mettre à terre les diverses collections d'histoire naturelle que nous avions à bord. Indépendamment d'une foule de caisses de minéraux, de plantes desséchées, de coquilles; de poissons, de reptiles et de zoophytes conservés dans l'alcool; de quadrupèdes et d'oiseaux empaillés ou disséqués, nous avions encore soixante et dix grandes caisses remplies de végétaux en nature, comprenant près de deux cents espèces différentes de plantes utiles; environ six cents espèces de graines, contenues dans plusieurs milliers de sachets; enfin une centaine d'animaux vivans, d'espèces rares ou tout-à-fait nouvelles.

Le débarquement de tant d'objets précieux nous occupa près de quinze jours; enfin, le 14 avril, on commença le désarmement de la corvette. Ce travail ayant été achevé le 16, l'équipage fut ce jour même congédié pour trois mois.



LIVRE V.

MÉMOIRES SUR DIVERS SUJETS.

CHAPITRE XXXV.

Mémoire sur la Dyssenterie des pays chauds et sur l'usage du Bétel ; par M. PÉRON.

L'ÎLE de Timor, située au milieu des régions équatoriales, jouit d'une température constamment fort élevée. Cette chaleur, le plus souvent humide, produit un effet aussi prompt que funeste sur les Européens nouvellement arrivés dans ces régions. Des sueurs abondantes, continuelles, les épuisent ; le plus léger mouvement les rend excessives, et le repos le plus absolu ne les suspend pas entièrement. L'organe cutané, doublement énervé par cette chaleur humide et par cette excrétion extraordinaire, semble absorber tous les fluides de l'économie ; il paroît du moins lui seul servir à leur exhalation : en effet, les autres excrétions diminuent rapidement ; les urines deviennent chaque jour plus rares; on ne mouche plus. Les organes salivaires participent bientôt à cette espèce d'épuisement général, qui se communique à tout le système digestif : l'estomac s'affoiblit, les alimens solides lui répugnent ; il n'appète plus que des fruits, des légumes et des boissons acidules.

Bientôt la fatigue de l'estomac est plus sensible encore ; ces mêmes fruits et ces boissons acidules ont achevé d'épuiser sa force ; l'appétit est entièrement perdu. La constipation survient ; elle est opiniâtre : si l'on va dans cette circonstance à la selle, les déjections sont extrêmement dures et comme desséchées. Le rectum, irrité par le séjour trop long de pareilles matières, ne tarde pas à être douloureux ; il manque de fluide lubrifiant, ainsi que le reste du canal intestinal. L'irritation est de plus en plus forte; elle fait des progrès rapides : l'inflammation se déclare avec des ténesmes insupportables et des déjections sanguinolentes qui consomment l'épuisement du malade.

Cette foiblesse générale, qui prend sa source dans l'anéantissement des forces digestives, ne permet guère d'avoir recours aux grands moyens antiphlogistiques : on est forcé de se borner à l'usage des fomentations émollientes, des demi-lavemens adoucissans, des bains tièdes, des boissons rafraîchissantes, &c. Vaines ressources ! La prostration des forces augmente d'une manière effrayante; quelques jours encore, et la dyssenterie la plus cruelle se trouve compliquée d'une fièvre essentielle, souvent putride ou maligne, ou même bilioso-putride.

Placé dès-lors entre deux écueils également redoutables, le médecin ne peut que prévoir l'issue funeste de cette double affection, trop au-dessus des ressources de l'art et de la nature : réduit à la médecine des symptômes, il combat alternativement celle de ces maladies dont la marche est plus rapide et plus alarmante ; mais comme elles sont d'une nature essentiellement opposée, le traitement indiqué pour l'une, aggrave les accidens de l'autre; et le médecin le plus instruit, malgré toute sa persévérance, ne sauroit que très-rarement soustraire à la mort une victime que tout conspire à lui livrer.

Telle est cette maladie cruelle de Batavia, des Moluques, des Philippines, de l'Inde, de Madagascar, et de tous les pays chauds

en général, dont BONTIUS, CLEYER, PISON, PROSPER-ALPIN, &c., nous ont tracé tour à tour la marche redoutable, et qui fait encore le désespoir des médecins fixés dans ces régions; mais dont la cause, quelque simple qu'elle soit, n'a pas été par eux assez précisément déterminée.

Surpris de la violence de cette maladie qui nous a causé tant de pertes irréparables, qui successivement a frappé la plupart de mes collègues et de mes amis, enlevé un si grand nombre de nos meilleurs matelots, je m'appliquai de bonne heure à l'observer plus particulièrement. Le vaisseau des États-Unis d'Amérique, *the Hunter,* attaqué de cette épouvantable épidémie, perdit en peu de temps à Timor son capitaine et presque tout son équipage; de sorte qu'il fut abandonné dans la baie de Coupang, où les Hollandois le prirent pour le compte de la Compagnie.

Une catastrophe aussi terrible, jointe à notre propre expérience, me rendit plus précieuses les recherches que j'avois faites sur son étiologie, lors de notre premier séjour dans l'île.

Les naturels de ces climats sont presque entièrement étrangers à ce fléau cruel; et cet avantage, ils ne le doivent pas uniquement à l'habitude, car ils le partagent avec les équipages des vaisseaux de plusieurs autres contrées Indiennes qui visitent leurs ports. Je revins donc à l'hygiène de ces peuples, et les premiers moyens prophylactiques que j'observai, me parurent tellement efficaces et tellement actifs, que je crois devoir y rapporter presque exclusivement la santé dont jouissent les indigènes au milieu des désastres de tant d'Européens. Pour bien sentir l'importance de ces moyens, il est à propos de revenir sur la cause elle-même que nous venons d'assigner à la maladie. Nous l'avons attribuée spécialement à l'atonie du système cutané, fatigué par des excrétions trop abondantes, et à l'épuisement ou plutôt au desséchement du système digestif. Ces idées, qui me paroissent incontestables, étant admises,

que pourroit dicter la théorie la plus saine et la plus éclairée sur les moyens de prévenir ce double accident !

Ne seroit-ce pas de chercher, 1.° à donner du ressort à l'organe cutané, 2.° à s'opposer à ces excrétions débilitantes, 3.° à soutenir la force du système digestif, et dès-lors à rappeler au dedans ces mêmes excrétions si malheureusement dirigées au dehors ! Eh bien ! ce que la théorie pourroit indiquer ici, l'expérience paroît elle seule l'avoir appris aux habitans !

En effet, tandis que, par des bains froids, répétés trois ou quatre fois par jour, ils raniment la tonicité du système cutané, c'est par des frictions d'huile de cocos, également renouvelées plusieurs fois dans le jour, qu'ils cherchent à fermer, pour ainsi dire, d'une manière physique, le passage à cette humeur trop abondante de la transpiration : ainsi donc, les bains et les frictions d'huile répondent efficacement aux premières indications déduites de la cause elle-même de la maladie.

Tandis que les liqueurs sont ainsi repoussées du dehors au dedans, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, des moyens plus actifs et plus énergiques tendent à concentrer les sécrétions à l'intérieur du canal intestinal. Je ne parlerai pas des divers masticatoires dont la plupart des individus font usage, le cachou, le cardamome, l'ambre gris, mêlés diversement avec quelques autres substances, plusieurs graines aromatiques qui me sont inconnues ; je ne parlerai pas non plus des épices de toute espèce, du poivre, de la cannelle, de la muscade, du girofle, du gingembre, des pimens les plus actifs dont leurs alimens sont assaisonnés, et qui les rendent *immangeables* pour un Européen ; je ne dirai rien également du thé qu'ils prennent à forte infusion, &c. : tous ces moyens, quels qu'ils puissent être, doivent céder à l'énergie du bétel, espèce de préparation presque universellement en usage dans les pays chauds, et sur laquelle les médecins ne me paroissent pas avoir suffisamment porté leurs recherches.

Quatre substances le composent ordinairement :

1.° La feuille brûlante d'une espèce de poivrier [*piper betel,* LIN.], qui donne son nom à tout le mélange dans lequel il entre. Quelquefois on se sert du fruit jeune de cette plante ;

2.° Une assez forte quantité de feuilles de tabac ;

3.° De la chaux vive, environ un quart du poids total du mélange. Cette chaux est retirée par la calcination de diverses espèces de madrépores ; elle est beaucoup plus caustique que la nôtre, et c'est M. VAUQUELIN lui-même, qui, sur les échantillons rapportés par M. LESUEUR et par moi, en a porté ce jugement. On voit des personnes, dit le père PAPIN, qui prennent de cette chaux gros comme un œuf par jour.

La 4.e substance qui entre dans la composition du bétel, est la noix d'aréquier [*areca catechu,* LIN.], qui forme elle seule plus de la moitié du poids total du bétel.

Je ne dirai rien de la feuille ou du fruit du poivre, ni du tabac, ni de la chaux vive ; l'activité de semblables substances est assez particulièrement connue ; et d'abord on avouera qu'il seroit difficile d'introduire un composé plus actif dans l'estomac : la noix d'arec l'est cependant davantage encore. En effet, prenez une de ces noix bien fraîche, coupez-la par le travers avec un couteau, vous serez étonné de la promptitude avec laquelle toute la lame deviendra noire ; laissez-la sans l'essuyer vingt-quatre ou trente-six heures, et cette lame sera presque détruite : preuve facile, autant qu'indubitable, qu'il existe dans la noix d'arec une très-forte proportion d'acide gallique. Sa présence se manifeste d'une manière bien remarquable encore, lorsqu'on introduit une portion de ce même fruit dans la bouche et qu'on veut la mâcher : on ne sauroit supporter l'espèce d'astriction mécanique qu'elle fait éprouver dans tout l'intérieur de la bouche et de la gorge ; je ne connois rien qui soit capable de déterminer une sensation de ce genre aussi fortement, et sur-tout aussi instantanément. Déjà donc

la noix d'arec, employée seule, seroit de tous les astringens le plus énergique, et nous venons de voir qu'on ne la mâche qu'avec d'autres substances capables d'ajouter encore à sa vigueur et d'augmenter ses effets. Combien ne doit-elle pas agir activement au-dedans du canal intestinal, puisque l'usage d'une semblable préparation suffit seul pour corroder toutes les dents, pour les dissoudre, au point qu'il est rare de voir une personne de l'un ou de l'autre sexe, qui n'en soit, à 25 ou 30 ans, absolument privée : et qu'on ne croie pas qu'elles tombent naturellement, ou qu'on soit forcé de les arracher ; elles sont usées dans la force du terme, jusqu'aux bords des gencives. Ce qu'il y a de plus singulier dans ce phénomène, c'est qu'il est rare de voir un naturel se plaindre de maux de dents ; et même je n'ai jamais entendu dire, pendant notre long séjour, que personne en souffrît.

Une seconde observation très-importante, sans doute, et qui sert de plus en plus à démontrer l'énergie du bétel pris intérieurement, c'est la couleur des excrémens de tous les individus qui en font usage. Dans les premiers temps de mon séjour à Timor, j'étois surpris souvent de cette couleur d'un rouge de brique, presque sanguin, que j'observois dans les excrémens des naturels ; je ne savois à quoi l'attribuer ; enfin, à force de réflexions et de questions à cet égard, je parvins à découvrir qu'elle devoit être exclusivement rapportée à l'action du bétel. Voici les raisons de mon opinion sur cet objet.

Quelle que soit la nature chimique de la noix d'arec, ou plutôt du composé dans lequel elle entre, toujours est-il que son premier effet, en se mêlant ou se combinant avec la salive, est de développer cette même couleur d'un rouge de brique très-foncé, qui se reproduit dans les excrémens. Cet effet, analogue, ce me semble, à la coloration du phosphate de fer avec excès d'acide, par la soude à l'état caustique, paroît être dû bien incontestablement à quelque action chimique du bétel sur le fluide salivaire, et il

me paroît plus que probable que cette action se continue dans l'intérieur du canal intestinal avec les autres fluides qui l'abreuvent sans cesse et le lubrifient. Une seconde raison qui semble ne laisser aucun doute sur le principe de la coloration des excrémens par le bétel, c'est que cette couleur ne se retrouve pas dans ceux des enfans ou des jeunes gens qui ne font pas encore usage de cette préparation, et qui tous ont alors de très-belles dents.

Quoi qu'il en soit de ce que nous venons de dire sur la composition du bétel, sur la nature particulière de chacune des substances qui le composent, sur ceux de ses effets apparens, on ne peut s'empêcher de conclure que son action sur le canal intestinal ne sauroit manquer d'être excessivement forte. De tous les astringens connus, il paroît être le plus énergique, et dès-lors le plus propre à rendre à ce viscère le degré de force et de ton que l'affoiblissement général doit tendre à lui enlever; c'est un agent d'irritation puissante et locale qui doit y rappeler la vie, y déterminer l'afflux des liqueurs propres à entretenir sa souplesse, et prévenir l'espèce de dessiccation intérieure dont tous les Européens se plaignent d'abord.

Ainsi donc, l'usage seul du bétel doit produire au-dedans tout l'effet salutaire que les bains froids et les frictions huileuses déterminent au-dehors; les conditions propres à prévenir la maladie cruelle dont nous parlons, se trouvent donc parfaitement remplies. Ainsi, comme je viens de le dire, l'expérience seule et l'instinct ont pu suggérer à l'homme de ces régions brûlantes, ces mêmes idées qui ne sont pour nous que le résultat des méditations les plus longues et du perfectionnement de nos connoissances physiques et médicales.

Aussi, malgré l'inconvénient terrible dont j'ai parlé, celui de la perte totale des dents, ou du moins de leur destruction plus ou moins grande, le bétel est-il d'un usage général dans tous les climats chauds, depuis les Moluques jusqu'aux rivages du fleuve

Jaune,

Jaune, et depuis ceux de l'Indus et du Gange jusqu'aux bords de la mer Noire. Cet usage, cependant, n'est pas également répandu par-tout; on seroit tenté de dire qu'il l'est en raison du degré de la chaleur des climats où on l'emploie. On sait, par exemple, qu'à Constantinople la mastication du bétel est plutôt un objet de luxe parmi les grands, qu'une pratique de la nation.

Ce qui achève enfin de prouver l'utilité d'une habitude aussi universelle, aussi constante, c'est la nécessité où se trouvent les Européens fixés dans ces régions, d'avoir recours à des moyens analogues à celui-ci pour se préserver de l'influence délétère du climat et de la température. On sait combien, dans les colonies de l'Inde, l'usage de la pipe est général ; au Bengale même, les femmes Angloises de qualité fument le *ouka ;* les vins les plus généreux, les liqueurs fortes, sont prodigués sur toutes les tables; différentes préparations toniques, et particulièrement la fameuse *drogue amère des Jésuites de Pondichéry ,* le sont chez les grands; quelques liqueurs d'absinthe, ou même des infusions alcooliques de quinquina, chez les personnes moins aisées, précèdent chacun des repas, et de fortes infusions de café, des punchs brûlans , les terminent toujours. Personne n'ignore à quel point, dans ces contrées, les épices de toute espèce sont en usage, et quelle consommation on en fait. Dans la maison du prince et de l'esclave, on voit également ces *caris* enflammés, mélange insupportable pour nous de viande ou de poisson le plus souvent salé, de poivre, de girofle, de gingembre, et de ce piment qu'on appelle *enragé.* Sur toutes les tables, on retrouve encore les *achars,* comparables à nos cornichons, mais dans lesquels ce même piment enragé entre avec le gingembre pour plus de moitié.

Ainsi donc, l'Européen, soumis par-tout à l'influence des circonstances physiques dans lesquelles il se trouve placé, se voit contraint malgré lui de souscrire bientôt à ces usages, que

d'abord son irréflexion et ses préjugés lui avaient fait repousser et condamner. Malheureusement, les mêmes préjugés conservent toujours un trop grand empire sur lui; car, au lieu d'adopter simplement le bétel des naturels, leurs bains et leurs frictions huileuses, il a recours à des moyens analogues, il est vrai, mais plus dangereux pour sa constitution, et sur-tout plus impuissans que ceux qu'il néglige, ou que même il dédaigne. Aussi, voyez dans les Moluques ces garnisons énervées de soldats Bataves : vainement l'or est allé du fond de la Germanie les arracher à la froidure salutaire de leurs forêts ; vainement leur constitution robuste les défend, pendant quelques années, contre cette action énervante de la température; elle parvient bientôt à les dompter; et cette langueur, cet épuisement, qui s'observent d'abord dans la plupart de ces soldats transportés aux Indes, suffisent assez pour faire reconnoître les victimes malheureuses de nos usages, et sur-tout de notre obstination à repousser ceux des peuples étrangers, lors même qu'ils nous deviennent le plus nécessaires.

Tels sont les résultats particuliers de mes réflexions sur l'usage du bétel, objet qui auroit dû, je le répète, fixer davantage l'attention des médecins européens transportés au milieu de ces régions lointaines. L'expérience, au reste, est ici d'accord avec la théorie; elle a servi de règle à ma conduite pendant tout le temps que je suis resté dans ces parages; et, malgré la foiblesse de ma constitution, malgré les travaux pénibles auxquels je me livrois tous les jours, ma santé dans les Moluques s'est soutenue très-bonne, lors même qu'un si grand nombre de mes malheureux amis étoient malades et mourans.

CHAPITRE XXXVI.

Mémoire sur la Température de la Mer, soit à sa surface, soit à de grandes profondeurs; par M. PÉRON.

DE toutes les expériences de physique, il en est peu dont les résultats soient plus intéressans et plus curieux que celles dont je vais m'occuper ici. Le météorologiste y puisera des données précieuses sur les variations atmosphériques au milieu de l'Océan; elles fourniront au naturaliste des connoissances indispensables relatives à l'habitation des diverses tribus d'animaux marins; le géologiste et le physicien y trouveront l'un et l'autre des faits certains sur la propagation de la chaleur au milieu des mers, et sur l'état physique intérieur de ce globe, dont les excavations les plus profondes que l'on ait remarquées peuvent à peine effleurer la superficie; en un mot, il n'est aucune science qui ne puisse avec avantage revendiquer les résultats des expériences de ce genre. Combien donc ne doit-on pas être surpris du peu d'intérêt qu'on leur a donné jusqu'à ce jour!

SECTION PREMIÈRE.

Température de la Mer à sa surface.

Les expériences sur la température des eaux de la mer peuvent se faire à sa surface, ou à des profondeurs plus ou moins grandes au-dessous de cette même surface.

Les premières sans doute sont faciles à répéter; leurs résultats doivent être, à peu de chose près, rigoureux. Il suffit, en effet, de plonger un thermomètre dans l'eau, de l'y laisser assez long-

temps pour qu'il puisse en prendre la température actuelle. Celle de l'atmosphère ayant été déterminée au même instant, soit avec le thermomètre qu'on vient de plonger dans l'eau, soit avec un instrument pareil dont le rapport avec le premier est exactement connu, on parvient à connoître ainsi, non-seulement la température absolue de l'eau de la mer à sa surface pour l'instant de l'observation, mais encore ses rapports actuels avec la température de l'atmosphère; rapports intéressans, et sur lesquels j'aurai plus d'une fois occasion de revenir dans la rédaction générale de mes travaux météorologiques [a]. Je dois me borner en ce moment à présenter ici quelques-uns des résultats qu'on peut déduire de cette première partie de mes observations, toutes faites en pleine mer, et répétées quatre fois par jour, à six heures du matin, à midi, à six heures du soir, à minuit :

1.° La température des eaux de la mer à sa surface et loin des terres, est en général plus froide à midi que celle de l'atmosphère observée à l'ombre;

2.° Elle est constamment plus forte à minuit;

3.° Le matin et le soir, elles se font ordinairement équilibre;

4.° Le terme moyen d'un nombre donné d'observations comparatives entre la température de la surface des flots et celle de l'atmosphère, répétées quatre fois par jour, à six heures du matin, à midi, à six heures du soir, à minuit, et dans les mêmes parages, est constamment plus fort pour les eaux de la mer, par quelque latitude que les observations soient faites; du moins, je n'ai vu aucune exception à ce principe, du 49.e degré Nord au 45.e degré Sud;

5.° Le terme moyen de la température des eaux de la mer à

[a] Cet ouvrage sur la météorologie n'a point été entrepris; et M. PÉRON, en mourant, n'a laissé même, sur cet objet, que les journaux qu'il a tenus pendant le voyage, et des notes sans ordre.

leur surface et loin des continens, est donc plus fort que celui de l'atmosphère avec laquelle ses flots sont en contact.

Quelques physiciens ont obtenu des résultats différens des miens: mais n'en voit-on pas d'abord la raison dans la différence des lieux et des époques des observations? En effet, toutes celles que je connois ont été faites durant le jour, et le plus souvent vers son milieu; toutes ont été répétées à peu de distance des rivages et des continens, dont la température, ainsi que nous aurons bientôt occasion de l'observer, est cinq fois plus considérable que celle des flots: rien d'étonnant dès-lors que le terme moyen indiqué par de semblables expériences ait été moindre pour les eaux de la mer; et mes propres expériences le confirment assez.

Ces premières données m'ont mis à portée de détruire aisément un préjugé météorologique bien ancien sans doute, puisqu'il remonte au moins jusqu'au siècle d'ARISTOTE, celui de l'échauffement des vagues par leur agitation. IRVING et FORSTER paroissent avoir été trompés eux-mêmes par les résultats singuliers que les observations fournissent à cet égard; ceux que j'ai obtenus sont tout-à-fait semblables, et cependant c'est d'eux seuls que je vais me servir pour démontrer l'erreur des anciens et la détruire. Pour cela, revenons aux faits. Je viens de dire, il n'y a qu'un instant, que la température des eaux de la mer à sa surface étoit alternativement plus chaude ou plus froide que celle de l'atmosphère. Dans cette succession alternative du plus au moins, il doit y avoir un instant où l'équilibre a lieu; prenons cet instant, et supposons la température de l'atmosphère et des eaux à 20 degrés l'une et l'autre; supposons en même temps que la surface de la mer soit paisible, et que l'atmosphère le soit aussi: cependant un orage s'élève; parti des régions glacées du pôle, un vent impétueux vient agiter l'atmosphère et soulever la surface des mers. Quels effets va-t-il produire sur l'une et sur l'autre? Plus froid qu'elles, il leur enlevera une portion quelconque de calorique; mais comme

il agit d'abord plus facilement sur l'atmosphère, qu'il peut la pénétrer dans toute sa masse, nul doute qu'il ne la refroidisse plus promptement et plus fortement aussi. Les eaux de la mer, au contraire, résistant davantage à son action, ne lui présentant que leurs couches les plus superficielles, il ne peut leur enlever que successivement, et toujours lentement, la température que l'atmosphère abandonne au premier instant; d'où il résulte que cette dernière, dans un temps donné, doit perdre une portion de calorique beaucoup plus forte que les eaux de la mer.

Une seconde cause encore tend à la refroidir d'une manière non moins puissante: je veux parler de l'évaporation qui commence avec le soulèvement des vagues, et qui devient d'autant plus grande, que l'agitation des flots est plus forte et plus profonde; car alors le sommet de chaque vague, en retombant sur lui-même, semble se briser et se résoudre en pluie très-fine, quelquefois tellement abondante, que la surface d'une mer violemment agitée paroît toute fumante. Or, les innombrables petits globules roulés dans l'atmosphère y doivent éprouver une forte évaporation qui ne peut se faire qu'aux dépens du calorique de l'air dans lequel ils se trouvent ainsi ballottés. Voici donc une nouvelle cause de refroidissement pour l'atmosphère, et qui tourne toute entière au bénéfice de la température des eaux de la mer. Sa quantité relative doit croître encore en raison de cette seconde circonstance; elle devoit également augmenter par une suite nécessaire de l'action inégale du vent sur les flots et sur elle: donc tout se réunit pour abaisser la température de l'atmosphère par rapport à celle de l'eau; donc cette dernière paroîtra plus forte que la première, et même elle sera véritablement telle. Mais, pour être actuellement plus chaude que l'atmosphère, s'ensuit-il que sa température se soit réellement augmentée, ou plutôt, pour revenir aux expressions d'ARISTOTE, est-il vrai qu'elle se soit échauffée par l'agitation? Mes nombreuses expériences me permettent de répondre ici, d'une manière positive,

que c'est une erreur de sensation. Jamais la température absolue des eaux de la mer n'augmente par leur agitation; elle diminue au contraire; elle diminue même d'autant plus, que le vent qui les soulève est plus violent, sur-tout lorsqu'il est froid; mais, dans tous les cas, elle diminue beaucoup moins rapidement que celle de l'atmosphère : de sorte que cette dernière ayant perdu six, par exemple, l'autre n'aura perdu qu'un dans le même temps; elle fera donc éprouver une sensation de chaleur d'autant plus grande, que le refroidissement de l'atmosphère aura été plus rapide et plus fort. C'est d'après une telle sensation qu'ARISTOTE avoit sans doute avancé la proposition que je viens de combattre, et qui répugnoit à l'état actuel de nos connoissances sur les propriétés physiques de l'eau. De tout ce que je viens de dire à cet égard, on peut déduire le corollaire suivant :

7.° La température relative des flots agités augmente, mais leur température absolue diminue toujours.

SECTION DEUXIÈME.

Température de la Mer à diverses profondeurs.

1.° Description d'un nouvel appareil pour déterminer la température de la mer à de grandes profondeurs.

Autant les expériences à faire sur la température des eaux de la mer à sa surface sont simples et faciles, certaines dans leurs résultats, autant celles que l'on répète sur cette même température, à des profondeurs plus ou moins grandes, sont compliquées et délicates; autant sur-tout il est difficile de s'assurer de cette exactitude indispensable lorsqu'on doit établir des rapports. Des observations de ce genre m'ayant été recommandées particulièrement, lors de mon départ, par MM. FOURCROY, LAPLACE, BRISSON et

LAMÉTHERIE, je crus devoir m'en occuper; et, pour le faire avec plus de succès, je cherchai d'abord à me procurer un appareil d'une composition plus simple, d'un emploi plus facile, et d'une exactitude plus grande aussi dans les résultats, que tous ceux que je savois avoir été jusqu'à ce jour mis en usage par les physiciens qui se sont occupés de cet objet. En effet, les thermomètres de MALLET et de PICTET; celui de MICHELI, connu sous le nom de *thermomètre pour les puits;* celui du comte DE MARSIGLI, celui de CAVENDISH, celui à ressort, ceux de SAUSSURE, le cylindre à double soupape de FORSTER, de MOROZZO, le cylindre de verre scellé à la lampe d'émailleur, la bouteille d'IRVING; en un mot, tous les moyens employés jusqu'à ce jour me paroissant avoir des inconvéniens plus ou moins graves, je parvins, en méditant beaucoup cet objet, à la construction de l'appareil dont je vais présenter ici les détails.

Rien de plus facile que de plonger un thermomètre à la profondeur jugée convenable ; mais ce qui n'est rien moins que d'une exécution aussi simple, c'est de disposer cet instrument de telle sorte, que la température acquise à cette profondeur ne puisse sensiblement varier pendant le temps nécessaire pour le ramener à la surface. Le seul moyen que j'avois d'arriver à ce but étoit de rendre mon thermomètre le moins sensible possible, et, pour cela, de disposer autour de lui plusieurs enveloppes de substances peu conductrices du calorique. Elles sont en grand nombre ; mais parmi celles qui possèdent à un degré plus éminent cette propriété, on distingue sur-tout l'air, le verre, le bois, le charbon, les graisses et les résines. Je résolus de les employer toutes à-la-fois, et dans un ordre tel, que leur faculté peu conductrice du calorique devînt encore plus foible. On sait, en effet, que la chaleur, de même que le fluide électrique, pénètre d'autant plus difficilement les corps, qu'ils sont d'une nature plus différente entre eux. Cette idée si simple, qu'il doit paroître étonnant qu'elle ne

se

se soit pas d'abord offerte à ceux qui les premiers se sont occupés de cet objet, est cependant un sûr garant de la supériorité de mon appareil sur tous ceux dont on s'est servi jusqu'à ce jour. A la vérité, plusieurs substances peu conductrices du calorique avoient été successivement employées dans les expériences sur la température de la mer; mais toutes ne l'ayant été qu'isolément, et d'une manière quelquefois même peu raisonnée, les résultats obtenus par tant d'appareils divers ne sauroient être rigoureusement comparables, soit avec eux-mêmes, soit entre eux tous; double et précieux avantage qui doit appartenir, ce me semble, à l'appareil nouveau dont j'ai fait usage : les détails de sa construction doivent en faire ressortir tout l'intérêt.

Un thermomètre à mercure (e, *fig. 1*), porté sur une règle d'ivoire, est renfermé dans un cylindre de verre de 3 centimètres environ de diamètre. Cet instrument est placé dans un étui de bois (c) plus long que lui, et d'un diamètre double de celui du tube de verre; il résulte de cette disposition un espace libre qu'on remplit exactement de poussière de charbon de bois (d) : le tout est ensuite posé dans un troisième cylindre de métal (a), d'un diamètre également double de celui de l'étui de bois; le nouvel espace libre est rempli par du suif fondu (b) qu'on y coule. A chacun des étuis de bois et de métal appartient un couvercle (h, f) de la même matière; et l'on peut les enlever tous les deux à-la-fois, d'une manière prompte, à l'aide d'un mécanisme très-simple (g, i) qu'on peut observer aisément dans le dessein de mon ami, de mon collaborateur, M. Lesueur. On parvient donc en un instant jusqu'au thermomètre même, qu'un cordon léger débordant la couche de suif sert à découvrir d'abord et à retirer aussitôt. Tout cet appareil, ainsi disposé (*fig. 2*), se renferme dans une double poche de toile goudronnée (n, *fig. 3*), qu'on attache ensuite à l'extrémité de la ligne de sonde (q, o, p, r) qui doit le plonger à la profondeur déterminée par l'observateur. Une masse de plomb (s), plus ou moins considérable, sert à entraîner le Pl. XL.

tout au fond des eaux, en même temps qu'à maintenir la machine dans la situation la plus perpendiculaire possible.

Tel est l'appareil simple, peu dispendieux, et sur-tout d'un emploi facile, que j'imaginai pour mesurer la température de la mer, à diverses profondeurs et sous des latitudes différentes. Malheureusement, dans mes premiers essais avec mon infortuné collègue, avec mon intéressant ami M. DEPUCH, la difficulté de faire construire à bord le cylindre métallique [a] nous força de nous borner à l'étui de verre, au charbon, à l'étui de bois. Cette dernière disposition cependant ne laissa pas de nous donner les résultats précieux que je vais exposer, en traitant successivement de la température de la mer à diverses profondeurs, soit le long des côtes et dans le voisinage des continens, soit en pleine mer et loin de toute grande terre.

SECTION TROISIÈME.

Température de la Mer à diverses profondeurs, et près des Côtes.

Les expériences de MARSIGLI, de SAUSSURE et les miennes, sur la température des eaux de la mer à diverses profondeurs et le long des côtes, présentent d'abord une différence si grande, dans les résultats, avec ceux qui ont été obtenus par tous les autres observateurs, sur cet objet, loin des continens et des

[a] M. PÉRON, depuis son retour en France, fit exécuter par un de nos plus habiles artistes, l'étui en cuivre qui vient d'être décrit. Mais ayant voulu se servir de cet appareil pour faire à Nice de nouvelles expériences, il éprouva une difficulté presque insurmontable à l'ouvrir et à le fermer; pour parvenir plus facilement à ce but, on fut obligé de pratiquer au couvercle, un trou d'environ deux lignes de diamètre propre à donner issue à l'air; une vis ensuite bouchoit cette ouverture; cependant ce ne fut jamais avec assez de précision, pour que l'eau ne pénétrât pas dans l'instrument par les interstices inévitables de ce mécanisme.

En conservant l'appareil ingénieux de PÉRON, il faudroit imaginer un moyen plus commode pour fermer l'enveloppe en cuivre. L. F.

grandes îles, que la distinction que j'établis ici me paroît non-seulement utile, mais encore tout-à-fait indispensable. En effet, que de causes réunies concourent, le long des rivages, à élever la température des eaux ! La proximité des terres, dont la chaleur moyenne, d'après les belles expériences de RAYMOND, est cinq fois plus intense que celle des flots ; la profondeur du lit des mers, beaucoup moins considérable ; la concentration plus grande des rayons du soleil ; l'existence des courans, qui doivent être tout-à-fait insensibles dans les abîmes les plus profonds de l'Océan ; enfin l'énorme quantité d'êtres organisés, soit végétaux, soit minéraux, qui tapissent le fond des mers, et qui paroissent jouir d'une température supérieure à celle du fond qu'ils habitent ; tout paroît concourir à donner une proportion plus forte de température au fond des mers le long des côtes, que loin des terres, toutes choses d'ailleurs supposées égales. Aussi, dans la Méditerranée, SAUSSURE et MARSIGLI, DONATI dans le golfe Adriatique, et moi-même dans les mers qui baignent la côte Occidentale de la Nouvelle-Hollande, avons-nous tous obtenu pour résultat, ou bien une température supérieure à celle de la surface et de l'atmosphère, ou bien une chaleur égale au moins à la température moyenne du centre de la terre. Il faudroit bien se garder d'en conclure, ainsi que l'ont fait quelques physiciens, que la température moyenne du fond des mers est la même que celle de la terre à une certaine profondeur. MARSIGLI l'a vue s'élever jusqu'à $+17^{d},0$; je l'ai trouvée moi-même à $+18^{d},0$. Voilà donc des résultats *en plus* qui tendent à repousser déjà cette idée, et bientôt nous allons en voir *en moins* de plus décisifs encore. Aussi le sévère SAUSSURE, malgré ses propres résultats, qui sembloient devoir le confirmer dans cette idée, la combat-il lui-même de la manière la plus victorieuse : MARSIGLI se trouva pareillement forcé, par ses expériences sur les zoophytes et sur les poissons, à reconnoître l'inexactitude de la conséquence qu'il avoit cru d'abord

pouvoir déduire de ses observations *(voyez* page 158 de son ouvrage, édition *in-folio).*

Ce que je dis ici de la température du fond de la mer se retrouve également pour celle de la surface. En effet, chaque fois que nous nous approchions des terres, je voyois la température augmenter, toutes les autres circonstances restant les mêmes ; on auroit pu déterminer, pour ainsi dire, les proportions du rapprochement, d'après celles de l'accroissement de température de la surface des flots.

Indépendamment des autres causes de la supériorité de chaleur de la mer le long des côtes, et que je viens d'assigner, il en est encore une que je ne crois pas devoir passer sous silence. Le 28 mai 1801, nous venions d'aborder enfin à ces plages si long-temps desirées de l'Ouest de la Nouvelle-Hollande ; nous nous trouvions déjà au Nord du cap Leuwin : la mer étoit calme, le ciel étoit serein, un zéphir agréable nous faisoit parcourir à peine un tiers de mille à l'heure ; à force de prières, nous obtînmes du Commandant, mon collègue MAUGÉ et moi, de laisser jeter une de nos dragues à la mer : c'est une espèce de filet propre à ramener à la surface les substances qui tapissent le fond des mers ; instrument précieux sous beaucoup de rapports pour un naturaliste. Chaque fois que nous retirions notre drague de la profondeur de 90 à 100 brasses, par laquelle nous naviguions alors, elle étoit encombrée de zoophytes de diverses espèces, particulièrement de rétépores, de sertulaires, d'isis, de gorgones, d'alcyons et d'éponges, mêlés avec des fucus et des ulvas en grand nombre. Presque tous ces objets étoient phosphoriques ; et ce spectacle fut d'autant plus agréable, que notre pêche se faisoit au milieu des ténèbres ; mais ce qui surprit davantage tout le monde à bord, ce fut la chaleur dont toutes ces susbtances paroissoient jouir ; elle étoit de plus de trois degrés supérieure à celle de l'atmosphère et de la surface.

Quelle peut être la cause d'une telle chaleur ? Ces zoophytes la tenoient-ils immédiatement du fond de la mer, plus échauffé que la surface ? ou bien, comme les animaux plus parfaits qu'eux, ou plutôt comme les substances végétales, jouiroient-ils d'une température supérieure à celle du milieu dans lequel ils habitent ? C'est une question délicate, dont la solution exige encore de nouvelles expériences : seulement, si l'on se rappelle les observations de BUNIVA sur la température propre aux poissons ; si l'on remarque que toutes les observations de MARSIGLI et de DONATI ont été faites dans des lieux encombrés d'éponges, de coraux, d'alcyons, &c., que les miennes, le long des côtes de la terre de Leuwin, ont eu lieu dans un fond également tapissé d'animaux, peut-être ne répugnera-t-on pas autant à admettre cette idée, que les zoophytes, accumulés au fond des mers, y jouissent d'une température qui leur est propre, et qui, dans certains cas, est supérieure à celle des eaux dans lesquelles ils sont plongés. Quoi qu'il en soit, on peut déduire, ce me semble, de toutes les expériences faites jusqu'à ce jour sur la température de la mer à diverses profondeurs et le long des rivages, les conséquences suivantes :

8.° Toutes choses égales d'ailleurs, la température du fond de la mer le long des côtes et dans le voisinage des grandes terres, est plus forte, à même profondeur, qu'au milieu de l'Océan.

9.° Elle paroît augmenter à mesure qu'on se rapproche davantage des continens ou des grandes îles.

10.° La chaleur cinq fois plus considérable des terres, la profondeur moins grande du lit de la mer, la concentration des rayons solaires et les courans, peuvent être considérés comme les causes essentielles de ce phénomène.

11.° Il n'est pas improbable que les animaux et les végétaux qui tapissent le fond des mers, puissent y contribuer eux-mêmes par la température plus élevée dont ils paroissent jouir.

12.° Dans tous les cas, il seroit inexact d'appliquer à la température de la mer, observée loin des continens, les résultats obtenus sur cet objet le long des rivages et des îles.

13.° La conséquence générale des observations tentées jusqu'à ce jour, dans les circonstances dont nous parlons, exclut toute idée de température uniforme et constante au sein des mers, puisqu'on la voit varier du 8.ᵉ au 18.ᵉ degré de RÉAUMUR.

SECTION QUATRIÈME.

De la Température de la Mer à de grandes profondeurs loin des terres.

Nous voici parvenus à la troisième et dernière partie des expériences qu'on peut tenter sur la chaleur des eaux de la mer; elle en est aussi la plus délicate et la plus intéressante par les données précieuses qu'elle fournit sur l'état physique de l'intérieur de notre globe, à des profondeurs auxquelles nous ne saurions atteindre dans sa partie solide. Après avoir exposé rapidement les détails de mes observations particulières, j'examinerai successivement toutes celles de même nature qu'ont tentées avant moi plusieurs voyageurs célèbres, afin de reconnoître jusqu'à quel point les résultats communs s'accordent ou divergent entre eux.

1.ʳᵉ EXPÉRIENCE *par 500 pieds au milieu de l'Océan Atlantique.*

Le 22 novembre 1800, par 8° Nord, au milieu de l'Océan Atlantique, M. DEPUCH et moi nous plongeâmes l'appareil dont j'ai parlé jusqu'à la profondeur de 500 pieds; nous ne pûmes obtenir du Commandant de le laisser plus de $0^h\ 5'$. On en demeura 12 pour le retirer; l'air étoit alors à $+24^d$, la surface de la mer à $+24^d,3$. Notre thermomètre, malgré le peu de temps qu'il

avoit séjourné dans l'eau, malgré le temps plus que double qu'il falloit pour le retirer, malgré l'influence de l'eau qui pénétra dans l'intérieur de l'appareil ; notre thermomètre, dis-je, marquoit seulement + 20^d,0 : déjà donc il présentoit un résultat de 4^d,3 en moins, comparé à la température de la surface.

2.e Expérience *par 300 pieds.*

Le surlendemain, par 7° de latitude Nord, nous tentâmes une seconde expérience par 300 pieds de profondeur ; nous pûmes y laisser notre appareil pendant trois heures, grâce au calme plat que nous avions alors. En le retirant, nous trouvâmes que l'eau, malgré nos précautions, avoit pénétré dans l'intérieur de notre appareil, avoit aplati le cylindre de fer-blanc que protégeoit notre étui de bois ; enfin que, par l'effet de cette pression, notre thermomètre avoit été brisé dans la poussière de charbon où nous l'avions plongé. Déjà M. Depuch et moi nous nous affligions de ce contre-temps, lorsqu'il me vint à l'esprit, après avoir retiré les fragmens du thermomètre cassé, de porter à sa place le second thermomètre dont nous nous servions alors pour déterminer la température des eaux à leur surface. Cet expédient nous réussit au-delà de nos espérances ; nous le vîmes effectivement redescendre avec rapidité du 24.e degré, où nous l'observions dans ce moment, jusqu'au 13.e, où il s'arrêta d'abord pour remonter ensuite. De cette manière, notre expérience ne fut pas tout-à-fait perdue pour nous, et les résultats nous furent d'autant plus agréables, qu'ils s'accordoient parfaitement avec ceux de la précédente, en ce point essentiel, que la température des eaux de la mer étoit beaucoup plus froide à 300 pieds de profondeur qu'à sa surface, qui, dans ce moment, ainsi que je viens de le dire, étoit dans l'air à + 24^d.

Cette seconde expérience nous fournit encore un nouveau sujet

de plaisir; elle nous confirma dans l'opinion réfléchie de la supériorité de mon appareil sur le plus parfait de ceux qu'on avoit employés avant nous, le cylindre à double soupape. En effet, M. DEPUCH desirant faire quelques observations sur le degré de salure de la mer à diverses profondeurs, avoit fait plonger, en même temps que mon thermomètre, un cylindre métallique de cette espèce, exécuté par LENOIR. Nous le retirâmes plein d'eau. Le thermomètre que nous y plongeâmes sur-le-champ ne descendit qu'à 2^d au-dessous de la température observée à la surface, tandis que ce même thermomètre, logé, comme je viens de le dire, à la place de celui que la pression avoit cassé, s'abaissa de 11^d : preuve incontestable, à tous égards, de la supériorité de notre appareil, et de la défectuosité du cylindre à double soupape.

3.e EXPÉRIENCE *par 1200 pieds et par 5° de latitude Nord.*

Les expériences dont je viens de parler ont été faites par des profondeurs peu considérables, avec un appareil moins parfait que celui dont j'ai donné d'abord la description ; il me reste à décrire deux autres observations du même genre, plus récentes aussi, puisqu'elles ont été faites pendant notre dernière traversée de l'Inde en Europe, avec un instrument mieux construit et par des profondeurs beaucoup plus grandes. Le 19 février 1804, nous nous trouvions au milieu des Tropiques par un calme plat, qui retenoit notre bâtiment immobile à la surface des flots ; je profitai de cette circonstance pour prier l'Officier commandant de me permettre de tenter de nouvelles expériences sur cet objet. J'avois eu le temps de faire exécuter mon appareil à-peu-près de la manière dont je l'avois conçu. Je le fis descendre à 1200 pieds : il y resta $1^h\ 50'$, non compris le temps de l'extraction, qui dura $17'$. Il étoit alors $5^h\ 27'$; l'atmosphère indiquoit $+ 25^d,7$ de RÉAUMUR ; la

la surface des eaux étoit à + 24^{d}, 5. Mon thermomètre, retiré de cette profondeur de 1200 pieds, ne marquoit plus que + 7^{d},5 ; refroidissement déjà très-considérable sans doute, et qui l'eût été bien davantage encore, sans les inconvéniens dont j'ai parlé dans la première expérience, et dont la plupart se reproduisirent dans celle-ci. Néanmoins, les résultats de cette troisième expérience, toujours analogues à ceux des précédentes, deviennent d'autant plus intéressans, qu'ils confirment de plus en plus l'abaissement progressif de la température du fond des mers. L'observation suivante auroit achevé de dissiper tous mes doutes, s'il eût pu m'en rester quelques-uns encore.

4.e Expérience *par 2144 pieds de profondeur, et par 4° de latitude Nord.*

Le 22 février suivant, je profitai de la continuité du calme pour répéter mes épreuves intéressantes. 2144 pieds de corde furent envoyés au fond de la mer à 11^{h} 15′ du matin : on en commença l'extraction à midi 30′ ; elle dura 45′ par la mauvaise volonté de l'équipage, à qui les observations de ce genre ne plaisoient guère. L'immersion absolue dura donc 75′. L'air se trouvoit alors à + 25^{d} : la surface des flots indiquoit + 24^{d},8. Le thermomètre, revenu du fond, et retiré promptement de son étui, n'indiquoit que + 6^{d}, c'est-à-dire, près de 19^{d} de moins que la surface ; différence énorme, et qui vraisemblablement auroit été plus considérable encore, si l'extraction, qui dura trois quarts d'heure, n'eût pas trop permis à la température de l'appareil de varier, et nécessairement ce dut être en plus, et si la pression de l'eau, toujours plus forte que mes moyens, ne lui eût pas permis de s'introduire encore dans l'intérieur de notre appareil. Malgré ces graves inconvéniens, toujours le même résultat, toujours la température de la mer décroissant à mesure qu'on s'enfonce davantage dans ses abîmes. Quel peut en être le terme ! C'est

un problème non moins curieux qu'important à connoître, et dont la solution ne paroît pas, dans l'état actuel de nos connoissances, aussi difficile qu'on pourroit le soupçonner d'abord. Mais comme la rigueur exige de nouvelles expériences et le concours général de tous leurs résultats, voyons maintenant quels sont ceux qu'ont obtenus les physiciens qui s'étoient occupés de cet objet, et dans les mêmes circonstances, je veux dire en pleine mer, loin des continens et des îles.

Si l'on en excepte le voyageur célèbre dont le retour comble de joie tous les amis des sciences [a], mais dont les résultats et les procédés me sont encore inconnus; trois personnes seulement se sont occupées jusqu'à ce jour, en pleine mer, de la température à diverses profondeurs et d'une manière suivie, FORSTER, IRVING et moi. Par un de ces hasards presque inouis, nos expériences se trouvent répétées aux trois points du globe les plus opposés. IRVING, dans le Voyage de PHIPPS au Pôle Boréal, a fait les siennes jusqu'au 80.e degré de latitude Nord. FORSTER, dans l'expédition de COOK au Pôle Austral, les a continuées jusqu'au 64.e degré Sud, au-delà duquel nul voyageur n'a pu encore s'avancer; et moi-même, placé, pour ainsi dire, au milieu de ces admirables extrêmes, j'ai fait mes expériences aux environs de l'Équateur. Certes, il seroit difficile de trouver aucun autre fait en physique qui pût compter des termes de comparaison pris à des distances aussi éloignées; et cependant nous allons voir ces expériences diverses donner des résultats analogues à ceux que je viens moi-même de présenter.

EXPÉRIENCES DE FORSTER *au Pôle Austral.*

Dans le tableau des expériences faites par le naturaliste Anglois *(voy.* pag. 342 *bis*[b]*)*, il est facile de se convaincre combien cette théorie

[a] M. le Baron DE HUMBOLDT.

[b] Il m'a paru utile de joindre au mémoire de M. PÉRON, les tableaux et les notes contenus dans cette page additionnelle. L. F.

d'une température uniforme au sein des mers est contraire à l'observation. On la voit, en effet, varier ici du 16.e degré de RÉAUMUR, jusqu'au terme de la congélation de ce même instrument : résultats précieux et parfaitement comparables aux miens, dont ils ne diffèrent que parce que les expériences ayant été faites au milieu des régions glacées du Pôle antarctique, une profondeur moins grande a donné un refroidissement plus considérable.

Ces expériences de FORSTER confirment aussi mes résultats particuliers sur les rapports entre la température de la surface et celle du fond de la mer. En effet, dans les trois premières expériences et dans la dernière, le terme moyen indiqué pour le fond de la mer est inférieur à celui de sa surface. A la vérité, dans la 4.e et la 5.e il est supérieur ; mais, dans le premier cas, la température de la surface se trouvoit, à près d'un degré de RÉAUMUR, au-dessous du point de congélation, et celui du fond ne différoit de ce terme que de 0,9 : différence si peu sensible, qu'on ne sauroit en tenir aucun compte dans des expériences qui n'ont pu être rigoureuses à ce point, sur-tout à des degrés si voisins de la congélation, ou même au-dessous d'elle. Dans le second cas, la différence n'étoit pas plus considérable ; la surface de la mer étoit à 0^d de RÉAUMUR, et la température à 500 pieds indiquoit $1^d,1$ au-dessus de ce terme, différence également insensible. D'ailleurs, si l'on fait attention que ces expériences ont été faites au milieu de l'été de ces régions, c'est-à-dire au mois de décembre, on concevra sans peine que les montagnes de glace qui se résolvoient de toute part devoient entretenir à la surface la basse température observée par FORSTER; tandis qu'à des profondeurs plus considérables, la fusion des glaces n'ayant pas lieu, la chaleur que les rayons du soleil pouvoient y faire descendre devoit s'y maintenir momentanément plus grande. Nous pouvons donc, indépendamment de ces deux différences, pour ainsi dire, inappréciables, et dont on peut aisément d'ailleurs se rendre un compte satisfaisant,

déduire de l'ensemble des expériences de FORSTER, les mêmes conséquences qui nous ont été fournies par les miennes; c'est-à-dire, 1.° la non-existence d'une température uniforme et constante de 10^{d} environ dans les couches les plus profondes des eaux de la mer; 2.° le décroissement de cette même température à mesure qu'on plonge à des profondeurs plus grandes.

Indépendamment de ces deux conséquences essentielles des résultats de FORSTER, nous pouvons en déduire deux autres non moins importantes aussi : la première, c'est que le refroidissement des eaux de la mer, à profondeurs égales, est beaucoup plus considérable à mesure qu'on se rapproche des Pôles. En effet, nous venons de voir que mon thermomètre, par une profondeur de 2144 pieds, n'est descendu près de l'équateur qu'à +6°, tandis que, pour celle beaucoup moins grande de 500 pieds, FORSTER a trouvé le sien au terme zéro de RÉAUMUR. Cette conséquence sans doute pouvoit bien se soupçonner aisément; mais il n'est pas moins précieux de retrouver ici l'expérience et l'observation d'accord avec l'analogie.

2.° Je disois il n'y a qu'un instant : « On peut déduire de mes » observations le refroidissement progressif de la température de » la mer, à mesure qu'on s'enfonce dans ses abîmes; » j'ajoutois ensuite : « Quel peut en être le terme...» ? Le voici, d'après les expériences de FORSTER : *la congélation éternelle de ces abîmes* [a],

[a] Sans rechercher ici en quoi l'influence atmosphérique peut être nécessaire au phénomène de la congélation, toujours est-il vrai que les rivières, les lacs et la mer même, en se congelant, ne se prennent pas en totalité; il s'établit à la superficie une croûte de glace qui a plus ou moins d'épaisseur, et sans laquelle l'eau reste encore fluide. Les navigateurs rapportent avoir trouvé, en approchant des pôles, des îles flottantes de glace de deux milles de circuit, et de plus de cinquante pieds d'élévation; ce qui suppose que la partie immergée n'avoit pas moins de 550 pieds d'épaisseur; la glace, d'après les expériences d'IRVING, ne s'élevant que d'un douzième au-dessus de l'eau salée : cependant ces énormes glaçons étoient mobiles, et suivoient la direction des vents et des courans; donc l'eau qui les supportoit étoit fluide au-dessous comme autour d'eux; quoiqu'à une latitude, et sous une température aussi basse, l'eau du fond de la mer dût être gelée, s'il est vrai qu'elle se gèle quelquefois. (KÉRAUDREN, article *Eau de mer* du Dictionnaire des Sciences médicales, *section II*. Paris, 1814). *Note ajoutée*. L. F.

même au milieu de l'été de ces régions. Il est bien étonnant que jusqu'à ce jour on ait presque oublié des résultats aussi précieux, et que nous allons voir se reproduire plus décidés encore dans les expériences du docteur IRVING au Pôle Boréal. FORSTER lui-même ne semble pas avoir senti toute l'importance de ses résultats pour l'histoire physique de notre globe ; il se borne, en effet, à s'en servir pour réfuter l'opinion de BUFFON sur la formation de ces montagnes de glace qui, jusqu'à ce jour, ont repoussé par-tout les navigateurs européens. On peut voir de quelle manière il s'exprime à cet égard, après avoir détruit l'hypothèse du naturaliste françois, qui prétendoit que ces masses de glace avoient besoin, pour se former, d'un point d'appui solide et terrestre. *(FORSTER, 2.e Voy. de COOK,* tom. V, pag. 81 *).*

EXPÉRIENCES D'IRVING *au Pôle Boréal.*

Nous venons de parcourir deux séries précieuses d'observations sur la température de la mer, celles de FORSTER au milieu des flots du Pôle Austral, et les miennes aux environs de l'équateur. Nous arrivons à la troisième, la plus intéressante sous tous les rapports. Favorisé par un chef ami des sciences (le cap.ne PHIPPS, aujourd'hui lord MULGRAVE), IRVING a pu multiplier davantage ses observations; il a pu les faire avec des instrumens plus variés, et par des profondeurs beaucoup plus grandes que je ne le pouvois moi-même, obligé de lutter ici, comme dans tout le reste de mes travaux, contre la mauvaise volonté du chef, ou même contre son opposition directe. Dans des circonstances plus heureuses sous tous les rapports, le docteur IRVING a répété ses expériences *(voy.* le tableau ci-joint pag. 342 *bis),* par 60, 75, 78, et même par 80 degrés de latitude Nord, il les a variées depuis la profondeur de 160 pieds jusqu'à celle de 3365, 3415 et 3900. Cette magnifique suite d'observations fournit encore des résultats parfaitement d'accord entre eux, et

tout-à-fait semblables à ceux de FORSTER, ainsi qu'aux miens. On y voit cette température des eaux de la mer, à des profondeurs inégales, varier du 8.e degré de RÉAUMUR, à $+7^d,6$, à $+3^d,6$, à $+0^d,4$, à $0^d,0$, et enfin à 3 degrés environ au-dessous du point de la congélation de RÉAUMUR. On la voit constamment[a] plus foible au fond qu'à la surface de la mer; on la voit enfin, comme dans les expériences de FORSTER, s'abaisser graduellement de 8^d au-dessus de zéro jusqu'à 3^d au-dessous de ce même point. Toutes les conséquences que nous avons pu déduire des précédentes observations se trouvent donc confirmées par celles d'IRVING, et nous pouvons en étendre les applications à l'universalité des grandes mers, puisque, sur les points les plus éloignés du globe et les plus opposés, nous voyons ces mêmes résultats se reproduire à des époques fort éloignées les unes des autres, chez des observateurs différens et munis d'appareils également variés.

EXPÉRIENCES *recueillies par* KIRWAN.

Nous avons encore sur la température de la mer plusieurs expériences isolées, anonymes, et dès-lors peu connues. Quelque imparfaites qu'elles soient, on retrouve néanmoins dans leurs résultats de nouvelles preuves des conséquences que je viens successivement d'établir : ainsi, dans quelques observations d'ELLIS sur la chaleur des mers d'Afrique, on lit cette phrase remarquable : « La chaleur diminuoit à mesure qu'on descendoit. »

Nous devons à KIRWAN une réunion de plusieurs expériences sur ce même objet, expériences bien incomplètes sans doute, puisque rien n'y est dit de l'appareil avec lequel elles ont été faites, des précautions prises pour assurer l'exactitude des résultats, &c. Un grand nombre d'entre elles sont d'auteurs inconnus, et les autres

[a] Il eût été mieux de dire, *presque constamment;* car l'expérience du 4 août donne $+3^d,1$ R. à 60 brasses de profondeur, tandis qu'à la surface on avoit eu $+1^d,8$ et dans l'air 0^d. (*Voy.* les tableaux ci-joints.) L. F.

TABLEAUX des Expériences de FORSTER *et d'*IRVING *sur la température des Eaux de la mer.*

EXPÉRIENCES de FORSTER *sur la Température de la mer, à diverses profondeurs.*

DATE.	LATITUDE.	PROFONDEUR en brasses.	HAUTEUR DU THERMOMÈTRE — DANS L'AIR. Fahreinheit.	DANS L'AIR. Reaumur.	À LA SURFACE de la mer. Fahreinheit.	À LA SURFACE de la mer. Reaumur.	a une certaine profondeur en mer. Fahreinheit.	a une certaine profondeur en mer. Reaumur.	Combien le thermomet. a resté de temps dans la mer.	Temps qu'on a mis à retirer le thermomèt.
1772 Septembre 5.	0° 52′ N.	86.	+ 75d,5.	+ 19d,3.	+ 70d,0.	+ 16d,9.	+ 66d,0.	+ 15d,1.	30′	27′ ½.
27.	24. 44. S.	80.	+ 72,5.	+ 18,0.	+ 70,0.	+ 16,9.	+ 68,0.	+ 16,0.	15.	7.
Octobre.. 12.	34. 48. S.	100.	+ 60,0.	+ 12,4.	+ 59,0.	+ 12,0.	+ 58,0.	+ 11,6.	20.	6.
Décembre 15.	55. 0. S.	100.	+ 30,5.	— 0,7.	+ 30,0.	— 0,9.	+ 34,0.	+ 0,9.	17.	5 ½.
23.	52. 26. S.	100.	+ 33,0.	+ 0,4.	+ 32,0.	0,0.	+ 34,5.	+ 1,1.	16.	6 ½.
1773 Janvier. . . 13	64. 0. S.	100.	+ 37,0.	+ 2,1.	+ 33,5.	+ 0,6.	+ 32,0.	0,0.	20.	7.

(*Voy.* le 2.e Voyage de COOK, *tom. V*, *pag. 52*, observ. de FORSTER, trad. franç.)

Il paroît, par cette table, dit FORSTER, que sous la ligne et près des tropiques, l'eau est plus froide à une grande profondeur qu'à la surface dans les hautes latitudes.

(*Ibid.* pag. 53.)

EXPÉRIENCES faites par IRVING, *près du Pôle Nord, avec le thermomètre du lord* CHARLES CAVENDISH, *pour trouver la température de l'eau à différentes profondeurs* (**).

DATE.	PROFONDEUR en brasses.	TEMPÉRATURE de l'eau telle que l'indiquoit l'instrument.	CORRECTION pour la compression et l'inégalité d'expansion de l'esprit-de-vin.	Température de la mer à la plus grande profondeur à laquelle on ait plongé le thermomètre, corrigée pour la compression et l'expansion. Fahreinheit.	Température … Reaumur.	CHALEUR de l'air. Fahreinheit.	CHALEUR de l'air. Reaumur.
1773 Juin 20..........	780.	+ 15d.	+ 11d.	+ 26d,0.	— 2d,7.	+ 48d,5.	+ 7d,3.
30 M.........	118.	+ 30.	+ 1.	+ 31,0.	— 0,4.	+ 40,5.	+ 3,8.
S.........	115.	+ 33.	0.	+ 33,0.	+ 0,4.	+ 44,7.	+ 5,7.
Août 31..........	673.	+ 22.	+ 10.	+ 32,0.	0,0.	+ 59,5.	+ 12,2.

EXPÉRIENCES faites avec la bouteille du docteur IRVING, *pour déterminer la température à différentes profondeurs de la mer.*

DATE.	LATITUDE NORD, &c.	PROFONDEUR en brasses.	HAUTEUR DU THERMOMÈTRE — DANS L'AIR. Fahreinheit.	DANS L'AIR. Reaumur.	A LA SURFACE de la mer. Fahreinheit.	A LA SURFACE de la mer. Reaumur.	a une certaine profondeur en mer. Fahreinheit.	a une certaine profondeur en mer. Reaumur.
1773.								
Juin ....11........	〃	32.	+ 55d,0.	+ 10d,1.	+ 51d,0.	+ 8d,4.	+ 49d,0.	+ 7d,6.
12........	60° 0′ par le travers de Shetland.	65.	〃	〃	〃	〃	+ 44,0.	+ 5,3.
Juillet ....3........	78. 0.	〃	+ 44,0.	+ 5,3.	+ 40,0.	+ 3,6.	〃	〃
Août.....4........	80. 30. au-dessous des glaces.	60.	+ 32,0.	0,0.	+ 36,0.	+ 1,8.	+ 39,0.	+ 3,1.
31........	〃	80.	+ 48,0.	+ 7,1.	+ 51,0.	+ 8,4.	〃	〃
Septembre 4........	75. 0. en mer.	683.	+ 66,5.	+ 15,3.	+ 55,0.	+ 10,1.	+ 40,0.	+ 3,6.(*)
7........	60. 14.	56.	+ 60,0.	+ 12,4.	+ 57,0.	+ 11,1.	+ 50,0.	+ 8,0.

(Voy. de PHIPPS, *pag. 144.*)

(*) PHIPPS fait remarquer, au sujet de cette observation, que, le 4 septembre, le docteur IRVING n'ayant été satisfait d'aucune des bouteilles qui avoient été envoyées à l'eau, en prépara une lui-même pour cette expérience. Un thermomètre plongé dans de l'eau qui avoit été puisée au fond de la mer, se tint à 40d,0 F. [3d,6 R.], ainsi qu'il est porté sur cette table.

(**) L'expérience du 1.er juillet, dans laquelle, dit PHIPPS, on compara l'instrument (de CAVENDISH) avec le thermomètre de FAHREINHEIT à différens degrés de chaleur, fait voir qu'on ne peut compter sur ce résultat qu'à 2 ou 3 degrés F. [0d,9 ou 1d,3 R.] près, puisque les extrêmes des résultats qui ont donné les diverses comparaisons, différoient entre eux d'environ 5d F. [2d R.]

(*Voy.* le Voyage de PHIPPS au Pôle Boréal, *pag. 143* de la trad. franç.)

paroissent avoir été faites par des hommes très-obscurs; dans plusieurs on n'indique ni les lieux, ni les latitudes où elles ont été prises; et lorsque la latitude est donnée, jamais on ne distingue si elle est Nord ou Sud : enfin on ne dit point si on les a répétées en pleine mer ou le long des côtes. De l'équateur, elles paroissent avoir été exécutées à diverses époques sans doute et par diverses personnes jusqu'au 70.e degré. En profondeur, elles ont été variées depuis celle de quelques pieds, jusqu'à la profondeur prodigieuse, si rien n'est exagéré, de 4916. Quant aux résultats, ils ne présentent pas, il est vrai, cette constance de rapports qu'on trouve dans les expériences de FORSTER et d'IRVING, et dans les miennes ; mais ce qu'on y voit d'une manière positive, c'est que la température de la mer, à diverses profondeurs, n'est pas constante, qu'elle n'est pas uniforme ; qu'elle peut varier depuis 17d de RÉAUMUR jusqu'au point de la congélation. Ainsi donc il n'a pas été fait encore sur cette matière une seule tentative dont les résultats ne fournissent de nouvelles preuves des conséquences que j'ai présentées, et de celles aussi qu'il me reste à réunir à mes précédentes.

(*Voyez* pag. 346 *bis* le tableau général de tous les résultats des expériences faites jusqu'à ce jour sur la température de la mer, soit à sa surface, soit à diverses profondeurs, le long des rivages et en pleine mer.)

Telles sont les conséquences générales de mes expériences sur la température de la mer. Pendant près de quatre ans, je les ai faites sous bien des climats divers, et j'ose assurer que ces résultats ne sont pas indignes de la confiance des physiciens. En effet, quelle que puisse être leur opinion sur les dernières conséquences que j'ai cru pouvoir en déduire, les faits eux-mêmes en sont tout-à-fait indépendans. Ce n'est pas dans l'ombre du mystère que mes observations ont été faites; ce n'est pas non plus dans le cercle étroit d'un petit nombre d'amis trop complaisans, qu'elles ont été

répétées : c'est sous les yeux du chef de notre expédition, sous ceux de mes collègues, de nos officiers, de nos aspirans, que j'ai travaillé; les résultats en ont été presque toujours consignés dans les journaux du Commandant, dans ceux de mes compagnons et dans le journal plus important du vaisseau qu'on désigne sous le nom de *casernet.* Enfin il n'est aucun individu ayant fait partie de l'état-major de la corvette *le Géographe,* qui ne puisse attester l'exactitude des résultats que je viens de présenter dans ce mémoire, et l'attention religieuse que je donnai toujours à mes observations de ce genre.

SECTION CINQUIÈME.

EXPÉRIENCE *d'une Bouteille envoyée à 2144 pieds de profondeur.*

Pour terminer cette partie curieuse de mes observations sur l'histoire physique de la mer, il me reste encore à parler d'un phénomène très-curieux et tout-à-fait nouveau, je pense, que j'eus occasion d'observer dans la dernière expérience que je fis au milieu des tropiques, à 2144 pieds de profondeur. A la même ligne de sonde qui supportoit mon thermomètre, je fis attacher une bouteille de verre noir, fortement bouchée avec du liége, scellée avec de la cire d'Espagne, le tout maintenu plus solidement encore par un morceau de grosse toile goudronnée. J'étois curieux de connoître quel seroit, à des profondeurs si grandes, l'effet de cette pression prodigieuse de l'eau. La bouteille fut retirée intacte, mais pleine d'eau; malgré les précautions dont je viens de parler, tous les bouchons avoient été repoussés en dedans, excepté la toile goudronnée, à travers laquelle l'eau paroissoit avoir passé comme par un crible. La température du fond se faisoit bien distinguer au seul toucher de cette bouteille : elle étoit d'une fraîcheur excessive, et, lorsque je l'eus essuyée, bientôt elle fut couverte

couverte de gouttelettes d'eau, qui, suspendues ou dissoutes dans l'atmosphère, venoient rapidement se condenser contre ses parois glacées.

Mais voici le phénomène le plus remarquable à tous égards. L'eau qui remplissoit l'intérieur de la bouteille n'avoit ni la couleur ni la transparence ordinaires; elle étoit opaque et blanchâtre; enfin elle paroissoit fermenter comme du vin de Champagne mousseux. Surpris de ces circonstances singulières, je versai de cette eau dans un verre : après avoir pétillé quelques instans, elle reprit sa diaphanéité naturelle et sa couleur. Je voulus en goûter ; elle étoit fortement salée : j'en répandis sur le pont du vaisseau ; elle y produisit le même effet qu'un acide étendu d'eau versé sur quelque substance calcaire. Je bouchai le goulot de la bouteille ; j'agitai l'eau fortement ; à l'ouverture, elle s'élança violemment à deux ou trois pieds de distance, avec la même force qu'auroit pu faire la meilleure bière. Je répétai cette expérience une seconde fois; elle eut le même succès ; seulement, la projection de l'eau fut moins forte et moins éloignée. Je dois observer ici que tout cela se passoit publiquement sur le pont de notre vaisseau, non-seulement en présence des membres de l'état-major, mais encore devant l'équipage. L'étonnement des spectateurs et le mien étoient extrêmes.

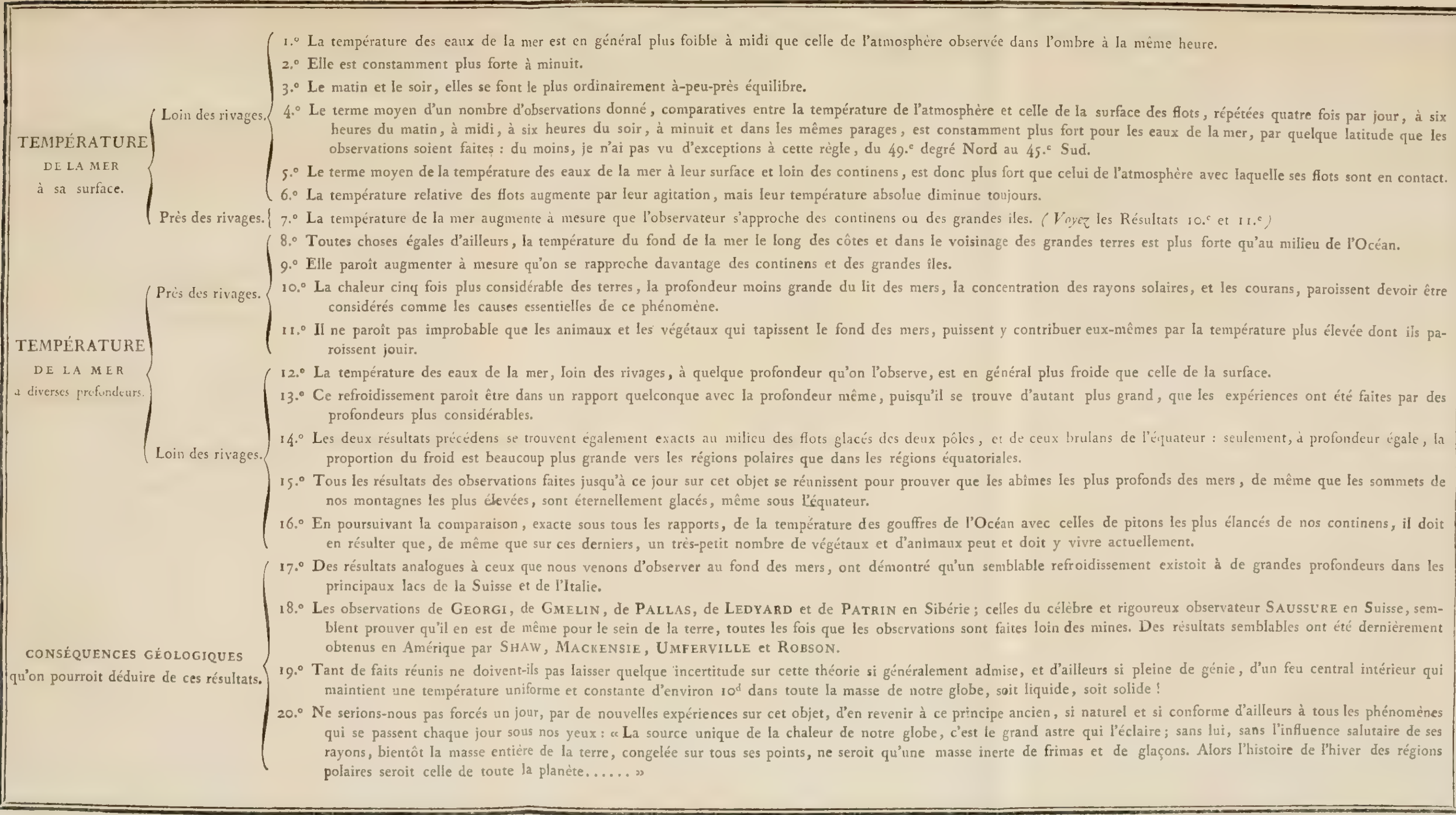
Cependant, à force de chercher à me rendre compte des circonstances de l'opération, je parvins bientôt à reconnoître la cause aussi simple que satisfaisante de toutes ces anomalies singulières. Je me dis : Ma bouteille, lorsque je la plongeai dans les abîmes de la mer, n'étoit pas effectivement vide ; elle étoit remplie d'air atmosphérique contenu par le bouchon de liége que j'avois enfoncé avec force dans le goulot : or, n'est-il pas évident que cette pression verticale exercée par une colonne d'eau de 2144 pieds, en enfonçant le bouchon, aura dû forcer l'air que la toile goudronnée retenoit encore à se combiner avec

l'eau, qui, s'y précipitant avec une force inappréciable, pour ainsi dire, devenoit elle-même un obstacle à la sortie de cet air atmosphérique. C'est le phénomène des eaux gazeuses artificielles qu'on fabrique maintenant avec la machine à compression. Ici l'art triomphe : il a prévenu par la théorie l'expérience elle-même et deviné la nature.

Telle est l'explication simple et facile d'un phénomène qui paroissoit d'abord tout-à-fait extraordinaire, et qui rentre cependant, ce me semble, dans les règles les plus ordinaires de la physique et de la chimie.

TEMPÉRATURE DES EAUX DE LA MER.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX de toutes les Expériences faites jusqu'à ce jour sur la Température des Eaux de la mer, soit à sa surface, soit à diverses profondeurs.



TEMPÉRATURE DE LA MER à sa surface.

Loin des rivages.

1.° La température des eaux de la mer est en général plus foible à midi que celle de l'atmosphère observée dans l'ombre à la même heure.

2.° Elle est constamment plus forte à minuit.

3.° Le matin et le soir, elles se font le plus ordinairement à-peu-près équilibre.

4.° Le terme moyen d'un nombre d'observations donné, comparatives entre la température de l'atmosphère et celle de la surface des flots, répétées quatre fois par jour, à six heures du matin, à midi, à six heures du soir, à minuit et dans les mêmes parages, est constamment plus fort pour les eaux de la mer, par quelque latitude que les observations soient faites : du moins, je n'ai pas vu d'exceptions à cette règle, du 49.e degré Nord au 45.e Sud.

5.° Le terme moyen de la température des eaux de la mer à leur surface et loin des continens, est donc plus fort que celui de l'atmosphère avec laquelle ses flots sont en contact.

6.° La température relative des flots augmente par leur agitation, mais leur température absolue diminue toujours.

Près des rivages.

7.° La température de la mer augmente à mesure que l'observateur s'approche des continens ou des grandes îles. *(Voyez* les Résultats 10.e et 11.e*)*

TEMPÉRATURE DE LA MER à diverses profondeurs.

Près des rivages.

8.° Toutes choses égales d'ailleurs, la température du fond de la mer le long des côtes et dans le voisinage des grandes terres est plus forte qu'au milieu de l'Océan.

9.° Elle paroît augmenter à mesure qu'on se rapproche davantage des continens et des grandes îles.

10.° La chaleur cinq fois plus considérable des terres, la profondeur moins grande du lit des mers, la concentration des rayons solaires, et les courans, paroissent devoir être considérés comme les causes essentielles de ce phénomène.

11.° Il ne paroît pas improbable que les animaux et les végétaux qui tapissent le fond des mers, puissent y contribuer eux-mêmes par la température plus élevée dont ils paroissent jouir.

Loin des rivages.

12.° La température des eaux de la mer, loin des rivages, à quelque profondeur qu'on l'observe, est en général plus froide que celle de la surface.

13.° Ce refroidissement paroît être dans un rapport quelconque avec la profondeur même, puisqu'il se trouve d'autant plus grand, que les expériences ont été faites par des profondeurs plus considérables.

14.° Les deux résultats précédens se trouvent également exacts au milieu des flots glacés des deux pôles, et de ceux brulans de l'équateur : seulement, à profondeur égale, la proportion du froid est beaucoup plus grande vers les régions polaires que dans les régions équatoriales.

15.° Tous les résultats des observations faites jusqu'à ce jour sur cet objet se réunissent pour prouver que les abîmes les plus profonds des mers, de même que les sommets de nos montagnes les plus élevées, sont éternellement glacés, même sous l'équateur.

16.° En poursuivant la comparaison, exacte sous tous les rapports, de la température des gouffres de l'Océan avec celles de pitons les plus élancés de nos continens, il doit en résulter que, de même que sur ces derniers, un très-petit nombre de végétaux et d'animaux peut et doit y vivre actuellement.

CONSÉQUENCES GÉOLOGIQUES qu'on pourroit déduire de ces résultats.

17.° Des résultats analogues à ceux que nous venons d'observer au fond des mers, ont démontré qu'un semblable refroidissement existoit à de grandes profondeurs dans les principaux lacs de la Suisse et de l'Italie.

18.° Les observations de GEORGI, de GMELIN, de PALLAS, de LEDYARD et de PATRIN en Sibérie ; celles du célèbre et rigoureux observateur SAUSSURE en Suisse, semblent prouver qu'il en est de même pour le sein de la terre, toutes les fois que les observations sont faites loin des mines. Des résultats semblables ont été dernièrement obtenus en Amérique par SHAW, MACKENSIE, UMFERVILLE et ROBSON.

19.° Tant de faits réunis ne doivent-ils pas laisser quelque incertitude sur cette théorie si généralement admise, et d'ailleurs si pleine de génie, d'un feu central intérieur qui maintient une température uniforme et constante d'environ 10^d^ dans toute la masse de notre globe, soit liquide, soit solide !

20.° Ne serions-nous pas forcés un jour, par de nouvelles expériences sur cet objet, d'en revenir à ce principe ancien, si naturel et si conforme d'ailleurs à tous les phénomènes qui se passent chaque jour sous nos yeux : « La source unique de la chaleur de notre globe, c'est le grand astre qui l'éclaire ; sans lui, sans l'influence salutaire de ses rayons, bientôt la masse entière de la terre, congelée sur tous ses points, ne seroit qu'une masse inerte de frimas et de glaçons. Alors l'histoire de l'hiver des régions polaires seroit celle de toute la planète...... »

CHAPITRE XXXVII.

Notice sur l'Habitation des Animaux marins [a] ; *par MM.* PÉRON *et* LESUEUR.

Nùm rerum parens natura animantes certâ quâdam dispositione per terrarum orbem distribuerit ! Quibus regionibus hujus illiusque assignaverit ! An cuivis generi singularem suam dederit patriam !

(ZIMMERMANN, Zool. geogr. *Præf. pag. IX.*)

A une époque où l'histoire naturelle n'avoit pas encore son langage propre et rigoureux, où les méthodes de cette science étoient encore incomplètes et défectueuses, les voyageurs et les naturalistes ayant confondu sous un même nom, pour ainsi dire à l'envi les uns des autres, des animaux essentiellement différens, il n'est aucune classe du règne animal qui, dans l'état actuel des choses, ne compte plusieurs espèces *orbicoles*, c'est-à-dire, plusieurs espèces qui sont indistinctement communes à toutes les parties du globe, quelles qu'en puissent être d'ailleurs la position géographique et la température. D'autres espèces, quoique restreintes à de certaines latitudes, passent cependant pour être communes à tous les climats, à toutes les mers comprises dans ces latitudes : l'existence

[a] BUFFON, ZIMMERMANN et M. DE LACEPÈDE ont posé les véritables principes de cette partie de l'histoire des animaux ; mais entraînés, *faute d'observations propres*, par l'autorité de ceux dont ils vouloient rectifier les erreurs, ces hommes illustres ont consacré eux-mêmes dans leurs immortels écrits une foule d'identités fausses ou douteuses : ils ne se sont occupés d'ailleurs que des principales classes du règne animal, les mammifères, les oiseaux et les poissons.

Forts d'une longue suite de recherches et d'observations rigoureuses, poursuivies, durant plusieurs années, sur une grande partie de la surface du globe, nous nous proposons de traiter un jour, dans toute son étendue, l'importante question dont il s'agit : non-seulement alors nous espérons prouver l'exactitude des lois établies par BUFFON et ses honorables émules, mais nous démontrerons encore qu'elles sont applicables à toutes les espèces d'animaux de terre ou de mer. Ici nous nous proposons seulement de présenter quelques faits relatifs au grand problème dont il s'agit.

de ces derniers animaux est regardée comme indépendante des longitudes. Ainsi, pour nous restreindre à des espèces marines, on voit répéter chaque jour dans les ouvrages les plus estimables d'ailleurs, que la grande baleine [*balæna mysticetus*, LIN.] se retrouve également au milieu des frimas du Spitzberg et des glaces du Pôle antarctique ; que les loups marins, les veaux marins, les lions marins, &c. comptent également d'innombrables tribus dans les mers les plus reculées des deux hémisphères ; que la tortue franche et le caret habitent indifféremment l'Océan Atlantique, la mer des Indes et le grand Océan Équinoxial.

Quand on ne consulteroit que la raison et l'analogie, de telles assertions pourroient paroître douteuses ; en recourant à l'expérience, elles se trouvent absolument fausses. Qu'on parcoure, en effet, tous les monumens sur lesquels reposent ces prétendues identités, on verra qu'elles n'existent réellement que dans les noms, et qu'il n'est pas un seul animal *bien connu* de l'hémisphère Boréal, qui ne soit spécifiquement différent de tout autre animal *également bien connu* de l'hémisphère opposé. Nous avons pris la peine d'établir cette comparaison difficile pour les cétacés, pour les phoques, &c. Nous avons consulté une foule d'auteurs [a], réuni toutes les descriptions, toutes les figures des animaux dont il s'agit, et nous avons reconnu d'importantes différences entre les moins dissemblables de ces êtres supposés d'espèces identiques [b].

Personne plus que nous, il est permis de le dire, n'a recueilli d'animaux de l'hémisphère Austral ; nous les avons tous observés, décrits et figurés sur les lieux : nous en avons rapporté plusieurs milliers d'espèces en Europe ; elles sont déposées dans le Muséum d'histoire naturelle de Paris. Que l'on compare ces nombreux animaux avec ceux de notre hémisphère, le problème sera bientôt résolu, non-seulement pour les espèces d'une organisation plus

[a] Voyez l'indication ci-jointe de ces auteurs, *pag. 352*.

[b] Voyez plus bas l'article relatif à l'habitation des Phoques.

parfaite, mais encore pour toutes celles qui sont beaucoup plus simples, et qui, sous ce rapport, sembleroient devoir être moins variées dans la nature. Qu'on examine, nous ne dirons pas les doris, les aplysies, les salpas, les néréides, les amphinomes, les amphitrites, et cette foule de mollusques et de vers plus composés qui se sont successivement offerts à notre observation; qu'on descende jusqu'aux holothuries, aux achnies, aux béroës, aux méduses; qu'on s'abaisse même, si l'on veut, jusqu'à ces éponges informes, que tout le monde s'accorde à regarder comme le dernier terme de la dégradation, ou plutôt de la simplicité de l'organisation animale; parmi cette multitude, pour ainsi dire, effrayante, d'animaux antarctiques, on verra qu'il n'en est pas un seul qui se retrouve dans les mers Boréales; et de cet examen bien réfléchi, de cette longue suite de comparaisons rigoureuses, on sera forcé de conclure, ainsi que nous avons dû nous-mêmes le faire, *qu'il n'est pas une seule espèce d'animaux marins bien connue qui, véritable cosmopolite, soit indistinctement propre à toutes les parties du globe.*

Il y a plus, et c'est en cela sur-tout que brille l'inépuisable variété de la nature, quelque imparfaits que des animaux puissent être, ils ont reçu chacun une patrie distincte; c'est à certains parages qu'ils sont fixés; c'est là qu'ils se trouvent plus nombreux, plus grands et plus beaux. A mesure qu'ils s'éloignent de ce point, les individus dégénèrent, et l'espèce finit par s'éteindre. Prenons pour exemple cette énorme oreille de mer dont il est tant de fois parlé dans notre Voyage sous le nom d'*haliotis gigantea :* c'est à l'extrémité du globe, c'est sous le choc des flots polaires qu'elle se complaît; c'est là qu'elle parvient à la longueur de 15 à 20 centimètres [5 à 7 pouces]; c'est là qu'elle forme ces bancs précieux sur lesquels les habitans de la terre de Diémen viennent chercher une nourriture abondante A peine sommes-nous à l'île Maria, nous n'avons fait, pour ainsi dire, que traverser le canal Dentrecasteaux, et déjà ce grand coquillage a perdu de ses dimensions: à l'île King, il est plus petit

encore et plus rare ; sa dégradation devient de plus en plus sensible, à mesure qu'on remonte davantage vers l'île Decrès et vers les îles Joséphine. Dans les misérables avortons de cette espèce qui végètent sur les rochers de la terre de Nuyts, on a peine à reconnoître le plus grand coquillage de la terre de Diémen ; et au-delà du port du Roi-George, on en chercheroit en vain la trace.

Il en est de même de ces phasianelles, naguère si rares et si précieuses, et que nous avons rapportées en si grand nombre : l'île Maria est leur véritable patrie ; c'est là qu'il seroit possible d'en charger des navires. Comme l'*haliotis gigantea* du cap Sud, elles expirent au port du Roi-George, après avoir éprouvé, comme elle, une suite de dégradations presque insensibles, il est vrai, mais qui finissent pourtant par anéantir l'espèce.

Il seroit facile de multiplier les exemples de ce genre ; mais ce que nous venons de dire sur la plus grande et sur la plus belle coquille de cette partie du grand Océan Austral, suffit pour prouver que *les animaux originaires des pays froids ne sauroient s'avancer impunément jusqu'au milieu des zones brûlantes.*

D'un autre côté, les animaux de ces derniers climats ne paroissent pas plus destinés à vivre dans les pays froids, et notre propre expérience nous en fournit encore une preuve bien éclatante. De tous les pays que nous avons pu voir, il n'en est point qui soit comparable à Timor pour l'abondance des coquillages et pour leur variété ; la richesse de ces bords est véritablement, en ce genre, au-dessus de toute expression : plus de vingt mille coquilles appartenant à plusieurs centaines d'espèces y ont été réunies par nos soins. Eh bien ! de cette multitude prodigieuse de testacés, il n'en est pas un que nous ayons pu retrouver, soit à la terre de Diémen, soit dans les parties australes de la Nouvelle-Hollande ; c'est à la terre d'Endracht, et conséquemment aux approches des régions équatoriales, qu'on voit paroître *quelques-unes* des coquilles Timoriennes.

Ce n'est pas seulement pour les espèces que cette exclusion singulière a lieu ; on l'oberve aussi parmi les genres. Sans parler, en effet, de ces crassatelles, de ces houlettes, de ces trigonies sur-tout, qui paroissent être si rares à l'état de vie dans la nature, il est des genres dont les nombreuses espèces semblent avoir été presque exclusivement affectées à telle ou telle partie du globe : c'est ainsi, par exemple, que les pays équatoriaux réunissent une multitude de ces cônes, de ces olives, de ces cyprées, &c. que l'on connoît à peine sur les rivages plus froids de l'un et l'autre hémisphère. Ainsi, tandis que Timor et toutes les îles voisines fourmillent de ces brillans coquillages, deux ou trois espèces petites, obscures, osent à peine se montrer dans les parties australes de la Nouvelle-Hollande. C'est à la hauteur du port du Roi-George qu'on voit reparoître avec quelque éclat les testacés de ces genres pompeux ; ils succèdent, pour ainsi dire, aux phasianelles, aux haliotis, et continuent, en l'embellissant encore, cette admirable échelle géographique des productions de la nature. Envisagée sous ce point de vue, la science nous paroît offrir une carrière aussi utile que brillante à parcourir, et dont les belles divisions géographico-zoologiques de M. de Lacepède, et le précieux travail hydrographico-zoologique de M. de Fleurieu, ont glorieusement marqué l'ouverture.

SUR L'HABITATION DES PHOQUES [a].

D'après les recherches que nous avons déjà faites, nous nous sommes assurés que, sous le nom d'ours marin *[phoca ursina]*, il

[a] Le nombre des auteurs qui ont écrit sur les animaux de cette famille est très-considérable ; et ce n'est pourtant qu'en réunissant tous les matériaux qui se trouvent disséminés dans leurs écrits, qu'il est possible de faire un travail complet sur les phoques ; la plupart de ces auteurs, et ceux-là même qui offrent le plus d'intérêt sous ce rapport, paroissent être peu connus des naturalistes, qui ne les citent jamais : nous croyons faire une chose agréable autant qu'utile à ces derniers, en leur indiquant les sources principales où nous avons puisé nous-mêmes. Quelque considérable que cette liste puisse paroître, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit complète ; nous ne pensons même pas qu'il nous

existe réellement plus de vingt phoques décrits, figurés ou indiqués dans les divers auteurs, et qui diffèrent entre eux, non-seulement par l'habitation, la couleur, la forme, la grandeur, la position respective des nageoires antérieures, &c., mais encore par le nombre des dents, la présence des auricules ou leur absence, &c.

La confusion n'est pas moins grande à l'égard des veaux marins [*phoca vitulina*]; non-seulement, en effet, cette prétendue espèce habiteroit à-la-fois les régions glacées des deux pôles, mais encore elle vivroit au milieu des flots de la zone torride; elle se reproduiroit au sein de la mer Caspienne, et, par un privilége inoui jusqu'à ce jour, elle occuperoit de ses tribus essentiellement marines

soit possible de terminer avant plusieurs années la compilation difficile que nous avons entreprise sur les animaux dont il s'agit.

Liste des Auteurs.

ALBINI, ALDROVANDE, ALESSANDRO, ANDERSON, ANSON, ARGENSOLE, ARISTOTE.

BANKS, BARROW, BATTEL, BEAUCHÊNE, BELL, BÉLON, BILLINGS, BOMARE, BORY, BOUGAINVILLE, BRISSON, BUFFON, BYRON.

CANDISH, CARDAN, CARTERET, CHARLETON, CHARLEVOIX, CLAYTON, COOK, CORÉAL, COX, CRANTZ, CUVIER.

DAMPIER, DE GENNES, DE LUSSAN, DENTRECASTEAUX, DE NOORT, DENYS, DERESTE, DE BROSSES, DESMARETS, DODART, DRACKE, DUCLOS-GUYOT, DU PETIT-THOUARS.

ÉGÈDE, ELLIS, ERXLÉBEN.

FABRICIUS, FLACOUR, FLEURIEU, FORSTER, FRÉZIER, FURNEAUX.

GESNER, GMELIN, GRANDPRÉ, GREW, GRONOVIUS.

HACKLUYT, HAGENAAR, HALLENIUS, HAWKINS, HEARNE, HEIDENREICH, HERMANN, HOUTTMANN, HUDDART.

ISBRANDT, JONSTON.

KNOR, KOLBE, KRACKENNINIKOW.

LABBE, LABILLARDIÈRE, LACÉPÈDE, LAËT, LANGIUS, LA HONTAN, LA PÉROUSE, LECLERCQ, LEMAIRE, LÉPÉCHIN, LESCARBOT, LINNÉE.

MACARTNEY, MAINZIEZ, MARCHAND, MARION, MARTENS, MATHEWS, MEARES, MERRETT, MISSON, MOLINA, MORTIMER, MULLER.

NARBOROUGH, NASSAU, NOËL.

ŒDMANN, OLAFSEN, OLAUS MAGNUS.

PAGÈS, PALLAS, PARSONS, PENNANT, PENROSE, PERESTRELLO, PERNETTY, PIGAFETTA, PLINE, POLVESEN, PONTOPPIDAN, PRETTY, PRÉVOST, PURCHAS, PYRARD.

QUIROGOA.

RAY, ROCHON, ROGERS, RONDELET.

SAUER, SCHRÉBER, SCHOUTEN, SPARMANN, SPILBERG, STAVORINUS, STELLER, STRAHLENBERG, SURVILLE.

ULLOA.

VALENTYN, VANCOUVER.

WALLIS, W[illegible]TTHER, WHITE.

ZIMMERMANN, ZORGDRAGER.

les

les eaux douces du lac Baïkal, celles du Ladoga, de l'Onéga, &c.!!!..

Pour justifier de tels rapprochemens, on a supposé que les phoques dont il s'agit ont pu passer de la mer Noire dans la mer Caspienne, à la faveur des conduits souterrains que quelques géographes pensent devoir exister entre l'une et l'autre de ces deux mers[a]. Mais comment concevoir, dans cette hypothèse, que des animaux qui ont besoin de venir à chaque instant respirer l'air à la surface des flots, aient pu, sans étouffer, faire une route de plusieurs centaines de lieues à travers ces espèces de siphons souterrains, où il paroît impossible d'admettre l'existence d'aucune portion d'air atmosphérique !

Effrayé sans doute d'une telle objection, PALLAS établit une autre hypothèse à cet égard ; il veut que la Méditerranée, la mer Noire et la Caspienne, n'aient formé jadis qu'une seule et même mer, peuplée de ces animaux, et qui s'étendoit jusqu'aux pays des Calmoucs et des Cubans [b].

D'autres naturalistes, au contraire, et TOURNEFORT à leur tête, pensent que la Méditerranée, dont le niveau étoit anciennement plus élevé que nous ne le voyons de nos jours, a rompu les montagnes du Bosphore, et formé la Caspienne, en se précipitant sur l'Asie comme un épouvantable torrent[c]. Ainsi l'Océan renversa jadis ses barrières entre Calpé et Abyla, pour former la Méditerranée elle-même.

Toutes ces explications, toutes ces grandes hypothèses, ne paroissant pas encore à ZIMMERMANN susceptibles de rendre raison d'un aussi singulier phénomène, il suppose que le fait n'a pu être produit que par une grande révolution et un bouleversement général du globe [d].

A l'égard des prétendus veaux marins *d'eau douce*, rien n'a paru

[a] KIRCHER. Mund. subter. LULOFF. Geograph. ZIMMERMANN, Zool. geograph. *pag. 248.* African. Reich. *8, pag. 5.*

[b] PALLAS, Reise durch Russl. *tom. III, pag. 569.*

[c] TOURNEFORT, Voyage du Levant, *tom. I, pag. 80 ; tom. II, pag. 63.*

[d] ZIMMERMANN, Zool. geograph. *pag. 251.*

plus simple que de les faire arriver de l'Océan par divers fleuves jusqu'aux lacs où ils se trouvent établis maintenant. Ainsi ceux du lac Baïkal, par exemple, y seroient venus de la mer Glaciale, les uns en remontant le Jenissey, le Tunguska et l'Angora; les autres, en suivant le cours de la Léna, du Witim, du Sélingué[a], &c. Quelques portions de route à faire par terre n'étoient sans doute pas capables d'arrêter des voyageurs aguerris par une traversée de sept à huit cents lieues; car on suppose qu'ils ont pu faire cette dernière partie de leur route en se traînant sur le sol.

Et ce sont des naturalistes estimables sous tant d'autres rapports, qui ont pu créer de pareilles hypothèses ! . . . . . L'identité des animaux dont il s'agit[b] avec les véritables veaux marins de la Méditerranée, de la mer Noire, de la Baltique et de l'Océan glacial, se trouveroit-elle appuyée du témoignage des plus illustres naturalistes, il sembleroit encore impossible de pouvoir y croire; et c'est sur la simple assertion d'un LANGIUS, d'un ISBRANDT, d'un HEIDENREICH, que de telles erreurs se trouvent consacrées dans les annales de la science !

L'histoire du lion marin *[phoca leonina]* est entachée de méprises plus graves encore, s'il est possible.

1.° Trois grandes espèces de phocacés des mers du Sud ont été faussement réunies sous ce nom, et confondues ensuite avec le lion marin du Sud.

2.° Cette dernière espèce se compose elle-même de plusieurs animaux essentiellement différens ; il suffit de comparer, pour s'en convaincre, les descriptions que FABRICIUS[c] et STELLER[d] nous ont laissées

[a] Il convient de faire observer ici qu'on ne trouve aucune trace de Phoques dans ces fleuves.

[b] Il paroît assez probable que les prétendus phoques des divers lacs de la Russie appartiennent au genre *loutre ;* cette présomption est d'autant plus naturelle, que plusieurs animaux de ce dernier genre ont été, à diverses reprises, confondus avec les phoques.

[c] FABRICIUS, Faun. Groenl. *pag. 7* (1780).

[d] STELLER, Nov. Com. Petropol. *vol. II, pag. 360-366* (1751).

du lion marin antarctique. Placés l'un et l'autre sur un théâtre également favorable aux observations de ce genre, ayant vécu plusieurs années l'un et l'autre entourés des animaux qu'ils ont décrits, ces deux naturalistes célèbres nous offrent des termes de comparaison également précieux, également irrécusables.

Or, il résulte de cette comparaison, que le *phoca leonina* de FABRICIUS diffère du *phoca leonina* de STELLER :

1.° PAR LES PROPORTIONS. Le lion marin de FABRICIUS n'a que 7 à 8 pieds de longueur [a] ; et STELLER dit positivement du sien, qu'il est deux fois plus grand que les ours de mer: *« Magnitudine bis, » vel maximos et serio confectos, ursus marinos superat* [b]. » Mais, d'après le même STELLER, les ours marins ont 7 à 8 pieds de longueur [c] ; l'espèce de FABRICIUS est donc précisément une fois plus petite que celle de STELLER.

2.° PAR LA FORME DE LA TÊTE. L'espèce de FABRICIUS porte sur le front une sorte de gros tubercule susceptible de se gonfler comme une vessie, et cariné dans sa partie moyenne [d]; STELLER ne dit rien d'une conformation aussi extraordinaire.

3.° PAR LA DISPOSITION DES NARINES. Indépendamment des véritables narines, dit FABRICIUS, le lion marin en a de fausses dans le même tubercule dont il vient d'être fait mention, et le nombre de ces fausses narines varie d'une à deux, suivant l'âge [e] : or, l'animal de STELLER ne présente rien de semblable à tout cela.

4.° PAR LA COULEUR DES YEUX. L'iris dans le phoque de FABRICIUS est brun [f]; dans celui de STELLER, il est d'un blanc d'ivoire poli [g].

5.° PAR LA FORME DES NAGEOIRES. Celles de devant, dans l'animal de FABRICIUS, ont la forme d'un pied humain, et le pouce

[a] Op. cit. *pag. 7.*
[b] Op. cit. *pag. 360.*
[c] Op. cit. *pag. 331.*
[d] Op. cit. *pag. 7.*
[e] Op. cit. *pag. 7.*
[f] Op. cit. *pag. 8.*
[g] Op. cit. *pag. 361.*

en est le plus long doigt [a] ; cette configuration remarquable est étrangère au lion marin de STELLER [b].

6.° PAR LE MODE D'ACCOUPLEMENT. Ceux de FABRICIUS s'accouplent debout [c] ; ceux de STELLER, étendus sur le sable, la femelle dessus, le mâle dessous [d].

7.° PAR L'ÉPOQUE DE LA MISE BAS. Ceux de FABRICIUS, en avril [e] ; ceux de STELLER, en juillet [f].

8.° PAR LE LIEU DE LA MISE BAS. Ceux de FABRICIUS, sur la glace [g] ; ceux de STELLER, sur le continent [h].

9.° PAR LA NATURE DES POILS. Dans l'animal de FABRICIUS, ils sont doux et longs, avec un fond laineux et profond [i] ; dans celui de STELLER, ils sont courts, roides et sans aucune fourrure [k].

10.° PAR LA COULEUR AUX DIVERSES ÉPOQUES DE LA VIE. Les lions marins de FABRICIUS, à l'âge de douze mois, sont blancs, avec le sommet du dos d'un gris livide ; à la seconde année, ils sont d'un blanc de neige, avec une raie étroite et brunâtre sur le dos. Dans les plus vieux, la tête et les pieds sont noirs ; le reste du corps, également noir, est parsemé de taches grises, le dos restant toujours plus obscur [l].

Dans les lions marins de STELLER, les poils sont de couleur marron, parfois brunâtre ; les individus adultes affectent une teinte rousse, assez semblable, dit STELLER, à celle des vaches, et cette teinte est plus forte dans les jeunes, plus pâle dans les vieux, plus vive, et comme ochracée, dans les femelles [m].

11.° PAR LA CRINIÈRE. Les lions marins *mâles* de STELLER ont le dessus de la tête et le cou garnis de poils longs et soyeux qui

[a] Op. cit. *pag. 8.*
[b] Op. cit. *pag. 360, 335.*
[c] Op. cit. *pag. 8.*
[d] Op. cit. *pag. 360, 362, 384.*
[e] Op. cit. *pag. 8.*
[f] Op. cit. *pag. 363.*
[g] Op. cit. *pag. 8.*
[h] Op. cit. *pag. 363.*
[i] Op. cit. *pag. 8.*
[k] Op. cit. *pag. 360.*
[l] Op. cit. *pag. 8.*
[m] Op. cit. *pag. 360.*

forment une espèce de crinière très-remarquable [a], et dont on ne trouve aucune trace dans les lions marins Groënlandois de FABRICIUS.

12.° Ces animaux diffèrent encore par LE NOMBRE DE DENTS. Ceux de FABRICIUS n'en ont que trente-deux [b], et ceux de STELLER en ont trente-six [c].

13.° Ils diffèrent enfin par LES OREILLES. Le lion marin de FABRICIUS n'a point d'auricules [d]; celui de STELLER en a [e], et appartient conséquemment au nouveau genre que nous avons cru devoir établir dans la famille des PHOCACÉS sous le nom d'*Otarie* [f].

Maintenant, nous osons le demander, si, pour les plus grands phoques de notre hémisphère, il règne une telle confusion, même dans les écrits des plus célèbres naturalistes, de quelles erreurs plus graves ne doit pas se trouver surchargée l'histoire de ces innombrables amphibies marins qui peuplent toutes les parties de l'Océan antarctique! Comment admettre ces réunions téméraires, ces identités invraisemblables dont on les a rendus l'objet, et qui se trouvent consacrées dans un si grand nombre d'ouvrages! Presque exclusivement observés jusqu'à ce jour par des hommes étrangers à tous les principes de la science, à toutes les distinctions qu'elle exige, à toutes les comparaisons qu'elle réclame, *la plupart de ces animaux sont spécifiquement indéterminables ;* et de tous ceux que nous avons pu voir nous-mêmes, ou à l'égard desquels il nous a paru possible de pouvoir prononcer avec certitude, *il n'en est pas un seul qui ne se distingue essentiellement des espèces Boréales analogues.*

[a] Op. cit. *pag. 8.*
[b] Op. cit. *pag. 7.*
[c] Op. cit. *pag. 360, 333, 334.*
[d] Op. cit. *pag. 8.*
[e] Op. cit. *pag. 361.*
[f] *Voy.* plus haut, *pag. 37.*

CHAPITRE XXXVIII.

Notice sur la Végétation de la Nouvelle-Hollande et de la terre de Diémen ; par M. LESCHENAULT.

De toutes les productions du globe, les végétaux sont sans contredit les plus immédiatement utiles à l'homme ; les plantes céréales et les fruits forment en général la base de sa nourriture. La nature, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde, a prodigué ces précieuses productions: l'homme par la culture les a multipliées, les a améliorées; et par-tout où l'agriculture a été le plus perfectionnée, la civilisation a fait le plus de progrès. La Nouvelle-Hollande offre une exception bien malheureuse pour ses habitans. Non-seulement ce pays sablonneux ne produit aucune plante céréale, mais encore aucun végétal propre à la nourriture de l'homme; car on ne peut regarder comme dignes d'être cultivées et d'offrir une ressource suffisante, l'espèce de fougère [*pteris esculenta*] dont les habitans de la terre de Diémen mangent les racines; les bulbes d'orchidées [a] et l'espèce de céleri que mangent les habitans de la côte de Leuwin, et les fruits du *cycas riedlei* qui ont besoin d'être torréfiés pour perdre leur qualité malfaisante.

Si l'agriculture réunit les hommes par la nécessité où ils sont de s'entr'aider dans leurs travaux; si une société d'agriculteurs voit avec plaisir s'augmenter le nombre des membres qui la composent, parce qu'elle n'est jamais inquiète sur ses moyens de subsistance; si

[a] M. le Capitaine LEWIS, qui a traversé l'Amérique depuis les États-Unis jusqu'à la côte Occidentale, m'a dit que les habitans des bords de la rivière Columbia mangeoient aussi des bulbes d'une espèce de liliacée, qu'ils les manipuloient en forme de pain : ce pain se conserve long-temps. M. LEWIS m'en a montré plusieurs morceaux, et j'en ai goûté; il est noir et a un goût mielleux ; il n'est qu'un accessoire à la nourriture ordinaire des habitans.

l'habitude du travail et l'absence du besoin adoucissent les mœurs et contribuent au bonheur, il en est tout autrement d'une société d'hommes qu'une terre ingrate refuse de nourrir: n'ayant d'autres moyens pour se procurer leur subsistance que leur adresse et le hasard, la crainte de partager une proie incertaine doit les isoler par très-petites sociétés, les tenir en garde contre leurs voisins, les rendre ennemis et jaloux par prudence, cruels et même anthropophages par besoin. Comment des hommes dont tous les instans sont employés péniblement à se procurer leur nourriture, qui en sont souvent plusieurs jours de suite privés, ou réduits par la famine à se disputer les plus vils alimens, ne seroient-ils pas toujours prêts à combattre et à s'entre-détruire! Tels sont et tels doivent être les habitans de la Nouvelle-Hollande, que la nature avoit destinés, par l'absence de végétaux nourriciers, à être toujours barbares, si les Européens, en les leur apportant, n'avoient introduit chez eux le germe de la civilisation.

Les mêmes causes naturelles qui ont empêché que l'espèce humaine ne se multipliât beaucoup dans la Nouvelle-Hollande, me font croire que l'intérieur de ce vaste pays est entièrement dépourvu d'habitans[a]. Un peuple agriculteur est attiré dans l'intérieur des terres

[a] Cette présomption ne paroît pas devoir se vérifier. Les Anglois, dans l'expédition qu'ils ont faite, en 1815, à l'Ouest des montagnes Bleues, ont rencontré des naturels qui, certainement, n'avoient jamais eu de communication avec les rivages de l'océan.

Ce fut dans les plaines de Bathurst (*voy.* la note de la *pag. 407*), sur les bords de la rivière *Campbell,* qu'après avoir franchi ces montagnes fameuses, ils commencèrent à retrouver des traces de l'espèce humaine. Les sauvages qu'ils virent ont une ressemblance assez exacte avec ceux des environs de Sydney; mais ils diffèrent de ces derniers en ce qu'ils portent des manteaux de peaux de kanguroos, artistement arrangés, et sur lesquels sont dessinés d'ingénieux emblèmes: sur un de ces manteaux on remarqua plusieurs croix très-bien faites. Quelques-uns de ces hommes étoient suivis de chiens apprivoisés, qui vraisemblablement leur servent à chasser les kanguroos et les casoars. On observa avec étonnement que plusieurs individus, des deux sexes, étoient borgnes; mais on ne put pénétrer le motif d'une mutilation si étrange, trop générale d'ailleurs pour la croire accidentelle. Ces sauvages, au reste, sont peu curieux, et paroissent d'un caractère plus doux que ceux de Sydney. *(Détails tirés d'une lettre écrite à* M. ROYER, *par un des voyageurs qui ont fait partie de l'expédition.)* L. F.

par l'espoir de rencontrer un sol plus ancien et plus fécond; mais celui qui n'est que pêcheur et chasseur, doit se presser sur les rivages qui lui offrent la double ressource du poisson et du gibier. Les côtes de la Nouvelle-Hollande ne sont pas assez peuplées pour donner lieu de penser que le surcroît de ses habitans ait été forcé de s'enfoncer dans l'intérieur, où, du reste, ils se seroient anéantis, ou tout au moins auroient été réduits à quelques misérables hordes sans cesse errantes.

L'histoire de la végétation de la Nouvelle-Hollande, très-curieuse sous le rapport des dissertations botaniques auxquelles elle peut donner lieu, et des plantes nouvelles qu'elle renferme, n'offre pas cet intérêt général qu'entraînent après elles les découvertes immédiatement utiles à la société; mais peut-être un jour ce pays, à peine connu, nous enrichira-t-il de quelques productions précieuses. Combien de plantes qui aujourd'hui servent à notre soulagement ou à notre sensualité, ont été ignorées ou méprisées pendant une longue suite de siècles! Parmi les végétaux de la Nouvelle-Hollande, il est à croire que plusieurs seroient de quelque utilité dans les arts ou dans la médecine; mais les sauvages, dénués de toute industrie, n'ont aucune connoissance de leurs propriétés. Le hasard, le temps et l'expérience peuvent seuls nous éclairer. Déjà quelques-unes de ces plantes, en les jugeant par leur analogie ou par leurs produits, méritent une attention particulière. Telles sont:

Les *xanthorœa,* d'où découle très-abondamment une résine odorante dont les naturels se servent pour boucher les sutures de leurs canots en écorce, et pour souder la hampe de leurs sagaies avec le morceau de bois dur qui leur sert de pointe;

L'*eucalyptus resinifera,* dont la gomme rouge est renommée par les Européens comme un très-bon remède contre les dyssenteries;

L'*hibiscus heterophyllus,* qui croît sur les bords de la rivière d'Hawkesburry, et dont l'écorce peut servir à faire des cordages;

Plusieurs *mimosa,* qui donnent des gommes;

Plusieurs

Plusieurs plantes de la famille des myrthes et de celle des composées, qui sont éminemment aromatiques ;

Une espèce d'indigotier que j'ai trouvé dans le canal de Dentrecasteaux, duquel on obtiendroit peut-être une fécule colorante ;

Dans le même lieu, une plante voisine du genre cafier, qui par la culture, parviendroit peut-être à remplacer ce précieux arbuste. Si de ces deux dernières plantes on pouvoit tirer le parti que j'indique ici, elles deviendroient d'autant plus importantes, qu'à cause du lieu où elles croissent, qui est situé par le 43.e degré de latitude Sud, on pourroit espérer de les acclimater dans nos contrées tempérées d'Europe;

Deux espèces de lin, qui croissent sur la côte Occidentale;

Deux espèces de tabac : l'un, le *nicotiana undulata,* décrit par M. Ventenat, et qui a fleuri à la Malmaison; l'autre que j'ai trouvé sur l'île Decrès : celui-ci a le très-grand avantage de croître très-bien dans les sables arides des bords de la mer;

Un arbuste des bords des ruisseaux de la terre de Diémen, dont les fruits ont une saveur piquante et aromatique.

Je dois aussi mettre au nombre des plantes intéressantes, le *casuarina torulosa* et le *xilomelum pyrifera;* dont les bois sont propres à la marqueterie; l'*atherosperma moschata,* de l'île King, arbre dont le bois a une forte odeur d'anis.

Je joindrois encore à ces plantes l'*eucalyptus robusta,* bel arbre qui parvient à une hauteur considérable, et fournit un bon bois de construction, si, par sa contexture, il n'annonçoit une croissance trop lente pour être jamais introduit avec avantage dans nos forêts.

Si le règne animal, dans la Nouvelle-Hollande, offre des particularités remarquables qui l'isolent, pour ainsi dire, de celui des autres parties du monde, le règne végétal n'a point un caractère moins distinctif. Ce caractère tient non-seulement aux différences botaniques, mais encore à une physionomie naturelle qui sera remarquée des yeux les moins observateurs. Les parties Méridionales

de l'Afrique sont les seules à la végétation desquelles on puisse comparer celle de la Nouvelle-Hollande; par les mêmes parallèles, on retrouve ces innombrables légions de bruyères et de protées qui renferment plusieurs arbustes remarquables par leurs formes gracieuses et délicates, et qui parent la stérilité de l'un et de l'autre climat.

Mais dans tous les lieux que nous avons visités, et sur-tout sur la côte Occidentale de la Nouvelle-Hollande, nous n'avons retrouvé dans les grandes masses, ni la majesté des forêts vierges du nouveau monde, ni la variété et l'élégance de celles de l'Asie, ni la délicatesse et la fraîcheur des bois de nos contrées tempérées d'Europe. La végétation est généralement sombre et triste; elle a l'aspect de celle de nos arbres verts ou de nos bruyères: les fruits, pour la plupart, sont ligneux; les feuilles de presque toutes les plantes sont linéaires, lancéolées, petites, coriaces et spinescentes. Cette contexture des végétaux est l'effet de l'aridité du sol et de la sécheresse du climat; c'est à ces mêmes causes qu'est due, sans doute, la rareté des plantes cryptogames [a] et des plantes herbacées. Les graminées, qui ailleurs sont généralement molles et flexibles, participent ici de la rigidité des autres plantes: on en voit des exemples remarquables dans l'*uniola distichophylla*, décrite par M. LABILLARDIÈRE, et dans une espèce de *festuca* que j'ai trouvée sur la côte Occidentale, dont toutes les feuilles sont autant d'aiguillons.

La plupart des plantes de la Nouvelle-Hollande appartiennent à des genres nouveaux; et celles qui se rattachent à des genres déjà connus, sont presque autant d'espèces nouvelles.

Les familles naturelles qui dominent sont celles des protées, des bruyères, des composées, des légumineuses et des myrthoïdes. Les plus grands arbres appartiennent tous à cette dernière famille, et presque exclusivement au genre *eucalyptus*.

Les familles dont je viens de faire mention, sont très-abondam-

[a] Les plantes cryptogames renferment les champignons, les mousses, les fougères.

ment répandues, et se partagent une grande partie de la végétation. Cette observation prouve jusqu'à quel point le système des familles naturelles est d'accord avec la marche de la nature, qui rarement isole les espèces, mais au contraire les réunit presque toujours en grand nombre sur un même sol et dans un même climat.

Les plantes même qui se rattachent aux familles les plus naturelles, conservent dans la Nouvelle-Hollande des caractères qui leur sont propres : c'est ainsi que beaucoup de légumineuses sont à corolles papilionacées avec des étamines libres ; que plusieurs sont à feuilles opposées, et qu'une grande quantité de *mimosa* offrent le singulier caractère d'avoir dans leur jeune âge des feuilles pennées, mélangées avec des feuilles simples.

Après cet exposé rapide de l'état général de la végétation dans la Nouvelle-Hollande, je vais en présenter un tableau succinct et particulier pour les différens lieux que j'ai tour-à-tour parcourus.

Les parties de la Nouvelle-Hollande où j'ai abordé, situées entre les tropiques ou dans leur voisinage, sont remarquables par leur affreuse stérilité. Sur l'île Bernier, sur la presqu'île Péron, sur l'île Depuch, je n'ai pas vu un arbre de dix pieds de hauteur; je n'ai trouvé aucune trace des palmiers si constamment et si abondamment répandus sur toutes les côtes de l'Asie situées entre les tropiques : quelques figuiers, quelques *mimosa,* s'élevant avec peine à la hauteur de quatre à cinq pieds, quelques *solanum* hérissés d'épines, sont les seules plantes analogues à celles des autres régions équatoriales. Cependant, dans ces tristes parages, et sur-tout sur l'île Bernier, plusieurs plantes, pour la plupart nouvelles, intéressent le botaniste. Nos herbiers en réunissent une centaine d'espèces, parmi lesquelles je cite ici :

Baie des Chiens-Marins.

Un *melaleuca*[a] et un *leptospermum,* dont les rameaux rampent sur les dunes de sable mouvant de la côte;

[a] Les plantes que j'ai rapportées étant pour la plupart nouvelles ou non encore déterminées, je ne donnerai le plus souvent, dans cette notice, que leur nom générique.

Une espèce nouvelle de *zygophyllum*, plusieurs *salsola* et *anabasis;*

Un *spinifex*, différent de celui qu'a décrit M. LABILLARDIÈRE, sous le nom d'*hirsutus;*

La plante indiquée par DAMPIER sous le nom de *damara;*

Une espèce de *mimosa* dont les rameaux tortueux s'entrelacent et forment des touffes épaisses, sous lesquelles se retirent les kanguroos à bandes.

Archipel Forestier.

Sur l'île Depuch, j'ai trouvé la *flagellaria indica*, un *spondias* et une fort jolie plante de la famille des amaranthes.

Baie du Géographe.

En s'avançant vers le Sud, la végétation est plus fraîche et plus vigoureuse. Derrière les dunes de sable qui encaissent la côte de la baie du Géographe, on trouve un terrain gras et fertile, composé des débris des végétaux que le temps y a accumulés: les forêts contiennent sur-tout des *eucalyptus* qui parviennent à une grosseur considérable et dont les troncs sont courts et couverts d'exostoses; un *melaleuca*, dont l'écorce, de plusieurs pouces d'épaisseur, est formée de feuillets minces, flexibles et très-doux, qui se détachent facilement. C'est avec cette écorce [a] que les naturels garnissent l'intérieur des abris où ils reposent.

Parmi les plantes herbacées, on remarque une espèce de céleri que mangent les naturels.

Les lieux marécageux sont couverts de salicornes.

Les plantes du genre *protæa* sont rares dans la baie du Géographe; mais on rencontre le *banksia nivea*, et une autre espèce du même genre, dont les cônes, longs d'un pied, sont chargés de fleurons jaunâtres, et dont les feuilles sont profondément découpées.

Parmi les autres plantes remarquables de ces parages, je dois citer le *calothamnus sanguinea*, le *xanthoræa hastile*, le *cycas ridlei;*

Un très-beau *gnaphalium* à fleurs blanches;

[a] J'ai vu à Timor une écorce semblable qui sert à garnir les coutures des embarcations du pays. Cette écorce est un objet de commerce. On m'a dit qu'on la tiroit de l'Archipel des Moluques.

Une espèce de *leptospermum*, auquel ses rameaux flexibles donnent l'aspect du saule pleureur; le *leptospermum marginatum;* l'*anthocercis littorea;*

Une espèce nouvelle de *coryzema;* une espèce, aussi nouvelle, de *lasiopetatum.*

Quoique la végétation soit assez active dans la baie du Géographe, cette fertilité n'est qu'apparente; la couche de terre végétale, peu profonde, repose sur le sable, et seroit bientôt épuisée par la culture.

Le port du Roi-George, à la terre de Nuyts, offre une grande variété de plantes; les collections que M. GUICHENAULT et moi y avons réunies, sont très-considérables. Le cap qui est à l'Occident du port, est composé de roches granitiques; il est dépourvu de végétaux, ce qui lui a valu de la part de VANCOUVER le nom de *Bald-Head* [Cap chauve]. Depuis ce cap jusqu'à l'entrée du havre de la Princesse-Royale, la côte est formée en grande partie des mêmes roches, recouvertes de sable blanc et d'une très-légère couche de terre végétale. Il ne croît point de grands arbres sur toute cette partie, mais une grande variété de petits arbustes. La végétation est excitée par l'humidité qu'entretiennent les réservoirs d'eau douce qui sont sous ces amas de roches, et dont l'existence se manifeste par l'eau qui sourd dans plusieurs endroits. Dans les lieux les plus humides, on trouve en grande abondance la singulière plante décrite par M. LABILLARDIÈRE, sous le nom de *cephalotus follicularis :* j'ai remarqué que ses feuilles en godet sont toujours remplies d'eau et d'un grand nombre de petits moucherons. Sur la côte opposée à Bald-Head et sur toute celle du havre de la Princesse-Royale, la végétation est belle, les forêts sont épaisses et élevées; plusieurs petits ruisseaux y entretiennent la vie et la fraîcheur. Quoique le sol soit généralement sablonneux, cependant on rencontre quelques veines de bonne terre végétale rougeâtre; dans les lieux un peu marécageux, j'ai trouvé un très-beau *metrosideros,*

Port du Roi George.

auquel je donne le nom spécifique de *paludosa* à cause des lieux où il croît. Les épis de fleurs de ce bel arbuste sont très-longs et du rouge le plus éclatant.

Sur les bords de la mer, croissent, en grande abondance, l'*adenanthos cuneata*, l'*adenanthos sericea* au feuillage velouté, et une espèce du même genre dont les feuilles sont arrondies.

Parmi le grand nombre de plantes nouvelles du port du Roi-George que j'ai recueillies, je citerai :

Deux espèces de *casuarina* qui ne parviennent pas à plus de dix-huit pouces de hauteur;

Un *eucalyptus* remarquable par la forme de ses fruits, qui ressemblent à de petites urnes;

Un *bignonia*, arbuste à feuilles épaisses, dont les fleurs blanches ont une forte odeur de tubéreuse;

Un *billardiera*, sous-arbrisseau qui vient en touffe buissonneuse;

Une belle espèce de *calorophus*, dont les feuilles frisées forment d'agréables panaches;

Une plante très-remarquable de la famille des asperges.

Iles Joséphine. Les îles Joséphine sont sablonneuses et dépourvues d'eau douce; les plantes, sèches et rabougries, ne paroissent croître qu'avec regret sur ce sol stérile. On n'y voit point de grands arbres.

Plusieurs espèces nouvelles de *salsola* bordent le rivage.

Dans l'intérieur, j'ai trouvé d'intéressant un *pittosporum* qui a le port et l'apparence de l'olivier;

Une espèce nouvelle de *dianella*, et un *westringia* dont le feuillage est d'un vert noirâtre.

Ile Decrès. L'île Decrès est sablonneuse, et nous n'y avons rencontré aucun ruisseau; cependant la végétation y est belle et les plantes y sont très-variées. J'en ai recueilli un grand nombre de nouvelles. J'attribue la vigueur de la végétation, que n'arrête pas la stérilité du sol, aux roches qui servent de base à ces sables, et qui, arrêtant l'infiltration des eaux pluviales, entretiennent une humidité qui est très-salutaire aux plantes.

Parmi les végétaux que j'ai observés sur l'île Decrès, je citerai:

L'espèce de tabac dont j'ai déjà parlé, et qui croît sur le sable des bords de la mer.

Un *melaleuca* à longues feuilles filiformes;

Un autre *melaleuca* à fleurs jaunes;

Plusieurs espèces nouvelles d'*eucalyptus;*

Une très-jolie espèce d'*anthericum;*

Une plante de la famille des iridées;

Une espèce nouvelle de *solanum;*

Un très-joli et très singulier liseron sans tige, dont les fleurs purpurines et solitaires sortent immédiatement de terre et ne sont entourées que de quatre à cinq très-petites feuilles linéaires qu'elles cachent sous leur corolle.

Aucun des lieux de la Nouvelle-Hollande où j'ai abordé, ne m'a offert un aspect plus riant, une végétation plus forte et plus vigoureuse que les côtes du port Western, et je crois aussi que le sol n'y est nulle part aussi généralement fertile. Le pays a peu d'élévation; et comme plusieurs endroits, tels que l'île des Anglois et l'île des François, ne paroissent que très-passagèrement habités, les beaux massifs de verdure qui les couvrent, ne sont pas autant détruits par les incendies, qu'il est ordinaire de le voir dans d'autres lieux plus fréquentés par les naturels, qui ont soin de se débarrasser par le feu, des petits arbustes qui garnissent le sol, et qui gêneroient leur marche dans les forêts. Port Western.

Je suis resté plusieurs jours dans le port Western, et me suis enfoncé sur quelques points dans l'intérieur du pays. Par-tout il est bien boisé; dans un grand nombre d'endroits, j'ai trouvé un terrain excellent et profond, composé d'une grande quantité de débris de végétaux et d'une terre argileuse et rougeâtre, contenant, à ce que je pense, un peu de fer. Ce terrain a pour base des roches qui m'ont paru aussi ferrugineuses.

Cependant, malgré cette fertilité, les plantes sont peu variées,

parce que celles auxquelles le terrain convient davantage, y croissent en grande abondance, végètent avec beaucoup de vigueur et étouffent les autres.

Le nombre des plantes que j'y ai recueillies est peu considérable: il est vrai que l'époque où j'ai visité ce port, n'étoit pas favorable à mes recherches; c'étoit au commencement d'avril, et par conséquent sur l'arrière-saison de ces climats.

J'ai remarqué que les *eucalyptus* étoient d'autant plus abondans que le sol étoit meilleur: mais dans les lieux sablonneux et secs, je n'ai rencontré que des *banksia* et des *casuarina;* j'ai aussi observé dans ces mêmes lieux un *leptospermum* à feuilles glauques.

Parmi les plantes du port Western, je citerai:

Un *rizophora* qui croît sur les plages vaseuses et inondées des bords de la mer.

Le *loranthus floribunda*, plante parasite qui s'attache à l'*eucalyptus;*

Un très-joli petit sous-arbrisseau de dix-huit pouces de hauteur, de la famille des rosacées, portant de belles fleurs jaunes : il croît dans les lieux sablonneux.

Je trouvai aussi en grande abondance l'*oxalis acetosella:* nous en ramassâmes une très-grande quantité qui nous procura un mets d'autant plus agréable, que depuis cinq mois nous étions privés de végétaux.

Port Jackson. La Nouvelle-Galles du Sud, sur la côte Orientale, est le seul lieu de la Nouvelle-Hollande où les Européens aient porté leur industrie et l'agriculture; mais jusqu'à présent[a], ses produits n'ont pas été d'accord avec les espérances des Anglois, qui cependant n'ont rien négligé pour faire fleurir leur établissement. Le cultivateur est encouragé par le Gouvernement, qui lui accorde toute espèce de secours; et quoiqu'il ne soit jamais inquiété dans ses travaux par le petit nombre de sauvages qui peuplent les lieux voisins, cependant la

[a] Année 1803.

colonie

colonie ne récolte pas encore assez de grains pour sa subsistance[a]. Les environs de Sydney sont très-stériles : aussi n'y a-t-il de culture que dans les lieux où, par la disposititon du terrain, les *graisses* et débris des végétaux ont été entraînés par les eaux pluviales ou par les débordemens. Dans toutes les parties de la Nouvelle-Galles du Sud occupées jusqu'à présent par les Anglois, la fertilité est presque toujours due à de pareilles causes; rarement la terre y est fertile de son propre fonds, et ce n'est jamais que sur de petites étendues.

Les lieux fécondés par le débordement des rivières et par les inondations sont propres à la culture de toutes les plantes d'Europe, et quelquefois donnent un produit dont les bords de la rivière d'Hawkesburry offrent des exemples remarquables, ainsi qu'on a pu s'en convaincre dans le premier volume de cette relation.

Mais lorsque des causes accidentelles n'ont pas *engraissé* le sol, le cultivateur est souvent déçu des espérances que lui avoit données un terrain couvert de belles forêts, ouvrage lent et progressif de plusieurs siècles de végétation, que n'avoit jamais troublé l'industrie des hommes. Peu d'années suffisent pour épuiser une terre qu'il a péniblement défrichée. J'ai rencontré, dans les environs de Parra-

[a] Cette opinion de M. LESCHENAULT est entièrement opposée à ce que j'ai entendu dire si souvent moi-même au port Jackson, et à ce que contiennent, à cet égard, tous nos journaux. MM. HAMELIN et PÉRON, entre autres, s'expliquent de la manière la plus formelle et avec de grands détails. Sans répéter ici un témoignage qui se reproduit dans diverses parties de cette histoire, et qu'on retrouvera encore, chap. XL, dans le *Tableau des Colonies Angloises aux Terres Australes,* je rapporterai seulement l'assertion du Gouverneur du port Jackson, qui, dans sa relation officielle des *Découvertes faites au-delà des montagnes Bleues,* dit positivement: « Ceux qui savent quelle petite portion de » pays la colonie de la Nouvelle-Galles a oc- » cupée jusqu'à présent sur la côte Orientale, » au Nord et au Sud du port Jackson, ... » doivent.... être étonnés que parmi la popu- » lation qui, *depuis vingt-cinq ans,* est défi- » nitivement fixée dans ce pays, il ne se soit » pas trouvé une seule personne ayant assez » d'énergie pour tenter le passage de ces » montagnes : mais lorsque l'on considère, » d'une part, que même pendant *la majeure* » *partie de ce temps,* cette étroite portion de » pays fournissoit AU-DELÀ *de la consomma-* » *tion de ses habitans,* et que, d'un autre » côté, l'espace qui les sépare, &c. » *(Voyez* Mémoires du Muséum d'hist. natur. première année, *pag. 241.)* L. F.

matta, nombre de ces cultures abandonnées. Le sol, après avoir été cultivé, ne se couvre plus, lorsqu'il est rendu à la nature, que d'arbustes chétifs et d'une espèce de *sacharum*, plante graminée, sèche et rude, qui n'est pas propre à la nourriture des bestiaux.

Jusqu'à présent les Anglois n'ont introduit dans la Nouvelle-Galles du Sud que les plantes d'Europe [a]; *je n'ai vu* aucune espèce de culture coloniale; cependant je pense que le coton y réussiroit [b]. Cette plante n'exige ni arrosement ni terrain fertile, et la chaleur est assez grande pour l'y faire mûrir.

La vigne, que l'on a cherché à naturaliser, n'a pas réussi, quoiqu'on ait confié cette entreprise à des vignerons françois de Bordeaux. M. PÉRON a fait connoître les causes qui se sont opposées au succès de cette culture. *(Voyez* tom. I, *pag. 385 et suiv.)*

Les environs de Sydney, peu convenables aux plantes d'Europe, sont cependant couverts d'une foule de plantes indigènes. Il n'est peut-être aucun pays où la végétation offre une si grande variété et une réunion d'aussi jolis arbustes, dont plusieurs sont remarquables par l'élégance de leurs formes, la beauté et la suavité de leurs fleurs. Ces plantes ont presque toutes été décrites par les botanistes anglois. Celles de nos herbiers qui offrent le plus d'intérêt par leur nouveauté, ont été rapportées d'un voyage que je fis vers les montagnes Bleues. Je recueillis plusieurs plantes de la famille des légumineuses;

Une espèce de laurier qui croît sur les bords de la rivière d'Hawkesburry;

[a] Le savant auteur de ce Mémoire a été induit en erreur sur ce point. Ce qui le prouveroit encore, indépendament de ce que mes autres compagnons de voyage et moi avons pu recueillir au port Jackson, c'est ce que rapporte, à ce sujet, le capitaine TURNBULL, pour l'époque même où nons nous trouvions dans la colonie: « Les fruits des tropiques, » dit-il, et la plupart de ceux des autres cli- » mats, se trouvent en grande abondance dans » le jardin dont j'avois la jouissance, &c. » *(Voy.* A Voyage round the world, in the years 1800 — 1804, &c.; by JOHN TURNBULL, *page 452*, seconde édition*)*. L. F.

[b] M. PÉRON a vu dans l'habitation de M. le Baron DE LA CLAMPE, une *belle plantation de cotonniers et de cafiers.* *(Voy.* tom. I, *pag. 432.)* M. HAMELIN cite aussi, dans son journal, ces mêmes plantations de cotonniers. L. F.

Une très-jolie espèce de *dianella;*

Plusieurs plantes de la famille des myrthes et de celle des composées;

Une espèce d'*exocarpos* qui ne parvient pas à plus de deux pieds de hauteur.

La végétation est sans cesse en activité dans la Nouvelle-Hollande, et aucune saison ne l'arrête entièrement. J'étois, ainsi que je l'ai dit plus haut, dans le port Western (qui est situé par le 38.e degré $\frac{1}{2}$ de latitude Sud) dans les premiers jours du mois d'avril, mois qui correspond à celui d'octobre de notre hémisphère. A cette époque, aucune plante ne paroissoit disposée à quitter simultanément ses feuilles, et un grand nombre étoient encore en fleurs.

A Sydney, pendant les mois de juillet et d'août, quoiqu'il fît assez froid pour avoir constamment du feu dans les appartemens, cependant aucune plante ne s'est entièrement dépouillée; la végétation étoit ralentie, mais non pas interrompue. Au mois de septembre et d'octobre, les plantes annuelles ont paru, et toutes les autres se sont couvertes de fleurs.

Nulle région ne doit autant intéresser le naturaliste, que la Nouvelle-Hollande; elle est un sujet nouveau de recherches et de méditations: par sa constitution physique et ses productions dans les trois règnes, elle diffère de tous les autres pays; et les géographes modernes, en la constituant cinquième partie du monde, n'ont fait que suivre les indications de la nature.

J'ai fait voir, au commencement de cette notice, quelle influence la végétation a dû avoir sur la population et la civilisation des habitans de ces contrées : en effet, quelque heureuses dispositions morales et intellectuelles que l'on puisse supposer aux indigènes, elles eussent été détruites par le besoin impérieux de songer sans cesse à conserver et à défendre leur existence ; mais la nature ne paroît les avoir doués que d'une somme d'intelligence en rapport avec le pays qu'ils habitent. Toutes les fois que nous avons eu occasion

de communiquer avec eux, nous n'avons point remarqué ce degré de curiosité qui indique aptitude et desir de s'instruire. Quoique, depuis plusieurs années, les naturels des environs de Sydney fréquentent sans crainte et sans cesse les Anglois, ils ne sont cependant guère moins barbares qu'avant l'arrivée des Européens. Quelle différence avec les autres habitans de la mer du Sud ! Les navigateurs Européens qui ont abordé aux îles des Amis, aux îles de la Société, aux îles Sandwich, se sont vus entourés avec le plus grand intérêt et la plus vive curiosité ; les présens qu'ils ont faits aux habitans ont été reçus avec enthousiasme et appréciés avec discernement. Ici, au contraire, quand, après avoir indiqué aux sauvages de la Nouvelle-Hollande l'usage de quelques objets qui pouvoient leur être de la plus grande utilité, nous leur en faisions présent, ils les recevoient sans réflexion, et les abandonnoient presque toujours avec indifférence.

Les résultats de nos recherches en botanique sont :

L'observation que j'ai faite de quelques plantes que je suppose et que j'indique comme pouvant offrir des avantages.

Nos herbiers renferment plus de mille espèces, dont un grand nombre sont nouvelles [a].

Beaucoup de graines que nous avons rapportées ont multiplié considérablement, dans nos climats, les plantes de la Nouvelle-Hollande, auparavant si rares en France. Ces plantes, remarquables en général par l'élégance de leurs formes et la délicatesse de leurs fleurs, ornent non-seulement les jardins de la Malmaison et du Muséum d'histoire naturelle, mais sont encore répandues en grand nombre dans nos départemens, et quelques-unes donnent l'espérance de pouvoir y être naturalisées.

[a] Lorsque j'écrivois cette notice, l'excellent ouvrage du célèbre et savant voyageur-naturaliste M. BROWN, sur les plantes de la Nouvelle-Hollande, n'avoit pas encore paru.

CHAPITRE XXXIX.

Fragment d'un Mémoire[a] *de MM.* PÉRON *et* LESUEUR, *sur l'Art de conserver les animaux dans les Collections zoologiques.*

A.

Des meilleurs moyens de fermeture des vases où les Animaux doivent être placés.

. . . .

. . . . LE mastic des vitriers que nous substituâmes à la cire molle, ne nous parut pas valoir mieux que cette dernière substance. Si le mastic, en effet, adhère mieux au verre, ce n'est que dans son état de dessiccation parfaite qu'il offre cet avantage : or, cette dessiccation, qui exige toujours beaucoup de temps à terre, peut être regardée comme réellement impossible en mer. Dans ce dernier cas, le mouvement du vaisseau entretient à l'intérieur des flacons une agitation dont la conséquence nécessaire est d'en repousser les couvercles ; le mastic qui doit les assujettir, se trouve privé par-là de toute adhésion avec le verre, long-temps avant qu'il ait acquis assez de consistance pour résister à ces chocs multipliés.

[a] Malgré les recherches que M. LESUEUR et moi avons faites dans les papiers de M. PÉRON, il ne nous a pas été possible de trouver la totalité de ce mémoire, dont il manque huit pages au commencement. La partie que j'en donne ici, et qui a été retirée d'un brouillon informe, m'a paru toutefois assez importante pour la conserver. Ce qui manque au début paroît être sur-tout relatif au choix des vases dans lesquels doivent être placés les animaux. Sans prétendre réparer ici moi-même le silence du manuscrit, je crois devoir dire néanmoins que M. PÉRON s'est presque toujours servi, pendant notre voyage, de bocaux en verre à large ouverture et de diverses dimensions. Les vases en grès, en porcelaine et en faïence, ont un défaut de transparence fort incommode ; les vases en bois ont de plus l'inconvénient de laisser quelquefois échapper la liqueur qu'on leur confie. Cependant il est mille circonstances qui peuvent en commander l'emploi. L. F.

Mais, supposons la dessiccation du mastic complète, ce qu'il est toujours possible d'obtenir pendant les relâches, le naturaliste voyageur n'en sera guère plus avancé ; car, dans ce dernier cas, le verre des plateaux étant trop foible [a] pour résister à la force de l'évaporation que les grandes chaleurs déterminent dans l'intérieur des vases, ces plateaux manqueront rarement de se fendre, et d'entraîner, par suite de leur rupture, la perte des objets qu'ils devoient garantir. Si cet effet a souvent lieu, même dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, combien ne doit-il pas être plus fréquent à bord des navires, où l'agitation concourt avec la chaleur excessive des climats équatoriaux à développer cette évaporation, et à la rendre plus considérable que dans nos régions tempérées.

Nous avons remarqué d'ailleurs qu'à bord des navires le mastic des vitriers étoit susceptible d'une altération particulière ; continuellement battu par un alcool dont la température (entre les tropiques) est rarement au-dessous de 25^{d} de RÉAUMUR, on le voit insensiblement jaunir, rancir, devenir assez friable pour ne pouvoir plus que très-imparfaitement remplir les fonctions auxquelles il étoit destiné.

A l'égard du parchemin, qui nous avoit été indiqué comme dernier moyen pour assujettir les disques, il ne nous fut pas plus utile que les autres. L'humidité excessive, jointe à la chaleur qui régnoit dans la cale du vaisseau, où nos caisses se trouvoient déposées, ne tardoit pas à faire moisir le parchemin et à le réduire à une sorte de *putrilage.*

Tous les procédés de conservation qui nous avoient été recommandés en Europe se trouvant ainsi en défaut, il nous fallut créer un nouveau système de fermeture, et nos efforts réussirent au-delà même de nos espérances. Il ne s'agissoit pas seulement de parvenir

[a] Au lieu de donner aux disques en verre que l'on destine à couvrir les bocaux, une ligne d'épaisseur, ainsi qu'étoient ceux que nous avions à bord, qui empêcheroit de leur en donner deux et même trois lignes! L. F.

à empêcher le coulage ou même l'évaporation, il falloit trouver des moyens de fermeture tels, que, dans quelque position que les caisses fussent placées, nos vases ne pussent pas perdre leur liqueur. Les matelots, trop souvent, lorsqu'ils changent l'arrimage de la cale, et sans s'inquiéter des résultats de leur négligence, peuvent renverser les caisses de zoologie sens dessus dessous, et occasionner par-là des pertes considérables. D'un autre côté, vouloir exiger plus de soin de la part de ces hommes, paroît être une chose à-peu-près impossible. Nous trouvâmes un remède direct à ce mal.

D'abord nous substituâmes des bouchons de liége aux plateaux de verre; cette modification, aussi simple qu'avantageuse, n'étoit cependant rien en comparaison du lut dont nous avions besoin : il falloit que la composition en fût simple, peu dispendieuse, que nous en eussions tous les matériaux sous la main; qu'il fût d'un emploi facile, que la dessiccation en fût instantanée ; qu'il pût résister à l'action de l'alcool; qu'il eût assez de force pour pouvoir supporter, non-seulement le poids du liquide et des animaux contenus dans chaque flacon, mais encore résister à leur double choc au milieu des plus forts roulis et des plus violentes tempêtes. Un tel lut devoit encore adhérer fortement à la surface polie du verre, s'insinuer dans tous les pores du liége, faire corps avec lui; il devoit être sur-tout, même dans ses couches les moins épaisses, excessivement peu friable et cassant. Tel étoit le mastic dont nous avions besoin, tel est celui que nous imaginâmes, et dont nous allons indiquer les élémens :

Résine ordinaire (brai sec des marins),
Ocre rouge,
Cire jaune,
Huile de térébenthine;

et, suivant que vous voudrez rendre votre lut plus ou moins cassant, plus ou moins gras, ajoutez-y aussi plus ou moins de résine et d'oxide de fer, ou d'huile de térébenthine et de cire. Faites fondre d'abord

la cire et la résine, ajoutez ensuite l'ocre rouge par petites portions, et à chaque fois tournez fortement avec une spatule : lorsque le mélange aura bouilli pendant sept ou huit minutes, versez l'huile de térébenthine, mêlez, et laissez continuer l'ébullition.

Pour prévenir l'inflammation de tant de substances combustibles, inflammation qui pourroit avoir les suites les plus graves à bord d'un navire, il faut,

1.° Se servir d'un vase d'une capacité au moins triple ou même quadruple de la quantité de lut qu'on veut préparer ;

2.° Que le vase soit pourvu d'un manche, afin qu'on puisse le retirer facilement de dessus le feu, toutes les fois que la matière en ébullition se soulève, se boursoufle et menace de dépasser les bords du vase ;

3.° Éviter de soumettre le vase à l'action directe de la flamme ; sur-tout ne pas le perdre un instant de vue, et remuer sans cesse le liquide avec une spatule de bois ;

4.° Que si, malgré toutes ces précautions, la liqueur en fusion venoit à s'enflammer, ce que l'huile de térébenthine mise en évaporation ne rend que trop facile, on couvre aussitôt le vase avec un plateau de cuivre, de fer-blanc, de tôle ou même de bois, plateau qu'il conviendra, à cet effet, d'avoir toujours auprès de soi pendant l'opération dont il s'agit.

A l'égard de la qualité du lut, il est facile de la déterminer à son gré ; il convient pour cela d'en prendre de temps à autre une petite quantité au bout d'une spatule, de la laisser refroidir sur une assiette ou sur tout autre corps froid, et d'essayer ensuite quel est son véritable degré de ténacité, de fragilité, &c. L'habitude de procéder à ces tâtonnemens nous les avoit rendus très-familiers, et il étoit bien rare qu'ils ne nous conduisissent pas à obtenir dans nos préparations tel degré de force que nous desirions : nous avouerons toutefois qu'il eût peut-être mieux valu déterminer de prime abord les doses respectives de chaque substance ; mais ce que nous avons négligé de

de faire peut très-facilement être exécuté par quiconque aura sous la main les ingrédiens nécessaires pour ces expériences : il nous suffit de dire ce que nous avons pu faire, bien assurés qu'il sera facile, avec plus de temps et dans des circonstances plus favorables, de faire encore beaucoup mieux.

La substance dont il s'agit, et que nous croyons devoir désigner sous le nom de *lithocolle*, à cause de son extrême ténacité, a quelque rapport, ainsi que nous l'avons appris depuis, avec le mastic qu'emploient certains graveurs pour sceller leurs pièces sur la table, et qui se compose de parties égales de résine et de sable fin. Ce ciment des graveurs est d'une dureté prodigieuse ; mais il nous paroît comporter plusieurs inconvéniens très-graves qui ne lui permettroient pas de servir aux mêmes usages que le nôtre.

1.° Par la nature des principes qui le constituent, il est nécessairement trop sec et trop fragile pour pouvoir être employé avec succès en couches de peu d'épaisseur.

2.° Le sable, qui entre pour beaucoup dans sa composition, en rend le grain trop grossier ; il ne sauroit assez aisément pénétrer tous les pores du liége et s'insinuer dans toutes ses fissures.

3.° La résine, qui forme la moitié de son poids, ne se trouvant en quelque sorte défendue par aucun corps gras contre l'action de l'alcool, ne sauroit manquer d'en être altérée ; et, sous ce rapport, comme sous ceux qui précèdent, notre lithocolle offre aux naturalistes les plus incontestables avantages. Par le moyen de la cire et de l'huile de térébenthine, il résiste parfaitement bien à l'alcool ; on peut réduire la terre rouge que nous y faisons entrer en poudre aussi fine qu'on le desire ; et suivant les proportions qu'on veut admettre dans les quatre matières qui le forment, il est possible de lui donner à volonté tel degré de force, de dureté, de mollesse, &c. qu'on juge nécessaire.

Enfin, soit que cela provienne de l'huile de térébenthine et de la cire, soit qu'il faille le rapporter à l'oxide de fer, ou plutôt

au mélange même de ces divers ingrédiens et aux combinaisons diverses qui peuvent s'opérer entre eux, le lithocolle nous a toujours paru un ciment très-solide, et nous ne connoissons aucune préparation qui réunisse ce dernier avantage à ceux qui le distinguent d'ailleurs.

L'emploi du lithocolle offre encore les plus grandes facilités. Après avoir ajusté sur chaque flacon le bouchon de liége qui doit en fermer l'ouverture, il faut le frotter avec un linge sec pour enlever l'humidité qui s'y trouve ; alors on fait chauffer le ciment jusqu'à un degré voisin de l'ébullition. Prenant ensuite un morceau de bois, à l'extrémité duquel on a adapté préalablement du vieux linge, de manière à en former une espèce de pinceau grossier, on remue le ciment pour détacher du fond du vase l'ocre rouge qui tend à s'y précipiter ; puis, avec ce pinceau, on applique une couche de lithocolle sur toute la surface extérieure du bouchon ; et l'on renouvelle cette application tout autant de fois qu'on le juge convenable. Souvent la matière, en pénétrant le liége, fait vaporiser un peu d'alcool qui traverse la couche de mastic, et vient crever à sa surface : dans ce cas, il est bon de faire tomber quelques gouttes de lithocolle sur ces espèces de crevasses ; après quoi, si le dégagement des vapeurs alcooliques continue, on laisse refroidir le tout : il suffit bientôt après d'une goutte ou deux de ce mastic pour compléter l'oblitération des crevasses. Quelquefois nous renversions les flacons que nous voulions luter, dans le vase qui contenoit le lithocolle ; et en les retirant aussitôt, les bouchons se trouvoient recouverts d'une couche assez égale. En répétant cette immersion à plusieurs reprises, et en la faisant toujours rapidement, on peut arriver à rendre l'épaisseur du ciment aussi forte qu'on le desire ; et cette méthode, qui s'applique sur-tout avec avantage aux petits flacons, est presque toujours la meilleure. Peut-être même seroit-elle la plus expéditive dans le cas où l'on auroit une trentaine de flacons à luter successivement, les premiers immergés ayant le

temps de se refroidir avant que tous les autres soient plongés dans le mastic liquide : il est bien entendu toutefois que les flacons seront parfaitement secs avant de les soumettre à l'immersion. Cette manière de procéder nous paroît cependant très-difficile, pour ne pas dire inexécutable, à l'égard des gros flacons.

Sans doute, dans ce cas, ces vases offriroient souvent une solidité suffisante dans leur fermeture pour rassurer le naturaliste le plus vigilant et le plus inquiet ; mais il faut à bord des vaisseaux prévoir les chances les plus défavorables, notre propre expérience nous ayant appris qu'elles étoient toutes susceptibles de se réaliser. Le zoologiste ne sauroit donc se borner à l'emploi des moyens que nous venons d'indiquer ; il en est d'autres qui doivent compléter cette première partie de ses soins conservateurs : je veux parler de la couverture et du ficelage des bocaux.

Nous avons vu déjà que le parchemin ne sauroit convenir à cet usage ; nous le remplaçâmes d'abord par une simple toile, tendue aussi exactement qu'il étoit possible de le faire, et maintenue autour du collet des flacons par plusieurs tours de ficelle. A cette toile simple nous en substituâmes par la suite d'autres que nous trempions, tantôt dans l'huile, tantôt dans du brai gras liquide. Ces petits moyens rendoient la tension plus facile ; et le brai gras, en adhérant lui-même au lithocolle, ajoutoit encore à la force qui lui est propre : cette dernière espèce de couverture nous parut devoir être préférée aux deux autres.

A toutes ces précautions nous en joignîmes une autre qui nous parut sur-tout utile pour les plus grands bocaux. Elle consistoit à soutenir nos bouchons par une grosse ficelle, qui, en se rattachant au pourtour du collet des flacons, formoit une croix au milieu de chaque couvercle.

On voit que les moyens divers que je viens d'exposer sont d'une exécution minutieuse ; mais l'habitude ne tarde pas à les rendre faciles

dans la pratique, et les bocaux préparés de cette manière peuvent impunément être renversés sens dessus dessous, être exposés à toutes les secousses de la tempête, supporter les trajets les plus longs et résister parfaitement à la chaleur; le corps même des vases seroit brisé par l'évaporation avant que l'alcool pût s'échapper de leur intérieur : or, il ne faut rien moins à la mer qu'une telle solidité pour garantir les fruits précieux des travaux du zoologiste. C'est en usant des moyens dont nous venons de parler, et de plusieurs autres encore qu'il nous reste à faire connoître, que nous sommes parvenus, au milieu des circonstances les plus désastreuses, à préparer ces nombreuses collections alcooliques dont nous avons enrichi la science et notre patrie.

B.

Des diverses espèces de Liqueurs propres à conserver les Animaux.

Après s'être assuré des vases nécessaires à ses travaux et des moyens de les clore le plus solidement possible, le zoologiste-navigateur doit porter ses soins sur les liqueurs dont il a besoin.

Dans ces derniers temps, on a beaucoup vanté la dissolution de muriate suroxigéné de mercure ; nous ignorons jusqu'à quel point elle pourroit justifier les éloges qu'on en a faits : nous n'avons jamais eu recours à cette substance dangereuse; et si l'on en excepte un très-petit nombre de cas difficiles à prévoir, nous ne pensons pas que la liqueur dont il s'agit puisse jamais être d'une grande ressource pour un naturaliste placé dans les circonstances difficiles où nous nous sommes trouvés nous-mêmes. Où prendre, en effet, la quantité prodigieuse de sublimé corrosif qui deviendroit nécessaire pour remplir plusieurs centaines de flacons, pour immerger plusieurs milliers d'animaux de toutes les classes ! Comment échapper aux accidens funestes que la plus foible absorption de ce sel mercuriel entraîne à sa suite, sur-tout lorsque la préparation des animaux

exige que le naturaliste ait sans cesse les mains plongées dans la liqueur dont il fait usage ! Et les exanthêmes que de telles lotions ne manqueroient pas d'exciter, comment les prévenir ! Comment éviter une foule d'autres accidens qui seroient la suite de la plus légère méprise, au milieu de tant d'hommes qui se trouvent pressés dans un si petit espace ! Je ne parlerai pas des idées criminelles que cette profusion de liqueurs empoisonnées peut faire naître, et qui, seules, devroient alarmer les marins les moins prévoyans. Nous devons donc admettre que les inconvéniens directs du sublimé corrosif sont plus que suffisans pour le faire à jamais proscrire de la liste des moyens généraux de conservation zoologique.

Il ne paroît pas que la dissolution de sulfate d'alumine, qu'on a préconisée beaucoup aussi, quoique moins dangereuse que celle dont nous venons de parler, puisse être plus utile. Nous n'avons pas été dans le cas, il est vrai, de juger par nous-mêmes de l'efficacité de ce moyen ; mais M. DE LA ROCHE, qui, dans son Voyage aux îles Baléares, a voulu en tenter l'usage, a perdu, par cet esssai, la plupart des animaux qu'il avoit recueillis.

L'eau surchargée de muriate de soude, que quelques personnes ont recommandée, nous a fourni d'aussi tristes résultats ; tous les animaux que le manque absolu de liqueur alcoolique nous força de préparer de cette manière à l'île King, se trouvèrent complètement pourris au bout de quelques jours.

L'emploi du muriate de soude ne nous fut pas aussi désavantageux : sur huit flacons d'animaux que nous avions salés dans le canal Dentrecasteaux, quatre seulement se trouvèrent corrompus lors de notre arrivée au port Jackson ; les quatre autres nous montrèrent des poissons assez bien conservés, mais sans couleur. Deux grosses têtes de chimères de la terre de Diémen étoient sur-tout restées en bon état. Il résulteroit donc de cette expérience, que l'emploi du muriate de soude peut, dans un cas de nécessité très-pressant, offrir quelque ressource au naturaliste-voyageur. Nous

pensons même qu'il eût été possible, jusqu'à un certain point, d'éviter les pertes que nous avons faites, en choisissant des vases plus grands que les nôtres, et c'est ici peut-être que les tonneaux de bois pourroient être le plus utiles. Il faudroit également avoir attention de donner au bout de quelques jours issue à la saumure, et de la remplacer par du sel frais ; il faudroit sur-tout ne confier au sel que des animaux morts très-récemment, et profiter des heures les moins chaudes du jour, ou même de la nuit, pour préparer ces sortes de salaisons. La facilité remarquable avec laquelle de très-grosses pièces de cochon, de bœuf, &c. résistent, par le secours du seul muriate de soude, à la décomposition putride, nous assure encore que l'emploi de cette substance pourroit devenir utile dans plusieurs cas ; c'est par elle qu'il seroit possible peut-être de rapporter de très-grandes peaux d'animaux, qui emploieroient trop de temps et trop de *préservatif arsenical* pour être conservées à bord des navires par les moyens ordinaires : on doit en dire autant de plusieurs animaux qui, par leur grosseur, exigeroient trop d'alcool. En un mot, il est une foule d'objets qu'on pourroit procurer à la science par des salaisons bien soignées. Sans doute ces préparations sont difficiles à faire au milieu des régions équatoriales ; cependant, avec les diverses précautions que nous venons d'indiquer, COOK est parvenu à obtenir de très-bonnes salaisons à Taïti. L'amiral DENTRECASTEAUX n'a pas eu moins de succès à Amboine, et plusieurs des îles du grand Océan équatorial fournissent maintenant d'abondantes provisions de ce genre à la colonie Angloise du port Jackson.

Il est des objets trop moux ou trop délicats pour pouvoir être impunément enterrés dans le sel ; ce fut pour ceux-là qu'à défaut d'alcool, nous employâmes quelquefois l'huile d'olive : ce moyen, extrêmement précaire et borné, peut suffire cependant pour quelques petits mollusques et pour plusieurs zoophytes pélagiens.

Le vinaigre nous réussit encore mieux ; s'il n'eût pas été si difficile de s'en procurer de bon, il auroit même pu devenir pour nous

d'une grande utilité. Pour ajouter à sa force naturelle, nous le saturions d'abord de muriate de soude ; puis, nous le laissions digérer pendant plusieurs jours sur une forte quantité de poivre et de piment très-âcre ; après quoi nous décantions la liqueur et la conservions dans des bouteilles. Ce vinaigre ainsi préparé, soutenu d'ailleurs par les divers procédés dont il sera bientôt question, a rarement trompé notre attente.

Mais de tous ces moyens, il faut l'avouer, il n'en est aucun qui puisse disputer l'avantage aux liqueurs alcooliques. Elles seules, dans tous les temps, offriront une garantie suffisante au naturaliste; il ne doit donc épargner ni peine ni argent pour s'en procurer, et ne jamais partir sans en avoir avec lui une provision abondante.

Nous qui tant de fois eûmes à gémir de la pénurie extrême où nous nous trouvâmes réduits, nous devons le dire avec une sorte d'orgueil, jamais aucune espèce de sacrifices ne nous coûta pour arriver au but honorable qui nous étoit prescrit. Argent, vêtemens, objets d'échange, tout fut employé pour avoir de l'alcool; souvent nos amis nous ouvrirent leur bourse; quelquefois il nous fallut contracter des emprunts onéreux [a]. Au port Jackson, nous payâmes du rum jusqu'à cinq francs la pinte; et lorsqu'enfin toute espèce de ressource alloit nous manquer, nous vîmes avec une douce émotion la plupart de nos camarades de l'état-major renoncer en notre faveur à la foible portion d'arrack qui leur tenoit lieu de vin : abandon généreux, et d'autant plus digne d'éloges, que les naturalistes qui nous avoient devancés dans la même carrière, avoient eu quelquefois à se plaindre des officiers militaires de la marine ! Des liqueurs fortes obtenues à un si haut prix ne pouvoient être employées avec trop

[a] Entre autres dettes de ce genre, nous en avions fait une au port Jackson de 8 à 900 francs, dont il nous a fallu payer *de notre poche* le capital et les intérêts, à raison de 13 pour cent par an. C'est entre les mains de M. BARRY, chez M. COINDRE, agent de change à Paris, que nous nous sommes libérés de cette dette et des intérêts.

de ménagement, et l'on va voir que nous ne négligeâmes rien pour en tirer le plus grand parti possible.

Aux diverses époques de notre voyage, nous eûmes successivement occasion d'employer le rack ou l'eau-de-vie de riz, le rum, l'arrack ou tafia, l'eau-de-vie ordinaire de France, et quelquefois seulement l'alcool. Ces diverses liqueurs, l'alcool seul excepté, nous ont paru, à force égale, toutes aussi bonnes pour la conservation des animaux. Les observations que nous allons présenter ici, leur sont donc généralement applicables.

1.° Les liqueurs alcooliques, toutes choses égales d'ailleurs, sont d'autant plus favorables aux collections zoologiques, qu'elles sont plus incolores.

2.° Elles sont d'autant plus susceptibles d'altérer les couleurs des animaux, qu'elles donnent plus de degrés à l'aréomètre.

3.° L'un des premiers soins du zoologiste consiste donc à chercher les moyens de les avoir le plus foibles possible.

4.° L'alcool pur détruit la plupart des couleurs animales; il les détruit d'autant plus complétement et plus promptement, qu'il est plus concentré, et qu'on l'emploie en une plus grande quantité relative.

5.° Ramené par son mélange avec l'eau à un degré moins fort, l'esprit de vin paroît avoir encore sur les couleurs animales une action plus désavantageuse que les autres liqueurs alcooliques d'une force égale; c'est du moins ce que nous avons éprouvé plusieurs fois depuis notre retour en France, en substituant à l'ancienne eau-de-vie, ou à l'ancien tafia de nos bocaux, un esprit-de-vin réduit au même degré aréométrique que la liqueur qu'il devoit remplacer. Il convient d'observer toutefois que l'alcool dont il s'agit, et qui nous avoit été fourni par le Muséum d'histoire naturelle, provenoit ordinairement de la distillation de liqueurs spiritueuses qui avoient déja servi au même objet, et qui conservoient parfois une assez mauvaise odeur.

6.° En général, et en supposant l'emploi des moyens accessoires dont

dont nous allons bientôt parler, nous avons reconnu que, pour la plupart des animaux, il suffisoit d'employer une liqueur alcoolique de 16 à 22 degrés, suivant les espèces qu'on doit conserver. Nous n'en avons même jamais eu de plus forte à notre disposition.

C.

De la Manière de disposer les Animaux dans les vases.

En vain le zoologiste-voyageur seroit pourvu des meilleurs vases, en vain il seroit sûr de leur fermeture et de la qualité des liqueurs dont il doit se servir, il pourroit encore éprouver des pertes fâcheuses, s'il n'apportoit de nouveaux soins et une nouvelle sollicitude au placement de ses animaux dans ces mêmes vases. Plusieurs moyens ont été successivement recommandés; nous allons en indiquer les inconvéniens ou les avantages.

Immersion simple: elle consiste à plonger les animaux dans l'alcool, et à les abandonner à leur propre poids. Ce moyen, aussi facile qu'expéditif, est cependant sujet aux inconvéniens les plus graves.

1.° Le *mucus* qui adhère autour de l'animal, les alimens que son estomac contient, les excrémens qui remplissoient le canal intestinal, sont autant de causes puissantes de corruption, dont aucune n'est prévenue par le procédé dont il s'agit.

2.° Les reptiles, les poissons anguilliformes, et la plupart des autres animaux, tendent à se précipiter au fond du vase; soustraits dès-lors en partie, en quelque sorte, à l'action de la plus grande partie de l'alcool, ils croupissent ensevelis sous les mucosités qui se détachent plus ou moins abondamment de leur corps, salissent les couleurs, et ne tardent guère, par suite de leur propre altération, à entraîner celle des parties avec lesquelles elles sont en contact.

Pour remédier à un inconvénient aussi grave, quelques natura-

listes ont imaginé de coudre les animaux dans des espèces de poches de toile ou de parchemin, et nous y eûmes recours nous-mêmes ; mais une triste expérience nous apprit bientôt qu'une telle précaution n'étoit propre qu'à aggraver le mal.

3.° Il est des animaux à l'égard desquels il convient d'employer un alcool assez fort, et quelquefois même l'esprit de vin pur : tels sont entre autres les quadrupèdes, les grands reptiles, &c.

4.° Dans des cas de ce genre, nous sommes parvenus à remplacer l'esprit de vin, qui nous manquoit, par l'addition du camphre à d'autres liqueurs spiritueuses. Pour cela, nous prenions un verre de tafia ordinaire, que nous faisions bouillir avec telle quantité de camphre que nous jugions nécessaire : aussitôt qu'il étoit dissous, nous retirions le mélange de dessus le feu ; et après l'avoir laissé refroidir quelques instans, nous le versions dans la liqueur destinée à la conservation des animaux.

5.° Cette dernière préparation est sur-tout précieuse dans toutes les circonstances où l'on peut craindre, en employant un alcool trop fort, d'altérer les couleurs, et où cependant il s'agit d'animaux difficiles à conserver. Nous ne croyons donc pas devoir hésiter à le recommander aux zoologistes comme l'un des plus heureux résultats de nos recherches : nous en avons obtenu sur-tout de grands avantages à l'égard des reptiles, qui, dans les climats chauds, sont susceptibles de se putréfier avec une promptitude désespérante. L'addition du camphre est incontestablement un des meilleurs moyens auxquels on puisse avoir recours pour augmenter la vertu préservative des liqueurs alcooliques, sans ajouter à leur force aréométrique. Il est d'autres moyens plus indirects, mais non moins efficaces, que nous avons imaginés pour arriver au même but, et qui tiennent à la disposition des animaux dans les vases : nous allons successivement les faire connoître.

Les mucosités dont il a été question, au lieu de se répandre plus

ou moins librement dans l'intérieur du vase quand l'animal est enveloppé, restent sous la chemise; et immédiatement appliquées à la surface de son corps, elles s'y coagulent et forment une espèce de vernis noirâtre qui détruit toutes les couleurs: l'animal, devenu alors inaccessible, en quelque sorte, à l'action de l'alcool, sous sa double enveloppe de toile et de crasse, ne tarde pas à se détruire. Il faut donc proscrire ce dernier moyen, malgré l'autorité du préparateur habile qui le recommande aux naturalistes-voyageurs à l'article *Taxidermie* du *Dictionnaire d'histoire naturelle.*

Il en est de même de la *stratification,* laquelle peut être *simple* ou *composée.* Dans le premier cas, les diverses couches d'animaux se succèdent sans l'intermède d'aucune autre substance; ainsi, les anchois, les harengs, les sardines, sont déposés dans les vases de verre ou de bois qui les contiennent: dans le second, au contraire, les diverses couches d'animaux se trouvent séparées par un lit de coton, de laine, de crin, d'étoupe ou de toute autre substance analogue.

Ce dernier système, quoique moins vicieux que le premier, a cependant aussi la plupart des inconvéniens qui lui sont propres, et dont il nous suffira d'indiquer les plus fréquens.

Une réunion nombreuse d'animaux dans le même vase tend toujours plus ou moins à en amener l'altération, et cette altération est si prompte et si facile à se développer dans les pays chauds, que le plus grand embarras du zoologiste est de pouvoir en écarter les sources: or, il n'en est point de plus active ni de plus funeste que l'entassement des animaux dans un même vase; il suffit d'ailleurs qu'un seul d'entre eux vienne à se décomposer, pour entraîner la perte de tous les autres. De quel excès d'imprudence ne seroit donc pas coupable le naturaliste qui oseroit, pour la plus grande partie de ses collections, employer des tonneaux de 60 pintes, et les remplir, comme le recommande l'ouvrage que je viens de citer, de couches alternatives d'animaux et d'étoupes, de manière que les énormes vases dont il s'agit soient aux deux tiers remplis d'animaux sur un

tiers seulement d'étoupe ou de coton ! Certes, le préparateur qui recommande un tel procédé *pour les voyages de long cours*, a été trompé dans ce cas par le desir d'être utile aux navigateurs et de simplifier leurs opérations.

La stratification mérite d'ailleurs la plupart des reproches que nous venons de faire à l'immersion et aux enveloppes. Ainsi les mucosités qui se détachent de tant d'animaux, ne pouvant se précipiter au fond des vases, restent concentrées entre les diverses couches, adhèrent à la surface des animaux, salissent ou détruisent leurs couleurs, et contribuent puissamment, par l'altération dont elles sont susceptibles, à décider celle des animaux eux-mêmes.

Enfin la stratification a l'inconvénient très-grave de ne pas permettre à l'alcool de circuler assez librement dans les vases. Elle s'oppose aux mouvemens qui doivent multiplier les contacts, et favoriser l'action de la totalité de la liqueur spiritueuse.

Tous les moyens préservatifs qui nous avoient été recommandés lors de notre départ d'Europe, ne nous ayant point paru susceptibles d'assurer la conservation de nos animaux, il nous fallut recourir à des procédés sinon plus simples, du moins plus efficaces, et nous eûmes encore la douce satisfaction d'arriver à ce but utile. Exposer les nouveaux moyens dont nous avons fait usage, ce sera suffisamment, ce nous semble, en démontrer les avantages, et c'est sur-tout à l'emploi de ces moyens qu'il faut attribuer le bel état des collections nombreuses que nous avons rapportées en Europe.

Notre premier soin, avant de plonger un animal dans l'alcool, étoit d'abord de le laver, suivant qu'il nous paroissoit plus difficile ou plus précieux à conserver, avec de l'eau de mer, de l'eau douce, du vinaigre, du tafia, du rum, et quelquefois même avec de l'alcool camphré. Les liqueurs fortes que nous employions à ce premier lavage étoient mises en réserve pour les crustacés, les insectes ou d'autres objets moins difficiles à préserver.

Une petite brosse de crin nous servoit à frotter doucement les animaux, à détacher les mucosités plus ou moins abondantes qui pouvoient adhérer à leur surface.

Lorsque ces animaux se trouvoient ainsi nettoyés, s'ils ne nous paroissoient pas d'ailleurs exiger d'autres précautions, nous les plongions dans la liqueur qui devoit les contenir; mais, au lieu de les abandonner à leur propre poids, nous les suspendions ordinairement de manière qu'ils flottassent, pour ainsi dire, *entre deux eaux.* A cet effet, nous leur attachions un morceau de liége dans la partie du corps qui paroissoit la plus convenable à notre objet, et en diminuant ou en augmentant insensiblement cette plaque légère, nous arrivions aisément au but desiré. Quelquefois, au lieu d'un simple morceau de liége, c'étoit un disque de la même matière au pourtour duquel nous suspendions plusieurs animaux, et ce procédé peut sur-tout être mis en usage à l'égard des petits poissons: il suffit de leur passer une longue épingle à insecte dans la mâchoire inférieure, de la recourber en anneau, et de la fixer par sa pointe au pourtour du disque. Avec du fil de laiton, ou seulement du fil à coudre, on peut arriver au même résultat. Ce moyen de suspension est incontestablement un des meilleurs que le zoologiste puisse employer; il remédie à tous les inconvéniens de la simple immersion et de la stratification : il conserve mieux la forme des animaux et les garantit bien plus sûrement de toute espèce d'altération.

Il est des espèces qui, par leur forme ou leur longueur, ne sauroient être suspendues en entier dans des vases ordinaires, qui tendent à s'affaisser sur eux-mêmes, à se réunir en une masse plus ou moins susceptible de décomposition: tels sont les *Ophidicus*, la plupart des poissons de la famille des murènes, et autres de genres analogues. Ce fut pour ces derniers animaux que nous imaginâmes les anneaux élastiques de liége. Lors donc que nous avions un reptile de trois à quatre pieds de longueur ou plus, au lieu de l'abandonner à lui-même

dans un vase plus ou moins grand, au fond duquel il se seroit à l'instant précipité, nous commencions à lui faire décrire un cercle par sa partie inférieure; alors nous prenions un morceau de liége plus ou moins volumineux, que nous découpions en espèce de lame spirale, et, après l'avoir développée, nous la laissions se resserrer par son élasticité naturelle, autour du corps de l'animal que nous voulions faire flotter; après une seconde révolution du reptile sur lui-même, un anneau semblable venoit l'embrasser de nouveau; puis un troisième et un quatrième, suivant que la longueur de l'individu nous paroissoit l'exiger. Ainsi rangé dans un vase, le plus grand reptile en occupoit toutes les parties; il étoit également baigné par l'alcool, il se trouvoit en contact immédiat avec toutes les parties de cette liqueur. Ce moyen simple est encore un de ceux que nous croyons devoir le plus recommander aux naturalistes; il est exempt de tous les inconvéniens que nous avons reprochés à l'immersion simple, et il a l'avantage de s'appliquer aux animaux dont la conservation présente le plus d'embarras et de difficultés.

D'autres espèces exigeoient par leur grosseur, par le développement de leurs organes intérieurs, des précautions différentes; tels sont, par exemple, certains mammifères, plusieurs poissons, &c.: pour des animaux de ce genre, nous pratiquâmes avec succès la ponction abdominale, ou même *l'éventration.* Dans le premier cas, un ou deux trous devoient faciliter l'introduction de l'alcool dans les parois intérieures de l'abdomen; dans le second cas, après avoir incisé les ligamens du bas-ventre avec un scalpel, nous ouvrions le péritoine, et donnions par ce moyen la facilité à l'alcool d'arriver jusqu'aux viscères les plus profonds, de les baigner immédiatement, et de s'opposer ainsi à l'altération dont ces organes sont plus particulièrement susceptibles.

Dans des circonstances plus impérieuses encore, nous nous sommes trouvés réduits à la triste nécessité de recourir à *l'éviscération.* Après avoir ouvert le ventre, nous détachions les viscères, et, suivant la

pénurie plus ou moins grande à laquelle nous nous trouvions réduits, ou l'importance même des viscères, nous les rejetions ou les conservions dans des bocaux particuliers.

Quelque efficaces que ces deux derniers moyens puissent être, ils offrent des inconvéniens si graves, que ce doit toujours être une sorte de malheur pour le zoologiste, que de se trouver réduit au point d'en faire usage. Ce fut pour nous soustraire à de telles extrémités, que nous recourûmes aux injections dont il nous reste maintenant à parler.

Après le *mucus* qui couvre la plupart des animaux, ce qui contribue le plus activement à développer leur altération, ce sont les restes d'alimens qu'ils ont dans l'estomac, et par-dessus tout encore les excrémens qui remplissent le canal intestinal, au moment où on les confie à l'alcool. Nous venons de voir par quel moyen aussi simple qu'efficace, nous étions parvenus à nous débarrasser des mucosités et des autres immondices analogues; les injections nous ont paru[a] . . . .

. . . .

. . . On peut au besoin les combiner à son gré avec *l'éventration*, avec la simple perforation des tégumens abdominaux, et ne laisser ainsi aucun point de l'animal qui ne se trouve immédiatement en contact avec l'alcool, qui ne soit de toute part abreuvé par le fluide. Lorsqu'à tous ces moyens puissans on aura joint les lotions générales alcooliques, le nettoiement soigné que nous avons prescrit, la suspension générale ou partielle, la fermeture rigoureuse des vases, &c., nous n'hésitons pas à regarder la conservation des animaux comme suffisamment garantie contre la température des climats les plus chauds, contre les embarras de la navigation la plus longue ; et quand nous venons à méditer plus profondément encore sur les avantages réunis de l'ensemble de nos procédés conservateurs, nous sommes tentés de croire que si nous n'avons pas

[a] Le manuscrit contient ici une lacune de deux pages.

entièrement résolu le problème suivant, qui nous paroît devoir servir de base aux recherches difficiles dont il s'agit, nous avons du moins touché de bien près à la solution de ce problème:

Un animal d'une espèce quelconque étant donné, le conserver le plus sûrement, le plus parfaitement possible, avec la plus petite quantité d'une liqueur alcoolique la moins forte possible.

Avoir atteint ou seulement approché un pareil but, c'est sans doute avoir déjà beaucoup fait pour la science et pour le zoologiste-voyageur: mais il est d'autres conseils dont le dernier a besoin; il est d'autres résultats de notre longue expérience, que nous lui devons encore; et, après lui avoir indiqué ce qui tient à la conservation particulière de chaque objet, c'est de l'ensemble même des collections zoologiques qu'il convient de s'occuper ici. D'autres détails intéressans, d'autres procédés utiles, appartiennent à cette dernière partie de nos recherches [a].

[a] Nous devons regretter sans doute de ne pouvoir donner la suite d'un travail aussi utile; mais il n'a jamais été achevé; et cette privation ajoute encore aux regrets que doit inspirer la mort de PÉRON à tous les véritables amis des sciences naturelles. L. F.

CHAPITRE

CHAPITRE XL.

Tableau général des Colonies Angloises aux Terres Australes en 1802[a]*; par M.* PÉRON.

ADMINISTRATION.

LORSQUE les Anglois vinrent pour la première fois, en 1788, s'établir à la Nouvelle-Hollande, onze bâtimens de diverses grandeurs y déposèrent 1030 individus. Depuis cette époque, la population s'est accrue si rapidement[b], que, dans le cours de 1802, un recensement général avoit donné les résultats suivans : Population.

Hommes libres n'ayant jamais été *convicts*[c], y compris les officiers civils et militaires		300.
Femmes libres de la même classe, y compris celles des officiers		70.
Hommes libres ayant été convicts		2630.
Femmes libres *idem*		540.
Hommes convicts		4832.
Femmes *idem*		940.
Enfans nés dans la colonie :	Garçons	1100.
	Filles	963.
Régiment de la Nouvelle-Galles		840.
Sur l'île de Norfolk		980.
TOTAL des individus		13195.

[a] Ce titre m'a paru préférable à celui d'*Histoire des Colonies Angloises aux Terres Australes,* qui avoit été annoncé. L. F.

[b] En 1804, la population seule de la ville de Sydney étoit de deux mille six cents ames; elle étoit d'environ cinq mille en 1811. (*Voyez* A Voyage round the world, &c. by JOHN TURNBULL, *pag. 77,* seconde édition, 1813). L. F.

[c] C'est ainsi qu'on nomme les coupables déportés de l'Angleterre pour un crime quelconque. L. F.

Dispositions générales.

Dans les premiers instans de la fondation de la colonie, la population se trouva naturellement divisée en deux classes : les hommes libres et les condamnés [a].

A la première classe se rattachoient tous les officiers civils et militaires : ceux-ci furent les premiers propriétaires. Les gens de la seconde classe, tous réduits à l'esclavage, furent partagés entre le Gouvernement et les propriétaires. Chacun de ces derniers obtint un certain nombre d'acres de terrain, et à chaque concession furent affectés quelques convicts esclaves ; des outils de diverses sortes furent distribués ; et l'on vit, presque en même temps, les forêts s'écrouler sous la hache du charpentier, la terre s'entr'ouvrir sous la charrue du cultivateur, et les arts domestiques s'établir au sein des cabanes ou des maisons élevées à la hâte sur ces bords si long-temps sauvages.

Des salaisons abondantes, des liqueurs de toute espèce, une énorme quantité de farines, de légumes secs, avoient été transportés sur la flotte; ces provisions, déposées dans des magasins nationaux, furent distribuées par rations aux différens propriétaires, à leurs familles et à leurs esclaves. Des objets d'habillement et des instrumens aratoires furent gratuitement fournis aux nouveaux colons; et bientôt les défrichemens multipliés permirent les premières plantations. Toutes les graines potagères de notre Europe, plusieurs de celles de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie, furent semées à-la-fois, et réussirent parfaitement : il en fut de même de nos arbres fruitiers, le pêcher, le pommier et le cerisier. La fraise odorante, la groseille et la framboise, qui se refusent à la température trop forte des pays équatoriaux, réussirent aussi à merveille sur ces bords plus

[a] On pourroit y ajouter les indigènes; mais ces derniers, qui sont peu nombreux et vivent avec les Anglois en assez bonne intelligence, n'ont pu être encore amenés aux premiers commencemens de la civilisation. Les Anglois laissent à ces sauvages toute liberté de suivre leurs goûts et leurs habitudes, et ne cherchent point à les asservir : rarement ils ont été obligés de se garantir de leurs coups, même dans l'origine de la fondation de la colonie. L. F.

tempérés ; nos salades diverses, nos choux, en un mot la totalité de nos légumes Européens, eurent le même succès. Le blé ne tarda pas à combler toutes les espérances : du sein de la terre encore vierge s'élancèrent bientôt d'abondantes récoltes de froment et de seigle ; le maïs, aux lieux plus arides, obtint aussi une heureuse réussite ; et la pomme de terre se naturalisa, dès la première année, avec une facilité qu'on n'auroit pas même osé soupçonner.

Dès-lors la charge du Gouvernement diminua : pendant un an, tous avoient reçu de ses magasins une ration complète de vivres ; mais au bout de ce temps il dit aux colons : « Vos champs sont » en plein rapport ; je vous ai fait les avances nécessaires pour » atteindre ce but ; vous jouissez déjà du fruit de vos travaux et de » mes sacrifices. Vous n'aurez plus qu'une demi-ration de vivres » pour chacun des individus de votre ménage. Pour assurer votre » existence et votre tranquillité, je vous continuerai encore ce » secours pendant dix-huit mois ; mais, pressez-vous, redoublez » d'activité et de zèle ; car, à cette dernière époque, vous serez » abandonnés à vos propres ressources, et d'avance préparez-en de » suffisantes pour votre famille et pour vous-mêmes. »

Cependant les trente mois s'écoulent : les défrichemens se sont étendus autour de chaque habitation ; le fer et le feu ont fait crouler ces forêts antiques respectées par le temps jusqu'alors ; l'humble graminée s'élève sur les débris des puissans *eucalyptus*, ces arbres géans des forêts Australes ; la famille est assurée de sa subsistance : le Gouvernement l'abandonne donc sous ce rapport ; et cependant il continue de lui fournir les vêtemens, les outils et les instrumens divers dont il peut avoir besoin. Ces dernières avances sont au compte du chef de la famille ; mais, créancier généreux, le Gouvernement lui livre à bas prix ces objets indispensables ; et ce n'est qu'à l'avenir qu'il en réclamera le remboursement, de telle manière encore que le débiteur pourra s'acquitter avec facilité. En effet, pendant sept ans le Gouvernement comble le colon de ses bienfaits

et de ses faveurs ; il n'exige en retour que de la bonne conduite et du travail : mais, pendant sept ans, les produits du sol se sont accrus dans une proportion d'autant plus rapide, que les terres sur lesquelles on étoit placé donnoient leurs premières et plus abondantes moissons. De nombreux essaims de poules, de dindes, d'oies, de canards, pullulent autour de chaque cabane et de chaque habitation ; la chèvre bondit sur les côteaux ; le taureau poursuit la genisse au milieu des frais pâturages ; de riches troupeaux de moutons, issus des plus belles races de l'Espagne, de l'Afrique et de l'Asie, offrent dans leurs toisons, dans leur chair et dans leur graisse, des objets précieux de nourriture et d'échange. Déjà le cheval a multiplié sa race précieuse : compagnon des labeurs de l'homme, il les a diminués en les partageant ; c'est lui qui a traîné la charrue et tracé les sillons ; c'est lui qui a transporté les récoltes dans les magasins, qui a voituré les objets d'échange, et rapporté de la ville ceux dont on avoit besoin. Le temps s'est trouvé doublé par le secours de cet animal précieux : avec moins de travail réel et moins de fatigue, on a obtenu de plus nombreux produits, et déjà ces produits sont plus que suffisans pour les besoins du cultivateur et ceux de sa famille. Le Gouvernement paroît alors, et lui dit : « Cette aisance dont » vous jouissez maintenant, c'est à ma protection, c'est à mes » sacrifices que vous en êtes redevable. Jusqu'à ce jour, je vous ai » tout donné, le sol, le logement, les grains, les instrumens, les » serviteurs, les animaux, les vêtemens et la nourriture ; jusqu'à ce » jour, je n'exigeai rien pour tant de bienfaits : mais déjà vous avez » le superflu ; une légère portion doit en être consacrée dès à » présent pour vous acquitter avec moi, peu à peu, de toutes les » obligations que vous avez contractées. »

Alors les comptes entre le Gouvernement et les particuliers sont définitivement réglés, d'après un tarif très-modéré et connu à l'avance ; la dette est divisée en un certain nombre de parts plus ou moins fortes, dont chacune doit être acquittée à des époques fixes.

Indépendamment de ces premières obligations des concessionnaires envers le Gouvernement, et qui sont en quelque sorte individuelles, il en est d'autres plus générales et plus importantes, qui tiennent à la propriété des concessions. Il est aisé de concevoir que cette propriété appartient de droit au Gouvernement. N'est-ce pas lui qui a fait tous les frais de la prise de possession? n'est-ce pas lui qui, à ses risques et périls, s'empara de ces régions, garantit leur indépendance par la force de ses armes ou par les conditions de ses traités? Ce principe de la propriété absolue de tout le pays, et conséquemment des établissemens fonciers formés sous ses auspices sur la surface du sol, dérive donc nécessairement de la nature même d'une fondation de ce genre. On sait assez que ce principe se trouve encore [a] maintenu, en quelque sorte, au Cap de Bonne-Espérance par la Compagnie hollandoise; mais le Gouvernement anglois, jugeant qu'une telle prétention seroit nuisible à ses intérêts, s'est bien donné de garde de la consacrer dans ses colonies de la Nouvelle-Hollande.

Lors donc que les terres sont en plein rapport, c'est-à-dire, au bout de sept ans, le Gouvernement dit aux concessionnaires : « Les » héritages que vous possédez, c'est moi qui vous les ai confiés; au- » cune transaction ne m'en a ravi la propriété, et c'est une réserve » expresse que j'ai cru devoir me faire en vous y plaçant: aujourd'hui » que vos cultures sont en bon état, il seroit trop malheureux pour » vous de conserver quelques doutes sur une question de cette » nature: je vous fais l'abandon de tous mes droits et je vous les » garantis à vous et à vos descendans, sous la seule condition d'une » légère redevance annuelle, établie sur chacun des acres de terre » que je vous ai cédés, redevance que vous ne cesserez de me payer, » jusqu'à ce que, par une seconde transaction entre nous, je vous » en aie fait la remise. »

En même temps que ces divers arrangemens ont lieu avec les

[a] En 1804.

propriétaires, une nouvelle charge leur est préparée : ce sont les contributions. C'est pour la première fois, depuis son arrivée sur ces bords, qu'il entend prononcer ce mot ; jusqu'alors toutes les propriétés ont été libres de redevances de ce genre. Le Gouvernement avoit attendu que le colon fût dans l'aisance pour revendiquer ses droits ; et ce qu'il exige est d'abord si peu de chose, qu'à peine le père de famille s'aperçoit-il de la nouvelle charge : elle augmente, il est vrai, chaque année, mais toujours d'une manière insensible, jusqu'à ce qu'elle ait atteint une certaine somme pour chaque acre de terre. Alors les contributions doivent rester fixes; elles sont encore peu considérables ; et les produits se sont tellement multipliés, les échanges sont devenus si rapides, que les contribuables sont bien loin d'en être fatigués. Le Gouvernement anglois pense, avec raison, que, pour déterminer des hommes honnêtes à se transporter ainsi aux extrémités du globe, il faut multiplier pour eux les avantages de toute espèce, bien certain qu'il retirera un jour avec usure le fruit de ses avances.

Mais le travail et la constance ont un prix plus prochain à recevoir. En effet, aux approches de l'époque où les redevances sont exigibles, des commissaires du Gouvernement sont chargés de visiter les établissemens des particuliers : toutes les concessions sont parcourues avec soin ; on examine et les habitations et l'intérieur des ménages, et les jardins, et les champs, et les prairies et les vergers, et les troupeaux de toute espèce. Si le bon ordre règne par-tout ; si les concessions ont été bien défrichées et bien mises en valeur ; si les récoltes ont été bien soignées et les produits abondans ; si les troupeaux surtout ont été conduits avec succès et intelligence, alors le Gouvernement se déclare redevable envers ceux qui les possèdent ; et bien loin d'en exiger des contributions, il leur fait des concessions nouvelles, leur donne en présens de nouveaux instrumens, de nouveaux bestiaux ; il leur accorde de nouveaux esclaves ; il prolonge leur franchise, et les dispense de toute redevance pendant un temps

plus ou moins long. Que si, au contraire, les cultures et les troupeaux ont été négligés, alors le Gouvernement fait quelques avertissemens aux propriétaires inhabiles ou négligens ; et si, après les avoir prévenus plusieurs fois, ses remontrances ne produisent aucun effet, les concessions, par un arrêt irrévocable, sont retirées à leurs premiers possesseurs, et transmises à d'autres plus capables de les rendre utiles au Gouvernement et à eux-mêmes.

Tandis que des lois bienfaisantes garantissent ainsi les avantages des propriétaires, le même esprit de sagesse et de justice se fait sentir à l'égard des criminels. De ces derniers, les uns sont condamnés à l'esclavage pour le reste de leurs jours ; c'est le plus petit nombre : d'autres, au bout d'un certain nombre d'années, doivent redevenir libres, mais ne peuvent jamais quitter la colonie, ou ne la peuvent quitter qu'après un délai fixé ; d'autres enfin, après avoir été rendus à la liberté, sont les maîtres de partir ou de rester. Deux moyens puissans ont été mis en usage pour contenir cette population bizarre et pour l'améliorer : la crainte et l'espérance. D'un côté, des troupes nombreuses sans cesse armées ; des potences, des prisons, des cachots, établis sur plusieurs points de la colonie ; des fers et des chaînes, une police active, des châtimens terribles pour les fautes les plus légères, enfin la mort pour celles qui sont plus graves : de l'autre côté, l'espérance de la liberté ; la diminution du temps de l'esclavage, ou même sa cessation absolue ; la certitude de rentrer bientôt en grâce par une bonne conduite, d'obtenir aussi des concessions, d'être à son tour servi par d'autres condamnés, de pouvoir se livrer en paix à toutes les jouissances de la vie domestique, d'arriver même à la fortune et à la considération, de pouvoir un jour retourner en Europe pour y jouir de ses travaux et de son industrie : telle fut la double perspective que le Gouvernement anglois plaça d'abord devant les malheureux qu'il déportoit sur ces rivages lointains.

Les exemples de la sévérité la plus effrayante se succédèrent ; la

terreur des lois pénétra, pour la première fois peut-être, dans ces cœurs endurcis. Dès cet instant, une révolution heureuse commença pour eux; et tel en a été le résultat, que, pendant le séjour de cinq mois que nous avons fait au port Jackson, nous n'avons pas entendu parler d'un seul meurtre ou même d'un vol, et qu'il y avoit plus de deux ans qu'on n'avoit condamné personne à mort.

Placés ainsi entre la crainte et l'espérance, il seroit difficile que les *transportés* n'embrassassent pas le parti le plus avantageux, celui qu'ils savent pouvoir seul les conduire au bonheur: car la bonne conduite reçoit toujours son prix. Lorsqu'un condamné se montre honnête, actif et laborieux; lorsqu'il fait quelque action remarquable ou quelque découverte utile à la colonie, alors le Gouverneur a le droit de lui faire grâce et de le déclarer libre; quelquefois il abrége simplement la durée de l'esclavage. Dans tous les cas, lorsque le temps de la punition est écoulé, le convict rentre dans le sein de la société et recouvre tous les droits qu'elle accorde; des concessions lui sont faites, des esclaves lui sont donnés pour faire ses défrichemens; il reçoit des instrumens, des vivres; en un mot, il jouit de tous les avantages que le titre de propriétaire emporte avec lui.

Instruits par de longs malheurs que le crime et l'injustice recevront un châtiment, et que l'honnêteté seule peut rendre l'homme heureux; bien convaincus que les peines et les supplices les attendent en cas de fautes nouvelles, tandis que le bien-être et la considération doivent être le prix d'une bonne conduite, ces hommes, ainsi délivrés de leurs fers, se montrent presque toujours honnêtes et réservés. L'habitude du travail, qu'il leur a bien fallu contracter durant un long esclavage, leur donne sur ce point une sorte de supériorité sur les hommes qui sont arrivés libres dans ces régions: leurs défrichemens sont ordinairement conduits avec plus de méthode et d'intelligence, et l'on observe que ce sont ordinairement de très-bons cultivateurs. Il en est de même de ceux qui

qui se livrent aux arts et au commerce : presque tous réussissent ; et je ne craindrois pas d'assurer que, dans moins de trente ans, plusieurs des grandes fortunes de la colonie seront entre les mains de ces criminels. Alors les préjugés qui se rallient encore autour d'eux, seront dissipés, et ils jouiront au moins de la considération que la richesse manque rarement de procurer ; aujourd'hui même ces préjugés sont tellement affoiblis, que quelques-uns des déportés reçoivent déjà la plus honnête compagnie. J'en ai connu qui, après avoir subi l'effet de leur condamnation, sont rentrés dans la société, et se sont conduits avec tant d'activité et de sagesse, qu'ils possèdent maintenant des fortunes considérables, dont quelques-unes s'élèvent au-delà de trois cent mille francs.

Tels sont les avantages que le convict devenu libre obtient par une conduite honnête et laborieuse. Mais malheur à lui s'il commet de nouvelles fautes ! la justice alors devient implacable ; on pense avec raison que de tels hommes sont des membres gangrenés contre lesquels il faut employer les moyens les plus fortement répressifs. Les fers et les cachots, la bastonnade, les coups de fouet, sont les premières punitions qu'ils reçoivent ; s'ils hésitent à se ranger à leur devoir, alors c'en est fait : on confisque leurs concessions au profit du Gouvernement ; ils subissent une condamnation nouvelle à l'esclavage, pour un nombre d'années plus ou moins considérable, et assez ordinairement pour le reste de leurs jours ; enfin, si la faute est grave, on les pend. Plusieurs exemples de ces diverses punitions, répétés de temps à autre, ne servent pas peu à contenir les plus récalcitrans.

Cependant la plupart des condamnés sont célibataires, et la population de la colonie auroit à souffrir de cet état de choses ; le Gouvernement a dû pourvoir par conséquent aux moyens de multiplier les alliances. Les femmes déportées ont été sa première ressource : on sait assez que cette dernière classe se compose de criminelles condamnées par les tribunaux, et des prostituées les Alliances.

plus infames de la ville de Londres ou des grands ports de l'Angleterre. Avec de pareils élémens former des femmes honnêtes, laborieuses, de bonnes mères de famille, c'est-là sans contredit le triomphe de la législation et le dernier terme du perfectionnement social. Le Gouvernement anglois a su opérer ce prodige par les mêmes moyens que nous venons d'indiquer. Ce n'est pas entre le déshonneur et la considération qu'il falloit placer de telles femmes; l'honneur pour elles ne pouvoit rien : on les mit donc, comme les hommes, entre le supplice et les récompenses. Bien sûres d'être frappées par la loi, toutes les fois qu'elles viendroient à commettre quelque faute, elles sont contraintes à devenir plus modestes, plus laborieuses, et à bannir toute idée de crime ou de mauvaises mœurs. Réduites à consacrer tous leurs instans au travail, elles en prirent insensiblement l'habitude et le goût, et dès-lors le changement le plus favorable dut s'opérer en elles.

Devenues libres comme les hommes, aux mêmes conditions et sous les mêmes réserves, ces femmes ne pouvoient manquer de trouver des maris. Des condamnés affranchis unissent leur sort au leur; et comme le Gouvernement attache divers avantages à l'état de mariage, que les femmes ont aussi des concessions, que les enfans en obtiennent également, que les esclaves sont accordés en raison de l'étendue des terres, il s'ensuit que l'alliance conjugale améliore sensiblement l'état individuel de ceux qui la contractent. Ces unions sont aujourd'hui très-multipliées dans la colonie, et généralement elles sont heureuses: j'ai eu occasion de connoître l'intérieur d'un grand nombre de ces ménages, et je n'ai jamais pu contempler sans attendrissement le changement prodigieux opéré dans les mœurs et dans les habitudes de ces couples singuliers. Ce qu'il y a de bien remarquable encore, c'est que les filles publiques, qui, dans leur ancien état de débauche, ne faisoient pas plus d'enfans que celles de nos capitales, se montrent, dans leur nouvelle position, de la plus grande fécondité.

Des voleurs, des brigands et des prostituées ne paroissent guère susceptibles de donner une bonne génération pour l'avenir, et cependant nous allons voir qu'il en sera autrement de celle qui se prépare. En effet, si l'on considère que des femmes de ce genre appartiennent en général, dans tous les pays, à la partie la plus robuste et la plus belle de la population; si l'on fait attention qu'un tel état de choses et les chances diverses qu'il comporte, ont pour résultat nécessaire de donner une sorte d'exaltation aux idées; qu'à plus forte raison l'état de brigand sur les grandes routes, celui de voleur dans les cités, exigent de la force, de l'adresse et une sorte d'audace qui n'est pas l'apanage du plus grand nombre des hommes, il doit en résulter que, soit pour le physique, soit pour l'intelligence, les enfans de tels époux n'ont pas été aussi mal partagés qu'on pourroit le croire. A ces premiers avantages se réunissent tous ceux qui naissent d'un climat extrêmement salubre et que son heureuse position rend également étranger à nos frimas et aux chaleurs brûlantes des régions équatoriales. Aussi la beauté des enfans, l'expression vive et animée de leur physionomie, nous frappèrent-elles également pendant notre séjour au port Jackson.

Tous ces enfans sont tenus avec un très-grand soin et vêtus avec une propreté remarquable. Ils ont été avec raison, dès le principe, l'objet particulier de l'attention du Gouvernement; et si nous avons admiré les soins qu'il prend pour ramener des êtres pervers aux principes ordinaires de la justice et de la vertu, nous allons nous attendrir ici sur les efforts généreux qu'il fait pour préparer une génération plus vertueuse et plus heureuse.

Bien convaincu d'avance que, quels que pussent être ses soins et sa surveillance, au milieu de tant de personnes corrompues il se trouveroit toujours des parens vicieux, le Gouvernement ne crut pas devoir remettre à de telles gens l'espoir futur de la colonie. D'après ce sage principe, une maison d'éducation pour les filles [a] Éducation.

[a] Indépendamment de cette maison d'éducation pour les filles, il s'établit encore à

fut élevée dans les premiers temps de la colonie; des revenus considérables lui furent affectés: l'intérieur en fut disposé convenablement; de vastes cours, un grand jardin, l'environnèrent. Des femmes charitables et instruites furent appelées d'Angleterre, et destinées à l'éducation des jeunes personnes qu'on se proposoit d'y recevoir. L'épouse du Gouverneur, celle du Lieutenant-gouverneur, en furent nommées les directrices. On réunit dans cet établissement les jeunes filles orphelines, celles que leurs parens trop pauvres ou même encore esclaves ne pouvoient élever avec assez de soin; enfin toutes celles dont les pères et mères étoient notés à la police comme conservant dans leurs actions, dans leurs discours ou dans leur cœur, les restes de leur ancienne perversité. Toutes ces jeunes filles, soignées avec beaucoup d'attention, élevées dans les principes de la religion et de la morale la plus pure, instruites de bonne heure de tout ce que doit savoir une mère de famille, ne s'occupant que de choses utiles à la prospérité des ménages, accoutumées dès leur enfance au respect des autres et d'elles-mêmes, finissent par réunir de bonne heure toutes les qualités desirables dans d'excellentes épouses.

Chaque jour, leurs intéressantes directrices vont les visiter: on les interroge en leur présence; on les réprimande devant elles, lorsqu'elles l'ont mérité: c'est devant elles aussi qu'on récompense le travail, la bonne conduite et les succès. Ces dames respectables ne craignent pas de se livrer aux soins les plus minutieux de l'administration. Je les ai vues moi-même aller à la cuisine, goûter les alimens, parcourir les dortoirs pour s'assurer de l'ordre et de la propreté qui doivent y régner; en un mot, il n'est sorte de détails dans lesquels elles n'entrent: mais elles en sont bien récom-

Sydney deux écoles pour les garçons, qui reçurent aussi quelques bienfaits du Gouvernement; mais, en 1811, on y en fonda une nouvelle, d'après le système de LANCASTER, dû originairement au Chevalier PAULET. On en attend les plus grands avantages. (*Voy.* TURNBULL's Voyage, *pag. 465*, seconde édition, 1813.) L. F.

pensées par l'affectueuse gratitude de leurs pupilles, qui ne les chérissent pas moins que leurs propres mères, et qui sourient de plaisir à l'instant où leurs bienfaitrices doivent aller les voir.

Tous les dimanches, à dix heures, ces aimables directrices, après la visite ordinaire, accompagnent à l'église leur jeune troupeau ; des bancs particuliers sont préparés pour ces enfans ; elles se trouvent placées en face de leurs protectrices et de leurs maîtresses : la garnison est alors sous les armes et remplit une partie du temple ; la musique du régiment exécute divers morceaux. Tout cet appareil solennel fait ressortir davantage le touchant spectacle de tant de jeunes filles adoptées par un Gouvernement généreux et bienfaisant ; et lorsqu'on voit leurs propres parens, souillés jadis de tous les crimes, élever du milieu de la foule des regards de reconnoissance vers le ciel, et implorer la faveur de Dieu pour la prospérité de leurs enfans, le cœur de l'honnête homme s'attendrit, et l'on bénit les auteurs d'un changement aussi heureux et aussi admirable.

Cependant l'époque arrive où l'éducation de ces jeunes filles est terminée ; où le Gouvernement va recevoir le prix de ses bienfaits et de ses sacrifices. Un jeune homme honnête et libre, un ancien convict affranchi, d'une conduite irréprochable et de bonnes mœurs, desire se marier ; mais il répugne, avec beaucoup de raison, à s'unir à ces misérables prostituées dont les envois d'Europe ne se succèdent que trop rapidement ; il répugne aussi à chercher une compagne parmi les filles abandonnées dès leur enfance à des parens plus ou moins corrompus ou flétris ; la maison d'éducation des orphelines lui présente des sujets plus dignes de [illegible] confiance et de son amitié. Mais aucune personne étrangère ne p[illegible] y pénétrer sans être accompagnée par l'une ou l'autre des direct[illegible] c'est donc à l'une d'elles qu'il faut s'adresser pour obtenir l'e[illegible] dans l'établissement. Là, sous quelque prétexte spécieux, [illegible] tendant est conduit dans les salles de travail ou d'étude[illegible] y passer, en quelque sorte, en revue toutes les élèv[illegible]

des jeunes filles a pu fixer son choix, il en fait part aux directrices; et celles-ci, après s'être assurées des qualités morales du sujet, consultent à son égard le goût particulier de la jeune personne, qui peut le refuser ou l'agréer. Dans ce dernier cas, les parens, si elle en a, sont invités à une espèce de conférence, où l'on discute les avantages ou les inconvéniens de l'alliance proposée. S'ils y donnent leur adhésion, le mariage ne tarde pas à se faire, et nous allons retrouver ici une preuve remarquable de la sagesse et de la bienfaisance qui caractérisent toutes ces institutions trop long-temps méconnues ou méprisées en Europe.

Après avoir multiplié les sacrifices pour l'éducation de ces aimables enfans, le Gouvernement se donne bien de garde de les abandonner au moment qui va décider de leur sort futur; c'est alors, au contraire, qu'il fait éclater sa générosité la plus grande. Chacune de ces filles, au moment de se marier, reçoit une dot qui consiste en des concessions importantes, auxquelles sont attachés des troupeaux et des esclaves; pour garantir, en quelque sorte, cette donation solennelle, l'épouse du Gouverneur et celle du Lieutenant-gouverneur signent le contrat de mariage, et c'est ainsi qu'en établissant leurs jeunes élèves, elles restent encore leurs protectrices et leurs amies.

Mais ce seroit en vain que le Gouvernement anglois feroit d'aussi grands efforts pour substituer des familles honnêtes à la population infame et corrompue qu'il fut obligé de porter d'abord à la Nouvelle-Hollande, si les préjugés établis contre la colonie pouvoient se maintenir en Angleterre et dans le reste de l'Europe. Sans doute il pouvoit s'en remettre au temps pour faire justice de préventions aussi funestes, et l'exemple de ses colonies d'Amérique auroit pu lui prouver que ces sortes de préventions s'effacent rapidement.

Mais le Gouvernement anglois a pris, pour parvenir à ce but, des moyens non moins sûrs et beaucoup plus efficaces. Purger la population actuelle de tout ce qu'elle a de plus impur et de plus

abject, l'accroître chaque jour par des colons de mœurs honnêtes: tels sont les moyens qu'il a mis en usage depuis quelques années, et avec un tel succès, qu'il me paroît impossible que les préjugés établis contre la colonie du port Jackson se soutiennent encore pendant vingt ans. Voici ce qu'il a fait pour atteindre ce but. A mesure qu'il veut fonder un établissement sur un nouveau point[a], ce sont les hommes de plus mauvaises mœurs, ce sont les convicts les plus criminels, que l'on emploie à faire les premiers défrichemens; ce sont eux qui sont chargés des travaux les plus pénibles, et souvent ils y succombent. D'autres familles moins perverties jouissent bientôt du fruit de ce travail, qui ne pouvoit être acheté que par le sacrifice de quelques individus; et sans doute il vaut mieux que ce soient ces

[a] Les Anglois ont fondé un établissement au port Hunter en 1803 (*voy.* TURNBULL's Voyage, *pag. 414*, seconde édition, 1813). A la fin de la même année, ils ont envoyé d'Europe une colonie au canal Dentrecasteaux, à l'extrémité Sud de la terre de Diémen; ils y ont fondé la ville de *Hobart* (*voy.* An Account of a voyage, &c. by J. H. TUCKEY, 1805). En 1804, le colonel PATERSON partit de Sydney pour aller établir une colonie dans le port Dalrymple, au Nord de la terre de Diémen. La première ville qui fut bâtie porte le nom de *York-Town*; celle de *Launceston*, qui doit devenir la capitale, ne fut fondée que quelque temps après. (*Voy.* FLINDERS's Voyage to Terra Australis, *tom. I, pag. clxiij*, 1814.)

Mais l'établissement le plus intéressant et le plus important sous tous les rapports, c'est celui qui fut commencé en 1815 dans l'O. des montagnes Bleues. Après des peines inouies, les Anglois sont enfin parvenus à franchir cette barrière fameuse qui paroissoit inaccessible. Le sol au-delà, dit le Gouverneur MACQUARIE dans sa *Relation des découvertes faites à l'Ouest des montagnes Bleues*, est d'une rare fertilité, bien arrosé, riche en gibier de toute sorte, tel que kanguroos, ornithorinques, casoars, cygnes noirs, oies et dindes sauvages, canards, pigeons, &c. et en excellens et gros poissons (de 17 à 25 livres), remarquables en ce qu'ils sont tous d'une même espèce. « On ne peut voir, dit-» il, un aussi beau spectacle (l'aspect du » pays) sans être pénétré d'un sentiment » d'admiration et de surprise: mais le silence » et la solitude qui règnent sur cet espace, » d'une étendue et d'une beauté telles, que la » nature semble l'avoir destiné pour être oc-» cupé par l'homme et lui fournir tout ce » qui rend la vie agréable, impriment à l'ame » une sorte de mélancolie, qu'il est plus fa-» cile d'imaginer que de décrire..... Le sol » fertile et les riches pâturages de ce nouveau » pays sont d'une si grande étendue, qu'ils » suffiroient amplement à l'existence de la po-» pulation, quel qu'en fût l'accroissement. » C'est-là que, sur un point élevé, doit être bâtie la ville de *Bathurst*, par 33° 24' 30" de latitude Sud et 147° 17' 30" de longitude à l'Est de Paris. (Voyez *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, première année, 9.e cahier, *pag. 241*; Paris, 1816.) L. F.

hommes profondément pervers, souillés des crimes les plus hideux et accablés du mépris public.

La colonie de Norfolk présente encore un moyen de purification analogue. Cette île est d'une fécondité remarquable, et ne sauroit manquer de devenir le siége d'importantes cultures ; mais comme elle jouit d'une température plus élevée que celle du port Jackson, les travaux y sont aussi plus pénibles et plus accablans. C'est donc à Norfolk que sont envoyés les plus mauvais sujets de la Nouvelle-Hollande; ainsi cette île doit être considérée comme le dépôt de ce que les établissemens anglois aux Terres Australes contiennent de plus corrompu. Tandis que, par ces moyens réunis, on s'occupe à épurer la population, d'autres expédiens, non moins efficaces, sont mis en usage pour l'améliorer dès à présent. Nous venons de voir jusqu'à quel point l'éducation et les mariages favorisent, à cet égard, le but du Gouvernement; mais ces moyens n'étant qu'indirects et et en petit nombre, il a fallu, pour diminuer l'espèce d'horreur que le nom de *Botany-Bay* porte encore avec lui, il a fallu, dis-je, y déporter d'autres espèces de gens que des hommes flétris pour les crimes les plus odieux. Le port Jackson, d'après ce principe, est devenu un lieu de déportation ou plutôt d'exil pour des fautes d'une nature différente de celles qui seules pouvoient y conduire primitivement. Les révoltes successives de l'Irlande ont, sous ce rapport, puissamment servi les projets de l'Angleterre. En effet, près de six mille Irlandois ont été déportés à la Nouvelle-Hollande par suite des troubles politiques qui ont eu lieu dans leur pays[a], et dans ce nombre il se trouve des individus qui appartiennent à des familles distinguées. Quelque graves qu'aient été leurs erreurs, de telles gens ne sauroient être confondues avec les misérables qu'on déporta d'abord aux Terres Australes; et cette circonstance a dû contribuer puis-

[a] Près de la moitié de la population, tant hommes que femmes, étoit Irlandoise en 1813, et la plupart avoient été transportés au port Jackson pour des causes politiques. (*Voy.* TURNBULL's Voyage, *pag. 78*, seconde édition.) L. F.

samment

samment à atténuer les préjugés défavorables qui pesoient sur la colonie; aussi, depuis plusieurs années, n'est-il pas rare de voir arriver au port Jackson des familles libres et honnêtes qui viennent profiter des bienfaits du Gouvernement et des avantages du climat et du sol, pour réparer d'anciens malheurs ou pour arriver plus rapidement à l'aisance et même à la fortune[a]. C'est ainsi que, lors de la dernière évacuation du Cap de Bonne-Espérance par les Anglois, plusieurs individus sollicitèrent, comme une faveur, d'être conduits à la Nouvelle-Hollande. Je le répète donc, telles ont été les mesures adoptées par le Gouvernement anglois, qu'il est impossible que la colonie du port Jackson ne jouisse pas bientôt en Europe de la considération qu'elle mérite. C'est alors sur-tout qu'on pourra mieux apprécier toute la sagesse des instructions qui règlent et garantissent les destinées brillantes auxquelles elle est appelée.

Police.

Cependant, à mesure que la population augmente, la surveillance du Gouvernement doit prendre un caractère plus actif de force et d'autorité. Au milieu de tous les élémens de la révolte et du crime, il importe que la police reçoive un développement plus considérable que dans l'état ordinaire des sociétés Européennes, et les fondateurs de la colonie ne se sont point écartés de ces principes régulateurs. Ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, huit cents hommes de troupes réglées résident au port Jackson, et fournissent des garnisons à chacune des principales villes de la colonie. Un chef de la police, d'une sévérité redoutable, demeure à Sydney; il exerce son ministère de manière à faire trembler les condamnés les plus audacieux: les fautes les moins importantes sont punies par deux ou trois cents coups de bâton, et il est rare qu'il se passe un jour sans qu'une vingtaine de corrections de ce genre ne soient administrées dans la cour de la prison, sans forme de procès et sur le simple ordre d'un agent de police. Au milieu de gens aussi profondément

[a] Le Gouvernement donne 100 acres de terre à chaque individu qui vient s'établir dans la colonie, 30 acres à chaque femme, et 10 pour chaque enfant.

pervers, il n'est pas difficile de trouver des délateurs et des espions. De petites récompenses leur sont données, et le Gouvernement en entretient un grand nombre, toujours prêts à l'instruire des complots qui pourroient être ourdis par les condamnés.

Les Irlandois, sous ce rapport, exigent sur-tout une surveillance active et soutenue. Ce sont en effet des gens très-résolus, qui pour la plupart ont porté les armes dans les diverses insurrections de l'Irlande, et qui, dans leur ressentiment, ont failli plus d'une fois être funestes à la colonie.

Ce n'est pas seulement sur les condamnés actuels que s'exerce la surveillance du Gouvernement; elle pèse encore sur ceux qui, après avoir fini le temps de leur esclavage, se sont établis dans les villes. Chaque soir la retraite est battue de bonne heure; alors tous les habitans, à l'exception de ceux qui étoient primitivement libres, et de ceux qui ont obtenu des dispenses particulières, doivent rentrer dans leurs maisons pour ne plus en sortir de la nuit; le son d'une trompette donne, du haut de la tour, le dernier signal : malheur à ceux qui ne rentrent pas aussitôt dans leurs asiles! des troupes de *constables*, répandues dans toutes les rues, les poursuivent à grands coups, et les forcent à précipiter leur retraite. Les mêmes constables, armés chacun d'un bâton qui porte à une de ses extrémités un crochet de fer, parcourent la ville pendant la nuit pour y maintenir l'ordre et la tranquillité. Tapis souvent dans les fossés, derrière les maisons ou les rochers, ils exercent par-tout une telle surveillance, qu'il est difficile de pouvoir s'y soustraire.

Hôpitaux.

Autant le Gouvernement se montre actif à prévenir le crime et sévère à le punir, autant il est généreux dans les soins qu'il donne aux malades. Des hôpitaux sont établis pour les recevoir à Sydney, à Parramatta et Hawkesburry; des médecins et des chirurgiens, entretenus par le Gouvernement, y sont attachés; et tous les

secours sont prodigués aux malades, quels que puissent être d'ailleurs leurs mœurs ou leur état présent.

COMMERCE.

De tous les peuples Européens, celui qui paroît avoir le mieux connu les vrais principes de la colonisation, ce sont incontestablement les Anglois; aussi, malgré la foiblesse de la population de l'Angleterre comparée à celle de la France et de l'Espagne, ses colonies se montrent-elles par-tout supérieures à celles de ces deux grandes puissances. L'attention particulière donnée au commerce et sur-tout à l'agriculture, est peut-être la principale cause de cette différence importante. Ce double but a été sur-tout considéré dans l'établissement de la Nouvelle-Hollande; aussi le premier soin du Gouvernement a-t-il été d'y multiplier les défrichemens et d'y étendre la culture. Sous ce rapport, ses soins n'ont pas été inutiles, car plus de vingt-cinq mille acres de terre étoient déjà, en 1803, en plein rapport, et la colonie produit maintenant plus de blé qu'on ne peut y en consommer : quelques cargaisons en ont été expédiées au Bengale, et cet objet d'exportation doit devenir chaque jour plus considérable. Ainsi que nous l'avons fait observer plus haut, les grains, les légumes et les arbres fruitiers de l'Europe, y ont obtenu un grand succès : le pêcher, sur-tout, y a réussi d'une manière étonnante; déjà même son fruit y est employé à nourrir des cochons. Les citroniers, les orangers, les pamplemoussiers, les manguiers et d'autres arbres de l'Inde, y donnent de grandes espérances; de sorte que l'on verra bientôt réunis sur ce sol, comme au Cap de Bonne-Espérance, tous les fruits de l'Europe et de l'Asie. Productions.

On sait que l'Angleterre est obligée de payer chaque année à la France, à l'Espagne et au Portugal, de très-grandes sommes

d'argent pour les vins dont elle a besoin; aucune de ses possessions n'a pu, jusqu'à présent, l'approvisionner en ce genre. La Nouvelle-Hollande paroît devoir un jour l'affranchir de ce tribut qu'elle est forcé de payer à trois puissances étrangères, et rien n'est épargné pour obtenir cet avantage. Des plants de la meilleure qualité ont été successivement transportés au port Jackson, de Bordeaux, de Madère, des Canaries et du Cap de Bonne-Espérance; des vignerons françois y ont été appelés à grands frais. Malheureusement les premières plantations, exécutées contre le gré de ces vignerons, autour de la maison du Gouverneur, à Parramatta, ont eu beaucoup à souffrir des vents brûlans du Nord-Ouest: mais ces hommes m'ont dit eux-mêmes que le succès de la vigne, placée dans une exposition convenable, étoit infaillible; ils venoient, en 1803, d'obtenir la permission d'en diriger les plantations à leur gré.

A côté du pêcher et du pommier de notre Europe, s'élèvent de jeunes plantations de cafiers et de cotonniers. Un ancien colonel françois, M. le Baron DE LA CLAMPE, les dirige, et cet homme respectable ne doute nullement de la réussite de ses efforts. J'ai vu moi-même ces plantations; toutes paroissoient pleines de force et de vigueur: notre compatriote m'a dit être parvenu, après une longue suite d'expériences très-ingénieuses, à obtenir naturellement du coton jaune, ou plutôt couleur de nankin. Si le coton et le café réussissent dans la colonie, comme la chose paroît certaine, ce sera pour elle une branche de commerce bien importante, et en même temps un présage heureux relativement aux autres plantations des pays chauds, que l'on se propose d'y faire, telles que le sucre, l'indigo, les épices, &c. M. le Gouverneur KING nous a assuré qu'il devoit faire apporter incessamment des plants de la canne à sucre de Taïti, bien supérieure, comme l'on sait, à celles de l'Inde et de l'Amérique.

Le lin de la Nouvelle-Zélande *[phormium tenax]*, qui croît

naturellement au port Jackson, peut aussi y devenir un jour un objet important de spéculation; il en est de même des bois de *casuarina,* de *banksia,* de *xilomelum* et de quelques autres, dont les marbrures élégantes l'emportent sur la plupart des bois employés jusqu'à ce jour par les ébénistes. Les beaux pins de l'île Norfolk et de l'île Howe, susceptibles de fournir à la marine angloise des mâtures pour ses vaisseaux, pourront être aussi d'un grand intérêt. Il faut ajouter à ces productions utiles, l'écorce d'une espèce de *milia,* que les Anglois emploient avec succès contre les fièvres intermittentes, bilieuses, muqueuses ou putrides; la gomme-résine brune de l'*eucalyptus,* dont l'effet contre la dyssenterie est vanté par les médecins du pays; une sorte d'écorce que l'on trouve surtout près des bords de la rivière Hunter, et qui fournit une très-belle couleur jaune; la résine des plantes connues sous les noms de *gommier rouge, jaune* et *vert,* dont l'odeur n'est pas moins agréable que celle du benjoin, et dont la solidité l'emporte incontestablement sur toutes les espèces de résines connues. J'ai apporté, en effet, une hache de pierre, à l'usage des sauvages de ces contrées, composée d'un tronçon de granit soudé à un manche de bois par le moyen de cette même résine; on peut frapper à coups redoublés avec cet instrument, sur des pièces de bois, en enlever des éclats plus ou moins gros, le granit se brise avant que la résine qui le soude au manche, s'éclate dans aucune de ses parties. Sans doute une substance aussi précieuse, lorsqu'elle sera davantage recherchée, pourra devenir un objet intéressant de commerce; et, s'il est vrai, comme quelques-uns le prétendent, que l'arbre qui le produit soit le fameux *bois d'aigle,* si recherché et si cher dans tout l'Orient, il est aisé de prévoir quels avantages un tel commerce offrira un jour.

Les belles mines de charbon de terre, découvertes aux environs de la rivière d'Hawkesburry, fournissent déjà un important objet d'exportation; et plusieurs cargaisons de cette substance, portées

au Bengale et au Cap de Bonne-Espérance, y ont été bien vendues. On n'a pu retirer jusqu'à ce jour, de l'exploitation des bois, tous les avantages que sembloient promettre d'immenses forêts, si long-temps dérobées à la destruction. La mauvaise qualité de ces bois, très-souvent viciés dans le cœur, ce qui les rend peu propres aux usages de la marine, en est la cause unique; mais ils suffisent à la construction des petits bâtimens du pays que l'on emploie à la pêche des phoques et des baleines; quelques-uns même ont été vendus avantageusement au Bengale. Le chanvre et le lin qu'on cultive avec succès au port Jackson, font espérer qu'un jour cette colonie pourra fournir des toiles [a] pour la marine angloise de l'Inde.

Tels sont les divers avantages que le Gouvernement se promet ou recueille déjà dans ses possessions aux Terres Australes, pour ce qui concerne les productions végétales exotiques ou indigènes. A l'égard des animaux, des profits plus considérables et plus importans se préparent ou se perçoivent déjà. Nous allons en présenter un tableau rapide.

En transportant les premiers condamnés sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, le Gouvernement anglois y fit conduire aussi quelques couples de chacun de nos grands bestiaux d'Europe, des chevaux, des bœufs, des cochons, des moutons, des chèvres, &c. Ces animaux, surveillés avec soin, ont également bien réussi sur ce sol étranger, et leurs troupeaux étoient tellement multipliés en 1803, qu'on ne comptoit pas moins de quatre mille bœufs dans la colonie. Les chevaux y étoient à la vérité moins nombreux, mais tous s'y présentoient cependant avec les caractères de la vigueur et de la beauté; et les nouveaux étalons que l'on y a conduits plus récemment, faisoient espérer que la race à venir seroit beaucoup plus vigoureuse que celles de l'Inde et des Moluques. A l'égard des cochons, ils sont par-tout très-multipliés; ces animaux pour la plupart sont

[a] Des fabriques de ce genre étoient déjà établies en 1804. (*Voy.* TURNBULL's Voyage, *pag. 465*, seconde édition.) L. F.

de l'espèce que l'on trouve dans les îles du grand Océan équatorial, lesquels, comme on sait, ont une chair bien supérieure à celle des cochons de nos climats. Quelque abondans que fussent ces animaux à l'époque de notre séjour dans la colonie, on n'en tuoit cependant encore qu'en très-petit nombre, et même il falloit en avoir obtenu la permission du Gouverneur, qui ne l'accordoit qu'avec difficulté; il pensoit avec raison que ces privations momentanées seroient récompensées d'une manière suffisante par l'accroissement rapide des troupeaux. C'est d'après ce principe de prévoyance et de sagesse que le Gouvernement de la Grande-Bretagne préfère envoyer à grands frais de la mère-patrie des provisions de cochons et de bœufs salés pour la subsistance des colons, et qu'il encourage par des primes avantageuses les armateurs du port Jackson, qui veulent aller faire des salaisons aux îles des Amis, de la Société, des Navigateurs, &c. Il recevra bientôt le prix de ses sacrifices ; car il est hors de doute que la Nouvelle-Hollande à son tour fournira à ses flottes de l'Inde la plupart des viandes salées dont elles auront besoin.

Ainsi que nous venons de le voir, les chevaux, les bœufs et les cochons doivent devenir une source précieuse d'échanges : les moutons semblent présenter un avenir plus avantageux encore, et dès à présent ils procurent de grands profits aux propriétaires et au Gouvernement anglois. En effet, sur ce sol lointain et singulier, ces animaux ont si parfaitement réussi, que toutes les races y sont améliorées. On y en a fait venir des diverses parties du monde. L'Angleterre envoya les premiers individus ; le Cap de Bonne-Espérance et le Bengale en fournirent des espèces propres à l'Afrique et à l'Asie : ces dernières, comme on sait, ne sont guère utiles par leurs toisons, qui ne donnent qu'un poil rude et court au lieu de laine ; mais la chair et la graisse en sont bien supérieures à celles des moutons d'Europe. On diroit que le hasard s'est plu à favoriser encore les projets du Gouvernement britannique. Dans la dernière guerre, un de leurs vaisseaux baleiniers qui traversoit le grand Océan,

fut assez heureux pour enlever un navire Espagnol à bord duquel étoient trente beliers espagnols d'une rare beauté, que la Cour d'Espagne envoyoit au Vice-roi du Pérou; cette capture précieuse, placée dans la réserve du Gouvernement au port Jackson, et mêlée avec les brebis d'Espagne qui s'y trouvoient précédemment, a si complétement réussi, que le nombre des troupeaux de mérinos est aujourd'hui très-considérable, et qu'il est peu de propriétaires qui n'en possèdent sur leurs habitations : j'ai vu moi-même ceux de MM. Cox et Marsden avec un intérêt difficile à décrire.

Tous les colons que j'ai consultés s'accordent à dire que la race des moutons mérinos, bien loin d'avoir perdu de sa perfection à la Nouvelle-Hollande, y gagne au contraire chaque jour davantage. J'ai eu occasion d'examiner une suite d'échantillons de laine de race espagnole d'Europe et de race espagnole Australe, et la laine de cette dernière me paroissoit effectivement plus longue et plus fine. Cette double série étoit destinée au lord Sydney, l'un des protecteurs les plus zélés de cette colonie lointaine. Il paroît même que les croisemens opérés sur les races d'Afrique et d'Asie ont obtenu des résultats favorables : le poil de ces derniers animaux s'est effectivement changé en une laine très-courte, fine et crépue; on espère en retirer avant peu de nouveaux avantages.

Toutes ces laines de la Nouvelle-Hollande sont transportées en Angleterre, où elles se vendent concurremment avec les laines d'Espagne les plus belles, et même à un plus haut prix. Dans un mémoire fort intéressant que M. Arthur[a] a présenté au Gouvernement anglois sur les moutons de la Nouvelle-Galles du Sud, il prouve que, dans toutes les ventes, leur laine a eu la préférence. Le même auteur prétend même que telle est la facilité prodigieuse avec laquelle les troupeaux s'y multiplient, qu'avant qu'il soit vingt ans, le commerce des laines seules rapportera dix-huit cent mille livres sterling

[a] M. Arthur, officier du régiment de la Nouvelle-Galles du Sud, quitta le service en 1803 pour se livrer entièrement aux soins de l'agriculture et de l'éducation des bes-

[environ

[environ quarante-trois millions de francs] par année à l'Angleterre ; et cette assertion, quelque extraordinaire qu'elle soit, me semble être d'une parfaite exactitude. En effet, le nombre des moutons sur les différentes habitations se montoit, en 1802, à plus de huit mille; en 1804, ce nombre étoit déjà doublé [a]. Or, les soins qu'on apporte à leur multiplication sont si suivis, la température leur est si favorable, la nature des herbes et même des plantes, qui presque toutes sont aromatiques, leur est si salutaire, qu'en parcourant moi-même l'intérieur du pays, je ne pouvois me rassasier de la vue de ces magnifiques troupeaux. Nous pouvons donc en regarder les produits comme la source prochaine d'un commerce très-avantageux entre la colonie et la métropole, qui, par ce moyen, se trouvera dispensée du tribut énorme qu'elle paie à l'Espagne et au Portugal pour les laines qui doivent approvisionner ses nombreuses manufactures.

Pêches de la baleine et des phoques.

Tandis que le commerce intérieur de la colonie prend chaque jour un développement plus rapide et plus vaste, celui de l'extérieur, qu'alimente la pêche de la baleine et des phoques, obtient encore de plus heureux succès. Le mémoire particulier que j'ai donné dans le XXIII.[e] chapitre de cet ouvrage, contient l'intéressant tableau de cette pêche pour ce qui concerne les phoques, et l'on aura pu y voir de quelle haute importance elle est pour les Anglois; on aura

tiaux. Son bétail, à cette époque, consistoit en sept vaches, dix à douze moutons et trente cochons; en 1811, il se composoit de 4600 moutons, 900 bêtes à cornes, et d'un nombre considérable de cochons; en outre, il avoit vendu aux autres habitans vingt mille têtes de bétail.

Lorsqu'il commença une aussi belle spéculation, la viande de boucherie valoit 2 sch. 6 pences à 3 schellings [3 fr. à 3 fr. 60 cent.] la livre ; en 1811, il pouvoit en fournir au Gouvernement à 9 pences ou 90 centimes. (Voyez *New South-Wales gazette*, de 1811.) L. F.

[a] *APERÇU du nombre des Bestiaux qui existoient en état de domesticité, au port Jackson, à diverses époques.*

ANNÉES.	TAUREAUX et Vaches.	BELIERS et Brebis.	COCHONS et Truies.	CHEVAUX et Jumens.
1794.	40.	526.	"	20.
1796.	227.	1531.	1869.	57.
1802.	1856.	8661.	5233.	293.
1803.	2450.	11275.	9105.	358.
1804.	3500.	16500.	14000.	450.

L. F.

pu apprécier combien d'avantages ils en retirent pour leur commerce avec la Chine, par la vente des fourrures ; pour leur commerce avec l'Europe, par le transport des huiles excellentes que ces animaux fournissent ; et pour leur marine, par le nombre considérable de matelots que ces expéditions occupent, et qui, dans des voyages aussi longs et par des latitudes aussi élevées, ne sauroient manquer de devenir les meilleurs matelots de l'Angleterre.

La pêche de la baleine dans ces régions, qui, à l'exception des échanges avec la Chine, procure les mêmes avantages, me paroît beaucoup plus importante encore que celle des phoques. On sait en effet que, pendant près d'un siècle, une des sources principales de la puissance et de la fortune des Hollandois fut cette même pêche de la baleine, concentrée dans les mers du Nord : des milliers de bâtimens y étoient annuellement employés ; et leurs matelots, endurcis à tous les genres de fatigues, formés de bonne heure aux manœuvres les plus hardies, devinrent, dans les combats que la Hollande eut à soutenir alors, les principaux instrumens des victoires brillantes que ses flottes obtinrent sous les Tromp et les Ruyter. Malheureusement les épiceries des Moluques firent négliger les baleines du Nord ; et l'Angleterre, habile à profiter des fautes de ses rivaux, parvint insensiblement à se rendre la maîtresse presque absolue de cette branche de commerce, aussi lucrative qu'intéressante pour la prospérité d'une marine militaire.

Cependant le nombre des baleines diminua dans les mers du Nord ; poursuivies par les pêcheurs, elles furent réduites enfin à se tenir presque constamment au milieu des glaces les plus inabordables : aussi toutes les relations de ces derniers temps s'accordent à nous présenter ces pêches comme extrêmement difficiles, dangereuses même, et cependant infiniment moins fructueuses qu'autrefois. Depuis lors, les spéculations des Anglois, en ce genre, se sont dirigées vers l'autre extrémité du globe. Là se trouvent aussi d'innombrables légions de baleines : toutes les eaux qui avoisinent

la terre des États, la terre de Kerguelen, la Nouvelle-Zélande, les îles Falkland, la terre de Sandwich ou Thulé Australe, en sont remplies; sur quelques points des côtes de la Nouvelle-Hollande on en trouve aussi à certaines saisons d'innombrables troupeaux. La baie des Chiens-marins, à la terre d'Endracht, par exemple, en fourmilloit lorsque nous y mouillâmes pour la première fois: à peine, pour ainsi dire, osoit-on mettre les embarcations à la mer, tant le nombre de ces animaux étoit grand. Le Gouvernement anglois, instruit de ces circonstances par les navigateurs qui avoient visité ces parages, crut devoir appeler les spéculations des armateurs Britanniques vers les régions Australes, et ses efforts obtiennent chaque jour un succès plus décidé.

C'est la ville de Londres sur-tout qui fait ce commerce avec des bâtimens d'un fort tonnage et armés d'un équipage considérable, toujours dans le dessein de former une grande quantité de bons matelots. Le nombre de ces navires augmente journellement; durant l'année où nous nous trouvions au port Jackson, il en étoit arrivé treize, et tous s'en étoient retournés parfaitement chargés. La plupart vont préparer leurs cargaisons à la Nouvelle-Zélande; elles consistent presque exclusivement en huile [a]: cependant, comme on y pêche

[a] *ÉTAT de l'huile importée en Angleterre par des navires anglois faisant la pêche de la baleine dans la mer du Sud, depuis 1785 jusqu'en 1792.*

ANNÉES.	TONNEAUX importés.	PRIX de chaque tonneau en avarie ou à bord des vaisseaux.	PRIX TOTAL de l'importation.
		Liv. sterling.	Liv. sterling.
1785.	700.	42.	29 400.
1786.	327.	47.	15 369.
1787.	481.	55.	26 455.
1788.	668.	60.	40 080.
1789.	740.	55.	40 700.
1790.	808.	50.	40 400.
1791.	1258.	42,	52 836.
1792.	2096.	36.	75 456.

Les 2096 tonneaux, de 1792, font 41 920 quintaux, lesquels, au prix de cette époque, à 4 schellings *le gallon*, ou 1 fr. 20 cent. la pinte, prix qui depuis a doublé, donnent la somme importante de 109 690 liv. sterl. ou 2 622 560 fr. pour l'importation d'une année.

(*Mémoire présenté, en 1793, au Gouvernement anglois par plusieurs fabricans, armateurs et négocians de Londres*, &c. *Voyez* Bulletin de la Société d'encouragement de Paris, *janvier 1808.*)

J'estime qu'en 1802 le nombre de tonneaux d'huile de baleine, provenant des pêches dans les mers Australes, et importés en Angleterre, s'élevoit à plus du double de ce qu'il étoit en 1792. L. F.

aussi une espèce de cachalot, il en est qui préparent une assez forte partie de blanc de baleine ou d'adipocire. Indépendamment de ces navires, expédiés directement d'Europe pour cette pêche, quelques armateurs du port Jackson envoient eux-mêmes à la Nouvelle-Zélande quelques petits bâtimens, dont les produits sont pareillement expédiés pour l'Europe.

Commerce extérieur.

A mesure que le commerce des huiles et des fourrures prend un nouveau degré d'accroissement, l'activité du commerce du port Jackson devient aussi plus grande; elle est telle déjà, que, pendant notre séjour dans ce port, nous y avons vu jusqu'à vingt-cinq navires de différens pays. Plusieurs partent de là pour le Bengale, d'autres se rendent à la Chine: ceux-ci sont destinés pour le détroit de Bass et la Nouvelle-Zélande; ceux-là pour l'Angleterre, et, à cet effet, portent à l'Est, traversent le grand Océan, doublent le cap Horn, et ne revoient leur patrie qu'après avoir fait le tour du monde. Ces excursions lointaines font naître, ce me semble, pour la marine angloise, un avantage moral très-important, celui de la confiance qu'inspire naturellement l'habitude de pareilles entreprises, jusqu'à présent regardées comme prodigieuses.

Ainsi que je viens de le faire observer, le nombre des navires qui fréquentent le port Jackson, augmente chaque jour et même très-rapidement: on cessera d'en être étonné, si l'on fait attention aux bénéfices assurés que de telles expéditions procurent aux armateurs. Le Gouvernement anglois, qui multiplie les sacrifices de toute espèce pour la prospérité de cette colonie, profite de toutes les occasions qui se présentent pour y faire passer les provisions, les vêtemens et les autres objets dont elle a besoin, et qui, déposés ensuite dans de vastes magasins, sont distribués ou vendus aux habitans à des prix très-modérés. Il en est de même pour le passage des condamnés des deux sexes. Peu de navires anglois arrivent au port Jackson sans en apporter un nombre plus ou moins grand. Des conventions sont établies, à cet égard, entre le Gouvernement et

les armateurs, et le prix du fret doit être soldé à ces derniers, au retour du navire en Europe, sur le bon du Gouverneur de la Nouvelle-Hollande.

Ordinairement ces navires, partis d'Europe, touchent à Rio-Janeiro, où ils embarquent quelques liqueurs fortes, qui sont d'un débit très-avantageux au port Jackson; relâchent au Cap de Bonne-Espérance, et se dirigent vers le détroit de Bass, où ils laissent quelques pêcheurs pour les phoques, sur celles des îles qu'ils ont choisies pour le théâtre de leurs opérations; viennent au port Jackson, déposent leur fret, reçoivent leurs traites sur l'Angleterre, repartent aussitôt pour les archipels du grand Océan équatorial, où ils embarquent d'abondantes salaisons; reviennent à Sydney et y vendent ces salaisons au Gouvernement, dont ils reçoivent de nouvelles traites: rentrant alors dans le détroit de Bass, ils vont reprendre leurs pêcheurs et la cargaison de pelleteries que, pendant six ou huit mois, ils ont eu le temps de préparer; partent pour la Chine, y vendent leurs fourrures, y négocient leurs traites, s'il se peut; réunissant enfin le triple produit de leurs marchandises vendues au port Jackson, de leurs traites et de leurs pelleteries, ils se procurent une cargaison des marchandises ordinaires de la Chine, et opèrent leur retour en Europe avec des bénéfices extrêmement considérables.

Si l'objet de l'armement est simplement dirigé vers les huiles de baleine, les spéculations n'en portent pas moins sur les mêmes principes. Seulement, après avoir vendu ses marchandises au port Jackson, le navire part de suite pour la Nouvelle-Zélande, où il reste jusqu'à ce que sa cargaison soit complète; alors le retour s'opère directement en Europe par la route du cap Horn.

Lorsque les armateurs ont porté leurs vues sur l'huile de phoque, les avantages sont plus grands encore, mais la durée du voyage est un peu plus prolongée. Après avoir jeté quelques hommes et les

instrumens nécessaires sur les îles du détroit de Bass, le navire se rend, comme les autres, au port Jackson, vend ses marchandises, dépose son fret et reçoit ses traites; repart pour les îles du grand Océan; va, avec le reste de son équipage, préparer des salaisons; revient au port Jackson, les y dépose, reçoit de nouvelles traites; rentre dans le détroit de Bass, reprend ses hommes, embarque ses huiles et fait son retour directement en Europe en se dirigeant à l'Est. Dans le cas où le chargement ne se trouve pas entier, ce qui est rare, le navire touche au Brésil pour prendre divers objets qui sont d'un produit assuré en Europe; il s'arrête quelquefois aussi à Madère, y embarque des vins, et ne rentre, dans aucun cas, en Angleterre qu'avec une cargaison complète.

Il est encore un commerce très-important, mais qui ne peut avoir lieu qu'en temps de guerre avec l'Espagne; c'est celui qui se fait en interlope sur les côtes du Chili, du Pérou et du Mexique. Les armateurs de la colonie qui veulent se livrer à ce genre de spéculation, sont assurés d'un bénéfice d'autant plus considérable, que n'étant pas obligés de venir directement des mers d'Europe, leurs traversées sont beaucoup plus courtes, et qu'ainsi ils ne peuvent craindre aucune concurrence étrangère.

Je ne dois pas négliger de parler du parti qu'on tire des productions minérales : jusqu'à présent la plus utile, c'est le charbon de terre; les mines en sont si abondantes et le charbon qu'elles fournissent est d'une si bonne qualité, que les Anglois ont cru devoir les décorer de ce même nom de *New-Castle,* qui rappelle à leur patrie tant de richesses et de bienfaits. J'ai déjà dit qu'on en avoit porté quelques cargaisons au Bengale et au Cap de Bonne-Espérance, où elles avoient été vendues avec avantage; mais ce commerce est susceptible d'un plus grand développement.

Je ne parlerai ni d'une espèce de pierre d'ambre qui paroît se trouver assez abondamment dans la colonie, ni d'une terre à por-

celaine de bonne qualité que l'on rencontre aux environs de Sydney; mais je ne dois pas manquer de rapporter que le pays semble être fort riche en mines de fer. Au reste, plusieurs circonstances se sont opposées jusqu'ici aux recherches des autres métaux que le sol peut recéler. Lorsque nous partîmes de la colonie, M. le Gouverneur attendoit de jour en jour des minéralogistes instruits, qui devoient s'occuper de cet objet.

FINANCES.

Je viens d'exposer successivement tout ce qui concerne l'état administratif et commercial, soit intérieur, soit extérieur, des colonies angloises aux Terres Australes; il me reste, pour compléter ce qui regarde son organisation, à dire quelques mots du système financier qu'on y a mis en pratique.

Toujours conséquent à son principe de suppléer au numéraire par du papier-monnoie, le Gouvernement anglois a su se dispenser d'envoyer dans cette colonie tout le numéraire qu'il eût fallu pour faire face à ses dépenses. Indépendamment des billets de banque et des autres monnoies nationales de ce genre, le Gouverneur du port Jackson est autorisé à payer en billets particuliers la solde des différens individus et le prix de toutes les fournitures dont il a besoin. Cette monnoie fait la base essentielle de toutes les transactions importantes de la colonie. Lorsque quelqu'un se propose de passer en Angleterre, il rapporte au Gouverneur tous les *bons* qu'il possède, et celui-ci lui donne en retour des traites à vue sur le trésor public à Londres; et ces effets sont acquittés en Angleterre avec une telle exactitude, que personne n'hésiteroit à réaliser ainsi toute sa fortune.

Nous avons vu que les cargaisons achetées pour la colonie étoient payées de la même manière; mais, indépendamment de ces traites sur le trésor public, il est un autre moyen de retirer les billets que

le Gouvernement a émis ; et ce moyen devient de jour en jour plus efficace ; en sorte que, dans peu d'années, il ne s'en trouvera plus qu'un petit nombre en circulation. Nous allons l'indiquer avec d'autant plus de soin, qu'il est une des bases principales sur lesquelles reposent les intérêts publics de la colonie.

En faisant aux particuliers les concessions importantes dont nous avons précédemment parlé, le Gouvernement britannique se réserva à lui-même les portions les plus fertiles du sol dont il venoit de s'emparer : maître des esclaves ou des déportés, il en choisit un grand nombre pour défricher et faire valoir ses nouvelles propriétés. Elles sont aujourd'hui dans un rapport si avantageux, qu'elles fournissent déjà fort au-delà du blé et du maïs qui doit être distribué, soit aux troupes, soit aux condamnés, soit aux propriétaires. C'est avec le surplus de ces récoltes que le Gouvernement fait fabriquer le biscuit dont se pourvoient les bâtimens qui, du port Jackson, partent pour la Chine, pour l'Europe, pour l'Amérique, ou même pour les pêches du grand Océan : le paiement de ce biscuit s'effectue presque toujours en billets coloniaux, ce qui en diminue d'autant le nombre. Indépendamment de ce premier moyen de retirer de la circulation les billets du Gouvernement, il en est plusieurs autres qui lui sont très-peu onéreux et qui tendent constamment à mettre des capitaux considérables à sa disposition ; ils constituent en quelque sorte la base du beau système colonial dont nous venons de retracer les résultats et les détails.

Si le Gouvernement est riche en propriétés territoriales, il ne l'est pas moins en troupeaux de toute espèce ; et les meilleurs pâturages étant compris dans ses réserves, ces troupeaux doivent être naturellement les plus beaux et sur-tout les plus nombreux : ils sont en effet l'un et l'autre. Ce sont eux à la vérité qui doivent subvenir à plusieurs besoins particuliers, tels que ceux des hôpitaux, &c. &c. ; ce sont eux encore qui fournissent tous les bestiaux que le Gouvernement accorde à chaque concessionnaire, tous

ceux

ceux que les jeunes filles de la maison des orphelines reçoivent en dot, &c. Malgré ces distractions réitérées, ces troupeaux sont l'objet de tant de soins, ils sont établis dans des lieux si féconds, que le Gouvernement peut encore en vendre annuellement un certain nombre d'individus aux propriétaires qui desirent augmenter les leurs. La vente des laines, les contributions ordinaires, la propriété des forêts, les remboursemens des avances faites aux particuliers, et sur-tout les redevances annuelles des concessionnaires, sont autant de branches de revenus qui viennent offrir au trésor public des ressources suffisantes pour maintenir dans un sage équilibre la circulation de ses billets. Déjà même les recettes suffisent presque pour subvenir à toutes les dépenses de la colonie; et l'instant n'est pas éloigné où ces possessions lointaines deviendront une nouvelle source de richesses pour l'Angleterre, comme elles seront un jour l'un des principaux élémens de sa puissance.

Je ne dis rien ici des droits imposés sur les bâtimens de commerce, soit étrangers, soit nationaux, qui viennent mouiller au port Jackson, ni des droits plus ou moins forts que doivent payer les marchandises à l'importation et à l'exportation, parce qu'ils sont exclusivement consacrés à l'entretien de la maison d'éducation des orphelines.

Ainsi que nous venons de le voir, les billets de la banque d'Angleterre et les bons du Gouverneur de la Nouvelle-Galles sont affectés à toutes les grandes spéculations de la colonie, à tous les paiemens un peu élevés que les particuliers et le Gouvernement ont réciproquement à se faire. Ces moyens d'échange, quelque commodes qu'ils soient, ne suffiroient cependant pas aux besoins journaliers des divers individus; ils seroient généralement d'une valeur beaucoup trop forte. Pour obvier à cet inconvénient sans trop multiplier ses propres billets, le Gouvernement anglois a pensé qu'il étoit plus avantageux de laisser aux principaux propriétaires le soin de régler eux-mêmes ce qui les intéresse. En conséquence,

chaque officier, chaque employé civil, et la plupart des riches colons, ont le droit d'émettre un certain nombre de bons particuliers, analogues à nos *billets à ordre*, et qu'ils sont effectivement tenus de rembourser à la première présentation. Ces billets n'ont pas un cours forcé dans le pays; mais comme les personnes qui les souscrivent sont généralement bien connues, la circulation s'en fait avec facilité. D'ailleurs le Gouvernement s'est en quelque sorte rendu garant de leur validité, en ordonnant que nul individu ne pût sortir du pays sans avoir préalablement justifié du remboursement de ses bons.

D'après les dispositions prises à cet égard, tout homme qui doit partir est tenu de faire afficher, deux mois à l'avance, dans les divers établissemens de la colonie, un avertissement aux porteurs de ses billets, afin qu'ils aient à les lui rapporter pour en recevoir la valeur: que si quelques-uns de ces billets étoient restés en circulation, et que le signataire fût un des employés du Gouvernement, le Gouverneur s'empresseroit d'acquitter la dette, sauf à faire ensuite les retenues nécessaires sur les appointemens de la personne absente.

C'est ainsi que, sans aucune trace de numéraire, le Gouvernement anglois a su parer à tous les besoins de la colonie avec un tel succès, qu'à peine on peut s'apercevoir du défaut presque absolu d'espèces : il n'y a que les navires étrangers, les Américains, par exemple, qui en souffrent, lorsque, voulant aller dans d'autres pays, tels que l'Inde et la Chine, ils ont besoin d'argent effectif. Pour en obtenir, ils sont forcés de donner jusqu'à sept et même huit schellings de papier-monnoie du pays pour une piastre. Une perte de ce genre sembleroit d'abord contraire à ce que je viens de dire sur l'obligation imposée à tout signataire de rembourser ses billets à l'instant même de la présentation : mais cette contradiction n'est pas réelle.

Il est aisé de concevoir que les billets de banque, les bons du

Gouvernement et ceux des particuliers, peuvent suffire à toutes les transactions de quelque importance; mais comment atteindre par les mêmes moyens à tous les détails de la vie, à ces mille besoins de tous les jours et de tous les instans[a]? Un signe d'une espèce inférieure et d'un usage commode étoit donc indispensable. Le Gouvernement anglois l'a bien senti; aussi a-t-il ordonné qu'une certaine quantité de la même monnoie de cuivre dont on fait ordinairement usage en Angleterre, fût transportée au port Jackson dès le principe de l'établissement; mais le fret de cette monnoie étant très-considérable, il a cru devoir, pour en prévenir l'exportation, en doubler pour ainsi dire la valeur, de telle sorte qu'une pièce d'un sou, par exemple, est mise en circulation pour deux sous à la Nouvelle-Hollande.

Dans un but analogue, sans doute, il a ordonné que tout signataire des billets dont nous venons de parler, seroit libre d'en solder les trois quarts en monnoie de cuivre, laquelle ne peut être réexportée sans des frais énormes. Cette mesure n'a aucune espèce d'inconvéniens pour les Anglois qui résident dans le pays, ou pour ceux qui, retournant en Europe, prennent des traites sur le Gouvernement; mais elle pèse en entier sur l'étranger qui voudroit réaliser ses profits immédiatement, et retirer, pour y parvenir, une partie de l'argent de la colonie. C'est dans les mêmes vues que des droits beaucoup plus forts sont exigés pour les navires, soit nationaux, soit étrangers, qui, après avoir vendu leur cargaison, ne prendroient pas en retour quelques-uns des produits du sol, tels que les grains, les laines, les résines, les bois de cèdre et de casuarina &c.

[a] La méthode de paiement la plus ordinaire dans la colonie pour certaines transactions de détail, entre les particuliers, consiste dans l'échange de divers objets, tels que les liqueurs spiritueuses, le thé, le sucre, le tabac, les produits des manufactures de la métropole, &c. (*Voy.* TURNBULL's Voyage, *pag. 426*, seconde édition.) L. F.

ILES DU GRAND OCÉAN.

Nous avons parlé de cette multitude prodigieuse d'îles et d'archipels qui, des côtes de la Nouvelle-Galles du Sud, s'avancent dans le grand Océan jusqu'aux rivages Occidentaux de l'Amérique. Tous se trouvent compris dans le fameux acte de prise de possession de l'Angleterre [a], et doivent être successivement occupés à mesure que les circonstances pourront l'exiger ou le permettre. Mais cette occupation reposant sur d'autres principes de colonisation que ceux de la Nouvelle-Hollande, de la terre de Diémen et de l'île de Norfolk, il est nécessaire de nous y arrêter un instant pour bien faire connoître comment il est possible à l'Angleterre d'asseoir sa domination sur ces vastes contrées.

Nous avons appris, par les relations des voyageurs, que les îles de la mer du Sud, comme celles du grand archipel d'Asie à leur découverte, renferment une population nombreuse, déjà assez avancée dans ses institutions sociales, et susceptible, par le développement de nos arts, de former des nations respectables. Placés par la nature sur un sol fertile qui fournit presque sans culture à tous les besoins de l'homme, ces peuples sont bien constitués et peuvent recevoir les diverses idées qu'on voudra leur inculquer. D'ailleurs peu aguerris, mal armés, disséminés sur d'innombrables îles, divisés en plusieurs peuplades ennemies et presque toujours en guerre, ils ne sauroient résister à une attaque régulière. En un mot, leur asservissement n'offriroit pas de plus grands obstacles que n'en éprouva celui des peuples de l'Amérique et de l'Asie que rencontrèrent les premiers navigateurs Européens ; et tous auroient déja subi le joug, si la situation politique de l'Angleterre lui eût permis de débarquer sur chaque île le petit nombre de soldats nécessaire pour en sou-

[a] Voyez plus haut *pag.* 2.

mettre la population. Mais outre qu'il seroit difficile de disposer de la quantité d'hommes qu'exigeroit une entreprise de ce genre, l'Angleterre est trop sûre d'obtenir les mêmes résultats par d'autres moyens, pour qu'elle veuille tenter des voies de force et de violence.

Nous venons de voir, en effet, que sur presque toutes les îles du grand Océan, la population se trouve divisée en plusieurs tribus commandées par des chefs envieux, presque toujours armés pour leurs querelles particulières. Les Anglois paroissent; la foudre les précède, la discipline de l'Europe les rend invincibles : tous les rois briguent leur alliance; c'est à qui, pour l'obtenir, emploiera le plus d'adresse. Combattre dans les rangs d'un de ces princes sauvages, c'est lui garantir à-la-fois sa propre supériorité et l'abaissement de ses ennemis. Le vainqueur lui-même, dominé par la terreur encore plus que par la reconnoissance, est trop disposé à se prêter aux desirs de ses auxiliaires, pour oser se refuser à aucune des demandes qui lui sont adressées par eux. De ces demandes, la première sera la cession territoriale de l'île à la Grande-Bretagne; par la seconde, le roi se déclarera lui et tous ses sujets vassaux du roi d'Angleterre; et le privilége exclusif du commerce de l'île paroît être une conséquence naturelle des conditions précédentes. On peut suivre dans le Voyage de VANCOUVER les détails de ces combinaisons politiques: on les verra se reproduire toutes dans la cession d'une des îles Sandwich à la Grande-Bretagne.

Ce que VANCOUVER a fait pour l'archipel de ces dernières îles se renouvelle chaque jour au milieu de ces vastes régions; et l'on pourroit assurer que la moitié des îles de la mer du Sud est déjà ou sera bientôt, plus ou moins directement, sous la domination de l'Angleterre. Des missionnaires placés sur divers points, répandent, avec la langue Angloise, les principes de sa religion, le goût de ses arts, le besoin de ses productions; par-tout ils inspirent la terreur de ses armes, le penchant pour ses habitudes sociales; en un mot, ils

soumettent ces peuples à l'Angleterre en même temps qu'ils les convertissent au christianisme. Protégés par le nom Anglois, ils ne sont cependant pas toujours à l'abri de la férocité des indigènes au milieu desquels ils se trouvent placés, et la légende des martyrs pourroit en compter déjà plusieurs au milieu des archipels du grand Océan : le Gouvernement britannique ne manque pas de les remplacer ; et comme il ne néglige jamais de venger leur mort, toutes les fois que la chose est possible, il consolide de plus en plus leur autorité dans les lieux où ils sont établis par ses soins. Du reste, il veille à leurs intérêts avec beaucoup de générosité, et leur fournit tous les moyens de récompenser les nouveaux convertis par des présens qui leur soient utiles. Le dévouement de ces missionnaires est un ample dédommagement à d'aussi légers sacrifices ; ces bons religieux d'ailleurs, en pénétrant dans l'intérieur des îles, sont plus à portée que personne d'en étudier les ressources, et d'y découvrir les productions convenables au commerce.

Tandis que les peuples insulaires sont ainsi préparés à recevoir le joug de l'Angleterre, leurs rois, par des moyens analogues, sont entraînés vers la même condition. Habiles à profiter de leurs différens, les Anglois, ainsi que nous l'avons fait observer, savent se servir des dissensions particulières de ces princes pour les asservir successivement. L'un de ces souverains leur paroît-il susceptible de se prêter à leurs desseins, on le comble de faveurs, on met à sa disposition quelques soldats, des armes, des munitions, à l'aide desquels il ne sauroit manquer d'arriver à une supériorité décidée ; quelquefois même on ne craint pas de faire exercer aux manœuvres européennes un certain nombre de ses sujets : on les arme de fusils, enfin on les traite en tous points comme des alliés et des amis dévoués. C'est ainsi que Tamahama, roi d'une des îles Sandwich, celui-là même qui fit à Vancouver la cession d'Owhyhee, possède un assez grand nombre de troupes régulières, armées de fusils, et manœuvrant, dit-on, très-bien ; son palais est défendu par plusieurs pièces de

canon que servent des artilleurs du pays [a]. Accoutumés bientôt entièrement aux usages de l'Europe, aux produits de ses fabriques et à ses institutions; devenus des sujets fidèles, les habitans de ces vastes régions pourront fournir des troupes nationales, analogues aux *cipayes* de l'Inde et aux milices Malaises des Moluques; ils suffiront alors eux seuls à la garde habituelle de ces îles, et ils y feront respecter la puissance de leurs maîtres. A cette époque, ces archipels enrichiront leurs vainqueurs des produits de leur sol, de ceux de leurs arts perfectionnés et de leur agriculture, sans qu'il en coûte d'autres soins à l'Angleterre que d'en diriger l'administration générale, et d'entretenir le mouvement qu'elle leur aura une fois imprimé.

Tel est le plan ingénieux dont l'exécution se poursuit avec tant de succès depuis plusieurs années pour consolider la puissance Britannique au milieu des îles nombreuses qui couvrent le grand Océan. La conception de ce plan, il est vrai, n'appartient pas à l'Angleterre; il est le même dont les Hollandois se servirent avec tant d'avantage pour la conquête du grand archipel d'Asie, et à la sagesse duquel ils ont dû si long-temps leur domination dans ces

[a] Les habitans de l'île Owhyhee, dit TURNBULL, sont déjà bien familiarisés avec le commerce de la côte Nord-Ouest d'Amérique; ils en apportent des cargaisons, soit pour la consommation de leur propre pays, soit pour celle des îles voisines. Il seroit naturel de demander quels sont les articles de commerce ou d'échange que peut donner un peuple qui sort à peine de l'état de nature! La réponse est qu'il peut fournir des armes à feu, de la poudre à canon, et des étoffes de diverses sortes dont le roi a accumulé, dans ses magasins, plus qu'il ne lui en faut pour la consommation de son pays......

TAMAHAMA a fait construire plusieurs navires, dont un est du port d'environ 70 tonneaux (en 1802, il en avoit déjà une vingtaine de 25 à 60 tonneaux, dont quelques-uns doublés en cuivre). Son palais (bâti à l'européenne) est défendu par une batterie de 10 pièces de canon. Son arsenal contient des armes pour deux mille hommes. Il a aussi un corps de deux cents soldats disciplinés, pris parmi ses sujets, qui fait nuit et jour un service régulier auprès de sa personne. Son trésor renferme plus de douze mille piastres et quantité d'autres objets de prix qu'il s'est procurés par un commerce régulier avec les vaisseaux qui ont abordé sur son île. (*Voyez* TURNBULL's Voyage round the world, *pag. 223, 224, 235 et 238,* 2.e édit. 1813).

Aujourd'hui (1816) les habitans des îles Sandwich commencent à envoyer des navires en Chine. La marche rapide de ce peuple vers la civilisation, est véritablement prodigieuse. L. F.

parages, lors même que leur empire s'écrouloit de toutes parts. Le seul reproche qu'on auroit pu faire au système des Hollandois, celui de fermer tous les ports des Moluques aux navires étrangers, de restreindre par-tout leur culture, d'anéantir les plantations de vingt îles pour les concentrer sur une seule, &c. : ces institutions exclusives, ces prohibitions ruineuses, ont été repoussées par l'Angleterre; et, bien loin de chercher à tenir les peuples de ces régions fertiles dans l'abrutissement et l'ignorance, tous les moyens sont préparés pour exciter parmi eux l'industrie et l'activité. L'Angleterre veut avoir moins des esclaves que des sujets, et son intérêt bien entendu le lui commande. Heureuses les institutions qui sont fondées sur une véritable philantropie !

VUES POLITIQUES.

Après avoir présenté sur la colonie du port Jackson et sur les nombreux archipels qui couvrent la mer Pacifique, l'ensemble des renseignemens administratifs et commerciaux que je me suis procurés sur les lieux ou qui sont le résultat de mes observations particulières, il ne sera pas sans intérêt de faire voir, pour compléter le tableau de ce magnifique système de colonisation, quels peuvent être, pendant une guerre avec l'Espagne, les avantages que la puissance Britannique doit retirer de sa position dans ces parages.

Si l'on se rappelle que toutes les expéditions dirigées contre le Pérou ont dû presque entièrement leur défaut de succès à la séparation des vaisseaux ou même à leur perte, aux maladies, au manque de boissons et de subsistances, on conviendra sans doute que, dans le cas où les projets de la Grande-Bretagne fussent un jour de renouveler de telles attaques, soit contre le Pérou, soit contre les autres provinces Espagnoles sur cette côte, sa colonie de la Nouvelle-Galles du Sud seroit admirablement placée pour lui en faciliter les moyens.

Une

Une flotte, en effet, expédiée d'Angleterre, après avoir touché sur sa route au Cap de Bonne-Espérance, se rendroit directement au port Jackson : là, on auroit réuni d'avance des troupes nombreuses qui, n'étant pas alors fatiguées par une longue navigation, pourroient être prêtes à s'embarquer sur des navires de transport également réunis d'avance sur ce point. L'escadre, lorsqu'elle auroit fait de l'eau et complété ses vivres, partiroit de la Nouvelle-Hollande, traverseroit le grand Océan, à l'aide des vents d'Ouest qui règnent dans les hautes latitudes, et aborderoit ensuite facilement aux côtes d'Amérique, sans que les troupes qu'elle accompagneroit eussent eu à souffrir de la pénurie des vivres, de la longueur du trajet, et même sans doute aussi des maladies, qui ne se développent ordinairement qu'après un grand intervalle de temps passé à la mer. Des avantages aussi majeurs ne pourroient pas manquer d'influer d'une manière très-favorable sur l'exécution de l'attaque projetée.

Mais si l'Angleterre ne portoit pas ses vues vers une telle entreprise, elle pourroit au moins, par ses corsaires et ses croiseurs, faire un tort extrême au commerce de l'Espagne; la facilité de relâcher, soit aux îles Sandwich, soit dans les ports de Nootka et de la Madre de Dios, qui lui ont été cédés à la côte Nord-Ouest de l'Amérique, soit enfin au port Jackson lui-même, qui toujours devra être considéré comme l'arsenal d'où partiront ses forces militaires, assureroit à cet égard à l'Angleterre des avantages qu'aucune autre nation ne pourroit obtenir.

Nul doute encore que les établissemens Anglois des îles Falkland et de la Terre des États, consacrés jusqu'ici exclusivement aux pêches de la baleine et des phoques, ne puissent être transformés un jour en des postes militaires. Ces points, situés aux extrémités les plus Australes de l'Amérique, deviendroient proprement la clef de l'océan Pacifique, et formeroient aussi des centres de croisières du plus haut intérêt.

FIN DU V.e ET DERNIER LIVRE.

APPENDICE.

ÉLOGE HISTORIQUE DE FRANÇOIS PÉRON,

Par M. J. P. F. Deleuze.

Lorsqu'après une vieillesse honorée, disparoissent du milieu de nous des hommes qui ont étendu la sphère des connoissances, notre douleur est tempérée par l'admiration : nous sommes accoutumés à les respecter comme nos maîtres, à les associer à ceux dont le nom vit depuis des siècles dans des ouvrages classiques. Si leurs premiers pas ont été pénibles ; s'ils ont eu des sacrifices à faire, des obstacles à vaincre, ils ont atteint le but, et, pendant leurs dernières années, ils ont joui paisiblement de leurs succès. La nature a été juste à leur égard, et la mort ne fait que mettre le sceau à leur gloire. Le sort de ces hommes illustres paroît digne d'envie : ce sont des lauriers et non des cyprès que nous plaçons sur leur tombeau ; et si nous faisons leur éloge, nous cédons au besoin d'exprimer notre reconnoissance, sans prétendre ajouter à leur célébrité.

D'autres pensées, d'autres sentimens s'emparent de notre ame, lorsqu'un jeune homme que son génie destinoit aux grandes choses, est moissonné au milieu de sa carrière, au moment qu'il venoit de mettre en ordre des matériaux péniblement amassés, et qu'il commençoit à publier le résultat de ses recherches et de ses méditations. En regrettant la perte que font les sciences, nous plaignons la destinée de celui qui s'étoit dévoué pour elles ; nous regardons comme

un devoir d'honorer sa mémoire, et d'attacher son nom aux découvertes qu'il a faites, en recueillant les fragmens qu'il n'a pas eu le temps de publier.

Ces réflexions nous sont suggérées par la mort prématurée du naturaliste dont nous venons vous entretenir. Ses travaux suffisent sans doute pour lui assurer un rang distingué dans les sciences : ils étonnent, si l'on considère les circonstances dans lesquelles il s'est trouvé ; mais ils ne sont rien en comparaison de ceux qu'il avoit préparés; et les collections qu'il a faites, les notes qu'il a rassemblées, faciliteront les moyens d'étendre une partie de l'histoire naturelle négligée jusqu'à nos jours. En traçant le tableau de sa vie, nous aurons l'occasion de montrer ce que peuvent l'activité de l'esprit et la force du caractère dans un homme qui, sans secours et sans guide, se passionne pour les sciences, et n'a d'autre but que l'utilité qui doit résulter de leur progrès.

François Péron, correspondant de l'Institut de France, membre de la Société de médecine, de la Société philomathique et de plusieurs autres Sociétés savantes, naquit à Cérilly, département de l'Allier, le 22 août 1775.

Son intelligence s'annonça dès ses premières années par une extrême curiosité et par un vif desir de s'instruire. A peine lui eut-on appris à épeler, qu'il prit pour la lecture une passion telle, que, pour la satisfaire, il avoit recours à toutes les ruses que les autres enfans emploient pour se livrer au jeu. La mort de son père l'ayant laissé sans fortune, ses parens étoient d'avis de lui faire apprendre un métier lucratif. Désolé qu'on voulût l'arracher à ses goûts, il obtint de sa mère qu'elle le plaçât au collége de Cérilly. Le Principal de ce collége [a], enchanté des dispositions de son élève, s'attacha à lui, et donna des soins particuliers à son instruction. Lorsqu'il eut fini sa rhétorique, on lui conseilla d'embrasser l'état ecclésiastique,

[a] M. Baron. Nous avons souvent entendu Péron rappeler avec attendrissement les obligations qu'il avoit à ce respectable vieillard.

et le curé de la ville consentit à le prendre dans sa maison pour lui enseigner la philosophie et la théologie.

Jusqu'alors PÉRON, uniquement occupé de l'étude des auteurs classiques, avoit été étranger aux événemens qui se passoient dans le monde. Il les apprit avec étonnement ; et, séduit par les principes de liberté qui servoient de prétexte à la révolution, enflammé de patriotisme, exalté par les traits qu'il avoit lus dans l'histoire ancienne, il voulut entrer dans la carrière militaire. Il quitta donc son instituteur, pour lequel il a toujours conservé de la reconnoissance, et il se rendit à Moulins, où il s'enrôla dans le bataillon de l'Allier à la fin de l'année 1792.

Ce bataillon fut envoyé à l'armée du Rhin, et de là à Landau, qui étoit alors assiégé, et dont la garnison fit des prodiges de valeur. Après la levée du siége, il rejoignit l'armée qui combattit les Prussiens à Weissembourg, et qui éprouva ensuite un échec à Kaiserslautern. A cette affaire PÉRON ayant été blessé, il fut fait prisonnier, et on le conduisit d'abord à Wesel, puis à la citadelle de Magdebourg.

Cette captivité ne fut point inutile à son instruction. Il avoit toujours donné à la lecture le temps que n'exigeoit pas son service : ici, n'ayant plus d'occupation, il employa l'argent qu'il avoit heureusement conservé, à se procurer des livres ; il inspira de l'intérêt à plusieurs personnes, qui lui en prêtèrent, et il se livra sans distraction à l'étude des historiens et des voyageurs, ne se détournant de son travail que lorsqu'il y étoit forcé par le besoin du sommeil. A la fin de 1794, ayant été échangé, il se rendit à Thionville, où il eut un congé de réforme, motivé sur ce que, à la suite de ses blessures, il avoit perdu l'œil droit. Au mois d'août 1795, il revint dans sa ville natale : il étoit alors âgé de vingt ans.

Après avoir donné quelques mois à la tendresse de sa mère et de ses sœurs, il desira prendre un état dans lequel il pût réussir par son application, et il sollicita du Ministre de l'intérieur une place

d'élève à l'École de médecine. Cette place lui ayant été accordée, il se rendit à Paris, où, pendant trois ans, il suivit, non-seulement les cours de l'École, mais encore ceux de zoologie et d'anatomie comparée du Muséum. Comme l'étude des mathématiques élémentaires, celle de plusieurs langues, celle des meilleurs ouvrages de philosophie, et sur-tout ses propres méditations, lui avoient fait acquérir l'esprit de méthode, il saisit et classa les objets avec une facilité surprenante, et ses progrès étonnèrent ses condisciples. Il alloit enfin être reçu docteur, et nous le compterions peut-être aujourd'hui parmi les médecins les plus distingués, si une circonstance singulière ne l'eût fait renoncer à son projet.

PÉRON avoit une imagination vive, une ame ardente, une extrême sensibilité. Ces qualités sont les compagnes du génie; elles portent à surmonter les difficultés, mais elles sont aussi le germe des grandes passions. Dans la jeunesse, il en est une dont on n'est garanti ni par l'amour de l'étude, ni par le desir de la gloire : il n'y échappa point, et elle prit chez lui toute l'énergie de son caractère. Elle s'associoit avec le projet qu'il avoit de se fixer à Paris, d'y acquérir par ses travaux de la réputation et de la fortune; c'étoit même un aiguillon de plus. Les biens auxquels on aspire augmentent de prix, lorsqu'on a l'espoir de les faire partager à un être sur qui l'on a réuni ses affections. Des obstacles que son inexpérience l'avoit empêché de prévoir, vinrent détruire les espérances auxquelles il se livroit. La personne à laquelle il étoit attaché lui fut refusée, parce qu'il n'étoit point assez riche : alors, réduit au désespoir, il fut dégoûté d'un pays où tout lui rappeloit des souvenirs cruels, où tous les genres de bonheur lui paroissoient désormais inaccessibles.

Une passion violente n'a de remède que dans une passion de nature différente. L'ame épuisée par un premier sentiment, ne peut trouver de distraction que dans des objets entièrement étrangers à ceux dont elle étoit d'abord remplie.

La carrière militaire auroit convenu à PÉRON. Avec des talens,

de l'intrépidité, une volonté forte, on peut se flatter d'y parvenir à tout; mais la privation d'un œil lui interdisoit d'y rentrer. Les sciences pouvoient encore enflammer son ambition; mais comment les cultiver tranquillement dans des lieux dont l'aspect réveilloit les sentimens de son cœur! Il lui falloit des distractions fortes, des dangers et une succession d'événemens qui, l'occupant sans cesse, l'arrachassent insensiblement aux pensées qui le dominoient : il résolut de voyager.

Le Gouvernement françois avoit ordonné une expédition pour les Terres Australes. Deux vaisseaux, *le Géographe* et *le Naturaliste*, commandés par le Capitaine BAUDIN, étoient déjà préparés dans le port du Havre, et n'attendoient, pour partir, que les dernières instructions du Ministre. PÉRON demande à y être employé; mais le nombre des savans étant complet, il ne peut d'abord se faire accueillir. Il s'adresse à M. DE JUSSIEU, l'un des Commissaires chargés du choix des naturalistes, et le prie de solliciter pour lui. « Qu'on m'embarque, dit-il, vous verrez ce que je ferai. » Et, pour justifier cette présomption, il développe son plan, ses vues, ses moyens, avec une chaleur qui prouvoit évidemment qu'il se sentoit capable de tenir plus qu'il ne promettoit. M. DE JUSSIEU, qui n'a pu l'écouter sans étonnement et sans émotion, lui conseille de faire un mémoire dans lequel il exposera ses motifs. Il va ensuite rendre compte à ses collègues, de la conversation qu'il avoit eue avec PÉRON; et, de concert avec M. DE LACEPÈDE, il les détermine à ne pas repousser un jeune homme qui joignoit une ardeur extraordinaire à une étendue de connoissances bien rare à son âge. Quelques jours après, PÉRON lit à l'Institut un mémoire sur l'utilité de joindre aux autres savans de l'expédition, un médecin naturaliste, spécialement chargé de faire des recherches sur l'antropologie ou histoire de l'homme [a]; il réunit tous les suffrages, et l'on

[a] *Observations sur l'Antropologie*, par FRANÇOIS PÉRON. Paris, an VIII, de l'imprimerie de STOUPE. (*Note ajoutée.* L. F.)

obtient du Ministre sa nomination à une place de zoologiste. Il s'arrache à des affections qui, pour être pénibles, n'en sont pas moins chères, et il va dans un autre hémisphère chercher un genre de gloire qui puisse le dédommager du bonheur paisible auquel il aspiroit.

Le peu de jours qui lui restent, il les emploie à obtenir de M. DE LACEPÈDE, de M. CUVIER et de M. DEGÉRANDO, des instructions qui puissent le diriger dans ses recherches : il se destine principalement à la zoologie, comme à la partie de l'histoire naturelle qui offre le champ le plus vaste et le plus neuf. Il se procure quelques livres et quelques instrumens ; il va à Cérilly, embrasser ses sœurs et recevoir la bénédiction de sa mère, et il se rend au Havre.

Le 19 octobre 1800, les deux corvettes mettent à la voile: il est sur *le Géographe :* il se lie avec la plupart de ceux que l'amour des sciences a déterminés à courir les mêmes hasards, et sur-tout avec M. LESUEUR, qui devient son collaborateur et son ami [a].

Quoique plusieurs campagnes de guerre eussent habitué PÉRON à toutes les privations, il se trouva sur le vaisseau dans un état de gêne qu'il n'avoit pas encore éprouvé. Arrivé le dernier, il n'eut pas un petit coin où il pût se retirer ; mais, au milieu du bruit et de l'agitation, il savoit se recueillir, et il ne perdoit pas un moment. Du jour même de son arrivée à bord, il commença des observations météorologiques qu'il répétoit constamment de six en six heures, et qui ne furent jamais interrompues pendant la durée de son voyage. Peu de temps après, il fit sur la température de l'océan ces belles expériences qui démontrent que les eaux sont plus froides dans le fond qu'à la surface, et qu'elles le sont d'autant

[a] Les personnes avec qui PÉRON fut plus particulièrement lié, sont MM. HENRI FREYCINET, LOUIS FREYCINET, RANSONNET et MONTBAZIN, officiers de marine; BOULLANGER, géographe; LESCHENAULT, botaniste; BERNIER, astronome, et DEPUCH, minéralogiste. Les deux derniers sont morts avant leur retour.

plus qu'on descend à une plus grande profondeur. Résultat qui, réuni à ceux que FORSTER et IRVING avoient obtenus sous d'autres latitudes, conduit à des conséquences importantes pour la physique générale.

En approchant de l'équateur, un spectacle étonnant vint exciter l'admiration de l'équipage. Le ciel étoit couvert de nuages qui redoubloient l'obscurité de la nuit, lorsqu'on découvre à l'horizon comme une écharpe de phosphore qui s'étend sur les eaux : bientôt l'océan paroît embrasé, et des jets de lumière s'élancent de sa surface. Nos voyageurs avoient vu souvent la mer phosphorescente, mais ils ne l'avoient point encore vue présenter l'aspect du ciel pendant une aurore boréale : on avance et l'on reconnoît que cette lumière extraordinaire est due à une multitude innombrable d'animaux qui ressemblent à des charbons ardens. On pêche plusieurs de ces animaux : PÉRON les examine ; il les voit prendre successivement toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et briller de l'éclat le plus vif, jusqu'à ce que l'irritabilité dont ils sont doués s'étant affoiblie, ces couleurs deviennent moins éclatantes et finissent par disparoître entièrement.

L'impression que ce phénomène fit sur PÉRON, et les singularités que lui présenta l'organisation de ce zoophyte, le déterminèrent à étudier plus particulièrement les animaux de cette classe : et, pendant tout le voyage, lui et son ami LESUEUR furent tour à tour penchés sur le côté du vaisseau pour recueillir les espèces qu'ils pouvoient apercevoir.

Les objets nouveaux en histoire naturelle ne sauroient être bien connus que par le secours des figures, et c'est pourquoi l'art de dessiner est si utile aux naturalistes. PÉRON s'était peu exercé en ce genre, mais son ami LESUEUR, très-bon observateur lui-même, peignoit sous ses yeux ces animaux gélatineux dont les formes et les couleurs s'altèrent lorsqu'on les retire de l'eau. Les deux amis mettoient leurs travaux en commun : l'un dessinoit ce que l'autre

décrivoit : ils s'entendoient sur-tout comme s'ils n'avoient eu qu'une même ame, et jamais l'un d'eux n'a cherché à se faire valoir aux dépens de l'autre.

Après une traversée de cinq mois, on arriva à l'Ile-de-France. C'étoit là qu'on devoit prendre ce dont on avoit besoin pour aller aux Terres Australes. Plusieurs des naturalistes, voyant qu'ils n'auroient point les secours auxquels ils s'étoient attendus, et mécontens des traitemens qu'ils avoient éprouvés, restèrent dans la colonie. PÉRON crut devoir tenir aux engagemens qu'il avoit pris. Nous ne le suivrons pas dans les détails de son voyage. Mais nous croyons devoir nous arrêter un moment dans les lieux qui furent le principal théâtre de ses observations.

En partant de l'Ile-de-France, on se dirigea vers la pointe la plus Occidentale de la Nouvelle-Hollande, et l'on mouilla dans une baie qui, du nom du vaisseau qui y entroit le premier, reçut le nom de *Baie du Géographe.* On remonta ensuite la côte Occidentale, où l'on fit plusieurs relâches, et l'on se rendit à Timor.

C'est principalement au séjour que PÉRON fit dans cette île, si peu connue des naturalistes, qu'on doit son travail sur les mollusques et les zoophytes. La mer est peu profonde sur cette côte; la chaleur excessive du soleil y multiplie à l'infini ces animaux singuliers et les peint des plus vives couleurs. PÉRON passoit la plupart des journées sur le rivage; il s'enfonçoit dans l'eau au milieu des récifs, toujours au péril de sa santé et même de sa vie, et il ne rentroit que le soir chargé d'une nombreuse collection qu'il examinoit, et dont son ami dessinoit les individus les plus remarquables. Ni le malheur de plusieurs naturalistes, ni les dangers dont il étoit menacé lui-même, ne purent ralentir son zèle. Le soin qu'il mettoit à recueillir les innombrables productions de la nature ne l'empêchoit pas de trouver du temps pour se livrer à des observations d'un autre genre. Il alla passer plusieurs jours dans l'intérieur des terres pour étudier les naturels du pays. Quoiqu'il n'entendît

la langue Malaise, il avoit dans le geste une telle expression, et tant de sagacité à saisir ce qu'on vouloit lui dire, qu'il parvenoit à se faire entendre des naturels, et qu'il eut encore le même avantage avec les sauvages de la Nouvelle-Hollande, et avec ceux de la terre de Diémen.

Frappé de voir que le séjour de Timor avoit été funeste à ses compagnons, presque tous malades, tandis que les habitans échappoient à l'influence du climat, il rechercha la cause de cette différence, et il la trouva dans l'usage que ceux-ci font du bétel.

En quittant Timor, on alla, sans approcher des côtes, jusqu'au cap Sud de la terre de Diémen. Après avoir reconnu la partie Orientale de cette terre, on entra dans le détroit de Bass, et l'on suivit la côte Méridionale de la Nouvelle-Hollande. Nous ne retracerons point le tableau de ce qu'on eut à souffrir : il nous suffira de dire que lorsqu'on vint au port Jackson, l'état de détresse et de maladie de l'équipage étoit tel, qu'il n'y avoit plus que quatre hommes capables de service, et qu'on eût infailliblement péri si on eût été forcé de tenir la mer quelques jours de plus.

En arrivant au port Jackson, PÉRON se trouve au milieu d'une société civilisée : il y reçoit des marques de bienveillance et de considération ; mais au lieu de se reposer de ses fatigues, il étend l'objet de ses travaux. En continuant ses recherches de physique et d'histoire naturelle, il étudie le régime civil et politique de cette colonie, où des lois à-la-fois sages et sévères et la nécessité du travail ont changé des brigands, chassés de leur patrie, en utiles cultivateurs ; où, ce qui est plus étonnant encore, des femmes jadis perdues de débauches ont oublié leur ancien avilissement et sont devenues de laborieuses mères de famille.

Après le départ du port Jackson, d'où le vaisseau *le Naturaliste* fut renvoyé en France, une navigation non moins périlleuse restoit à exécuter : il falloit examiner les îles situées à l'entrée Occidentale du détroit de Bass, suivre de nouveau les côtes de la Nouvelle-

Hollande et en faire le tour pour entrer dans le golfe de Carpentarie. Les dangers se multiplioient à chaque instant sur ces côtes inconnues et hérissées de récifs. Ils étoient plus grands encore pour les naturalistes, qui saisissoient toutes les occasions de s'enfoncer dans l'intérieur des terres. PÉRON déploya un courage et une activité inconcevables. Il alloit chercher les sauvages sans s'effrayer de leur perfidie et de leur férocité; il recueilloit un grand nombre d'animaux de toutes classes; il ne négligeoit rien pour examiner leurs habitudes, pour reconnoître ceux qui offrent une ressource aux navigateurs sur cette terre stérile, ceux qui sont susceptibles d'être rendus domestiques et naturalisés en Europe, ceux enfin qui peuvent devenir un objet de commerce par leur fourrure ou par l'huile dont leur chair est remplie. Des cinq zoologistes nommés par le Gouvernement, deux étant restés à l'Ile-de-France et les deux autres étant morts au commencement de la seconde campagne, il se trouvoit seul chargé de cet immense travail, et il suffisoit à tout.

Uniquement occupé du but qu'il se proposoit, il ne comptoit pour rien les privations. Peu de temps après le départ de Timor, le Capitaine lui ayant refusé des liqueurs spiritueuses absolument nécessaires pour conserver les mollusques qu'il ramassoit, il se priva pendant tout le voyage de la portion d'arack qui lui étoit accordée pour sa boisson; et, ce qui est plus remarquable, il fit partager son enthousiasme à plusieurs de ses amis, qui consentirent à faire le même sacrifice.

C'étoit sur-tout au milieu des dangers que PÉRON montroit l'énergie de son caractère; sa force redoubloit en raison des obstacles. Pendant les tempêtes, aidant aux manœuvres comme un simple matelot, il observoit aussi paisiblement que s'il eût été sur le rivage. Aucun événement ne détournoit son attention de ce qui offroit un résultat utile, et il savoit mettre à profit toutes les circonstances. Étant descendu à l'île King avec quelques naturalistes [a], un coup de

[a] MM. BAILLY, LESUEUR, LESCHENAULT et GUICHENOT.

vent chassa le vaisseau en mer, et pendant douze jours ils ne l'aperçurent plus. PÉRON ne perdit pas un moment le calme; il continuoit patiemment ses recherches sans s'inquiéter de l'avenir dont il étoit menacé. Pendant le séjour qu'il fit dans cette île, où la plus magnifique végétation n'offre rien qui puisse servir à la nourriture de l'homme, malgré le défaut d'abri, malgré la violence des pluies et des vents, il recueillit plus de cent quatre-vingts espèces de mollusques et de zoophytes; il étudia l'histoire de ces phoques gigantesques qui se rassemblent par milliers sur le rivage; il examina la manière de vivre d'une colonie de onze misérables pêcheurs, qui, séparés du monde, préparent dans cette île l'huile et les peaux de phoque que les Anglois viennent y chercher à de longs intervalles. Ces pauvres gens vivent sous des huttes: ils se nourrissent de casoars et de kanguroos pris par des chiens qu'ils ont dressés à la chasse, et de wombats qu'ils ont rendus domestiques. Ils partagèrent avec nos naturalistes leurs chétives provisions, et leur offrirent cette hospitalité touchante, qui se montre bien plus chez les peuplades grossières et peu nombreuses qu'au milieu de nos sociétés civilisées, où la variété des impressions et le choc des intérêts affaiblissent dans les hommes le sentiment naturel de la pitié.

Lors de sa dernière relâche à Timor, PÉRON compléta les observations qu'il avoit d'abord faites dans cette île. Il eut de fréquentes relations avec les naturels, dont il étudia mieux les mœurs, le gouvernement et le caractère, parce qu'il entendoit alors la langue Malaise. Seul avec son ami LESUEUR, il osa aller à la chasse de ces énormes crocodiles qui, pour les habitans, sont à-la-fois un objet de terreur et de vénération. Sans être aidés de personne, ils tuèrent un crocodile, le dépouillèrent et préparèrent le squelette qui est aujourd'hui dans les galeries du Muséum.

Les vents s'étant opposés à ce qu'on pût aborder à la Nouvelle-Guinée et entrer dans le golfe de Carpentarie, on revint à l'Ile-de-France, où l'on resta cinq mois. Là, PÉRON, après avoir revu ses

collections, étudia les poissons et les mollusques, et, malgré les recherches des naturalistes qui l'avoient précédé, il recueillit dans cette île beaucoup d'espèces nouvelles. On fit encore une relâche de près d'un mois au Cap de Bonne-Espérance, et il en profita pour examiner la conformation singulière d'une tribu de Hottentots connus sous le nom de *Boschisman*, dont plusieurs individus se trouvoient par hasard au Cap.

Enfin, après une absence de trois ans et six mois, il débarqua à Lorient le 25 mars 1804, et il se rendit à Paris.

Quelques mois furent employés à mettre en ordre les collections, à en dresser le catalogue, et elles furent remises au Muséum. Alors PÉRON alla à Cérilly auprès de sa mère et de ses sœurs. L'état de sa santé, affoiblie par de longues fatigues, et sur-tout par le germe de la maladie qui s'est développée depuis, lui rendoit le repos absolument nécessaire. Heureux de se retrouver dans le sein de sa famille, sûr d'avoir rendu de grands services, il ne songeoit point à venir recueillir la récompense de ses travaux. Bientôt il fut informé qu'on avoit cherché à persuader au Gouvernement que le but de l'expédition étoit manqué, et il revint à Paris pour réfuter ces imputations calomnieuses. Il se rend chez le Ministre de la marine, où se trouvoient M. DE FLEURIEU et plusieurs savans. Là, avec un ton modeste et respectueux, mais avec une noble liberté, il expose ce que ses compagnons avoient fait pour la géographie, pour la minéralogie, pour la botanique; il présente l'énumération des objets qu'il avoit rapportés, des dessins exécutés par son ami LESUEUR, des observations et des descriptions qu'il avoit rassemblées; il ne parle qu'en passant des dangers qu'il avoit courus et des sacrifices qu'il avoit faits pour augmenter la collection. On lui fit des questions auxquelles il répondit avec netteté; et l'impression qu'il produisit fut telle, que le Ministre, après l'avoir engagé à venir chez lui à toute heure et toutes les fois qu'il le pourroit, lui promit de faire rédiger la partie nautique du voyage

par M. L. FREYCINET, et l'adressa à M. DE CHAMPAGNY, Ministre de l'intérieur, pour la partie historique.

Le même succès l'attendoit chez ce dernier : il y fut accueilli de la manière la plus flatteuse, et il fut chargé de publier la relation du voyage et la description des objets nouveaux en histoire naturelle, de concert avec son ami LESUEUR.

Voilà PÉRON devenu tout-à-coup un homme célèbre. On le recherchoit, on l'entouroit; il prenoit plaisir à raconter ce qu'il avoit vu dans ses voyages; et l'intérêt avec lequel il étoit écouté, l'engageoit à entrer dans les moindres détails. Il disoit naïvement ce qui étoit à son avantage : ce n'étoit jamais de la jactance, mais une franchise qui ne lui laissoit pas calculer les formes.

Cependant la collection déposée au Muséum est examinée, et une commission nommée par l'Institut est chargée d'en faire un rapport au Gouvernement[a]. Il résulte de ce rapport, rédigé par M. CUVIER, qu'elle contient plus de cent mille échantillons d'animaux, parmi lesquels on a découvert plusieurs genres; que le nombre des espèces nouvelles s'élève à plus de 2500, et que MM. PÉRON et LESUEUR ont eux seuls fait connoître plus d'animaux que tous les naturalistes voyageurs de ces derniers temps; enfin que les descriptions de M. PÉRON, rédigées sur un plan uniforme, embrassant tous les détails de l'organisation extérieure des animaux, établissant leurs caractères d'une manière absolue, et faisant connoître leurs habitudes et l'usage qu'on en peut faire, survivront à toutes les révolutions des systèmes et des méthodes.

Quoique PÉRON s'occupât principalement de la relation du voyage, il crut devoir détacher de son travail général quelques mémoires, qu'il lut, soit à l'Institut, soit au Muséum, soit à la Société de médecine. Tels sont ceux *sur le genre pyrosoma*[b], ce

[a] Ce rapport est imprimé à la tête du premier volume de la relation du voyage. L. F.

[b] Ce mémoire est imprimé dans le premier volume de la relation du voyage, *pag. 485 et suiv.* L. F.

zoophyte éminemment phosphorique dont nous avons parlé ; *sur la température de la mer*[a] ; *sur le tablier des femmes Hottentotes ou Boschismans*[b] ; *sur les zoophytes pétrifiés trouvés dans les montagnes de Timor*[c] ; *sur la dyssenterie des pays chauds, et sur l'usage du bétel*[d] ; *sur l'hygienne navale*[e] ; *sur l'habitation des phoques*[f] ; *sur la force des sauvages comparée à celle des peuples civilisés*[g]. Enfin il entreprit *l'histoire complète des Méduses*[h], sur lesquelles il avoit fait beaucoup d'observations, et dont il avoit recueilli une multitude d'espèces jusqu'alors inconnues[i].

Le premier volume du voyage parut au commencement de 1807, après avoir été long-temps retardé par les gravures, et dès-lors on put juger de tout le mérite de PÉRON.

Nous ne nous étendrons point sur cet ouvrage, qui est généralement connu; nous nous permettrons seulement quelques réflexions sur les qualités qui le distinguent, et sur les imperfections qu'on peut y remarquer.

La relation des faits est d'une exactitude qui est le premier mérite des ouvrages de ce genre : la description du sol, du climat, des météores, offre des phénomènes extrêmement remarquables ; et la comparaison des observations de l'auteur avec celles des navigateurs qui l'ont précédé, conduit à des résultats généraux. Le tableau des peuplades qui errent à la Nouvelle-Hollande, et de celles qui habitent la terre de Diémen, nous fait connoître deux

[a] Imprimé ci-dessus, *pag. 323 et suiv.* L. F.

[b] J'en ai donné plus haut un extrait, *pag. 305 et suiv.* L. F.

[c] Imprimé ci-dessus, *pag. 161 et suiv.* L. F.

[d] Imprimé ci-dessus, *pag. 314 et suiv.* L. F.

[e] Imprimé dans le *Bulletin des Sciences médicales*, avril 1808.

[f] Imprimé ci-dessus, *pag. 347 et suiv.* L. F.

[g] Imprimé tom. I, *pag. 446 et suiv.* L. F.

[h] Ce travail d'une haute importance, et qui est presque entièrement achevé, est resté manuscrit entre les mains de M. LESUEUR, qui se propose de le compléter pour le publier ensuite.

Deux mémoires cependant ont été extraits de ce grand ouvrage, et ont paru dans les *Annales du Muséum d'histoire naturelle.* L. F.

[i] Il faut ajouter encore à tous ces mémoires celui *sur la conservation des animaux dans les Collections zoologiques*, qui a été lu à l'Institut : j'en ai publié un fragment, ci-dessus *pag. 373 et suiv.* L. F.

races de sauvages d'une horrible férocité, et nous présente le dernier degré de misère et de dégradation de l'espèce humaine.

Aucun voyageur, si l'on excepte GEORGE FORSTER, ne s'est autant appliqué à saisir les caractères physiques et moraux qui distinguent les diverses peuplades ; à marquer le rapport qui se trouve entre leur organisation, leurs mœurs, leur intelligence, le nombre plus ou moins considérable des individus qui les composent, et les ressources que leur offre le sol qu'elles habitent. Et si FORSTER n'a point été égalé pour l'agrément de la narration, notre voyageur a sur lui l'avantage de s'être garanti de tout esprit de système, et de n'avoir pas cherché à répandre un intérêt romanesque sur ses tableaux.

Il seroit à desirer que PÉRON eût peint avec le même soin la physionomie particulière que l'aspect de la végétation donne aux diverses contrées : on voit qu'il s'étoit plus attaché à la zoologie qu'à la botanique. On peut lui reprocher encore d'avoir employé quelquefois un luxe de style qui ne convient point à la simplicité d'une narration. Ce défaut étoit la suite nécessaire d'une imagination très-vive, et peut-être aussi des formes de style que plusieurs écrivains ont adoptées aujourd'hui. Il s'en seroit corrigé lorsque l'âge et l'habitude d'écrire auroient perfectionné son goût, et les traits vigoureux que lui offroit la force de son génie se seroient montrés dans toute leur pureté. Au reste, si ce luxe d'expression est déplacé dans quelques endroits, il est aussi dans l'ouvrage des morceaux descriptifs qui sont d'une beauté remarquable. Rien de plus élégant et de plus gracieux que la peinture de l'île de Timor : le tableau des sauvages de la terre de Diémen est digne de la plume de BUFFON : et l'on citeroit difficilement quelque chose de plus sage et de mieux pensé que le morceau dans lequel, comparant les divers peuples, il montre les avantages de la civilisation. Ce sujet, qui sembloit épuisé, devient neuf par le choix et le rapprochement des faits, par la profondeur des observations et par la manière dont elles sont exprimées.

Le

Le second volume du Voyage est imprimé à moitié [a], et cette partie n'est point inférieure à la première. PÉRON n'a pu le terminer, mais sa maladie ne l'a pas empêché d'y apporter le même soin.

En publiant des mémoires sur divers objets de zoologie, PÉRON s'occupoit d'un ouvrage plus considérable. C'étoit une comparaison des diverses races de l'espèce humaine. Il avoit recueilli sur cet objet les observations de tous les voyageurs et de tous les physiologistes: il avoit examiné lui-même les naturels du Cap de Bonne-Espérance, les indigènes de Timor, les sauvages de la Nouvelle-Hollande et ceux de la terre de Diémen, et il préparoit une *Histoire philosophique des divers peuples considérés sous les rapports physiques et moraux.* Il se proposoit de ne publier cet ouvrage, qui depuis son départ étoit l'objet de ses méditations, qu'après avoir fait encore trois voyages, le premier dans le Nord de l'Europe et de l'Asie, le second dans l'Inde et le troisième en Amérique : quinze ans à consacrer à ce travail ne lui paroissoient pas un trop grand sacrifice. Le plan de l'ouvrage étoit fait, il avoit posé toutes les questions, et il s'occupoit sans cesse à chercher les réponses aux divers problèmes qu'il s'étoit proposés.

Il avoit sur cet objet un grand nombre de mémoires qu'il a condamnés à l'oubli, parce qu'il y reconnoissoit des erreurs. Cependant le fragment qui contenoit *l'Histoire des peuples de Timor* est à-peu-près achevé ; les figures qui devoient l'accompagner ont été dessinées sur les lieux ; et les avances qu'exige la gravure sont le seul [b] obstacle qui s'oppose à ce qu'on le donne incessamment au public.

Ses porte-feuilles renferment aussi *la Description des oiseaux, des quadrupèdes, des poissons* qu'il avoit vus : celle sur-tout *des animaux sans vertèbres* dont il avoit entrepris l'histoire, et dont son ami avoit fait plus de mille dessins. Nous espérons que cette partie de ses travaux sera publiée par M. LESUEUR, de concert avec les Professeurs du Muséum. Les animaux existent dans l'esprit-de-vin ; les dessins sont

[a] En 1811.

[b] Un des *principaux obstacles.* L. F.

exécutés d'après les individus vivans ; et M. LESUEUR, qui a aidé son ami à recueillir ces animaux, peut donner les renseignemens les plus exacts sur leur manière de vivre et sur leur habitation.

Ce seroit ici le lieu de donner une analyse raisonnée des divers mémoires [a] que PÉRON a lus à l'Institut, au Muséum, à la Société de médecine et à la Société philomathique, de signaler les faits nouveaux, les résultats positifs, les vues lumineuses que renferment ces mémoires, et de faire remarquer le soin qu'a toujours pris l'auteur de comparer ses observations à celles des naturalistes et des physiciens qui l'ont précédé : mais dans un éloge placé à la tête du *7.e vol. des Mémoires de la Société médicale d'émulation*, M. ALARD a rempli cette tâche d'une manière si distinguée, que nous serions obligés de le transcrire ou de faire moins bien. Nous nous bornerons donc ici à parler du caractère moral de PÉRON. Comme nous l'avons connu personnellement, comme nous avons eu des relations avec tous ses amis, nous croyons pouvoir en donner une juste idée. Nous ne dissimulerons pas plus ses défauts que ses qualités : il y a des hommes qui gagnent à ce qu'on les peigne sans flatterie.

PÉRON avoit un ardent desir non-seulement d'orner son esprit de nouvelles connoissances, mais encore de corriger ses défauts et de perfectionner ses qualités morales : il s'étudioit lui-même sous ce point de vue, et il mettoit par écrit les observations qu'il faisoit sur son caractère. Ces entretiens qu'il avoit avec lui-même n'étoient destinés à être communiqués à personne, et il ne mettoit pas plus de réserve dans les éloges qu'il se donnoit, que dans les reproches qu'il se faisoit. Nous croyons ne pouvoir mieux le peindre qu'en donnant ici l'extrait d'une de ces notes trouvée dans ses papiers, et qui est datée du mois de novembre 1800, époque à laquelle il ne pensoit sûrement pas qu'il seroit un jour assez célèbre pour qu'on dût la publier.

[a] Ces mémoires sont tous cités dans cet éloge *(voy. pag. 447)* ou dans les notes qui l'accompagnent ; la plupart même ont été imprimés dans le corps de l'ouvrage.

« Inconséquent, étourdi, disputeur, indiscret, trop entier dans » mes opinions, incapable de céder jamais à aucune raison de con- » venance, je puis me faire des ennemis et aliéner mes meilleurs » amis. Ces défauts sont la suite de mon éducation et de l'état d'in- » dépendance dans lequel j'ai vécu. Je sais qu'ils ternissent les qua- » lités que je puis avoir ; mais tel est l'empire de l'habitude, que mes » efforts pour m'en corriger ont été inutiles jusqu'à ce jour. Cepen- » dant, en me les reprochant, je n'en rougis point. Je sens que mon » cœur est étranger au mal que j'ai pu faire, et le regret que j'en ai » m'excuse au tribunal de ma conscience. Ces travers d'esprit sont » rachetés par les qualités du cœur. Bon, sensible, généreux, je ne » fis jamais sciemment de la peine à personne. Mes amis ont eu » souvent à souffrir de mes vivacités, souvent ils ont eu à se plaindre » de mes indiscrétions, souvent ils m'ont reproché mon étourderie, » mon entêtement ; ils se sont toujours loués de ma délicatesse, de » mon attachement, de ma bonté.

» Cette dernière qualité me distingua toujours. Au collége, à » l'armée, elle me concilia l'estime et l'amitié de ceux avec qui j'eus » des rapports : elle me fit chérir de ces hommes infortunés qui » devinrent la proie des armées françoises. Oh ! de combien d'excès » et de brigandages n'ont pas été souillés les glorieux trophées de » nos soldats ! Combien de fois mon cœur en a gémi ! Ne pouvant » les empêcher, du moins je ne les partageai jamais. Quoique jeune » et enthousiaste, le malheur eut toujours des droits sacrés sur moi, » et malgré les préventions qu'on eut contre mes compatriotes, on » m'aima, on m'estima toujours.

» Respectable KINER ! que je me rappelle avec plaisir les soins » que vous me prodiguâtes lorsque je fus malade dans votre habi- » tation [a].

» Et toi sur-tout, ô mon malheureux hôte d'Oschspeire [b], avec

[a] A Dutten-Hoffen, village près de Spire.

[b] Village entre Frakerstein et Kaiserslautern, où le bataillon dans lequel servoit PÉRON fut enveloppé par les armes prussiennes, le 4 prairial an 2 [23 mai 1794].

» quelle sollicitude tu me présageas plusieurs jours d'avance les » malheurs qui nous étoient réservés....! Avec quelle émotion tu » vins m'éveiller aux premiers coups de canon....! Fuyez, bon Fran- » çois, me disois-tu; déjà votre armée est surprise sur tous les points » par les troupes Prussiennes! entendez le bruit du canon se rappro- » cher à chaque instant : fuyez avec moi, hâtez-vous, ne craignez » rien!

» Commandé par le devoir et l'honneur, j'avais pris mes armes, » je courois au combat. Hôtes sensibles, des larmes de compassion » et d'attendrissement s'échappoient de vos yeux.

» Surpris de ces marques d'intérêt, je me demandois ce que » j'avois fait pour les mériter. Ce que tu as fait, me répondis-je : tu » as vu cette famille malheureuse et tu t'es attendri sur son sort ; tu » as quelquefois partagé avec elle ta foible ration de pain ; tu as » inspiré tes sentimens à ceux qui t'étoient subordonnés, et la mai- » son que tu habitois a été paisible: aujourd'hui des êtres reconnois- » sans te comblent de bénédictions.

» Cette réflexion sur moi-même me fit éprouver une douce jouis- » sance ; je me dis : si ma bonté a pu faire une telle impression à » des hommes irrités, je dois cultiver toujours cette qualité ; il fau- » dra qu'elle fasse oublier les défauts de mon caractère. Je serai » toujours bon, honnête, généreux même envers mes ennemis.

» J'ai suivi cette résolution. Étranger au ton et aux usages de la » société, ayant une imagination impétueuse que l'autorité ne » commanda jamais, d'une franchise imprudente et quelquefois » malhonnête, trop entier dans mes opinions que je soutiens » sans réserve, plein d'étourderie et d'inconséquence, j'ai souvent » aliéné mes amis ; mais sitôt que la passion cède à la raison, je » rougis de mon emportement ; je viens trouver ceux que j'ai » offensés ; mes regrets, mes excuses sont trop sincères pour qu'ils » ne me pardonnent pas mes torts. Aussi tous les amis que j'ai » eus, soit au collége, soit aux armées, soit à Paris, me restent

» encore : il en est peu qui n'aient eu à se plaindre de moi; tous » cependant me sont aussi attachés que je le leur suis moi-même...»

Il nous semble que la naïveté de cet écrit en fait aimer l'auteur. Tous ceux qui ont vécu avec lui reconnoissent la vérité de ce portrait : ils disent seulement que PÉRON s'est trompé en attribuant uniquement à sa bonté naturelle l'attachement qu'il inspiroit. Si cette qualité étoit si recommandable chez lui, c'est qu'au lieu d'être, comme il arrive souvent, accompagnée d'une sorte de foiblesse, elle étoit réunie à une activité, à un courage, à un zèle qui la rendoit toujours utile aux autres.

Non-seulement PÉRON avoit gagné l'estime et l'amitié de tous ceux avec qui il vivoit, il avoit même pris sur eux un ascendant extraordinaire et d'autant plus étonnant, qu'ayant peu de connoissance du monde, il n'avoit jamais réfléchi sur les moyens d'entraîner les autres et de se faire des partisans : ce phénomène n'étoit pas dû à la supériorité de son esprit et à la force de son caractère; il avoit sa cause dans une réunion de qualités qui se tempéroient réciproquement. Simple et sans aucune prétention dans l'habitude de la vie, dans les circonstances essentielles PÉRON devenoit un être nouveau; son ame s'exaltoit; ses discours, son geste, avoient quelque chose d'imposant; il commandoit à ses égaux comme s'il eût cru qu'on n'avoit pas le droit de lui résister : calme dans le danger, il prescrivoit à chacun ce qu'il avoit à faire; étoit-il occupé d'une recherche importante pour les sciences, il disposoit de ceux qui pouvoient l'aider comme s'ils eussent été à ses ordres; discutoit-il une grande question, il subjuguoit les opinions par la force de sa logique, par l'étendue de ses conceptions, par la vivacité des images, et par une persuasion qui entraînoit celle des autres; s'agissoit-il de s'exposer pour rendre un service, il marchoit le premier et commandoit de le suivre, n'imaginant pas qu'on pût balancer; dans les conjonctures embarrassantes, un coup d'œil rapide lui indiquoit le parti qu'il falloit prendre; il étoit décidé

tandis que les autres délibéroient, et sa décision déterminoit la leur. Ces circonstances, qui enflammoient son courage ou son génie, étant passées, il devenoit d'une gaieté, d'une naïveté d'enfant, d'une complaisance à toute épreuve ; toujours modeste, il consultoit tout le monde, il convenoit de ses travers, il ne s'offensoit point de la raillerie : il avoit une extrême indulgence pour les défauts de ses compagnons, et ne remarquoit que leurs bonnes qualités. Jamais il ne lui vint en pensée de se vanter d'avoir donné un avis utile, ni de rappeler que, dans telle ou telle occasion, on s'étoit repenti de n'avoir pas suivi ses conseils. Si quelquefois il disoit ce qu'il avoit fait, s'il se donnoit des éloges, c'étoit naïveté et non point orgueil. Jamais il ne se comparoit aux autres, et il louoit ses rivaux avec plus de plaisir qu'il ne se louoit lui-même.

On avoit dit dans un journal que notre admiration pour les voyageurs étrangers nous empêchoit de sentir tout le mérite des voyageurs françois, et on l'avoit mis au-dessus d'un homme justement célèbre : il en fut extrêmement blessé, et il alla chez le journaliste lui demander de se rétracter : « Je ne crains point, disoit-» il, qu'on m'accuse d'approuver une telle exagération ; mais c'est » une injustice, et il suffit qu'il soit question de moi pour que » j'exige qu'elle soit réparée. »

Quant à son désintéressement, à sa générosité, il eut dans ses voyages de fréquentes occasions d'en donner des preuves. Ayant rencontré des François qui, pendant la révolution, avoient été forcés de s'exiler de leur patrie, et qui depuis plusieurs années n'avoient pu recevoir de leurs parens aucun secours, il leur offrit tout ce dont il pouvoit disposer, en leur assurant que les troubles ayant cessé, ils pourroient facilement s'acquitter envers lui. A l'Ile-de-France on lui proposa de lui vendre divers objets dont il croyoit utile d'enrichir la collection destinée au Muséum : il ne balança point; et ce qu'il avoit épargné sur ses appointemens ne lui suffisant pas pour en faire l'acquisition, il emprunta une

somme assez considérable. La première chose qu'il fit à son retour, fut de se procurer des fonds pour payer les dettes qu'il avoit contractées.

Le Ministre, jugeant que la petite pension qui lui avoit été accordée suffisoit à peine à ses besoins, voulut le nommer à une place honorable et lucrative : « Monseigneur, lui répondit-il, j'ai » consacré ma vie aux sciences ; aucune fortune ne sauroit me » déterminer à donner mon temps à d'autres objets. Si j'avois une » place, je voudrois en remplir les devoirs, et je ne pourrois plus » disposer de moi. »

Aussitôt que PÉRON eut été chargé de la rédaction du voyage, il se fixa à Paris dans un petit appartement voisin du Muséum, avec son ami LESUEUR. Il ne se permettoit que les dépenses nécessaires pour ses travaux. Il avoit demandé au Ministre la permission de se présenter chez lui avec l'habit le plus simple : ce n'étoit point mépris pour les usages ; c'étoit pour ne pas priver ses sœurs des économies qu'il pouvoit faire.

Cependant la maladie de poitrine dont il étoit attaqué, faisoit des progrès effrayans : elle fut encore aggravée par le chagrin que lui causa la mort de sa mère : il souffroit beaucoup, la fièvre et la toux ne le quittoient plus, les remèdes ne produisoient aucun effet. Bientôt il jugea que son mal étoit incurable ; et regardant comme inutile de s'occuper de sa santé, il sut vaincre la douleur pour terminer quelques-uns de ses travaux. MM. CORVISART et KÉRAUDREN lui ayant conseillé d'aller passer un hiver à Nice, il crut devoir céder à leur conseil ; le voyage lui fit du bien et la douceur du climat parut le rétablir. Dès-lors il se livra au travail avec une nouvelle ardeur. Il passoit les journées dans un bateau pour recueillir des mollusques et des poissons, et pour continuer toutes les observations auxquelles il s'étoit livré. C'étoit seulement pour ne pas affliger son cher et inséparable ami LESUEUR, qu'il consentoit à rentrer lorsque le froid ou la pluie l'exposoit à des dangers dont il ne s'apercevoit

pas. Les lettres qu'il écrivit à ses amis, pendant son séjour à Nice, portent un caractère d'enthousiasme : il y peint les jouissances que donne l'étude de la nature, et il paroît enivré du bonheur d'avoir fait quelques découvertes. Cependant le bien-être qu'il éprouvoit ne le portoit pas à se faire illusion sur sa santé. Il s'applaudissoit seulement d'avoir quelques mois de plus à travailler, et il mettoit si bien le temps à profit, que la collection qu'il fit à Nice est extrêmement précieuse.

Lorsque PÉRON fut de retour à Paris, il retomba bientôt dans une situation pire que celle où il étoit avant son départ. Je le voyois fréquemment : je cherchois à lui donner des espérances : il n'en conservoit aucune : il parloit de sa fin avec une tranquillité surprenante ; il voyoit approcher la mort avec le même courage qu'il l'avoit bravée dans les combats, au milieu des tempêtes et parmi les sauvages. Il voulut aller finir ses jours dans le lieu de sa naissance, auprès de deux sœurs qui avoient été les premiers objets de sa tendresse. Il me dit, et à ses amis de Paris, un éternel adieu ; et cette séparation fut cruelle. Arrivé à Cérilly, il s'abandonne aux conseils qu'on lui donne et dont il sent l'inutilité. On place son lit dans une étable que son ancien camarade d'étude, M. BONNET, avoit disposée pour cela : Chaque fois qu'il sentoit le besoin de prendre quelque nourriture, ses sœurs ou son ami LESUEUR alloient traire les vaches et lui présentoient du lait qu'il prenoit avec plaisir. Toujours il étoit environné des êtres les plus chers à son cœur. Désabusé de toute idée de réputation, il disoit souvent que les derniers jours de sa vie étoient ceux où il goûtoit les jouissances les plus pures : les sentimens qui remplissoient son ame, calmoient ses souffrances. Comme on craignoit de le laisser parler, tandis que ses sœurs, penchées sur son lit, épioient tous ses mouvemens, son ami lui faisoit constamment la lecture, et ne cessoit que lorsqu'il le voyoit s'endormir. Il conserva jusqu'à son dernier moment ce goût de l'instruction qui s'étoit annoncé dès sa plus tendre enfance. L'impatience, la vivacité qu'il avoit jadis, s'étoient calmées ; s'il prenoit intérêt à l'avenir, ce n'étoit

plus

plus que pour les objets de ses affections : il avoit la même sensibilité, et les soins qu'on lui prodiguoit lui paroissoient devoir prolonger son existence. Cependant ses forces s'épuisoient; il s'éteignoit sensiblement; et, dans la nuit du 14 décembre (1810), ayant reçu de son ami une goutte de lait qu'il lui avoit demandée, il lui serra la main et tourna sur lui son dernier regard. Sa perte, quoique prévue depuis long-temps, n'en fut pas moins douloureuse à ceux qui s'étoient dévoués à le servir. Depuis ce moment, son ami LESUEUR est comme isolé dans le monde[a] : ses sœurs restent sans consolation; elles ont perdu celui dont le nom faisoit leur gloire, dont l'amitié faisoit leur bonheur, dont les soins attentifs suppléoient à la modicité de leur fortune. Nous espérons que le Gouvernement, en leur assurant une honnête aisance, remplira les derniers vœux d'un frère à qui les sciences ont de si grandes obligations.

Paris, 1811.

[a] Les amis de PÉRON, affligés d'une mort qui leur a été si douloureuse, avoient conçu le projet de lui élever un tombeau qui pût attester à la postérité leur amitié et leur affliction. M. LESUEUR avoit exécuté le dessein de ce monument avec le goût qui caractérise tous ses ouvrages; il l'a formé de la corvette *le Géographe*, démâtée et recouverte d'une voile. Cette ingénieuse idée de donner à un homme pour tombeau le vaisseau même où il exécuta tant de travaux, est pleine de sentiment et de délicatesse.

Les inscriptions que M. le docteur KÉRAUDREN a bien voulu faire pour les médaillons qui devoient être sur les faces de ce monument, achèvent d'inspirer une mélancolie douce et profonde; on y lit entre autres celles-ci :

« Il avoit de grands talens, et cependant il eut beaucoup d'amis!

» Il s'est desséché comme un arbre chargé des plus beaux fruits, qui succombe à l'excès de sa fécondité. »

De malheureuses circonstances ont empêché d'exécuter ce projet.

(Note ajoutée, et tirée presque entièrement de l'Éloge de PÉRON par M. ALARD.) L. F.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Pour le premier volume.

Pag.	*lign.*		
6,	28,	et celle de Diémen du Nord....	*effacez ces mots.*
25,	18,	24° 6'........................	*lisez :* 23° 37'.
26,	12,	par le travers du canal de Mosambique.	*lisez :* dans l'Est du canal de Mosambique et de Madagascar.
48,	23,	toises........................	*lisez :* arpens.
	dernière,	le morne Brabant.............	*lisez :* le piton de la montagne de la petite rivière Noire.
67,	31,	plus d'un quart de lieue........	*lisez :* d'environ un demi-mille.
77,	15,	Dans la planche n.° 1 (A)......	*lisez :* sur le plan de la baie du Géographe, n.° 10, atl. 2.e part.
79,	4,	de coucher..................	*lisez :* de couche.
126,	27,	Du 18 au 22, nous eûmes la vue de la rivière du *Roi Guillaume,* qui ne mérite, sous aucun rapport, l'importance qu'on seroit tenté de lui donner, d'après les anciennes cartes de cette partie de la Nouvelle-Hollande. L'ouverture en est étroite, barrée par des récifs, embarrassée par des roches; et la direction qu'elle sembleroit affecter, me porte à croire qu'elle n'est, comme toutes les autres prétendues rivières de ce continent, qu'une espèce de canal par lequel les eaux de la mer pénètrent plus ou moins dans l'intérieur des terres. On n'observe d'ailleurs à son embouchure aucun changement de couleur dans les flots, on n'éprouve aucune espèce de courant par son travers, et le continent sur ce point offre le même	*lisez :* Du 18 au 22, nous naviguâmes en vue de plusieurs îlots, qui se projettent à peu de distance des côtes de la Nouvelle-Hollande. On aperçut aussi quelques parties du continent, offrant dans le lointain diverses coupures qu'on ne put aller reconnoître d'assez près pour en bien observer les détails. Toutes ces terres nous ont présenté le même tableau de stérilité et de monotonie que je me trouve contraint de reproduire à chaque instant. Il en est de même du cap N. O. de la Nouvelle-Hollande. N. B. *Ceux qui voudroient connoître les motifs de cette correction, peuvent consulter la partie* Nautique et Géographique *de notre Voyage, pag. 218 et 219.*

Pag.	lign.		
		tableau de stérilité, de monotonie que je me trouve contraint de reproduire à chaque instant. Il en est de même des environs du cap N. O. de la Nouvelle-Hollande.	
127,	12,	au Nord....................	*lisez :* à l'Est.
	16,	plus de trois lieues de longueur..	*lisez :* qu'un mille et demi de longueur.
	17,	en avant du grand cap.........	*lisez :* dans le voisinage du cap.
	19,	et des îles que je viens de décrire.	*effacez ces mots.*
128,	17,	et celle de Diémen du Nord....	*effacez ces mots.*
131,	22,	des plus petites; mais...........	*lisez :* des plus grandes, et.
135,	18,	Le cap Borda gît par 16° 36′ de latitude Australe, et par 120° 8′ de longitude à l'Est du méridien de Paris.	*effacez ces mots, la position du cap Borda étant plus que douteuse.*
	22,	elles forment une petite baie assez profonde, qui reçut le nom de *baie Berthoud*, de l'artiste recommandable à qui la marine doit ses meilleurs chronomètres. La pointe Nord de cette baie est formée par un très-grand cap, que nous nommâmes *cap Mollien.*	*lisez :* une bande de brume qui régnoit à l'horizon nous fit croire que la côte formoit une petite baie dans le Sud; mais nous reconnûmes cette erreur pendant notre seconde campagne. La partie la plus Orientale des terres que nous avions en vue, reçut le nom de *cap Mollien.*
136,	3,	bizarre et pittoresque; l'une d'elles se faisoit sur-tout remarquer.	*lisez :* bizarre et pittoresque. Bientôt nous aperçûmes un nouvel archipel qu'on désigna sous le nom d'*îles d'Arcole;* une de ces îles se faisoit sur-tout remarquer.
	14,	d'*Ile Forbin*....................	*L'errata du premier volume prescrit de substituer à ces mots ceux d'*île Folard; *c'est une erreur. Les mots d'*île Forbin *doivent être conservés ici.*
137,	3,	dont nous allons parler bientôt plus en détail; elles furent appelées *îles d'Arcole*, et les plus remarquables d'entre elles reçurent les noms.	*lisez :* dont nous apercevions alors l'extrémité Occidentale; les plus remarquables de celles-ci reçurent les noms.
138,	18,	*Ile Forbin*....................	*effacez ces mots.*
	19,	Pl. VII, fig. 3 et 4 *(en marge)*...	*lisez :* Pl. VII, fig. 5 et 4.

Pag.	Lign.		
139,	16,	*Ile Mollien, Ile Dupleix*.......	*lisez : Ile Lavoisier, Ile Condillac.*
191,	24,	et qui contenoit.............	*L'errata du premier volume substitue à ces mots :* et qui ne contenoit pas; *il eût été exact de mettre :* et qui nous parut contenir.
205,	27,	de Tico....................	*lisez :* de Cambi.
	dernière,	Tico....................	*lisez :* Cambi.
230,	12,	la Recherche................	*lisez :* l'Espérance.
291,	27,	l'isthme *Bruny*...............	*lisez :* l'isthme *Saint-Aignant* sur l'île Bruny.
312,	28,	décharnés..................	*lisez :* déchirés.
327,	29,	n'a pas moins de 12 à 13 milles..	*lisez :* peut avoir 2 ou 3 milles.
	31,	les petites *îles Cuvier*..........	*lisez :* la petite *île Cuvier.*
328,	17,	*îles Jean Bart*...............	*lisez :* îles Rubens.
353,	22,	la surface..................	*lisez :* la circonférence.
358,	18,	couvert de vase..............	*ajoutez :* et de sel marin.
368,	25,	par un petit ruisseau (1).......	*ajoutez en note :* ce numéro et les suivans indiquent sur le plan de la ville de Sydney (Pl. II, atl. 1.re part.) les divers objets dont il s'agit.
	27,	pointe Nord.................	*lisez :* pointe Ouest.
370,	8,	toute la partie Occidentale.....	*lisez :* toute la partie Méridionale.
380,	12,	Vingt-cinq milles.............	*lisez :* treize milles.
392,	5,	l'une d'elles................	*lisez :* leur ensemble.
401,	15,	37,000,000 de francs.........	*lisez :* 43,000,000 de francs.
422,	13,	huit ou dix.................	*lisez :* à quinze.
436,	1,	*muriate de soude cristallisé natif.*.	*lisez : soude muriatée native.*
439,	11,	« Bientôt nous rencontrâmes une » petite île basse, entièrement » formée de galets, sur laquelle » croissent quelques arbres lan- » guissans. Ici, le bras droit de » la rivière *(la Grose)* n'étoit » plus qu'un filet d'eau; l'autre » *(la Nepean)* étoit seul navi- » gable : »	*lisez :* « Bientôt nous rencontrâmes une petite » île basse, située au confluent de » deux rivières *(la Grose* et *la Ne- » pean)*; la substance de cette île est » exclusivement formée de galets, et » quelques arbres languissans végè- » tent à peine à sa surface. Des deux » bras qui cernent l'île, celui du Sud » étoit seul navigable : »
440,	23,	de plus de 100 milles.........	*lisez :* de près de 50 milles.
443,	28,	*muriate de soude cristallisé natif.*.	*lisez : soude muriatée native.*

Avant de présenter la rectification des fautes qui se rapportent aux observations dynamométriques de PÉRON, je dois dire un mot de la manière dont je suis parvenu à les apercevoir.

M. RANSONNET ayant mesuré la force d'un grand nombre de matelots du port

du Havre, envoya les résultats de ses expériences à M. le docteur KÉRAUDREN. Nous fûmes étonnés, lorsque nous les comparâmes à ceux de PÉRON, de voir que la force moyenne rénale indiquée par M. RANSONNET, étoit beaucoup moindre que celle qu'avoit donnée PÉRON, pour les peuples de Timor, par exemple, qu'il représente cependant comme beaucoup plus foibles que les Européens [a].

Étant moi-même une des personnes citées dans les tableaux de PÉRON, je résolus de vérifier, par une nouvelle épreuve, le degré d'exactitude de ces mêmes tableaux, du moins pour ce qui me concernoit. M. KÉRAUDREN voulut bien, à cet effet, me procurer le dynamomètre de l'École de médecine. Je trouvai que ma force de pression, indiquée, par PÉRON, à 71 kilogrammes, étoit maintenant de 76; ma force rénale, au-contraire, cotée 29,5 myriagrammes, ne se trouvoit plus que de 21. Il n'étoit guère probable que, ma force manuelle ayant augmenté d'une manière aussi sensible (ce que je devois évidemment à mon état de santé), celle des reins eût diminué de près d'un tiers. C'étoit là déjà un motif de présumer que les observations rénales rapportées dans le mémoire de PÉRON, n'étoient pas exactes; mais pour que cette vérité fût entièrement démontrée, il falloit la constater par de nouveaux faits. M. BAILLY m'en fournit les moyens. Cité comme moi sur les tableaux de PÉRON, il trouva, pour sa force manuelle, une quantité presque égale à celle qui y est indiquée; mais, pour sa force rénale, beaucoup moins et dans un rapport à-peu-près égal à ce que j'avois déjà expérimenté pour moi-même.

Il me fut donc prouvé que les expériences rénales de PÉRON étoient fautives. Mais quelle avoit été la source de cette erreur! Ne pouvant soupçonner la bonne foi de mon ami, dont je connoissois les principes austères, j'étois réduit à croire que le dynamomètre dont il s'étoit servi avoit été faussé à son insu, lorsqu'un heureux hasard vint me mettre sur la voie, non-seulement de reconnoître la cause de l'erreur dont il s'agit, mais encore d'en fixer la quantité.

Il convient de rappeler ici que le dynamomètre de RÉGNIER porte deux cadrans concentriques: les degrés du premier, relatifs à la force de tirage, indiquent des myriagrammes; dans le second, consacré aux expériences de pression, les degrés indiquent des kilogrammes. Une seule aiguille sert d'indicateur pour l'un et pour l'autre cadran.

Je m'aperçus, après avoir fait l'expérience de ma force rénale, que l'aiguille qui indiquoit, sur l'échelle de tirage, 21 myriagrammes, marquoit, en même temps, 30,5 sur l'échelle de pression: c'étoit à-peu-près ce que PÉRON avoit indiqué, mais plus fort d'un degré seulement. Or, cette observation me prouvoit deux choses: la première, que PÉRON, en faisant ses expériences, avoit lu les résultats de la

[a] M. RANSONNET porte la force moyenne rénale de l'homme à 14,2 myriagrammes, tandis que PÉRON indique pour les habitans de Timor 16,2 myriagrammes.

force rénale, non sur le cadran du tirage, qui convenoit, mais sur celui de pression; la seconde, que ma force rénale avoit augmenté, comme ma force de pression, ainsi que je l'avois présumé.

Si j'avois eu le dynamomètre dont PÉRON s'étoit servi, il m'eût été facile de corriger, dans ses tableaux, les nombres qui se rapportent aux observations rénales, en poussant l'aiguille sur tous les nombres indiqués, pris sur l'échelle de pression, et lisant le nombre correspondant sur le cadran de tirage. Ne l'ayant pas, et ne sachant à quel point tous les dynamomètres de M. RÉGNIER étoient comparables, il me fallut examiner un second instrument du même genre, afin de pouvoir juger de la correspondance des résultats : M. RÉGNIER eut la complaisance de me confier, à cet effet, son dynamomètre-étalon. Je trouvai que les instrumens marchoient assez bien ensemble, quoique non tout-à-fait exactement. Ne pouvant donc fixer mon choix absolument sur l'un d'eux pour trouver les corrections convenables, je dus les employer concurremment. Ainsi, pour ce qui me concerne, le premier dynamomètre me donna, pour les 29,5 du tableau, 20,4, et le second 20,2; la moyenne 20,3 est la correction que j'ai adoptée, et dont l'exactitude, comme l'on voit, est extrêmement probable.

A l'aide d'opérations analogues, je déterminai l'erreur de tous les nombres d'observations rénales portés dans les tableaux de l'auteur. Mais, avant de les faire connoître, nous remarquerons, avec M. KÉRAUDREN, [a] que « ces changemens ne » détruisent pas les rapports qui existent entre les nombres établis par PÉRON, » mais qu'ils font mieux cadrer ses expériences avec celles qui ont été faites depuis, » et qui tendroient à infirmer les vérités énoncées dans son mémoire, si ces rappro- » chemens naturels ne leur prêtoient pas, au contraire, une force nouvelle. »

Pag.	*Lig.*			
451,	22,	19°..........................	*lisez :*	13^d,0.
	23,	18°..........................	*lisez :*	12^d,4.
	26,	14 ,8..........................	*lisez :*	10 ,1.
453,	*pénult.,*	16 ,2..........................	*lisez :*	11 ,3.
455,	23,	22 ,1..........................	*lisez :*	15 ,2.
456,	5,	23 ,8..........................	*lisez :*	16 ,8.
	27,	14 ,8..........................	*lisez :*	10 ,1.
	28,	16 ,2..........................	*lisez :*	11 ,3.
	29,	22 ,1..........................	*lisez :*	15 ,2.
	30,	23 ,8..........................	*lisez :*	16 ,8.
461,	21,	chapitre XXXII..................	*lisez :*	chapitre XXXV.

[a] Dictionnaire des Sciences médicales, article *Dynamomètre.*

CORRECTION des Expériences dynamométriques rénales portées sur les Tableaux de M. PÉRON.

CORRECTIONS
pour la Table II.

SAUVAGES DE LA NOUVELLE HOLLANDE.

NUMÉROS des expériences.	FORCE des reins. Résultats indiqués par PÉRON.	FORCE des reins. Résultats corrigés.
	myriag.	myriag.
1.	10, 0.	7, 3.
2.	16, 0.	11, 0.
3.	16, 0.	11, 0.
4.	14, 0.	9, 6.
5.	15, 0.	10, 4.
6.	13, 0.	9, 1.
7.	19, 0.	13, 0.
8.	13, 0.	9, 1.
9.	16, 0.	11, 0.
10.	14, 0.	9, 6.
11.	13, 0.	9, 1.
12.	18, 0.	12, 4
13.	13, 0.	9, 1.
14.	13, 0.	9, 1.
15.	14, 0.	9, 6.
16.	16, 0.	11, 0.
17.	15, 0.	10, 4.
	myriag.	myriag.
TERME MOIEN des 13 derniers numéros de 18 à 40 ans.	14, 8.	10, 2.

CORRECTIONS
pour la Table III.

PEUPLES DE L'ILE DE TIMOR.

NUMÉROS des expériences.	FORCE des reins. Résultats indiqués par PÉRON.	FORCE des reins. Résultats corrigés.	NUMÉROS des expériences.	FORCE des reins. Résultats indiqués par PÉRON.	FORCE des reins. Résultats corrigés.	NUMÉROS des expériences.	FORCE des reins. Résultats indiqués par PÉRON.	FORCE des reins. Résultats corrigés.
	myriag.	myriag.		myriag.	myriag.		myriag.	myriag.
1.	5, 0.	4, 2.	19.	12, 5.	8, 8.	37.	14, 0.	9, 6.
2.	12, 4.	8, 6.	20.	17, 0.	11, 7.	38.	20, 0.	13, 7.
3.	12, 0.	8, 5.	21.	14, 5.	10, 0.	39.	17, 0.	11, 7.
4.	7, 5.	5, 7.	22.	11, 0.	7, 9.	40.	19, 0.	13, 0.
5.	13, 0.	9, 0.	23.	19, 0.	13, 0.	41.	17, 0.	11, 7.
6.	11, 5.	8, 0.	24.	12, 0.	8, 5.	42.	15, 5.	10, 8.
7.	13, 0.	9, 1.	25.	16, 0.	11, 0.	43.	19, 0.	13, 0.
8.	10, 5.	7, 6.	26.	14, 5.	10, 0.	44.	16, 0.	11, 0.
9.	7, 5.	5, 7.	27.	17, 0.	11, 7.	45.	19, 0.	13, 0.
10.	13, 0.	9, 1.	28.	15, 0.	10, 4.	46.	16, 5.	11, 4.
11.	12, 0.	8, 5.	29.	19, 0.	13, 0.	47.	11, 0.	7, 9.
12.	12, 0.	8, 5.	30.	18, 0.	12, 4.	48.	22, 0.	15, 1.
13.	11, 5.	8, 1.	31.	19, 0.	13, 0.	49.	18, 0.	12, 4.
14.	14, 0.	9, 6.	32.	18, 0.	12, 4.	50.	16, 0.	11, 0.
15.	10, 0.	7, 3.	33.	19, 0.	13, 0.	51.	12, 5.	8, 8.
16.	10, 0.	7, 3.	34.	19, 0.	13, 0.	52.	14, 0.	9, 6.
17.	7, 0.	5, 4.	35.	16, 5.	11, 4.	53.	13, 0.	9, 1.
18.	10, 0.	7, 3.	36.	18, 0.	12, 4.	54.	17, 0.	11, 7.

NUMÉROS des expériences.	FORCE DES REINS. Résultats indiqués par PÉRON.	Différens âges.	Résultats corrigés.
	myriag.		myriag.
55.	11, 0.	....	7, 9.
56.	19, 0.	....	13, 0.
	myriag.		myriag.
TERMES MOYENS des différens âges.	11, 5.	de 10 à 20 ans.	8, 2.
	17, 1.	de 20 à 30 ans.	11, 8.
	17, 4.	de 30 à 40 ans.	11, 9
	15, 2.	de 40 à 50 ans.	10, 6.
	15, 7.	de 50 à 60 ans.	10, 9.
	16, 2.	de 18 à 40 ans.	11, 6.

Suite de la *Correction des Expériences dynamométriques rénales portées sur les Tableaux de M.* PÉRON.

CORRECTIONS *pour la Table IV.*

FRANÇOIS.

NUMÉROS des expériences.	FORCE des reins. Résultats indiqués par PÉRON.	FORCE des reins. Résultats corrigés.
	myriag.	myriag.
1.	26, 5.	18, 1.
2.	24, 5.	16, 8.
3.	23, 5.	16, 1.
4.	29, 5.	20, 3.
5.	27, 0.	18, 5.
6.	21, 0.	14, 4.
7.	19, 0.	13, 0.
8.	24, 0.	16, 4.
9.	20, 5.	14, 0.
10.	17, 0.	11, 7.
11.	18, 0.	12, 4.
12.	20, 0.	13, 7.
13.	21, 0.	14, 4.
14.	23, 0.	15, 8.
15.	19, 0.	13, 0.
16.	17, 0.	11, 7.
17.	26, 0.	17, 8.
	myriag.	myriag.
TERME MOYEN. de 20 à 50 ans.	22, 1.	15, 2.

CORRECTIONS *pour la Table V.*

ANGLOIS.

NUMÉROS des expériences.	FORCE des reins. Résultats indiqués par PÉRON.	FORCE des reins. Résultats corrigés.
	myriag.	myriag.
1.	0, 0.	//
2.	0, 0.	//
3.	23, 0.	15, 8.
4.	31, 0.	21, 3
5.	18, 5.	12, 7.
6.	26, 0.	17, 8.
7.	24, 0.	16, 4.
8.	23, 0.	15, 8.
9.	22, 0.	15, 1.
10.	22, 0.	15, 1.
11.	21, 0.	14, 4.
12.	0, 0.	//
13.	25, 0.	17, 2.
14.	26, 0.	17, 8.
	myriag.	myriag.
TERME MOYEN. de 20 à 50 ans.	23, 8.	16, 3.

CORRECTIONS *pour la Table VI.*

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE TOUTES LES EXPÉRIENCES DYNAMOMÉTRIQUES.

	FORCE DES REINS. Résultats indiqués par PÉRON.	FORCE DES REINS. Résultats corrigés.
	myriagrammes.	myriagrammes.
1.° Terre de Diémen................	0, 0.	//
2.° Nouvelle-Hollande..............	14, 8.	10, 2.
3.° Timor..........................	16, 2.	11, 6.
4.° François.......................	22, 1.	15, 2.
5.° Anglois........................	23, 8.	16, 3.

Errata du Tome II.

Pag.	*lig.*			
22,	1,	Chanlaire	*lisez :*	Chardin.
31,	20,	La géographie de cette grande île.	*lisez :*	la géographie du littoral de cette grande île.
35,	21,	Les sauvages de la Nouvelle-Hollande connoissent.	*lisez :*	Les sauvages du port Jackson connoissent.
89,	11,	22'	*lisez :*	20' 54".
95,	9,	30' 15"	*lisez :*	32' 20".
ibid.		3' 42"	*lisez :*	5' 9".
96,	29,	Cap Delambre	*lisez :*	cap Vendôme.
102,	16,	stérile et jaunâtre, ainsi que les brisans dangereux qui l'enveloppent.	*lisez :*	stérile et jaunâtre : des brisans dangereux l'enveloppent.
105,	31,	M. DE MONT-BAZIN	*lisez :*	M. DE MONTBAZIN,
107,	11,	M. DE MONT-BAZIN	*lisez :*	M. DE MONTBAZIN.
126,	22,	CHAP. I.er *(en marge)*	*effacez ces mots.*	
154,	7,	*Baie des Deux-Nations*	*lisez :*	*Port des Deux-Peuples.*
194,	16,	*Cap Bouvart*	*lisez :*	*Cap Bouvard.*
	23,	Rottenest	*lisez :*	Rottnest.
195,	16,	Rottenest	*lisez :*	Rottnest.
	22,	Rottenest	*lisez :*	Rottnest.
200,	2,	Rottenest	*lisez :*	Rottnest.
	10,	de DAMPIER	*effacez ces mots.*	
215,	12,	M. DE MONT-BAZIN	*lisez :*	M. DE MONTBAZIN.
218,	27,	parle plusieurs fois des empreintes.	*lisez :*	parle des empreintes.
	29,	observa sur divers points de la terre d'Édels et de la terre d'Endracht.	*lisez :*	observa sur les bords de la rivière des Cygnes, à la terre d'Édels.
	31,	en remontant la rivière des Cygnes.	*lisez :*	en remontant la même rivière.
219,	1,	à la vue d'une empreinte de ce genre.	*ajoutez :*	qu'il trouva à la baie des Chiens-marins.
224,	27,	*pl.* 1 bis, *n.° 16*	*lisez :*	pl. 13, *atl. 2.e part.*

Corrections relatives aux Citations en marge pour le premier et le second volume.

Pl. 1 *bis*, n.° 1	*lisez* : pl. 3, *atl. 2.e part.*
pl. 1 *bis*, n.° 2	*lisez* : pl. 5, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 3	*lisez* : pl. 5, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 4	*lisez* : pl. 4, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 5	*lisez* : pl. 5, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 6	*lisez* : pl. 11, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 8	*lisez* : pl. 7, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 9	*lisez* : pl. 8, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 10	*lisez* : pl. 3, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 12	*lisez* : pl. 6, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 13	*lisez* : pl. 5, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 14	*lisez* : pl. 5, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 15	*lisez* : pl. 11, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 16	*lisez* : pl. 13, *id.*
pl. 1 *bis*, n.° 17	*lisez* : pl. 8, *id.*
pl. 1 *ter*, n.° 1 *(B)*	*lisez* : pl. 9, *id.*
pl. 1 *ter*, n.° 1 *(c)*	*lisez* : pl. 9, *id.*
pl. 1 *ter*, n.° 2	*lisez* : pl. 14, *id.*
pl. 1 *ter*, n.° 3	*lisez* : pl. 10, *id.*
pl. 1 *ter*, n.° 4	*lisez* : pl. 9, *id.*
pl. 1 *ter*, n.° 5	*lisez* : pl. 12, *id.*
pl. 1 *ter*, n.° 6	*lisez* : pl. 10, *id.*

Corrections pour l'Atlas, première partie.

N. B. Dans la Table des planches qui composent l'atlas, *effacez* les trois premiers articles relatifs aux cartes qui sont présentés avec plus de détails et dans un autre ordre dans l'atlas historique, 2.ᵉ partie.

Pl. V, art. 2,	*Cap Duquêne* (c), *cap Montesquieu* (d).	lisez : *Cap Duquesne* (d) ; *cap Montesquieu* (c).
id. 3,	*Cap Bernouilli* (e), *pointe de Nazareth* (f).	lisez : *Cap Bernouilli* (f) ; *cap Morard-de-Galles* (e).
id. 4,	*Cap Lusignan* (g), *cap Volney* (h).	lisez : *cap Dupleix* (g) ; *cap Montalivet* (h).
id. 5,	*I. Turenne* (k)...........	effacez ces mots.
id.	*I. Lagrange* (l)...........	lisez : *I. Fénélon* (l).
id. 6,	*I. Fénélon* (m)...........	lisez : *I. Massillon* (m).
id.	*I. Malesherbes* (p), *I. Cuvier* (q).	effacez ces mots.

SUPPLÉMENT A L'ERRATA

De la partie Nautique et Géographique du Voyage aux Terres Australes.

Pag.	*lig.*		
xv,	8,	DESGOUHIER................	*lisez :* DE GOUHIER.
26,	23,	douze......................	*lisez :* cinq.
66,	13,	la côte Orientale de la presqu'île Freycinet au Nord.	*lisez :* la côte Orientale de la terre de Diémen au Nord.
68,	18,	à un mille de distance........	*lisez :* à près d'un mille de distance.
145,	21,	mouillage excellent...........	*ajoutez :* sous ce rapport.
165,	18,	nous reviendrons sur ce phénomène dans notre cinquième livre.	*effacez ces mots.*
213,	8,	flot.........................	*lisez :* courant.
254,	27,	août........................	*lisez :* avril.
273,	16,	canaux......................	*lisez :* canots.
349,	28,	N. E........................	*lisez :* N. O.
350,	19,	seconde relâche..............	*lisez :* première relâche.
459,	30,	dans la configuration des côtes; mais ce qu'on ne sauroit admettre, c'est que l'erreur des échelles ait pu venir de la même source. En comparant la carte.	*lisez :* dans la configuration des côtes, et ceux qui dépendent de la valeur absolue des échelles. En comparant, en effet, la carte.
460,	6,	Une différence aussi grande ne peut provenir que d'une faute d'attention dans le numérotage des échelles de la carte du Capitaine CARTERET, où l'on aura pris pour un degré ce qui n'étoit réellement que 30', supposition qui donne plus d'accord entre les deux cartes dont il s'agit.	*supprimez cette phrase.*
	12,	(en admettant la diminution que je propose pour la longueur des échelles.)	*effacez ces mots.*
	16,	il faut croire.................	*lisez :* on pourroit croire.
	17,	auront été placées............	*lisez :* aient été placées.
472,	26,	sont........................	*lisez :* étoient.
492,	3,	*(colonne du baromètre)* 20.......	*lisez :* 28.
	20,	*(id.)*.............. 20.......	*lisez :* 28.
509,	12,	*(id.)*.............. 18.......	*lisez :* 28.
533,	11,	*(colonne du baromètre)* 21.......	*lisez :* 28.
553,	3,	long. 145. 30 O. E. de Paris....	*lisez :* long. 145. 30. o. E. de Paris.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES contenus dans le second Volume.

LIVRE IV.

DU PORT JACKSON À LA TERRE D'ARNHEIM, INCLUSIVEMENT : RETOUR EN EUROPE.

LIVRE V.

MÉMOIRES SUR DIVERS SUJETS.

APPENDICE.

FIN DE LA TABLE.





